

VIE

DE SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES

PAR

L'Abbé J. CLASTRON

VICAIRE GÉNÉRAL DE NÎMES ET DE MONTPELLIER

TOME SECOND.

LIBRAIRIE H. OUDIN, ÉDITEUR

PARIS
51, RUE BONAPARTE, 51

POITIERS
4, RUE DE L'ÉPERON, 4

NIMES
GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE
PLACE DE LA CATHÉDRALE.

1882



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

VIE

DE SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR PLANTIER

—

Tous droits réservés

—

CHAPITRE XXII

TROISIÈME VOYAGE A ROME. — L'ENCYCLIQUE *QUANTA CURA* ET LE *SYLLABUS*.



Deuil de l'évêque de Nîmes après la convention du 15 septembre — *Lettre pastorale sur les perfidies de langage dont use la presse hostile au Saint-Siège dans la question romaine.* — Jugement sur l'idée d'une confédération italienne. — Départ pour Rome; belles réflexions de l'évêque sur ce troisième pèlerinage. — Halte à Gênes : Mgr Charvaz; caractère de ce prélat; son opinion sur la révolution italienne, et particulièrement sur Victor-Emmanuel et sur l'invasion des Romagnes. — Navigation périlleuse : arrêt forcé à l'île d'Elbe. — Première audience au Vatican. — Pensées de Pie IX sur la convention de septembre. — Il remet à Mgr Plantier l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*. — Le cardinal Antonelli. — Confidences diplomatiques. — Conférence de l'évêque de Nîmes avec M. de Sartiges, ambassadeur de France. — *Les dogmes politiques.* — Justification du *Syllabus*; suppression de deux propositions. — Rigueur du pouvoir relativement à la publication de l'encyclique en France; belle protestation de Mgr Plantier, datée de Rome. — Mesures prises par la police pour prévenir une ovation à son retour à Nîmes; protestations de l'évêque. — Discussion mémorable au Sénat au sujet de la convention. — Lettres contre MM. Bonjean et Rouland. — Le Gallicanisme politique.

Ses grands travaux d'apologétique ne faisaient pas oublier à l'évêque de Nîmes la triste situation du Saint-Siège. Aux élections législatives de 1863, partageant la défiance des membres les plus éminents de l'épiscopat français, il avait déployé un zèle prudent mais courageux pour éclairer son peuple sur les graves intérêts engagés

dans cette lutte électorale. L'attitude que prit le pouvoir, presque au lendemain de sa victoire, justifia les inquiétudes conçues par les évêques. Malgré le secours, si considérable, que l'éloquence de M. Thiers apportait à la cause de la souveraineté temporelle des papes, elle fut sacrifiée par un acte qui sera l'un des plus graves événements de ce siècle. Qui ne se souvient de l'émotion produite par la convention du 15 septembre? On y vit, et avec raison, un complot où le sort d'une noble victime était réglé à son insu. On lui laissait encore quelques restes de vie, mais il était facile de voir qu'en lui faisant grâce pour le moment, la Révolution marquait le jour de sa mort prochaine.

Est-il vrai que le gouvernement français ait cru, en signant cette convention, à la sincérité de l'Italie? L'erreur eût été grossière. Comment se fier à la parole de ceux qui avaient violé le traité de Zurich, et fait si bon marché des droits les plus sacrés, à Naples, à Castelfidardo et à Ancône? Quoi qu'il en soit, il n'était pas possible de se tromper longtemps sur la valeur des engagements que prenait l'Italie, puisque ses hommes d'État s'empressèrent de déclarer que l'acte du 15 septembre « ne portait aucune atteinte au programme national (1) ». L'évêque de Nîmes, ne voulant pas que la religion de ses diocésains fût surprise dans cette grave circonstance, publia une *Lettre pastorale sur les perfidies de langage dont la presse hostile au Saint-Siège ne cessait d'user dans la question romaine* (2). Il y dénonçait les véritables motifs de cette convention, qui désolait le cœur des catholiques, et il flétrissait les explications mensongères qu'en donnait le journalisme pour la faire accepter.

(1) Discours du marquis Pepoli, à Milan.

(2) 21 octobre 1864.

« A notre époque d'entraînement et de parti-pris, disait Mgr Plantier, les mots habilement employés ont une puissance plus meurtrière que jamais. Il importe de bien nous rendre compte de ceux qui, mis en œuvre contre Rome par une haine artificieuse, pourraient exercer une fascination fatale à la plus sainte des causes. Avant tout, que demande-t-on au Pape ? Qu'il se hâte, s'il veut sauver son trône, « de se réconcilier avec l'Italie ». Dérision amère ! Le Pape est dépouillé ; on le tolère momentanément à Rome, après avoir déclaré que cette ville appartient à l'Italie, et, parce qu'il n'excuse pas l'usurpation de ses provinces, et qu'il ne souscrit pas à la perte de sa capitale, il est coupable d'entêtement : il refuse la paix que lui offre une nation généreuse ! Parler ainsi, n'est-ce pas tenir un langage où l'extravagance s'unit à la moquerie la plus sanglante ?

Autre prétention inadmissible. Le Pape doit se prêter « aux aspirations nationales ». Mais qu'entendez-vous pas ces mots ? Le Piémont a voulu devenir un grand État, et, pour satisfaire son ambition, il a renversé tous les autres trônes. La Révolution lui a servi d'instrument : est-ce là qu'il faut découvrir des aspirations nationales ? Des dissentiments ont éclaté entre les diverses provinces de l'Italie : comment oser dire que les peuples en discord souhaitent l'unité ? Les vœux qu'on leur prête seraient-ils réels, on ne saurait pour cela les considérer comme légitimes, car les peuples ont leurs moments de délire comme les individus. S'il fallait à toute force reconstituer l'Italie, pourquoi ne pas le faire sous forme d'union plutôt que sous forme d'unité ?

Il n'est pas hors de propos de noter ici que Mgr Plantier n'était pas opposé à l'idée d'une confédération italienne, à la tête de laquelle eût été le Souverain Pontife.

« Le lendemain de Villafranca, disait-il, l'Empereur des

Français proclamait la fédération pour la péninsule, sous la présidence du Pape ; l'Italie entière acclama cette grande pensée ; l'Europe et le monde catholique l'accueillirent avec sympathie. Rome refusa d'autant moins de s'y prêter que Pie IX en avait eu l'idée avant la France. Sans doute, cette organisation même ne devait pas être sans difficultés et sans périls pour le Saint-Siège ; mais en faisant des réserves de détail et d'application, il acceptait le fonds du projet parce qu'il respectait tous les droits acquis, parce qu'il maintenait la lettre et l'esprit des traités, parce qu'en sauvant l'existence et la liberté de tous les États, il assurait une garantie de force, de sécurité, de grandeur et d'indépendance pour l'Italie. Dans cette combinaison, les vraies *aspirations nationales* n'étaient-elles pas satisfaites, et satisfaites par une constitution légitime ? L'Italie retenait par là tous ses foyers de vie locale auxquels elle a dû tant de gloire ; mais ne rallumait-elle pas en même temps le foyer d'une grande vie générale ? Sous cette forme ne pouvait-elle pas, comme tant d'autres confédérations, ressaisir une haute destinée politique dans le monde et une place éclatante dans l'histoire ? Les esprits les plus élevés de l'Italie contemporaine, ceux qui furent le plus dévoués à leur patrie, n'ont jamais rêvé d'autre unité pour elle. »

L'illustre prélat entraît ensuite dans des considérations qui attestaient une profonde connaissance de l'histoire, et si l'on remarque qu'elles furent écrites deux ans avant Sadowa, on ne pourra s'empêcher d'y voir l'instinct merveilleux qui le portait à condamner d'avance les programmes de la politique moderne. « L'unité qu'on poursuit maintenant en Italie n'est qu'une idée éclosée du génie des révolutions. Païen par nature, il aspire à rétablir les empires gigantesques et dévorants du paganisme. Parmi les créations de l'esprit chrétien, il en est peu de

plus admirables que celle des petits États. Il est beau de les voir debout et libres à côté des grands États qui les entourent. Le droit leur tient lieu de force ; devant eux les armées et l'ambition de leurs puissants voisins s'arrêtent comme l'océan devant le grain de sable qu'il a reçu pour limite, et c'est là un magnifique spectacle. Mais le génie des révolutions ne peut le supporter. Détruire ces duchés, ces royaumes secondaires, touchantes images de la vie de famille, symboles vénérables de la sainteté du droit et de la liberté, composer de leurs débris je ne sais quels colosses informes qui rappellent Babylône, Ninive et la vieille Rome, et déguisent une immense servitude sous le mirage d'une énorme puissance, voilà le merveilleux régime qu'il s'efforce d'établir dans le monde. S'il fait prévaloir ses utopies, nous ne tarderons pas à voir tous les peuples d'Europe courbés, effacés et broyés sous le pied de trois ou quatre grands minotaures. Il essaye de commencer par l'Italie, parce que c'est là que la résistance est le moins organisée, et pour tromper les peuples sur l'atrocité de ce plan qui doit nous ramener aux barbaries du polythéisme, on arbore pour drapeau les *aspirations nationales*. »

L'Église ne peut pas être complice des utopies qui conduiraient au christianisme, sous prétexte de ressusciter des patries. Le christianisme a créé des peuples poursuivant, sans doute, chacun une destinée particulière, mais il leur a défendu de laisser dégénérer le souci de leur gloire en orgueil, en dureté, en inimitié contre l'étranger. C'est la Révolution qui, à la suite du Protestantisme, a jeté dans le monde le rêve de la patrie antique, absorbant tout autour d'elle, et se renfermant dans un nationalisme égoïste. Favoriser de telles unités nationales, c'est travailler en sens inverse du catholicisme, et, par conséquent, de la paix et de la fraternité des

peuples. L'on ne saurait donc trop admirer les jugements sévères que l'évêque de Nîmes exprimait sur ce prétendu culte que la Révolution réclame pour les *aspirations nationales*, et au nom duquel elle commandait le retrait de nos troupes de Rome.

Il ne condamnait pas avec moins de vigueur le reproche fait à Pie IX de résister « aux idées modernes, au droit nouveau, au droit des peuples ». Ces grands mots voilaient la consécration de l'injustice, comme cet autre mot, « liberté de conscience », couvrait la révolte contre le symbole catholique au temps de Luther. On avait beau les jeter à la face vénérable du chef de l'Église, ils ne pouvaient pas l'aveugler au point de lui faire sacrifier les principes commis à sa garde, et les droits du monde catholique dont il est dépositaire.

Il est évident qu'en exposant ces vérités, l'évêque de Nîmes ruinait la base sur laquelle on avait bâti la convention du 15 septembre. Il avait déjà dit tout cela, en d'autres temps et avec autant de raison; mais en y revenant encore, dans une si grave conjoncture, il avait le dessein et, par cela même, le mérite de protester contre les faussetés de principe et de fait que l'on avait accumulées pour atteindre le but suprême de la Révolution en Italie, qui était de laisser l'Etat pontifical à la merci de ses ennemis, en lui retirant l'appui de la France.

Ce n'était pas assez de discuter ces misérables équivoques, il importait d'aborder ouvertement l'examen du grand acte qui les avait fait éclater, dans le langage de la presse hostile au Saint-Siège, c'est-à-dire la convention du 15 septembre. Tel était en vérité le but de cette lettre pastorale. Chose étonnante, et qui paraîtrait une dérision, si l'écrivain était d'un autre caractère! Mgr Plantier cherche d'abord à se rassurer : « Nous croyons, dit-il, à la loyauté de la France dans ce traité. D'une part, elle a

cru sauver, dans la mesure du possible, les droits et les États du Saint-Siège ; de l'autre, elle ne s'est contentée des garanties auxquelles s'est résigné le gouvernement italien que parce qu'elle les a considérées comme sérieuses et capables d'assurer au Pape la possession tranquille et durable des lambeaux de domaine qui lui restent. Le nom du ministre français qui a négocié et signé la convention, l'attestation formellement donnée par lui que le traité serait franchement et pleinement exécuté : voilà un premier motif de confiance. Nous en avons un autre. C'est qu'il est impossible que le gouvernement de notre pays n'ait défendu Rome pendant quatorze ans contre la Révolution frémissante que pour la lui livrer en proie par une trahison diplomatique. Enfin, il y a de ces traditions de famille qui obligent et que la piété filiale ne sait jamais désertier (1). »

Mais si l'on peut se rassurer du côté de la France, il n'en est pas de même du côté de l'Italie. Là on se réjouit, parce que la convention du 15 septembre consacre, au moins indirectement, le droit de l'Italie sur Rome comme capitale, puisqu'on a tranché sans le Pape une question qui regarde le Pape, celle de l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Là on crie bien haut que la convention, en réservant l'avenir, sanctionne, régularise et confirme tous les actes du passé. Là on déclare que la route de Rome est désormais ouverte, et qu'on y entrera sans retard par l'influence morale, avant d'y conduire des bataillons. Devant cette perspective, l'évêque de Nîmes exhale ces profonds gémissements :

(1) Ici Mgr Plantier cite la lettre écrite de Rome au cardinal Consalvi par le comte de Saint-Leu, le 30 septembre 1821. (*Mémoires du cardinal Consalvi*, t. 1, Introd., p. 131, etc)

« C'est donc un avenir critique qui s'entr'ouvre devant le Saint-Père. C'est maintenant l'heure de cette angoisse suprême, c'est ce sommet douloureux du calvaire, c'est ce faite sanglant de la croix, où nous avons cent fois prédit qu'il serait inévitablement porté par la vague, sans cesse montante, de l'épreuve et de l'injustice humaine. Mais si les papes disparaissent, la Papauté demeure, et, bon gré, mal gré, le Vatican redevient toujours son siège et son patrimoine. Pie VI meurt à Valence, et Pie VII, un instant prisonnier et proscrit lui-même, rentre deux fois triomphant à Rome. C'est une loi que les ennemis politiques du Saint-Siège s'obstinent à méconnaître, mais qui s'obstine elle-même à les déjouer et à les confondre. »

Quelle intrépidité dans ce langage ! On ne saurait lui décerner assez de louange, en se souvenant qu'il a été tenu, un mois à peine après la convention du 15 septembre, au milieu des applaudissements qu'elle avait provoqués de la part de la mauvaise presse et de la diplomatie révolutionnaire, en face d'un pouvoir plus redoutable que jamais, à qui il suffisait d'un mot pour briser la crosse d'un évêque. Cette noble énergie arracha des cris d'admiration à un autre évêque de France qui ne le cédait à personne, en fait de courage et d'indépendance. « Je me demandais avec anxiété, écrivait à Mgr Plantier le successeur de saint Hilaire, par qui et comment le silence serait enfin rompu sur la situation du moment. Merci mille fois, Monseigneur. Vous avez ajouté un nouveau service à tous ceux qui honorent déjà tout votre épiscopat, et ce dernier écrit, aussi bien que votre admirable pastorale du carême dernier, vont au plus intime de la chose. Agréez, je vous prie, mes plus chaleureuses et mes plus cordiales félicitations (1). »

(1) Lettre du 5 novembre 1864.

Un prélat romain d'une grande distinction, auditeur de Rote pour l'Autriche, mandait à son tour : « Oh ! Monseigneur, soyez béni ! J'ai trouvé dans ces pages votre haute intelligence et votre grand cœur. Ce grand cœur s'est soulevé et a laissé échapper des paroles bien sublimes. Depuis longtemps, peut-être jamais, je n'ai lu rien de semblable, et je crois que vos paroles resteront éternellement gravées dans les annales de l'Eglise... J'espère que l'exemple donné par Votre Grandeur aura des imitateurs en France et en Italie... J'entends dire que vous allez venir ici. Venez, Monseigneur, venez ; votre présence à Rome sera une grande joie pour l'Eglise (1). »

Ce bruit était fondé, Mgr Plantier se mit en route pour Rome, le 5 décembre suivant. Fréjus fut sa première halte. Durant les quelques heures qu'il y passa, il se hâta de se recueillir pour se fixer à lui-même le but de ce voyage. Nous le trouvons marqué dans les premières pages d'un *Mémoire*, auquel nous allons faire de précieux emprunts.

« Voici neuf ans que je suis évêque de Nîmes, et je vais, à ce titre, pour la troisième fois, à Rome. Mon premier voyage eut pour objet d'aller porter au Saint-Père l'état écrit de mon diocèse. Dans le second, partant à la tête de soixante prêtres de mon clergé, je me proposai de donner avec eux un témoignage éclatant de piété filiale à Pie IX, cruellement éprouvé par les usurpations piémontaises. Cette fois, un sentiment analogue me pousse vers l'Italie. La convention du 15 septembre vient d'être publiée, le gouvernement français l'a mal expliquée et mal défendue ; à Turin, le parlement italien l'a reçue et sanctionnée avec joie ; si le Sénat n'y a pas déjà

(1) Lettre de Mgr Nardi, 11 nov. 1864.

souscrit, il ne tardera pas à la ratifier. C'est l'attentat suprême contre le pouvoir temporel ; on ne pouvait le trahir dans des conditions plus radicales et plus hypocrites. En présence de ce nouveau parricide, je me suis ému, et j'ai parlé haut et fort pour le flétrir. Mais cette protestation de parole ne me suffit pas ; j'ai voulu y joindre une protestation d'action, et telle est la grande intention dont s'inspire le pèlerinage que j'entreprends aujourd'hui. Dans d'autres circonstances, j'aurais pu n'y poursuivre qu'un but de repos, d'étude ou de piété. Dans les circonstances actuelles, après la dernière lettre pastorale que je viens de publier, il prend forcément un autre caractère ; je suis bien aise qu'il en soit ainsi, et qu'il paraisse ne former qu'un seul et même acte avec ma lettre pastorale elle-même. L'iniquité ne garde plus aucun ménagement vis-à-vis du Saint-Père ; pourquoi ne ferions-nous pas éclater, sous toutes les formes possibles, notre dévouement à la cause de sa haute infortune ?

« Un autre motif me mène à Rome. Ce qui m'a le plus frappé dans cette ville, chaque fois que j'ai pu la visiter, c'est que Rome n'est pas Rome ; c'est le monde, c'est l'Eglise tout entière. Impossible, quand on est là, de n'avoir que des pensées locales ; bon gré mal gré, le cercle s'étend. L'Eglise vous apparaît dans le Pape qui est le cœur et la tête de ce grand corps ; dans les congrégations qui se penchent vers tous les points du globe, pour recueillir les consultations qui leur arrivent à travers les espaces ; dans les collèges où des élèves de tous climats et de toutes langues sont réunis, pour puiser l'enseignement catholique à sa source la plus élevée et la plus sûre ; dans les pontifes et les fidèles, accourus de tous les continents, de toutes les îles, de tous les archipels, de toutes les nations, pour demander à Pierre un regard de ses yeux, un sourire de ses lèvres, une parole

de sa bouche, une décision de sa sagesse, un encouragement de son amour. Si Rome résume l'Eglise pour le présent, elle ne la résume pas moins pour le passé : ses monuments et ses souvenirs rappellent les dates les plus glorieuses et les plus nobles pages de l'histoire du catholicisme. Et comme l'Eglise, à travers toutes ces images qui la réfléchissent, se montre belle, pure, héroïque, immortelle, on s'éprend pour elle d'un surcroît d'estime et d'amour. Je ne saurais dire combien mes deux derniers séjours à Rome ont développé ce feu sacré dans mon âme. Celui que j'y ferai bientôt m'apportera, je l'espère, la même grâce ; c'est du moins le plus ardent de mes vœux ; mon bonheur serait au comble si je rentrais à Nîmes avec un dévouement à l'Eglise qui tînt, si je l'ose dire, de *l'ivresse et de la passion* (1). »

Le pieux prélat ne voulait pas que cette ivresse fût pour son âme une jouissance égoïste et stérile. Elle devait, au contraire, l'exciter à de nouveaux combats pour la défense de la vérité et de la justice. Il écrivait, le 3 décembre précédent : « Me voici à la veille de partir une fois de plus pour Rome. Je trouve qu'un évêque aiguise et rafraîchit admirablement le tranchant de son glaive sur le marbre du tombeau des apôtres. J'ai besoin de donner au mien cette petite façon. Qui sait à quelles dures controverses nous sommes encore réservés ? Il est sage de retremper ses armes dans des eaux vigoureuses (2). »

Tout sera instructif et mémorable dans un voyage entrepris avec des sentiments si dignes d'un grand évêque. Mgr Plantier ne s'arrête à Fréjus que pour témoigner son amitié à Mgr Jordany, « prélat dont le courage est bien à la hauteur des épreuves que traverse l'Eglise et des

(1) Mémoire, p. 1-5.

(2) Lettre à M^{me} de Marcey.

périls qui la menacent ». Il salue en passant la ville de Cannes, « cet Eden de notre midi, qui est moins la terre de la vie que celle de la mort. Chaque année, des existences pures ou flétries, mais célèbres, s'éteignent sous ce firmament si limpide et si chaud, où elles étaient venues se rallumer ». En revoyant Lérins, il se rappelle la visite qu'il a faite à cette île en 1860, et il invoque les saints qui l'ont illustrée. « Astres merveilleux qui se sont levés de là sur le vieux monde en décadence, et dont la lumière rayonne encore à travers les siècles. Le monastère de saint Eucher fut alors comme un navire à l'ancre; il sauva dans son sein les lettres et la civilisation que la tempête de la barbarie engloutissait presque partout ailleurs. » Nice l'enchanté par la douceur de son climat; mais ni la vue des magnifiques villas qui lui forment un diadème, ni l'aimable hospitalité de son évêque ne peuvent faire oublier à Mgr Plantier que cette terre est le prix du concours donné par l'Empire à la politique du Piémont en Italie. « On respire là autre chose que l'odeur des roses et des orangers. Je ne sais quel vent parti de l'ancienne patrie y souffle la haine de la France et l'esprit révolutionnaire. »

C'est à Gênes surtout que l'évêque de Nîmes eut la douleur de remarquer ces dispositions. Il passa quelques jours dans cette *ville superbe* à étudier de près les sentiments d'un peuple qui, depuis six ans, voyait fouler aux pieds par son gouvernement les traditions de son histoire, les droits des couronnes, le patrimoine de saint Pierre et les intérêts de l'Eglise. L'archevêque de Gênes, Mgr Charvaz, était venu à Nîmes, au mois de juin de la même année, uniquement pour se donner la satisfaction et l'honneur de connaître, dans la personne de notre prélat, un des plus vaillants champions de la cause de la Papauté. Ce noble vieillard n'avait pas craint de visiter un évêque

qui avait attaqué avec tant de force les usurpations sacrilèges du gouvernement italien ; il ne redouta pas davantage de lui offrir l'hospitalité après la condamnation si vigoureuse qu'il venait de faire de la convention du 15 septembre.

Longtemps évêque de Pignerol, Mgr Charvaz était monté sur le siège métropolitain de Gênes, bien qu'il fût originaire de Savoie. La cour de Turin avait voulu reconnaître par cette élévation les soins qu'il avait donnés aux fils de Charles-Albert, dont il fut le précepteur. Il était digne de cette grande charge. « C'était, dit Mgr Plantier, un prélat du mérite le plus complet. Simplicité patriarcale, caractère doux et calme, bonté profonde et onctueuse, instruction solide et claire, esprit éminemment judicieux, connaissance juste et ferme du monde et de la cour, sens pratique remarquable, dévouement sincère à l'Église, au Saint-Siège et à son diocèse, amour de la paix et de la conciliation, mais sans transaction fâcheuse, sans abandon d'aucun droit, d'aucun principe ni d'aucun devoir : voilà tout autant de nobles choses que nous avons remarquées en lui sous les formes les plus agréables et les plus modestes (1). »

On comprend l'intérêt que l'évêque de Nîmes devait attacher aux appréciations d'un tel juge sur les choses de son temps, et particulièrement sur la situation de l'Italie. Elles le frappèrent si fort qu'il eut soin de les recueillir dans ses notes de voyage. Nous devons à l'histoire de rapporter ce qu'elles contiennent de plus remarquable.

Mgr Charvaz se plaignait du scepticisme avec lequel la révolution italienne se précipitait sur toutes les créations de la charité chrétienne, comme sur une proie que ne pouvaient protéger ni le respect pour les dernières

(1) *Mémoire*, p. 36.

volontés des mourants, ni la religion des aïeux. « Cela s'est vu en France, à la fin du siècle dernier, dit Mgr Plantier, et ne saurait tarder à se reproduire sous les regards de la génération actuelle (1). » Déplorable manie des gouvernements modernes que celle de vouloir tout absorber ! Elle ruine toutes les institutions du passé, sans rien préparer de grand pour l'avenir. Tout se rapetisse et s'appauvrit en Italie, et cette décadence éclatera partout où dominera l'esprit qui emporte cette nation vers l'abîme. La cupidité enfante le vandalisme. On ne renverse pas, il est vrai, les magnifiques monuments, mais on les laisse périr. Leur beauté se flétrit chaque jour, en attendant qu'ils croulent : avant de les abattre, la Révolution les dégrade et les déshonore ; c'est ainsi qu'elle entend la pudeur vis-à-vis des arts comme vis-à-vis de la religion.

Sous le rapport de l'esprit chrétien, l'Italie a subi sans doute une grave atteinte par suite des derniers événements ; mais le mal n'est pas aussi profond que le voudrait le *parti d'action*. Celui-ci n'est pas aussi nombreux qu'on le suppose, même dans le clan de Mazzini. Au sein des grandes villes, il y a dans les masses assez de bon sens pour comprendre que la prospérité publique a besoin de la paix pour se maintenir. Dans les campagnes, la foi résiste aux mauvaises doctrines ; on n'effacera pas aisément l'empreinte de tant de siècles de christianisme dans l'âme du peuple italien. Les mœurs ne connaissent pas encore les débordements signalés dans d'autres pays ; la fortune, mais surtout l'aristocratie, a pour soi-même un respect souverain.

Quant au gouvernement, il est engagé dans une voie

(1) Les dernières lois sur les commissions des hospices et les bureaux de bienfaisance ne justifient que trop ces prévisions.

détestable de spoliation et de tyrannie, et l'on ignore à quelle limite il s'arrêtera. Le roi se dégrade par une immoralité de jour en jour plus abjecte. Il a été corrompu de bonne heure, et Mgr Charvaz voulait le quitter à l'âge de treize ans, ayant déjà vu autour de l'enfant royal des choses qui l'alarmaient pour l'avenir. Son éducation terminée, le prince fut éloigné des affaires de l'État par son père Charles-Albert, qui tenait, avec une sorte de jalousie, à exercer à lui seul l'autorité souveraine. Cette oisiveté, dans une jeunesse déjà licencieuse, ne fit qu'attiser l'incendie, et c'est de là qu'est parti ce monarque pour se précipiter dans les plus honteux excès. On comprend qu'avec de telles mœurs, il se soit laissé entraîner par le courant révolutionnaire, dont le flot ravage l'Italie et menace Rome depuis 1859. La débauche énerve la conscience. Il faut dire pourtant que, jusque dans sa dépravation, ce prince avait retenu quelques sentiments chrétiens. Au début du mouvement qui bouleverse la péninsule, il a essayé parfois de résister à ses ministres et aux grands corps de l'État, mais il a fini par céder. Quand, après la dernière guerre avec l'Autriche, il s'est agi d'incorporer les Romagnes au Piémont, il a longtemps refusé de souscrire à cette usurpation. Il était alors à Monza. Plusieurs fois la députation des Romagnes s'est présentée pour faire sa soumission au roi; il a temporisé pour consulter Paris, et son désir était qu'on l'encourageât à dire : *non*. Les premières réponses de Paris furent vagues et obscures. Victor-Emmanuel, fatigué de ce langage de sphinx, finit par réclamer une décision catégorique. On lui écrivit d'aller en avant, comme il l'avait fait pour la Toscane. Il en fut affligé, mais la crainte d'être abandonné par la France le rendit faible, et il consentit à l'annexion des Romagnes. Il en garda un regret profond, et plus

d'une fois, en racontant ce fait au vénérable archevêque de Gênes, il se servit d'un terme flétrissant pour celui qui l'avait poussé hypocritement à la consommation de cette iniquité. A présent, toutes les barrières sont franchies. Le navire est emporté par la tempête, et vraisemblablement il ira échouer vers d'effroyables écueils (1).

Tel était le témoignage d'un des plus vénérables prélats italiens sur l'état des esprits dans ce pays, à la fin de l'année 1864. Il est d'autant moins suspect que Mgr Charvaz par sa longue expérience, ses relations avec la cour de Savoie et son attachement toujours fidèle à la famille royale, était à même de juger avec autant de vérité que de bienveillance.

Éclairé par des informations si sûres, l'évêque de Nîmes s'embarqua, le 13 décembre, à 8 heures du soir, pour Civita-Vecchia, sur le *Roi Jérôme*, paquebot à hélice de la compagnie Valéry. Le navire était en fort mauvais état, et, par malheur, il eut à lutter contre une si violente tempête, qu'après avoir dépassé l'île d'Elbe, il fut obligé de rebrousser chemin et de chercher un abri dans la rade de Porto-Ferraio. Il n'y arriva que le 15 au matin, après avoir passé un jour et deux nuits en mer. C'était long, et surtout ç'avait été très pénible. Vers onze heures, le capitaine veut encore tenter de braver l'orage; mais à peine a-t-il quitté les eaux tranquilles du golfe, que la fureur du vent et des flots l'oblige d'y rentrer. Mgr Plantier profite de cette halte pour réparer ses forces et prendre un peu de nourriture. Chose plus précieuse que tout le reste ! Il lui est possible de dire son bréviaire, que les secousses effroyables du bâtiment l'avaient condamné à interrompre, et son cœur s'émeut en récitant l'office de l'Immaculée-Conception, pendant que les cloches

(1) Mémoire, *passim*.

de la ville célèbrent l'octave de cette fête par de joyeuses sonneries. Le charme qu'il éprouve à chanter avec elles le triomphe de Marie sur le dragon infernal le porte à repousser la proposition qu'on lui fait d'aller visiter la maison occupée par Napoléon, durant son exil. Il se borne à la considérer de loin, au fond d'une petite anse et sur une haute falaise, et il écrit : « C'était la demeure du grand et coupable exilé. Placé ainsi entre Rome, qu'il avait déshéritée du Pape, et Savone, où il l'avait retenu captif, il pouvait entendre aisément les voix qui, parties de ces deux points de l'Italie, lui reprochaient ses attentats contre le Vicaire de Jésus-Christ. Il lui fallait cette première expiation, c'est-à-dire être proscrit et captif lui-même près de ces lieux où il avait fait souffrir et jeter dans les fers Pie VII, le meilleur des papes et le plus doux des hommes (1) ».

Après une nuit passée en rade, on se remet en marche, à quatre heures du matin. Le vent souffle toujours avec violence, le bâtiment est rudement secoué, même le long de la côte. Les passagers, en le voyant avancer avec tant de peine, se demandent s'il est bien solide et s'il pourra résister au choc des flots. Ces doutes étaient plus fondés qu'ils ne le pensaient, car, à peine arrivés à Civita-Vecchia, après douze heures d'efforts, ils apprennent que le navire a déjà trois pieds d'eau, et qu'il ne pouvait guère plus rester en mer qu'une heure. « Monseigneur, dit en soupirant le capitaine, je suis heureux de vous rendre à terre sain et sauf, mais j'ai craint longtemps de n'avoir pas ce bonheur. » On venait, en effet, de courir un danger réel, et si Dieu avait visiblement protégé l'équipage, celui-ci attribuait cette grâce à la présence d'un saint évêque. L'aimable hospitalité que Mgr Randi, alors

(1) Mémoire, p. 40.

déléгат à Civita-Vecchia, et aujourd'hui cardinal, s'empressa d'offrir à Mgr Plantier, le soulagea des fatigues qu'il venait d'essuyer. Mais le dédommagement, impatientement attendu et enfin accordé, ce fut Rome.

L'évêque de Nîmes y arrive le 17 décembre au matin. Le lendemain était un dimanche ; il en profite pour se rendre à la chapelle Sixtine, et voir une première fois Pie IX, dont la figure est toujours la même, « c'est-à-dire toujours empreinte d'une bonté qui tempère la grandeur et d'une grandeur qui relève la bonté (1) ». Deux jours après, le 20 décembre, ce n'est plus de loin qu'il contemple les traits du Saint-Père, c'est de près, car il est reçu en audience. Ici laissons-lui la parole :

« Assis à son bureau, Pie IX, tournant vers moi ses bras et sa figure, me dit, du ton le plus affectueux : — Venez, cher évêque de Nîmes. Je vous ai vu dimanche à la chapelle Sixtine. Au premier coup d'œil, il m'a bien semblé que c'était vous. Mais parce que ma vue s'affaiblit un peu par suite des années, je me suis défié de ma première impression. Alors je vous ai regardé une seconde fois, et j'ai bien reconnu que c'était vous. — Après cet aimable accueil, il s'est hâté d'ajouter : — Recevez toutes mes félicitations pour votre dernière lettre pastorale au sujet des *Perfidies de langage*. Il est bon que les pasteurs fassent entendre ainsi la vérité. — Je me permis de faire observer au Saint-Père que je n'avais pas tout dit ; mais que la prudence m'avait commandé de ne pas franchir certaines bornes. — Vous en avez dit assez, reprit le Saint-Père. Moi, continua-t-il, je ne suis pas censé connaître l'acte du 15 septembre. On m'en a fait des communications officieuses ; mais ces communications, je les regarde comme non avenues. Je l'ai déclaré à l'ambassa-

(1) Mémoire, p. 59.

deur français. Aussi n'écrirai-je rien contre cette convention. Je me bornerai à publier une encyclique accordant un Jubilé pour toute l'année 1865. Dans cet acte, je condamne une fois de plus les erreurs principales du temps. J'y ajoute un tableau sommaire de ces mêmes erreurs et de toutes les autres que j'ai réprochées dans mes encycliques et mes allocutions antérieures. Et, parce que dans la situation que ces doctrines perverses nous ont faite, il ne nous reste aucun appui sérieux du côté des gouvernements ou des peuples; parce que notre unique ressource est en Jésus-Christ, si toutefois il daigne étendre son bras, j'ai jugé à propos, pour obtenir de sa miséricorde et de sa puissance une intervention efficace, d'ordonner des prières et des pénitences publiques. Voilà toute ma réponse à la convention. »

Ainsi, contrairement aux calomnies que l'on se plut à répandre alors, Pie IX ne répondait pas à un acte politique par une déclaration de guerre à la société moderne, mais par un appel à la protection et à la miséricorde de Dieu. Il mettait sous les yeux du monde le tableau des erreurs flétries par son enseignement, uniquement pour faire comprendre le besoin qu'avaient les âmes de la grâce et de la prière qui l'obtient. Que si l'on veut donner à ce procédé le nom de représailles, avouons qu'il était bien digne de la Papauté, trahie et menacée, d'exercer une pareille vengeance.

L'évêque de Nîmes reçut avec une vive émotion les confidences de Pie IX. Comprenant encore mieux la gravité des circonstances où se trouvait le Saint-Siège, il bénit Dieu de l'heureuse inspiration qu'il lui avait donnée de venir à Rome à un moment si décisif. Une encyclique sur les erreurs modernes, suivie du catalogue de ces erreurs résumées sous forme de propositions ! Un Jubilé universel ! Quels coups la vérité et la grâce allaient por-

ter au monde, et comment seraient-ils reçus par une société subjuguée plus que jamais par la Révolution ! Que de motifs de crainte parmi tant de sujets d'espérance ! Que de devoirs, sublimes mais difficiles, réservés à l'épiscopat !

Ces pensées agitaient Mgr Plantier pendant qu'il écoutait Pie IX. Mais soudain il sentit comme un écoulement de la force divine remplir son âme. Pie IX, après avoir prononcé le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'avoir présenté comme son unique espoir, tourna vers le crucifix placé sur son bureau un regard plein de feu, et éleva en même temps ses bras vers le ciel. Ce mouvement sublime de confiance et d'amour fit tressaillir Mgr Plantier. Le Pape lui remit ensuite de ses propres mains un exemplaire de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, en lui disant : « Vous recevez ces documents l'un des premiers, car c'est à peine s'ils sont distribués au Sacré-Collège. »

L'évêque de Nîmes s'inclina respectueusement et dit au Saint-Père qu'il était prêt « non seulement à se soumettre à son enseignement, mais encore à le défendre jusqu'au sang, si cela était nécessaire ». Il n'apportait qu'un titre aux pieds de Pie IX, celui de disciple obéissant, et, comme nous l'avons remarqué, telle était l'autorité que la parole du Pape exerçait sur son esprit qu'il en acceptait d'avance toutes les décisions, et ne songeait plus qu'à les publier après les avoir connues. Il exposa ensuite au Saint-Père quelques affaires dont nous aurons à nous occuper plus tard, et, après cinq quarts d'heure d'entretien, il se retira, fortifié par les conseils de Pierre, et honoré de ce baiser paternel que Pie IX accordait avec tant de cœur à ses amis privilégiés.

L'importance que la postérité attachera toujours à la convention du 15 septembre nous oblige à revenir sur

l'impression que cet acte fameux avait produite au Vatican. Mgr Plantier l'avait recueillie une première fois de la bouche de Pie IX ; c'est le cardinal Antonelli qui se chargea de la lui exposer à son tour, avec l'art qu'il mettait à traiter les questions les plus délicates de la politique. Voici cette page de l'histoire contemporaine, écrite par un évêque que l'on n'a jamais accusé de dissimulation :

« De l'audience du Saint-Père, je montai, le même jour, vers le cardinal Antonelli. Ses premières paroles furent empreintes de cette même politesse dont j'avais déjà reçu le gage en d'autres circonstances. Il voulut bien me remercier de mon dernier écrit, et me raconta ses explications avec M. de Sartiges, au sujet de la convention du 15 septembre. — Quand la communication m'en fut faite, dit-il, je répondis à l'ambassadeur de France : c'est bien ; vous étiez maître de faire ce traité, comme de retirer vos troupes. Pour le traité, je n'ai pas à m'en occuper ; vous l'avez négocié et conclu sans nous en prévenir, quoiqu'il s'agît de nous ; je n'ai pas à m'en mêler : c'est une affaire qui vous regarde. Quant au retrait de vos troupes, vous êtes en droit de l'accomplir, et, à quelque moment, de quelque manière que la chose se passe, nous serons très reconnaissants de ce que vous aurez fait pour nous. Seulement, permettez-moi de vous le dire, un traité entre le Piémont et vous n'était pas nécessaire pour nous apprendre cette résolution. Au moment de la dernière guerre, l'Autriche crut devoir abandonner Ancône et les Légations. Je lui dis alors qu'elle faisait une faute, et pour elle et pour nous : pour nous, ce fut une ruine ; pour elle, ce fut un malheur. Mais elle ne tint pas compte de mon opinion ; elle persista à vouloir partir. Que fit-elle ? Elle nous notifia purement et simplement son intention, au lieu de recourir à une convention avec une tierce puissance pour nous

avertir de son départ. Et voilà ce que vous aviez à faire vous-mêmes. Il fallait nous prévenir directement des desseins de l'Empereur, sans faire un traité avec les ennemis du Saint-Siège pour nous informer de la prochaine évacuation de Rome par l'armée d'occupation.

« M. de Sartiges parla du temps laissé au Saint-Père pour se donner une armée. — Une armée ! reprit le cardinal ; nous n'ajouterons pas un homme à ceux que nous avons. Et pourquoi augmenterions-nous notre effectif ? Pour nous défendre contre les ennemis du dedans ? Contre ce péril nous sommes assez protégés par nos troupes actuelles. Contre les invasions du dehors ? Mais pour cela quarante mille hommes même seraient insuffisants. Jamais le gouvernement pontifical n'aura la pensée de créer une armée pour défendre ses frontières. Après tout, Monsieur, l'ambassadeur, quel est l'État qui se sert habituellement de ses armées pour défendre ses frontières ? La France elle-même emploie-t-elle à cet usage les quatre cent mille hommes dont elle dispose ? Et non, sans doute. Ce qui protège les frontières, ce n'est pas ordinairement la force des armées, c'est celle du droit public, et cette défense existe pour nous comme pour tout le monde.

« Il fut question ensuite de la détresse des finances pontificales et de la sage prévoyance avec laquelle la France avait pourvu à les relever par le traité du 15 septembre. — Je ne sache pas, répliqua le cardinal, que le Souverain Pontife ait donné procuration à qui que ce soit pour s'occuper de ses dettes. Avons-nous bien ou mal fait de rester chargés volontairement de toute la dette romaine, après l'invasion de nos provinces par les Piémontais, peu importe. Nous avons accepté la dette, et jusqu'à ce jour, nous avons pu suffire à nos obligations sans charger personne de se substituer à notre place. Si, plus tard,

nous éprouvons des embarras, notre conduite sera fort simple. Le Pape est *un débiteur honnête* ; il dira à ses créanciers : — Les voleurs sont entrés dans ma maison ; ils ont pillé ma caisse, il m'est impossible aujourd'hui de vous payer vos intérêts. Soyez assez bons pour attendre quelque peu ; des jours meilleurs reviendront bientôt, je l'espère, et je vous rembourserai alors tout ce qui vous sera dû. J'aime à croire que les créanciers se prêteront à cet arrangement. — Mais nous forcerons le Piémont à vous donner une somme importante à cette fin, reprit M. de Sartiges, et nous vous la remettrons. — Nous ne l'accepterons pas en titres, repartit Son Eminence ; si vous la jetez dans le Denier de Saint-Pierre, sans nous dire d'où elle vient, nous pourrons la recevoir, mais autrement, jamais ! Il est un fait dont il faut bien vous pénétrer : c'est que le Pape, gardien de la morale privée, est aussi le tuteur de la morale publique et sociale. Il ne peut faire un seul acte dont on puisse se prévaloir pour faire fléchir les règles de cette grande morale des gouvernements et des peuples. Ainsi n'attendez de lui aucune condescendance qui ait l'air d'une consécration quelconque donnée aux spoliations du royaume d'Italie. M. de Sartiges insista encore. Mais le secrétaire d'État continua d'opposer à ses vains raisonnements cette supériorité de bon sens et cette haute et incorruptible droiture qui distinguèrent toujours la politique du Saint-Siège de toutes les politiques terrestres. On est bien fort et bien grand quand on ne fait de la diplomatie qu'avec la raison et la conscience (1). »

C'est ainsi que le Vatican jugeait la convention du 15 septembre. Au dessein que cet acte essayait vainement de dissimuler, Pie IX ne tarda pas à répondre par une

(1) Mémoire, p. 59 et seq.

de ces grandes leçons dont les papes seuls ont le courage. L'état-major de l'armée française d'occupation était au pied du trône pontifical, le 1^{er} janvier 1865. Le Saint-Père profita de cette visite pour rappeler que « la justice seule peut faire la perpétuité des dynasties » : *Justitia et judicium præparatio sedis tuæ* (1). Personne ne se méprit sur l'application qu'il faisait de ce texte, et ceux qui l'avaient entendu s'en allaient en disant : « Voilà comment on est parvenu à intimider le Pape par la convention ! »

Cependant, l'évêque qui avait reçu un accueil si flatteur au Vatican attirait chaque jour davantage l'attention de Rome. Les cardinaux étaient aussi empressés à lui rendre visite qu'à lui faire accueil. Sa modeste cellule à l'hôtel de la Minerve était le rendez-vous des prélats, des savants, des artistes, des personnes de distinction qui se trouvaient alors dans la ville éternelle, et de l'élite de la société romaine. L'admiration et la reconnaissance provoquaient ces hommages, car on aimait à voir, dans l'évêque de Nîmes, l'un des défenseurs les plus vaillants de la Papauté.

L'ambassadeur de France voulut le voir à son tour. A peine Mgr Plantier eut-il déposé une carte à l'ambassade, pour ne pas manquer aux égards dus au représentant de la France, que M. de Sartiges se hâta de lui exprimer le désir de conférer avec lui, et l'invita à dîner pour le surlendemain. L'évêque se rendit aussitôt au palais de l'ambassade. « On m'accueillit fort bien, écrivait-il le soir même de cette entrevue... Je remerciai M. de Sartiges de son invitation si bienveillante, si empressée, si gracieuse ; mais, en même temps, je le priai de me permettre de ne point l'accepter. Et pour lui faire

(1) Psal. LXXXVIII, 15.

comprendre qu'il ne devait pas en être surpris, je lui exposai brièvement ma position à Nîmes vis-à-vis des fonctionnaires. Je lui racontai les incidents qui l'avaient amenée, et il voulut bien entendre que, par respect pour moi-même, je ne pouvais prendre aucune initiative pour en sortir, parce qu'on l'interpréterait dans le sens d'une excuse, d'une rétractation que je ne devais pas souffrir; qu'en dînant à l'ambassade, je semblerais avoir cherché un moyen détourné pour rentrer en grâce, et passer par Rome pour aller me faire absoudre à Paris... (1). »

Devant une réponse si franche, M. de Sartiges n'osa pas insister. Ne pouvant recevoir l'évêque de Nîmes à sa table, il fut du moins heureux de converser longuement avec lui. Il lui parla de la situation générale du Saint-Siège et de son attitude vis-à-vis de la France. Se faisant l'écho des récriminations débitées par les journaux contre l'encyclique, il se plaignit de la résistance des évêques aux vues du pouvoir, préconisa la conduite du clergé lyonnais dans la question liturgique, et fit l'éloge du libéralisme catholique. Sur le premier chef, l'évêque de Nîmes lui répondit : « Il n'y a plus aujourd'hui, Monsieur l'ambassadeur, de *religion d'État*, mais le Césarisme moderne veut établir *une doctrine d'État* ; c'en est fait des *opinions politiques* : il faut au gouvernement des *dogmes politiques*. Et comme ces dogmes politiques s'en vont heurter les dogmes révélés et théologiques, dont nous sommes les gardiens et au besoin les vengeurs, il est impossible aux évêques de garder le silence et de ne pas défendre le dépôt qui leur est confié. Mais s'ils protestent, ce n'est nullement par opposition politique ; c'est tout simplement pour acquitter un devoir impérieux de leur charge ;

(1) Mémoire, p. 60.

la passion n'y est pour rien, ils ne s'inspirent que de leur conscience (1) ».

Rien de plus vrai que ces courageuses observations, et leur formule ne devrait-elle pas demeurer historique? La Révolution érigeait les principes qui servaient de base à ses attaques contre l'Église en maximes, dont elle ne tolérait pas que l'on osât contester la justesse. Les thèses étranges réfutées par Mgr Plantier dans sa lettre sur les *Perfidies de langage* n'étaient pas autre chose que des articles du symbole révolutionnaire. Elles furent imaginées pour justifier l'invasion du temporel dans le spirituel, et la guerre faite aux principes éternels d'ordre et de justice soutenus par le Pape et l'épiscopat.

En signalant cette prétention au dogmatisme du côté de l'État, l'évêque de Nîmes expliquait la publication du *Syllabus*, et en marquait l'opportunité. Cet acte pontifical était une réponse directe, claire, complète, aux principes de la politique moderne. En la publiant, le Vicaire de Jésus-Christ élevait comme un fanal devant la conscience des catholiques pour l'éclairer au milieu des ténèbres du dix-neuvième siècle. Que se passa-t-il alors? On le sait. Quelques-uns voulurent expliquer l'acte pontifical; parce qu'ils le trouvaient trop en contradiction avec les idées du jour, il leur paraissait nécessaire d'y découvrir des ménagements auxquels Pie IX n'avait pas songé. De crainte d'irriter le malade, on ne voulait pas du remède qui pouvait le guérir. Créer des incertitudes et voiler la lumière, quelle triste et misérable condescendance vis-à-vis de l'erreur! Ce fut le refuge que chercha et ne craignit pas d'offrir au public une catégorie nombreuse d'écrivains, dont le *Syllabus* troublait tous

(1) Mémoire, p. 60.

les rêves de concorde entre l'Église et la société issue de la Révolution.

Cependant la pensée de ne pas soumettre l'opinion à une trop grande épreuve, en condamnant tant de principes chers au dix-neuvième siècle, préoccupa la cour romaine plus qu'on ne le suppose communément. On en jugera par le fait suivant. L'exemplaire du *Syllabus* que Pie IX avait remis de ses propres mains à Mgr Plantier contenait deux propositions qui ne figurent pas dans le *Syllabus* officiel. Elles s'y trouvaient sous les numéros 77 et 82, et elles étaient ainsi conçues :

LXXVII. « Il faut regarder les aspirations et les progrès des Institutions modernes que l'on appelle *constitutionnelles* comme partout utiles à la société civile et religieuse. »

LXXXII. « Les agitations et les changements dont l'Italie est le théâtre n'ont aucun caractère religieux, mais un caractère uniquement politique (1). »

Ce que Pie IX condamnait, dans la première de ces propositions, ce n'était pas le régime constitutionnel pris en lui-même, car c'est une forme de gouvernement très légitime; c'était la prétention qu'on avait de l'imposer aux États de l'Église, comme le régime partout utile, sinon nécessaire, à la prospérité civile et religieuse des peuples.

Dans la seconde, le Souverain Pontife voulait éclairer tous ceux qui, ne voyant dans la révolution italienne qu'un changement politique, réclamé par les besoins des

(1) LXXVII. « *Novarum Institutionum, quas constitutionales appellant, petitiones et progressus civili religiosæque societati universim prodesse censendi sunt.* » (Alloc. *Quibus quantisque*, 20 aprilis 1849.)

LXXXII. « *Præsentes Italiæ motus rerumque conversiones nul- lum habent characterem religiosum, sed politicum dumtaxat.* » (Alloc. *Omnibus notum*, 13 julii 1860; *Novos*, 28 septembris 1860; *Jamdudum cernimus*, 18 martii 1861.)

temps, ne remarquaient pas une de ses conséquences les plus désastreuses, qui était de mettre en péril les intérêts du catholicisme.

Mgr Plantier eut l'occasion de publier la première de ces deux propositions dans sa lettre pastorale sur *Pie IX défenseur et vengeur de la vraie civilisation*, et en donna l'exacte explication (1). Il n'avait pas fait attention qu'elles manquaient dans l'exemplaire du *Syllabus* adressé à l'épiscopat. Elles tombèrent sous les yeux d'un éminent théologien, qui s'étonna, se troubla, compara vingt exemplaires du *Syllabus*, et partout constata l'absence des deux propositions. N'y tenant plus, il se hâta d'écrire à l'illustre écrivain pour lui demander des explications. L'évêque de Nîmes ne fut pas moins surpris; mais il crut prudent de ne rien dire, jusqu'au jour où il lui serait permis de solliciter des éclaircissements, sur une question si délicate, de la bouche de Pie IX lui-même. Il le fit en 1867, lors du Centenaire de saint Pierre. La suppression des deux propositions avait eu lieu par égard pour les gouvernements, constitutionnels qui auraient pu en prendre quelque ombrage.

L'impartialité de l'histoire nous faisait un devoir de raconter ce fait. Le temps n'est plus, du reste, où, parmi les catholiques du moins, on discute encore sur le *Syllabus* et l'encyclique *Quanta cura*. Un illustre cardinal ne craignait pas de proposer à l'admiration du Sénat français, dans une séance mémorable, « ce vénérable pontife de soixante-treize ans, qui, ne voyant devant lui sur la terre qu'un avenir plein d'angoisses, trouvait encore dans sa conscience assez d'énergie pour oublier ses propres périls, et pour signaler à l'univers catholique les écueils sur lesquels iraient peut-être se

(1) Voir Œuvres pastorales, t. v p. 231.

briser les sociétés modernes, qu'un torrent d'illusions emporte vers les abîmes (1) ». Maintenant que les excès de la Révolution réalisent, avec une si douloureuse évidence, ces remarquables pressentiments, il n'est plus permis de dire que la publication du *Syllabus* fut intempestive. Et lorsque nous touchons aux extrémités que le courage et la prévoyance de Pie IX dénonçait à la vigilance des peuples modernes, il faut reconnaître qu'il avait raison d'élever la voix, et que notre orgueil est sans excuse de n'avoir pas tenu compte de ses avertissements.

Le lecteur se sera peut-être offusqué de la manière dont l'évêque de Nîmes répondit aux politesses de M. de Sartigès, en refusant d'aller dîner à l'ambassade. N'aura-t-il pas vu dans cette conduite un peu trop de hauteur, et ne lui aura-t-il pas semblé que Mgr Plantier usait de représailles au moment où le pouvoir lui faisait des avances ? Avait-il à craindre de compromettre sa dignité en faisant un acte de bienséance ? Ces doutes s'évanouissent, dès qu'on se rappelle l'attitude que prit le gouvernement impérial, à l'apparition de l'encyclique et du *Syllabus*. Le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, était monté en chaire pour faire la lecture de ces deux graves documents, et les déclarer publiés dans son diocèse. Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, avait eu le même courage. Ils furent déférés l'un et l'autre au conseil d'État, qui ne tarda pas à les condamner *comme coupables d'abus*. En même temps, des circulaires ministérielles autorisaient la notification de la partie de l'encyclique relative au Jubilé, et interdisaient sévèrement la publication du reste. Ces mesures provoquèrent de

(1) Séance du 14 mars 1865. (V. les Œuvres du cardinal de Bonnechose, t. III, p. 271.)

nobles réclamations au sein de l'épiscopat. Mgr Plantier s'empressa de s'y associer par une lettre mémorable, datée de Rome, le 6 janvier 1865.

On y reconnaît cette clarté et cette vigueur que les évêques puisent ordinairement auprès du tombeau de saint Pierre. Le prélat envisage d'abord l'autorité du conseil d'État, que l'on vient d'établir juge de la conduite de deux de ses éminents collègues. Il décline la compétence de ce tribunal. C'est au vicaire de Jésus-Christ seul qu'il appartient d'apprécier les actes des évêques et de les censurer, s'ils sont blâmables. Quelle impartialité pourrait-on attribuer à une assemblée dont les membres suivent des cultes différents et peut-être n'en ont aucun ? Protester contre ce droit de juridiction que s'arroe l'État sur l'exercice des fonctions spirituelles de l'épiscopat, ce n'est pas, déclarait l'évêque de Nîmes, se complaire dans une vaine et incessante opposition au gouvernement, mais demeurer fidèle aux vraies traditions de l'Eglise de France.

La partie la plus saillante et la plus significative de cet écrit était une apologie éloquente du *Syllabus*. Nous ne contesterons pas la vivacité de quelques-unes des critiques que l'on y rencontrait. Mais, en vérité, n'était-il pas injuste que le gouvernement imposât silence aux évêques, alors qu'il permettait à la presse irréligieuse de se déchaîner avec tant de fureur contre l'enseignement pontifical ? C'était là, au jugement de l'évêque de Poitiers, « un procédé aussi contraire aux lois de la logique qu'à celles de l'équité naturelle (1) ».

La lettre de l'évêque de Nîmes fit une grande sensation, parce qu'elle partait de Rome, et qu'elle était signée par

(1) (Euvres pastorales, tome v, p. 391.

un prélat que l'on savait honoré particulièrement de l'estime et des confidences de Pie IX. De tous côtés on lui adressa les plus vives félicitations. Les évêques italiens eux-mêmes, autorisés à garder le silence par les rigueurs que la Révolution déployait contre eux, lui firent parvenir leurs remerciements. L'un des plus âgés, Mgr Lozana, évêque de Biela, lui écrivait que sa vieillesse était consolée par l'énergie et le talent que l'évêque de Nîmes mettait à défendre l'indépendance de l'épiscopat (1). Quelques prélats courtisans firent des plaintes aux Tuileries contre leur collègue de Nîmes, l'accusant de violence, dans des termes qui ne trahissaient pas chez eux une grande douceur. Mgr Plantier ne connut que plus tard ces anathèmes inspirés par une complaisance envers le pouvoir qu'il est bien difficile d'expliquer.

L'approbation du Pape ne se fit pas attendre. Dès le 11 janvier, Pie IX remerciait Mgr Plantier de sa lettre au ministre des cultes. Le 25 du même mois, il lui déclarait qu'il bénissait les évêques qui avaient parlé de l'encyclique, et lui exprimait l'espoir que tous rempliraient ce devoir. Il ajoutait : « Le Pape n'a besoin ni d'excuse ni de tempérament. Il va droit, et il doit le faire (2). » Puis, signalant à l'évêque de Nîmes une correspondance hypocrite contenue dans le journal la *France*, et où l'on osait avancer qu'il se repentait de l'encyclique. « On ne réfutera pas, dit-il avec un accent de pitié, ce mensonge, d'autant plus révoltant qu'il se voile sous des éloges. On se bornera à répliquer dans l'*Osservatore Romano* que c'est là une pure

(1) Lettre du 31 mars 1865.

(2) On sait que Pie IX eut la consolation de voir que les évêques déployèrent un grand zèle à défendre l'encyclique : « Il en fut si touché qu'il ne cessait de dire : Il faut remonter aux premiers siècles du christianisme pour trouver un épiscopat aussi courageux. » *Villefranche*, p. 242.

fiction ; que, bien loin d'avoir à regretter l'encyclique, le Pape acquérait de jour en jour une conviction plus profonde que la publication de ce document était aussi utile que nécessaire ; qu'enfin, si la chose était à faire, il ne balancerait pas un instant à la faire encore. » Tel fut, en effet, le sens dans lequel *l'Osservatore* parla le lendemain.

En rapportant ces paroles, dans le mémoire que nous avons cité, Mgr Plantier ajoute : « C'est bien ainsi que je comprenais la chose. Je suivrai rigoureusement cette règle dans l'interprétation que je ferai de l'encyclique, à mon retour dans mon diocèse. Se faire l'avocat du Pape, ce serait permettre de supposer qu'il lui a échappé dans un acte doctrinal des immodérations de langage ; je ne veux pas me rendre coupable de cette faiblesse, sous le faux prétexte de remplir vis-à-vis de lui un devoir de piété filiale, et de pratiquer l'indulgence et la charité à l'égard de ceux qui suspendent leur esprit, et gardent une défiance indiscrete et orgueilleuse vis à vis de l'enseignement pontifical (1) ».

Mais que se passait-il à Nîmes, pendant l'absence de l'évêque ? On s'était associé sans réserve non seulement aux hommages qu'il avait rendus à Pie IX, mais encore aux protestations qu'il avait adressées au gouvernement contre la défense de publier l'encyclique. Cette conformité de sentiments préparait un accueil enthousiaste au prélat, et l'on se promettait bien de donner à la joie publique un éclat plus significatif encore qu'au mois de novembre 1861. Le pouvoir le sut et prit d'abord ses mesures pour empêcher le mouvement populaire ; voyant ensuite qu'il ne pourrait ni le prévenir ni le maîtriser, il

(1) Voir, sur ce sujet, les Œuvres de S. E. Mgr le cardinal Pie, évêque de Poitiers, t. v, p. 390 et 433.

ne craignit pas d'organiser dans l'ombre une résistance à main armée, comme si on était à la veille d'une guerre civile. Jamais ordres plus sévères ne furent donnés pour faire l'assaut d'une ville ennemie. Mgr Plantier en fut informé, et, malgré des sollicitations |contraires, qui se renouvelèrent avec une certaine importunité jusqu'à la dernière heure, il prit le parti de rentrer secrètement pendant la nuit. Il lui en avait coûté de refuser une juste satisfaction à la piété des Nîmois ; mais il fallait ainsi déjouer les artifices à l'aide desquels on espérait le convaincre lui-même de fureur et d'orgueil ; et il importait de ne pas exposer le peuple aux hasards d'une mêlée redoutable. Convenait-il toutefois de paraître indifférent à la violence que la police s'apprêtait à déployer contre les catholiques accourus pour acclamer leur évêque à son retour ? Elle était trop inutile, et trop injuste en même temps, pour n'être pas dénoncée, sinon à la rigueur du gouvernement, au moins à son équité. C'est ce que fit Mgr Plantier par une lettre privée adressée au ministre des cultes, le 23 février 1865. Il s'y plaignait avec raison de ce que la préfecture avait interdit toute manifestation populaire sous prétexte que *son moindre danger eût été de semer l'agitation dans la cité*. « Le désordre, s'il eût éclaté, disait le sage prélat, aurait dû être attribué aux précautions menaçantes que l'on avait prises pour étouffer un élan de piété filiale bien légitime, et non pas à l'emportement des Nîmois, à qui l'on faisait gratuitement l'injure de les appeler *des masses peu éclairées*.

Il ajoutait une remarque tout aussi fondée, au sujet de l'interdiction que maintenait contre lui la susceptibilité du pouvoir. « Voilà bientôt quatre ans que le gouvernement impérial m'a frappé sans m'entendre. Depuis cette époque, les fonctionnaires subissent l'inexo-

nable défense de venir me voir... On a fait officiellement tout ce qu'on a pu pour détacher de leur évêque le clergé et les fidèles de mon diocèse. L'histoire des efforts tentés pour amener cette rupture serait interminable et pleine d'intérêt. On y a si peu réussi qu'il y a trois jours on a cru devoir recourir à une sorte de mesure martiale, pour empêcher l'explosion de l'amour filial qui devait m'accueillir à mon retour de Rome. Il y a là de quoi faire réfléchir le gouvernement sur l'arrêt qui me proscrit au sein de mon diocèse. Il y a là aussi une consolation propre à me rendre ma disgrâce légère, quand surtout ma conscience m'atteste qu'elle est imméritée (1). »

Qu'on ne suppose pas que Mgr Plantier faisait cette déclaration pour étaler un courage hardi et superbe. Il ne voulait que signaler la fidélité de son peuple, et c'est le devoir que nous impose à nous-même la justice de l'histoire. L'attachement des Nîmois à leur évêque était si étroit, ses doctrines et ses actes rencontraient parmi eux une adhésion si unanime, que, les élections municipales ayant eu lieu dans le cours de cette année, le souvenir des instructions données aux agents du gouvernement pour le priver des honneurs qu'on voulait lui décerner à son retour de Rome, suffit pour assurer un échec éclatant à tous les candidats de la préfecture. Ce vote, mémorable dans les annales de la cité, était tout ensemble la condamnation que le peuple portait contre l'ostracisme auquel son évêque était soumis et la réponse des *masses peu éclairées* à la politique que l'Empire suivait à l'égard du Saint-Siège.

Cette politique, si vigoureusement réprouvée à Nîmes par le suffrage populaire, était contraire aux espé-

(1) Cette lettre est restée manuscrite; elle fut toutefois mentionnée dans une circulaire en date du 8 mars 1865.

rances et aux manifestations de l'humanité tout entière. « Jamais à aucune époque, écrivait le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, on n'a vu toutes les races tendre leurs mains vers le Vicaire de Jésus-Christ avec autant d'unanimité, d'empressement et de sympathie. C'est un instinct de la nature, lorsque la tête est frappée, que tous les bras se lèvent pour la défendre... Le sentiment de l'Église est devenu si universel, si puissant, si vivace, qu'il a entraîné avec lui la philosophie, l'hérésie, ce qui reste au monde de libéralisme sincère, de démocratie honnête et d'humanité clairvoyante (1). »

Mais telle était l'opiniâtreté du pouvoir, qu'après avoir pris des mesures tyranniques contre la liberté des évêques, il tint à faire éclater au Sénat ses défiances contre la doctrine pontificale elle-même. La Papauté devint le point de mire de toutes les attaques au sein de cette assemblée. Sur elle porta tout l'effort du débat. Son gouvernement spirituel fut moins ménagé que son gouvernement temporel. On avait reproché à celui-ci son immobilité, on accusa celui-là d'empiètement.

Le bruit que faisait la presse autour de l'encyclique et du *Syllabus* n'était-il pas provoqué par le gouvernement pour excuser et justifier la convention du 15 septembre ? N'était-ce pas une manœuvre destinée à faciliter, en la masquant, l'évacuation de Rome ? La diplomatie, qui avait résolu l'abandon de ce poste d'honneur, n'avait elle pas intérêt à détacher les cœurs de la Papauté, en les effrayant par la menace des foudres du Vatican ? Laissons à l'histoire le soin de juger s'il n'y avait pas ici la main des maîtres auxquels obéissait alors la France.

Nous n'avons à rappeler la discussion mémorable du Sénat français, en mars 1865, que pour marquer l'anxieuse

(1) *Le Pouvoir temporel des papes*, p. 684.

attention avec laquelle Mgr Plantier en suivit toutes les vicissitudes. La conscience d'un vaillant soldat (1) et la haute raison de deux illustres cardinaux (2) avaient pris la défense de l'Église et du Saint-Siège. L'évêque de Nîmes voulut s'associer à ces nobles efforts, en réfutant deux orateurs que le public regardait à juste titre comme les interprètes de la pensée impériale. L'un d'eux était M. Bonjean, contre lequel il avait déjà vengé la mémoire de saint Bernard (3). Cette fois, il s'agissait de défendre contre lui la pensée du Saint-Siège, relativement aux *articles organiques*. L'honorable sénateur avait affirmé non seulement que Pie VII n'avait pas protesté contre leur publication, mais qu'il « les avait acceptés, par la clause insérée dans l'article premier du Concordat, qui réservait au gouvernement français le droit de faire tous les règlements de police nécessaires à la tranquillité publique ».

Sur le premier point, Mgr Plantier oppose à M. Bonjean l'autorité de Cacault, ambassadeur français alors accrédité auprès du Saint-Père; celle du célèbre cardinal Consalvi, le négociateur envoyé par le Saint-Siège à Paris, pour traiter la grande affaire du Concordat, et enfin, celle de Pie VII lui-même, se plaignant, dans une allocution mémorable (4), de l'addition des articles organiques au Concordat. Il prouve ensuite que la fameuse clause réservant au gouvernement français la faculté de faire des règlements de police ne lui donnait pas le droit d'établir tout un système de législation contraire à la liberté et à la dignité de l'Église en France, et qu'en fait, Rome n'a jamais entendu ainsi le premier article du

(1) M. le général Gêmeau.

(2) Les cardinaux Mathieu et de Bonnechose.

(3) Voir tome 1, p. 547.

(4) Le 24 mai 1802.

Concordat. Cette démonstration entre dans des détails que nous pouvons à peine signaler en passant, mais qui présenteront un grand intérêt à ceux qui voudront approfondir la valeur légale des lois organiques. Pour les besoins de sa thèse, M. Bonjean n'avait pas hésité à voir une approbation de ces lois dans la condescendance qui avait porté le Pape à venir sacrer l'Empereur Napoléon. L'évêque de Nîmes raille cette étrange logique, qui veut tirer une conséquence doctrinale d'une simple cérémonie religieuse, et pour réduire à néant une pareille conclusion, il la met en contradiction avec le témoignage de Talleyrand lui-même.

Le gallicanisme politique avait trouvé un autre organe au Sénat, c'était M. Rouland. Le discours de cet orateur fut comme un violent réquisitoire contre les ordres religieux, auxquels il reprochait, après l'*Opinion nationale*, un prosélytisme exagéré et dangereux pour la véritable piété; contre les évêques, qu'il accusait de faiblesse, sinon d'ineptie; contre les Congrégations romaines, à l'égard desquelles il ressuscitait tous les vieux préjugés gallicans; contre le Saint-Siège et Pie IX lui-même, coupable, d'après lui, par la publication de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, « d'absorber l'Église universelle, et de barrer le chemin à la civilisation moderne (1) ». L'attaque était d'autant plus vive et plus regrettable, que l'ancien ministre des cultes ne craignait pas d'abuser, pour la soutenir, des confidences qu'il avait recueillies dans l'exercice de ses délicates fonctions.

Dès qu'elle fut connue de l'évêque de Nîmes, il publia une énergique protestation. Elle parut d'abord dans le journal le *Monde*, mais elle fut ensuite communiquée au clergé diocésain, à la suite de la réponse adressée à M. le

(1) V. le *Moniteur* du 12 mars 1865.

sénateur Bonjean. Œuvre de polémique composée pour un journal, elle trahit une indignation qui a besoin d'éclater pour se soulager elle-même. Le vénérable auteur écrit comme il eût parlé dans le sein du Sénat, s'il avait entendu M. Rouland. Il lui donne constamment le titre pompeux de *Gouverneur de la Banque de France*, pour lui rappeler qu'il ne convient pas de se croire théologien et de vouloir donner des leçons à l'Église, quand on est tout simplement à la tête d'une administration financière.

La circonstance était mémorable, et jamais débat parlementaire n'avait retenti plus profondément dans le cœur de la France. C'est ce qui explique comment notre prélat dérogea un instant à la règle qu'il s'était imposée de ne jamais porter la polémique religieuse sur le terrain de la presse. Pour éclairer son peuple et le prémunir contre les attaques de l'erreur, on se rappelle qu'il employait toujours la forme grave et traditionnelle de l'instruction pastorale. Si elle s'accordait mieux avec le caractère de son esprit, elle avait encore à ses yeux le mérite de donner plus d'autorité à l'enseignement épiscopal. Mais il applaudissait avec un véritable enthousiasme à la vaillance que d'autres champions de l'Église déployaient, en la défendant par des brochures immortelles. Il était fier aussi des luttes oratoires que l'épiscopat avait soutenues au Sénat, et qui ne firent pas moins d'honneur à l'éloquence française qu'à la pourpre romaine.

CHAPITRE XXIII



INSIGNES FAVEURS DE ROME. — LES SAINTS. LES GRANDS HOMMES.

Les anciens évêchés d'Uzès et d'Alais. — Décoration obtenue de Rome pour le chapitre. — Remerciements et don des chanoines. — *Propre des saints* composé par Mgr Plantier. — Culte des martyrs : sainte Artimidora ; le B. Pierre de Castelnau ; saint Baudile, apôtre de Nîmes. — Saint Gilles : translation d'une relique de ce saint ; invention de son sépulcre. — Sanctuaires de Marie. — Etablissement de l'Adoration perpétuelle. — Honneurs rendus à Jean Reboul, Hippolyte Flandrin, Lamoricière. — Un martyr nîmois. — Découverte du tombeau de Fléchier. — Projet d'un monument en l'honneur de saint Louis sur les bords de la Méditerranée.

Mgr Plantier rapporta de Rome les faveurs les plus précieuses. Aux pieds de Pie IX, il s'oubliait lui-même pour ne songer qu'aux intérêts de son peuple. Cependant il se crut obligé de présenter au Souverain Pontife une requête où l'honneur de son siège était en cause. Mais avec quelle modestie il signale cette démarche dans le mémoire dont nous avons parlé ! « J'ai soumis au Saint-Père une demande à laquelle me poussait depuis longtemps le vœu de mon diocèse. Elle avait pour objet la permission d'ajouter au titre d'évêque de Nîmes celui d'Uzès et d'Alais. Toutefois j'ai peu insisté. Les temps sont difficiles ; il faudrait, pour pouvoir user librement de ce droit, faire passer le bref qui me le donnerait par le con-

seil d'Etat. Convient-il de le faire, le lendemain du jour où l'épiscopat vient de protester contre la juridiction religieuse de cette assemblée à propos de l'encyclique ? Ces considérations ont frappé le Saint-Père, et il est probable que ma supplique n'obtiendra pas son effet, quoique le Pape m'ait paru prêt, s'il le fallait, à aller en avant (1). » Cette prière, exprimée si humblement, resta sans réponse ; Mgr Plantier n'en parla plus à Rome. Mais Dieu a permis que son illustre successeur recueillît cette portion si glorieuse de l'héritage de nos évêques et l'ennoblit chaque jour par l'éclat de son éloquence.

Mgr Plantier mit plus d'insistance à réclamer de la bonté du Saint-Père une décoration pour le chapitre de sa cathédrale. C'était une croix octogonale, formant quatre bras pleins, séparés par quatre fleurons. Le médaillon du centre est en émail bleu, portant, d'un côté, l'image de Marie-Immaculée, en argent, avec la légende : *Monstra te esse matrem* ; de l'autre, l'effigie en or de Pie IX. Il avait surveillé lui-même le dessin de cette croix ; la légende était empruntée aux armes de son saint prédécesseur, Mgr Cart, et, par cette attention délicate, Mgr Plantier rappelait à ses chanoines qu'ils devaient fermer leur cœur à l'oubli, cette forme si vulgaire, hélas ! de l'ingratitude. Quant à l'image de Pie IX, il la plaçait sous leurs regards pour entretenir leur dévouement à la cause sacrée si héroïquement défendue par ce grand Pontife. Croix bénie, tu perpétueras aussi le souvenir de l'évêque qui t'a donnée à l'élite de ses prêtres, et puissent-ils, en te baisant, recevoir comme une émanation de sa douceur et de sa force !

L'évêque choisit le saint jour de Pâques pour offrir à ses chanoines cette croix pectorale. Les ayant réunis dans

(1) Mémoire, 4, 96.

la chapelle de son palais, il leur fit un éloquent discours sur le nouveau gage d'affection que le Pape accordait à l'Église de Nîmes. Le chapitre fut très touché de la distinction qu'il devait à la bonté de son évêque autant qu'à la munificence de Pie IX. Heureux de lui témoigner sa reconnaissance, il décida en assemblée capitulaire, tenue le 27 juin 1865, qu'il offrirait au bien-aimé prélat, à l'occasion de la Saint-Henri, sa fête, une croix entièrement semblable à celle qu'il venait d'obtenir pour ses chanoines. Au jour marqué, le vénérable corps se rendit à l'évêché, et le Doyen, M. l'abbé de Tesson, prononça l'allocution suivante :

« MONSEIGNEUR,

« Le chapitre de votre cathédrale se sent heureux de devoir à la haute influence de Votre Grandeur, la décoration dont a daigné le gratifier le saint et glorieux Pie IX. Rien n'était plus propre que cette gracieuseté à exalter ces sentiments de dévouement et de piété filiale dont le chapitre de Nîmes a toujours été animé, tant à l'égard de son évêque, qu'à l'égard du Pontife Souverain. Le chapitre de Nîmes sera doublement heureux, Monseigneur, si, en ce jour solennel de votre fête, vous daignez agréer l'offrande qu'il vous fait d'une croix capitulaire, comme gage de sa reconnaissance, de son respect et de son affection. Enfin, Monseigneur, le chapitre de Nîmes serait trois fois heureux et trois fois honoré, s'il pouvait voir cette croix chérie briller sur votre poitrine, sur cette poitrine d'évêque qui recèle tant de sollicitude pour son troupeau, et qui bat si fort pour la gloire de l'Église et les intérêts du Saint-Père, que les sublimes paroles qui s'en échappent sont redites par tous les échos de la catholicité. Agréez, Monseigneur, ce faible hom-

mage de votre chapitre, et que Dieu daigne exaucer les vœux que nous lui adressons, sous les auspices de saint Henri, pour le succès de votre zèle apostolique et pour la prospérité et la prolongation de vos jours. »

Mgr Plantier vit dans ce présent des chanoines une correspondance parfaite à ses sentiments à l'égard du Saint-Père, et il se plut à dire qu'à ses yeux leur dévouement pour l'Église ornait cette croix plus que n'auraient pu le faire les pierres les plus précieuses. La croix est en or ; elle reproduit exactement celle que nous avons décrite, sauf qu'elle porte cette inscription : *Ex dono capituli*, et que les armes de l'évêque sont gravées sur l'une des branches. Elle reste dans le trésor de l'évêché comme un monument impérissable des liens qui unissaient ce grand prélat à son Église.

Il sollicita, peu de temps après, une faveur pour les curés inamovibles de son diocèse, et, par un bref daté du 11 décembre 1868, Pie IX daigna leur concéder à perpétuité le droit de porter sur le rochet une mozette en soie noire doublée de même. C'était une juste récompense pour les membres de la famille sacerdotale qui avaient blanchi sous le poids des années, ou tenaient le premier rang dans les combats du Seigneur.

Mais le peuple tout entier allait recueillir de ce voyage à Rome un bienfait d'autant plus signalé qu'il serait plus durable. L'Église catholique a un chef invisible, qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ, et des protecteurs, également invisibles, qui sont les saints. Qui nous dira ce que la société chrétienne doit à l'amour du divin Sauveur et au patronage des bienheureux ? Les âmes mêlées aux luttes de la vie présente trouvent aide et secours auprès de leurs sœurs qui jouissent dans le ciel de la gloire éternelle. Les premières sont faibles, les secondes puissantes ;

les unes ont droit de demander, les autres d'obtenir et de donner. Depuis son élévation à l'épiscopat, Mgr Plantier se plaisait à compter sur l'intercession des saints qui s'étaient envolés au ciel des divers points de son diocèse ; cette armée victorieuse était constamment devant ses regards, comme une image pleine de grandeur et de lumière. Elle ranimait sa foi, excitait son zèle et lui communiquait un invincible courage. Il voulut faire partager à son peuple les fruits qu'il retirait lui-même de ce commerce journalier et intime avec les saints patrons de son Église. Pour les faire aimer, il fallait les faire connaître ; pour mettre à profit leur crédit auprès de Dieu, il fallait les honorer.

Telle fut la pensée qui le poussa à réviser et à augmenter considérablement notre *Propre des Saints*. Parmi ses prédécesseurs sur le siège de Nîmes, Fléchier et Mgr de Becdelièvre s'étaient occupés de cette question. Mgr Bauyn avait suivi leur exemple à Uzès ; mais l'esprit qui faisait traiter avec tant de rigueur les légendes des saints au xvii^e et surtout au xviii^e siècle, avait porté ces vénérables évêques à laisser dans l'ombre quelques noms très dignes de figurer dans les dyptiques sacrés de notre Église. Quand la liturgie romaine fut rétablie à Nîmes en 1854, on s'était trop hâté de composer un *Propre des Saints* pour avoir le loisir de réparer ces oublis regrettables. L'heure était venue de replacer sur les autels tous les grands serviteurs de Dieu auxquels le moyen âge avait rendu un culte.

En dehors de la famille diocésaine, hélas ! trop pauvre en saints canonisés, Mgr Plantier se montra jaloux d'assurer à son peuple l'assistance des saints invoqués dans les provinces voisines. Tous ceux qui étaient devenus les titulaires de quelque église, ou qui avaient eu des rapports avec notre pays, entrèrent dans le nouveau

Propre. Rome, qui avait tant désiré le retour des Églises de France à l'unité liturgique, autorisait volontiers chaque diocèse à honorer les saints dont il gardait le berceau ou le sépulcre. Elle ne refusa rien à l'évêque de Nîmes, et notre calendrier liturgique fut l'un de ceux qui, en 1865, s'enrichirent le plus de ces largesses. Plus tard, d'autres noms glorieux y furent inscrits, et Mgr Plantier, en demandant pour eux la vénération des foules, eut soin de dire à quel titre ils en étaient dignes. C'était saint Vincent de Lérins, « auteur de cet immortel *Commonitoire* où est tracée la grande et vraie règle de la foi, au moyen de laquelle on peut écraser les hérétiques de tous les temps; ouvrage béni, qui doit être surtout honoré dans le diocèse de Nîmes, parce qu'il peut nous rendre, dans la controverse, les plus inappréciables services (1). » C'était saint Sidoine Apollinaire, « un des évêques les plus renommés, et l'un des écrivains les plus lettrés de son époque, qui eut des contacts si multipliés avec la noble terre de notre Occitanie, et des éloges si pleins de cœur pour des régions appartenant à l'Église de Nîmes (2) ». C'était saint Urbain V; ayant exercé les fonctions de vicaire général d'Uzès, il était « enfant au moins adoptif de notre diocèse, avant de devenir le Pasteur universel (3) ».

Toutefois, non moins attentif aux besoins du présent que fier des gloires du passé, Mgr Plantier proposa à l'imitation de ses ouailles l'exemple des saints qui n'ont pas craint de verser leur sang pour Jésus-Christ. Évêque d'une époque où les caractères s'abaissent, il devait surtout exalter dans les saints l'abné-

(1) Circulaire du 4 novembre 1873.

(2) Sidonii Carm. xxiv. Patrol. lat. de Migne, t. 58, p. 483.

(3) Même circulaire.

gation, la force de la volonté, l'héroïsme de l'âme.

C'était un des attraits particuliers de sa piété, pendant le séjour qu'il venait de faire à Rome, de descendre dans les catacombes, et de retremper son courage dans l'atmosphère que l'on respire auprès des tombes des martyrs. Il baisait leur cendre avec amour, pour en recevoir comme un surcroît de vie. Ce cœur si fort, si bien armé pour la lutte, cherchait partout des leçons de vaillance, et ne pensait pas à en donner d'autres autour de lui. Sa dévotion pour les martyrs l'avait fait courir aux extrémités de son diocèse pour présider, le 17 avril 1858, la translation des reliques de sainte Placidie, vierge et martyre, dans l'église de Saint-Paulet de Caisson. Elle le pressa de solliciter un corps saint pour l'une de nos paroisses qui lui étaient les plus chères. Toutefois il ne voulut donner à Aimargues les reliques de sainte Artimidora que lorsque cette ville se fut engagée à bâtir un temple, aussi riche que possible, pour couvrir tout ensemble d'ombre et de gloire un trésor si précieux. La condition ne pouvait paraître onéreuse à un peuple si chrétien ; il l'accepta avec empressement, et, le lundi 12 juin 1865, on vit Mgr Plantier poser la première pierre du nouvel édifice, et présider la translation des reliques de cette noble vierge, dont le tombeau est devenu, depuis cette époque, un lieu de pèlerinage. Il faut lire, dans les chroniques du temps, le récit de ces fêtes, pour voir quel esprit de foi et de courage le pasteur savait communiquer à ses ouailles, et pour se consoler ainsi des défaillances de l'heure présente. Un maire osait dire alors : « Les blasphèmes de notre temps ne serviront qu'à porter la lumière où règne pour certains l'obscurité, la conviction, où se cache l'indifférence et le doute (1) ».

(1) *Semaine religieuse de Nîmes*, t. 1, p. 186-196.

Ce fut encore pour inspirer à son peuple la dévotion aux martyrs, que Mgr Plantier établit le culte du B. Pierre de Castelnau, moine cistercien, du couvent de Font-Froide, légat du Saint-Siège, athlète intrépide de la foi contre les Manichéens du moyen âge, tué sur les terres et à l'instigation du comte Raymond VI de Toulouse, à Saint-Gilles, en haine de la mission qu'il avait héroïquement accomplie. Le prélat avait un autre motif encore en introduisant ce nom dans le calendrier de notre liturgie. Il voulait réveiller dans l'âme des fidèles une sainte horreur pour les doctrines que les Albigeois avaient essayé de faire prévaloir dans le midi de la France, et dont l'esprit, sinon les formules, se retrouve dans les ouvrages de nos libres-penseurs, comme la plupart de leurs pratiques sont remises en honneur dans nos loges maçonniques. Nous avons dit, en outre, qu'il avait saisi cette occasion pour exposer la conduite de l'Église vis-à-vis des hérétiques au moyen âge, et montrer qu'elle fut irréprochable autant qu'elle fut courageuse (1).

La gloire dont il paraît le tombeau de ce martyr ne pouvait lui faire oublier celle qu'il devait à un autre héros du diocèse, apôtre de Nîmes et patron de l'une de ses plus importantes paroisses. Nous parlons de saint Baudile, diacre d'Orléans, martyrisé en l'année 292, sur l'une des collines qui dominant la cité des Antonins. Mgr Plantier ne cessa, pendant tout son épiscopat, de rêver la construction d'une belle chapelle en l'honneur de ce saint, au-dessus des Trois-Fontaines (2). Il en fit dresser

(1) V. l'Instruction pastorale sur l'hérésie des Albigeois, à l'occasion de l'établissement du culte public du B. Pierre de Castelnau, 18 mars 1867, p. 1-74.

(2) C'est ainsi que s'appelle le lieu du martyr. V. le livre de M. l'abbé Azais : *Saint Baudile et son culte*, Nîmes 1872.

les plans, et il en aurait supporté les frais, si les circonstances qui lui attirèrent la disgrâce de l'Empire ne lui avaient pas suscité des résistances insurmontables. Il n'eut que la joie de bénir l'humble crypte visitée par la piété des Nîmois. Son dessein était de construire à côté d'elle une maison de missionnaires diocésains, qu'il aurait appelés les missionnaires de Saint-Baudile, comme les missionnaires de Lyon, auxquels il avait appartenu, portent le titre de missionnaires de Saint-Irénée. Le temps ne le lui permit pas, mais il posa la première pierre de la magnifique église que la ville de Nîmes a élevée en l'honneur de son grand martyr, et il profita de cette circonstance pour tracer du peuple nîmois un portrait que l'histoire doit enregistrer, tant il est véridique, tant il est éloquent (1). Il ne vit pas le couronnement de son œuvre, mais son illustre successeur, en rappelant sa mémoire, le jour de la consécration solennelle de ce temple, le 28 octobre 1877, eut soin de dire qu'après avoir été à la peine, il était à l'honneur, encore plus que tous les autres, *puisque'il y était plus haut que la terre et le temps, et qu'il y était pour toujours*. Puisse-t-il, du haut du ciel, marquer un jour le lieu, encore ignoré, où repose le corps de saint Baudile ! Il donnerait ainsi à ce temple le seul rayon qui manque encore à sa gloire : le tombeau du saint auquel il est dédié.

Mgr Plantier poursuivit à Rome la cause de deux autres saints, originaires de son diocèse : le B. Bertrand de Garrigues, l'un des compagnons de saint Dominique, et sainte Cazarie, honorée d'un culte populaire à Villeneuve-Avignon. S'il n'eut pas la joie d'être autorisé à leur rendre les honneurs de l'Eglise, il fut dédommagé de cette déception par l'éclat qu'un événement extraordinaire vint

(1) V. le procès-verbal de cette cérémonie aux Archives de la ville, 28 mars 1867,

donner au culte de saint Gilles. Ce grand moine, Grec d'origine, mort le 1^{er} septembre 721, a donné son nom à un monastère célèbre au moyen âge, et à une église dont le portail est le chef-d'œuvre de l'architecture romane dans le midi de la France. Les guerres de religion ont exilé ses cendres à Toulouse. Sur les instances de Mgr Plantier, Mgr Desprez, archevêque de cette ville, et l'un des amis les plus dévoués de notre illustre prélat, voulut bien extraire une relique assez notable de la châsse du saint, qui fait partie du trésor de Saint-Sernin. La translation de cette précieuse relique donna lieu, le 27 juillet 1862, à une fête où la population de Saint-Gilles se plut à reproduire des scènes du moyen âge relatives à la vie de son illustre patron, et fit éclater un enthousiasme digne des plus beaux siècles de foi.

Mgr Plantier avait présidé cette solennité, et, malgré la chaleur excessive qui régnait dans l'église, il avait tenu à faire le panégyrique du saint. Son texte fut celui qu'il aurait voulu prendre pour devise, quand il monta sur le siège de Nîmes : « La mort est une grande puissance » : *mors in nobis operatur* (1). Le souffle s'arrêta sur ses lèvres, et on l'emporta sans connaissance à la sacristie. Un si noble effort ne devait pas rester longtemps sans récompense. Trois ans après, le tombeau de saint Gilles, enseveli depuis des siècles sous un amas de décombres, dans la crypte de l'église, fut découvert par la vénérable curé de cette paroisse, M. l'abbé Achille Goubier, dont le nom est à jamais inséparable de celui de ce grand saint. On eût dit alors que Dieu ordonnait à saint Gilles de sortir de sa tombe, au moment où l'évêque de Nîmes inscrivait sur les dyptiques sacrés de son église

(1) V. *Saint-Gilles et son pèlerinage*, par M. l'abbé d'Everlange, chan. hon. de Nîmes et de Digne, curé-doyen de Saint-Gilles, 5^e édition, p. 103-104.

tous les bienheureux qui en étaient les héros à des titres divers, comme pour consacrer une si belle entreprise et montrer que Dieu s'associe avec amour à la glorification de la sainteté sur la terre.

L'invention de ce glorieux sépulcre remplit d'allégresse le cœur de Mgr Plantier. Aussitôt il nomme une commission, composée de prêtres, de médecins et de notables de Saint-Gilles, pour procéder à la reconnaissance des ossements trouvés dans le tombeau. A sa prière, l'archevêque de Toulouse fait examiner les reliques du saint placées sous sa garde, et l'on arrive à constater que celles que l'on vient de découvrir à Saint-Gilles manquent précisément à la châsse vénérée à Saint-Sernin. Dieu a donc veillé sur ce trésor, et, en le présentant aujourd'hui aux regards des hommes, il accomplit quelque grand dessein de son éternelle sagesse. C'est ainsi que le juge Mgr Plantier. A ses yeux, cette découverte est l'un des plus grands événements de son épiscopat. Il s'empresse de publier une lettre pastorale pour le raconter à son peuple, et lui annoncer le jour où se fera l'inauguration solennelle du tombeau et l'élévation des reliques. Notre devoir est de donner ici un extrait de cet écrit, afin de montrer comment les grands pontifes savent interpréter les faits extraordinaires dont ils sont témoins, et y démêler les vues secrètes de la Providence.

« C'est avec une joie centuplée par l'espérance que nous assisterons à cette fête. Quand il eut exhumé les reliques des deux saints martyrs Gervais et Protais, le grand archevêque de Milan s'écria : « Je vous rends grâces, Seigneur Jésus, de ce que vous avez daigné réveiller l'esprit et le souffle de ces martyrs en ce temps où l'Église a besoin de puissants auxiliaires. Que tous le sachent : je cherche des protecteurs capables de nous défendre et s'abstenant d'attaquer. Voici précisément que je viens de

t'en donner, mon peuple, qui seront utiles à tous, sans jamais nuire à personne. Ce sont là les appuis que j'ambitionne ; ce sont les soldats que j'aime, non point soldats du siècle, mais soldats de Jésus-Christ. Je ne crains pas que l'envie me dispute leur tutelle, d'autant plus sûre qu'elle est plus haute ; ou si quelqu'un me l'envie, je lui souhaite d'en partager le bienfait (1). »

« En restituant à la lumière le tombeau de saint Gilles, nous tressaillons du même bonheur que saint Ambroise. A nous aussi, notre Eglise demande aujourd'hui des secours plus puissants que jamais. Placée entre les sectes réformées qui la divisent et le scepticisme qui travaille à l'envahir, elle ne saurait trouver en nous seul une barrière assez ferme pour la soustraire à tant de périls. Contre des dangers plus redoutables, il faut des remparts plus assurés. Dieu les élève de sa main par la glorification inattendue de l'illustre solitaire de la vallée Flavienne. Le voilà, pour ainsi dire, qui se lève de sa tombe, entre saint Vérédème, son vieux maître et ami, dont nous venons de restaurer l'ermitage, et Pierre de Castelnau, dont nous avons naguère replacé la mémoire sur l'autel. Ce sont là, répèterons-nous avec Ambroise, les gardiens que nous désirons ; ce sont les soldats qu'il faut à nos combats et à notre sécurité. Lui s'applaudissait des siens, parce qu'il comptait sur eux pour l'abriter contre l'arianisme des premiers temps. Nous nous félicitons des nôtres comme d'un bouclier nouveau contre l'arianisme moderne. Comme les martyrs de Milan, ils n'attaqueront pas cet ennemi par l'épée, mais ils nous en défendront par la prière. Ils apporteront de la sorte à notre faiblesse le glorieux supplément de leur force, et si l'on s'étonne

(1) S. Ambros. Ep. xxii, 1-10.

désormais de nous voir redescendre dans la lutte avec une ardeur renouvelée, nous dirons encore avec le docteur que nous nous plaisons tant à citer : « Venez et voyez la noble escorte qui m'environne ; j'avoue que je me sens enhardi par l'armure dont elle me couvre. *Que d'autres mettent leur confiance, ceux-ci dans leurs chars, ceux-là dans leurs chevaux. Pour nous, c'est dans le nom du Seigneur notre Dieu que nous voulons nous glorifier* (1). »

La solennité annoncée par cette lettre pastorale eut un caractère exceptionnel de grandeur. Mgr Meirieu, évêque de Digne, originaire de Saint-Gilles, officia pontificalement. Mgr Plantier se réserva la consolation de consacrer l'autel de la crypte, que l'on croit avoir été celui où l'illustre solitaire célébrait le saint sacrifice. Plus de deux cents prêtres assistaient à la cérémonie. La Provence et le Languedoc s'y étaient réunis, et jamais on n'avait vu ni une telle foule, ni un tel enthousiasme, depuis l'époque où saint Louis formait, sur les bords du Rhône, les nobles légions qu'il devait conduire à la délivrance de la Terre Sainte. M. l'abbé de Cabrières fut l'orateur de cette fête, et il sut en quelque sorte l'agrandir par son éloquence.

Mais c'est à la Reine des martyrs que Mgr Plantier voulut rendre les plus glorieux hommages. Nous avons vu qu'il avait mis son diocèse sous la protection de Marie Immaculée, dès son arrivée parmi nous. A partir de ce moment, il excita partout la dévotion des fidèles envers la Mère de Dieu. Heureux de donner l'exemple, il gravit les plus hautes cimes pour y ériger des monuments, vers lesquels les peuples porteront leurs pas aux jours de

(1) Psal. xix, 8. — Lettre past. sur la découverte du tombeau de saint Gilles, p. 8.

l'épreuve. La Vierge de la Blache, la Vierge de Sabran et la Vierge de Vauvert reçurent ses premiers hommages. Il ranima, de temps en temps, par sa présence la solitude de Notre-Dame de Laval. Il autorisa l'établissement du culte de la *Mère admirable* sur le Mont-Bouquet, et ne craignit pas d'en faire l'ascension par les chemins les plus escarpés, le 15 octobre 1865, entraînant après lui, dans un élan de foi sublime, près de dix mille pèlerins (1). Par son inspiration, un prêtre qu'il honorait particulièrement de son affection et de son estime (2), fit élever le plus gracieux sanctuaire à la très sainte Vierge, au sommet du rocher qui domine la ville de Saint-Ambroix. Mgr Plantier voulut que la statue placée au faite de l'édifice fût celle de Notre-Dame de Fourvière, et sa piété trouva, le jour de l'inauguration (3), des accents sublimes pour exalter la patronne des Lyonnais et prédire qu'elle exercerait dans nos Cévennes une royauté non moins bienfaisante que sur les bords de la Saône et du Rhône. Beaucaire le vit accourir pour bénir l'oratoire dédié à Notre-Dame du Bon Voyage. Il encouragea la souscription organisée à Uzès pour élever la tour qui porte l'image de la Vierge-Immaculée ; Alais célébra par ses ordres une fête triomphale pour l'inauguration de la statue de Notre-Dame de Rochebelle.

Toutefois le sanctuaire qu'il entoura de ses prédilections fut celui de Notre-Dame de Grâces, à Rochefort. Il en vénérât l'antiquité, illustrée par une si longue suite de bienfaits et de miracles, et il ne négligeait rien pour y attirer les foules. Là sa dévotion s'épan-

(1) V. *Semaine religieuse*, t. 1, p. 413-422.

(2) M. l'abbé Salignon, curé de Saint-Ambroix.

(3) 18 octobre 1868. V. *Semaine religieuse*, t. IV, p. 387, 408, 426.

chait aux pieds de Marie dans de longues méditations. Il aimait à présider les exercices des retraites annuelles, et il y donnait l'exemple du recueillement et de la piété. Tout ce qu'il écrivait sur cette sainte montagne marquait la tendresse et la joie de son âme dans ses entretiens intimes avec Marie. C'est à ses pieds qu'il allait se prosterner, quand il avait quelque grave résolution à prendre. Il fut assez heureux pour faire approuver par l'État diverses mesures qui devaient rendre moins périlleux l'accès du sanctuaire, et les pèlerinages, déjà si fréquents, se multiplièrent de jour en jour. Le dévot prélat songeait, dès lors, à procurer à la Vierge de Rochefort l'honneur d'un couronnement solennel, mais sa piété, accoutumée à concilier les manifestations de la foi avec les besoins des lieux et des temps, voulut attendre, pour procéder à cette cérémonie, une époque favorable dont nous ne tarderons pas à parler.

De tous les titres que l'Eglise donne à Marie, celui de *Consolatrice des affligés* était particulièrement doux à Mgr Plantier et il le rappelait, avec une touchante insistance, à ceux qui sont ici-bas courbés sous le joug du travail et de la douleur. C'est pourquoi il fut heureux de consacrer à la très sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame des Mines, un antique sanctuaire qui domine la ville d'Alais. Ce monument placé à l'entrée des vallées de nos Cévennes, où la houille, le fer, le plomb, le soufre, l'argent et bien d'autres richesses de la terre ont permis à l'industrie de créer tant de cités ouvrières, semble inviter les travailleurs, épuisés par la fatigue, accablés par la maladie, éprouvés par la mort, à voir en Marie leur protectrice et leur mère, et à lui demander aide, patience et consolation. Les compagnies industrielles comprirent si bien l'heureuse influence que le voisinage de ce sanc-

tuaire pouvait exercer sur leurs ouvriers qu'elles s'empressèrent de concourir à sa restauration par les plus généreuses offrandes.

Mais plus haut que le trône des saints, plus haut que le trône de Marie, leur reine, il y a le trône de l'Agneau immolé pour le salut du monde. C'est vers lui que l'évêque de Nîmes désire que son peuple élève particulièrement les regards. Il établit à cette fin l'*Adoration perpétuelle* dans son diocèse. C'est à la suite de sa seconde lettre contre M. Renan qu'il promulgue cette grande institution et qu'il en règle l'exercice. Les fidèles appelés au pied des autels protesteront contre les blasphèmes de ce sophiste, et dédommageront Notre-Seigneur des outrages que sa plume n'a pas craint de lui infliger. Chaque église, semblable aux étoiles dociles à la voix de Dieu, se lèvera, au jour marqué, pour dire à Dieu, comme le divin Sauveur sur la croix : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ».

Dans la pensée de Mgr Plantier, cette dévotion devait être encore un enseignement pour les populations protestantes qui ne croyaient pas à la présence réelle. Rien ne l'attristait comme ces temples solitaires et fermés, qu'il rencontrait si souvent sur son passage. Il travaillait à élever à côté d'eux des sanctuaires, quand il n'en existait pas; et si la piété des générations qui l'avaient précédé en avait déjà construits, il était heureux d'y étaler les pompes du culte catholique, signalant la présence de l'Emmanuel par quelque cérémonie éclatante, dont la signification et le charme pouvaient saisir l'esprit des réformés. A une époque où les droits de Dieu sont oubliés, et où les peuples ne paraissent avoir souci ni de sa puissance ni de sa justice, il était bon aussi de leur proposer cet acte particulier de religion, qui rappelle aux hommes l'autorité du Très-Haut, et les oblige à reconnaître leur pro-

pre dépendance. A la révolte des esprits contre cette souveraineté éternelle, devant laquelle tout genou doit fléchir, il fallait opposer, sur tous les points du diocèse, des hommages de fidélité et de soumission. C'était, après tout, fournir aux populations le moyen de grandir devant Dieu, que de leur imposer le devoir de s'incliner d'abord devant lui, car c'est monter, que de se prosterner aux pieds de la miséricorde divine dans l'humilité et le repentir. Cette institution fit lever partout comme une moisson de bénédictions. Il était manifeste que le Seigneur répandait son esprit de grâce et de prière, et rien ne manque à un peuple qui prie.

C'est le propre de cette religion qui inspire à l'homme une si haute idée de ses devoirs envers Dieu, envers Marie et envers les saints, de lui commander aussi l'estime des hommes en qui l'honneur, la vertu et le patriotisme ont brillé d'un éclat extraordinaire. Voilà pourquoi, après avoir dressé des autels, bâti des sanctuaires et entonné des hymnes de gloire en l'honneur de Dieu et de ses élus, l'évêque de Nîmes ne manqua jamais de célébrer et de bénir les hommes de son temps et de son pays, qui portèrent au front quelque marque de gloire. Non content de les admirer dans leur vie, il travailla à les rehausser dans leur mort. De ce nombre fut Jean Reboul. Pour honorer en ce boulanger nîmois tout ensemble le poète, le citoyen, l'ami et le chrétien, il donna l'ordre de lui faire des obsèques solennelles à la cathédrale, et il se réserva le soin de réciter lui-même les prières de l'absoute. La ville comprit le devoir que lui imposait l'initiative épiscopale : elle se chargea des frais des funérailles. Ce fut vraiment un deuil triomphal, une sorte d'enthousiasme funèbre, où l'éloquence chrétienne paya à cet illustre enfant de Nîmes un juste tribut de louanges et de regrets par la bouche de M. l'abbé de Ca-

brières, vicaire général (1). Mgr Plantier fit ensuite des démarches actives pour provoquer l'érection d'un monument public en l'honneur de Reboul. « Il faut, disait-il, une statue et une tombe, et tout le monde doit y concourir. » On hésitait. Pour entraîner l'esprit public, il se décida à orner la maison du poète d'un magnifique médaillon en marbre blanc, représentant le profil si noblement expressif de cette tête sculpturale, sur laquelle se trouvaient réunies la pureté de la ligne antique et la douce sérénité du type chrétien. Le médaillon est entouré d'une couronne de chêne, et au-dessous, dans un cartouche, on lit cette inscription :

JOANNI. REBOUL
HENRICUS. PLANTIER. EPISC.
ANNO MDCCLXVI.

Les voyageurs qui visitent notre belle cité ne manquent pas de faire une sorte de pèlerinage à la maison de Reboul, et ils admirent comment les grands évêques savent honorer les talents modestes et les nobles caractères.

A quelques pas de la maison de Reboul, se trouve l'église de Saint-Paul. Monument remarquable de l'art byzantin, elle a signalé dans le Midi la renaissance de la belle architecture du moyen âge. Hippolyte Flandrin lui a donné une supériorité incontestable sur toutes les autres églises de Nîmes par les belles peintures murales qui ornent le sanctuaire et les deux chapelles latérales. On y admire une procession de vierges et une procession de martyrs qui auraient suffi pour immortaliser leur auteur. On sait qu'il fut emporté par une épidémie, au

(1) V. *Les Dernières Poésies de Jean Reboul*, p. cxxxI.

moment où son talent jetait le plus vif éclat. Cette perte produisit une douloureuse émotion en France ; jamais les arts n'avaient vu la mort moissonner si vite tant de gloire et tant d'espérance. Nîmes devait des larmes au grand artiste ; son évêque se fit l'interprète des regrets publics, en invitant son clergé, par une lettre-circulaire, à prier pour le repos de l'âme d'Hippolyte Flandrin. Il le pleurait comme ami, ayant eu avec lui à Lyon, leur commune patrie, les relations les plus agréables ; il le regrettait comme évêque, « parce que Flandrin fit toujours de son génie un auxiliaire du sacerdoce, et de l'art un grand apostolat ».

C'était là une circonstance bien favorable pour rappeler ce que le talent doit à la foi, et pour flétrir le matérialisme abject dans lequel il tombe quand il ne s'inspire que de la licence des mœurs. Telle est la leçon que l'on trouve dans ces quelques pages de l'évêque de Nîmes. Il y parle la langue des arts autant que celle de la religion, et l'on voit qu'il sait analyser les beautés d'une fresque ou d'une toile autant que celles d'un dogme chrétien. Mais l'âme de Flandrin, loin de disparaître sous les considérations générales qu'expose son vénérable panégyriste, prend un aspect plus noble et plus radieux. Elle s'enveloppe de pudeur, de dignité et de lumière, comme ces bienheureux qu'il a peints dans nos sanctuaires. On la suit au delà de cette vie ; on sent que Dieu doit à cet ouvrier de sa gloire la joie de « contempler de près ce Christ, ces anges, ces martyrs, ces vierges, dont sa palette a laissé de si belles et si chastes images à la terre (1) ».

Un autre mort illustre mérita, à cette époque, les éloges de Mgr Plantier. Il n'avait pas tenu le pinceau, mais

(1) Lettre-circulaire du 26 mars 1864.

l'épée. Sa destinée ne fut pas de tracer sur les murailles de nos temples les traits des héros du christianisme, mais d'être lui-même un héros, et de graver sa mâle et austère figure dans le cœur de l'Église, où elle gardera un relief impérissable. C'est Lamoricière.

Quand la nouvelle de sa mort fut connue à Nîmes, le clergé était en retraite au grand séminaire. L'évêque ne put contenir l'expression de sa douleur. Le lendemain, il devait célébrer une messe solennelle pour les évêques et les prêtres défunts de son diocèse. Il invita les ecclésiastiques qui devaient y assister « à prier pour le général en même temps qu'ils priaient pour leurs frères ». Puisqu'il avait, comme eux, combattu, sous une autre forme, mais avec la même ardeur, pour la cause de Jésus-Christ et du Saint-Siège, n'était-il pas digne de leur être associé dans les suffrages et les sacrifices de l'Église de Nîmes ? Mais des prières secrètes ne suffisaient pas à un tel défunt ; les services glorieux qu'il avait rendus au pays et à l'Église lui donnaient droit à des hommages éclatants et à des prières publiques. Par ordre de Mgr Plantier, un service solennel fut célébré à la cathédrale, le 26 septembre 1865. Le R. P. d'Alzon officiait ; l'église, parée comme à ses grands jours de deuil, ne pouvait contenir la foule, avide de suspendre à l'immense mausolée élevé en l'honneur du héros des couronnes d'immortelles et des couronnes de laurier, double symbole des récompenses militaires que décernent les hommes, et des récompenses célestes dont Dieu seul est l'incorruptible dispensateur. L'émotion de l'assemblée fut à son comble lorsque, après l'Évangile, on vit l'évêque paraître en chaire, et surmonter sa fatigue habituelle pour honorer d'un tribut personnel la mémoire du général, si justement cher à l'univers catholique. De cette voix nette et ferme, toujours aussi harmonieuse soit qu'elle murmurât les accents de

la prière, soit qu'elle éclatât en cris d'indignation, Mgr Plantier fit la lecture de la lettre-circulaire qu'il avait adressée à son peuple au sujet de la mort de Lamoricière. Tout le monde la connaissait déjà, mais il la lut d'une manière si attachante, il en fit ressortir les moindres nuances avec tant d'éclat, l'accent avec lequel il parlait était si énergique, qu'on trouva dans cet éloge funèbre des beautés nouvelles dont on n'avait pas su pénétrer tout le secret.

Il descendit de chaire épuisé, mais content. Un frémissement de vénération et de douleur, dont le sens ne pouvait lui échapper, témoigna de l'émotion avec laquelle les fidèles l'avaient vu pleurer une perte qui désolait l'Église entière. L'attitude de la foule était digne d'une cité qui, simplement mais virilement, sous la conduite d'un tel prélat, savait protester de sa vive et unanime sympathie pour le droit, le malheur et la vérité.

On lira dans les œuvres de Mgr Plantier cette lettre sur la mort de Lamoricière. Qu'on ne s'attende pas à y trouver, à proprement parler, l'oraison funèbre du vaillant capitaine. Sa bravoure et ses campagnes y sont rappelées dans la langue qui a célébré les exploits du grand Condé. Nous serions tenté de dire que la part faite à ces récits est trop considérable, si l'évêque d'Orléans n'avait pas consacré de nobles pages à glorifier le *héros africain* dans le discours qu'il prononça à Nantes, et si l'Écriture n'était pas remplie des louanges que l'Esprit-Saint prodigue aux grands hommes d'épée.

Il y a une victoire que l'évêque signale avec une véritable éloquence, c'est celle que Lamoricière remporte sur lui-même, quand sa carrière est brisée par une injuste disgrâce. « Dieu qui l'avait aidé tant de fois à vaincre les Arabes, disait Mgr Plantier, l'attendait là pour le vaincre et le subjuguier à son tour. Sans doute, au fond de sa

noble et loyale nature, il n'avait jamais laissé périr le germe de la foi bretonne ; sans doute, en combattant pour l'honneur de la patrie, il avait bien eu l'intention de servir les intérêts de la croix..... Mais le feu sacré du christianisme était plus ou moins enseveli dans son âme sous la poussière des batailles. Il fallait un souffle violent pour dissiper ces cendres accumulées en lui par l'agitation des camps, et Dieu permit qu'un changement inattendu de fortune fût cette tempête salutaire. Pour sacrifier ses appréciations d'homme, de Français et de soldat, sur le coup qui l'avait abattu, Lamoricière eut surtout la sagesse d'en étudier, et le bonheur d'en saisir le sens providentiel pour lui-même ; l'âme meurtrie du captif et de l'exilé se releva dans la lumière et les convictions du chrétien. Autant il avait aimé la patrie, autant il voulut aimer l'Église ; il s'était mille fois exposé pour la première, il voulut aussi se dévouer et, s'il le fallait, se sacrifier pour la seconde (1). »

La page qui suit est consacrée à entourer d'une auréole les nobles victimes qui succombèrent sur les hauteurs d'Osimo et de Castelfidardo, et à marquer d'une flétrissure, indélébile comme le sceau de la justice éternelle, la comédie politique qui les livra à la mort. On est saisi d'admiration, en même temps que de stupeur, en voyant Lamoricière se retirer derrière les plis de son drapeau rougi d'un sang si pur, pour ne plus reparaître que dans l'appareil de la véritable victoire, c'est-à-dire une mort chrétienne. L'évêque de Nîmes, a comme celui d'Orléans, une grande image pour peindre cette agonie. Mgr Dupanloup a dit : « Voyant venir la mort, Lamoricière décroche son crucifix, comme autrefois il décrochait son épée. » Mgr Plantier écrit : « Quand la crise qui devait l'emporter

(1) Lettre-circulaire du 21 septembre 1865, p. 7.

se déclara , il saisit son crucifix avec amour , comme Bayard mourant embrassa, jadis, à défaut de croix, la garde de son épée..., et bientôt il expire avec cette fermeté simple et grande qu'il eût mise à mourir sous les regards et par le feu de l'ennemi. »

Puisque nous racontons les hommages rendus par Mgr Plantier à des hommes qui ont honoré le nom français et le christianisme, soit qu'ils aient, comme Reboul et Flandrin, consacré leur talent au service de la religion, soit qu'ils fussent, comme Lamoricière, prédestinés à être « les témoins de Dieu dans le grand duel du bien et du mal, les répondants de l'honneur et de la justice (1), » qu'on pardonne à notre amitié de mentionner une cérémonie funèbre qui émut toute la ville de Nîmes.

Celui qui en était l'objet était un jeune prêtre, qui venait de mourir à l'âge de trente ans. Né à Lunel, il avait été élevé dans les séminaires du diocèse de Nîmes, et c'est après avoir reçu l'ordre du diaconat, que le désir de verser son sang pour la propagation de l'Évangile l'avait attiré au séminaire des missions étrangères. Envoyé au Thibet, le lendemain de sa prêtrise, il n'eut que le temps d'y montrer le cœur d'un apôtre, pour y recueillir la palme du martyr. Dès qu'on apprit à Nîmes qu'il avait été mis à mort en haine de la foi, loin de pleurer sa perte, on ne songea qu'à la célébrer, comme un triomphe dont la gloire rejaillissait sur tout le diocèse.

L'évêque disait : « C'est le premier de mes fils qui verse son sang pour Jésus-Christ. Je veux reconnaître l'honneur que Dieu fait à toute ma famille diocésaine, en ceignant le front de l'un de ses membres de la couronne du martyr. Et puis ce sang possède certainement une

(1) V. dans le *Correspondant* l'article du comte de Montalembert sur Lamoricière, 7 septembre 1865.

vertu divine ; à nous de la recueillir. Le moment est bien choisi pour voir comment savent mourir les véritables apôtres, et à quel prix il faut servir le divin Sauveur. » Ces sentiments étaient ceux du clergé. Le peuple s'y associa le jour du service funèbre, et l'on vit à la cathédrale le spectacle de toute une cité glorifiant un jeune prêtre, dont le sang s'était mêlé aux eaux d'un fleuve inconnu (1), respirant, pour ainsi dire, à travers l'espace, les parfums de son sacrifice, et disant avec le R. P. d'Alzon, qui faisait le panégyrique du martyr : *Sine sanguinis effusione non fit remissio* (2). « C'est le sang des apôtres qui rachète les péchés des peuples. »

L'évêque de Nîmes, en glorifiant cette mort, avait fait un grand acte : il avait appris à son diocèse jusqu'où doit conduire la flamme du zèle pour l'Évangile et pour les âmes. Il avait relevé les cœurs et il les avait fortifiés dans l'amour de la vérité. En tournant tous les regards vers une tombe lointaine et solitaire, parée d'une grandeur solennelle, uniquement parce qu'elle renfermait la dépouille d'un missionnaire immolé pour la foi, il rappelait qu'il y aura toujours dans l'Eglise des âmes intrépides, et qu'aux heures de tristesse et d'épuisement, il faut songer à leurs exemples, pour ne pas défaillir et pour sauver avant tout le courage qui fait toute la puissance et toute l'utilité de l'homme ici-bas.

A la fin de ce cortège d'hommes remarquables, la Providence voulut placer le plus illustre des prédécesseurs de Mgr Plantier. La main de Dieu alla réveiller Fléchier dans sa tombe, moins sans doute pour le rendre témoin des merveilles accomplies sous le règne

(1) Gabriel Durand fut tué et noyé dans le Lou-Tsé-Kiang, près du petit village de Kio-Na-Tong, le 28 septembre 1865.

(2) Hébr. ix, 22.

du pontife qui rappelait le mieux son éloquence, que pour recevoir les honneurs qui manquaient trop à son sépulcre. On connaissait la chapelle où reposait l'immortel panégyriste de Turenne, et nul ne pouvait marquer exactement la place de sa noble dépouille. Un ouvrier, occupé à réparer le pavé de l'église, la découvrit par hasard. Le chapitre en fit la constatation authentique, le 6 septembre 1865. L'évêque descendit à son tour dans le caveau funèbre, et demeura longtemps recueilli auprès du cercueil en plomb où dormait son dernier sommeil ce prélat qui a jeté tant de gloire sur le siège de Nîmes. Il prit dans ses mains et baisa avec respect une tête si illustre; encore intacte, elle gardait dans la mort un aspect majestueux. Une feuille de parchemin, renfermée dans une fiole soigneusement cachetée, fut déposée dans le cercueil, pour perpétuer le souvenir de cette mémorable circonstance. Mgr Plantier fit ensuite graver sur une dalle en marbre, placée à l'entrée du caveau, cette inscription :

SPI. FLECHIER

EP. NEM

INGENII. ET. VIRTUTUM. PIE. MEMOR

HENRICUS. EP. NEM

MDCCCLXV

Cet hommage, si simple mais si touchant, est le seul que le temps lui ait permis de rendre à Fléchier; après lui avoir donné un historien digne de lui, il songeait à lui ériger un monument dans sa cathédrale; mais la mort a laissé ce soin et cette gloire à ses successeurs.

Le patriotisme et la foi le poussèrent, jusqu'à la fin de sa vie, à rendre de nouveaux honneurs à un grand roi, qui fut aussi un grand saint, et dont l'histoire est étroitement liée à celle de nos contrées. Nous avons rappelé

que saint Louis s'embarqua deux fois à Aiguesmortes pour aller au secours de la Terre Sainte, et que son séjour prolongé dans le Midi avait fait de ce pays une terre française et chrétienne. La ville d'Aiguesmortes a payé sa dette de reconnaissance au pieux monarque, en lui érigeant une statue superbe, due au ciseau de Pradier. Mgr Plantier pensait à faire davantage encore. C'est jusque sur les bords de la mer qu'il voulait suivre ce héros, et marquer par une grande et majestueuse colonne l'endroit même où il avait mis à la voile pour l'Orient.

Il soumit ce projet au gouvernement par une lettre adressée à M. Jules Simon, alors ministre des cultes. Il lui disait : « Quelques points du littoral d'Aiguesmortes, aussi chers au catholicisme qu'à la France, avaient disparu sous les sables poussés par les caprices des vents de mer. Vaguement renseigné par certaines dénominations traditionnelles, on ne trouvait dans l'aspect du sol aucune apparence capable de justifier les indications de la langue populaire. Guidé toutefois par cette faible lueur, un ingénieur distingué vient de rechercher, sur ces rivages, les vestiges effacés de l'histoire. Il l'a fait avec autant d'intelligence que de succès. Nous savons maintenant, avec une certitude presque entière, grâce à ses découvertes, le lieu précis où saint Louis, le plus grand peut-être et sans aucun doute le plus saint de nos rois, s'embarqua pour les deux croisades auxquelles se rattache son nom.

« A présent que cet endroit, si digne de mémoire, est retrouvé, notre désir est d'y dresser une pyramide qui, désormais dominant les oscillations et les exhaussements de la grève et des dunes, puisse révéler aux âges les plus lointains le *grau* d'où saint Louis partit avec ses galères et ses croisés pour ses grandes expéditions d'outre-mer. J'ose prier Votre Excellence de seconder ce dessein, dont l'exécution comblerait de joie les catholiques si

religieux et si français du diocèse de Nîmes (1). »

Le Ministre, accueillant cette demande avec une grâce parfaite, répondit :

« MONSEIGNEUR,

« Je ne veux pas tarder plus longtemps à vous répondre, et pourtant je ne suis pas en mesure de le faire dès à présent d'une façon complète. L'administration des beaux-arts pense qu'il s'agit d'une simple pyramide avec une inscription, sans aucun ornement, et elle n'a aucun crédit qui puisse s'appliquer à un monument de cette nature ; c'est seulement le ministre de l'intérieur qui pourrait intervenir. Si, au contraire, on songeait à une œuvre d'art, par exemple à une colonne de marbre surmontée d'une statue de saint Louis, je pourrais, Monseigneur, prendre à ma charge une partie de la dépense, en l'imputant sur le crédit des œuvres d'art.

« Voilà quelle est la situation que je prends la liberté de vous faire connaître, pour que vous me disiez, Monseigneur, ce que vous préparez et ce que vous souhaitez. Je pense, comme Votre Grandeur, que le projet d'un monument élevé à la gloire de saint Louis, et pour consacrer un des grands événements de l'histoire, est bien digne de la sollicitude des citoyens et des encouragements de l'Etat. Tout mon dévouement est acquis à cette entreprise, si je ne rencontre pas d'obstacles dans la loi de finances (2) ».

Le plan du monument fut dressé selon ces indications ; mais il dut subir le contre-coup des vicissitudes par lesquelles passa le ministère des cultes, et la mort de l'évê-

(1) Lettre du 18 novembre 1872.

(2) Lettre du 14 décembre 1872.

que de Nîmes l'y a fait oublier. Le mérite d'avoir conçu ce dessein et d'avoir préparé son exécution appartient à la vie que nous écrivons, et notre devoir était de le signaler, en exprimant l'espoir que des temps meilleurs permettront un jour de le reprendre et de le conduire à meilleure fin.



CHAPITRE XXIV

ŒUVRES DE CHARITÉ.

La charité épiscopale au dix-neuvième siècle. — Conditions spéciales où elle doit s'exercer à Nîmes. — Achèvement de l'Hospice du Grau du Roi. — Orphelinats créés ou agrandis. — Maison de retraite de Miraman. — Confrérie des Servantes. — Les Dames de Miséricorde et l'Œuvre des Tabernacles. — Conférences de Saint-Vincent de Paul. — Propagation de la Foi. — Association de Saint-François de Sales. — Denier de Saint-Pierre. — Quêtes mémorables. — Patriotisme et bienfaisance.

Ce n'était pas assez, pour Mgr Plantier, de ranimer dans le cœur de ses diocésains le sentiment de la grandeur souveraine de Dieu, la dévotion à Marie, le culte des saints, le respect et la reconnaissance à l'égard des hommes illustres qui avaient bien mérité de l'Église et de la France. Il y a dans la société chrétienne une classe d'êtres auxquels la civilisation moderne conteste le droit de paraître dans les rues de nos cités, et qui tiennent le premier rang dans la cité de Dieu : ce sont les pauvres. A l'exemple du divin Maître, les évêques sont envoyés vers ces méconnus et ces oubliés du monde, pour leur apporter l'Évangile (1). Mais l'Évangile, ce n'est pas seulement la vérité qui éclaire l'ignorant et la grâce qui purifie et anoblit le pécheur ; c'est encore la charité qui

(1) Isai. LXI, 1. — Luc. IV, 18.

donne du pain et des habits à l'indigent, panse ses blessures et lui ménage un asile pour reposer sa tête et y attendre la mort. Voilà comment nos pontifes sont principalement auprès des pauvres les messagers de la bonne nouvelle.

Cette mission est de tous les siècles, mais elle doit s'accommoder aux besoins des temps et des lieux. Quand l'Eglise avait des propriétés, le droit canonique réglait que les revenus des biens ecclésiastiques, après le prélèvement nécessaire pour l'entretien des ministres du culte et pour les dépenses qu'exigent les édifices religieux, devaient être convertis en œuvres de bienfaisance. Il avait voulu qu'il y eût ainsi, dans chaque partie du monde catholique, un fonds commun qui fût à perpétuité le patrimoine des pauvres. Cette institution était pour les classes souffrantes la source la plus sûre et la plus abondante de leur soulagement ; elle a été emportée, avec tant d'autres non moins bienfaisantes, par la Révolution. Il n'y a plus aujourd'hui pour les évêques de trésors où leurs mains puissent librement et largement puiser des subsides pour les infortunés ; leur pauvreté elle-même est tout leur trésor. Ce n'est pas de leur superflu qu'ils donneront, mais de leur nécessaire ; plus les sociétés modernes s'éloigneront du christianisme, plus elles diminueront les ressources de l'Eglise et rendront méritoire la générosité de nos pontifes. Le temps n'est plus où les évêques de Nîmes pourraient, à l'exemple de Fléchier, léguer vingt mille livres à l'Hôpital-Général, huit mille livres à l'Hôtel-Dieu, trois mille livres au Refuge, trois cents livres aux pauvres de leurs abbayes (1). Cette transformation n'est pas la seule que la charité ait subie dans les temps modernes. Dans les établissements

(1) V. M. l'abbé Delacroix, *Hist. de Fléchier*, p. 625.

qu'elle a multipliés pour correspondre à d'innombrables besoins, elle a dû se préoccuper des périls que courent les âmes en même temps que des souffrances qui tourmentent les corps. Car l'aumône est devenue dans les mains de la franc-maçonnerie, qui règne partout, une arme contre la foi du peuple, plus encore qu'un écueil pour ses mœurs. Il faut donc que les créations de la bienfaisance s'inspirent d'une pensée de prosélytisme et de défense religieuse, autant que d'un sentiment de compassion pour la misère. Le Protestantisme poursuit le même but que la franc-maçonnerie, et là où il a pour lui non seulement un riche budget, mais le nombre et la fortune, on devine sans peine combien sa propagande peut devenir redoutable.

Ces considérations étaient nécessaires pour comprendre le caractère des œuvres charitables créées, soutenues, développées dans le diocèse de Nîmes, sous l'épiscopat de Mgr Plantier, et nous expliquer le genre de concours qu'il leur a prêté.

Dès son intronisation, il tourne ses regards vers un hospice que les Filles de la charité élevaient sur les bords de la mer, et dans les fondements duquel étaient tombés, pour les bénir et les rendre inébranlables, les derniers vœux et les dernières largesses de Mgr Cart. Les travaux étaient loin d'être achevés, mais le nouveau prélat recueillait cette part de son héritage avec d'autant plus d'amour qu'il fallait faire des sacrifices pour en assurer l'avenir. Aussi n'hésite-t-il pas à recommander cette entreprise à l'intérêt de tout le diocèse par une circulaire. « Le but de cet établissement, dit-il, est de fournir la facilité de prendre gratuitement les bains de mer aux enfants pauvres du département qui pourraient en avoir besoin. Mais il faut un toit qui les abrite, une maison qui les contienne et les rassemble pendant la saison des eaux, et c'est précisément cet asile que nous nous

proposons de leur donner. Déjà la ville de Nîmes a construit un bâtiment considérable pour procurer ce bienfait à un certain nombre d'enfants, tirés de ses hospices ou de cette part de sa population qui manque et qui souffre. Mais l'hospice tel qu'il est serait insuffisant pour recevoir une quantité d'enfants supérieure à celle qui déjà le fréquente. Pour qu'il soit accessible aux enfants du département tout entier, il faut nécessairement l'agrandir et l'achever dans les proportions selon lesquelles il fut primitivement conçu, et c'est afin de pouvoir le terminer ainsi que nous invoquons le concours de votre zèle et de votre charité. Nous comptons sur votre influence et votre autorité pour nous procurer des ressources. C'est une œuvre d'apostolat. D'autres hospices de cette nature existent non loin de nous. On leur enverra les enfants catholiques malades, si nous ne leur procurons pas nous-mêmes le traitement qui leur est nécessaire. Et qui trouveront-ils dans ces établissements pour les accueillir et leur donner des soins ? Est-ce l'Église leur mère ? Ce sera l'hérésie, et Dieu sait ce que leur âme deviendra dans ses mains ? Peut-être y recouvreront-ils la santé, mais en même temps peut-être y perdront-ils la foi. Pour les soustraire à ce péril, nous voulons leur ouvrir un autre établissement où, avec les mêmes avantages, ils ne rencontreront pas les mêmes hasards. L'Église sera là qui les couvrira de son amour et de son égide. Ils auront des sœurs de Saint-Vincent de Paul pour leur servir momentanément de mères. Leur vie refleurira sous les soins exquis dont ils seront l'objet, et chose plus précieuse, leur foi restera sans atteinte, ou plutôt ils repartiront pour leurs paroisses avec une religion fortifiée (1). »

Le prélat souscrivit, en faveur de cette œuvre, pour

(1) Circulaire du 30 janvier 1857.

une somme de cinq mille francs ; son exemple fut imité, et l'hospice s'acheva rapidement. Belle institution ! Elle fait admirer et bénir la charité catholique, sur une plage où saint Louis a laissé la trace de son héroïsme et de la vaillance de ses soldats !

Les enfants pauvres, les orphelins, ne trouvaient là qu'un abri de quelques jours ; il fallait leur ouvrir ailleurs des asiles permanents, ou agrandir ceux qui existaient déjà. Cette consolation fut donnée à Mgr Plantier. Un orphelinat de jeunes garçons, établi à Nîmes, dans le quartier de Saint-Baudile, s'était accru rapidement. Le local ne suffisant plus, on le transféra, vers la fin de 1860, à Courbessac, et parce qu'on était là en pleine campagne, on ajouta les travaux des champs à tous les autres exercices auxquels les orphelins étaient soumis. Leur santé et leurs mœurs y gagnèrent ; le dévouement des sœurs de Saint-Vincent de Paul et de Saint-Joseph, qui se succédèrent à leur tête, ne resta point sans récompense. Signalons dans l'organisation de cette œuvre une particularité qui mérite d'être connue et surtout imitée. Un comité laïque, composé de magistrats et de notables de Nîmes, s'était chargé, à la prière de l'évêque, de payer une rente annuelle. Ces généreux chrétiens n'étaient que dix ; ils se taxèrent chacun pour mille francs, et leur libéralité ne manque jamais à ce noble engagement. L'évêque avait toujours un enfant d'adoption dans l'établissement : on l'appelait l'*orphelin de Monseigneur*. Mais il se montrait le père de tous. Au jour de leur première communion, il allait leur rompre le pain eucharistique, le seul qu'ils devaient manger ici-bas sans y mêler leurs sueurs et leurs larmes. C'étaient des fêtes auxquelles l'innocence de ces âmes pures et la bonté d'un grand pontife donnaient un charme inexprimable.

On sait combien il est difficile de multiplier les orphe-

linats de garçons ; celui-ci fut le seul que Mgr Plantier put couvrir de sa paternelle sollicitude. Mais avec un autre nom, une famille d'orphelins fleurit à Servas, près d'Alais, sous la tutelle d'une noble et généreuse chrétienne (1). Mgr Plantier aimait à leur porter des marques de son affection, et à recevoir les présents que lui offrait leur naïve reconnaissance, voire même lorsque c'étaient des colombes ou des agneaux.

Les orphelinats de jeunes filles furent plus nombreux et plus prospères. Les Filles de la charité échangèrent, en 1860, leur obscure et étroite maison de la rue du *Murier d'Espagne* contre l'ancien hôtel de la Préfecture. Elles devaient ce bienfait à l'énergique intervention de l'évêque ; aussi furent-elles heureuses de réserver à leurs orphelines la meilleure place dans cette belle demeure. Les sœurs de Saint-Joseph, saintement jalouses d'être, comme leur patron, des dépositaires fidèles des trésors de Dieu, firent passer le soin des petites filles sans foyer avant celui de leurs pensionnaires. Les sœurs de Marie-Thérèse joignirent à l'œuvre des filles repentantes, autrement dite le Refuge, une maison de préservation pour les petites filles abandonnées. Un orphelinat spécial fut ouvert pour recueillir les jeunes filles issues de mariages mixtes, ou appartenant à des familles indigentes, dont la propagande protestante essayait de s'emparer. Né à l'extrémité de la paroisse Saint-Charles, transféré dans celle de Saint-François de Sales, cet établissement est redevable à la générosité d'un prêtre infatigable, et au dévouement des sœurs de la Charité de Besançon, du magnifique local qu'il occupe aujourd'hui, au chemin d'Arles. Pendant ce temps, la maison de la Providence, favorisée des subventions municipales, dilatait ses bâtiments,

(1) Madame Varin d'Ainvelle.

sous la direction du vénérable doyen du chapitre (1) et des religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, et construisait une élégante chapelle, inaugurée en 1860. Mgr Plantier avait sa bourse ouverte pour tous ces établissements ; il y présidait, chaque année, quelque fête de famille.

A l'époque dont nous parlons, les beaux ombrages de Miraman, dans la plaine de Nîmes, abritaient une œuvre que notre judicieux prélat regardait comme l'une des créations les plus nécessaires de la charité, dans un siècle où les fluctuations de la fortune réduisent à la gêne tant d'existences honorables, et où l'égoïsme dessèche la piété filiale dans le cœur des enfants. C'était un asile pour les dames sans foyer, sinon sans ressources. Un digne chanoine l'avait fondé et le soutint, à travers de cruelles vicissitudes, qui abrégèrent ses jours, sans lui ôter ni l'appui reconnaissant de son évêque ni l'honneur d'inscrire son nom parmi les bienfaiteurs de toute la province (2). Quand cette œuvre tomba, Mgr Plantier ne cessa de regretter sa perte jusqu'au jour où il la vit ressusciter, à l'ombre de l'église Saint-Charles et sous la tutelle de son généreux curé.

Nîmes avait possédé une œuvre dite des *Servantes de Marie*, fondée sous l'épiscopat de Mgr Cart, sur le modèle de l'Association des Filles de service, dirigée à Besançon, avec tant de zèle et de fruits, par M. l'abbé Busson (3). Diverses épreuves avaient amené sa chute, mais les besoins auxquels elle répondait subsistant toujours, Mgr Plantier demandait instamment à la Providence de l'aider à la rétablir. Elle mit sous sa main un

(1) M. le chanoine de Tissan.

(2) M. le chanoine Couderc de Latour-Lisside.

(3) V. *la Vie de M. l'abbé Busson*, par Mgr Besson, chap. ix.

prêtre que sa piété, sa prudence, sa fermeté et son abnégation prédestinaient à une entreprise hérissée de tant de difficultés. Muni de la bénédiction de son évêque, soutenu par ses conseils, il se mit à l'œuvre ; les obstacles disparurent, les cotisations se multiplièrent, et bientôt les domestiques eurent un lieu de refuge, quand elles étaient sans place, une infirmerie où elles recevaient les premiers soins en cas de maladie. On y ajouta des instructions pour les préserver des pièges que leur tend la décadence des mœurs publiques, et tous les égards de la charité pour leur faire estimer leur état. La bienveillance épiscopale ne leur fit pas défaut, et souvent, le jour de la clôture de leur retraite annuelle, à cinq heures du matin et au cœur de l'hiver, les filles de service trouvaient à l'autel l'évêque lui-même qui venait leur donner le pain des forts. S'il protégeait les servantes des riches, c'était sans doute pour les encourager d'abord elles-mêmes à supporter leurs peines, mais il voulait aussi rappeler aux maîtres que la domesticité n'est pas l'esclavage, et que, dans les âges de foi, les familles chrétiennes honoraient leurs serviteurs, au lieu de les regarder comme des étrangers et des mercenaires.

Ainsi l'amour du prochain, qui est le second commandement de la loi divine, opérait des merveilles sous l'impulsion de Mgr Plantier ; mais, à côté des grands hôpitaux, bénis et dotés par ses prédécesseurs, une place restait vide : c'était celle des vieillards. Triste nécessité de l'heure présente ! Quand ils ne peuvent plus gagner leur vie, les chefs de famille deviennent à charge. On commence par leur disputer le pain de chaque jour, et puis on y mêle tant de sujets de larmes qu'il devient trop amer pour les nourrir. Ce n'est plus là qu'ils peuvent soutenir les restes de leurs forces et attendre paisiblement la mort. Mais si l'ingratitude éloigne

des vieillards leurs enfants, la charité leur a préparé des mères : ce sont les Petites Sœurs des Pauvres. Ces nobles filles arrivèrent à Nîmes le 7 février 1867, et c'est au milieu des bénédictions de Mgr Plantier qu'elles levèrent les premières recrues de leur héroïsme et offrirent à notre cité émerveillée les prémices de leur dévouement.

En même temps que toutes ces œuvres, il faut saluer les bienfaiteurs et les bienfaitrices que l'exemple de l'évêque leur donnait. C'étaient les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, qui se réunissaient dans une salle du palais épiscopal. C'étaient les Dames de Miséricorde qui, comprenant la mission de la femme chrétienne, n'aspiraient qu'à élargir, chaque jour, le cercle de leurs bonnes œuvres. L'évêque leur obtenait de Rome des indulgences, clôturant leur retraite annuelle par une messe à laquelle elles communiaient, et, quand elles croyaient n'avoir plus de jouissances à attendre ni de l'éclat de l'éloquence, ni des épanchements de la piété, il leur adressait des allocutions qui les remplissaient de nouveaux transports. Afin de leur rappeler qu'elles devaient toujours voir Jésus-Christ dans le pauvre, Mgr Plantier leur recommandait de confectionner des ornements pour les églises de campagne qui en étaient privées, et l'œuvre des Tabernacles devint comme l'appendice nécessaire ou plutôt le joyau le plus précieux de l'œuvre de la miséricorde. Quand elle avait fait sa moisson de vases sacrés, de chasubles, de chapes et de linges d'autel, c'est dans le palais épiscopal qu'elle la mettait sous les yeux du public, pour l'intéresser à ses nobles travaux.

Nîmes se signalait donc par sa charité autant que par sa foi, et son évêque montrait à tous qu'il savait unir la générosité du père à la science des docteurs. Son cœur était comme un foyer de libéralité et de zèle, dont les

rayons se répandaient à la fois sur les corps et sur les âmes ; cette douce et féconde influence n'était pas circonscrite à l'enceinte de la cité épiscopale : elle se faisait sentir à toutes les parties, même les plus éloignées, du diocèse.

Pour ne citer qu'un exemple, nous dirons qu'à Saint-Ambroix on vit se fonder un établissement où venaient s'abriter les jeunes filles du voisinage travaillant dans les filatures ou les fabriques de soie. L'expérience attestait que leur installation dans les maisons particulières les exposait à tous les périls et absorbait une part considérable de leur salaire. Les réunir dans un local vaste et agréable, sous la surveillance des sœurs de Saint-Régis, prendre soin de leurs épargnes, les instruire des vérités de la foi, les récréer par quelques fêtes religieuses, c'était assurer la tranquillité de leurs familles, les engager elles-mêmes dans la voie du bien par les attraites de la vertu, et les aider à ennoblir les labeurs de leur condition par une conduite chrétienne. Le zèle du curé s'imposa cette tâche ; l'évêque voulut en reconnaître le mérite en visitant l'établissement, se faisant rendre compte du régime intérieur auquel il était soumis, bénissant les économies déjà réalisées par une sage prévoyance, et montrant ainsi que la religion est plus capable de résoudre le problème de l'organisation du travail que tous les utopistes, qui ont proposé sur cette question tant de systèmes plus ou moins impraticables.

A côté des œuvres de bienfaisance ayant un objet particulier, et exerçant, pour ainsi dire, un ministère local, venaient se placer les grandes institutions de la charité catholique. Celle de la Propagation de la foi fut la première à exciter la sollicitude de Mgr Plantier. A peine arrivé à Nîmes, il publie une lettre pastorale pour la recommander aux fidèles de son diocèse. L'aspect sous

lequel il l'envisage surprend par sa nouveauté. Il énumère les bienfaits qu'elle procure, non pas à ceux qu'elle assiste, mais à ceux qui la soutiennent ; non pas à ses Missionnaires et à ses néophytes, mais aux fidèles qui s'associent pour l'alimenter. Bienfaits qu'on peut regarder comme le reflux salutaire de ces grandes vagues d'aumônes qu'elle envoie baigner et vivifier les chrétientés lointaines ! Bienfaits qui lient par des nœuds, non moins doux que sacrés, nos propres intérêts à la destinée des Eglises nouvelles ou renaissantes (1) ! C'est une de ses instructions pastorales les plus éloquentes. Elle rappelle le beau discours de Fénelon pour la fête de l'Epiphanie. Comme ce chef-d'œuvre, elle est devenue le thème de la plupart des discours que l'on prononce dans la chaire chrétienne pour faire connaître et aimer la Propagation de la foi.

A la fin de cette lettre, Mgr Plantier rappelait qu'il était l'enfant de l'Eglise de Lyon, où cette œuvre a pris naissance, et se plaisait à dire qu'il l'aimait comme on chérit un arbre auquel se rattachent les plus longs et les plus doux souvenirs de la vie. Ajoutons une circonstance que sa modestie lui défendait de rapporter. Avant même d'être prêtre, les travaux des missionnaires l'intéressèrent vivement. La maison des Chartreux, si hospitalière pour le clergé, l'était surtout pour les apôtres. C'est là qu'ils aimaient, à la suite de Mgr Flaget, à se délasser de leurs glorieuses fatigues parmi les témoignages de la plus touchante vénération. L'abbé Plantier était le premier à entourer ces nobles hôtes, qui avaient été souvent des confesseurs de la foi, afin de recueillir comme un souffle de leur grande âme (2). Plus tard, son bonheur fut de prêter sa

(1) Lettre du 6 mars 1856.

(2) Ces impressions sont exprimées à chaque page de son *Diario*, en 1837 et 1838.

collaboration à M. l'abbé Bérode, quand cet ami devint rédacteur des *Annales de la Propagation de la foi*. Qu'on ne soit donc pas surpris, si, en parlant de l'état de cette œuvre dans son diocèse, le prélat déclarait que celui des rameaux de ce grand arbre qu'il retrouvait à Nîmes, partagerait l'affection dont il entourait à Lyon le tronc glorieux qui l'avait formé, et s'il lui souhaitait la richesse et la fécondité des branches qui couvraient le sol natal. Ce vœu du pontife se réalisa au delà de toutes ses espérances. A sa mort, le chiffre des aumônes recueillies pour cette œuvre avait plus que doublé, et assignait au diocèse un rang d'honneur parmi toutes les Eglises du monde.

Une création importante avait précédé de quelques mois son arrivée à Nîmes : c'était l'*Association de Saint-François de Sales*. A la suite d'une retraite prêchée par le R. P. d'Alzon aux anciennes élèves de Saint-Maur, trois d'entre elles, touchées par le tableau lamentable que leur avait fait cet éminent religieux des dangers auxquels étaient exposés les catholiques dans les pays mixtes, eurent l'idée de recueillir des aumônes dans la ville pour leur bâtir des écoles, des églises et des presbytères. Ces collectes furent comme les premières assises d'une œuvre devenue aujourd'hui un des soutiens les plus puissants de la religion en France, et qu'on appelle bien justement l'*Œuvre de la propagation de la foi à l'intérieur*. Son berceau n'était pas encore porté à Paris et remis dans les mains de Mgr de Ségur, quand Mgr Plantier monta sur le siège de Nîmes. Il la couvrit de ses bénédictions paternelles, se plut à présager les services qu'elle rendrait à l'Eglise, et la regarda comme un dédommagement précieux de la stérilité dont le catholicisme était affligé dans la moitié de son diocèse. Mystère profond de la Providence ! C'est l'Eglise la plus mutilée par le protestan-

tisme, impuissante, depuis trois siècles, à recouvrer l'héritage sacré dont la Réforme l'a dépouillée, qui a eu l'inspiration d'amasser des trésors pour garder ailleurs, et même étendre les conquêtes de l'Évangile !

Avons-nous besoin de dire que le Denier de Saint-Pierre jeta rapidement de profondes racines dans le diocèse ? L'attachement des catholiques au Saint-Siège était trop unanime ; la part qu'ils prirent à ses épreuves était trop sincère pour que leurs aumônes, en faveur de la plus sainte des causes, ne fussent pas abondantes. Riches et pauvres rivalisèrent de générosité. Ce fut comme une sainte croisade d'offrandes, organisée par l'amour du Pape, et qui, après s'être mise en marche comme les croisades de sang, au cri de *Dieu le veut !* ne devait plus s'arrêter.

Mais dans le budget de la charité chrétienne, comme dans tous les autres budgets, le cours régulier des contributions ne doit pas empêcher les crédits extraordinaires ; c'est pourquoi l'évêque de Nîmes ne craignait pas de faire appel à la générosité de ses ouailles, en faveur des grandes et soudaines détresses, de quelque part qu'elles vinssent, toujours prêt à écouter les plaintes de la misère, et ne voulant écouter que celles-là. Sa parole empruntait des accents particuliers d'éloquence à la noblesse des causes qu'il plaidait ainsi auprès du cœur de son peuple. Qu'un ouragan vienne à répandre la désolation et la mort à la Guadeloupe, il s'écriera : « Donnez à ces victimes ; les anges de ces îles malheureuses, unis à vos propres anges, demanderont à Dieu pour vos âmes, la surabondance des grâces promises au soulagement de l'infortune ; pour la patrie, une immense miséricorde par laquelle le Seigneur permettra à l'aumône de couvrir cette rage de blasphèmes contre Jésus-Christ et contre la Providence, qui constitue la honte de notre époque, et l'un des plus graves

dañgers de notre pays et de l'Europe tout entière (1). »

Qu'une armée de sauterelles anéantisse la végétation dans nos provinces d'Afrique, ou qu'une disette sans exemple frappe les Arabes et les moissonneurs, comme le faucheur abat l'herbe dans les prairies, Mgr Plantier se fait l'avocat des orphelins et des veuves, et ordonne des quêtes, au nom du patriotisme, tout autant qu'au nom de la piété et de la bienfaisance. « C'est un devoir de donner, mais malheur à quiconque ne voit pas la main de Dieu dans ces épreuves terribles. Les sauterelles remplissent, depuis des siècles, les muets desseins de la Providence : elles furent aux ordres de Moïse pour inonder l'Égypte ; elles répandirent dans le royaume de Massinissa, ainsi que le rapporte saint Augustin (2), des poisons meurtriers qui en firent un vaste sépulcre. Hélas ! ne sont-elles pas aujourd'hui l'image fidèle des fléaux qui s'abattent sur la société, sous le titre des *journaux athées, des revues sceptiques, des romans à la fois révolutionnaires et corrupteurs, dont notre époque surabonde* (3) ? Et pourquoi s'étonner que Dieu confie à des insectes le soin de châtier les peuples, quand la mauvaise presse fait impunément tant d'efforts pour les égarer ? »

La famine, qui avait fait de si grands ravages en Algérie, laissait un nombre immense d'orphelins. Les évêques d'Afrique s'empressèrent de les recueillir. Tant qu'il ne s'agit que de les nourrir et de les habiller, on n'eut pour eux que des encouragements. Mais leur donner le baptême et les élever dans la religion catholique, c'était méconnaître la *liberté de leur conscience*, et, en conséquence,

(1) V. Lettre pastorale en faveur des victimes du dernier ouragan de la Guadeloupe, t. v, p. 277, 285.

(2) S. Aug. *De Civitate Dei*, lib. III, cap. xxxi.

(3) V. Lettre pastorale sur l'invasion des sauterelles en Algérie, t. vi, p. 9, 23.

exercer à leur égard une tyrannie condamnée hautement par les principes modernes et faite pour réveiller le fanatisme musulman. L'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, répondit à ces puérides accusations avec une éloquence qui excita l'admiration de l'Europe entière. Mgr Plantier, se faisant l'écho de cette protestation, ne craignit pas de rappeler les droits inaliénables de l'Eglise sur ces jeunes âmes, et de dire que ceux-là seuls pratiqueraient l'intolérance dans notre colonie africaine, qui gêneraient l'action de l'apostolat catholique. Il démontrait ensuite l'impuissance à laquelle avaient abouti, jusqu'alors, les moyens essayés pour civiliser les Arabes et les attacher à la France, sans le concours de l'Eglise. Ce peuple ne pouvait devenir Français qu'en devenant chrétien. Ce n'était pas la force que l'évêque de Nîmes réclamait en faveur de la foi, mais la liberté d'instruire, d'évangéliser, de pénétrer jusqu'à la conscience par les saintes industries du zèle. A ce prix, l'Afrique cesserait d'être un champ de bataille, la croix achèverait l'œuvre de l'épée; pour terminer cette conquête, il ne fallait que la liberté d'y parler de Dieu et d'y conférer le baptême (1).

Mais Dieu éprouve la mère patrie, comme il lui a plu de répandre la désolation et la mort dans la plus belle de ses colonies. Voici des ouvriers sans travail à préserver de la faim, du désespoir et de la révolte. L'industrie cotonnière traverse une crise terrible dans le nord de la France, par suite de la guerre d'Amérique. D'innombrables familles sont sans pain, et les secours du gouvernement ne suffisent pas à soulager une si grande misère. Le cœur de l'évêque de Nîmes s'émeut au récit de cette calamité.

(1) V. Lettre pastorale sur les dernières épreuves de l'Algérie, t. vi, p. 365, 378.

« L'Église, écrit-il aussitôt à ses diocésains, est un grand corps dont tous les membres sont solidaires (1). Quand l'un se réjouit, tous les autres participent à son bonheur ; quand il souffre, au contraire, les autres souffrent en même temps. L'unité de patrie doit fortifier cette impression produite par l'unité de foi. Et c'est appuyé sur cette doctrine, que nous venons, au retour d'une visite pastorale, faire appel à votre charité pour les ouvriers de divers diocèses cruellement éprouvés par la suspension, momentanée mais terrible, de l'industrie et du travail, unique soutien de leur existence et de celle de leur famille. Catholiques et français, ils se recommandent par ce double titre, qui constitue entre eux et vous une double fraternité, à l'intérêt et à la générosité de votre bienveillance, et vous remplirez dignement, nous en sommes sûr, le devoir de l'aumône qui découle pour vous de cette haute et noble source (2). »

Qui sondera les desseins de la Providence ? La crise cotonnière, qui provoque tant de craintes et de deuil, ne démontre-t-elle pas que l'on s'est fait des illusions à l'égard de la civilisation américaine ? Se séparant de quelques esprits distingués de son époque, Mgr Plantier ne craint pas de dire que cette terre n'a jamais été l'unique patrie de la liberté, de la paix, du progrès et de la fraternité. La voilà partagée en deux camps, animés l'un contre l'autre de haines implacables, et toute remplie d'horreurs commises au nom de la liberté ! C'est ainsi que Dieu donne au monde, au moment où l'on s'y attendait le moins, de sévères leçons. « Par cette guerre américaine, dit Mgr Plantier, nous voyons ce qu'est une civilisation qui n'a pas eu l'Église pour la pénétrer à l'origine du

(1) I Cor. xii, 27.

(2) Lettre pastorale du 13 février 1863.

véritable esprit chrétien. » Une vaste solidarité s'est établie parmi tous les peuples, et par là « nous avons mis, pour ainsi dire, dans la main de Dieu plus de facilité pour nous éprouver et nous perdre quand il le voudra. Il a comme auparavant à son service les nuages, les inondations, les sécheresses, les épidémies; il a mieux qu'autrefois, pour le seconder, les susceptibilités ou les calculs de la diplomatie, les révolutions, les vengeances et les jalousies nationales. Ainsi à deux mille lieues d'ici, Dieu lâche la bride à des discussions orageuses dans un congrès; une guerre civile se déchaîne; l'industrie cotonnière est à l'instant même blessée au sein de deux grands États, et les centres qu'elle habite sont atteints comme aux sources mêmes de la vie. Rien n'était moins attendu que la cause de cette catastrophe, et surtout que cette catastrophe elle-même. Les prédictions des économistes, les illusions des savants, peut-être la naïveté de quelques hommes d'État, la considéraient et la présentaient comme impossible. Mais Dieu s'est plu à nous déconcerter par les ressources dont nos progrès même l'ont armé; en devenant plus compliquée, notre civilisation n'a pu se soustraire à sa puissance; aujourd'hui, comme toujours, il est le seul qui élève et qui abaisse, le seul qui fait la misère ou la richesse des nations, le seul enfin qui conduit les peuples aux portes de la tombe et le seul qui les en ramène. »

C'est ainsi que jugent les événements ceux qui les font dépendre de la volonté de Dieu, au lieu de n'y voir que le jeu aveugle du hasard ou le choc des passions humaines. C'est ainsi qu'en invitant son peuple à pratiquer la charité, Mgr Plantier lui apprenait à recueillir les enseignements de la Providence.

On voit qu'il lui présentait cette vertu sous son aspect le plus séduisant, puisqu'il en faisait une vertu patriotique en même temps qu'une vertu chrétienne. Mais

l'amour de la patrie ne consiste pas seulement à s'affliger des maux qui l'accablent et à la dédommager de ses pertes matérielles. Il doit être jaloux de rendre hommage aux gloires du passé, et de réparer les dommages causés à la religion par les tempêtes politiques. Jamais les sacrifices n'auront un objet plus digne ; jamais les évêques n'auront un motif plus sacré de faire appel à la générosité de leurs ouailles. Mgr Plantier s'inspira de ces sentiments pour concourir à une grande œuvre qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence. Mgr Guibert, archevêque de Tours, avait eu la bonne pensée de rebâtir la basilique de Saint-Martin, réparant ainsi une des ruines qui ont le plus déshonoré la Révolution. Comprenant qu'il ne pouvait pas seul accomplir une entreprise si difficile, le vénérable prélat invita tout l'épiscopat français à s'y associer. Il écrivit à l'évêque de Nîmes : « Je vous demande une aumône pour Saint-Martin, c'est celle de votre éloquence ; si vous voulez bien écrire quelques pages en sa faveur, je vous en serai très reconnaissant. »

Mgr Plantier se hâta de promettre son concours, et fut heureux d'exprimer à l'archevêque de Tours son admiration pour le langage qu'il avait tenu dans la question romaine. Mgr Guibert lui répondit : « Vous me parlez, Monseigneur, de ma lettre sur nos tristes affaires... C'est vous que nous devons féliciter de vos grandes luttes soutenues avec tant de courage et avec une logique éloquente et toujours victorieuse ». Puis, obéissant à un sentiment d'humilité qui témoignait de sa grande vertu, mais qui ne saurait être le jugement de l'histoire, il ajoutait : « Pour moi, je dis de loin en loin mon petit mot, pour ne pas laisser dans l'isolement les grands défenseurs de notre cause (1). »

(1) Lettre du 17 août 1862.

L'aumône de l'éloquence en faveur de Saint-Martin ne se fit pas attendre ; ce n'était pas un modeste denier, mais un véritable trésor. Le mandement, ordonnant une quête pour la reconstruction de la basilique de Tours, donnait à cette œuvre le caractère d'un devoir national. Il s'agissait d'honorer le plus glorieux thaumaturge des Gaules ; comment la générosité des fidèles pouvait-elle hésiter à s'imposer des sacrifices ? Son culte, répandu dans le monde entier, était particulièrement cher à un grand nombre de paroisses du diocèse de Nîmes ; il en attestait l'antiquité, et son influence y avait le plus souvent conservé l'intégrité et la fécondité de la foi. Mais dans l'apôtre des Gaules, il était opportun de reconnaître des dons et des vertus que le siècle actuel dédaigne, quand il ne va pas jusqu'à nier leur existence. C'est la puissance de faire des miracles ; c'est l'ardente passion de la vérité. Pour défendre la vérité, il eut à souffrir une flagellation publique dans sa patrie de la main des sectateurs d'Arius, et les douleurs d'un exil à Milan, où les idolâtres s'unirent aux hérétiques pour le couvrir d'opprobre.

« Oh ! la précieuse pensée que celle de rebâtir et de dédier une noble basilique à ce noble caractère ! s'écriait l'évêque de Nîmes. Édifice sacré, hâtez-vous de faire monter vos murailles ! Portez, portez jusqu'aux cieux le sommet de vos tours ! Faites resplendir au loin par votre hauteur même la mémoire de cette grandeur vraiment épiscopale dont Martin donna le spectacle au monde ! O disciple intrépide de l'intrépide Hilaire ! O magnanime ami du magnanime Ambroise ! remontez au faite d'un monument digne de celui que vous avaient consacré nos pères, et de là tirez nos âmes jusqu'à la hauteur de la vôtre, comme l'aigle excite ses petits à voler jusqu'au rocher sur lequel il les attend (1) ! »

(1) Mandement du 29 novembre 1862.

En terminant, Mgr Plantier faisait une allusion délicate à une circonstance qui se rapportait aux premiers travaux apostoliques de son illustre collègue et méritait d'être inscrite dans nos annales diocésaines. Il disait à son peuple : « Vous donnerez aussi parce que le pontife qui occupe aujourd'hui le siège de saint Martin a des droits personnels aux sympathies de notre diocèse. Jeune diacre, c'est à Nîmes qu'il fit les premiers essais de son ministère. Evêque, il vint, pendant la dernière maladie de Mgr Cart, de si douce et si pure mémoire, administrer le sacrement de confirmation dans un certain nombre de ses paroisses et y faire entendre les accents apostoliques de sa grande parole. »

La voix de l'évêque de Nîmes ne retentit pas seulement dans son diocèse, mais dans la France entière. Les considérations élevées qu'il avait développées, pour établir que saint Martin était un saint éminemment national, excitèrent partout la générosité publique. C'est le résultat dont Mgr Guibert se réjouissait dans la lettre suivante : « Je viens de lire votre beau mandement pour saint Martin. Cet écrit, comme tout ce qui vient de votre plume, est marqué du cachet de la science de bon aloi et plein de cette vie qu'une âme vraiment épiscopale communique à tout ce qu'elle fait. Je voudrais, Monseigneur, pouvoir vous dire toute la reconnaissance qui est dans mon cœur. Votre mandement fera avancer notre œuvre par les belles considérations qu'il contient et par l'autorité que vous avez acquise dans le clergé de France. Je suis bien touché de ce qui m'est personnel dans le mandement, et quoique vous ayez un peu et même beaucoup surfait mes petits mérites, je dois vous remercier de ce sentiment fraternel auquel j'attache beaucoup de prix (1). »

(1) Lettre du 11 décembre 1862.

C'est ainsi que la charité multipliait ses prodiges au milieu de nous, nourrissant les pauvres, abritant les orphelins et les vieillards, créant des asiles où, sous les livrées de la religion, le dévouement égalait toutes les souffrances, franchissant les distances pour porter ses secours aux infortunés, réparant enfin jusqu'aux monuments les plus illustres de notre histoire, après avoir pourvu au soulagement des calamités publiques. Elle n'avait donc rien à envier à la fécondité de l'industrie dans le diocèse de Nîmes, puisqu'elle y faisait jaillir des sources intarissables comme ces mines qui versent dans nos grands centres houillers les trésors qu'elles renferment. Si le luxe s'étalait dans le pays où la culture de la vigne n'avait pas encore subi les désastres qui l'attendaient, la bienfaisance était comme le contre-poids des dépenses folles qui allaient se perdre dans le vide des frivolités, sinon dans l'abîme de la corruption, sur les bords du Rhône et de la Méditerranée.

CHAPITRE XXV



ECOLES ET COLLÈGES.

Sollicitude de Mgr Plantier à l'égard de l'enseignement primaire. — Ecoles congréganistes. — Deux mémoires aux députés du Gard contre l'enseignement obligatoire et la suppression de la lettre d'obédience. — Les lois existantes. — Etablissements d'instruction secondaire. — Concours entre le petit séminaire et le collège Saint-Stanislas de Nîmes. — Distributions de prix. — Allocutions remarquables. — La bifurcation. — Agrandissement du petit séminaire. — Les études au collège Saint-Stanislas. — Caractère de l'enseignement au collège de Sommières. — La maison de l'Assomption. — Projet de M. Duruy sur l'enseignement secondaire des filles. — Lettre de Mgr Plantier à l'évêque d'Orléans. — Visite de Mgr Dupanloup à Nîmes ; les catholiques lui offrent une couronne d'or.

Nous avons vu que, pendant ses visites pastorales, Mgr Plantier ne manquait jamais d'encourager l'instruction populaire. La base de l'enseignement, c'est la religion ; ni les lois, ni les institutions, ni les mœurs ne sauraient avoir d'autres fondements dans nos sociétés modernes. Dans l'éducation, comme dans le gouvernement des peuples, Dieu doit exercer son autorité, et la place qui lui appartient, c'est la première. Ainsi que l'enseignement s'organise et se développe, mais qu'il soit donné par des maîtres chrétiens. Tel était le devoir que le prélat rappelait partout sur son passage, et partout il était compris. Le département du Gard ne possède qu'une école normale pour les insti-

tuteurs, et la moitié des places est réservée aux instituteurs protestants. Cette école ne fournissait donc, chaque année, qu'un nombre insuffisant d'instituteurs. Ils étaient généralement dignes d'estime, mais le joug de l'État paralysait trop souvent leurs bonnes dispositions.

Les ordres religieux voués à l'enseignement primaire avaient pris un essor admirable, à la faveur de la tranquillité dont jouit la France après la guerre d'Italie. Aux Frères des Écoles chrétiennes s'étaient joints, dans le Midi, les Petits Frères de Marie ; les uns et les autres étaient prêts à répondre à l'appel des communes ou à profiter de la liberté consacrée par la loi de 1850.

C'est à eux que les écoles municipales de garçons furent confiées dans nos villes, sans aucune exception : il en fut de même dans la plupart des communes rurales de quelque importance. Ce mouvement devint en quelque sorte irrésistible après la chute de l'Empire, et l'on vit des communes ne comptant pas plus de 500 âmes faire des sacrifices extraordinaires pour posséder des Frères des Ecoles chrétiennes ou des Frères Maristes. Le département était alors administré par un préfet qui ne voyait de prospérité et de salut pour la France que dans une politique vraiment chrétienne (1). Le premier service que cette politique devait rendre au pays était de procurer aux classes laborieuses des maîtres qui leur apprissent tout d'abord le catéchisme, et puis la seule science dont elles eussent besoin, c'est-à-dire lire, écrire et calculer, au lieu de leur faire des théories sur la forme du gouvernement et d'exciter en elles les instincts démagogiques. Est-il vrai que, pour atteindre ce but, on ait alors méconnu les droits acquis, et multiplié les

(1) M. Guigues de Champvans.

révocations brutales? Qu'on en juge par le procédé invariablement suivi pour opérer la transformation des écoles. Les vœux des populations étaient contrôlés par une enquête, où l'on n'admettait que le témoignage des intéressés, c'est-à-dire des pères de famille. L'enquête était faite par l'Académie, et le conseil départemental de l'instruction publique n'accordait aux populations une école congréganiste que lorsqu'il avait constaté une majorité sérieuse et impartiale en sa faveur, et que le poste était vacant. On ne saurait établir aucune comparaison entre les moyens adoptés pour étendre et faire fleurir les écoles chrétiennes dans le diocèse de Nîmes, à l'époque dont nous parlons, et les mesures employées aujourd'hui pour laïciser, comme on le dit, l'enseignement primaire.

L'extension des écoles chrétiennes était si peu regardée alors comme un attentat à la liberté, au progrès des études et au patriotisme, que les grandes compagnies industrielles du Gard furent les premières à la favoriser. Elles bâtirent partout des écoles modèles, et toujours elles les confièrent exclusivement à des congrégations religieuses. Ces écoles existent encore à l'heure où nous écrivons.

Les écoles de filles, plus encore que celles des garçons, furent remises aux mains des congrégations. A la mort de Mgr Plantier, dans les pays catholiques, on n'en comptait pas vingt qui fussent dirigées par des maîtresses laïques. Les sœurs de la Charité, dites de Besançon, eurent principalement l'honneur de ce ministère ingrat et obscur dans nos campagnes. Mgr Cart les avait appelées; son illustre successeur vit leur communauté s'accroître et grandir sous la protection ferme, éclairée et paternelle dont il ne cessa de la couvrir. La bonté du prélat se fit sentir à toutes les autres congrégations qui voulurent peupler nos écoles; le diocèse était ouvert, en même temps, aux sœurs

de la Présentation de Marie, de Saint-Joseph de Lyon, des Vans, de Vesseaux, de Saint-François-Régis, de la Sainte-Famille, et de tant d'autres communautés. Elles y trouvèrent un abri tranquille, et ne tardèrent pas à y conquérir droit de cité par leurs vertus et leurs services.

Ainsi les écoles se multipliaient de tout côté, et chaque fois que l'évêque reparaissait dans les diverses parties de son diocèse, il avait à bénir le développement de l'instruction primaire. Si l'enseignement de la religion y dominait, c'était pour relever la dignité des maîtres, à leurs propres yeux non moins qu'aux yeux de leurs élèves, en les associant à l'exposition de la doctrine chrétienne, premier devoir et suprême honneur du sacerdoce. La foi était loin d'exclure de l'école les autres connaissances utiles, et les comptes-rendus du ministère de l'instruction publique donnaient au département du Gard le neuvième rang parmi tous ceux où fleurissait l'enseignement primaire. La lutte existait sans doute entre les écoles laïques et les écoles congréganistes, mais l'intérêt des études et la moralisation de la jeunesse en étaient le seul enjeu, et les familles recueillaient le bénéfice d'une concurrence aussi honorable que nécessaire. Reniant ces traditions, et oubliant les services rendus, ceux qui dirigent aujourd'hui, comme ils le disent pompeusement, l'éducation nationale, mettent leurs soins à la séparer de la religion et de ses ministres, sous prétexte de sauvegarder la liberté de conscience. Notre pays saura bientôt s'il vaut mieux laisser les écoles du peuple sous la tutelle vigilante et paternelle des premiers pasteurs, que sous la garde aveugle de la libre pensée.

C'était bien, en effet, une sorte de tutelle qu'exerçait l'évêque de Nîmes à l'égard des écoles de son diocèse. Il se faisait l'interprète de leurs réclamations et le protecteur de leurs droits auprès de l'administration départemen-

tale. Bien que le pouvoir ne fût pas enclin à l'écouter, il mettait tant de raison dans ses demandes et tant de modération dans ses plaintes, que rarement sa cause était perdue. Nous sommes heureux, du reste, de le reconnaître, l'Académie, s'inspirant des intérêts scolaires et non des susceptibilités de la politique, conservait avec lui les meilleures relations; même aux jours de ses disgrâces, elle secondait volontiers ses efforts en faveur des écoles.

L'heure vint où il fallut défendre l'enseignement primaire sur un autre terrain et devant un autre tribunal. On n'a pas assez remarqué qu'il faut ajouter aux désastres de la guerre de 1870 le dessein de séculariser l'école, c'est-à-dire, de l'arracher à l'empire de l'Église, sous prétexte de relever l'instruction du peuple et de la mettre en harmonie avec les temps nouveaux. Ce dessein ne pouvait pas être d'abord affirmé clairement, car il eût blessé cet instinct de confiance en l'Église, qui fut toujours une des gloires de la France, et survivra, nous l'espérons, aux tentatives faites aujourd'hui pour amener une rupture entre notre nation et le catholicisme. On eut alors recours à la dissimulation, et l'on commença par soutenir la nécessité de rendre l'enseignement obligatoire. La dernière guerre avait révélé une profonde décadence dans la discipline militaire. On s'empessa de proclamer qu'elle tenait à l'infériorité de notre instruction primaire, comparée à celle des Allemands. En Prusse, cette instruction est *obligatoire*. Voilà, disait-on, la cause des succès de nos ennemis : ils sont plus instruits que nous. L'imprévoyance du gouvernement impérial, l'esprit d'indépendance qui soufflait dans l'armée, l'abaissement des caractères n'étaient-ils pour rien dans nos revers? L'orgueil public écartait prudemment cette question.

La Chambre de Versailles prit l'initiative d'une nouvelle législation sur cette matière (1). Le gouvernement recueillit ses propres idées, et le *Journal officiel* du 1^{er} janvier 1872 publia un projet de loi présenté par M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique. Mgr Plantier y remarqua deux articles d'une grande importance, celui qui rendait l'instruction primaire *obligatoire*, et celui qui supprimait la lettre d'obédience après un intervalle de quatre ans. Il eut aussitôt la pensée d'adresser sur ces deux questions des mémoires aux députés catholiques et conservateurs du Gard. C'était assurément pour eux un grand honneur d'être pris devant la France entière pour confidents des pensées de leur évêque ; mais l'élévation et l'indépendance de leur caractère les en rendait dignes. L'attention publique se tourna vers un prélat traitant directement avec des députés, par la voie de la presse, des questions qui devaient faire l'objet des débats parlementaires. Mgr Plantier expliquait ainsi le motif qui le portait à ce genre de communication :

« Comme français, comme citoyen, comme électeur, j'aurais le droit de m'entretenir tout haut avec vous du nouveau projet de loi sur l'instruction primaire, et je suis sûr que vous me permettriez sans hésitation de faire publiquement usage de cette prérogative. Mais j'aime mieux vous parler, comme évêque, du grave objet qui vient d'être soumis à votre étude, et le sera bientôt à vos délibérations. A ce titre, j'ai non seulement devoir et mission, mais autorité pour vous transmettre l'expression de mon jugement, et je sais avec quelle déférence vos sentiments chrétiens vous la feront accueillir (2). »

(1) Deux projets furent proposés, le premier par M. de Lacretelle, dans les séances des 5 août et 6 septembre ; le second par MM. Georges, Vacherot et Charton, dans la séance du 29 août.

(2) *Mémoire sur l'instruction primaire*, 24 janvier 1872.

Heureux temps que celui où un évêque pouvait tenir un pareil langage, sans être accusé d'attaquer le pouvoir et d'outrager la nation ! Heureuse assemblée où la majorité était formée d'hommes politiques disposés à prêter l'oreille aux remontrances et aux conseils de l'Eglise !

Mgr Plantier appréciait d'abord le principe de l'*instruction obligatoire*. Il y voyait non seulement un acte de déférence pour les doctrines révolutionnaires, qui levaient hardiment la tête au-dessus des ruines de la dernière guerre, mais encore un acte de mépris pour les honnêtes gens. De la part d'un gouvernement qui se donnait la mission de briser tous les liens, ils devaient attendre la liberté, et on leur réservait la plus cruelle des tyrannies, celle qui s'exerce sur l'éducation. On veut rendre l'enseignement obligatoire. Mais il importe d'abord de déclarer quelle sera cette instruction, avant d'en imposer le joug ; et c'est ce qu'on ne fait pas. L'idée d'où est sorti ce projet, est une idée païenne : c'est la suprématie absolue de l'Etat en fait d'enseignement public. Et cette suprématie aurait pour instrument l'Université. Elle ressaisirait ainsi le monopole dont la loi de 1850 l'a si justement dépouillée. Pourquoi faire supposer qu'il n'a jamais été question, en France, pour les parents, de l'obligation d'instruire et de faire instruire leurs enfants ? L'Eglise la proclame, depuis seize siècles, dans les Gaules. Elle ne s'est pas contentée d'éclairer là-dessus la conscience des pères et des mères, elle a travaillé partout et toujours soit à créer, soit à multiplier les écoles primaires. Méconnaître ces faits, c'est renier l'histoire autant que la justice !

Les partisans de l'*instruction obligatoire* violent les droits les plus sacrés. Les droits du père de famille ; il ne pourra plus ni être lui-même l'instituteur de ses enfants, ni concourir à choisir leurs maîtres, ni surveiller leur

enseignement. Les droits des enfants eux-mêmes; leur faiblesse mérite quelque indulgence, et la loi ne leur réserve que des rigueurs. Quel sera le sort de leur foi religieuse? Elle risque d'être à la merci d'un homme qui enseignera l'erreur, ou qui ne parlera pas du tout de Dieu, ce qui ne sera pas moins fatal que d'attaquer les dogmes chrétiens. Les droits de Dieu. Son nom lui-même n'est pas prononcé dans une question qui regarde un grand peuple catholique. L'Eglise est aussi mise de côté, encore que son intervention dans l'instruction primaire soit utile à la direction des études, et qu'il lui appartienne de donner l'enseignement moral et religieux. Le projet de loi réduit, autant qu'il le peut, la part d'influence à laquelle elle a droit.

On voit que l'évêque de Nîmes envisage la question de l'instruction obligatoire sous toutes ses faces. Il pressent l'importance qu'elle va prendre dans les plans d'organisation sociale médités par la démocratie; il redoute la séduction qu'exercent sur les foules les innovations décorées de titres pompeux et où se cache une réelle hostilité contre la religion. Par un exposé sincère, logique, éloquent, des abus auxquels la loi nouvelle ouvrirait fatalement la porte, il essaie de conjurer l'entraînement de l'esprit public vers des théories aussi funestes à l'Etat qu'à l'Eglise elle-même. Ce n'est pas l'instruction qu'il combat, c'est le mode auquel on veut la soumettre. L'Etat veut l'imposer, et surveiller lui-même toute infraction à ses ordres, pour être seul guide et seul maître des consciences; voilà la tyrannie que ne saurait souffrir un évêque ayant quelque souci de la liberté des âmes et du véritable honneur de la France (1).

(1) Voir sur ce sujet le remarquable discours prononcé au Sénat, le 3 juillet 1881, par M. Baragnon, sénateur inamovible.

A la fin de ce mémoire, Mgr Plantier faisait aux députés du Gard une prière que les circonstances actuelles nous commandent de signaler :

« Réclamez enfin justice et liberté pour l'Église, la seule puissance qui travaille à la défense des mœurs et de l'ordre social. Que signifient ces articles organiques, déloyale confiscation du Concordat en 1801 ? Que font encore, dans l'arsenal de nos lois, ces arrêts de proscription, ces entraves de toute nature, ces incapacités civiles édictées contre les ordres religieux par la tyrannie de la Révolution, fille des parlements, et par le libéralisme incrédule, fils de la Révolution ? Appelez vos amis à mêler leur voix à la vôtre pour faire disparaître cet odieux appareil de servitude devant le souffle d'une généreuse liberté. Si le gouvernement veut des garanties raisonnables, ne les lui refusez pas ; mais ne lui permettez pas non plus de confondre la prévoyance avec le droit d'opprimer et d'étouffer parmi nous le catholicisme, qui sera toujours après tout son appui le plus solide et son plus utile auxiliaire. »

Pourquoi l'assemblée la plus catholique du monde n'a-t-elle pas suivi ces sages conseils ? Pourquoi les honnêtes gens, quand Dieu leur a confié le pouvoir, n'en ont-ils pas fait usage pour briser toutes les chaînes que la Révolution a forgées à l'Église, et qui semblent n'attendre pour étonner le monde de leur bruit sinistre que ces heures de vertige, hélas ! si fréquentes dans notre pays ?

La suppression de la lettre d'obédience était un des points les plus graves du même projet de loi. Mgr Plantier traita cette question dans un second mémoire adressé encore aux députés du Gard. Que d'esprits prévenus regardent la lettre d'obédience comme un certificat d'ignorance ! D'après eux, on la donne à des personnes qui n'ont rien appris et n'apprennent rien aux autres. C'est ainsi que l'on met en suspicion, non seulement la

capacité des religieuses n'ayant pas d'autre titre que la lettre d'obédience, mais encore la conscience des supérieures qui la leur délivrent. Celles-ci tromperaient la bonne foi des familles, en préposant à la direction des écoles des personnes inaptés à cette délicate fonction, et elles porteraient ainsi un préjudice irréparable à l'instruction publique.!

L'évêque de Nîmes réduit à néant ces préjugés. D'après lui, le brevet de capacité ne prouve pas infailliblement le savoir ; on peut l'obtenir, sans avoir fait des études sérieuses, et surtout il n'assure pas à ceux qui le gagnent le don de communiquer ce qu'ils savent, ce qui est cependant le principal mérite d'un maître. Le brevet est sans doute une garantie, mais la lettre d'obédience présente des garanties plus précieuses encore. C'est celle de l'évêque, dans le diocèse duquel elle est accordée. Il veille à ce qu'elle ne soit délivrée qu'aux institutrices qui en sont vraiment dignes, et il ne craint pas de s'assurer souvent par lui-même de leurs connaissances. C'est celle des supérieurs nommés par l'évêque pour surveiller les études dans les congrégations vouées à l'enseignement. C'est celle des congrégations elles-mêmes ; elles sont plus intéressées que personne à ne pas confier la direction d'une école à des religieuses qui par leur ignorance déshonoreraient leur habit et leur institut.

L'expérience vient, du reste, à l'appui de cette appréciation. La lettre d'obédience se trouve souvent en présence du brevet de capacité. Cette concurrence ne sert en général qu'à prouver l'estime que le bon sens populaire fait du premier de ces titres. Le peuple, livré à ses propres conseils, affranchi de toute contrainte, aime mieux confier ses enfants à une religieuse, munie d'une simple lettre d'obédience, qu'à une institutrice recommandée par un brevet de capacité. Et quand la lettre d'obédience a

été chassée de nos écoles en un jour d'émeute, la décadence de l'instruction primaire n'a pas tardé à la rapeler.

Le prélat insiste sur l'ensemble des qualités que les communautés religieuses exigent de leurs sujets, avant de les consacrer à l'enseignement. Ces qualités ne sauraient évidemment suppléer à l'instruction, mais quand elles s'y ajoutent, elles assurent une véritable supériorité morale, dont profite l'enseignement primaire, et devant laquelle s'efface l'éclat si douteux et si éphémère du brevet de capacité. Pour la religieuse institutrice, l'enseignement n'est pas une carrière ouverte par les chances heureuses d'un examen; c'est un apostolat dont le premier devoir est l'immolation de soi-même.

Après avoir établi ces faits, le vénérable prélat était bien en droit de conclure que la lettre d'obédience ne constitue aucune infériorité, et ne saurait être regardée comme un voile jeté complaisamment sur la paresse ou l'ignorance. Mais il allait plus loin, et il essayait de prouver que la lettre d'obédience ne peut pas être considérée comme un *privilège blessant le principe d'égalité*.^{*} En effet, la loi qui exempte les religieuses de la nécessité de subir un examen devant un jury de l'Etat ne les dispense pas de l'obligation d'être instruites. Sur le fond du savoir et de la compétence, l'exigence est la même pour l'institutrice séculière et l'institutrice congréganiste. Ce qui diffère, c'est le moyen de constatation. D'un côté, l'Université; de l'autre, l'Eglise. Pourquoi l'Etat ne regarderait-il pas ces deux jurys comme équivalents? Que manque-t-il à l'Eglise? Est-ce le savoir? la conscience? l'amour des peuples? l'intelligence de l'instruction?

Une haute convenance défend d'appeler devant des examinateurs laïques des postulantes et des novices. « Ces âmes pures sont la fleur de la virginité; comme elles en

ont la limpidité sans mélange, elles en ont aussi les saintes susceptibilités. » Mgr Dupanloup disait, à la même époque : « Je ne consentirai jamais à ce qu'une jeune fille qui a quitté sa maison, sa famille, sa mère, pour se dévouer à instruire les orphelins et les enfants des pauvres, soit obligée de comparaître pour subir publiquement l'examen de messieurs qui lui sont étrangers ».

Quelle déchéance ont subie les mœurs depuis moins de dix ans ! Qui comprend aujourd'hui les égards que les évêques réclamaient alors pour le caractère des religieuses vouées à l'enseignement ? Quel dédain pour toutes ces saintes convenances affichent les circulaires ministérielles imposant à toutes les institutrices, sans distinction d'âge ou d'habit, l'obligation d'assister à des conférences pédagogiques dans des salles de mairie, quelquefois pêle-mêle avec des instituteurs laïques et protestants, et aux pieds d'un inspecteur dont le scepticisme et l'irréligion sont notoires ! C'est la pratique de l'égalité, nous dira-t-on ; mais ceux qui prennent tant de soins de l'égalité veulent-ils abolir la délicatesse ? Après toutes ces belles considérations, il ne restait plus à l'évêque de Nîmes qu'à se plaindre de l'ingratitude dont la France se rendait coupable vis-à-vis des congrégations religieuses, en leur fermant, par la suppression de la lettre d'obédience, l'accès des écoles qui leur doivent leur prospérité, et à prédire que l'instruction primaire serait condamnée par leur éloignement à une décadence inévitable.

Sa haute raison et son patriotisme auraient suffi pour inspirer à Mgr Plantier un mémoire si intéressant, si complet et si péremptoire, sur la suppression des lettres d'obédience. Mais, en le composant, il répondait au sentiment général de son peuple, qui faisait, comme on l'a

vu plus haut, 'un si grand cas de l'enseignement donné par les communautés religieuses. La faveur extraordinaire dont elles jouissaient était assurément pour elles un titre de gloire et une preuve de l'esprit chrétien du diocèse, mais, sous certains rapports, elle cachait un péril. Les écoles qui leur étaient confiées étant communales, leur sort dépendait du caprice des assemblées législatives et de l'inconstance des édilités. Un petit article de loi, un simple vote municipal pouvait renverser un édifice élevé au prix de tant d'efforts et de sacrifices.

Il fallait donc prévenir ces coups de la force ou de la surprise, et c'était dans les sphères élevées où se forment les idées fausses, les soupçons injustes, les desseins funestes, qu'il importait de faire briller la lumière. Tel fut le but que se proposa Mgr Plantier en intervenant dans ce débat sur l'instruction primaire. Sa parole fut écoutée avec la plus religieuse déférence par les députés, et l'un d'eux montra plus tard qu'il en avait gardé le souvenir, en citant un long extrait de ce mémoire sur la *lettre d'obédience*, dans un remarquable discours prononcé devant la Chambre des députés, le 24 mai 1880, sur le même sujet (1). L'esprit public n'était encore ni assez esclave de l'opinion, ni assez égaré par les idées révolutionnaires pour permettre aux législateurs d'accepter ce projet de loi. Son auteur dut renoncer à le faire triompher, mais il était facile de prévoir qu'on le reprendrait bientôt, et qu'alors on ne ferait quelque grâce aux congrégations religieuses que par force et pour peu de temps. Tout en défendant la lettre d'obédience, Mgr Plantier eut donc soin de recommander instamment aux communautés enseignantes de son diocèse de se munir de b

(1) M. Ferdinand Boyer, député de Nîmes.

de capacité, et de s'assurer par là l'le moyen de continuer plus tard leur noble et important ministère, au moins dans les écoles libres. Il nomma à cet effet une commission d'examen, composée de prêtres et de laïques, pour élever le niveau des études, stimuler l'ardeur des novices, et les préparer par des épreuves particulières à affronter, sans trop de crainte, les chances d'un examen public devant les jurys de l'Etat.

Si l'évêque de Nîmes attachait tant d'importance à l'enseignement primaire, quelle place ne dut pas avoir l'enseignement secondaire dans sa sollicitude? Dès les premiers jours de son épiscopat, il visite ses collèges et ses séminaires. Pour attirer un plus grand nombre d'élèves, il croit que le moyen le plus efficace est d'élever le niveau des études. C'est l'émulation qui les fortifie, et l'émulation est excitée et entretenue par les concours scolaires, établis entre les diverses maisons d'éducation. L'expérience l'en a convaincu : il a pris part aux luttes que soutenait le séminaire de l'Argentière, et l'on n'a pas oublié les palmes qu'il y a cueillies. Qu'on ne soit donc pas surpris qu'il ouvre un concours entre le petit séminaire de Beaucaire et le collège Saint-Stanislas, de Nîmes. Ce n'est pas un antagonisme étroit et superbe qu'il entend créer ainsi, mais une sainte et légitime passion pour la victoire. « Chaque élève, dans cette mêlée fraternelle, devra combattre, non pour l'égoïste satisfaction d'un honneur personnel, mais par un amour filial pour l'établissement auquel il appartient. C'est là pour lui comme une autre famille, comme une seconde patrie; il doit tenir à ce que les destinées en soient glorieuses (1). »

La lutte commença avec l'élan si naturel à la jeunesse méridionale. L'évêque se réservait de choisir.

(1) Discours de circonstance, juillet 1857.

les sujets de composition. Nous les avons sous les yeux, et si l'on doit juger de la force des élèves par l'importance des travaux qui leur furent proposés, il nous est bien agréable de reconnaître que nos établissements formaient de redoutables champions. C'était encore l'évêque qui corrigeait les compositions et en proclamait les résultats. On ne pouvait trop admirer la manière dont il s'acquittait de cette tâche, encourageant paternellement les vaincus, tout en applaudissant les vainqueurs; rappelant aux uns les engagements d'un passé glorieux, et communiquant aux autres l'espérance d'un avenir plus consolant. Puis venaient des explications sur le concours lui-même, où étaient retracés, à larges traits sans doute, mais avec un soin extraordinaire, les défauts et les mérites principaux des compositions victorieuses. Il y avait là d'utiles leçons à côté de compliments mérités : c'était presque, s'il est permis de le dire, la classe de rhétorique continuant au milieu des couronnes et des lauriers. Mais quel enseignement découla jamais d'une source plus autorisée? Et qui pouvait mieux poser les règles de la littérature et de la haute éloquence que celui qui les pratiquait si bien?

Qu'on lise les trois allocutions qui parurent sur ce sujet dans les *Discours de circonstances* publiés par l'illustre prélat, en 1862. On y verra que la victoire était, comme toujours, la divinité inconstante que connaissaient les païens. Elle favorisait alternativement les deux drapeaux, et chaque établissement faisait éclater à son tour, selon la parole de l'évêque, « plus de résignation que d'enthousiasme (1) ».

De semblables exercices, contrôlés par un tel juge, ne pouvaient que donner de l'essor aux études, et,

(1) Allocution prononcée au petit séminaire de Beaucaire, le 22 juillet 1859.

par conséquent, assurer l'avenir des établissements appelés à y participer. C'est le but que poursuivait Mgr Plantier; il s'arrêta, dès qu'il crut l'avoir atteint. L'interruption du concours lui laissa la liberté d'aborder, aux distributions de prix, les sujets les plus variés. Il était heureux de présider ces cérémonies, malgré la faiblesse de ses forces, et la température ardente qui règne à cette époque dans notre pays. Les discours qu'il y prononçait renfermaient peu d'éloges, mais beaucoup d'enseignements. Pour les écouter, les enfants eux-mêmes faisaient taire la curiosité et l'impatience, bien légitimes en pareille occasion. On se recueillait comme pour entendre un oracle; l'esprit et le cœur s'élevaient au-dessus de l'appareil d'une fête de collège, et l'on emportait le souvenir d'une grave méditation, mêlée au tumulte d'une distribution de prix. Le sujet traité par l'évêque était le thème des conversations du foyer pendant les vacances, et contribuait à y entretenir un esprit conforme à l'éducation du collège. Qu'on juge de ces discours par le simple énoncé de leurs principaux sujets :

Etude de la langue latine (1); *Soyons catholiques et soyons Français* (2); *de la restauration de la Conscience publique par l'action de l'Église* (3); *le Rationalisme et l'Histoire de l'Église* (4); *l'Église et la conscience* (5); *du Sentiment de l'honneur* (6); *Influence de la fausse philosophie* (7); *Enseignements providentiels de la nature* (8); *du Patriotisme* (9).

(1) Allocution pron. au petit sémin. de Beaucaire, 22 juillet 1869.

(2) Alloc. à l'Assomption, 30 juillet 1869.

(3) *Ibidem*, 31 juillet 1869.

(4) Alloc. au collège Saint-Stanislas, 26 juillet 1869.

(5) *Ibidem*, 25 juillet 1871.

(6) Alloc. à l'Assompt., 31 juillet 1872.

(7) Alloc. à Saint-Stanislas, 27 juillet 1872.

(8) *Ibidem*, 22 juillet 1873.

(9) Alloc. à l'Assompt., 29 juillet 1873.

C'était à la fois un enseignement philosophique, littéraire, patriotique et pastoral, toujours habilement et vaillamment encadré dans les événements, pour leur donner un langage et préserver la jeunesse d'un mal trop commun aux autres âges de la vie : l'indifférence, le scepticisme.

Le dernier sujet dont Mgr Plantier voulait entretenir ses chers élèves, c'était la *culture de la mémoire*. Ici il ne s'agissait plus des hommes et des choses du dehors, mais des élèves eux-mêmes, de l'un des ressorts les plus puissants de leur éducation, du principe de leur valeur intellectuelle et de leur autorité sur leurs semblables, enfin de leur talent, si Dieu daignait en faire plus tard des hommes distingués. Le prélat s'inspirait de sa propre expérience pour chanter plutôt que pour exposer les avantages d'une *bonne mémoire*, et il dévoilait, non peut-être sans quelque complaisance assurément bien légitime, la source de sa supériorité personnelle, comme penseur, écrivain et orateur. Ce discours, composé presque à la fin de cette laborieuse existence, ne fut pas prononcé, mais il aura une place d'honneur dans l'édition de ses œuvres complètes. On pourra le regarder comme l'un des articles les plus importants de son testament littéraire.

Les amis des lettres ont beaucoup apprécié ces allocutions. Ceux qui les liront dans l'avenir partageront certainement l'estime qu'en faisait l'illustre évêque de Poitiers. Il écrivait, le 16 juillet 1862, à son collègue de Nîmes... « Il ne me souvient pas que vous ayez figuré avec un grand tapage parmi les défenseurs des classiques. La belle langue que vous parlez est la meilleure des polémiques à cet égard. Vous n'êtes point de ceux qui ont à faire oublier, par les préceptes qu'ils éditent, les modèles qu'ils présentent. Heureux votre collègue Saint-Stanislas et votre petit séminaire de Beaucaire, s'ils apprennent

à parler et à écrire ce français, sous l'écorce duquel on sent le latiniste et l'helléniste, le maître ès lettres, ès arts et ès sciences ; et tout cela amalgamé et fondu dans une unité et une originalité devenues si rares !... »

Maître ès arts ! Tel était le titre qu'on donnait irrésistiblement à Mgr Plantier, après l'avoir entendu aux distributions de prix de sa maîtrise. Là surtout on voyait que les arts dont le beau est l'élément propre avaient une étroite affinité avec son âme. Avec quelle supériorité il parlait de la musique, soit qu'elle ait pour organe la voix humaine, soit qu'elle emprunte le secours des instruments, et en particulier de l'orgue ! Il a eu pour la définir les mots les plus heureux, l'appelant « la forme la plus exquise de la parole humaine, la fleur embaumée de toutes les pensées d'ici-bas ». Il a dit qu'elle devait être religieuse, « parce que Dieu, suprême auteur des arts, en doit être aussi le but universel, et que, s'il a créé la musique, cette poésie des sens, c'est afin de le chanter, comme il n'a créé la poésie, cette musique de l'âme, que pour le glorifier dans un plus noble langage (1) ». Ces traits, si profonds et si gracieux, sont semés comme des fleurs suaves dans ces allocutions. Mais le fond lui-même est constamment merveilleux : elles ont toute la mélodie du sujet, toute la gravité du précepte, toute la poésie de la foi. Un grand souvenir y est souvent évoqué : c'est celui de Palestrina, dont les incomparables chefs-d'œuvre donnaient tant d'éclat aux offices de la cathédrale.

Maître ès lettres ! Mgr Plantier en exerça l'autorité, comme il en posséda le mérite. La circonstance est digne d'être rapportée.

L'esprit moderne a tenu à faire des expériences dans

(1) Discours de circonstance, 16 août 1850.

l'enseignement littéraire comme en toute autre chose. Il en coûte trop à son orgueil de reconnaître dans le passé quelque chose de bon, surtout quand il en est redevable à l'Eglise. Il faut une nouvelle formation intellectuelle à la jeunesse ; elle y trouvera la vigueur dont elle a besoin pour s'affranchir des idées surannées, des dogmes vieillis. De ce préjugé sortit la fameuse loi de la bifurcation. On sait qu'elle obligeait les élèves de nos collèges, arrivés à peine à la classe de quatrième, à opter entre l'enseignement des lettres et l'enseignement des sciences.

L'évêque de Nîmes avait regretté cette innovation, parce qu'il en devinait les périls. Il ne voulut pas se borner à des pressentiments secrets et à une muette réprobation. Le 24 juillet 1867, présidant la distribution des prix du collège Saint-Stanislas, à Nîmes, il se railla spirituellement de la *bifurcation*, et plaida avec éloquence la cause de l'éducation littéraire que ce système était en train de compromettre.

« Jusqu'à notre époque, le mot de *bifurcation* n'avait appartenu qu'à la langue des cartes routières. De nos jours, heureux à l'égal de certaines personnes, il a conquis des titres de noblesse ; il est entré d'un pas dominant dans la langue académique elle-même, parce que la chose qu'il désigne a fait, de son côté, toute une révolution dans le système général de l'enseignement public. En l'y introduisant, on avait cru faire une modification salutaire et durable dans l'antique édifice de l'instruction secondaire, tel que l'avaient bâti nos aïeux. Mais on a bientôt reconnu que toute innovation ne constitue pas un progrès. On s'est aperçu que la bifurcation sacrifiait les lettres sans presque relever les sciences ; les mauvais petits rhéteurs, dont on prétendait par-là diminuer la race désastreuse, se sont multipliés comme auparavant ; seu-

lement ils ont uni à la gloire d'outrager un peu plus le bon sens, celle de martyriser beaucoup plus la grammaire. Devant ces résultats, on a démolí la *bifurcation* pièce à pièce..., et si l'on en garde un reste, c'est quelque chose qui ressemble à ces dépouilles autrefois suspendues au Capitole, pour perpétuer le souvenir et le nom d'un ennemi vaincu. A travers ces fluctuations, qu'a fait l'Église en France? Elle a prédit, comme tant d'autres, les destinées éphémères de la *bifurcation*. Mais sans s'aveugler sur la caducité de ce système; tout en prévoyant avec certitude, et en proclamant avec netteté qu'il serait sans avantage et sans avenir, elle a permis à ses institutions libres de marcher dans la voie qu'il ouvrait; pour savoir si elles l'ont fait avec honneur, il suffit d'apprendre par les statistiques officielles le nombre et le rang des élèves qu'elles ont fournis aux grandes écoles de l'État. Quant aux séminaires, l'Église en a fermé l'accès à la *bifurcation*. Elle n'a pas souffert qu'on y négligeât les sciences, parce qu'on allait trop les étudier ailleurs. Mais elle a maintenu la prépondérance des lettres, et, quelles que soient plus tard les vicissitudes de l'instruction publique, elle demeurera perpétuellement fidèle à ce vieux système d'éducation littéraire. »

La raison de cette préférence, c'est que les grands monuments de notre foi sont au suprême degré littéraires. Témoin la Bible, les Pères de l'Église, les écrivains ecclésiastiques, depuis les premiers siècles jusqu'à Bossuet, Fénelon et Bourdaloue. Les exigences de l'apostolat la réclament. L'instrument de l'apostolat, c'est la parole, et, à notre époque plus que jamais, la parole doit être littéraire. Comment le serait-elle, si la culture des lettres n'avait pas dans l'éducation la prépondérance qui lui appartient?

L'Église insiste d'autant plus sur l'éducation litté-

raire que cette éducation n'est éminemment utile à ceux mêmes de ses élèves qui n'entrent pas dans le sacerdoce :

« On proclamait, il n'y a pas longtemps, qu'il fallait *avant tout faire des hommes*; c'est une erreur. Il faut faire avant tout *des chrétiens*, parce que c'est le seul moyen d'avoir des *hommes*. Mais, en admettant comme vrai ce qui est faux, ce qu'il y a de certain, c'est que, pour faire des hommes, une éducation toute scientifique, ou moitié scientifique et moitié littéraire, aura moins d'efficacité qu'une éducation pleinement littéraire. Cette dernière éducation, telle que la comprend l'Église, forme la raison, éclaire la conscience, orne l'esprit, aiguise et élève le goût, inspire l'amour et le sens des nobles choses, donne aux relations de l'intérêt et de la grâce, prépare une précieuse sauvegarde contre les périls de l'inaction, pourvoit enfin les grandes facultés, celles qu'on peut appeler les facultés véritablement sociales, d'une sève et d'une vigueur qui permettront de les utiliser. Et si, dans des intelligences ainsi cultivées, il existe des aptitudes spéciales pour les sciences ou les arts, l'initiation littéraire par laquelle elles auront passé, bien loin d'énervier leur puissance, n'aura fait que leur donner un surcroît de force pour de plus vastes conquêtes. »

Telle était l'éducation que l'on donnait dans nos établissements diocésains. Une commission d'examen fut instituée pour veiller au maintien de ces traditions littéraires. Elle avait l'ordre de signaler les élèves doués de quelque talent. L'évêque les appelait alors auprès de lui, afin de juger de leurs aptitudes et de leur donner des conseils pour la direction de leurs études. Cet intérêt paternel tournait quelquefois au profit de l'Université; on voyait des jeunes gens, redevables de leur instruction à la munificence épiscopale, monter dans les chaires de l'État et s'y faire remarquer. Mgr Plantier ne s'en plai-

gnait pas ; il espérait que la foi de leurs premières années, si elle avait le malheur de s'éclipser quelque temps, se ranimerait au moins sur les bords de la tombe, au souvenir du petit séminaire, et il ne croyait pas payer trop cher cette suprême victoire.

Il reparaissait, chaque année, dans ses maisons d'éducation pour la première communion et la confirmation. Tant que ses forces le lui permirent, il y prononça des discours qu'on avait grand soin de recueillir. Parents et élèves se disputaient la possession de ces trésors, auxquels son éloquence ajoutait autant de prix que le souvenir de ces belles cérémonies. Il inspirait aux jeunes gens des instincts de courage et comme une inclination à l'héroïsme, plus sincère et plus durable qu'elle ne l'est d'ordinaire à cet âge. Il voulait que le jour de la vie le plus fécond en impressions douces et pures le fût aussi en résolutions magnanimes. La vue de ce vénérable pontife, se prêtant, malgré l'excès trop visible de sa fatigue, à tout ce que la piété des élèves et de leurs familles réclamait de sa condescendance, était un magnifique commentaire des leçons que donnait sa parole dans ces mémorables journées. Le lycée de Nîmes n'était pas exclu de ces marques de tendre sollicitude. Chaque année, Mgr Plantier y présidait la première communion et la faisait suivre de la confirmation. Il était prié ensuite d'entrer dans l'établissement pour recevoir les hommages des maîtres et les remerciements des élèves. On le haranguait, en latin ou en français, tantôt en prose et tantôt en vers ; il répondait dans la même langue et sur le même rythme de manière à émerveiller l'assistance.

Soumises à une direction si éclairée, si vigilante et si affectueuse, les maisons d'éducation ne pouvaient manquer de prospérer. Les rangs devinrent plus pressés au petit séminaire de Beaucaire, et, en 1865, il était insuffisant.

On demandait un agrandissement; le cœur du pontife, dépassant tous les vœux, accomplit une transformation merveilleuse. Ce coin de terre fut l'objet de sa prédilection; il y goûtait la solitude, pour laquelle il eut toujours tant d'attraits, et dont le reste de son diocèse était hélas ! trop avare pour lui. Il y trouvait une image du séminaire de l'Argentière, berceau de sa vie intellectuelle et de sa vocation. Du haut des collines à l'abri desquelles est assis l'établissement, l'œil embrasse un horizon qui n'a pas d'autres limites que les Alpes et la mer. Le Rhône traverse cette plaine, que domine la tour altièrè bâtie par saint Louis ; après avoir baigné les pieds du château du roi René et du tombeau de sainte Marthe, à Tarascon, ses flots deviennent plus rapides, comme s'ils avaient hâte de se précipiter dans le beau golfe de Lyon. Le soir, les rayons du soleil prennent sur tous les sommets voisins des teintes d'une mélancolie inexprimable, et l'on dirait qu'il s'éloigne à regret des côtes de Provence. La religion, la poésie, l'histoire et la nature ont comme rassemblé dans ce pays les marques de leur grandeur.

Mgr Plantier voulut qu'un séminaire si heureusement situé fût en harmonie avec le paysage dont il était entouré, et que l'art fit briller ses ornements là où la nature se paraît de tant de charmes. La cour d'entrée s'élargit : la roche qui en gênait l'accès céda à la main de l'homme l'espace nécessaire pour une salle de récréation, qui n'a pas moins de soixante mètres de longueur sur une largeur de vingt mètres. Il fallait une façade monumentale à un tel bâtiment ; on la lui donna. Une aile gracieuse, suspendue sur des arcades romanes, le relia aux anciennes constructions. La chapelle fut réédifiée sur un plan arrêté par l'évêque lui-même. Elle devait être l'expression de la vie sacerdotale à laquelle se destinaient les jeunes séminaristes. Il veilla

donc à ce qu'elle offrît un mélange de simplicité et de noblesse, de sévérité et de grâce. Rien de plus modeste, et rien de plus élégant. Les décorations achèvent de rendre cette pensée : un magnifique tableau, placé au-dessus du maître-autel, représente la vocation des apôtres, et les textes sacrés se déroulant dans les bordures ou les guirlandes du sanctuaire glorifient le sacerdoce ou en rappellent les devoirs. C'est à l'ombre des chênes séculaires et des beaux platanes de cette maison que nous avons composé la plus grande partie de cet ouvrage ; nous ne pouvions faire un pas dans son enceinte sans y rencontrer quelque trait de la munificence du pontife dont nous écrivions l'histoire, et souvent nous avons cru entendre sa voix nous répéter que là serait toujours son cœur, bénissant les nouvelles recrues du clergé diocésain et les marquant à sa ressemblance, afin que la race des âmes d'élite ne s'éteigne jamais dans l'Eglise de Nîmes !

Le collège Saint-Stanislas, de Nîmes, dut aux conseils de Mgr Plantier l'éclat et la solidité de son enseignement. Les lettres et les sciences y attirèrent les fils de cette bourgeoisie, aussi chrétienne que française, qui réprouvait dans le midi les actes de la politique impériale à l'égard du Saint-Siège. On savait leur inspirer l'amour du travail, et l'Académie de Montpellier leur faisait une large part de ses diplômes, en reconnaissant qu'ils étaient tous bien mérités. Le prélat ne craignait pas que la préparation au baccalauréat fût un péril pour les vocations ecclésiastiques. L'expérience lui donnait raison, puisque, chaque année, cet établissement envoyait au grand séminaire des jeunes gens qui venaient de subir cette épreuve avec honneur. Ainsi, vingt ans avant que l'utilité des grades eût frappé l'attention publique, le clergé de Nîmes recrutait un nombre considérable de bacheliers qui lui permettent aujourd'hui de suffire

aux besoins de l'enseignement, et d'attendre sans crainte les entraves que lui prépare l'hostilité croissante de la Révolution. Mgr Plantier eût voulu aider ces jeunes gens à pousser plus loin leurs études littéraires, et ménager aux plus distingués le moyen de conquérir les diplômes de licence ou de doctorat. C'est ainsi qu'il eût composé le personnel de ses collèges ; mais ce mode de recrutement exigeait des sacrifices trop lourds pour être souvent renouvelés. Il se contenta de marquer son dessein par un exemple. Les recrues que le sacerdoce fait dans les collèges ont l'avantage d'avoir été trempées par la lutte, et de porter à l'autel cet esprit de droiture, de générosité et d'obéissance qui est le propre des âmes viriles. Le collège Saint-Stanislas de Nîmes fournit chaque année ce contingent de choix au clergé diocésain ; puisse-t-il avoir toujours cette gloire !

Le collège de Sommières était dirigé, à cette époque, tout ensemble par des ecclésiastiques et des laïques. Ce mélange forcé ne fut pas heureusement de longue durée. Quand l'élément laïque eut disparu, on continua à n'y enseigner que le français. Les élèves n'aspiraient qu'à emporter en sortant des connaissances suffisantes pour entrer dans le commerce, ou ceindre l'écharpe municipale. Donner à ces futurs négociants et à ces futurs maires de village de solides principes de religion avec cette politesse de mœurs qu'on ne puise que dans la foi, ce n'était pas rendre un médiocre service à la société, dans un temps où la probité est si rare dans les affaires, et où le suffrage universel appelle au pouvoir municipal des hommes si mal préparés à l'exercer. Mgr Plantier attachait tant d'importance à ce ministère, qu'il ne craignait pas d'y consacrer des prêtres d'un rare mérite. Plus tard les Frères des Ecoles chrétiennes eurent la pensée de fonder un pensionnat dans la ville

d'Alais. Mgr Plantier vit dans cette maison un moyen sûr de montrer que l'instruction primaire peut, dans les mains de l'Église, s'élever et rendre des services signalés. Il la bénit, et elle prospéra. Placée aux portes des usines importantes de cette région, elle devint une école préparatoire aux carrières suivies par les enfants des maîtres-ouvriers des forges ou des mines, et, ce qui valait mieux encore, elle leur donna de fortes convictions et des mœurs chrétiennes.

En dehors de la direction immédiate du prélat, mais sous la garde fidèle de son affection, la maison de l'Assomption poursuivit sa glorieuse destinée. Les luttes qu'elle avait soutenues pour la liberté de l'enseignement, dans les dernières années de la monarchie de juillet, lui donnaient droit à recueillir les bénéfices de la loi de 1850. Quand Mgr Plantier arriva dans son diocèse, elle jouissait de sa victoire en recrutant, chaque année, trois ou quatre cents élèves dans les meilleures familles du Midi. On les reconnaissait à leur foi, à leur allure, à leur entrain. Le P. d'Alzon était là animant tout de sa présence, de sa parole et de son geste. « Les élèves sortaient de ses mains comme frappés d'une marque indélébile, et entraînés, à sa suite, aux grandes choses de notre siècle. Ce n'étaient pas des élèves, mais des disciples. Il les a comptés dans l'épiscopat, dans la magistrature, dans les assemblées politiques, dans le barreau, dans l'armée, partout où il fallait être et se montrer pieux, éloquent, savant et brave (1) ».

Que cette élite de jeunes gens fût nourrie dans des sentiments généreux et portât bien haut le drapeau de la liberté et de l'honneur, c'était le vœu le plus ardent de

(1) Lettre de Mgr l'évêque de Nîmes à son diocèse sur la vie et la mort du T. R. P d'Alzon, novembre 1880.

Mgr Plantier. Afin que cet héritage sacré devînt en quelque sorte inaliénable pour eux, il s'en constituait le défenseur dans toutes les circonstances solennelles. Paraissait-il à l'Assomption, pour une première communion, une confirmation, une distribution de prix, il recommandait aux élèves l'indépendance et la fermeté de caractère, le dévouement à l'Église et au Pape. C'est à eux qu'il fit, après la guerre de 1871, la confidence si touchante de son amour pour la patrie, bien assuré d'être compris par une jeunesse aussi française que chrétienne. Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Le besoin qu'il éprouvait d'entretenir les élèves de l'Assomption dans une noble ardeur, le porta à leur faire passer une revue militaire, lorsqu'ils s'exercèrent au métier des armes, après nos désastres. Debout au milieu de ce petit régiment, il prononça une allocution remplie d'une éloquence toute guerrière, dont le sujet était qu'il n'y a pas de service plus honorable que celui de Dieu, et de soldats plus invincibles que les vrais chrétiens.

Pour ne rien omettre de tout ce que l'évêque de Nîmes a fait en faveur de l'enseignement et de l'éducation, nous devons signaler une lettre qu'il écrivit à Mgr Dupanloup, à l'occasion d'une brochure où l'illustre prélat avait très justement censuré un projet déplorable de M. Duruy. Ce ministre essaya, en 1867, d'organiser ce qu'il appelait l'enseignement secondaire des filles. Il s'agissait de créer pour elles des cours publics, dans les hôtels de ville, et de les confier à des professeurs de l'Université. C'était toucher à la prunelle de l'œil l'évêque d'Orléans, à qui, en raison de son expérience et de ses ouvrages sur l'éducation, la France reconnaissait une sorte de juridiction infaillible et universelle dans toutes les questions d'enseignement. Il attaqua ce projet avec autant de talent que de cœur. Mgr Plantier se

hâta de le féliciter, mais quelques mots de remerciement ne lui parurent pas suffisants dans une affaire si importante. Il songea donc à donner une marque éclatante d'admiration et de gratitude à l'éminent polémiste en lui adressant une *Lettre motivée d'adhésion et de félicitation* (1).

C'était une réfutation complète du système qu'on voulait appliquer à l'éducation des filles. Après avoir montré à quel point il blessait la raison, la délicatesse, les traditions nationales et les mœurs publiques, Mgr Plantier ne craignait pas de dire que ce projet malencontreux amènerait « un abaissement inévitable dans l'éducation des jeunes filles. L'instruction ne forme que l'esprit, mais l'éducation, plus étendue dans son objet et son influence, est la culture parallèle et le développement harmonieux de toutes les facultés des enfants qui en subissent l'action... Qui s'occupera de cette éducation dans la nouvelle Université de M. Duruy? Sera-ce les maîtres? Comme dans les lycées, ils se borneront à corriger des copies et à donner des leçons. Les mères? En auront-elles le temps, même dans les familles les plus aisées? Ou, si elles en ont le temps, auront-elles, pour la plupart, assez de lumières, assez de tact, assez d'expérience, assez d'autorité pour s'acquitter avec avantage de cette tâche difficile? Assurément non : les éducations domestiques bien faites ne peuvent être et ne seront jamais qu'une exception; les mères elles-mêmes seront les premières à sentir que cette œuvre délicate, qui demande une surveillance, un labeur et des soins de chaque instant, ne peut être convenablement accomplie que dans un pensionnat et par des institutrices intelligentes et dévouées!

(1) 30 novembre 1867.

On pourrait voir quelque exagération dans ce jugement, car la nature a confié à la mère et à la famille en général l'éducation des enfants et surtout celle des jeunes filles. Mais il ne faut pas oublier que Mgr Plantier est ici en présence d'une théorie d'éducation qui tend à substituer l'Etat à la famille, et à faire des femmes savantes plutôt que des femmes chrétiennes. Il s'agit, en outre, d'une société où l'esprit de famille s'éteint, et à qui il importe de chercher, en dehors du toit paternel, les influences morales que les malheurs des temps y ont détruites.

Mais la conséquence inévitable du système de M. Duruy, c'était, aux yeux de Mgr Plantier, l'affaiblissement du sens chrétien. Il y a trois choses que l'esprit moderne ne peut supporter : la piété des jeunes filles et des femmes, le nombre croissant des vocations religieuses, la prépondérance de l'autorité maternelle dans l'éducation. Le projet du ministre leur portait une atteinte grave, et c'est pourquoi les mauvais journaux lui attribuèrent l'avantage « d'enlever définitivement la direction des esprits à l'Eglise, de séculariser les intelligences (1) », c'est-à-dire de faire des femmes *philosophes*, des *libres penseuses*. De là à la décadence de l'instruction il n'y avait qu'un pas : on aboutissait forcément à l'ignorance ou à l'infatuation, et la société, qui devait être régénérée par ces innovations fameuses, apprendrait bientôt qu'elles ne renfermaient que des pièges.

L'expérience justifia ces critiques de Mgr Plantier. Dans les rares villes où l'on essaya de mettre en pratique le projet ministériel, on arriva bien vite à s'en dégoûter. Ni les études n'y trouvaient leur profit, ni les bien-séances leur sécurité. La politique menaçait d'entrer dans les pensées et les mœurs d'un sexe qui doit y demeurer

(1) *Le Temps*, 21 novembre 1867.

étranger. Cette séparation, si nécessaire et si respectable, que Dieu a établie entre la mission de l'homme et celle de la femme, allait disparaître pour faire place à l'idéal révolutionnaire, qui est de confondre leur action et leurs droits. Assurément M. Duruy ne voulait pas en venir à cette extrémité, mais il y était amené fatalement par son entreprise elle-même. L'impuissance de ses efforts n'a pas éclairé la génération contemporaine; plus que jamais on fait des rêves, et l'on propose des lois pour assimiler l'instruction secondaire des jeunes filles à celle des jeunes garçons. Ces tentatives sont décorées des grands noms d'émancipation de la femme, de progrès intellectuel, de réforme morale. Les mêmes sophismes conduiront aux mêmes conséquences. Qu'on applique la législation sur les lycées de jeunes filles, et l'on verra ce que la vraie science, la moralité, la dignité de caractère et la politesse elle-même gagneront à ces essais, inspirés par une si aveugle défiance et une si sottise ingratitude envers l'Eglise.

Mgr Dupanloup fut ravi d'un travail où se révélait un sentiment si juste des conditions réclamées par l'éducation des jeunes filles pour être tout ensemble chrétienne et française. On eût dit que l'évêque de Nîmes connaissait l'art de les élever, comme il était familier avec les règles de la controverse. Ce n'était pas assurément l'usage du monde qui avait pu l'initier à cette science délicate, car il avait toujours vécu dans la retraite, uniquement occupé d'études ecclésiastiques. Mais sa haute raison avait parlé, et il n'y avait pas moins de discernement que de courage dans ses appréciations.

L'évêque d'Orléans s'empressa de lui écrire, à la date du 8 décembre 1867 : « Je reçois votre belle lettre, Monseigneur; elle est admirable, et voilà vraiment ce qui se peut nommer un chef-d'œuvre. Je n'ai fait qu'indiquer les choses, vous les dites complètement et parfaitement.

Mais permettez-moi de vous demander si vous avez envoyé cette lettre à tous nos vénérés collègues ? Ce serait bien désirable. J'oserais même désirer qu'elle soit envoyée à tous les sénateurs, à tous les députés, aux ministres et aux conseillers d'Etat : c'est ce que j'ai fait pour les deux miennes. »

Nous ne savons si Mgr Plantier suivit ce conseil, mais nous avons sous les yeux des preuves innombrables de l'effet que sa lettre produisit sur l'opinion. On le remerciait hautement d'avoir parlé avec tant d'autorité et d'indépendance pour avertir les familles, et éclairer le gouvernement lui-même, s'il était susceptible de l'être ; on le félicitait d'avoir élevé une barrière formidable à l'entrée d'une voie qui pouvait conduire si loin. Ses critiques n'ont rien perdu de leur valeur ; pour condamner les entreprises que l'on médite encore contre l'instruction chrétienne des filles, il suffit de lire l'écrit dont nous venons de rendre compte.

Au commencement de sa lettre d'adhésion, Mgr Plantier avait rappelé à son illustre collègue un souvenir délicat. Il lui disait : « Lorsque Votre Grandeur, il y a quelques mois, daigna nous honorer d'une trop courte visite, les catholiques nîmois vinrent saluer avec enthousiasme dans l'évêque d'Orléans le vaillant défenseur du Saint-Siège, et lui offrir une couronne d'or comme témoignage de leur reconnaissance et de leur admiration. Si vous reparaissiez maintenant dans notre ville, ils en présenteraient une seconde au défenseur, je dirai presque au vengeur des intérêts les plus sacrés de la famille. Votre lettre sur *l'Enseignement secondaire des jeunes filles* n'est pas seulement un chef-d'œuvre, ajouté à tant d'autres sortis de votre plume, elle est encore un immense bienfait pour le foyer domestique et même pour la patrie. »

La circonstance rappelée ici fait un grand honneur au

peuple de Nîmes. Quand il vit à côté de Mgr Plantier, en qui il avait coutume de vénérer un athlète de la foi, un autre prélat justement considéré par la France entière comme l'un des champions les plus infatigables des grandes causes, il éprouva autant de joie que d'orgueil. Il savait que peu d'hommes étaient plus sensibles que son évêque au mérite des autres défenseurs des droits du Saint-Siège, et il voulut interpréter tout ensemble ce sentiment élevé de l'âme de Mgr Plantier, et sa propre admiration pour Mgr Dupanloup, en venant déposer à ses pieds une riche couronne d'or. Cette cérémonie réunit, dans les salons de l'évêché, une société très considérable ; tous les rangs se confondaient pour rendre hommage aux victoires gagnées par l'évêque d'Orléans, au profit de la foi, des intérêts de l'Eglise et de l'honneur français.

Mgr Dupanloup fut profondément touché de l'accueil qu'on lui avait fait à Nîmes. Accoutumé à dérober aux regards publics les marques d'admiration qu'il recevait de tout côté, il voulut cependant conserver dans la bibliothèque de son palais, aux pieds d'une statue de Marie, la couronne d'or rapportée de Nîmes. Touchant témoignage de la gratitude d'une belle âme et du prix qu'elle attachait aux sentiments d'une cité chrétienne, noble émule de la ville de Jeanne d'Arc.

CHAPITRE XXVI



COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. — CORRESPONDANCE SPIRITUELLE.

Visite des communautés. — Quatre lettres sur les *Devoirs et les grandeurs de l'état religieux*. — Les Dames de Saint-Maur : conseils donnés à M^{me} de Fautoas. — Les Sœurs de la Charité, dites de Besançon. — Les Sœurs de Marie-Thérèse. — Les Sœurs de Saint-Joseph. — Les Dames Augustines de l'Assomption. — Les Oblates de l'Assomption. — Le Sacré-Cœur d'Alais. — Les Franciscaines. — Les Carmélites d'Uzès — Un procès mémorable. — Les Visitandines du Pont-Saint-Esprit. — Les Servantes du Sacré-Cœur à Villeneuve. — Les Augustins de l'Assomption. — Mgr Plantier est nommé visiteur apostolique des missionnaires du Saint-Sacrement et des Sœurs gardes-malades, dans le diocèse de Montpellier. — Sa correspondance spirituelle. — Qualités qu'il fait paraître dans la direction des âmes. — Fond de sa doctrine mystique. — Utilité générale de ses lettres.

On n'a pas oublié que le premier ministère confié à l'abbé Plantier fut la direction des religieuses de Saint-Joseph, à Lyon. Nous avons fait connaître les grands sentiments qu'il puisa dans ses rapports avec ces âmes d'élite, et combien il y apprit à estimer « les vierges et la virginité (1) ». Il porta ces nobles dispositions dans les retraites qu'il prêcha, pendant dix ans, à une foule de communautés religieuses, sur divers points de la France. Ces prédications étaient entremêlées à ses retraites ecclésiastiques et ne lui donnèrent pas moins de consolations.

(1) V. Tome 1, Chap. iv.

On ne saurait donc s'étonner qu'à peine arrivé dans son diocèse, il ait affectionné avec une tendresse vraiment paternelle cette portion de son troupeau. Tout ordre religieux a son histoire devant Dieu et devant l'Église, et le plus obscur occupe souvent une place d'honneur dans les annales de la sainteté. Sa gloire consiste dans sa fidélité à l'esprit de son institution, et dans les œuvres de zèle ou de charité qu'il multiplie sans épuiser sa fécondité. Les épreuves l'ennoblissent et aident la grâce à faire d'un cloître l'image du ciel. Voilà les mérites que Mgr Plantier aimait à découvrir dans les communautés de son diocèse ; voilà la sainte curiosité qui le poussa à visiter ces pieux asiles. Il s'informait des moindres détails, voulant tout observer, connaître tout le monde et laisser partout des germes nouveaux de paix, de régularité et de ferveur. Dès qu'on l'apercevait, on se sentait attiré vers lui par la confiance et le respect. Sa parole donnait encore plus d'empire à cet attrait. Il s'était prescrit pour règle d'ouvrir ou de clôturer les retraites annuelles et de présider les cérémonies de vêtue ou de profession. Tant que sa santé le lui permit, il ne manqua jamais d'y faire des allocutions sur les devoirs ou les grandeurs de l'état religieux. Il les exposait avec tant de chaleur et d'onction que l'on concevait une haute idée de sa science mystique et de sa vie intérieure. C'était d'ordinaire à l'Écriture sainte qu'il empruntait le sujet de ses entretiens. Un trait, un mot, lui suggérait des considérations aussi élevées que touchantes. Pour être goûtée dans la solitude, la vérité a besoin d'écarter le voile de la parole humaine ; il n'est pas assez transparent : il lui faut le voile de la parole de Dieu. Aussi quelle douce lumière les conférences spirituelles de l'évêque de Nîmes, toutes nourries des livres saints, faisaient-elles briller dans les maisons religieuses ! Quels suaves parfums elles y répandaient !

Une atmosphère céleste se formait à chacune de ses visites ; elle dilatait les âmes et leur communiquait un élan extraordinaire vers la perfection. Cette impression était ressentie, en dehors du diocèse, dans toutes les communautés où Mgr Plantier faisait quelque apparition. Accoutumées à le contempler de loin, au milieu des éclairs de son éloquence, elles étaient frappées de trouver dans son langage un sentiment de spiritualité auquel elles avaient trop naïvement supposé qu'il pouvait être étranger.

Les communautés religieuses furent constamment avides de ses leçons. Il ne pouvait satisfaire tous leurs désirs, parmi tant de travaux qui absorbaient son temps et ses forces. Mais sa charité lui suggéra le moyen d'enrichir chacune d'elles d'un véritable trésor de sages conseils, et de paternels encouragements. Dans les premières années de son épiscopat, il adressa aux religieuses de son diocèse des lettres publiques, auxquelles il donna la même forme qu'aux circulaires destinées au clergé. Il écrivait à ce propos à son fidèle confident : « Au lieu de répondre aux lettres sans nombre où ces saintes filles m'offrent leurs vœux de bonne année, j'ai mieux aimé leur envoyer une réponse collective. Dans les réponses de détail, je n'aurais rien écrit que d'insignifiant et de banal ; dans cette réponse générale, au contraire, j'ai pu toucher à quelques points pratiques. Ce n'est plus une vague expression de vagues sentiments ; ce sont des leçons utiles ; c'est un texte qui, résumant les devoirs essentiels de celles qu'il regarde, pourra se relire de temps en temps, et toujours avec fruit. Il est probable que, chaque année, je ferai présent d'une étrenne semblable à nos religieuses (1). »

(1) Lettre à M. l'abbé Crozet, 16 janvier 1857.

Ces lettres répondaient aux besoins de l'époque, comme ses autres ouvrages. Les ordres religieux se sont multipliés de nos jours presque à l'infini, et chacun d'eux poursuit un but différent. Cette diversité n'est pas sans péril. Les religieuses vaguement initiées à leurs règles, ou tentées par lassitude de trouver son joug trop pénible, ne risquent-elles pas de porter envie à d'autres instituts qui paraissent jeter plus d'éclat sans exiger autant des forces de la nature ? Ces maisons qui se touchent presque, dans les grandes villes, ne sont-elles pas exposées à se traiter en rivales, et à se combattre les unes les autres avec une secrète amertume ? Mgr Plantier indique le remède à ces dangers. C'est d'abord le soin que doit mettre chaque communauté à se pénétrer de l'esprit religieux que ses fondateurs ont voulu lui donner, et que l'Église lui commande dès qu'elle en approuve les constitutions. C'est encore une parfaite union entre les diverses congrégations. « Les dissentiments paralyseraient l'influence des corps religieux sur un siècle qui doit trouver en eux un sel régénérateur. » L'Église est en butte à la contradiction ; et le vicaire de Jésus-Christ est accablé d'outrages, et sans cesse menacé de nouvelles agressions. Où donc ces épreuves doivent-elles exciter une plus vive compassion que dans les asiles entourés par la religion d'une sollicitude particulière et à qui elle prodigue ses faveurs spirituelles ? Un ardent amour pour l'Église se joindra donc pour les religieuses à toutes leurs autres obligations (1).

La société actuelle est travaillée d'un mal terrible, l'insubordination. Il peut franchir le seuil des monastères et y affaiblir l'autorité de la règle. Le vigilant pasteur

(1) Lettre sur les devoirs généraux de la vie religieuse, 5 janvier 1857.

énumère les tentations qui portent le plus ordinairement à la transgresser. Il trace avec une finesse remarquable le tableau des susceptibilités que l'orgueil détermine dans une âme généreuse mais trop confiante en elle-même; il y ajoute les faiblesses qui viennent du dehors favoriser la répugnance naturelle à l'obéissance. Mais pour renverser ces obstacles inévitables, il lui suffit de rappeler les motifs qui recommandent de renoncer à sa propre volonté. Le cœur et la raison s'accordent à les fournir. Quelle grandeur engendre la docilité! Quel charme elle répand autour d'elle! c'est une vision de la béatitude céleste au milieu des agitations qui tourmentent ce siècle, et lui font perdre le secret du bonheur (1).

Mgr Plantier ne consultait pas seulement son expérience pour donner des avis aux communautés de son diocèse. Il demandait des inspirations aux saints que l'Église regarde comme les instituteurs de la vie monastique. Saint Basile était l'un de ses maîtres préférés. Il emprunta à ce grand docteur le sujet de sa troisième lettre aux religieuses. Elle traitait de *l'Autorité et de l'obéissance*. Ce sont là les deux colonnes de l'édifice monastique. Que l'autorité s'énervé, vous avez l'anarchie; que l'obéissance disparaisse, l'autorité reste impuissante : dans les deux cas, c'est la ruine des établissements et des congrégations. A l'autorité, il importe de marquer son but et ses principaux écueils; à l'obéissance, il faut ôter les prétextes qu'elle invoque pour justifier ses révoltes, ses inconstances et ses lenteurs. On devine, à ces seules indications, le caractère de cet ouvrage. C'est un cours véritable de gouvernement; la grâce en est tout ensemble la règle inspiratrice, la sanction et la récompense (2).

(1) Lettre sur l'observation de la sainte règle, 6 janvier 1858.

(2) Lettre du 7 mars 1859.

C'est une suite toute naturelle que de considérer l'*Exercice des emplois*, après avoir parlé de l'autorité et de l'obéissance. Ce sujet fut approfondi par notre prélat avec la même sagesse d'esprit et la même charité. On y trouve une multitude de remarques précises et exactes sur les difficultés qui arrêtent souvent les supérieurs les plus éclairés et les plus familiarisés avec la direction des communautés. Le vénérable auteur a su concilier la crainte que ces fonctions importantes doivent inspirer à ceux qui les acceptent et la confiance humble et sercine avec laquelle il leur convient de s'en acquitter (1).

Ces diverses lettres donnèrent un nouvel essor à la piété dans les communautés religieuses. L'ordre, l'harmonie, le goût de la perfection, la patience parmi les épreuves, les élans de zèle furent les fruits bénis de la sève divine qu'elles avaient fait couler dans les âmes. Mgr Plantier ne s'adressa qu'une fois encore à cette famille privilégiée, mais ce fut pour exhaler les parfums qui remplissaient le cœur d'un saint. Il exposait les *Saintes délicatesses de la virginité*. Ces pages respirent une suavité inexprimable. L'abeille a donné le miel composé avec les fleurs dont elle a savouré l'arome dans les champs de l'Écriture. Il est plus exquis que celui de l'Horeb, plus odoriférant que les roses de Jéricho. Après ce que Bossuet a écrit de cette vertu angélique, qui est la gloire du catholicisme, on lira toujours avec attendrissement la lettre, ou plutôt le cantique de l'évêque de Nîmes sur la virginité. Il suffit que l'écho en retentisse dans un monastère pour que les âmes éprouvent de vifs et longs transports de joie et d'amour.

Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Les lettres aux religieuses furent utiles au clergé lui-même. Les prêtres

(1) Lettre du 29 juin 1860.

savaient sans doute apprécier l'état religieux, mais il fut encore relevé à leurs yeux par les efforts que faisait Mgr Plantier pour lui donner plus de fécondité et de perfection. Eux aussi étaient avides de la délicieuse nourriture que son zèle offrait aux âmes d'élite, et ils disaient à leur évêque : *Frangere nobis favos mellis.*

Sous cette forte et sage direction, les communautés religieuses multiplièrent leurs services en élargissant le cercle de leur action. Nommons d'abord les *Dames de Saint-Maur*. C'était la plus ancienne communauté enseignante de la ville ; elle tenait un pensionnat florissant et toutes les écoles municipales catholiques de filles. Le temps avait multiplié ses services sans altérer ce mélange de simplicité et de distinction, de réserve et de dévouement qui est son esprit propre, et en fait la gloire. Mgr Plantier partagea vis-à-vis d'elle la reconnaissance publique, et plus il la connut, plus il l'aima. Elle lui fut redevable d'une gracieuse chapelle. Il en exigea la construction, en inspira le plan et la bénit solennellement. Cet Institut peut le regarder comme un de ses plus insignes bienfaiteurs. Pendant l'hiver de 1870, la supérieure générale, M^{me} de Faudoas, ayant fait un long séjour à Nîmes, lui soumit divers points des constitutions de son ordre, qui avaient besoin d'être éclaircis ou remaniés. Elle recueillait ses avis avec une religieuse déférence. M^{me} Sainte-Hélène, supérieure de la maison de Nîmes, religieuse aussi remarquable par la rectitude de son esprit que par la bonté de son cœur, l'aidait à mettre à profit un secours si précieux. Mgr Plantier insista auprès de M^{me} de Faudoas pour qu'elle allât solliciter au Vatican l'approbation de son Institut. Il lui donna des lettres de recommandation qui lui ménagèrent l'accueil le plus favorable. « Ne quittez pas Rome, lui écrivait-il, sans avoir obtenu

la haute sanction que vous réclamez. » Elle suivit ce conseil et la règle fut approuvée.

Les *Sœurs de la Charité, dites de Besançon*, bâtirent aussi par ses ordres une magnifique chapelle que les grandes églises récemment construites à Nîmes n'ont pas fait oublier. A son ombre, elles ouvrirent un pensionnat qui devint une pépinière de vocations pour leur Institut. C'était une maison mère ; il y exerça l'autorité la plus douce et la plus efficace.

Les *Sœurs de Marie-Thérèse* prélevèrent sur le trésor de leur pauvreté de quoi édifier aussi une vaste chapelle et un cloître, où les filles réhabilitées par un long repentir sont admises à pratiquer les exercices de la vie religieuse. Mgr Plantier avait une grande estime pour cette communauté, parce que la charité s'y mettait au service des infortunes les plus lamentables, celles de l'âme, et qu'elle ne se laissait jamais rebuter par cette tâche toujours difficile et souvent ingrate.

Les *Sœurs de Saint-Joseph*, établies dans le quartier de Saint-Baudile, joignirent l'éducation des jeunes filles à l'entretien de leur orphelinat ; elles n'eurent pas la joie de voir Mgr Plantier entrer dans leur nouveau sanctuaire, mais il en avait béni le projet.

Les *Dames Augustines de l'Assomption*, attirées par le zèle du R. P. d'Alzon, leur fondateur et leur père, arrivèrent à Nîmes presque en même temps que notre prélat ; elles reçurent les prémices de ses bénédictions pour ouvrir, rue de la Servie, une maison à laquelle a succédé le magnifique prieuré qu'elles possèdent aux portes de la ville. Mgr Plantier aimait à visiter ce cloître : c'est là qu'il fit entendre les derniers accents de son éloquence.

Dix ans plus tard, le 24 mai 1865, il encouragea la formation des *Oblates de l'Assomption*. Née d'une inspi-

ration magnanime du R. P. d'Alzon, cette congrégation eut d'abord pour but de réparer en Orient les insultes faites à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, et de développer son culte par l'instruction des enfants et le soin des malades. Le premier essaim, destiné à la Bulgarie, partit le 25 avril 1858 ; depuis cette époque, grâce à leur dévouement et à l'édification qu'elles donnent, ces humbles filles ont acquis dans ce pays, théâtre de si graves transformations, une influence pressentie par Mgr Plantier, et qui est un véritable triomphe pour le catholicisme.

Saluons à Alais le couvent des religieuses de l'*Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur*. Mgr Plantier l'entoura de ses constantes prédilections. La Providence, en plaçant le berceau de cet Institut à l'ombre de la maison des Chartreux, à Lyon, semblait réclamer pour lui une protection plus attentive et plus tendre de la part d'un évêque qui regardait l'Église de saint Pothin et saint Irénée comme sa mère. Ce fut là le lieu de son repos au cours de ses visites pastorales. Il y épanchait son cœur avec cet abandon familial aux natures élevées, quand elles rencontrent ce qu'il y a de plus pur et de plus noble. Telle était la domination que sa vertu et sa bonté exerçaient sur ces âmes d'élite, qu'elles prirent en quelque sorte le caractère de la sienne, montrant ainsi un admirable mélange d'énergie et de douceur virginale.

Dans la même ville, nous trouvons une communauté établie, en 1865, sous l'humble titre de *Petite famille des Franciscaïnes du Sacré-Cœur*. Elle recueille des orphelines et soigne les malades à domicile. Ce modeste asile, consolé par le charitable pontife dans les épreuves les plus cruelles, dirigé par ses sages conseils, honoré de ses visites, a grandi comme tout ce qui est marqué du sceau des œuvres de Dieu, et il revendique comme une

gloire d'avoir pris naissance sous un épiscopat si fertile en créations providentielles.

La ville d'Uzès reçut, en 1871, une colonie de Filles de sainte Thérèse ; elles étaient envoyées par Mgr Plantier, et sa protection leur fit obtenir bientôt droit de cité. Une circonstance mémorable se rattache à cette fondation. L'une des premières religieuses, M^{lle} Jeanne Lajoie, en religion Sœur Élisée, possédait quelque fortune ; elle voulut la donner à Mgr Plantier. Informé de ce dessein, le prélat, qui était en tournée pastorale dans le canton de Saint-Chaptes, interrompit ses courses, au mois de novembre 1872, pour se rendre à Uzès. Il conjura cette bonne carmélite de ne point l'instituer son héritier ; voyant qu'il ne pouvait vaincre sa volonté, il lui notifia qu'il entendait rester absolument libre de disposer de son héritage, « si elle s'obstinait à le lui donner, malheur dont il espérait bien qu'il ne serait pas frappé ». Malgré cette déclaration et ces prières, Sœur Élisée fit son testament en faveur de Mgr Plantier. Elle mourut quelque temps après. L'évêque hésita d'abord à recueillir cette succession ; mais les hommes d'affaires lui en firent un devoir. La famille de la défunte attaqua le testament. Fort de son droit et de sa conscience, il le soutint et le gagna en première instance, à Uzès. Appel fut interjeté à la cour de Nîmes, et celle-ci annula le testament, comme entaché de fidéicommiss au profit du Carmel d'Uzès. Elle se trompait. L'erreur, signalée d'abord par l'étonnement public, devint incontestable dès que l'on connut le testament de Mgr Plantier. Usant de la liberté qu'il s'était expressément réservée à l'égard de cette succession, il l'avait léguée aux évêques de Nîmes, ses successeurs. L'arrêt de la cour fut rendu le 14 janvier 1874 ; Mgr Plantier l'apprit sans trouble et sans regret.

A l'extrémité du diocèse, la fondation d'un monastère de *Visitandines* combla de joie la ville du Pont-Saint-Esprit. Cet ordre possédait parmi nous de nombreuses maisons avant la Révolution. Celle-ci a été la seule à se rétablir. Mgr Plantier présida lui-même, le 8 décembre 1866, à l'installation des religieuses, bénit leurs espérances, et déclara que le retour des Filles de saint François de Sales et de sainte Chantal, au sein de sa famille diocésaine, était une des plus douces consolations de son épiscopat, parce qu'elles attireraient sur l'Eglise de Nîmes les regards de l'apôtre du Chablais, et qu'elles y donneraient le spectacle de ses aimables vertus.

Peu de temps après, les bords du Rhône furent témoins de deux autres fondations religieuses. Une communauté dite des *Servantes du Sacré-Cœur* acheta en 1868 les ruines de l'abbaye des Bénédictins de Saint-André, à Villeneuve-lez-Avignon. Un humble cloître fut édifié en face du palais des papes, et notre pieux prélat lui confia le culte des saints qui ont illustré ce pays plus que les grands événements dont il garde les glorieux souvenirs.

Non loin de là, et à la même époque, un couvent de *Religieuses Augustines* vint se mettre à l'abri du château de Beaucaire et invoquer la protection de saint Louis, qui y a laissé les vestiges de sa sainteté et de sa munificence (1).

Pendant que ces communautés de femmes se fondaient ou grandissaient sous l'égide de Mgr Plantier, la congrégation des *Augustins de l'Assomption* marquait sa place parmi les ordres religieux. On sait combien Mgr Plantier, estimait le R. P. d'Alzon, son fondateur. Il fut heureux de joindre ses conseils aux encourage-

(1) Nous avons signalé ailleurs la fondation d'un couvent de *Bénédictines* et d'un asile des *Petites Sœurs des Pauvres*.

ments que le Saint-Siège prodiguait aux magnanimes entreprises de son cher grand vicaire. Le succès de la congrégation fut accéléré par un si puissant patronage. Un Bref la loue en 1857 ; un Bref l'approuve et la constitue le 26 novembre 1864. Ses premiers travaux la signalent au loin comme une armée recrutée pour les besoins des temps modernes. Elle sera, comme son chef, toujours à l'avant-garde pour réclamer les libertés nécessaires au catholicisme, et combattre les vues mesquines de ceux qui élèvent leur politique étroite et pusillanime au-dessus des intérêts de l'Eglise. Parler, agir, créer des œuvres de propagande, voilà son ambition. On reconnaît à ces traits l'empreinte que l'âme ardente et forte du R. P. d'Alzon a donnée à son ordre ; la justice veut que nous y découvrons aussi l'influence de Mgr Plantier. Une congrégation placée si près de son cœur ne pouvait manquer de partager ses grands sentiments, au milieu des épreuves de l'Eglise ; après Pie IX, il en fut le protecteur le plus éclairé et le plus dévoué.

Les *Récollets* établis à Nîmes et les *Chartreux de Valbonne* ne furent pas étrangers à la sollicitude de l'éminent pontife. Il donna aux premiers des gages sans nombre de sa libéralité, et ce fut sous son épiscopat qu'ils recueillirent, en grande partie, les aumônes avec lesquelles ils bâtirent plus tard leur nouveau couvent. Il aimait à visiter les seconds, disant que sa vocation eût été de vivre comme eux dans le désert, et qu'il leur enviait cette immuabilité dans la paix et la ferveur, qui est le privilège tant de fois séculaire de leur ordre.

Mais il entra dans les vues de la Providence que l'heureuse tutelle exercée par Mgr Plantier sur les communautés religieuses se fit sentir au delà des limites de son diocèse.

Un décret de la Sacrée-Congrégation des évêques et

réguliers, en date du 24 avril 1871, soumit à sa juridiction la *Société des missionnaires du Très Saint-Sacrement*, à Montpellier. Ces missionnaires avaient été les amis et les collaborateurs d'un prêtre qui a laissé dans cette ville la mémoire d'un saint, M. l'abbé Soulas, ancien missionnaire. Il avait fondé l'*Institut des Sœurs gardes-malades de Notre-Dame Auxiliatrice*. Pour soutenir cette création merveilleuse, et développer les œuvres qui lui étaient confiées, cet homme de Dieu eut la pensée de s'adjoindre quelques prêtres à qui il donna le titre mentionné ci-dessus, avec la charge de continuer la société des missionnaires diocésains (1). Il les laissa en petit nombre au moment de sa mort, mais il avait eu le temps de leur communiquer son esprit, et de les préparer à toutes les épreuves. Elles ne leur manquèrent pas. En l'année 1866, leur communauté est dissoute. Ils ont recours au Saint-Siège. Rome reconnaît la validité de la sentence portée contre eux, mais elle leur garantit des compensations. Leur situation s'aggrave ; ils exposent encore leurs besoins au Souverain Pontife. Pie IX désire un accord entre eux et leur ordinaire. Il fait prier Mgr Plantier d'intervenir (2). L'évêque de Nîmes hésite ; il renouvelle les observations qu'il avait déjà faites à Rome sur les difficultés que présente une telle mission. On insiste ; il se soumet, et communiquant à son vénéré collègue de Montpellier les ordres qu'il reçoit de Rome, il lui demande une audience (3). « C'est une tâche délicate qui m'est confiée, lui dit-il, et Dieu sait combien je serais heureux de n'avoir pas à la remplir. J'attends une réponse

(1) *Vie de M. Soulas*, par M. l'abbé Vigourel, p. 319.

(2) Lettre du cardinal Quaglia, 15 février 1868.

(3) Lettre du 2 mars 1868.

qui m'indique si je puis l'entreprendre sans attrister Votre Grandeur, et si vous daignez à cette fin m'accorder quelques moments d'audience et de conversation... »

Ce digne prélat lui envoie son vicaire général pour lui donner des explications. Quand l'instruction de cette affaire est terminée, Mgr Plantier arrête les bases d'une conciliation, et les fait accepter par les missionnaires. L'évêque de Montpellier déclare vouloir s'en rapporter à la décision de Rome, et insiste auprès de la Congrégation des évêques et réguliers pour que sa cause soit directement jugée par elle (1). Après de longs débats, Rome se décide à soustraire les missionnaires à la juridiction de leur ordinaire, et leur donne le choix de l'évêque dont ils devront dépendre. « Ils l'eurent bientôt trouvé, écrit l'historien de M. l'abbé Soulas ; Mgr Plantier, l'illustre et à jamais regrettable évêque de Nîmes, s'était montré, dans toute cette affaire, tout à fait bienveillant et paternel. Les missionnaires lui écrivirent pour obtenir son consentement aux nouvelles mesures projetées par le Saint-Siège. Sa réponse fut digne de son noble caractère et de son dévouement à l'Eglise : « Je ne témoigne aucun désir ; qu'on ne me mette pas en avant, mais si le Saint-Père me donne la mission dont vous me parlez, je l'accepterai de grand cœur, trop heureux de lui témoigner par là mon dévouement et mon obéissance. » Lorsque cette réponse fut connue à Rome, le Saint-Siège prit une mesure qu'il était facile de prévoir. Par un décret du 24 avril 1871, il soumit les missionnaires de Montpellier à l'autorité de l'évêque de Nîmes (2). »

Mais le sort des disciples de M. Soulas était inséparable

(1) Lettre du 16 mars 1868.

(2) *Vie de M. Soulas*, p. 482.

de ses filles spirituelles, les Sœurs gardes-malades. Placées sous leur direction, dès le principe, elles paraissaient sans guide et comme sans boussole, depuis qu'elles étaient privées de leurs conseils. Des concordats mêlaient leurs affaires temporelles, et leur chapelle était la même. Cette communauté d'origine, d'esprit et d'intérêts devait frapper la cour de Rome, et la déterminer à compléter son œuvre, en soumettant aussi ces vénérables religieuses à la juridiction de Mgr Plantier. Elle le fit par un décret en date du 9 juillet 1871. Dès ce moment, l'on vit Mgr Plantier entourer ces deux maisons de la sollicitude la plus paternelle. Les religieuses gardes-malades étaient déjà fort nombreuses, et le gouvernement de leur communauté demandait beaucoup de temps. Le visiteur apostolique savait toujours le trouver pour remplir les devoirs de sa charge. Moins avare encore de ses forces que de ses loisirs, il consentit, au mois de juillet 1879, à se rendre aux Matelles, pour présider les exercices de la retraite générale de l'Institut, recevoir les vœux de nouvelles professes et donner le saint habit à un certain nombre de postulantes. La chaleur était excessive. Épuisé par de longues heures d'audience et de cérémonie, Mgr Plantier ne pouvait respirer ni le jour ni la nuit. Quand il dut reprendre la route de Nîmes, il eut de la peine à se tenir debout, et il s'évanouit deux fois en chemin de fer.

Mais le Saint-Père lui avait confié ces âmes, et il voulait leur témoigner le même dévouement qu'au reste de son troupeau. Il les connaissait toutes, après cette première rencontre. Elles avaient trouvé auprès de lui un accueil si simple et si affable que pas une d'elles n'hésita désormais à le regarder comme un père. On lui représenta que, dans cette conjoncture, il avait oublié les conseils des médecins pour suivre l'élan de son zèle. Il répondit : « J'ai sous ma direction de pauvres filles

dont la vocation est de s'immoler. Elles font de la nuit le jour et du jour la nuit ; leur jeunesse se consume au chevet des mourants et auprès de la dépouille des morts. Elles ont besoin de courage : il faut les disposer au sacrifice absolu de la nature, et faire de leur vie un héroïsme perpétuel. Pour cela mon exemple valait mieux que tous mes discours. » Cet Institut recouvra la paix et la lumière. Des recrues lui arrivèrent de toute part, et il se plut à rapporter ce retour de prospérité spirituelle tout ensemble à la protection de son saint fondateur et à la sage direction de l'évêque de Nîmes.

Nous n'aurions exposé que très imparfaitement les services rendus par Mgr Plantier aux âmes engagées dans l'état religieux, si nous ne faisons pas connaître les lettres de direction qu'il leur écrivait. Ce n'est pas le phénomène le moins surprenant de sa vie que celui de sa correspondance spirituelle. On le vit s'arracher aux études et aux travaux innombrables qui remplissaient tous ses moments pour s'entretenir avec de simples religieuses des peines, des scrupules, des inquiétudes et des recherches minutieuses qui agitent ces âmes pieuses, sensibles et craintives. Au milieu de tant d'ouvrages importants qu'il a composés et qui resteront, malgré les ménagements qu'exigeait une santé délicate, il trouva toujours du temps à donner aux personnes qui lui ouvraient leur conscience. Tout entier à leur service, il les conjurait de ne pas l'épargner. « Dieu, disait-il, nous a délégués comme ses anges pour guider les âmes dans la voie qu'il leur a tracée, et les empêcher de se heurter à la pierre. » Nommé évêque, il écrivait à une de ses filles spirituelles, afin de calmer ses craintes : « Ma plume sera, comme par le passé, à votre disposition ; et malgré les embarras de ma grande et auguste servitude, je saurai me ménager quelques loisirs pour vous envoyer,

dans l'occasion, des encouragements et des conseils ». Mais il ne répondait qu'aux lettres sérieuses, et il ne se serait pas pardonné d'avoir écrit une seule ligne sans un motif élevé et surnaturel. « Je suis, avait-il soin de déclarer, d'une scrupuleuse exactitude à répondre. Les futilités, voilà vis-à-vis de quoi je garde le silence. »

La correspondance que nous avons publiée comprend plus de trois cents lettres (1). Nous avons dans les mains les originaux d'une collection beaucoup plus considérable, mais l'heure n'est pas venue de les faire connaître. Par le nombre de celles qui ont échappé au naufrage, on peut se faire une idée du nombre de celles qui ont été perdues ou anéanties. La plupart de celles qui ont paru furent écrites avant son épiscopat. Il y montre une prudence rare, et une délicatesse en harmonie avec celle de son âme, pure, simple et élevée. Le sens divin de la direction spirituelle lui fut donné dès la première heure. Diriger les âmes n'est autre chose que les éclairer, les soutenir, les encourager. Il ne faut pas prévenir l'action de la grâce, mais la découvrir, la seconder, la suivre et en recueillir les fruits. C'est pourquoi, dans toutes les questions, le sage directeur s'appliquait à démêler les desseins de la Providence.

Il joignait à la prudence la vertu maîtresse dans l'art si difficile de gouverner les âmes, la discrétion. N'accordant rien au caprice, à la mobilité, il savait tout peser, tout examiner. « Les chemins détournés et abruptes me font peur, disait-il; j'aime mieux ce qu'on appelle le chemin royal : il va plus droit au but et nous tient éloignés des précipices. »

Pour discerner et satisfaire les vrais besoins de l'âme

(1) V. la Préface des *Œuvres spirituelles*, t. III de l'édition complète. On y trouvera une étude approfondie de la correspondance spirituelle du prélat.

et guérir ses faiblesses, il était attentif à remonter à leurs causes, et à découvrir les influences secrètes qui mettent les passions en mouvement. Il avait le coup d'œil pénétrant du médecin. On trouve dans ses lettres des analyses fines et profondes du cœur humain, l'explication claire de bien des mystères de la vie intérieure, des données précieuses sur les diverses maladies spirituelles et les remèdes qui leur conviennent.

Sa fermeté assurait l'efficacité de ses conseils. Elle ne s'exerçait pas moins à faire avancer les âmes faibles et languissantes, qu'à modérer celles qui se laissaient emporter par un zèle mal éclairé, et à supporter celles qui s'obstinaient dans leurs vues étroites et bornées. Mais cette vigueur était tempérée par la vertu essentielle, la charité. Les autres vertus sont nécessaires; celle-ci leur ouvre seule les âmes. Rien ne peut la remplacer, et elle peut tenir lieu de tout le reste; car, là où elle se trouve, Dieu agit et rien ne manque. Cette charité circule dans la correspondance de Mgr Plantier, comme une sève féconde qui en prépare et en fait mûrir les fruits. « Je n'aime pas, disait-il à l'exemple du Sauveur, à fouler, à broyer le roseau à demi rompu; je préfère essayer d'en renouveler la racine, afin qu'elle fasse pousser de nouvelles tiges à la place de celles que la tempête a brisées. » Et ailleurs : « Dieu a daigné me communiquer, pour les âmes souffrantes et meurtries, une compassion permanente et intarissable. »

Une étude sérieuse de sa correspondance spirituelle permet aisément de marquer la nature de sa direction, et la voie par laquelle il conduisait les âmes. C'était l'immolation de la nature sous l'action de la grâce, l'anéantissement du *moi*. Comme Fénelon, il demande constamment l'*abandon total* à la divine volonté, le *parfait oubli*, le *sacrifice de la raison propre*. Ces mots n'ont rien qui

doive effrayer ni surprendre. Le *moi* est haïssable, disait Pascal, et cela est vrai : les hommes l'ont compris ; aussi rien n'est plus adroitement caché parmi eux, et rien n'est plus cordialement détesté quand il se montre. Lorsque Mgr Plantier demande le sacrifice du *moi* aux âmes qu'il dirige, lorsqu'il veut qu'on *l'abandonne à Dieu*, qu'on en *fasse un holocauste*, il ne fait rien autre chose que de suivre le principe de l'exacte justice que les hommes se font entre eux ; il suit de plus les principes évidents de la raison et de la justice éternelle, résumés dans ce grand et admirable précepte évangélique : *Renoncez-vous à vous-mêmes*. *L'abnégation chrétienne* est, en effet, l'abrégé de la perfection de toute la loi ; elle mène droit à aimer Dieu plus que soi, et le prochain comme soi-même. Cet ordre est divin : il appartient surtout aux âmes choisies de s'y conformer ; en y rapportant toutes les règles de sa direction, Mgr Plantier aidait donc les religieuses à atteindre le but de leur sainte vocation.

Il avait soin de faire observer que la mort spirituelle, d'abord amère et déchirante pour la nature, assure des compensations inénarrables. Le cœur se dépouille de lui-même et du monde, mais il se remplit de Dieu ; la volonté abdique, mais, livrée à elle-même, elle était vaine, mobile et présomptueuse ; en se soumettant à celle de Dieu qui est infinie, elle s'épure, elle s'élève. Et qu'est-ce que le sacrifice de la raison, si ce n'est le renoncement à ces réflexions subtiles, à ces raisonnements orgueilleux, à ces travers d'esprit, dans lesquels on s'embarrasse si souvent, qui, bien loin d'être la raison, la troublent et la déconcertent ? Mgr Plantier commandait particulièrement ce dernier sacrifice aux religieuses portées à la singularité ou à l'exagération mystique, et travaillées du besoin d'entraîner leurs compagnes dans de fausses voies. L'illumination, disait-il, est le principal ennemi de la piété ; et il

déploya un jour une rigueur vraiment apostolique pour soustraire une communauté à ce grave péril et lui rendre la tranquillité. Il ajoutait, comme pour résumer sa doctrine spirituelle : « Tout est gain dans l'immolation du *moi* ; l'âme se dilate dans la vraie liberté et le véritable amour. *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum* (1). C'est la paix, la félicité, l'ivresse divine, un avant-goût ici-bas du bonheur du ciel (2). »

Enfin, ces lettres de direction, malgré leur forme un peu austère et monotone, donneront aux hommes du monde eux-mêmes des pensées justes, graves et chrétiennes sur un sujet aussi délicat et aussi important que le gouvernement des consciences. Elles prouveront qu'aucun genre de mérites n'a manqué à notre prélat, et celui qui consiste à imprimer dans les âmes le caractère de la beauté divine, n'est pas assurément le moins extraordinaire ni le moins digne de l'admiration de la postérité.

(1) Ps. 118.

(2) Ces idées, aussi douces que fécondes, étaient le thème ordinaire des exhortations de Mgr Plantier aux religieuses du Sacré-Cœur d'Alais, ainsi que l'attestent les relations (manuscrites) de ses visites canoniques à ce monastère.



CHAPITRE XXVII

RAPPORTS DE MGR PLANTIER AVEC LE DIOCÈSE DE LYON

Attachement de Mgr Plantier à l'Eglise de Lyon, et, en particulier, à la maison des Chartreux. — Visites et conseils aux missionnaires ; hommages rendus aux membres défunts de cette Société. — Projet de démembrement du diocèse de Lyon ; protestation adressée par l'évêque de Nîmes au gouvernement ; bel éloge de l'Eglise de Lyon. — Question liturgique : agitation des esprits ; démarches de Mgr Plantier auprès des curés de Lyon, à la prière de Rome. — Son intervention au Vatican ; succès de cette négociation — Reconnaissance du cardinal de Bonald ; sa visite à Nîmes. — Pèlerinages de l'amitié dans le Lyonnais. — Tassin ; la famille Rieussec. — Le Montcel et la famille de Tézenas. — Le Cluzel. — Pradines. — Cordelles.

En se donnant tout entier à son diocèse, et devenant un Nîmois « de caractère, de cœur et d'adoption », comme le dira plus tard son illustre successeur (1), Mgr Plantier n'avait pas cessé d'aimer l'Eglise de Lyon. Il la visitait, chaque année, dans le courant de l'été. Ses premiers hommages étaient pour le cardinal de Bonald. Nous avons dit qu'il le regardait comme un saint, et ce sentiment ne fit que grandir toutes les fois qu'il se mit en rapport avec lui. Mais son cœur fut toujours particulièrement attiré vers la maison des Chartreux.

(1) Mgr Besson, *Lettre sur l'élection de Léon XIII*, p. 11.

C'est là qu'il logeait toutes les fois qu'il séjournait à Lyon. Un ami l'ayant pressé de descendre chez lui : « Je vous remercie mille fois, lui répondit-il, de votre offre si gracieuse et si obligeante, et je ne dis pas que je n'accepterai point votre fraternelle hospitalité. Mais ce ne sera jamais qu'en passant. Vous comprenez que ma résidence habituelle doit être aux Chartreux. Je ne suis plus dans la maison ; mais je suis toujours de la communauté ; et si le souffle de la Providence, comme un vent orageux, m'a jeté loin du nid maternel, je dois au moins aller m'y reposer, quand Dieu me permet de revoir la montagne où sa main l'a suspendu (1). » Jamais il n'aborda Pie IX sans lui rappeler les services rendus à l'Eglise par ces missionnaires et se porter garant de leur fidélité au Saint-Siège. Il ne fut pas étranger à l'élévation de quelques-uns d'entre eux à l'épiscopat, heureux d'employer son crédit auprès de la cour de Rome à leur ménager la bienveillance et l'estime qu'ils méritaient.

Séparé de ses anciens collègues, il s'en rapprochait par ce retour du cœur que l'on nomme la correspondance. Une étroite amitié le liait à M. l'abbé Desgeorge, leur supérieur. Il en fit son vicaire général d'honneur, et lui imposa l'agréable fonction de le tenir au courant de tout ce qui intéressait la maison. Ces récits ranimaient ses souvenirs et entretenaient son affection.

Il ne manqua jamais de confier à ce vénérable ami, au renouvellement de l'année, l'expression de ses souhaits pour la communauté ; ils étaient toujours dignes de l'âme d'un évêque et de cette assemblée d'apôtres. Citons-le une fois : « Je veux être présent à la réunion du 31 décembre, et prendre part à l'embrassement fraternel qu'on y échange au seuil de la nouvelle année. Mes vœux se mêleront aux

(1) Lettre à M. l'abbé Pagnon, 9 juillet 1857.

joies de la fête. Je souhaite à notre chère société que l'esprit de Dieu se repose de jour en jour avec plus d'abondance sur chacun des membres dont elle se compose. C'est là le grand trésor d'une communauté; c'est son plus solide fondement; c'est la source principale de sa bonne renommée; c'est le seul principe de succès pour les œuvres auxquelles elle se voue; c'est enfin le présage assuré d'un long et bel avenir (1). »

Quand il revenait dans cette maison, il y observait cette parfaite régularité dont il avait donné l'exemple avant de la quitter. Il ne voulait pas qu'on eût l'air de remarquer sa présence; le seul privilège auquel sa dignité lui donnait droit, et dont il usait de bonne grâce, c'était d'adresser quelques pieuses exhortations à ses confrères, tantôt sur les épreuves de l'Eglise et les difficultés des temps, tantôt sur leur saint ministère. Quel que fût pour eux le bonheur de le recevoir, il leur semblait que ses conseils, si fermes, si élevés, étaient le principal bienfait de ses visites: ils s'habituèrent à goûter dans ses épanchements moins ce qu'il y avait d'agréable que ce qu'il y avait de grand, et derrière l'ami, leur cœur cherchait l'évêque. Quels beaux sentiments il exprimait à M. l'abbé Desgeorge, à l'époque de la retraite annuelle de la communauté! « Je m'unis par la pensée, aux diverses heures du jour, à cette suite de saints exercices auxquels nos confrères vont, dans le silence intérieur et sous le regard de Dieu, demander le renouvellement d'eux-mêmes. Et combien ce repos de l'âme ne nous est-il pas nécessaire à tous pour réparer nos forces et rajeunir notre bonne volonté! Dieu fasse à tous mes frères la même grâce! qu'il leur donne pour cela de réaliser ces paroles de l'apôtre : *Quasi*

(1) Lettre du 30 décembre 1857.

morientes, et ecce vivimus. Que l'homme soit mourant au seuil de la retraite, rien d'étonnant : *Quasi morientes.* Mais que, dans la retraite, nous prenions une nouvelle vie, et que notre âme, en sortant de ses contacts avec Dieu, oublie les travaux et les abattements de la veille pour ne songer plus qu'à marcher en avant et jusqu'au bout, dans la route où l'a fait entrer l'appel de la grâce et de la conscience (1). » *Et ecce vivimus.*

Ce terme du chemin arrivait-il pour quelques missionnaires, Mgr Plantier s'empressait de leur payer un tribut d'éloge. Le tableau qu'il traçait alors de leur vie prouvait que, vivant au milieu d'eux, il avait été plus attentif à observer leurs vertus que leurs talents, et que jamais la diversité d'opinion n'avait voilé à ses yeux le riche fonds de leurs mérites. Il s'unit au deuil de la société, quand la mort emporta Mgr Mioland, son ancien supérieur. Avec elle aussi, il s'affligea de la perte de Mgr de La Croix-d'Azolette, ancien archevêque d'Auch, qui, oubliant les dignités dont il avait été revêtu et voulant se faire oublier lui-même, était venu se préparer, à l'ombre de l'église de Saint-Bruno, au grand voyage de l'éternité. Admis à l'intimité des deux augustes défunts, il essaya, pour consoler sa douleur, « de les faire revivre dans un parallèle où il restituait à l'un et à l'autre leur physionomie propre, en des traits si justes et si vrais qu'il était impossible d'offrir deux portraits plus ressemblants (2) ».

Que de belles couronnes il a encore déposées sur les tombes où descendirent d'autres membres de cette communauté ! Quels regrets éloquents sur la mort de MM. Gorand, Ballet, Bérod, Granger, ses collègues et ses amis ! Il avait des larmes pour les plus humbles

(1) Lettre du 29 septembre 1857.

(2) V. la *Vie de Mgr Mioland*, par M. l'abbé Desgeorge, p. 434-435.

frères serviteurs de la maison, et il bénissait leur mémoire avec autant de délicatesse que lorsqu'il s'agissait de pertes plus considérables. Disons enfin que nul n'était plus jaloux que lui de la réputation d'éloquence que cette société avait acquise. Les chaires les plus importantes de son diocèse furent ouvertes à ses prédicateurs les plus distingués, et la plupart firent honneur à la bienveillante amitié qui les y appelait.

Dans ses rapports avec le clergé de Lyon, Mgr Plantier ne rencontra pas auprès de tout le monde une parfaite correspondance à ses opinions et à ses sentiments. On l'accusa d'imprudencé pendant sa lutte contre l'Empire ; on lui reprocha d'oublier, au moment du concile, qu'il avait autrefois adopté certaines idées gallicanes avec autant de chaleur que beaucoup d'autres. Il ne se plaignit point de ces appréciations ; ne songeant qu'à remplir ses propres devoirs, sans s'ériger en juge des pensées ou des actes d'autrui, il se renferma dans une réserve absolue. Deux fois seulement il crut devoir faire exception à cette sage règle, et nous allons dire en quelles circonstances.

Dans la session du mois d'août 1858, le conseil général de la Loire avait émis le vœu qu'un évêché fût créé dans ce département, et désigné au choix de l'Empereur la ville de Montbrison pour chef-lieu de la résidence épiscopale. L'évêque de Nîmes en fut informé ; il s'en affligea, et sous l'inspiration de sa douleur et de ses craintes, il s'empressa d'écrire au ministre des cultes pour mettre le gouvernement en garde contre une mesure qu'il considérait, avec l'immense majorité du clergé lyonnais, comme un malheur public. Il disait : « Le conseil général de la Loire vient d'appeler par un vœu solennel le démembrément du diocèse de Lyon Je suis enfant de cette noble et antique Eglise dont on aspire à déchirer le sein ; j'ai consacré vingt-cinq ans de ma vie à la servir ; enfin j'ai

eu l'honneur de prendre part à son administration comme vicaire général, sous l'autorité du prélat éminent qui la gouverne avec l'éclat d'un grand nom s'unissant à celui de grandes vertus. A ces divers titres, vous me pardonneriez de réclamer le maintien de son intégrité contre ceux qui voudraient la voir mettre en pièces et pousser le gouvernement à la consommation de ce triste partage. »

Mgr Plantier fait d'abord observer que le moment est mal choisi pour une pareille question. Dans d'autres pays, on a attendu la mort de l'évêque pour en saisir le gouvernement. Ici on a cru pouvoir se soustraire à cette délicatesse. Le cardinal de Bonald vit encore ; il vit, après avoir comblé de bienveillance le département de la Loire et en particulier la ville de Montbrison ; il vit, éprouvé par une maladie qui peut ébranler ses forces, mais qui lui laisse toute son intelligence pour apprécier les procédés plus ou moins blessants dont il est l'objet. *Etait-ce l'heure de se prononcer ? Ne fallait-il pas permettre à cette existence de s'éteindre avant de songer à diviser son domaine ? C'était là une question de tact et de convenance dont la solution n'était pas difficile à saisir. Et quels sont les motifs allégués en faveur de cette séparation ? L'Archevêque de Lyon ne visite pas assez souvent les paroisses de la Loire ! C'est beaucoup moins vrai qu'on ne le suppose : car depuis tant de siècles que la Loire appartient à Lyon, c'est la première fois qu'un regret se fait entendre. L'administration sera plus facile ! Si le centre du diocèse devait être à Saint-Etienne, c'est possible ; mais si l'évêché doit être à Montbrison, où sera l'avantage que l'on signale ? Avec la facilité de correspondance que donne aujourd'hui l'organisation de tous les services, il n'y a plus de distance ; et d'ailleurs, si ce motif était sérieux, il est plusieurs autres*

diocèses composés de deux départements qu'il faudrait bouleverser.

Ainsi les raisons invoquées pour le démembrement sont injustes ou frivoles ; celles qui le combattent sont aussi vraies que péremptoires. La fraternité la plus étroite unit ces deux départements. Ils sont liés l'un à l'autre au point de vue industriel, politique et religieux ; pourquoi rompre cette union consacrée par les siècles ? « Le clergé de la Loire verrait ce démembrement avec une inconsolable douleur, parce qu'il tient par le fond de ses entrailles à l'Église de Lyon. Son union séculaire avec cette Église vénérable est pour lui dans son estime un titre de haute noblesse. Il est heureux et chrétiennement fier de compter parmi ses aïeux dans la foi cette longue chaîne de prélats illustres et saints. ... de nos jours remonte et va se nouer à saint Irénée et à saint Pothin, c'est-à-dire presque aux apôtres mêmes. Toutes les grandes choses qui se sont faites sous ces divers pontifes sont comme un patrimoine, et un patrimoine qu'il chérit comme la vie. Jamais il ne consentira à se détacher d'une histoire si majestueuse et d'une antiquité tant de fois séculaire, pour commencer une nouvelle existence, sans ancêtres, sans souvenir et ne datant plus désormais que du dix-neuvième siècle.

« Du côté de Lyon, le contre-coup de la rupture serait bien plus triste encore. Après Rome, l'Église de Lyon est sans contredit la plus grande Église du monde. Cette prééminence lui est avant tout décernée par l'éclat de ses origines et la splendeur de tout son passé, mais elle ne lui est pas moins acquise par l'incomparable dignité du présent. Elle est la première par l'importance de son clergé ; la première par le nombre de ses institutions ecclésiastiques et de ses établissements religieux ; la première par la multiplicité de ses œuvres charitables et

l'abondance de ses aumônes; la première par la richesse du contingent qu'elle fournit à l'épiscopat, à l'apostolat des missions lointaines, au dévouement des corporations religieuses, à l'héroïsme des martyrs qui succombent sous le glaive des persécutions idolâtres; la première enfin par la fermeté de sagesse et de bon sens dont elle fait preuve au milieu de nos temps agités.

« Séparez les deux départements dont elle est formée, qu'on en fasse deux diocèses; c'en est fait; toutes ces grandeurs disparaissent. Lyon n'est plus qu'un diocèse de quatrième ou cinquième ordre. Le vieil ornement de l'Église des Gaules est détruit; le plus beau diamant du catholicisme tombe de sa couronne. La force, l'opulence, la fécondité, la supériorité de l'Église de Lyon, tiennent à l'union du Rhône et de la Loire. Il est impossible que le gouvernement brise jamais ce glorieux faisceau. On ne décrète pas la déchéance d'une aussi grande Église, surtout quand elle cesse à peine d'être gouvernée par l'oncle de Napoléon III. On dit, je le sais, que Montbrison restera suffragant de Lyon qui par là retiendra toute sa grandeur. C'est un sophisme. Lyon grandira comme métropole, c'est possible, puisqu'il aura un suffragant de plus; mais il descendra comme Église: ce ne sera plus, après la scission, qu'un diocèse, comme il en existe mille autres dans le monde, et cet abaissement serait un malheur. Il y aurait peut-être quelque inconvénient à ce qu'il existât parmi nous plusieurs Églises de cette importance, mais il en faut une pour la gloire de la France et la consolation du Saint-Siège. Les siècles ont donné ce rang suprême à Lyon; il y aurait une sorte de sacrilège à l'en déposséder.

« Vous pardonneriez, Monsieur le Ministre, la liberté de ma démarche et de mon langage à la vive affection que j'ai dans le cœur pour une Église qui fut ma mère,

dont la tendresse m'a nourri si longtemps de sa substance, et dont la grandeur est restée le culte le plus cher à ma piété filiale. Tous les évêques sortis de son sein vous parleront comme moi, j'en suis sûr, si Votre Excellence daigne les consulter. L'amour de la grande Église de Lyon est comme une plaie mystérieuse dont on ne guérit jamais (1). »

Cette page éloquente nous révèle le secret de l'attachement de Mgr Plantier à l'Église de Lyon; c'était un mélange de reconnaissance et d'admiration, et de tous les liens qui sont à la fois intérieurs, visibles et permanents, celui-ci est sans aucun doute un des plus forts et des plus doux sur cette terre.

Le Ministre lui répondit, le 2 octobre 1858, qu'il n'était pas encore saisi du projet de création d'un évêché à Montbrison; que cette question était trop grave et touchait à trop d'intérêts pour qu'elle ne dût pas entraîner de longues et patientes études; que, dans tous les cas, il apporterait la plus sérieuse attention aux observations qu'un évêque de son mérite lui avait adressées.

L'opinion de l'évêque de Nîmes ne tarda pas à être connue dans le département de la Loire. On s'en effraya à Montbrison, et le maire de cette ville crut devoir lui envoyer un mémoire qui lui paraissait résumer tout ce qui avait été dit d'important sur ce projet (2). Mgr Plantier lui fit une réponse très franche et très ferme, dans laquelle il reproduisait quelques-unes des considérations qu'il avait soumises au gouvernement (3). Le maire s'émut des arguments et des reproches qu'elle contenait; pour justifier le conseil général de la Loire, et en particu-

(1) Lettre à M. Rouland, ministre des cultes, septembre 1858.

(2) Lettre du 21 janvier 1859.

(3) Archives de l'Évêché, 29 janvier 1859.

lier la ville de Montbrison, il se prévalut de quelques paroles du cardinal de Bonald disant que le fardeau de l'Eglise de Lyon était trop lourd pour un seul homme ; qu'il croyait opportun de créer un diocèse dans la Loire, qu'il n'y mettait aucun obstacle, et que Montbrison était la ville qu'il fallait préférer (1).

Mgr Plantier ne vit alors dans cette déclaration du cardinal que l'expression de la modestie et de la politesse qui étaient dans le caractère de ce prince de l'Eglise. Plus tard, elle lui revenait à l'esprit, et bien qu'il n'ait jamais songé à pénétrer la pensée du vénérable archevêque sur une question aussi délicate, nous devons avouer que, dans les dernières années de sa vie, il était moins enclin à porter le jugement qu'il avait exposé avec tant d'ardeur et de netteté dans sa lettre au ministre des cultes en 1858. Quand ce projet fut repris, après le concile et la chute de l'Empire, il eut connaissance des critiques assez vives qu'on en faisait, et elles ne lui parurent pas irréfutables. L'expérience avait affaibli dans son esprit les raisons qu'il avait fait valoir en haut lieu pour combattre ce démembrement. De longues années d'épiscopat lui avaient prouvé que la sollicitude pastorale, quelque infatigable qu'elle soit, a de la peine à embrasser une immense famille, et il hésitait à dire si, dans les temps difficiles qui allaient venir, il ne vaudrait pas mieux multiplier le nombre des défenseurs de l'Eglise, en multipliant celui des évêques.

La seconde circonstance dans laquelle Mgr Plantier s'occupa du diocèse de Lyon est plus connue et plus délicate tout ensemble : c'est la question du retour à la liturgie romaine. Au moment où parurent, après le concile de Trente, les constitutions *Quo primum* et *Quod a Nobis*

(1) Lettre du 1^{er} février 1859.

par lesquelles saint Pie V établissait l'unité liturgique dans toute l'Eglise, n'exceptant de cette loi que les diocèses en possession d'une liturgie particulière depuis deux cents ans, l'Eglise de Lyon avait une liturgie qui remontait au règne du pape Adrien I^{er}. C'était celle de saint Grégoire le Grand, enrichie de quelques rits qui dataient de saint Pothin et de saint Irénée. Elle put donc, comme l'Eglise de Milan et quelques ordres religieux, conserver des rits si vénérables et se distinguer parmi les Eglises des Gaules, non seulement par l'éclat de ses vertus, mais encore par les pompes de son cérémonial. Mais les constitutions qui lui reconnaissaient ce privilège, marquaient très nettement le cas où elle pourrait le perdre. C'était celui où des changements seraient introduits dans sa liturgie et lui ôteraient son caractère d'antiquité. Un si grand péril n'arrêta pas, au siècle dernier, Mgr de Montazet, archevêque de Lyon. Trop docile à suivre l'entraînement qui poussait les Eglises de France à se donner arbitrairement des liturgies spéciales, il imposa à son diocèse, en 1771, malgré les résistances de son chapitre, un missel et un bréviaire où l'on ne retrouvait que de rares et faibles vestiges des antiques rits lyonnais.

Quand le grand mouvement de retour à la liturgie romaine s'accomplit dans l'Eglise de France, on se demanda quel serait le sort de cette liturgie lyonnaise. Elle avait un prestige immense par la beauté de ses cérémonies, et l'on accusait d'indiscrétion tous ceux qui élevaient des doutes sur son origine. La lumière était facile à faire, et la splendeur du culte ne pouvait pas couvrir ce qu'avait d'illégitime et d'anti-canonique son introduction dans l'Eglise de Lyon. Rome parla ; le cardinal de Bonald obéit, et nomma une commission pour rédiger le Propre des offices et des messes qu'il s'agissait d'obtenir du Saint-Père en reprenant la liturgie romaine. A la fin

de 1863, il se mit en marche vers Rome, pour y porter ce travail. Le bruit de son départ excita de vives préoccupations. Quinze cents prêtres signèrent une lettre pour supplier Sa Sainteté de leur permettre de conserver leur liturgie actuelle, ou du moins de revenir à celle dont se servait l'antique Eglise de Lyon, avant que Mgr de Montazet « l'eût entachée de quelques nouveautés » (1). Le cardinal de Bonald ne voulut pas s'opposer à cette démarche, mais il refusa de remettre lui-même la supplique à Pie IX. Une délégation se rendit à Rome, et perdit son temps en inutiles efforts. Le Pape ne reconnaissait qu'à l'archevêque de Lyon le droit de traiter avec lui une question d'autorité et de discipline ecclésiastique.

La sentence pontificale ne se fit pas attendre. Deux brefs, l'un du 3 et l'autre du 17 mars 1864, tranchèrent la question en faveur de l'unité de la liturgie en France. A Lyon, les esprits n'étaient pas préparés à ce dénouement; ils furent donc en proie à une longue agitation. Rome, qui avait à faire observer la loi, s'inquiétait de l'étonnement provoqué par sa décision. Elle faisait dire à l'évêque de Nîmes par un illustre cardinal, aussi fidèle français que moine savant, qu'elle comptait sur ses bons offices pour calmer les esprits, en les éclairant sur les motifs qui avaient inspiré les actes pontificaux, autour desquels s'élevaient tant de réclamations. Elle le chargeait de féliciter M. Desgeorge, supérieur des Chartreux, de la lettre qu'il avait écrite au début de cette affaire, et qui faisait tant d'honneur à la sagesse de son esprit. Mgr Plantier hésitait à intervenir. Il croyait que la Providence seule pouvait tout amener à ses fins, *sua-viter et fortiter*. C'est dans ce sens qu'il répondit au car-

(1) V. la lettre adressée à Son Eminence le cardinal-archevêque de Rouen, par les curés de la ville de Lyon, le 20 mars 1865.

dinal Pitra. Mais, quelque temps après, il dut faire un voyage à Lyon. Là, sous la double impulsion de son respect pour le Saint-Siège et de son amour pour l'Église de saint Pothin et de saint Irénée, il entreprit d'entrer en conférence avec les curés les plus importants de la ville. Deux réunions eurent lieu, l'une aux Chartreux, l'autre au presbytère d'Ainay. Mgr Plantier présenta un projet d'adresse au Pape, où il avait cherché à tout concilier. Nous publions ce document, soit à cause de l'importance de son objet, soit parce qu'il indique très nettement quel esprit l'évêque de Nîmes portait dans cette délicate négociation.

« TRÈS SAINT-PÈRE,

« Votre Sainteté, par un acte de son autorité suprême, a décidé que les bréviaires et les missels lyonnais devaient peu à peu être remplacés par les bréviaires et les missels romains. Enfants de saint Irénée, nous avons appris de notre Père à vénérer dans le siège de Pierre *la Principauté principale, l'Église mère et maîtresse de toutes les autres*, et, dès le premier moment, nous nous sommes soumis dans notre conscience à votre volonté souveraine. Nous nous serions inclinés avec autant de respect devant l'expression d'un simple désir que devant un ordre formel de Votre Sainteté.

« A aucune époque, Très Saint-Père, ces sentiments de respect et d'obéissance ne se sont éteints ni même altérés dans notre âme. Votre Sainteté daigna nous en féliciter en 1863 ; en 1864, notre cœur nous assure et notre bouche peut attester qu'ils sont encore les mêmes. Naguère, il est vrai, Votre Sainteté nous a déclaré qu'au sujet de la question liturgique, nous avions été pour elle une cause de tristesse ; mais permettez à notre piété filiale

de le dire avec une sincérité dont Dieu lui-même nous est témoin : si nous avons affligé notre Père, c'est, quelles que soient les couleurs sous lesquelles on a pu nous peindre, contre toutes nos intentions et tous nos vœux. Au lieu de vouloir lui susciter de nouvelles douleurs, nous aurions bien plutôt souhaité le consoler et l'affranchir de celles dont l'abreuvent le malheur et l'iniquité des temps. Quiconque aura lu dans notre âme, ne manquera pas, nous osons l'affirmer, d'en rendre témoignage. L'avenir en donnera à Votre Sainteté des preuves qui achèveront de dissiper graduellement tous les restes de nuage.

« Souverain temporel, Pie IX nous a vus dévoués sans bornes à ses royales infortunes ; Pontife suprême, Pasteur universel, il nous trouvera toujours pour le moins aussi dociles à ses décrets, même quand ils nous imposeront des sacrifices. Daigne Votre Sainteté accueillir avec bienveillance cette protestation, que nous n'avons pu plus tôt déposer à ses pieds, par suite de circonstances qu'il nous a été impossible de maîtriser. Daigne, en même temps, Votre Paternité accorder la grâce de sa bénédiction apostolique aux plus humbles, aux plus soumis et aux plus respectueux de ses fils. »

Ce texte semblait devoir réunir l'unanimité des suffrages ; on refusa cependant d'y souscrire. Mgr Plantier rentra dans son diocèse, attristé mais espérant que ses conseils porteraient leurs fruits. Cet espoir fut confirmé par une communication que lui firent, peu de temps après, MM. les curés de Saint-Polycarpe et d'Ainay. Ils lui écrivaient, au nom de tous leurs confrères : « Le clergé lyonnais, touché du bienveillant et fraternel intérêt que Votre Grandeur veut bien lui témoigner dans les circonstances douloureuses où il se trouve, vous en exprime avec effusion toute sa

reconnaissance. Enfant comme nous de l'illustre et antique Eglise de Lyon, sorti de nos rangs depuis peu d'années seulement, et devenu une de nos gloires, personne n'est mieux placé que vous, Monseigneur, pour connaître ce clergé, juger de ses véritables sentiments, et répondre, au besoin, de sa parfaite orthodoxie. Votre Grandeur sait encore, mieux que tout autre, quel a toujours été son attachement à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les autres, son respect profond, son affection filiale, sa soumission pleine et entière envers la personne auguste et sacrée du chef de l'Eglise catholique, centre de la véritable unité, suprême pasteur des brebis et des agneaux, légitime successeur, enfin, de celui à qui il a été dit : *Tu es Petrus et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam*. Le séjour que Votre Grandeur vient de faire dans le diocèse de Lyon, et les rapports si bienveillants qu'Elle a fait l'honneur à quelques-uns d'entre nous d'établir avec eux, dans plusieurs parties de ce diocèse, ont dû la convaincre que, fermes, immobiles dans leur foi et leurs devoirs, au milieu de la tempête, ils le seraient même en présence de la mort ». La lettre se terminait par le vœu suivant : « Si Votre Grandeur parvenait à dissiper les nuages qui ont pu s'élever dans l'esprit du Souverain Pontife, sur la sincérité de notre dévouement filial à sa personne auguste et sacrée, et de notre soumission à ses volontés, nous serions soulagés du poids qui nous accable le plus, et nous vous devrions le plus éminent service qui puisse être rendu à un clergé où vous comptez tant d'amis, tant d'admirateurs... (1). »

Cette communication était un indice de l'apaisement qui commençait à se faire à Lyon ; elle autorisait Mgr Plantier à intervenir auprès du Saint-Père. C'est le

(1) Lettre du 22 septembre 1864.

devoir qu'il s'empressa de remplir, à la première audience que lui accorda Pie IX, pendant le voyage qu'il fit à Rome à la fin de cette année.

Ici nous allons le citer lui-même : « J'essayai de peindre au Saint-Père la situation de Lyon telle qu'elle est. Cet exposé fut écouté avec une attention bienveillante, et amena Pie IX à me dire : « Si, à votre retour, vous passez par Lyon, vous pouvez déclarer au clergé de cette ville et de tout le diocèse que je n'ai pas un instant cessé de l'aimer et que je l'aime encore beaucoup. » Dans une seconde audience, le 11 janvier 1865, Mgr Plantier revint encore auprès du Saint-Père sur cette question : « J'ai dit au Souverain Pontife qu'une adresse lui serait bientôt envoyée par les curés de Lyon, et je l'ai conjuré de répondre aux signataires avec une bonté et une tendresse qui pût les réjouir. Le Saint-Père a daigné m'en donner l'assurance. On m'avait envoyé confidentiellement une copie de cette adresse. Je n'osais l'offrir au Pape en l'état où l'avait mise la poste ; Pie IX insista pour l'avoir, et je dus la lui donner. Cinq ou six jours après, Mgr Mercurelli passait à l'hôtel pour me remettre la réponse du Saint-Père. Un exemplaire la contenait sous lettre close ; un autre exemplaire sur copie ouverte m'a permis d'en prendre connaissance. Elle est délicieuse de bonté et de dignité tout ensemble. Du même coup, le Saint-Père m'a honoré de deux témoignages de délicate bienveillance : il m'a choisi pour porter au clergé de Lyon la consolante signature de cette paix dont j'avais ouvert les négociations, et il a daigné me faire goûter, si je l'ose ainsi dire, la primeur de sa réponse en m'en communiquant une copie par l'intermédiaire de celui qui l'a rédigée (1). »

(1) Mémoire cité plus haut. V. t. II, p. 9.

Grand fut l'empressement de l'heureux prélat à informer le cardinal de Bonald d'un événement qui devait adoucir le deuil dans lequel son âme était plongée. Ce vénérable archevêque ne put se résigner à attendre le retour de Mgr Plantier, pour prendre connaissance d'un acte pontifical d'un si grand intérêt pour son Église. Il le fit donc prier de lui expédier sans retard le Bref dont il était dépositaire. Il en coûtait à l'évêque de Nîmes de se dessaisir d'un document aussi précieux, et l'on comprend le plaisir qu'il aurait éprouvé à le porter lui-même à sa destination, comme un gage sacré des efforts qu'il avait faits à Rome pour incliner le cœur de Pie IX vers l'Église de Lyon. Mais les désirs de son ancien archevêque étaient pour lui des ordres; la lettre partit, et Mgr Plantier en informa M. l'abbé Desgeorge par le télégraphe. Elle fut accueillie avec bonheur à Lyon. On y remarqua cette phrase : « Nous n'avons aucun doute sur le soin que vous apporterez, vous qui vous êtes conformés avec une si louable unanimité à l'expression de nos volontés, à consommer l'œuvre de votre soumission et à nous donner ainsi de nouvelles preuves de votre dévouement (1) ».

Le chapitre de la Primatiale s'empressa d'obéir aux désirs du Saint-Père en adoptant le bréviaire romain, quoique le Bref pontifical ne lui en eût pas fait une obligation. Beaucoup de prêtres imitèrent cet exemple. Le temps acheva cet ouvrage. C'est la gloire de l'évêque de Nîmes d'avoir rempli un rôle de négociateur entre le clergé de Lyon et la cour de Rome, et d'avoir réussi dans cette difficile entreprise. Il avait acquitté une dette de reconnaissance vis-à-vis du cardinal de Bonald. Ce

(1) « *Planc non ambigimus vos qui significationi voluntatis nostræ laudabiliter acquievistis, cœptum perfecturos esse opus, nobisque præbituros novum hoc et omnino desideratum devotionis vestræ argumentum.* »

vénérable archevêque en fut si touché qu'il voulut le remercier à Nîmes, où il vint le visiter, au commencement de janvier 1867. Mgr Plantier le reçut avec tous les égards dus à un prélat qui avait vieilli au service de l'Eglise, et ajoutait à l'éclat de la pourpre celui d'un noble caractère. Il laissa son cœur suivre toutes les inspirations de sa piété filiale, et rien ne manqua à cette hospitalité de quelques jours, pour être digne de celui qui la recevait et de celui qui l'offrait. Peu de temps après, Mgr Plantier écrivait à M. l'abbé Pagnon vicaire général de Lyon, son ami : « Je viens de passer quelques jours bien heureux. Nous ne sommes jamais morts ici, mais la présence bénie du cardinal avait centuplé notre vie. Il a été si bon, si aimable, si expansif, que toutes les âmes en ont été dilatées, au delà de tout ce que vous pouvez vous imaginer. Le soleil du midi a été magnifique pendant le séjour de Son Eminence; mais celui dont la lumière inondait et réjouissait les cœurs était bien plus radieux encore (1). »

En dehors de la maison des Chartreux et du clergé diocésain, Mgr Plantier entretenait dans le Lyonnais des relations qui ne furent interrompues que par la mort.

La vénération et la reconnaissance lui avaient préparé comme des sanctuaires, où il était l'objet d'un véritable culte de respect et d'amour. Nommons d'abord Tassin, d'où il a daté quelques lettres au clergé de son diocèse. Là, il recevait l'hospitalité chez M. et M^{me} Rieussec. C'est une famille de robe, fort honorée à Lyon, et très digne de l'estime universelle. La mort avait accumulé sur sa tête des épreuves inouïes; mais elles n'avaient servi qu'à lui donner ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu. Mgr Plantier eut des baumes

(1) Lettre du 6 janvier 1867.

pour les blessures de ces amis, et des conseils pour diriger et soutenir leur progrès dans la vie chrétienne. Président de chambre à la cour de Lyon, M. Rieussec rappelait le magistrat des anciens parlements : aussi modeste que savant, aussi indépendant que fidèle à sa charge. Il formait, autour de son hôte illustre, toute une cour d'avocats, de conseillers, de gens d'esprit et d'hommes de cœur. M. Sauzet, ancien président de la chambre des députés, venait y faire admirer son beau langage, son grand air, et ce progrès heureux dans les idées religieuses, qui en fit un des défenseurs les plus éloquents du pouvoir temporel. On devine aisément ce qu'une pareille société offrait de charmes à l'évêque de Nîmes, et ce qu'il y apportait lui-même d'attraits par l'éclat de ses conversations. Mêlée à toutes les œuvres de charité de Lyon, pour en être souvent la présidente et toujours le soutien le plus dévoué, M^{me} Rieussec cachait, sous les dehors d'une inaltérable modestie et d'une santé délicate, un mérite extraordinaire. C'était une âme telle que Mgr Plantier les voulait pour Dieu : simple, forte, douce, austère, toujours souffrante, toujours active. Il la dirigea par ses entretiens, et plus tard par ses lettres.

C'est de la manière suivante qu'il lui avait annoncé son élévation à l'épiscopat : « Il est trop vrai que je suis évêque nommé de Nîmes : j'en ai reçu l'annonce officielle samedi dernier par le sénateur du Rhône, qui est venu de sa personne me porter ce formidable secret. Rien n'est plus muet qu'un chiffon de papier, on aura beau y tracer des caractères ; par soi-même, ce ne sera toujours qu'une ombre. Mais quand la grâce circule sous l'écorce, alors cette ombre s'anime et prend une puissance infinie. On ne saurait dire tout ce que les lettres de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Bernard, de saint François de Sales ont produit de bien dans le monde. Je

ne suis pas même un atome en présence de ces hommes illustres qui furent aussi d'illustres saints. Mais, si Dieu veut bien m'animer de son esprit, je pourrai, tout misérable que je suis par nature, vous être utile même de loin. Une ligne ou deux de ma main, pourvu qu'il la dirige, pourront vous éclairer, vous fortifier, vous consoler, vous encourager, vous aiguillonner (1) ».

Marquée du sceau de sa ressemblance, elle le suivait de si près sur le chemin du ciel que, lorsqu'il eut quitté cette terre, elle sentit que le terme approchait aussi pour elle. Sa vie n'était plus qu'une défaillance pour le corps, et une sainte ardeur pour l'âme. On lui disait : Nous prions pour votre guérison. — Ce n'est plus temps, répondait-elle; l'âme de Mgr Plantier m'entraîne; et elle s'envola, le 1^{er} septembre 1875, dans le monde meilleur, où son père spirituel l'appelait.

Nous rencontrons au Montcel, près de Saint-Etienne, un autre de ces lieux favorisés des séjours fréquents et prolongés de Mgr Plantier, et consacrés par ses plus tendres bénédictions. C'est là qu'il se rendra au mois d'août 1874, pour y retrouver, parmi les soins les plus pressés et les plus délicats de la piété filiale, ces restes de vie qu'il employa à parer, en sa personne, le siège de Nîmes de l'auréole de la sainteté et du martyre. Les Tézenaz du Montcel, chez qui il descendait, sont à la tête de la société stéphanoise. Leur noblesse remonte au delà du quinzième siècle, époque à laquelle ils acquirent le château féodal du Fay. La foi est héréditaire, au sein de leur nombreuse famille, comme l'honneur. Si les temps deviennent plus difficiles, ils seront partout à la peine, car ils mettent la religion au-dessus de la fortune, et ils donneront leur sang pour la liberté reli-

(1) Lettre du 6 septembre 1855.

gieuse, seul gage de bonheur et de gloire pour la France. La génération à laquelle nous rendons cet hommage doit son esprit de concorde, sa forte trempe, son éducation distinguée, à M^{lle} Fanny Tézenaz du Montcel. Aînée de la famille, après la mort prématurée de sa mère, elle en a été la seconde mère, et elle en reste le trésor commun. Voilà une des âmes sur lesquelles Mgr Plantier a fait tomber à flots les lumières d'en-haut. Et quelles ne sont pas les merveilles que produit cette lumière, quand rien ne vient en altérer la clarté, ni en attiédir la chaleur ? La vie présente a beau nous ménager de cruelles alternatives ; grâce à cette lumière, le chemin est toujours tracé, le but toujours en vue, le terme toujours assuré. O solitude du Montcel, ce ne sont ni tes frais ombrages, ni tes eaux jaillissantes, ni tes fleurs embaumées qui te rendront chère à tes nobles hôtes, mais le souvenir ineffaçable de l'illustre prélat qui te visitait, et créait autour de toi, par les effusions de sa prière et les épanchements de son amitié, comme une atmosphère surnaturelle, où le lion répandait sa force et les abeilles exprimaient leur miel délicieux. *Dulcius melle, fortius leone* (1).

Tout près de là, les Sœurs de Saint-Joseph, qui tiennent un pensionnat florissant à Saint-Etienne, possèdent un lieu de retraite pour leurs vacances. C'est le Cluzel. Mgr Plantier aimait à y prendre quelques jours de repos. Il y rencontrait celle de ses filles spirituelles qui avait été la plus avide de ses conseils et la plus empressée à les mettre en pratique, pour sa propre perfection et le bonheur des religieuses dont elle était la supérieure. L'ancien directeur, devenu évêque, était l'objet d'une grande vénération ; il enseignait encore,

(1) Voir T. 1, p. 81 et suiv., ce que nous avons dit de Mère du Sacré-Cœur, née Tézenas du Montcel.

et il était écouté; il bénissait toujours, et ses bénédictions faisaient grandir les âmes sur son passage.

Voici la solitude où notre prélat prolongeait volontiers ses stations. C'est Pradines, ce cher monastère dont il fut supérieur, et vers lequel son cœur demeura toujours tourné. C'est là que des âmes dignes de lui s'écriaient après l'avoir entendu : « Saint Ambroise nous a parlé; saint Bernard a exhalé son âme au milieu de nous ». Tant l'affection paternelle, mêlée aux inspirations de la grâce, sait être éloquente, quand elle s'échappe d'un grand cœur pour se répandre dans des âmes privilégiées !

L'affection de Mgr Plantier pour Pradines ne fit que s'accroître jusqu'à la fin de sa vie; elle prenait dans son âme, à mesure qu'il vieillissait, cette teinte calme et douce que les rayons du soleil couchant laissent tomber sur la cime des montagnes. Il écrivait, le 16 juillet 1874, moins d'un an avant sa mort : « Oui, la fidélité de Pradines et sa piété filiale pour moi datent déjà de bien loin. Mais je crois qu'il en est des amitiés que le Seigneur a faites comme il en est de ces vins qui deviennent meilleurs à mesure qu'ils se font plus vieux. Votre monastère est le premier dont le cardinal de Bonald m'ait nommé supérieur; c'est à lui que j'ai consacré les prémices de ma paternité spirituelle, si j'ose employer cette expression. Bientôt vingt ans se seront écoulés depuis que je commençai l'exercice de cette fonction qui me fut si chère, et, malgré ce long intervalle de temps, je sens que l'étincelle de dévouement que Dieu alluma alors dans mon âme pour Pradines n'a rien perdu de sa primitive ardeur. »

Cordelles était le terme ordinaire de ces pèlerinages de l'amitié dans le Lyonnais. Mgr Plantier y trouvait réunis pour le recevoir deux frères à qui Dieu avait donné le caractère et les vertus du sacerdoce. L'un fut honoré de l'estime particulière du curé d'Ars,

qui lui ouvrit plusieurs fois son âme, et lui confia des conversions à achever (1). Dieu en avait fait le fondateur des Sœurs de la Sainte-Famille à Lyon, et sa longue vieillesse jouissait, après de cruelles épreuves, de ce fruit admirable de son zèle. L'autre mettait au service de son pays sa foi vive et son inépuisable charité (2). Autour d'eux se groupait leur famille, plus riche encore des dons de la grâce que de ceux de la fortune, et pour l'agrandir en quelque sorte, ces deux frères avaient créé, à côté de la maison paternelle, un orphelinat soutenu par leurs aumônes. L'évêque de Nîmes retrouvait là le souvenir de ses premières années de sacerdoce, car il aimait à passer ses vacances à l'ombre de ce foyer patriarcal. En voyant tout ce que Dieu avait accordé d'honneur et de mérites à ces hôtes, il les aimait encore davantage. Au milieu d'eux, sa jeunesse semblait se renouveler, et il ne quittait jamais ce pays sans avoir fait sur la Loire, qui coule dans le voisinage, des promenades en bateau, terminées par quelque fête de famille. Tous ces noms devaient avoir leur place dans la vie de l'illustre prélat, puisqu'ils étaient écrits si avant dans son cœur.

(1) M. l'abbé Pousset aîné, ancien curé de Saint-Bruno, à Lyon.

(2) M. l'abbé Pousset (Pierre), supérieur des Sœurs de la Sainte-Famille, à Cordelles (Loire).



CHAPITRE XXVIII

FÊTES ET DISCOURS MÉMORABLES EN DEHORS DU DIOCÈSE DE NIMES.

Puissance acquise sur l'opinion publique par Mgr Plantier ; immense correspondance. — Pèlerinage à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume ; panégyrique improvisé de sainte Madeleine. — Visite au monastère de Lérins. — Fêtes d'Arras, à l'occasion de la béatification de Joseph Labre ; discours de Mgr Plantier sur la *Mortification des sens*. — Apparition à Genève ; discours à Notre-Dame sur l'*Etat du Protestantisme*. — Notre-Dame de la Garde ; Notre-Dame des Lumières. — Mgr Plantier assiste aux fêtes de Paray-le-Monial, à l'occasion de la beatification de Marguerite-Marie Alacoque ; son premier pèlerinage au Sacré-Cœur. — Voyage en Bretagne ; discours à Tréguier et à Rennes. — Allocution à Albi. — La Saint-Henri aux Eaux-Bonnes en 1866.

Si Mgr Plantier affectionnait particulièrement l'Eglise de Lyon, son nom était cher à tout l'univers catholique. La renommée de son éloquence, la profonde sensation qu'excitaient ses écrits, l'élévation de son caractère, la persécution ridicule que l'Empire exerçait contre lui, l'autorité de sa science et l'ascendant de sa vertu attiraient vers lui tous les regards. L'opinion publique le plaçait aux premiers rangs de l'épiscopat, et bien qu'il vécût retiré au fond de la province, c'était une sorte d'oracle que chacun tenait à consulter. Les écrivains de mérite étaient jaloux de son approbation. Malgré ses immenses travaux et son état habituel de souffrance, il lisait les ouvrages

importants qui paraissaient, et souvent il prenait la peine d'écrire aux auteurs. Ce n'était pas pour leur adresser de vains compliments, mais des aperçus remarquables sur le sujet qu'ils avaient traité. On voyait qu'il le connaissait à fond, et qu'il était capable d'en faire jaillir de nouvelles lumières. Il encourageait les travaux d'histoire, de philosophie et de théologie. Les arts, les lettres, les sciences faisaient appel à ses jugements : il donnait des conseils sur toutes ces matières avec autant de compétence que sur les objets ordinaires des connaissances ecclésiastiques. Rien ne le réjouissait autant que les études destinées à marquer aux grands serviteurs de l'Église la place qui leur appartient dans ses annales et l'influence qu'ils ont exercée sur leur siècle (1). Ce fut le rêve de toute sa vie d'écrire l'histoire de saint Athanase et de saint Basile, et il poussait ceux qui l'entouraient à combler cette lacune dans les travaux historiques.

Sa correspondance avec tant de personnes souvent inconnues, qui avaient recours à ses conseils pour entreprendre ou terminer des ouvrages considérables, franchissait les bornes de la France. Elle atteste son inépuisable condescendance à seconder tous les efforts de l'intelligence humaine en vue du bien des âmes et de la gloire de Dieu. Ces lettres sont restées dans les mains de ceux qui les ont reçues, et nous n'osons pas nous en plaindre, quoiqu'il y ait un peu trop d'égoïsme à jouir en secret d'un trésor dont la connaissance provoquerait l'admiration de tous.

Il n'est donné qu'aux esprits supérieurs d'obtenir un tel ascendant sur l'opinion. Princes de la pensée et de la

(1) Voir les lettres adressées à M. l'abbé Davin pour son *Histoire de saint Grégoire VII*, à M. l'abbé Baunard pour son *Histoire de saint Ambroise*, à M. l'abbé Martin pour sa *Vie de saint Jean Chrysostome*.

parole, ils acquièrent la plus flatteuse des dominations, celle de l'estime et de la confiance générale. Leur autorité éclate dans leurs grands travaux d'apologétique ; elle n'est pas moins digne de respect, quand elle se met au service de tous les ouvriers de la vérité et du bien. Mgr Plantier était pour ainsi dire à leur merci. Un prêtre éminent lui communique l'inspiration qui le porte à rétablir l'Oratoire de France, le prie de l'appuyer à Rome et le remercie ensuite de l'heureux effet de ses démarches (1). Les fils spirituels du Vénérable de Montfort le supplient d'examiner quelques points de leur règle. Un auteur illustre en Sorbonne lui soumet un opusculé, et discute avec lui les conditions d'où peut dépendre le progrès des études ecclésiastiques. Une discussion s'engage entre le prélat et son interlocuteur : l'un veut que l'on commence par la séparation de la lumière et des ténèbres, avant de parler de conciliation. L'autre, redoutant la proscription trop précipitée et trop générale des erreurs modernes, hésite à faire le triage du bon grain et de l'ivraie. Un écrivain distingué lui adresse un long mémoire pour lui persuader que les apologistes contemporains étant appelés, comme Esdras et Zorobabel, à reconstruire le temple de la vérité au milieu des ruines de notre vieille société, doivent comme eux tenir d'une main l'épée de la légitime défense et, de l'autre, les instruments pacifiques de l'édification. Il range parmi ces instruments la traduction de la Bible par une société composée de savants de tout culte et de toute nation. Rien ne paraît plus désirable à Mgr Plantier que le concert des volontés, mais il repousse la confusion, et il s'afflige de l'idée singulière de confier la parole de Dieu à une assemblée sans nom et sans mandat, où les opinions

(1) Le R. P. Petetot.

les plus irrégulières auraient le droit de se produire. Comment l'Esprit-Saint descendrait-il dans un pareil cénacle pour inspirer l'unité de pensée à tant d'hommes décidés à ne pas céder les uns aux autres ? C'était Babel avant, ce sera Babel pendant, ce sera Babel après.

D'autres fois, ce sont des théologiens qui consultent l'évêque de Nîmes sur la question délicate des rapports de l'Église et de l'État, en lui soumettant de nouveaux plans de controverse. Un illustre cardinal attire son attention sur le spiritisme (1) ; des évêques italiens lui demandent son opinion sur les mariages mixtes ; du fond de l'Archipel, l'évêque de Salamine s'adresse à lui comme à l'*Oracle des Gaules*. Un vaillant publiciste de Turin lui expose ses idées sur la polémique catholique (2) ; un prélat romain l'interroge sur la suppression des ordres religieux (3) ; un membre éminent de l'Institut de France lui demande d'approuver ses travaux (4). On l'invite à tous les congrès, même purement scientifiques et agricoles ; toutes les sociétés sollicitent son patronage ; il n'y a pas jusqu'aux compagnies de sauvetage qui ne veuillent l'avoir pour président d'honneur. On le prie de corriger des grammaires hébraïques ; on l'interpelle dans toutes les langues ; sur quelque question que ce soit, on veut marcher à sa suite pour être assuré d'être dans le bon chemin. Son activité suffit à tout ce travail ; mais n'ayant pas d'autre souci que celui d'éclairer ceux qui le consultent, il ne laisse nulle part dans ses papiers la trace des décisions qu'il donne.

Parmi tant de questions où sa pensée fut appelée à se faire connaître, nous devons une mention spéciale à

(1) Le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon.

(2) M. l'abbé Margotti.

(3) Mgr Nardi.

(4) M. Wallon.

l'affaire dite des *doctrines de Louvain*, qui, pendant quelques années, agita si fort la Belgique entière. Le docteur Ubaghs avait émis sur l'origine des connaissances humaines, et principalement sur celles qui regardent l'ordre métaphysique et moral et l'existence de Dieu, des opinions que Rome avait combattues, dès l'année 1843. L'auteur n'attacha pas assez d'importance aux observations de la Congrégation de l'Index, et, en 1863, son enseignement portait encore la trace du traditionalisme et de l'ontologisme, ces deux systèmes qui semblent disparates, mais qui ont des affinités manifestes en ce que l'un et l'autre annihilent la raison et confondent l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Appelé par Mgr de Montpellier, évêque de Liège, à examiner la nouvelle édition de la théodicée du docteur Ubaghs, Mgr Plantier signala les atteintes qu'elle portait aux droits de la raison; et, fidèle aux doctrines de toute sa vie sur cette grave question, il ne se contenta point de transmettre des observations à son vénérable collègue, mais il profita de son entrevue avec Pie IX, le 11 janvier 1865, pour le prier d'agir avec vigueur auprès de l'Université de Louvain. Le Pape daigna lui dire que des instructions avaient été données au nonce de Bruxelles pour qu'il ne se laissât pas surprendre, et qu'il veillât à ce que, dans cette question, *l'esprit d'école n'aboutît pas à l'esprit de secte*. L'intervention de Mgr Plantier fut d'un grand poids, et, le 18 mars suivant, l'évêque de Liège lui écrivait : « Nous avons enfin une solution dont nous vous sommes en bonne partie redevables, et Votre Grandeur voudra bien trouver dans notre succès la récompense de ses légitimes efforts. »

Mais ce n'étaient pas seulement ses conseils que l'on réclamait sur tous les points de la France, c'était encore sa présence. Il eût semblé qu'il manquait quelque chose

aux fêtes religieuses si l'on n'avait pu dire : « L'évêque de Nîmes est là ; voilà Mgr Plantier ! »

Dès le commencement de l'année 1860, Mgr Jordany, évêque de Fréjus, l'avait prié d'assister à un grand pèlerinage qui devait avoir lieu dans son diocèse. A quelques lieues d'Aix en Provence, dans la petite ville de Saint-Maximin, repose, depuis dix-huit siècles, le corps de Madeleine, la célèbre pénitente de Béthanie. Non content de « pardonner beaucoup » à celle qui l'avait « beaucoup aimé », Notre-Seigneur Jésus-Christ avait bien voulu lui donner une part intime et sacrée dans ses plus familières affections. Marie-Madeleine, la pécheresse publique, le scandale des pharisiens et du traître Judas, s'était vue, tout d'un coup, transportée dans la sphère radieuse où, entre Marie, sa mère, et Jean l'Évangéliste, son disciple bien-aimé, le Sauveur brille, comme le soleil éclatant, d'une ineffable virginité. A partir du jour où elle avait pu, dans l'élan de son ardente contrition, coller ses lèvres aux pieds de Jésus-Christ, jusqu'à celui où les tenant encore embrassés, elle reçut son dernier soupir et la dernière goutte de son sang, brisée par la douleur, elle avait répandu devant son Dieu le suave parfum d'une tendresse que nos cœurs endurcis ne savent pas comprendre. Indifférente, désormais, à toute autre pensée ; absorbée dans le regret d'avoir contribué, par ses fautes, à faire mourir celui dont elle aurait acheté si cher la vie ; uniquement possédée du désir de le revoir glorifié, et de jouir sans fin et sans mesure de son amour, Marie-Madeleine souffrit, sans rien dire, la persécution et l'exil.

A peine eut-elle posé le pied sur le sol de notre Provence que, ne voulant plus de témoins à ses extases et aux rigueurs de sa pénitence, elle vint chercher un abri dans une grotte spacieuse, mais glacée, qui lui parut, enfin,

assez loin des hommes pour qu'elle pût s'y fixer à jamais. Elle y vécut trente ans, et ne la quitta que pour aller mourir au lieu où saint Maximin, évêque d'Aix et disciple lui-même du Seigneur, devait lui donner la dernière communion et lui rendre ensuite les derniers devoirs. Depuis dix-huit cents ans, ainsi que Notre-Seigneur l'avait affirmé devant le pharisien Simon, le monde chrétien a environné de ses respects, de sa plus tendre vénération, et la mémoire si chère de l'illustre convertie et le lieu où son corps sanctifié attend en paix la résurrection. Rois et princes, chevaliers et magistrats, riches et pauvres, tous sont venus à leur tour, sinon avec la même pompe, du moins avec le même zèle, se relever dans une veille presque ininterrompue auprès du saint tombeau. De saint Louis jusqu'à Louis XIV, ce sanctuaire fut un de ceux désignés, par une tradition de famille, aux royales munificences des fils aînés de l'Eglise; et parce que ces nombreuses visites, ces donations généreuses faites au sépulcre de Marie-Madeleine ne leur suffisaient pas, ils voulurent, dès le XIII^e siècle, confier au grand ordre de saint Dominique l'honneur d'être le gardien vigilant du chef sacré qui, deux fois, s'était penché sur les pieds de Jésus-Christ.

Or, le 8 juin 1860, il s'agissait de placer les reliques de cette illustre pénitente dans une châsse plus digne d'elles. Le pieux évêque, auquel avait souri la pensée de signaler son épiscopat par la rénovation du culte ancien rendu à Marie-Madeleine, avait voulu s'entourer de plusieurs de ses collègues, afin de rehausser, par une pompe inaccoutumée, l'éclat déjà si grand du triomphe décerné à la sainte amie de Notre-Seigneur.

Huit évêques, auxquels s'était joint l'abbé de la Trappe d'Aiguebelle, étaient venus offrir l'hommage de leur vénération à l'illustre pénitente, et baiser cette tête, si

chère à l'Église, sur laquelle s'est conservée, à travers les siècles, l'empreinte qu'y avait laissée le doigt de Notre-Seigneur, lorsqu'il arrêta Madeleine, en lui disant : *Ne me touchez pas ; Noli me tangere*. L'évêque de Nîmes était du nombre. Il ne croyait assister à cette solennité que pour satisfaire sa piété, et mêler ses cantiques d'actions de grâces aux cris des innombrables pèlerins qui répétaient sans se lasser : *Sancta Maria Magdalena, ora pro nobis*. C'était le R. P. Lacordaire qui devait prononcer le panégyrique de la sainte. Que ne fallait-il pas attendre de celui qui avait consacré des pages si poétiques et si élevées à l'histoire de cette femme privilégiée, de qui le divin Maître avait dit : « Elle a choisi la meilleure part » ? Mais une grave indisposition, prélude, hélas ! de la maladie qui devait mettre fin à sa vie l'année suivante, l'arrêta soudainement à Montpellier, et Mgr Plantier dut accepter, la veille de la cérémonie, à sept heures du soir, la mission difficile de le remplacer.

En commençant son discours, il se fit l'interprète des regrets de tous. Mais la déception qu'il appréhendait pour son auditoire, l'humiliation dont il ne voulait, disait-il, rien décliner, si ce n'est le chagrin de ne pas donner à la parole de Dieu une expression plus éclatante et mieux préparée, ne furent point ce qu'il avait cru devoir annoncer. L'exorde finissait à peine, que les auditeurs se regardaient déjà les uns les autres avec satisfaction, et semblaient se promettre un plaisir véritable, au lieu du tourment que la modestie de l'orateur n'avait pas craint de leur prédire. Et comment ne pas être ému et entraîné, quand, en face des cendres glacées de la plus célèbre des pécheresses, devenue, sous l'action de la grâce, le modèle des pénitentes, une bouche éloquente développait la puissance régénératrice du repentir ? Ce crâne, d'où la mort n'a pu chasser tous les vestiges de son ancienne

beauté, n'offrait-il pas un magnifique commentaire des paroles de l'orateur, montrant, avec sa logique accoutumée, que, si le monde n'a jamais su comprendre la pénitence, le christianisme, au contraire, a toujours honoré, dans le repentir né de la foi, une double fécondité?

Le repentir efface dans les âmes les vieilles souillures; il crée tout ensemble en elles l'autorité du plus utile apostolat. Tandis que le monde applaudit aux confessions orgueilleuses, aux confidences cyniques, il est sans pitié pour les pécheurs qui lui demandent leur réhabilitation. Bien éloignés de ces excès, si les chrétiens flétrissent tout aveu que n'inspire pas une contrition sincère, ils célèbrent aussi les larmes silencieuses de Madeleine, son amour mêlé de hardiesse pour souffrir et de timidité pour oser; sa fuite au désert, pour jeter à tous les échos le cri de sa douleur sanctifiée. Et, en même temps, ils voient naître au sein du repentir une nouvelle innocence, comparable aux plus angéliques vertus. Que d'âmes chastes et virginales ont choisi pour leur patronne la pécheresse de Béthanie! Elles avaient deviné, par un instinct surnaturel, que la pénitence, en restaurant du même coup et l'intelligence qu'elle éclaire, et le cœur qu'elle purifie, et les sens qu'elle régénère, pour faire des pécheurs repentants autant d'apôtres, dont les tristes expériences sont aux autres hommes un puissant préservatif, comme leur généreux retour sert à tous d'énergique encouragement.

« Et maintenant, chrétiens, s'écria Mgr Plantier à la fin de son discours, quels fruits pratiques allez-vous recueillir de ces considérations? Bénissez avant tout l'Eglise des honneurs dont elle entoure l'humanité. En dehors de son sein ou de son esprit, on estime peut-être le génie de l'homme, mais on en méprise la poussière. On en étale les chefs-d'œuvre dans les bibliothèques ou les musées, mais on en laisse froide-

ment la cendre dans les tombeaux, et de quelque nom glorieux qu'on pût appeler un squelette, on se garderait bien de se permettre avec lui des contacts affectueux ; les splendeurs de la gloire ne rachètent point pour lui l'anathème de la mort. Voilà, au contraire, sous vos yeux, une tête décharnée ; tout ce qui en fit autrefois la grâce a disparu sous l'action meurtrière du trépas et des siècles ; à n'en juger que par les apparences, ce n'est qu'un débris humain comme tant d'autres, qu'on dédaigne ou qu'on oublie. Mais l'Eglise, sachant que le repentir l'avait consacrée, s'en est emparée dans un sentiment de religieux respect. Elle l'a placée sur les autels. L'histoire est pleine des honneurs insignes qu'elle lui fit décerner par tous les âges et tous les peuples chrétiens. A l'heure qu'il est, elle lui ménage encore le plus inouï des triomphes. Huit prélats sont accourus à son tombeau de diverses provinces. Il n'est peut-être pas un diocèse de France qui ne lui ait envoyé de pieuses députations : plusieurs nations étrangères sont ici représentées ; le monde catholique presque entier s'est ému pour prendre part à la fête. Et quand ce crâne, noirci par le temps, est sorti ce matin de son vieux reliquaire, quand le pontife qui en est le gardien officiel et l'heureux dépositaire l'a montré à la foule qui s'agitait à ses pieds, un saint et unanime transport a saisi cette multitude innombrable. Spontanément six mille voix l'ont salué par des acclamations enthousiastes ; les colonnes et les murailles de ce temple même ont dû tressaillir au bruit de ces chants qui s'exhalaient de toutes les âmes avec autant d'éclat que le tonnerre, avec autant de solennité que le mugissement des grandes eaux. Voilà pourtant ce que fait l'Eglise pour une simple relique ! Voilà les hommages qu'elle décerne à quelques os en débris, à quelques grains de poussière ! Voilà comment, par la majesté de son culte et les nobles

inspirations de son amour, elle sait racheter pour ses saints les abaissements de la mort ! Et qu'on dise après cela qu'elle ne fait rien pour la gloire de l'humanité (1) ! »

De Saint-Maximin, Mgr Plantier se rendit à Fréjus, auprès de Mgr Jordany, pour lequel il professait la plus grande estime. Ce prélat le conduisit à Lérins. Il venait de reprendre possession, au nom de son diocèse, de cette île, sanctifiée par tant de vertus et de miracles. L'évêque de Nîmes avait applaudi à ce dessein, et dès qu'il en avait eu connaissance, il s'était empressé d'écrire à son vénérable collègue : « Il m'est impossible de vous peindre la joie dont mon âme fut inondée le jour où j'appris que vous aviez pu rendre à la religion le sol et les ruines de cette terre illustrée par tant de souvenirs. J'en ai tressailli comme enfant de l'Eglise de Lyon. Un de nos plus grands archevêques, saint Eucher, nous était venu de Lérins, embaumé de tous les parfums de cette admirable solitude, et mille fois, dans ma jeunesse, ma pensée, sur les pas de ce guide auguste, était allée s'asseoir sous les ombres délicieuses, près des eaux jaillissantes, sur les gazons riants et parmi les fleurs odorantes dont le charme embellissait ce nouvel Eden. En retrouvant dans votre mandement ces gracieuses peintures, j'ai senti se réveiller en moi les ravissantes émotions dont m'avait rempli si souvent la philosophie généreuse, la piété suave et l'aimable poésie de l'Épître à saint Hilaire. Comme évêque de Nîmes, je n'ai pas été moins heureux de l'œuvre que vous avez accomplie, puisque la mémoire de saint Léonce et de saint Castor, tous deux nés dans ma ville épiscopale, se mêle aux origines des grandes institutions dont il vous est donné de ranimer la poussière. Enfin l'oserai-je dire ? Le controversiste en moi s'est associé au bonheur

(1) Discours de circonstances, p. 193 et suiv.

du pontife. C'est de Lérins qu'est sorti le magnifique *Commonitoire* de ce Vincent que saint Eucher nommait un *diamant* dans son brillant langage. Ouvrage foudroyant pour les hérétiques de tous les siècles, mais plus spécialement pour ceux dont mon diocèse est rempli. Déjà plus d'une fois j'en ai fait avantageusement usage contre eux. A ce titre, son auteur m'est cher, et je vois avec ravissement l'île d'où cet astre s'est levé sur le monde redevenir ce qu'elle était au moment où il l'éclairait de ses feux (1). »

En lisant cette lettre, on s'explique l'intérêt qu'offrait à l'évêque de Nîmes un pèlerinage à Lérins. Après avoir visité les restes de l'ancien monastère, les vénérables pèlerins s'assirent sur des fragments de pierres antiques. Il y avait là le clergé de Cannes, chargé encore à cette époque de garder les reliques de saint Honorat ; l'évêque de Fréjus, successeur du Nîmois saint Léonce, qui envoya saint Honorat à Lérins ; l'évêque de Nice, récemment associé à la grande famille française, et enfin Mgr Plantier, compatriote de saint Eucher, dont il avait plusieurs fois prêché le panégyrique à Lyon. Le passé et le présent semblaient ainsi se rapprocher. Pour rendre l'illusion plus agréable encore, et faire planer tout à coup la grande image d'Eucher et de ses compagnons au-dessus de cette société d'élite, l'évêque de Nîmes prit en mains le livre où le saint exalte les beautés de son île bien-aimée, et lut le passage suivant :

« Oui, toutes mes préférences sont à ma chère Lérins, Lérins, cette rive hospitalière où le passager, échappé des naufrages du monde, peut venir s'essuyer des flots et se reposer de la tempête ; Lérins, cette île enchantée, qui, réunissant aux sources jaillissantes la plus tendre verdure

(1) Lettre du 15 décembre 1859.

et le plus riche émail des fleurs, rappelle le jardin de délices, et présente au voyageur, lassé des ardeurs du siècle, avec le calme le plus suave, l'ombre la plus salutaire, l'ombre même de Dieu; Lérins, enfin, qui rassemble, avec les charmes de la plus belle nature, les agréments de la plus douce société. » A mesure que l'on entendait le prélat lire, en en faisant valoir les plus délicates nuances, cette page si pieuse à la fois et si littéraire, on pouvait constater combien la peinture faite, il y a quatorze siècles, par saint Eucher, était exacte. C'étaient bien les mêmes eaux tranquilles et profondes, le même ciel d'azur, la même lumière versée à flots sur les ruines, les mêmes parfums suaves répandus dans les airs, le même charme de site et d'aspect. Si l'on avait aperçu, assis sur un pan de muraille, un moine au sombre vêtement, à la tête rasée, on aurait pu se croire transporté au temps des Caprais et des Porchaire. Ce temps a heureusement reparu. La famille cistercienne de Sénanque est venue prendre la place des vieux moines de Lérins; la solitude tressaille en entendant les voix qui répètent le *Laus perennis*, et le bruit que font les vagues en se brisant la nuit et le jour contre les rochers de la côte, est comme l'hymne de la mer, s'unissant à celle de la terre pour bénir le Seigneur. *Benedicite, maria... benedicite, Sancti et humiles corde, Domino* (1).

A peine de retour de ce charmant voyage, Mgr Plantier dut se rendre à Arras, pour assister aux fêtes solennelles qui allaient avoir lieu à propos de la béatification du vénérable Benoît-Joseph Labre. Mgr Parisis lui avait écrit, le 20 janvier 1860 : « Malgré la gravité des circonstances, nous nous préparons à célébrer ici la

(1) Dan. III, 78-87.

béatification solennelle du vénérable Benoît-Joseph Labre, né dans ce diocèse. A l'occasion de la relique insigne qui doit nous être envoyée de Rome, nous devons avoir à Arras d'abord une grande procession, le dimanche 16 juillet, et ensuite un *Triduum*, avec sermon chaque jour par un évêque. Celui de Poitiers a bien voulu se charger du panégyrique de ce pauvre pèlerin déguenillé. Ce sera pour la clôture, le mercredi 18. Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, m'a promis de prêcher le premier jour sur le culte des saints en général. Votre Grandeur trouvera facilement un sujet intermédiaire, comme la mortification chrétienne en opposition avec le naturalisme ou le matérialisme actuel... Vous saurez mieux choisir que moi; l'essentiel, c'est que vous veniez... »

Au mois de mars suivant, le prélat renouvelle ses instances pour obtenir de Mgr Plantier un engagement formel : « Croyez bien, Monseigneur, que je serai particulièrement heureux de vous recevoir, et que, depuis le concile de Lyon, où j'ai eu l'honneur de vous avoir pour secrétaire, je vous ai conservé des sentiments profonds de haute estime et de pieux attachement (1). »

Les fêtes d'Arras furent incomparables. Tout le nord de la France voulut y concourir, et la Belgique elle-même fut entraînée par ce religieux enthousiasme. L'évêque de Nîmes parla devant un auditoire immense, auquel il ne manquait aucun genre de distinction. Son discours fut improvisé. L'épreuve de saint Maximin l'avait persuadé qu'il pouvait, sans trop de présomption, compter sur l'assistance de ce Dieu qui lui avait donné à un rare degré *la grâce de la parole : gratia sermonis*. M. Chazaud, ancien receveur général du Gard, investi des mêmes

(1) Lettre du 29 mars 1860.

fonctions à Arras, lui avait offert l'hospitalité. Il était heureux de lui montrer la respectueuse amitié qu'il avait conçue pour lui, pendant son séjour à Nîmes ; mais, le voyant toujours disposé à donner des audiences, il concevait de vives alarmes sur le succès de son discours, et ne pouvait souffrir qu'on demandât à lui parler. Cette anxiété le suivit jusqu'au pied de la chaire, mais alors un autre sentiment plus agréable s'empara de son âme : il fut subjugué par l'éloquence du prélat.

Tout le monde l'était comme lui, et l'*Ami de la Religion* pouvait dire, quelques jours après : « Sa Grandeur s'est, depuis longtemps déjà, révélée comme écrivain ; on avait aussi conservé le souvenir de ses belles conférences à Notre-Dame de Paris ; on attendait donc beaucoup. L'attente a été dépassée, et, nous le disons sans détour, nous avons rarement entendu un discours qui nous ait plus vivement impressionné. Nous essaierions vainement d'en donner une idée ; car nous ne pourrions peindre cette douce véhémence, cette chaleur pénétrante, cette animation du geste et de la parole, qui correspondaient si bien à la vivacité de la pensée, et à tout ce qu'elle avait de saisissant pour l'immense auditoire, où nous avons remarqué plusieurs fois un mouvement de surprise et d'approbation semblable à un frémissement irrésistible ; tant l'orateur était attachant, incisif et sympathique à la fois ! »

Voilà assurément l'un des plus beaux panégyriques de *la mortification des sens* personnifiée dans le bienheureux Labre. L'évêque de Nîmes avait pris le sujet que lui avait proposé Mgr Parisis. Son discours fut recueilli par une main pieuse, servie par une rare intelligence et une admirable mémoire (1). On le présenta à l'évêque d'Arras,

(1) M^{lle} Chazaud.

qui le transmet à son collègue, en le priant de le lui renvoyer tel qu'il devait être pour la postérité. « Nos grandes fêtes, lui disait-il aimablement, n'auraient pas été complètes, s'il nous manquait votre magnifique discours (1). »

On trouvera ce chef-d'œuvre parmi les *Discours de circonstances* de notre prélat. Il lui reste une grande largeur d'idée, soutenue par une chaleur croissante de sentiment ; mais la plume a dû ajouter à la parole, car nous rencontrons des citations qu'il eût été difficile à l'orateur d'improviser, et les considérations qu'il développe sont trop étendues pour les limites ordinaires d'un sermon, même un jour de solennité.

La mortification corporelle est une extravagance, au dire du monde. Eh bien, oui, répondait Mgr Plantier, c'est une extravagance, mais une extravagance glorieuse, parce qu'elle est une participation directe à l'auguste folie de la croix. «... Qu'un chrétien s'inspire de ce modèle (Notre-Seigneur Jésus-Christ), vous lui devez votre respect, si ce n'est pas votre admiration. Comment ! voilà le soldat du Christ qui marche vaillamment sur les traces de son auguste chef. Il brunit son front aux mêmes soleils ; il se noircit aux poussières des mêmes combats. Les bourreaux lui manquent, mais la mortification les remplace. C'est elle qui se charge d'exterminer sa face, de mettre sa chair en lambeaux, de faire couler le sang de ses veines avec les larmes de ses yeux, de reproduire enfin dans son corps la Passion du Sauveur et de suppléer à ce qui lui manque, à l'exemple de l'apôtre. Et nous, témoins de ces nobles mutilations, nous pourrions insulter dans le disciple ce que nous adorons dans le Maître ? Ah ! laissons les délicats se révolter de ses blessures ; que les insensés

(1) Lettre du 24 juillet 1860.

en plaisantent ou s'en indignent, s'ils le veulent; ils ne sont pas capables de comprendre cette grandeur. Mais nous à qui la foi révèle la royale dignité de la pénitence, nous devons en vénérer les stigmates sur ceux qu'elle a marqués de son empreinte. Plus ils sont défigurés, plus nous devons les trouver magnifiques. Il est des princes et des généraux devenus fameux pour avoir été dévisagés par le feu des batailles. L'histoire prétend en faire le plus flatteur éloge en les appelant *balafrés*; pour eux, d'un mot trivial on a fait une expression sublime. Tel doit être le surnom des illustres mortifiés de l'Église; ce sont les glorieux balafrés de l'amour divin. Ils participent à l'adorable beauté du grand crucifié du Calvaire (1) ! »

Mgr Plantier signalait encore dans la mortification corporelle le siège et le principe générateur d'un noble caractère; il montrait son action franchissant les limites de la personnalité, pour s'étendre sur la société elle-même, et devenir le soutien des vertus les plus utiles au monde, en même temps qu'elle protège les peuples contre les passions qui les dégradent. De l'exposé de ces idées, il tirait des conclusions pratiques. C'était d'abord un devoir de respect vis-à-vis du bienheureux Labre. On prêtait à l'Empereur cette parole : Pourquoi tant d'honneurs rendus à un *maniaque* ? L'évêque de Nîmes, relevant cette injure, s'écriait avec une courageuse liberté : « On n'a compris dans un certain monde ni la sagesse ni l'héroïsme de sa vie divinement singulière; au lieu d'y voir des vertus, on n'y a vu qu'une démence continuelle, et celui que nous saluons aujourd'hui comme un saint, on n'a pas rougi de l'appeler un *maniaque*. Eh bien, oui, vous avez raison, ce fut un *maniaque*, mais à la manière des apôtres. Quand les apôtres sortirent du Cénacle,

(1) Discours de circonstances, p. 209.

quelques Juifs, témoins de l'ardeur que faisaient éclater ces hommes auparavant si timides, disaient en se moquant : « Le vin leur a tourné la tête ». Et Pierre leur répondit : « L'ivresse qui les agite n'est pas celle que vous soupçonnez, mais la sainte ivresse des prophètes ». A vous aussi qui murmurez avec ironie : Benoît-Joseph était un *maniaque*, nous répliquerons : Il était *maniaque*, mais pas comme vous l'entendez. D'autres ont la *manie* d'aspirer à vivre comme des animaux immondes ; Benoît-Joseph eut la *manie* d'aspirer à vivre comme les anges. D'autres ont la *manie* de dégrader l'âme à l'avantage du corps ; Benoît-Joseph eut celle d'abaisser son corps ou plutôt de le spiritualiser pour mieux relever son âme. D'autres ont la *manie* de rêver constamment de Sybaris et de Capoue ; Benoît-Joseph eut la *manie* de se rappeler avec une fierté sainte et pratique qu'un chrétien doit toujours être l'enfant de la croix et du calvaire. Méprisez, si vous le voulez, de pareils *maniaques* ; mais le ciel les contemple, la foi les vénère, et vous, chrétiens de ce diocèse, vous devez vous estimer heureux d'avoir produit un de ces *fous sublimes* dans un siècle où nous n'avons guère que la *manie* des choses qui font les natures mesquines ou les hommes pervers (1). »

La dernière conclusion se rapportait à la situation générale de l'Église à ce moment. Il fallait du courage pour la proposer à cet auditoire, mais ce n'était pas plus le courage que l'éloquence qui manquait à Mgr Plantier. Il disait donc : « Chaque jour un journalisme qui parle de tout et qui ne sait rien, qui se flatte d'être catholique et qui insulte grossièrement à l'Église, qui se prétend théologien et qui cependant n'écrit pas une ligne sans outrager le bon sens autant que la foi, ce journalisme se mêle de donner

(1) Discours de circonstances, p. 230.

avec hauteur des leçons au Saint-Siège. Il l'invite à faire des réformes dans son gouvernement temporel ; il lui parle, dans un jargon sans netteté comme il est sans respect, de je ne sais quelles libertés à donner, de je ne sais quelle législation à introduire, de je ne sais quelle constitution à créer dans les États pontificaux : remaniements au moyen desquels commencerait un âge d'or pareil à celui de tant d'autres empires qui, depuis soixante ans, grâce à ces innovations, ont le bonheur d'être agités par de continuelles tempêtes (1) ».

Pour apprécier ce qu'il y avait de fière indépendance dans cette leçon, il faut savoir que Mgr Plantier venait de recevoir de M. Rouland une lettre (2) où ce ministre se plaignait de ce qu'un journal étranger, l'*Universel*, avait publié « la lettre confidentielle que Sa Grandeur lui avait adressée, le 2 février précédent, sur la question italienne (3) ». Cette dépêche ministérielle était venue le rejoindre à Paris, quand il se dirigeait sur Arras. Au lieu de demander une audience à M. Rouland, pour lui donner des explications, il se borna à lui écrire que l'insertion de sa lettre dans un journal était le fait d'une « indiscretion, qu'il ne comprenait pas, et dont il ne pouvait pas être responsable (4) ».

Mgr Plantier avait rencontré à Arras un certain nombre d'évêques belges qui l'avaient pressé d'aller visiter leur patrie. Il céda à leurs instances, l'année suivante. Les maux de l'Eglise avaient provoqué en Belgique autant de gémissements qu'en France, et l'on était sûr, en parcourant ce pays, d'y respirer une atmosphère imprégnée de courage chrétien et d'indépendance épiscopale. C'était

(1) Discours de circonstances, p. 235.

(2) Lettre du 10 juillet 1860.

(3) Voir T. I, p. 476.

(4) Lettre du 13 juillet 1860.

bien ce qui convenait à un pontife qui voulait être inébranlable dans sa résistance à la Révolution. Il visita Gand, Bruges, Liège, Bruxelles et Malines. Partout les évêques le reçurent comme un frère; partout les fidèles honorèrent en lui un des champions les plus illustres de la cause pontificale. Son éloquence dut se prêter aux empressements des foules avides de l'entendre, et dès lors commencèrent avec les membres les plus distingués de l'épiscopat belge des relations qui ne finirent qu'à la mort.

De la Belgique, Mgr Plantier se rendit à Hermance sur les bords du lac de Genève, pour achever d'y restaurer ses forces parmi tous les agréments que lui offrait la généreuse hospitalité de M. le comte Humbert de Cabrières. Une lettre de M. l'abbé Mermillod vint l'arracher à sa solitude (1). Le futur évêque d'Hébron lui écrivait : « Je prends la respectueuse liberté de demander à Votre Grandeur, pendant son séjour dans nos environs, un ou deux sermons dans notre chère et grande église de Notre-Dame de Genève. Ce sera une consolation et une bénédiction pour nos catholiques d'entendre la parole de l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris, du courageux pontife qui défend la vérité devant l'hérésie et les droits de l'Eglise devant les périls qui la menacent. Personne mieux que vous, Monseigneur, n'a plus de droits de parler à Genève, et j'ose vous le dire, saint François de Sales sera votre débiteur pour tout ce que vous ferez à sa chère Genève ».

Cette ville, qu'on avait appelée la Rome protestante, allait, ce semble, changer alors de destinée. Peu à peu l'élément catholique s'y était fortifié, grâce au talent et au zèle de l'apôtre que nous avons nommé, et si l'antique

(1) Lettre du 13 juin 1861.

cathédrale gémissait encore, dépouillée de ses autels et veuve de son Dieu, une sœur s'était levée à côté d'elle, toute radieuse de jeunesse et de fraîcheur, et, plus heureuse que son aînée. elle voyait s'accomplir les cérémonies du culte catholique dans ses murs consacrés à Marie Immaculée. C'est dans cette chaire, dont l'établissement paraissait être le gage d'une victoire complète et prochaine, que Mgr Plantier prit la parole, le 7 juillet 1861.

L'exorde de son discours était tout de circonstance. « Un spectacle jusqu'à présent inouï, N. T. C. F., nous est offert au moment où je prends la parole du haut de cette chaire : c'est un évêque, parti de la Genève française, qui est admis à se faire entendre librement au sein de la Rome protestante. Le successeur de Fléchier vient saluer avec éclat le successeur de François de Sales, dans une cité dont ce grand saint fut la gloire longtemps proscrite ou méconnue. Arrivé sur les bords du Léman pour voir où en est l'édifice de la réforme établie par Calvin, nous pouvons vous donner aussi des nouvelles de la colonie fondée au pied des Cévennes par Viret et d'autres disciples de ce maître formidable. Et des deux côtés, maintenant que les siècles ont parlé, maintenant que les conséquences sont sorties des doctrines qui les contenaient, maintenant qu'une expérience authentique est faite, il devient évident, à l'honneur de l'Église catholique et de sa foi, qu'après une éclipse momentanée, son soleil a reparu dans toute sa splendeur et chassé les ténèbres; sur le Rhône supérieur comme sur le Rhône inférieur, Dieu a dit une seconde fois au néant : « Que la lumière soit, et la lumière s'est faite : *Fiat lux, et facta est lux. Post tenebras lux.* »

Ces derniers mots étant la devise de Genève, on comprit tout de suite l'idée fondamentale du discours.

C'était un parallèle entre les doctrines de la foi catholique, qui est la vraie lumière, et celles du protestantisme, qui n'est que ténèbres. De même que, après les premiers jours de la création, Dieu distingua la lumière des ténèbres, de manière à ce qu'elles ne fussent jamais confondues, ainsi, après trois siècles d'attente et d'espérance, nous voyons la Providence faire sortir la lumière du sein des ténèbres et donner aux promesses des réformateurs un solennel démenti. Ils avaient promis que l'Écriture inspirée serait la seule règle de foi qui gouvernerait les âmes, et aujourd'hui leurs descendants directs, ou se retranchent derrière de timides réticences sur les enseignements capitaux, ou, au contraire, les renversent par de hardies dénégations. L'Écriture est-elle divine ? A-t-elle le droit de nous imposer une croyance ? Est-elle la vérité, et doit-elle posséder les droits de la vérité ? — A ces questions les docteurs protestants ne savent pas répondre ; ou, s'ils osent le faire, c'est en méconnaissant et l'inspiration et l'autorité dogmatiques des Livres saints. Les réformateurs avaient couvert leur révolte de formules menteuses de respect pour la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils voulaient, disaient-ils, le venger des hommages superstitieux que les catholiques rendent à l'Eucharistie, de toutes ces superfétations qui diminuent la foi aux mérites et à l'efficacité de son sang répandu. Qu'ont fait de tout cela les protestants ? Entre leurs mains Jésus-Christ s'est, pour ainsi dire évanoui (1). La Réforme l'a dépouillé de son nom ; elle l'appelle sèchement *Christ*. Elle détruit le but de sa médiation, en niant le péché originel ; elle a effacé sur son nom l'aurole de la divinité. Quelques âmes simples croient

(1) *Revue catholique*, t. III, p. 98.

encore qu'il est le Fils de Dieu. D'autres, par prudence, s'étudient à rester en suspens et à ne se prononcer ni pour ni contre : ce sont les prudents. Enfin il y a les théologiens hardis qui font des traités officiels pour démontrer l'impossibilité de ce dogme.

Ce n'était pas une vaine accusation que formulait ici Mgr Plantier. Les feuilles protestantes de Nîmes lui avaient fourni tous les éléments de son discours. Que d'articles elles publiaient où la notion chrétienne du Sauveur était défigurée ! Tantôt elles distinguaient deux Jésus, l'un *historique*, personnage réel ; l'autre *évangélique*, qui *résultait* de l'Évangile. Le Jésus *historique* avait eu le tort d'enseigner une doctrine trop provinciale : aussi fut-il mis à mort. Il est vrai que dans sa doctrine tout n'était pas *à l'abri de la critique historique*. Il n'y a que le Jésus *vraiment admirable* à qui soit réservé ce privilège. Mais le Jésus *vraiment admirable* n'est pas *rigoureusement* le Christ *historique*. C'est le Christ *évangélique*, celui qui *résulte* de l'Évangile, celui qui est *idéal* ; c'est celui-là qui ne sera pas remplacé par un *idéal supérieur*. Il ne faut pas cependant que le Christ *évangélique* se promette *tout entier* l'immortalité ; il y a danger à étendre le domaine de l'impérissable (1).

La croyance à la divinité du Christ disparaissait dans ce galimatias. Faut-il s'étonner ensuite qu'ayant à juger le protestantisme, l'évêque de Nîmes l'accuse d'outrager le divin Sauveur par des théories si coupables sur sa nature et sa mission ? Ce qu'il y a de surprenant, c'est que la Providence l'ait conduit à Genève pour s'élever contre le vide doctrinal qui est la conséquence des doctrines de Calvin.

A la fin de son discours, Mgr Plantier jette un regard

(1) Article de l'*Eglise réformée*, 10 décembre 1860.

sur l'avenir. Pendant que l'œuvre des Viret, des Farct, des Bèze menace ruine, les germes sacrés tombés des mains, ou plutôt du cœur de saint François de Sales, et que l'on pouvait croire à jamais condamnés à la stérilité, entr'ouvrent les entrailles de ce sol foulé aux pieds par la Réforme. Voici des temps meilleurs : « Tressaillez, tressaillez, catholiques, de la résurrection qui commence pour vous ! Tressaillez avec d'autant plus de transport que vos consolations d'aujourd'hui sont des espérances pour demain : le mouvement imprimé ne s'arrêtera plus. Dieu, qui n'aime pas les œuvres inachevées, fera monter l'édifice qui se relève jusqu'à son couronnement, et l'heure n'est peut-être pas éloignée où Saint-Pierre et Notre-Dame, en se regardant du sommet de leurs tours, se diront l'un à l'autre : Salut, mon frère ! Salut, ma sœur ! » Ce vœu ne s'est pas réalisé, et tout semble conspirer aujourd'hui contre son accomplissement. Mais qui connaît les secrets de l'avenir ?

L'effet de ces paroles fut si consolant que M. le vicaire général de Genève et M. l'abbé Mermillod multiplièrent leurs instances pour obtenir de Mgr Plantier la promesse de venir faire, l'année suivante, une série de conférences à Genève. L'évêque de Nîmes ne pouvait pas accepter un pareil ministère, malgré la certitude du bien qu'il aurait produit ; son temps et le reste de ses forces appartenaient à son troupeau.

Le discours de Genève eut du retentissement dans la France entière. Un avocat d'Arles, justement estimé dans ce pays, à cause de son dévouement à l'Eglise et au Saint-Siège, ayant écrit à Mgr Plantier pour le féliciter de son ferme langage, reçut la réponse suivante : « J'ignore, monsieur, si j'ai produit à Notre-Dame de Genève l'effet que votre bienveillance attribue à ma parole, mais j'avoue qu'en présence de l'auditoire im-

mense qui m'écoutait, au sein de cette église nouvellement construite à la gloire de Marie, dans une ville qui, depuis trois siècles, ne savait guère que maudire ce nom sacré; à la pensée d'un successeur de Fléchier, prêchant en liberté à côté de la chaire de Calvin et de Théodore de Bèze, je n'ai pu me défendre d'une émotion profonde.

« J'avais sous les yeux un contraste magnifique : d'un côté un vaste foyer de protestantisme tendant à s'éteindre comme un volcan que les éruptions ont épuisé; de l'autre une ancienne église presque anéantie qui renaît des cendres accumulées autour d'elle, comme ces vignes privilégiées qui s'épanouissent sur les flancs calcinés du Vésuve. Cette opposition de grandes chutes et de grandes résurrections est un des faits les plus frappants de notre époque, et le spectacle qu'elle nous offre est d'autant plus consolant que jusqu'à notre siècle il avait été presque inouï dans l'histoire. Le tour de Londres est presque venu comme celui de Genève ; le flot regagne les grèves qu'il avait abandonnées... Heureux qui sait voir, comprendre et juger toutes ces choses ! Heureux qui découvre la force et les conquêtes de l'Église au sein de ses faiblesses et de ses pertes apparentes (1) ! »

Le temps passe et apporte chaque jour à notre prélat quelque nouvelle marque de l'estime que la France lui a vouée. Il est invité par l'archevêque de Paris, en 1864, à la consécration de Notre-Dame. Mgr Darboy lui rappelle, pour le déterminer à y paraître, qu'il a illustré la chaire de cette métropole, et que son chapitre est fier de le compter parmi ses membres honoraires. Au mois de juin de la même année, il assiste à la consécration de Notre-Dame de la Garde, à Marseille. Cette grande cité admire le courage avec lequel il lutte contre une fatigue extra-

(1) Lettre à M. Billot, avocat à Arles, av. il 1851.

ordinaire, pour suivre la grande procession qui termina cette fête, l'une des dernières, hélas ! de ce peuple jusqu'alors libre et chrétien. Quelques jours après, le même héroïsme le conduit à Notre-Dame de Lumières, dans le diocèse d'Avignon, et la population du Comtat-Venaissin l'acclame partout sur son passage.

Au mois de juin 1865, on le voit s'associer aux belles cérémonies qui eurent lieu à Paray-le-Monial, à l'occasion de la béatification de Marguerite-Marie Alacoque. Il présida la procession où les reliques de cette admirable vierge furent portées de la chapelle de la Visitation à l'église paroissiale, pour y être momentanément exposées à la vénération publique. Si la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de célébrer les vertus de la sainte, sa piété émut tous les assistants et rassembla les foules sur son passage. Le Sacré-Cœur l'avait attiré dans ce pays ; il fut l'un des premiers évêques dont la présence marqua le réveil de ce pèlerinage national. Dès ce moment, sa dévotion envers le divin Cœur cherchera toutes les occasions de se signaler, et nous verrons qu'elle sera, aux approches de la mort, le suprême reflet de la beauté et de la grandeur de son âme.

Le 30 juillet suivant, il apparaît au fond de la Bretagne, et il prêche à Saint-Brieuc, au couronnement de Notre-Dame d'Espérance. Il était là auprès de Mgr David, son ancien collègue aux Chartreux, son émule dans les chaires de Lyon, son ami de vieille date. Ce digne prélat voulut montrer à son peuple *l'évêque de la Bretagne du Midi*, et lui fournit l'occasion de faire éclater l'enthousiasme qu'avait excité partout la seule annonce de son arrivée dans les Côtes-du-Nord. Il pria Mgr Plantier de présider la distribution des prix du petit séminaire de Tréguier. L'assemblée était imposante. Plus de deux cents prêtres et de trois mille laïques se pressaient sous le gracieux

cloître et dans la belle et vaste cour de l'établissement.

Le discours du successeur de Fléchier fut un véritable triomphe. Un témoin de cette fête la décrivait dans les termes suivants : « L'aigle, déployant ses ailes, a pris tout d'un coup son vol vers les régions élevées et sereines où plane le génie. L'auditoire, toujours charmé, souvent ému jusqu'aux larmes, saluait par des applaudissements unanimes chacune des pensées de l'éminent orateur, et, suspendu à ses lèvres, s'abreuvait avec délices à la source de la lumière et de la vérité. Quand Mgr Plantier, le redoutable *Marteau* des modernes Ariens, a cité le nom d'Athanase, l'adversaire victorieux de l'arianisme ancien, il nous a semblé voir se dresser devant nous la grande figure du patriarche d'Alexandrie, avec sa parole de feu, son ardente foi, son dévouement invincible à l'Église et au pontife romain.

« L'illustre prélat a rappelé dans des termes magnifiques les douleurs et les périls de l'Église ; avec le burin d'un maître, il a tracé les portraits de trois écrivains bretons connus à des titres divers : Chateaubriand, Lamennais et cet homme autrefois, à Tréguier même, pieux lévite du sanctuaire, maintenant contempteur audacieux de notre foi, dont les blasphèmes et les éloges pires encore ont profondément blessé tous les cœurs bretons, en s'attaquant à l'objet le plus cher et le plus sacré de leurs adorations et de leur amour (1). Son langage s'est revêtu de couleurs poétiques pour célébrer les grèves et les rochers de la Bretagne, ses montagnes et ses bruyères, ses vieux monuments celtiques et ses cathédrales de granit, ses mœurs patriarcales et son dévouement à Pie IX ; et, prenant tout à coup un accent d'autorité, il a fait appel au dévouement de la jeunesse chrétienne, pour consoler

(1) M. Renan.

l'Église des outrages qu'elle subit, et la dédommager des défections qu'elle pleure. Ceux qui liront ce discours ne pourront jamais se faire une idée exacte de l'effet qu'il a obtenu. Ils ne contempleront ni ces traits ascétiques, ni ces yeux d'où jaillissent des éclairs, ni ce visage transfiguré par l'éloquence et la foi, ni ce geste expressif et sobre; ils n'entendront pas la voix mâle, harmonieuse et pénétrante, qui a frappé nos oreilles. Ils ne seront pas témoins du beau spectacle qui se produit, lorsque l'âme d'un illustre orateur saisit toutes les âmes qui l'entendent, et les tient subjuguées et vaincues sous la puissance de sa parole et de son regard. Cette grande scène restera comme un souvenir impérissable chez tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister (1). »

De Tréguier, Mgr Plantier se rendit à Rennes. L'écho des applaudissements provoqués par son discours de Tréguier l'y avait précédé. L'archevêque, Mgr Geoffroi Saint-Marc, était plein d'admiration pour son talent. Bien qu'il le vit épuisé de fatigue, il insista pour le faire prêcher, le dimanche, à sa cathédrale. « Ces Bretons me lapideraient, lui disait-il, si vous ne leur faisiez pas entendre votre voix. » L'évêque prêcha sur l'Évangile du jour. C'était la page sublime où Jésus pleure sur Jérusalem et lui dit : « Ah ! si tu savais ce qui peut t'apporter la paix (2) ! » Ce texte fournit à Mgr Plantier les réflexions les plus éloquentes et les plus vigoureuses sur l'ingratitude de la France envers l'Église. La police fut troublée de l'énergie de son langage, pendant que les Bretons en célébraient, à l'envi, la noble indépendance.

Si les foules étaient si avides d'entendre Mgr Plantier, les assemblées d'élite n'attachaient pas moins de prix à

(1) M. l'abbé de Latour.

(2) S. Luc, xix, 41.

sa parole. Qu'il paraisse dans un séminaire, les jeunes lévites l'entourent, et leurs regards, sinon leurs voix, le supplient de leur donner quelques conseils. Il est toujours prêt, et il peut parler, à chaque instant, sans se répéter jamais. Mais il affecte de revenir souvent sur un sujet qui lui semble répondre plus particulièrement aux besoins de l'heure présente : *c'est la force du caractère*. Il dit aux séminaristes d'Albi, au mois de juillet 1866 : « *Esto vir...* Soyez des hommes et de véritables hommes ; fermes par l'esprit, c'est-à-dire par cet ensemble de connaissances, cet ordre de pensées qui font l'homme de poids, l'homme de conviction ; car l'homme est pensée, et c'est dans le domaine de l'intelligence qu'il trouve sa véritable grandeur ; mais la science ne suffit pas ; toute seule, elle serait plutôt nuisible qu'avantageuse. Avec la virilité de l'esprit, il faut aussi la virilité de l'âme ; l'une sans l'autre, elles sont impuissantes ; mais quand elles sont unies, elles font la perfection de l'homme ». Il fait ensuite une belle comparaison pour bien imprimer sa pensée dans l'esprit de ses jeunes auditeurs : « Voyez deux coursiers attelés à un char ; s'ils ne sont pas d'égale force, s'ils ne marchent pas d'un pas égal, il y aura des déviations, des tiraillements dans la marche du char, et bientôt ou il s'arrêtera, ou une effroyable chute sera toute sa destinée. Il en est ainsi de nous-mêmes. Notre existence est un char traîné par les coursiers de l'intelligence et de la volonté. S'il y a dans ces deux facultés la virilité requise, notre existence se frayera un chemin honorable au milieu de toutes les entraves ; mais si ces deux facultés n'étaient pas en harmonie, et surtout si l'une venait à manquer totalement à l'autre, la chute serait inévitable, notre vie aurait manqué à sa destinée, car l'homme doit être un être complet : *Esto vir*. Dans les temps où nous vivons, c'est bien en ces deux mots que je me plais à résumer

tous mes vœux pour votre avenir. Oui, il faut plus que jamais des hommes de caractère, des hommes de science, de volonté, des hommes de cœur, pour que l'Église ait ses champions, comme le mal a les siens. Il faut que le prêtre réponde à sa vocation, qu'il soit un homme. Il faut qu'il sente en lui ce courage qui franchit toutes les barrières, quand il voit par delà le bien des âmes, le bien de la société ».

On nous pardonnera cette citation. Elle indique la préoccupation qui suivait partout l'évêque de Nîmes: au dehors comme au dedans de son diocèse, il voulait élever les âmes qui l'approchaient, et y laisser une empreinte de vaillance et d'honneur. C'était là la marque en quelque sorte sensible de la sienne, et bien qu'il ait vécu dans un temps dominé par ce double vice, qui, selon Tacite, est le signe des jours de décadence, c'est-à-dire l'ignorance du vrai et la basse jalousie, *ignorantiam recti et invidiam*, il a eu le privilège non seulement d'imposer le respect, mais encore d'exciter l'enthousiasme par la noble intrépidité de son caractère. Qu'on en juge par le récit suivant que nous empruntons, comme le récit qui précède, à la *Semaine religieuse* de Nîmes, après avoir fait observer toutefois qu'il porte la signature d'un prêtre étranger au diocèse :

« L'affluence des étrangers est toujours considérable aux Eaux-Bonnes. Cette année, il n'y a ni cardinaux, ni ministres; mais il y a un évêque, une des gloires de l'épiscopat français, un intrépide défenseur des droits du Saint-Siège, Mgr Plantier, évêque de Nîmes. Le courant des sympathies et des admirations va de ce côté, comme il allait, l'année dernière, à pareille époque, vers Mgr de Poitiers, comme il ira partout du côté des personnages qui ont pris rang dans l'histoire contemporaine. Toute gloire porte avec elle son auréole, et l'homme dont elle a

ceint le front échappe difficilement à sa lumière. En vain il s'efface, la lumière le trahit. Moïse venant des sommets du Sinaï est la plus haute personnification de ce phénomène. Mais on peut, sans miracle spécial, être parfois marqué du même signe. Il en est ainsi pour Mgr de Nîmes. Perdu au milieu des prêtres, caché et obscur comme le moindre d'entre eux, il fait tout pour se soustraire aux manifestations d'un enthousiasme qui a son principe dans un sentiment dont le chrétien s'honore. C'est le cœur qui parle seul, c'est la spontanéité d'une admiration aussi irrésistible que désintéressée.

« Trente prêtres se trouvaient aux Eaux-Bonnes, la plupart inconnus les uns aux autres ; trente prêtres ont eu la même inspiration. A l'occasion de la fête de saint Henri, patron du noble évêque, ils se sont dit : Allons voir le docteur, saluons le héros, réunissons nos vœux dans une sorte d'ovation à la fois populaire et religieuse ; et ils sont allés.

« Un archiprêtre, savant autant que modeste, a pris la parole au nom de tous :

« Monseigneur, a-t-il dit, l'Eglise fête aujourd'hui, au ciel, un grand saint qui commença par être sur la terre un vrai roi chrétien et un noble empereur, tout dévoué au Saint-Siège, au milieu d'épreuves qui rappellent celles de nos jours. Les Eaux-Bonnes, Monseigneur, nous procurent, cette année, la bonne fortune inespérée de souhaiter la fête à un illustre pontife, en qui revivent les mâles vertus de son royal patron, mais rehaussées encore par le caractère de l'évêque et l'auréole du docteur. Ce ne serait point à nous, Monseigneur, à nous, prêtres étrangers à votre diocèse, d'élever la voix en ce moment pour fêter un prélat qui est l'orgueil de la belle Eglise de Nîmes. Mais enfin, vos enfants bien-aimés ne sont point ici ; d'ailleurs, en un sens très vrai, il n'y a pas d'étran-

gers dans l'Eglise catholique, et il est de ces gloires que ne peut exclusivement revendiquer une Eglise particulière, parce qu'elles sont le patrimoine commun de la France entière.

« Hippone était un très petit siège, perdu dans un angle du littoral de l'Afrique; mais Augustin est un grand nom, gloire et lumière de l'Eglise universelle.

« Pour moi, Monseigneur, je ne sais ce qui m'a valu le périlleux honneur d'être, en cette circonstance, l'organe bien insuffisant de tant d'ecclésiastiques distingués à titres divers et beaucoup trop modestes. Néanmoins, en cherchant dans mes souvenirs, je trouve sinon un titre, au moins une singulière coïncidence que je veux rappeler ici. Votre Grandeur s'en souviendra sans doute. C'était à l'issue d'une retraite pastorale qui a fait époque parmi nous. Le clergé de Limoges, j'en fus le témoin, émit non seulement le vœu, mais le présage certain de votre très prochaine promotion à l'épiscopat. L'année ne s'était pas écoulée, que le présage était réalisé, à notre grande joie. Ah ! c'est que, dans nos vœux sincères, nous n'avions pas demandé une vaine et terrestre récompense pour le jeune prêtre qui s'était déjà montré l'éloquent docteur des vieillards ; mais c'est que nous avions pressenti dans son élévation une force nouvelle utile à l'Eglise. La présence en ce lieu d'un clergé venu de tous les points de la France dit assez haut si le vœu du clergé limousin a été un vain présage... Mais, hélas ! Monseigneur, une pareille gloire ne s'acquiert qu'au prix de veilles studieuses et d'héroïques efforts, capables d'ébranler les plus robustes constitutions. Aussi vous êtes venu demander à la fraîcheur des montagnes et à la vertu de ces eaux un peu de soulagement, un peu de repos à vos fatigues pastorales. »

« Puis, s'adressant aux prêtres qui l'entouraient, M. l'ar-

chiprêtre ajouta : « Il nous reste, Messieurs, à adresser de ferventes prières au ciel pour le prompt et complet rétablissement d'une santé si précieuse, afin que Dieu conservé longtemps à son Eglise son glorieux athlète, au diocèse de Nîmes son père vénéré, et au Saint-Siège son éloquent et intrépide défenseur. » Telles ont été les paroles de M. l'abbé Neveux, chanoine honoraire de Limoges, archiprêtre de Guéret. L'impression qu'elles ont produite a été profonde, et il en a trouvé le gage dans le regard attendri de tous les auditeurs.

Monseigneur de Nîmes l'a remercié à peu près en ces termes : « Monsieur l'archiprêtre, si quelque chose peut porter un homme de bien à l'accomplissement du devoir, malgré les vexations auxquelles il peut être exposé, c'est assurément le suffrage imprévu des hommes de cœur et d'intelligence qui savent, aussi bien que vous, traduire leur sympathie. Disons cependant que le devoir observé renferme en lui-même une récompense supérieure encore, c'est celle du témoignage intérieur que rend la conscience fidèle. Et je dois le proclamer, Monsieur l'Archiprêtre, c'est la première à mes yeux, c'est la seule que j'ai recherchée. Oui, si je me suis voué à la défense des intérêts de l'Église, dans la mesure modeste de mon intelligence et le courage énergique de ma bonne volonté, c'est parce que la conscience y poussait tout ensemble en moi, croyez-le bien, le cœur du chrétien et le cœur de l'évêque, et qu'elle devait y trouver sa propre satisfaction.

« Ainsi, Messieurs, le devoir dédommage de la peine qu'on prend à le remplir. Que ce soit donc pour vous tous un encouragement ! Mais à côté de cette douce récompense, il y a celle des approbations, qui, dans un pays comme le nôtre, ne manquent jamais aux hommes qui se dévouent. Je l'ai expérimenté bien des fois dans ma carrière épiscopale, depuis le jour où le sourire du

Souverain Pontife daigna payer d'un retour affectueux les travaux que j'avais entrepris pour sa cause, jusqu'à celui où votre voix, Monsieur l'archiprêtre, renouvelle ici pour moi l'émotion d'un si doux et si suave souvenir. De telles manifestations, du reste, honorent plus encore ceux qui les font que ceux qui en sont les objets. Ce n'est pas l'homme que vous saluez et fêtez à cette heure ; ce n'est pas son talent non plus, s'il est vrai qu'il possède celui que votre indulgence lui prête ; c'est le cri d'un évêque qui s'ajoute à l'écho des traditions de notre belle Eglise de France, toujours fidèle à la foi catholique et romaine.

« Je ne ferai point ici l'histoire de cette Eglise ; mais vous savez bien que ceux mêmes de ses pontifes dont on a tenté de retourner l'autorité contre le Saint-Siège, ont été en d'autres temps, parmi nous, ses plus éloquents défenseurs et ses fils les plus respectueux. Bossuet consultait Rome dans ses grandes controverses. Il ne demandait pas pour les trancher une décision personnelle et directe du successeur de Pierre ; celles des congrégations lui suffisaient, et dès qu'elles avaient été prononcées, il les acceptait en enfant soumis. Ne doutons point, Messieurs, qu'il ne se fût mêlé aux combats de notre siècle avec sa vaillance accoutumée, autant que nous avons essayé de le faire nous-même. Il l'eût fait sans doute avec le glaive d'une parole plus retentissante et plus sûre de ses coups. Mais, puisque vous m'y obligez, disons, Messieurs, que son dévouement n'eût pas surpassé le nôtre. Nous avons fait tous les efforts dont nous étions capable, travaillant dans la mêlée avec l'arme du soldat, plutôt qu'avec l'épée du capitaine.

« Dieu a béni ce humble labeur, et nous espérons qu'il le bénira encore, qu'il le bénira surtout chez vous, Messieurs, qui entrez ou courez dans la lice avec les nobles instincts

dont je fais honneur aux prêtres des vingt-trois diocèses que vous représentez. Il le bénira pour vous, Monsieur l'Archiprêtre, qui avez si dignement exprimé les sentiments de tous, et qui avez autant que moi des titres aux bons présages de nos cœurs. Votre science, votre ferme raison, vos vertus sacerdotales, vos écrits et votre éloquence, nous autorisent pleinement à les former ; et je serais particulièrement heureux d'applaudir un jour à leur réalisation.

« En attendant, Messieurs, formons des vœux ensemble. La force de l'Eglise est toute dans la fidélité de ses prêtres, et quand ils acclament l'homme du devoir chrétien, comme vous l'avez fait en ma personne, par un sentiment si généreux de déférence et de respect envers l'Eglise, on peut d'avance compter sur son triomphe et croire à son immortelle destinée.

« Des applaudissements unanimes ont accueilli ce discours, dont l'analyse ne rend que faiblement sous ma plume l'éloquente portée. Les trente prêtres sont tombés à genoux. Monseigneur leur a donné sa bénédiction ; puis il s'est familièrement entretenu, tout en les embrassant, avec chacun d'eux, et ils se sont séparés plus que jamais confirmés dans leur foi, et mutuellement enchantés de leur bonne fortune (1). »

(1) *Semaine religieuse* de Nîmes, t. II, p. 242-246, article signé : J.-B. Leclerc, vicaire à Saint Nazaire-sur-Loire.

CHAPITRE XXIX

PIE IX ET LA CIVILISATION. — TRANSFORMATION SOCIALE.
— CENTENAIRE DE SAINT PIERRE. — MENTANA.

Lettre pastorale sur *Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation*. — Motifs qui poussent Mgr Plantier à composer cet ouvrage. — Son importance. — Bref du Pape. — Sa sollicitude pour la santé de l'évêque. — Guerre d'Allemagne et d'Italie. — Instruction pastorale sur la *Crise de transformation sociale que traverse l'Europe*. — Grande idée et effet prodigieux de cet écrit. — Grave situation du Saint-Siège. — Débats aux Chambres françaises. — Lettre mémorable à M. Baroche. — Réponse du Ministre. — Don du Crucifix de l'*Algarde*, offert à Mgr Plantier par le clergé et les fidèles du diocèse. — Troisième voyage à Rome. — Entrevue avec Pie IX à la Villa-Borghèse. — Audience. — Adresse des évêques au Pape. — Retour à Nîmes. — Félicitations du chapitre. — Une harangue des *Bourgadiers*. — Voyage à Toulouse, Pibrac et Sorèze. — Nouvelle invasion des Etats pontificaux. — Le prélat réclame des secours et des soldats pour le Pape. — Portrait de Garibaldi. — Départ des volontaires nîmois. — Adieux touchants. — Mentana. — Henri Pascal. — La légion nîmoise à Rome. — Bénédictions de Pie IX pour les soldats et leur évêque.

La réponse faite par Mgr Plantier aux prêtres réunis autour de lui aux Eaux-Bonnes nous a révélé la pensée qui ne cesse de le travailler. Il médite toujours quelque nouveau moyen de défendre l'Eglise. Mais l'Eglise, c'est Pierre : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*. Or, Pierre avait parlé au monde par la publication du *Syllabus*, et son

enseignement n'avait pu ni être répété par les évêques, ni être vengé de tant d'indignes commentaires publiés par la mauvaise presse et la diplomatie. Comment s'y prendre pour retenir le fonds des doctrines pontificales, et le faire passer dans l'enseignement pastoral, sans en adopter la forme qui troublait tant les hommes d'Etat? Une étude générale sur le pontificat de Pie IX se prêtait à cet innocent artifice. L'évêque de Nîmes y recourt et fait paraître une instruction pastorale sur *Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation*.

Un autre dessein le poussait à composer cet ouvrage. Le temps approchait où la convention du 15 septembre devait recevoir, du côté de la France, sa pleine et définitive exécution. Qu'arriverait-il à ce moment redoutable? Quelle serait la destinée de Pie IX? Si de nouvelles infortunes venaient à s'abattre sur lui, ne dirait-on pas encore, avec un surcroît d'ironie, que son sort était bien mérité; qu'il n'avait voulu faire aucune des concessions conseillées à son gouvernement; qu'à force d'obstination dans son attachement au passé; à force d'hostilité systématique, aveugle, irréconciliable, contre les idées modernes; à force de résistance aux vœux, aux tendances, aux besoins de l'époque et de son peuple, il avait fini par se rendre impossible, et par donner à la « civilisation, dont il s'efforçait d'arrêter le cours » (1), le droit de déraciner son trône et de l'emporter aux abîmes? « Ce qu'on dirait au moment d'une seconde catastrophe, remarquait l'évêque de Nîmes, c'est ce qu'on dit déjà dans je ne sais quelle classe d'hommes dont l'ignorance égale l'injustice. Et voilà précisément l'odieuse insulte contre laquelle nous venons protester, en prouvant que Pie IX est, dans notre siècle, le défenseur le

(1) Le mot était de M. Rouland. *Moniteur* du 12 mars 1865.

plus intelligent et le plus énergique vengeur de la vraie civilisation (1). »

Il était naturel d'attendre beaucoup d'un apologiste que le cœur inspirait, dont la main était aguerrie, et en qui la science était accompagnée d'un esprit de justice et de discernement extraordinaire. L'attente ne fut pas trompée. On vit que l'auteur s'était élevé au-dessus des intérêts de parti et des tendances d'école, pour faire éclater la puissance du chef invisible de l'Église en la personne de son représentant sur la terre, et marquer, dans les événements d'un long pontificat, l'empreinte si vive et si manifeste d'une assistance supérieure qu'on ne pouvait pas résister à cette lumière.

Ce tableau étale en effet, aux yeux du monde : la *vérité*, soutenue contre les partisans des écoles rationaliste, critique, naturaliste, révolutionnaire ou césarienne ; l'*autorité*, relevée dans sa source, proclamée inviolable, dégagée des utopies qui altèrent la notion de la patrie, et dé fendue contre les hypocrites dévouements des sociétés secrètes ; la *liberté*, recommandée à la conscience des gouvernements, protégée contre les excès de leur pouvoir, s'exerçant à Rome dans les vraies limites de la tolérance, accordant dans l'ordre politique et civil tout ce que réclament une sage administration, de bonnes mœurs et la félicité des peuples ; le *droit public et international*, mis en honneur par l'inviolabilité que Rome attache aux traités entre les souverains et aux concordats, et par la répulsion que lui inspirent les principes du droit nouveau introduit par la Révolution ; la *propriété*, protégée contre le *communisme* érigé en symbole populaire, ou en doctrine d'État, et aboutissant à la spoliation de l'Église ; la *science*, honorée dans toutes ses branches, favorisée

(1) *Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation*, p. 7.

dans ses foyers, c'est-à-dire les universités, les écoles secondaires ou primaires, conviée sans cesse à de nouveaux sujets d'étude ; les *arts*, encouragés par les libéralités pontificales et les restaurations ou les œuvres entreprises sur l'ordre du Vatican, glorifiés par les distinctions accordées aux artistes célèbres ; la *charité*, faite au corps par l'aumône, à l'âme par les jubilés, prenant enfin toutes les formes et assistant toutes les infortunes ; l'*administration des finances*, si bien réglée que le petit Etat pontifical devient sur ce point le modèle de tous les autres ; la *dignité du caractère et de la conduite politique*, éclatant dans les actes de Pie IX, non moins que dans son langage, et se manifestant par la délicatesse dont il use vis-à-vis de ses ennemis et l'inflexible sérénité qu'il garde devant les menaces ou les désertions de la force ; enfin la *vie générale* de l'Eglise affermie par le rétablissement de la hiérarchie en Angleterre et en Hollande, et par l'unité qui, sous le règne de Pie IX, a rapproché de plus en plus toutes les Eglises et les a liées si étroitement à la chaire de Pierre.

Voilà ce qu'a fait Pie IX pour la civilisation ; ainsi a-t-il montré au monde que le catholicisme non seulement n'est pas incompatible avec le bonheur des peuples, mais qu'il le protège et le développe.

Après avoir traité un sujet, si vaste et si élevé, où les faits parlaient d'eux-mêmes, Mgr Plantier s'écriait :

« Le voilà donc ce Pape qu'on veut contraindre à se réconcilier avec la *civilisation moderne* ! On ne remarque pas assez que *notre civilisation moderne* n'est pas en tout et toujours la *vraie civilisation*. Il y a quelques rares éléments de la *vraie civilisation* qu'elle admet, mais il en est beaucoup d'autres qu'elle repousse ou qu'elle altère, et, à la place de ces éléments légitimes qu'elle mutile ou qu'elle proscriit, elle en met d'autres aussi meurtriers que

coupables. Et que fait Pie IX ? les éléments purs que la *civilisation moderne* emprunte à la *vraie civilisation*, il les accepte, les consacre et les bénit; qu'on en cite un seul qu'il écarte ou qu'il réproûve ! Les éléments meurtriers qu'elle contient, il les répudie et les condamne, et quel crime commet-il en cela ? Enfin les éléments légitimes, nécessaires, qu'elle corrompt ou qu'elle repousse, il les protège et les maintient pour le salut des gouvernements et des peuples (1). »

Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage tous les traits sous lesquels Pie IX apparaîtra aux regards de la postérité. L'auteur n'envisage cet incomparable Pontife que sous un seul aspect : les services qu'il a rendus à la civilisation, au lieu de lui barrer passage et de trahir ses intérêts. L'énumération de ces services est une réponse directe, irréfutable, aux reproches d'intolérance, d'aveuglement, de politique rétrograde, que la Révolution lui adressait, et qu'elle prétendait faire retomber sur l'Église elle-même. Jamais l'idée de réunir en une esquisse rapide, mais complète, claire et énergique, tous les efforts tentés par un grand Pape pour la gloire et le bonheur de l'humanité, n'avait été plus opportune, et ne fut réalisée avec plus de talent et de succès. L'univers catholique, où tous les yeux étaient filialement attachés sur Pie IX, se réjouit encore davantage de voir comment Dieu l'avait bien fait pour soutenir les regards de ce dix-neuvième siècle, si jaloux de ses découvertes et si au-dessous, en vérité, de tout ce que la Papauté a le mérite d'accomplir pour le véritable progrès du monde.

Mais il les tourna aussi avec une religieuse admiration vers l'apologiste de Pie IX. Si Pierre grandissait devant l'opinion, le disciple qui l'avait vengé et glorifié s'élevait

(1) *Pie IX, défenseur, etc...* p. 91.

à son tour au-dessus de la stature commune. Tout le monde voulut lire cet ouvrage, qui fut réédité vingt fois en France, et traduit en anglais, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais. Partout il dissipait les préventions, confondait les mensonges et restituait leur véritable caractère aux entreprises de la politique césarienne ou révolutionnaire contre le Saint-Père, et les catholiques pouvaient dire, avec un éminent publiciste : « La noble figure du Pontife-Roi rayonne de plus en plus, forte, loyale, sereine, humble, ornée de toutes les saintes splendeurs, et le temps est proche où plus d'une voix, parmi celles qui l'ont injurié, se lèvera pour confesser qu'il est le pilier du monde (1) ».

Le pontificat de Pie IX ayant été une lutte incessante contre toutes les idoles que l'orgueil humain a décorées des noms pompeux de progrès et de conquêtes modernes, passer en revue les grands actes de son règne, c'était avoir l'occasion de condamner les erreurs contemporaines, et de justifier, par là même, le *Syllabus* qui en avait fait justice.

Le livre rencontra, chez les libres penseurs, la répulsion à laquelle il fallait s'attendre ; les politiques, intéressés à voiler les services de Pie IX pour justifier leurs entreprises contre lui, accusèrent de partialité et d'enthousiasme « le plaidoyer entrepris par l'évêque de Nîmes ». Quant à l'opinion éclairée, raisonnable, indépendante, elle jugea que la cause n'avait plus besoin d'être plaidée, et que la postérité ne réformerait pas une sentence appuyée sur des motifs si graves, si incontestables, et rendue par un juge si incorruptible.

Pie IX fut sensible au gage d'affection et de dévouement que Mgr Plantier venait de lui donner. Il voulut

(1) Louis Veuillot, *Mélanges*, 3^e série, t. 1, p. 501.

lui marquer sa reconnaissance en lui adressant le Bref suivant, sous la date du 26 mars 1866 :

« Nous avons été profondément touché, Vénérable Frère, de la lettre pastorale que vous avez adressée à votre clergé, le 29 du mois de janvier dernier, et dont vous avez bien voulu, le 2 du mois courant, Nous faire parvenir un exemplaire, imprimé à Nîmes, en y joignant l'expression écrite de vos sentiments, aussi respectueux que dévoués.

« Sans doute, Vénérable Frère, depuis que, dans les âpres conjonctures où nous sommes, une guerre implacable, une guerre sacrilège a été déclarée par les ennemis de Dieu et des hommes à l'Église catholique, à notre chaire apostolique et à notre personne, vous n'avez jamais cessé de soutenir, avec un courage et une vigueur dignes de votre grande piété, notre cause, celle de l'Église universelle, celle du Saint-Siège.

« Et cependant, Vénérable Frère, il semble que, par cette récente lettre pastorale, vous ayez voulu témoigner, d'une façon plus solennelle, combien vous avez à cœur la défense et la sécurité de notre personne et de notre Siège. Par l'étude scrupuleuse de nos actes pontificaux, par les explications que vous en avez données, vous avez démontré tout ensemble que la vraie civilisation, le vrai progrès, la vraie liberté des sociétés humaines reposent uniquement sur les dogmes salutaires de l'Église catholique; et que les pontifes romains n'ont jamais cessé d'être les protecteurs, les soutiens, au besoin les vengeurs de la vérité, de la vertu, de la justice et des arts.

« Nous vous félicitons ardemment, Vénérable Frère, de votre zèle pour les intérêts généraux de la catholicité, de votre amour pour notre personne et notre Siège apostolique. Nous en sommes sûr, avec l'aide de Dieu, vous serez animé d'un dévouement toujours

plus vif à combattre le bon combat. Aussi voulons-nous vous affirmer, en même temps, et notre reconnaissance pour le précieux hommage que vous Nous avez fait, et le caractère privilégié de notre bienveillance à votre égard. En gage de cette paternelle affection, recevez la bénédiction apostolique que Nous donnons, du plus intime de notre cœur, et à vous, Vénérable Frère, et au peuple dont vous avez la charge. »

Ce témoignage était la plus haute récompense que pût ambitionner l'évêque de Nîmes. Toutefois, sa conscience élevait la voix à son tour pour lui dire qu'il avait bien fait, et qu'en instruisant les autres, il s'était donné à lui-même de douces et utiles leçons. Ce sentiment transpire dans une lettre intime qu'il écrit à un de ses amis : « J'ai fait ce travail d'ensemble sur Pie IX pour le publier sans doute, mais aussi pour moi. Ce grand Pape a été magnifique en détail, mais, envisagé à un point de vue général, son pontificat, en vérité, est presque incomparable. Règne agité, traversé par des révolutions meurtrières et un long exil ; pouvoir méconnu, flétri, calomnié, trahi même par des puissances qui se disaient amies et dévouées ; gouvernement appauvri, mutilé par certains États ambitieux, usurpateurs, s'appuyant sur le concours d'une démagogie athée et sanguinaire, telle est la destinée que l'enfer, par les sociétés secrètes, a faite au Saint-Père. C'était plus qu'il n'en fallait pour que son règne restât insignifiant ou stérile. Mais non ; par le plus admirable des prodiges, il a su, malgré ses longues épreuves, le rendre fécond et glorieux ; nul prince n'a fait, proportionnellement, autant que lui ; nul, aux yeux de l'histoire, ne sera aussi grand que lui. Voilà ce que je m'étais dit bien des fois, en voyant passer sous mon regard les actes les plus solennels de sa double souveraineté. Mais j'ai voulu que cette conviction fût plus éclairée, et qu'elle reposât

sur des bases plus larges que certains faits isolés. Et de là est née cette étude dont je vous ai transmis un exemplaire, et dans laquelle je me suis proposé de me démontrer à moi-même que, réellement, Pie IX a été, de notre temps, le défenseur principal et le seul vengeur de la vraie civilisation (1). »

Ainsi, le cours de cette histoire établit clairement que l'affection de Mgr Plantier pour Pie IX allait chaque jour en grandissant. Ce n'était pas l'effet d'un enthousiasme produit par les circonstances et mobile comme elles, mais un sentiment profond, réfléchi et sincère, comme les grandes âmes savent le concevoir et le goûter. La lumière qui prend plus d'éclat dans une noble intelligence, l'affranchit graduellement de ses incertitudes ou de ses illusions ; le cœur se donne, parce que l'esprit est gagné. Telle était, du reste, sur tous les autres points, l'âme de Mgr Plantier : elle observait longtemps avant de juger, et quand elle concevait de l'estime pour une cause ou pour un homme, elle ne s'arrêtait pas là ; elle allait plus loin : elle allait à l'amour, et c'était pour demeurer fidèle jusqu'à la mort. En Pie IX, il avait commencé à admirer le Pontife, maintenant il aime tendrement le Père. Cet attachement est le charme de sa vie, la source cachée de son énergie morale, la lumière de ses pensées, et comme la force motrice de ses actions. Toutes les fois qu'il en parle, sa voix trouve un accent plus vif de complaisance et de tendresse. Par un mouvement secret, mais naturel et irrésistible de sa piété, il se prosterne en esprit, mille fois le jour, pour baiser les pieds de ce grand Pape, qu'il a couverts de larmes si douces au Vatican, et où ses lèvres ont cru retrouver les clous de la Passion.

La bonté du Saint-Père venait le chercher jusque dans

(1) Lettre à M. l'abbé Crozet, 20 février 1866.

la solitude de son palais épiscopal. Pie IX apprend que Mgr Plantier est malade, et aussitôt il lui fait parvenir une de ces marques de sollicitude affectueuse, dont il usait à l'égard de ceux qui lui inspiraient une estime particulière, et qui laissaient dans leur âme une si longue et si heureuse impression. Par ses ordres, le cardinal Villecourt écrivait, le 7 mai 1866, à l'évêque de Nîmes : « Il est parvenu à la connaissance du Saint-Père des nouvelles qui l'ont vivement et paternellement inquiété sur votre santé ; il m'écrivit hier un petit billet qui annonce tout l'intérêt qu'il porte à la prolongation de vos jours, et il m'invite à vous dire combien il désire que vous ne fassiez rien pour la compromettre. Vous entrez dans ses vues en vous livrant pendant quelque temps à un repos complet. Il est vrai que la sainte Eglise pourra être privée alors de vos savants et utiles travaux ; mais les meilleures terres, après s'être reposées quelque temps, n'en produisent que plus abondamment les fruits précieux que l'on attend de leur fécondité. Veuillez donc, Monseigneur, je vous en conjure, vous conformer pleinement aux intentions de Sa Sainteté, dont les vœux sont l'expression et de la tendresse spéciale qu'elle vous porte et de la volonté divine qui parle par sa bouche. Conservez, selon les paroles de l'aimable et admirable Pie IX, des jours qui sont si précieux et pour le bien de votre diocèse et pour l'honneur de l'Eglise. Il me charge de vous dire qu'il vous bénit de tout son cœur, et qu'il prie Dieu de vous rendre une santé parfaite : *Io, in tanto, benedico di tutto il cuore l'infermo, e prego Dio di conservarlo al bene della sua diocesi e al decoro della Chiesa.* »

Pour obéir aux vœux du Pape, Mgr Plantier essaya de prendre quelque repos. Mais, peu de jours après cette lettre, la Prusse et l'Italie déclarèrent la guerre à l'Au-

triche, et le monde catholique fut en proie à une anxiété immense. Le patriotisme de l'évêque de Nîmes s'alarmait de la défaite de Sadowa, et ceux qui l'entouraient l'entendirent s'écrier plusieurs fois : C'est la France qui perd cette bataille ! Trahie par la fortune, battue sur terre et sur mer, l'Italie sortit de cette mêlée formidable agrandie par l'annexion de la Vénétie, grâce à l'abnégation orgueilleuse de l'Empire, ou plutôt à son aveugle complaisance pour l'unité italienne. Il était facile de prévoir qu'après Venise, elle réclamerait Rome ; et quelles appréhensions cette insatiable cupidité ne devait-elle pas exciter dans un cœur tel que celui de notre prélat ! Il fut accablé, pendant quelque temps, par les considérations que lui suggérait le spectacle de l'Europe. Une voix secrète l'avertissait que les conséquences de cette grande lutte seraient désastreuses pour l'Eglise et la France. C'était une heure terrible dans les destinées du monde. Il ne put s'empêcher de livrer à ses contemporains les pensées qui agitaient son âme, et nous croyons qu'il obéissait à l'inspiration de ce Dieu qui a fait prédire autrefois à ses prophètes les divers états de son peuple, et annoncer aussi la succession des empires.

Il y avait, en effet, moins de philosophie de l'histoire que de vues prophétiques dans la lettre publiée à cette époque par Mgr Plantier sur *la crise de transformation sociale que traversait le monde*. Qu'on lise attentivement les pages qui suivent, et que l'on se souvienne qu'elles ont été écrites au lendemain de Sadowa :

« Nous savons, disait autrefois l'apôtre saint Paul, que toute créature gémit, et qu'il se fait en elle une crise qui ressemble au travail de l'enfantement (1). » Quelque chose de pareil se produit, à l'heure qu'il est, au sein des

(1) Rom. VIII, 22.

plus grandes nations. On dirait qu'un mystérieux travail d'enfantement les agite, et qu'à travers les débris d'un passé qui croule, un monde nouveau fait effort pour sortir de leurs entrailles. Les vieilles doctrines s'en vont, les mœurs anciennes disparaissent. Ce sont chaque jour des dynasties qui tombent, des formes de gouvernement qui se modifient, des institutions qu'il s'agit de remanier, des frontières dont on aspire à remuer les limites, des relations de peuple à peuple qui tendent à changer de base et à prendre un autre caractère. Presque partout cette fièvre de bouleversement se manifeste. Voilà l'Italie qui poursuit, à travers les iniquités et les opprobres, le rêve sanglant de l'unité. Voilà l'Autriche qui se recueille, panse ses plaies, cherche à resserrer entre eux ses membres disloqués, et se demande si elle ne ressaisira pas, du côté de l'Orient, la prépondérance que les vainqueurs de Sadowa viennent de lui ravir dans le Nord. Affamée par ses succès mêmes, la Prusse menace d'engloutir l'Allemagne tout entière. Qui pourrait dire ce que feront de la Russie les conséquences de l'émancipation, les guerres si souvent renaissantes du Caucase, les révoltes probables de la Sibérie, et les convulsions intermittentes de la Pologne, sous le pied du farouche colosse qui l'écrase ? L'orgueilleuse Angleterre, à son tour, ne sera-t-elle pas conduite à des transformations involontaires par le double courant de la réforme et du fénianisme ? Faut-il être un observateur bien profond pour constater que l'Espagne est minée par des traîtres qui voudraient, en constituant l'unité ibérique, l'abriter sous un autre drapeau que celui d'Isabelle ? Nous n'avons pas besoin de parler de la France ; chacun de nous peut appliquer son oreille sur le sol et dire s'il entend, oui ou non, des bruits inquiétants gronder dans ses entrailles. Si nous portons nos regards plus au loin, ne voyons-nous pas l'islamisme

qui chancelle, et la Grèce, vassale de Constantinople, qui tente de se soustraire aux étreintes du géant, même avant qu'il soit abattu ? Enfin, notre mémoire n'est-elle pas encore épouvantée des horribles massacres dont l'Amérique septentrionale a été le théâtre, quand les Etats du Sud ont essayé de se séparer de ceux du Nord, et de rompre le vaste faisceau formé par Washington ? Jamais, peut-être, une fermentation plus générale ne s'était produite dans le monde, depuis la décomposition de l'empire romain. Presque au sein de toutes les grandes civilisations, on est las ou mécontent de ce qui est : on appelle pour le remplacer je ne sais quoi qui n'est pas encore, et tout annonce, en faisant de tristes réserves sur la nature et le mérite du nouvel ordre de choses qui semble impatient d'éclorre, que nous pouvons dire avec un grand poète de l'antiquité :

Adspice convexo nutantem pondere mundum (1).

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo (2).

« A ce premier fait, qui est incontestable, s'en ajoute un autre qui ne l'est pas moins. David apercevant, du haut de l'inspiration prophétique, le changement salutaire que le christianisme devait opérer dans le monde, disait à Dieu : « Vous enverrez votre Esprit, une seconde création se fera, et vous renouvellerez la face de la terre (3) ». Aujourd'hui ce n'est plus le souffle de Dieu qui se charge de renouveler la face, et, pour employer une autre expression des saintes Lettres, la figure du monde : c'est le souffle de la Révolution. Ce mot n'a pas le même sens pour tous. Les uns, pour en déterminer la portée et la

(1) Virgil., *Eglog.* iv, vers. 50.

(2) Id., *ibid.*, vers. 5.

(3) *Psal.* ciii, 20.

signification, s'arrêtent aux souvenirs de 1789 ; d'autres descendent jusqu'à ceux de 1793. Mais, ou avec des restrictions plus ou moins indéfinies, ou sans aucune réserve, tous révèrent dans la force représentée par ce terme redoutable l'âme et le grand ressort de la civilisation contemporaine, et certes ils ne se trompent pas. Ce n'est plus l'opinion qui est la reine du monde, c'est la Révolution. Elle règne audacieusement en Italie. N'a-t-elle pas, en Autriche, poussé son travail souterrain jusque sous les marches du trône ? N'a-t-elle été pour rien dans les récents triomphes de la Prusse ? En France, pour une foule d'esprits fanatisés, n'a-t-elle pas remplacé le Dieu du Calvaire ? Et, dans le monde officiel lui-même, n'a-t-on pas prononcé cette parole devenue célèbre : que l'Empire est la Révolution organisée ? Ne dit-on pas qu'en Espagne, c'est la pression de sa main de fer qui a forcé la reine à reconnaître, quoique en gémissant, le royaume d'Italie ? Avons-nous besoin de rappeler qu'en Belgique elle domine, avec une cynique arrogance, sous le masque d'un libéralisme oppresseur ?

« Dans la plupart des Etats, elle n'est plus simplement une puissance occulte ; elle est une puissance publique et acceptée. Elle a des prophètes pour annoncer l'avenir ; elle a des journaux pour tracer ses programmes, des instruments, des auxiliaires et des complices pour les exécuter. Les peuples lui sourient ou la laissent faire ; une multitude d'hommes d'Etat la servent ou l'exploitent ; il est même des souverains qui pactisent avec elle pour désarmer ses menaces ou diriger ses forces. Elle se regarde si bien comme l'âme de tous ou de tout en Europe, qu'après chacun des événements plus ou moins sinistres, dont nous avons été témoins dans ces dernières années, on l'a vue saluer dans les faits accomplis l'exécution progressive de ses desseins, l'accroissement de sa

puissance dans le monde, et se réjouir, comme le fait la bête fauve lorsque, après s'être abreuvée du sang de sa proie, elle sent que, grâce à ce carnage, elle va régner plus à l'aise dans la forêt ou le désert.

« Voilà déjà deux faits bien graves établis : c'est qu'un changement profond se prépare et s'accomplit dans l'organisme des nations civilisées ; c'est ensuite que la Révolution joue un rôle immense dans ce remaniement social.

« On se demande naturellement après cela si la forme de ce monde nouveau commence à se laisser entrevoir. Peut-on deviner déjà ce que cette œuvre de la Révolution, si elle s'achève, va léguer à l'avenir ? Le fruit est-il digne de l'arbre qui lui donne sa sève ?

« Des sociétés sans Dieu, des empires sans limites, des gouvernements sans entrailles, des peuples sans liberté, un droit sans fondement et sans précision, une patrie sans souvenirs, une Église sans indépendance, voilà les principaux linéaments de la transformation que la Révolution voudrait accomplir, et dont nous sommes destinés à recueillir l'héritage, si Dieu n'arrête pas, dans sa miséricorde, le mouvement désastreux qui nous emporte (1). »

Ne dirait-on pas que ce tableau a été fait après coup, et que son auteur continue d'écrire à la lueur des événements contemporains ? Il faut insister sur le dessein qu'il prête à la Révolution de vouloir abolir radicalement l'indépendance de l'Église. Nous pouvons sans injustice répéter avec lui, à cette heure, qu'on veut arracher à l'Église son pain de chaque jour, l'empêcher de parler et d'écrire, s'opposer à ce qu'elle s'emploie à l'éducation des générations nouvelles, la mettre dans l'impossibilité de retenir les cœurs des peuples par ses œuvres de zèle et

(1) Lettre citée, p. 4-7.

de charité, et surtout anéantir à jamais la liberté de son chef, en détruisant, jusque dans son dernier abri, le pouvoir temporel. C'est le but que l'on a voulu atteindre par la réduction des traitements ecclésiastiques, prélude, hautement avoué, de la suppression du budget des cultes. Le même dessein a amené les décrets d'expulsion contre les ordres religieux, rendus avec tant de précipitation, et exécutés avec une si froide, mais si impitoyable exactitude. Et ce n'est pas un vain préjugé que d'attribuer la même signification à toutes les mesures qui mettent en suspicion le sacerdoce, et arment contre l'Église les nouvelles couches sociales. Voilà ce que nous voyons, et voilà ce que Mgr Plantier annonçait, il y a près de 15 ans.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans cette étude sur l'état du monde, ou de la justesse des vues, ou de la hardiesse avec laquelle elles étaient exposées. C'était la réponse anticipée de l'histoire aux efforts tentés par l'Empire pour tromper l'inquiétude légitime du pays, par les absurdes théories politiques développées, avec tant de suffisance et si peu de patriotisme dans la circulaire de M. de La Valette, ministre des affaires étrangères.

On se fera une idée du soulagement que ce noble langage apportait à la conscience catholique et française, en lisant la lettre que M. le comte Werner de Mérode écrivit à l'évêque de Nîmes :

« Permettez-moi d'offrir à Votre Grandeur l'hommage de mon admiration et de ma reconnaissance pour les pages, si belles, si justes et surtout si opportunes, que vous avez adressées à vos heureux diocésains, et que nous avons eu le bonheur de lire dans le *Monde* d'hier. Sous le charme de cette éloquente et honnête parole, j'ai couru chez le libraire, pour avoir le texte complet de ce magnifique morceau ; ne l'y ayant pas trouvé, j'ose le réclamer

de la bonté de Votre Grandeur. Je voudrais le lire et encore plus le faire lire à d'autres, leur montrer qu'il y a encore des évêques éloquents et hardis, qui savent protester contre les triomphes de la ruse, du mensonge et de la force, qui n'acceptent pas les abaissements de tout genre que nous subissons, et avertissent le monde de ceux plus grands encore qui nous menacent. Comme on comprend bien le rôle admirable que les évêques ont rempli lors de l'invasion des barbares, alors qu'ils ont sauvé la civilisation, la science, la société tout entière, quand on voit combien ils peuvent aujourd'hui pour nous protéger contre la barbarie nouvelle qui nous menace, en ce moment où l'Empire subit le droit public des peaux rouges, où les gouvernements forts font du désordre avec l'ordre, nous faisant ainsi tomber plus bas que Caussidière, qui au moins faisait, disait-il, de l'ordre avec du désordre. Ah ! si l'épiscopat savait ses forces, comme il changerait la situation, comme il ferait rentrer dans le néant les Duruy, les La Valette, comme il empêcherait la chute imminente du pouvoir temporel ! Mais il faudrait intimider l'Empereur, que les honnêtes gens lui fissent plus peur que les méchants ; il faudrait lui apparaître comme une armée rangée en bataille. Voyez comme il recule devant les États-Unis et devant M. de Bismarck ! S'il pensait que, le Pape renversé, il aura des *Miserere* au lieu de *Te Deum*, qu'il rencontrera de gros ennuis, de graves difficultés, comme le ton changerait, et comme on obtiendrait de lui ce qui est raisonnable (1) ! »

Fallait-il croire que la crainte, plus forte que la raison, serait capable d'arracher l'Empire à l'étreinte de la Révolution ? Était-il libre de revenir sur ses pas, ou même de s'arrêter ? Nous n'osons pas le dire, en voyant le délire

(1) Lettre du 22 octobre 1866.

qui s'empara de lui à cette époque. Quoi qu'il en soit, si la résistance de l'épiscopat devait servir de frein à cette politique ruineuse pour la France, on ne peut contester à Mgr Plantier le mérite de l'avoir compris avec une rare clairvoyance, et de l'avoir tenté avec un grand courage.

Mgr Pie suivait, avec une égale perspicacité, la marche des événements, et il sut gré à son illustre collègue d'en avoir fait jaillir de si vives lumières. « Votre admirable écrit parvient enfin entre mes mains. Je ne veux pas remettre à demain de vous dire ma gratitude, mon admiration et mes félicitations pour ce nouveau service rendu à l'Eglise et *au genre humain*. Tandis que notre siècle s'achemine à pas redoublés vers la dissolution, d'où doit émerger un jour la personne et l'œuvre de l'Antechrist (*in nomen ac spiritum Antichristi proficiens*, comme dit saint Hilaire), il est glorieux pour le sacerdoce que partent de ses rangs les cris qui feront apercevoir, au moins à quelques-uns, tout le chemin fait vers la ruine.... (1). »

Rome ne jugea pas autrement cette lettre pastorale. Elle n'y vit pas, comme certains esprits étroits et faibles, une fâcheuse ingérence dans les questions politiques, puisque l'évêque de Nîmes signalait les périls que courait la religion, plus encore que la décadence où se précipitait la société. C'était, à ses yeux, *un acte de liberté et de force épiscopale, une œuvre digne à tous égards d'un évêque catholique* (2). Le Pape remerciait Mgr Plantier du soin qu'il avait mis à défendre la cause du Siège apostolique, en même temps qu'il exposait en termes magnifiques la crise redoutable que traversait l'Europe,

(1) Lettre écrite du Porteau, en visite pastorale, le 23 octobre 1866.

(2) Bref du 19 novembre 1866.

et il l'exhortait à ne pas se lasser de parler, d'écrire, de combattre pour l'Église,

Tel était au fond le but pour lequel Mgr Plantier avait jeté ce cri d'alarme. Si le monde était agité par de si violentes secousses, et chancelait, selon le langage de l'Écriture, comme un homme ivre, c'est que la Révolution en avait attaqué la base fondamentale, qui est la Papauté. Là était l'intérêt suprême; là devaient se porter les regards de tous les hommes soucieux de la liberté des âmes et de l'avenir des peuples. Or, quelle était la situation particulière du Saint-Siège à ce moment? La France, esclave de la convention du 15 septembre, allait quitter Rome; l'Italie, fidèle à son programme, revendiquait cette ville pour capitale; les frontières du petit Etat pontifical étaient infestées par un brigandage d'origine mystérieuse. Restaient les promesses du Piémont, accoutumé au parjure, et la parole de la France, qui avait été si inefficace, pour ne rien dire de plus, à Castelfidardo. La situation présentait donc plus de péril que jamais pour le pouvoir temporel du Saint-Siège. La marée montait et battait la frontière de ses provinces amoindries; il n'y avait plus de nation disposée à le défendre, plus de secours humain à attendre. Voilà la conclusion douloureuse et inévitable à laquelle aboutissaient les considérations exposées par Mgr Plantier dans cette lettre fameuse. Puisqu'on touchait à cette extrémité, il fallait déployer toute la vaillance dont on était capable. La vérité devait jaillir à flots pressés des lèvres apostoliques, briller comme un éclair et frapper comme un glaive. C'était le moment des suprêmes efforts, que sauront toujours comprendre les âmes énergiques et dévouées, comme celle de l'évêque de Nîmes.

Quelques jours après cette publication, Pie IX prononce une allocution consistoriale et prêche à l'univers

catholique une croisade pacifique de prières pour obtenir de Dieu le secours refusé par les hommes. Nouvelles clameurs, insensées, outrageantes, indignes, dans le camp de ses ennemis. Mgr Plantier prend la plume et, en quelques paroles dictées par une douloureuse émotion, il convainc d'ineptie et de démente tous ceux qui répètent contre Pie IX l'accusation de se laisser tromper par des conseillers aveugles, d'être en contradiction avec le monde civilisé, de n'opposer que des déclarations violentes et des prétentions surannées aux avances de la société moderne, de ne compter pour rien les aspirations du peuple italien, déjà anobli aux yeux de l'Europe par les derniers changements survenus dans la péninsule, et enfin de ne pas se fier à la loi des garanties. Quelle persévérance inspire l'amour ! Le bon sens de l'évêque de Nîmes aurait dû être las d'entendre répéter ces solennelles absurdités ; mais, triomphant de ce dégoût, assurément bien légitime, il ne néglige aucune réfutation, et ne pardonne aucun sophisme ; moins on paraît écouter, plus il s'attache à parler. C'est la résistance infatigable, invincible, de la vérité au mensonge. La cause à défendre a beau être délaissée, en apparence compromise, elle est toujours juste, toujours grande, il faut toujours la soutenir et la venger (1).

Les Chambres françaises s'étaient réunies au commencement de l'année 1867, et l'Empire avait eu à répondre encore aux questions que la juste défiance des catholiques lui posait sur Rome. C'était sa règle invariable d'attribuer de nobles motifs à ses actes vis-à-vis du Saint-Siège, et de jeter un voile discret sur les machinations auxquelles avait recours le gouvernement italien pour

(1) Lettre pastorale au sujet de l'accueil fait par les ennemis du Saint-Siège à l'allocution pontificale du 29 octobre. Nîmes, 25 novembre 1866, t. VI, p. 66-89.

assurer sa marche incessante vers Rome. Cette fois l'orateur gouvernemental se laissa entraîner un peu plus loin, et prononça comme une sentence solennelle d'absolution sur tous les événements accomplis au delà des Alpes. La France sentit vivement la honte que faisait tomber sur elle une déclaration si inattendue, et si peu conforme à l'honneur et à la justice.

Mgr Plantier écrivit à M. Baroche, ministre de la justice et des cultes : « Voici bientôt neuf ans que je suis d'un œil tristement attentif tout ce que le gouvernement impérial dit ou écrit sur la question italienne, inséparablement unie à la question romaine ; et bien des paroles, bien des dépêches, émanées des organes les plus élevés du pouvoir, m'ont fait gémir jusqu'au plus profond de mon âme. Deux ministres et un président du corps législatif sont allés déjà rendre compte à Dieu des discours qu'ils avaient prononcés ou des notes qu'ils avaient publiées sur ces douloureuses affaires. Je souhaite pour eux que cette responsabilité formidable ait trouvé quelque excuse devant le juge suprême, et qu'après avoir désolé les vrais catholiques à l'endroit du Saint-Siège, ils n'aient pas maintenant à se désespérer à leur tour du chagrin si gratuit dont ils nous avaient abreuvés. Je le déclare toutefois avec sincérité, M. le ministre d'Etat vient de porter à notre cœur un coup plus cruel que ceux qui l'avaient atteint jusqu'à ce jour : *« Au nom du gouvernement, je le proclame, je ne regrette rien de ce qui s'est fait en Italie »* ! Voilà ce que nous lisons dans le *Moniteur* du 17 mars. Voilà le cri jeté par M. Rouher devant les représentants de la France, et de la France catholique. Et ce n'est point un cri solitaire et qui n'engage que celui qui l'a poussé ; dans cette voix, c'est la voix du gouvernement tout entier que nous entendons. Et tout entier il fait savoir au monde qu'il ne regrette rien de ce

qui s'est fait en Italie. Non seulement il ne condamne pas, mais il ne *regrette* pas même ; non, il ne *regrette rien*. Quoi ! pas même les invasions successives des Légations, des Marches et de l'Ombrie, accomplies en dépit des assurances données par le cabinet des Tuileries ? Rien. Quoi ! pas même l'horrible boucherie de Castelfidardo ? Rien. Quoi ! pas même les insultes odieuses faites, soit au Saint-Père, soit à l'épiscopat italien, soit à l'Eglise universelle, non pas seulement par les Mazziniens, mais encore par les hommes d'Etat italiens les mieux accueillis à la cour de l'Empereur ? Rien. Quoi ! pas même ces cardinaux, ces archevêques, ces évêques, ces religieux chassés, emprisonnés, spoliés, brutalisés, sans motifs, sans jugements et sans humanité ? Rien. Comment voulez-vous, monsieur le Ministre, que la foi d'un évêque, son dévouement au Saint-Père et son respect pour le droit, pour le juste, pour l'honnête, souscrive à cette absolution sans réserve, donnée, au nom du gouvernement impérial, à tous les forfaits dont s'est souillé, depuis 1859, ce nouveau royaume d'Italie ? Jusqu'à ce jour, du moins, à chaque attentat qui se consommait, la France opposait un blâme timide ou un timide désaveu. Mais aujourd'hui tous les souvenirs accusateurs sont effacés ; on ne regrette *plus rien*, non, *plus rien de ce qui s'est fait en Italie.*

« Il y a longtemps, monsieur le Ministre, que je présentais cette parole. Dès 1859, j'avais annoncé, dans des actes écrits et imprimés, qu'elle éclaterait un jour. Mais, quoique prévue, elle a encore eu le lugubre secret de me surprendre, tant elle est absolue, tant il y a de générosité dans le pardon qu'elle attribue, ou plutôt dans l'honneur qu'elle décerne à l'innocence désormais incontestable des spoliateurs du Saint-Siège ! Je ne crains pas d'ajouter, appuyé sur l'expérience des siècles, qu'un mot tel que

celui-là, après avoir affligé la piété filiale des chrétiens, ne porte jamais bonheur ni aux orateurs qui le prononcent, ni aux gouvernements qui s'en constituent solidaires (1). »

Le ministre des cultes en jugeait tout autrement. Il aurait pu se contenter de donner à son collègue l'approbation du silence. Loin de là, il en prit hautement la défense, dans la réponse qu'il se hâta de faire à l'évêque de Nîmes :

MONSEIGNEUR,

« J'ai lu avec un bien pénible étonnement la lettre que vous avez cru pouvoir m'adresser à la date du 18 courant. Mon devoir et ma dignité personnelle me défendent d'accepter une correspondance engagée en termes pareils par un évêque français. Votre lettre n'existe donc pas pour moi, et je n'ai pu y répondre, me bornant à vous déclarer que j'adhère de tous points aux paroles prononcées dans la séance du 17 mars par mon honorable ami, monsieur le ministre d'État.

« Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

« J. BAROCHE. »

Ainsi le ministre répondait à des arguments par des reproches, et, voulant donner une leçon de tact et de mesure, il ne savait montrer que de la hauteur et du dédain. La vérité importunait ces hommes ; et ceux qui usaient de ménagements pour la leur dire n'obtenaient pas plus que ceux qui ne voulaient pas dissimuler leurs

(1) Lettre *inédite*, 18 mars 1867.

douleurs patriotiques. Point de repentir, point de retour ; il fallait que le pouvoir remplît la coupe de ses fatales condescendances, et qu'il y trouvât plus tard l'amertume qu'il s'était plu à y ramasser. Quels insensés, et comme ils se préparaient d'effroyables et stériles regrets !

Mais qu'importait ce blâme à Mgr Plantier ? Il le recevait pour avoir fait son devoir ; il le pardonna. L'histoire nous obligeait à soulever ce voile, car elle veut que chacun ait sa responsabilité dans ce drame lugubre qui aboutit à la chute de la souveraineté temporelle des pontifes romains.

Dieu va dédommager notre prélat. Pie IX convoque les évêques du monde catholique à Rome pour y célébrer le centenaire de saint Pierre, et assister aux fêtes toujours si grandes d'une canonisation. Mgr Plantier répondra à cet appel, avec l'empressement qui l'avait fait voler aux solennités de 1862. Avant de partir, il se recueille, et il met une douce complaisance à faire pressentir à son peuple les consolations que lui tient en réserve ce quatrième pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres. Il ira contempler la force de Pie IX, qui tire chaque jour plus d'éclat de la faiblesse même de sa situation politique, et contraste avec la caducité dont les autres gouvernements de l'Europe sont atteints ou menacés. Il se réjouira de l'unité dans la lumière, dont l'Église va donner l'exemple pour mieux faire remarquer le chaos où le monde est plongé. Partout règne la défiance et l'antagonisme ; à Rome, il rencontrera la vraie fraternité des âmes. L'Église acclamera son chef, dont le courage soutient tous les catholiques. Le cri de l'évêque de Nîmes ne sera pas le moins ardent au milieu de ce vaste concert. « Puisse, dit-il, l'accent de notre amour pénétrer comme un trait dans le cœur du Saint-Père, et faire rejaillir sur nous une bénédic-

tion privilégiée, que nous puissions vous transmettre comme une récompense pour votre dévouement au Saint-Siège, comme un nouveau lien pour affermir avec notre troupeau cette union que douze ans d'épiscopat et de bonheur nous ont rendue si chère (1) ! »

Il ne manquait rien, en vérité, à cette union pour être chaque jour plus douce et plus étroite. Dans la circonstance présente, elle se manifesta par un fait auquel nous devons une mention spéciale. Le clergé désirait envoyer à Rome, comme en 1862, une nombreuse caravane pour faire cortège à son évêque. Mgr Plantier rendit ce projet irréalisable en devançant son départ. Son cœur pouvait souhaiter pour un grand nombre de ses prêtres l'avantage de s'associer de nouveau à des fêtes romaines, et de retremper leur zèle à la source de la foi, mais sa modestie ne s'accommodait pas de l'éclat que la présence d'une escorte d'honneur aurait encore donné à toutes ses démarches.

Renonçant à l'idée d'un pèlerinage, le diocèse voulut offrir à Mgr Plantier, au moment où il allait se mettre en route pour Rome, un gage solennel de son attachement, et marquer hautement son adhésion aux grands travaux des dernières années de son épiscopat. Un homme de goût et de cœur, M. de Cray, proposa d'acheter, pour en faire hommage au prélat, un magnifique crucifix donné par Charles III, roi d'Espagne, au pape Clément XIV, et qui était mis en vente à Paris. En quelques jours, on recueillit quatre mille cinq cents francs, prix que devait coûter ce chef-d'œuvre. Prêtres et fidèles avaient rivalisé de générosité, et la souscription aurait produit le double si on ne l'avait pas interrompue.

(1) Lettre pastorale à l'occasion d'un quatrième pèlerinage à Rome, 27 mai 1867.

C'est le 27 mai que ce riche cadeau fut présenté à Mgr Plantier. Le clergé, ayant à sa tête le chapitre, se réunit dans le grand salon de l'évêché, et le R. P. d'Alzon, vicaire-général, prononça un discours dans lequel une grande pensée de foi s'associait, pour l'élever et l'anoblir, à un sentiment profond de piété filiale. Nous donnons le texte entier de cette harangue, parce qu'elle marque une date mémorable dans l'histoire de ce diocèse et dans la vie de Mgr Plantier.

« MONSEIGNEUR,

« Si la destinée des nations qui se sont éloignées de Dieu est entourée d'incertitudes, d'angoisses, de terreurs, les chrétiens savent qu'ils ont toujours au milieu des ténèbres et de la tempête un signe lumineux pour leur conserver l'espérance, pour être leur salut. Ils savent qu'ils auront toujours la croix.

« Trouvez bon, Monseigneur, qu'en vous présentant aujourd'hui ce crucifix, vos prêtres et vos diocésains vous disent ce que ce témoignage de leur respectueuse et filiale affection exprime pour eux.

« Ils pensent que si, plus que jamais, le Souverain Pontife doit élever le symbole de vie au dessus des peuples malades, comme Moïse le serpent mystérieux au désert, plus que jamais aussi les évêques ont la mission de tenir haut et élevé au-dessus de leur troupeau ce signe par lequel seul le monde qui périt peut être une seconde fois sauvé.

« Hélas ! dans les jours mauvais que l'on redoute, un évêque peut aussi s'attendre à se voir tous les jours cloué à la croix soit par la persécution ouverte, soit par les mille tracasseries d'une haine prudemment hypocrite, et c'est pourquoi nous avons cru qu'il pourrait

lui être bon d'avoir sans cesse l'image du divin crucifié sous les yeux.

« Dans certaines heures d'angoisses et de tristesses, il doit avoir besoin de regarder la croix pour que son cœur ne défaille pas, et qu'il ne se prenne pas à désirer trop tôt la mort, comme Elie dans les solitudes du Carmel en face des prévarications de Juda.

« Vos diocésains, Monseigneur, désireraient vous montrer qu'ils comprennent votre âme.

« Mais en choisissant pour l'offrir un chef-d'œuvre de sculpture que l'Italie enviera désormais à la France, ils ont désiré que, fixé dans le diocèse comme monument de leur admiration et de leur dévouement pour leur évêque, il en perpétue le souvenir, et que, même après les longues années que nous nous obstinons à vous souhaiter, comme vous semblez, par l'excès de vos travaux, avoir la pieuse obstination d'en abréger le cours, l'étranger qui viendra contempler dans ce palais le fameux *Crucifix de l'Algarde* puisse se rappeler combien les catholiques du diocèse de Nîmes aimaient leur illustre et vaillant évêque, et cherchaient à lui offrir des gages dignes d'eux et de lui. »

Mgr Plantier tint un instant ses lèvres collées sur le pied du crucifix et l'arrosa de ses larmes. Puis, d'une voix affaiblie par l'émotion, il dit : « C'est un cadeau vraiment royal qui m'est offert, comme autrefois à Clément XIV. Les rois qui me le présentent, ce sont mes prêtres bien-aimés, dépositaires de la plus auguste des majestés : *Regale sacerdotium*. Ce sont les fidèles de ce diocèse, de qui les anges eux-mêmes se plaisent à dire : Voilà un peuple de choix, une nation sainte. *Gens sancta, populus acquisitionis*. J'ouvre mes bras, j'ouvre mon cœur pour recevoir ce magnifique témoignage de votre amour filial. J'y vois le gage du salut que le divin

Rédempteur veut encore accorder à cette société, troublée et ingrate, qui le renie parce qu'elle ne le connaît pas. Ce rayon d'espérance, qui jaillit de cet ivoire si merveilleusement sculpté, lui donne plus de prix à mes yeux que le génie de l'Algarde (1) n'a su lui donner de splendeur. Oui, nous vaincrons encore par la croix ! *In hoc signo vinces.* »

Le lendemain de cette cérémonie, l'évêque partait pour Rome. Il eut le bonheur de rencontrer à Chambéry Mgr Manning, archevêque de Westminster, et ils pré lurent, par un échange de fraternelles confidences et de savants entretiens, à la joie qu'ils allaient goûter de vivre ensemble, comme le disait le prélat anglais, *sous l'aimable juridiction du Verbe incarné*. Ils arrivèrent le 4 juin 1867.

Dès le soir, Mgr Plantier eut le bonheur d'aborder le Pape. Etant allé se promener à la Villa-Borghèse, il y rencontra Pie IX. En l'apercevant, le Saint-Père prit son sourire le plus gracieux : « Comment ? vous êtes déjà là ! Et depuis quand votre arrivée ? — Depuis ce matin, Très Saint-Père, reprit l'évêque attendri. — Comment ! depuis ce matin, et vous voulez déjà me voir ? » Puis le Saint-Père fit quelques pas, et, par un de ses camériers, invita Mgr Plantier à l'accompagner. Ils descendirent ainsi jusqu'au milieu du *Corso*, causant familièrement et cœur

(1) « Algarde, né à Bologne en 1593, est l'auteur du célèbre relief représentant saint Léon arrêtant Attila, qu'on admire à Saint-Pierre de Rome. Le nom de cet auteur est encore fameux par son *Crucifix*, que tant d'habiles sculpteurs se sont fait gloire de reproduire, et qu'on nomme par excellence : le *Crucifix de l'Algarde*. » Millin, *Dictionnaire des beaux-arts*, t. III, p. 535.

Le crucifix est haut de 0^m72, fixé sur une croix composée de divers bois, haute de 2^m10, reposant sur un magnifique piédestal, le tout orné de bronzes dorés artistement ciselés. Voir la savante description qui est donnée de ce chef-d'œuvre dans le *Bulletin du Comité de l'Art chrétien*, à Nîmes, année 1878, n^o 3.

à cœur. « Vous logez au séminaire français, lui dit Pie IX en le quittant ? C'est me faire tort que de descendre ainsi ailleurs que chez moi, car enfin je vous avais invité, et je suis le grand maître d'hôtel à Rome. »

En effet, il lui avait réservé des appartements au Quirinal ; mais l'évêque déclina l'honneur de loger dans ce palais, et garda sa modeste cellule du séminaire français.

Quelques jours après, il avait le bonheur d'être reçu en audience. Le Saint-Père l'entretint longuement de l'état de l'Europe, et en particulier de la situation de l'Église. Il lui rappela ce qu'il lui avait dit, au mois de janvier 1865, de son intention de convoquer un concile œcuménique, et lui annonça qu'il ferait connaître ce dessein à la réunion générale des évêques, fixée au lendemain des fêtes du centenaire. Poussant plus loin ses confidences, Pie IX lui indiqua les principales questions qui pourraient être soumises aux délibérations de cette assemblée. L'évêque sortit du Vatican transporté de joie, en voyant la grande tâche que l'épiscopat, réuni à son chef, aurait bientôt à remplir.

On sait que les évêques eurent la pensée de présenter une adresse solennelle au Pape. Une commission fut nommée ; le prélat en faisait partie ; le secrétaire était Mgr Haynald, archevêque de Colocsa, et aujourd'hui cardinal. Il se lia d'amitié avec Mgr Plantier, et leurs rapports continuèrent durant les travaux du concile, bien que leurs sentiments ne fussent pas les mêmes par rapport à la définition de l'infailibilité pontificale. L'adresse renouvelait les déclarations déjà faites par l'épiscopat en 1862, notamment au sujet du pouvoir temporel et des droits du Saint-Siège. Elle exprimait l'adhésion pleine et entière des brebis aux paroles et aux actes du pasteur, et la joie que la prochaine réunion du concile général

leur faisait éprouver. On n'aura donc pas de peine à croire que Mgr Plantier y souscrivit avec bonheur. C'était la seconde fois qu'il rendait ainsi témoignage de la foi de son peuple et de son dévouement à la chaire de Pierre.

Avant de quitter Rome, il fut reçu en audience, en même temps que Mgr de la Bouillèrie, évêque de Carcassonne, l'un de ses meilleurs amis. Les deux prélats présentèrent au Pape les prêtres de leurs diocèses qui les avaient suivis à Rome. M. l'abbé de Cabrières, qui avait accompagné Mgr Plantier, écrivait à ce sujet à M. Boucarut, vicaire général de Nîmes : « Pie IX voulut bien s'arrêter devant chacun de nous, donner à tous sa main à baiser, et leur distribuer, avec le texte d'une allocution qui leur était spécialement adressée, une médaille de grand module, en bronze, frappée à l'occasion du centenaire, et qui représente les têtes des deux saints apôtres, pères de Rome et arbitres du monde : *Romæ parentes arbitrique gentium*. Le Pape a été d'une grâce égale à sa bonté. Avant de se retirer, il a voulu bénir *cette noble et chrétienne couronne*. Puis, prenant par la main les deux évêques, celui de Nîmes et celui de Carcassonne, il les a félicités de leur fraternelle amitié et de leur louable émulation pour le bien des âmes et la prospérité de l'Église : *Hi sunt duæ olivæ et duo candelabra*, a-t-il dit : « Ce sont deux oliviers et deux flambeaux d'une onction et d'une lumière égales (1) ».

Les chaleurs excessives qui règnent à Rome à cette époque obligèrent Mgr Plantier à rentrer le plus vite en France. Comme en 1865, Nîmes voulait lui faire ovation; mais il eut le secret d'y échapper, en arrivant

(1) *Semaine religieuse*, t. III, p. 218-219.

avant l'heure fixée, et, pour la seconde fois, les mesures que la police avait prises pour contenir l'élan populaire restèrent inutiles. C'est ainsi que cet évêque turbulent trouvait toujours le moyen de prévenir toute agitation.

Le chapitre sollicita cependant et obtint la faveur de lui présenter ses félicitations. M. le chanoine Rédier lut, au nom de ses vénérables collègues, une harangue dans laquelle il disait, entre autres choses touchantes et délicates : « Nos vœux et nos prières, Monseigneur, vous ont accompagné dans votre glorieux pèlerinage ; avec vous, nous nous sommes prosternés aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, pour recueillir les bénédictions de sa tendresse ; avec vous, nous avons salué le grand Pontife qui règne avec tant de calme et de majesté au milieu de tant de bouleversements et de périls... Vos enfants ont été fiers des témoignages de sympathie et d'admiration qui vous ont été prodigués par les hommes les plus éminents ; mais surtout ils ont été heureux des marques particulières d'honneur et de prédilection dont vous avez été l'objet de la part du Souverain Pontife....

« L'immortel Pie IX ne pouvait pas oublier votre généreux dévouement au Saint-Siège et à sa personne sacrée, votre zèle infatigable pour défendre avec autant d'énergie que d'éloquence les droits de la Papauté ; il ne pouvait pas oublier ces lettres pastorales qui ont rendu votre nom si cher à l'Église. Jouissez, Monseigneur, de ces témoignages ; avec de tels souvenirs on se console aisément *des disgrâces* qu'attire quelquefois l'accomplissement du devoir. L'attachement de votre troupeau vous est connu depuis longtemps ; mais ne semble-t-il pas s'accroître à mesure que votre propre attachement au chef suprême de l'Église éclate davantage ? A Rome, vous avez dit au Pasteur des pasteurs : *Tu es Petrus*. Ici nous

vous disons, à vous, si dévoué au Pape, si intimement uni au Pape : *Tu es Petrus....* »

L'évêque répondit que son plus beau titre de gloire serait, en effet, de suivre les leçons de Pierre, comme un disciple obéit à son maître; qu'il sentait bien que toute la fécondité de son ministère, comme tout l'honneur de son Eglise, dépendait de cette étroite union avec l'Eglise romaine. Honoré des attentions de Pie IX, il serait heureux de les faire servir au bien général de son diocèse, seul objet de ses sollicitudes et de son amour.

Le lendemain dimanche, M. l'abbé de Cabrières, vicaire général, prononça dans la cathédrale un éloquent discours sur le pèlerinage du prélat à Rome, et se plut à le montrer humblement prosterné aux pieds du Pape, qui le relevait de la poussière pour le combler de marques d'affection, et signaler ainsi ses mérites à la catholicité tout entière. Dans la soirée, il fallut se prêter aux empressements de la population. La cour d'entrée de l'évêché ne désemplissait pas : une paroisse succédait à une autre, une corporation suivait une autre corporation. Riches et pauvres manifestaient une joie indescriptible. Il y eut des harangues, interrompues cent fois par des acclamations. Les *Bourgadiers* (1) voulurent offrir une couronne, et ils disaient à l'évêque dans leur franc langage : « ... Ce n'est pas que nous prétendions récompenser votre courage, il n'appartient qu'à Dieu de le couronner ; mais nous voulons le reconnaître et attester qu'il se communique à nos âmes par l'effet d'une contagion sainte et irrésistible. Nous ne sommes que des soldats, mais nous apprécions la valeur de notre capitaine, et nous jurons de combattre avec lui jusqu'à la mort ».

(1) C'est le nom qu'on donne, à Nîmes, à une partie des paroissiens de Saint-Charles, qui habitent le quartier où la religion et la fidélité politique sont le plus en honneur.

Ce discours, tout animé d'une ardeur guerrière, peint exactement un peuple pour lequel il n'y a de réelle grandeur qu'à défendre la cause de Dieu, et qui a coutume de regarder les batailles livrées par ses évêques comme leurs plus beaux titres à l'affection publique. Les yeux de ce peuple s'étaient tournés vers Rome plus que vers Paris pendant l'absence de son premier pasteur; l'exposition universelle, la visite des souverains à Napoléon III, les fêtes extraordinaires organisées par un pouvoir qui sentait le besoin de cacher sa faiblesse sous le luxe et l'apparat, avaient moins touché les Nîmois que les belles cérémonies du centenaire de saint Pierre et les honneurs rendus aux saints canonisés dans cette circonstance. Pour eux, les véritables objets de l'admiration du monde, c'était ce grand Pontife appelant auprès de lui ses frères dans la foi pour les associer à la glorification des héros du christianisme; c'était l'exaltation de l'humilité, du courage, de la mortification et de la chasteté en la personne de ces martyrs, de ces confesseurs et de cette vierge placés désormais sur les autels de l'Eglise; c'était l'assemblée de cinq cents hiérarques donnant à l'univers, dans des jours sombres et néfastes, l'exemple de la dignité du caractère, de l'amour de la sainte doctrine et du zèle des âmes.

Parmi les bienheureux que Mgr Plantier avait acclamés dans la basilique de Saint-Pierre, il y avait une pauvre bergère, née à Pibrac, près de Toulouse, chère à tout le Languedoc, et désormais l'une des gloires et des patronnes de la France : nous nommons Germaine Cousin. Ce ne fut pas assez pour lui de l'avoir honorée à Rome. Invité par l'archevêque de Toulouse à un *Triduum* solennel, qui devait être célébré à l'occasion de la béatification de cette humble servante de Dieu, il s'empressa de s'y rendre, malgré la fatigue qu'il avait rap-

portée d'Italie, et les fortes chaleurs de l'été. Toulouse se signala dans cette circonstance par un enthousiasme où tout était au profit de la foi. Il n'éclatait, en effet, que pour rendre hommage aux reliques d'une pauvre enfant, qui s'était sanctifiée en gardant le troupeau de son père, et en souffrant les injures d'une marâtre sans cœur. Mgr Plantier assista à toutes les cérémonies. On le savait malade, et tous les regards le cherchaient avec un véritable attendrissement, sur le parcours de la procession, dans le noble cortège des évêques, pour admirer l'air austère, l'aimable dignité, la piété profonde et la noble énergie qui lui formaient comme une auréole.

En quittant Toulouse, il éprouvait une sorte d'accablement. Son corps était épuisé et le souffle manquait à ses lèvres. Il voulut néanmoins célébrer le saint sacrifice à Pibrac, sur le tombeau de la sainte, et y prier toute une matinée. Ensuite il alla visiter Sorèze et la montagne noire. Le souvenir du P. Lacordaire l'attirait dans cette solitude, et il eut la joie de la trouver encore remplie de sa gloire. Nous écrivions, au retour de ce voyage, en parlant de l'illustre dominicain : « Son nom est mêlé à toutes les conversations ; sa fête est célébrée chaque année, avec la pompe accoutumée avant sa mort. Les générations qui se succèdent dans le collège se transmettent les unes aux autres, comme un patrimoine sacré, mille traits d'originalité spirituelle et de pieuse délicatesse, que l'histoire n'a pas songé à recueillir et qui sont pleins de charmes. L'appartement qu'il occupait est devenu un lieu de pèlerinage... On respire là je ne sais quoi de grand et de simple, de viril et de gracieux, qui semble un souffle vivant de l'âme du P. Lacordaire. Oui, le célèbre orateur vit toujours dans cette antique abbaye. La mort l'y a couché dans la tombe, mais elle n'ose pas toucher à ses restes. Elle hésite encore, elle qui n'a pas

d'ordinaire cette pudeur, à flétrir cette *tête qui en a illuminé tant d'autres* (1). Abandonné depuis six ans aux outrages du sépulcre, ce noble front n'a pas d'autres marques d'altération que les rides glorieuses creusées par l'effort de la pensée. Quel spectacle que celui d'un grand évêque accoudé sur le cercueil d'un grand moine, et ne pouvant se lasser de le voir si beau et si majestueux dans son suaire ! On devinera aisément quel était le charme qui le retenait là ; nous le trouvons exprimé dans ces paroles que Lacordaire a écrites au sujet d'un de ses meilleurs amis : « Sa main s'était approchée de la mienne, et son esprit, durant vingt ans, avait été l'hôte fidèle des régions qu'habitait le mien (2) ».

De retour dans son diocèse, l'évêque de Nîmes publie une lettre pastorale sur son pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres. Il n'a pas à raconter les pompes dont il a été témoin à des peuples qui les connaissent déjà, mais il veut leur faire des confidences sur les ruines qu'il a rencontrées en Italie. Quels changements partout ! Quel état et quel état ! La population a perdu sa physionomie spirituelle et gracieuse, pour prendre je ne sais quel air de morne inquiétude ; dans les églises, partout la trace de la décadence ; dans les monastères, la ruine et la profanation. Voilà l'œuvre de la Révolution ; c'est ainsi qu'elle entend le progrès de la civilisation. Rome seule garde son aspect majestueux, en même temps que les trésors des arts et les gloires du passé.

Comment ne pas rappeler certains faits lugubres qui se sont passés pendant que le pasteur était éloigné de son troupeau ? Il faut exprimer le jugement de l'histoire sur l'attentat commis contre l'empereur de Russie en France,

(1) Cf. Lacordaire, *Panegyrique de saint Thomas d'Aquin*.

(2) Notice sur Ozanam. *Semaine religieuse*, t. III, p. 289-295.

et sur le drame horrible de Queretaro. Ce sont des crimes à mettre au compte de la *libre pensée*, de la *libre conscience*, de la *morale indépendante*, de l'école empirique des *nationalités* et de l'école, non moins funeste, de la *non-intervention*. Pendant que le monde tremblait sous le coup de ces événements sinistres. l'Église condamnait à Rome, par la bouche de l'épiscopat catholique, les principes dont ils n'étaient que la conséquence inévitable. Cinquante pontifes déclaraient que leur voix comme leur esprit étaient unanimes pour rejeter tout ce que le pape avait jugé devoir être repoussé et répudié comme contraire à la foi révélée, au salut des âmes et au bien des sociétés humaines. « Voilà qui est net et catégorique, remarque l'évêque de Nîmes! on condamne *tout*, absolument *tout* ce que Pie IX a condamné, dans ses actes même les plus récents, et on le condamne dans le même sens que lui. *Tout* ce qu'il y a de faux et de funeste dans le rationalisme, le naturalisme, le socialisme, le libéralisme, c'est-à-dire dans les doctrines philosophiques, politiques, économiques, sociales et révolutionnaires de notre époque, oui, tout cela nous l'avons condamné en détail chaque fois que Pie IX en avait réprouvé lui-même les divers éléments. En 1864 et 1865, nous en avons condamné l'ensemble, en adhérant isolément à la célèbre encyclique du 8 décembre et au *Syllabus* qui l'accompagnait. Cette année, nous avons renouvelé cette condamnation, mais sous une forme solennelle et collective : cinq cents évêques, pour la reproduire en faisant écho à la voix de Pie IX, n'ont eu eux-mêmes qu'une seule pensée et une seule voix, *uno ore atque animo*; et ce réseau de désaveu et d'anathème est tellement serré, compacte, inexorable, qu'aucune maille n'y laisse passage à un principe, à un mot quelconque dont la Révolution puisse légitimement s'emparer pour absoudre ses attentats

ou ses représailles contre les empereurs et les rois (1). »

Cette citation répond d'avance à l'objection qu'on aurait pu faire au prélat d'apprécier dans un mandement des faits qui étaient du ressort de la justice humaine plutôt que la matière de l'enseignement pastoral. Il jugeait des événements politiques, il est vrai ; mais il montrait comment ils se lient à des erreurs foudroyées par l'Église. Quant au lien lui-même qui existe entre ces crimes et ces erreurs, qui oserait dire qu'il est imaginaire ? Il était opportun de le déclarer, mais il ne fallait pas une âme timide pour le faire.

Remarquons en passant le soin que Mgr Plantier met à signaler l'approbation unanime donnée par l'épiscopat à l'enseignement de Pie IX, sans en exclure le *Syllabus*. Loin de lui la pensée d'user ici de représailles à l'égard de tous ceux qui se sont révoltés contre cet acte pontifical, ou du moins l'ont jugé imprudent et maladroit. Il lui plaît d'énoncer le parfait accord de l'épiscopat, au moment où il est question du concile œcuménique, afin de dissiper la crainte que l'on pourrait concevoir que cette assemblée ne fût livrée à un autre esprit. Il semble qu'au-dessus de la joie qu'il éprouve à publier cette grande nouvelle, se place la préoccupation de réduire à néant toutes les suppositions, étranges et regrettables, qu'une certaine opinion se permet déjà sur les motifs qui ont conduit Pie IX à convoquer ces grandes assises, et sur l'effet que cette convocation ne manquera pas de produire. Il ne veut ni que l'on parle d'école ultramontaine et de gallicanisme, ni que l'on mette en avant des questions de personnes et d'influences, là où il ne s'agit que des intérêts de la vérité catholique et

(1) Lettre pastorale sur quelques-uns des enseignements attachés aux dernières fêtes de Rome, p. 13-14.

du bien des âmes. Pie IX a été libre, et il a longtemps médité le projet qu'il accomplit. Les évêques, au lieu de se troubler, ont applaudi à la pensée du Saint-Père : « Notre âme, disent-ils, a tressailli d'une joie souveraine, quand votre bouche sacrée nous a fait savoir qu'en présence des angoisses de ce temps, vous aviez formé le dessein d'opposer, selon l'expression de Paul III, votre illustre prédécesseur, un grand remède aux grands périls de la société chrétienne, c'est-à-dire, la convocation d'un concile œcuménique. Que Dieu assure l'exécution de ce vœu, dont il vous a lui-même inspiré la pensée ! Et que, de leur côté, les hommes de notre siècle, ceux qui, faibles dans la foi, cherchant toujours et ne parvenant jamais à la connaissance de la vérité, sont emportés çà et là par tout vent de doctrine, finissent par trouver, dans cette auguste assemblée, une raison nouvelle et décisive de s'attacher à la sainte Église, colonne et fondement de la vérité (1) ! »

Le premier mot que Mgr Plantier dit à son peuple sur le concile a donc pour objet de dégager ce grand événement des ombres que l'ignorance ou la passion pourraient susciter. Il redoute peut-être lui-même les agitations que risque de produire la sagesse humaine, « toujours courte par quelque endroit » ; mais il veut croire à la parfaite entente des évêques entre eux, et à leur union avec le Saint-Siège. Il proclame les bienfaits de cette union en termes magnifiques : « C'est elle qui soutient la dignité particulière des Églises et des âmes. Quand cette union se relâche, elles s'abaissent; quand elle se rompt, les unes et les autres s'ensevelissent dans une servilité honteuse. Ne le voyons-nous pas, avec une triste évidence, par l'esclavage moral où se traînent, sans

(1) *Ibidem.*

pudeur et sans dégoût, le clergé du schisme grec et le ministère de la plupart des sectes réformées ? O Père ! ô Pasteur des pasteurs ! vous devez être plus fier de vos évêques fidèles. L'empressement avec lequel, pour la troisième fois, ils viennent d'accourir auprès de vous, malgré mille obstacles, révèle par lui-même une vigueur profonde dans leur piété filiale. Comme celui de la nature, l'aimant sacré du siège apostolique n'attire à lui que le fer. Après avoir attiré tant de pontifes, parce qu'ils étaient forts, votre contact et celui du tombeau de Pierre les auront rendus plus forts et plus intrépides encore. Ouvrez au plus tôt ces grandes assises chrétiennes où ils doivent siéger sous votre présidence, comme témoins et comme juges..... Ils auront sans doute de la prudence, mais point de pusillanimité. Ils sauront avoir des égards, mais point de complicité. Ils ne reculeront ni devant les définitions opportunes, ni devant les réformes utiles, ni devant les anathèmes nécessaires. Peut-être leurs opérations irriteront-elles les faux sages, peut-être offenseront-elles les gouvernements sceptiques, peut-être épouvantent-elles les hommes de ménagement et de modération ; mais ils n'en iront pas moins jusqu'au bout de la voie salutaire où les conduira votre courage (1) ».

Ainsi, deux ans à l'avance, Mgr Plantier éloigne soigneusement de la convocation du concile toute idée de lutte, d'obstination et de faiblesse. Il ne souffre pas que l'on exprime des hésitations, ni qu'on répande des préjugés sur les travaux de cette assemblée. Elle fera l'œuvre de Dieu, et par conséquent une œuvre de sagesse et de force. Cette conviction pénétra dans l'âme de tous ses diocésains, et chacun aimait à répéter, avec l'un des plus nobles champions de la cause catholique : « Je salue

(1) *Ibidem*, p. 21.

avec autant de bonheur que de respect cette inspiration providentielle de Pie IX, qui met le comble aux grandeurs de son pontificat ; qui, au moment même où la trahison et l'abandon aggravent tous ses périls, répond aux menaces de mort par une surabondance de vie, et, au sein de l'orage, nous inonde de force, de consolation et de lumière (1) ».

Mais il était dans les desseins impénétrables de la Providence que la joie provoquée par l'annonce du concile fût mêlée bientôt de terreur et de larmes. Depuis le départ des troupes françaises de Rome, une petite armée s'était organisée pour défendre le territoire pontifical. Elle fut d'abord composée des vétérans de Castelfidardo et d'Ancône, accourus à Rome à l'annonce de nouveaux dangers. Le corps des zouaves dut élargir ses cadres, que la fleur de la jeunesse française, belge, hollandaise, anglaise, suisse et romaine tint à honneur de remplir. D'autre part, à demi éclairé par le coup de foudre de Sadowa, le gouvernement français paraissait s'être départi, à l'égard de la protection du Saint-Siège, de sa maxime secrète de 1860 : ni faire, ni laisser faire. En quittant Rome, il avait autorisé la création, sous un chef désigné par lui-même, d'un corps de volontaires, pris en grande partie dans l'armée française, qui devaient veiller à la sécurité du Pape. On appela cette légion, légion d'Antibes, du nom de la ville où elle s'était formée (2).

Le diocèse de Nîmes donna des soldats, tout ensemble, au corps des zouaves pontificaux et à la légion d'Antibes. Quelques-uns appartenaient aux familles les plus honorables de ce pays ; d'autres sortaient des rangs les plus

(1). Montalembert : Lettre à M. le comte de Falloux, Cf. *Correspondant*, 25 septembre 1867, p. 37.

(2) Cf. Villefranche, *Vie de Pie IX*, p. 267.

obscur de la société, et ce n'étaient pas les moins valeureux. La charité s'imposa de grands sacrifices pour la petite armée pontificale. Il n'était pas rare qu'à l'issue d'une conférence ecclésiastique, les prêtres se cotisassent pour ramasser la somme de cinq cents francs nécessaire à l'entretien d'un zouave pontifical. L'évêque vit arriver chez lui des vétérans du sacerdoce, d'humbles filles de service, des jeunes gens, jusqu'à des enfants, qui venaient déposer cette somme dans ses mains, à la seule condition que leur offrande ne serait connue que de Dieu seul.

Cette petite mais vaillante armée, soutenue par la sympathie de tous les honnêtes gens et la libéralité de tant d'âmes dévouées, fut aux prises avec les hordes de Garibaldi, au mois d'octobre suivant. Elle fit des prodiges d'héroïsme. La France s'émut de l'issue de cette lutte inégale ; les évêques demandèrent de nouvelles recrues et de nouvelles aumônes pour la défense du Vicaire de Jésus-Christ. Mgr Plantier ne se contenta pas de faire ce double appel à son peuple. Dans l'expédition de Garibaldi, que fallait-il voir ? La main du gouvernement italien y était-elle tout à fait étrangère ? Et la complicité qui avait amené le désastre de Castelfidardo n'allait-elle pas encore se reproduire ? L'opinion publique devait-elle se rassurer, ou troubler par le bruit de ses alarmes cet effort mal dissimulé de la Révolution contre Rome ?

Tel fut le sujet d'une lettre pastorale adressée au diocèse, le 18 octobre, c'est-à-dire au milieu des combats qui se livraient sur les frontières pontificales. Nous y trouvons un portrait de Garibaldi dont la parfaite ressemblance ne sera point démentie par l'histoire.

« Ce général illustre, ce héros des deux mondes, ce Messie, ce Dieu, ce quelqu'un sublime, se prête aux rôles divers, mais toujours honteux, qu'on lui fait jouer au

nom de l'Italie. On lui dit : blasphème, et il blasphème ; rugis, et il rugit ; bats-toi, et il se bat ; marche en prison, et il y va ; maudis le Pape, et il le maudit ; exécra la France, et il l'exécra ; fais le républicain avec Mazzini, et il est républicain ; glorifie et couronne Victor-Emmanuel, et il fait l'un et l'autre. Protée méprisable ! Stupide jouet de toutes les ambitions et de toutes les perversités qui le flattent (1) ! » La lettre se terminait par une protestation éloquente contre l'invasion garibaldienne, et par des louanges magnifiques décernées à la bravoure des troupes pontificales. L'évêque réclamait de nouvelles aumônes, et prescrivait des prières pour le Pape et ses héroïques défenseurs.

A la même heure, Pie IX adressait au monde une encyclique qu'on pouvait comparer aux lettres écrites par les pontifes romains du fond des cachots ou de l'exil. Il y dénonçait le péril extrême où se trouvait le Saint-Siège, mais il ne se laissait pas absorber et dominer par ses propres maux. Comme il est le père de la grande famille chrétienne, il a les yeux et le cœur ouverts sur tous ses enfants, et il n'est pas moins ému des souffrances de ceux qui sont éloignés que des calamités qui accablent ceux qui l'entourent. Il consacrait donc une partie de son encyclique à exposer et à déplorer les malheurs de l'infortunée Pologne, persécutée plus cruellement que jamais dans sa foi, et écrasée par un despotisme rivalisant de barbarie et d'impiété avec la licence révolutionnaire, dont le flot couvrait de boue et de sang le territoire pontifical.

Ce cri retentit douloureusement dans le cœur du diocèse de Nîmes ; il venait y prolonger les gémissements qu'avait déjà fait entendre le premier pasteur, et leur

(1) Lettre pastorale du 18 octobre 1857, p. 8.

donner comme une puissance irrésistible de persuasion et d'entraînement. Les troncs du denier de Saint-Pierre se remplirent, et dans l'espace d'un an on y avait ramassé près de cent mille francs, somme très considérable pour un diocèse ravagé par toutes sortes de fléaux. Des volontaires se présentaient de toutes parts pour aller remplir dans les cadres de l'armée pontificale les vides faits par les dernières batailles livrées à Bagnorea, Acquapendente, Monte-Libretti et Nérola. Quarante-quatre soldats se réunirent à Nîmes, le 1^{er} novembre. Mgr Plantier voulut les voir et les bénir. Ils se rendirent à l'évêché, à 5 heures du soir. Une foule immense les suit, jetant sur leurs pas des acclamations enthousiastes et des couronnes. Le peuple réclame l'évêque, on veut le voir, l'acclamer, entendre ses adieux à ce bataillon sacré. « Non, dit l'évêque, ce n'est pas dans une cour, ni sur une place publique, que je recevrai ces nobles et chères recrues, c'est dans mon salon d'honneur. Du reste, je ne pourrai leur parler que par mes larmes. » Il les reçut, en effet, avec tous les égards dus au sentiment généreux qui les portait à voler au secours du Pape; il demanda à chacun d'eux leur nom et le nom de leur pays, leur donna une médaille et les embrassa en pleurant de joie et de tendresse. C'était une scène d'une grandeur incomparable.

Ils partirent sous la conduite d'un religieux de l'Assomption, le R. P. Vincent de Paul, et de M. l'abbé d'Audiffret, vicaire à la cathédrale de Nîmes, que Mgr Plantier leur donnait pour aumôniers. D'autres engagés volontaires les joignirent à Marseille, et leur nombre s'éleva à *cent quarante-un*, dès le premier jour. Ils arrivèrent à Rome, le 6 novembre, trois jours après la bataille de Mentana. Ce furent les héros de cette journée qui vinrent les recevoir, et la vue de leurs glorieuses cic-

trices enflamma d'une ardeur extraordinaire ces jeunes gens, qui avaient vingt ans à peine et pensaient tous à verser leur sang pour l'Église. Quelques jours après, M. le colonel de Charrette écrivait à Mgr Plantier : « Comment remercier Votre Grandeur d'avoir bien voulu penser à nous, en ce moment surtout où plus que jamais le régiment des zouaves est appelé à remplir la mission que la Providence semble lui avoir donnée ! Les nombreuses recrues qui nous arrivent de Nîmes vont fournir les moyens de créer un troisième bataillon, qui sera commandé par un de vos enfants, et un de nos plus braves officiers. Je veux parler de M. d'Albiousse, vieux soldat d'Afrique et de Crimée. Je fais des vœux pour que tous les évêques de France imitent le noble exemple que vous donnez. La lutte entre le bien et le mal est définitivement engagée, et plus que jamais j'ai foi dans l'avenir. Le pauvre Pascal a succombé à Mentana, mais il est mort comme un héros, en combattant pour le droit et la justice. Le sergent Arnaud a été proposé pour la médaille militaire. Il n'y en a que deux dans tout le régiment. Quant aux autres Nîmois, il faudrait les nommer tous, car tout le monde a fait plus que son devoir... (1). »

Le brave dont le colonel de Charrette signalait la mort glorieuse était né à Brignon, petit village où l'on compte à peine quelques catholiques, au sein d'une énorme majorité protestante. Avec un de ses camarades, nommé Casimir Rouvière, ils quittèrent un jour leurs familles à l'âge de 18 ans, pour aller s'enrôler à Marseille au service du Pape. Avant d'accomplir ce noble dessein, ils se rendirent au sanctuaire de Notre-Dame de Grâce, à Rochefort. Là, ils se confessèrent, firent la communion et offrirent leur vie pour la cause sainte que l'Europe

(1) Lettre du 10 novembre 1866.

abandonnait. Le sacrifice de Pascal fut agréé, et quelque temps après il succombait à Mentana.

La nouvelle de cette mort frappa au cœur Mgr Plantier. Retenu par sa visite pastorale à l'extrémité du diocèse, il ne put pas aller à Brignon célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme d'Henri Pascal. Ce soin fut confié au R. P. d'Alzon et à M. l'abbé de Cabrières. Le premier officia solennellement au milieu d'un concours immense, dans lequel on remarquait l'élite de la société alaisienne. Le second fit l'oraison funèbre du héros. Il montra par quelles préparations délicates la grâce avait fait passer l'âme de Pascal afin de le rendre digne de s'immoler pour le triomphe de l'Église. Il donna à la mort de ce jeune homme un tel caractère de pureté, de foi, de vaillance et d'honneur, que toute l'assistance fondit en larmes. Au sortir de l'église, quatre jeunes gens se présentèrent pour prendre la place de leur camarade, dans le corps des zouaves pontificaux.

Mais l'évêque veut payer à son tour un tribut à ce noble sacrifice. Ce n'est pas un tribut de douleur, mais un tribut d'admiration. Sur la tombe de ce jeune homme, il voit briller une lumière divine dont il se plaît à regarder les rayons comme des gages d'espérance et de gloire. Cet humble villageois, quittant sa chaumière pour aller mourir à Mentana, dans les rangs de la milice pontificale, est une victime. Il s'est immolé par dévouement à la cause de l'Église, du droit et de la véritable liberté. Il avait d'abord payé sa dette de sang à la patrie, et c'est ce qui donne un mérite incomparable à son sacrifice. Il a représenté le diocèse de Nîmes dans l'holocauste offert à Mentana pour l'expiation des sacrilèges attentats commis contre la Papauté. Pour être investi de cette délégation héroïque, deux fois il s'était incliné sous la main de son évêque, qui bénissait en lui un futur martyr. Or, il n'y a rien de

plus grand peut-être dans ce siècle que l'holocauste de Mentana, et quiconque y a pris part mérite d'être inscrit dans les pages les plus glorieuses de l'Église. Le nom d'Henri Pascal y sera gravé en lettres d'or, à côté de celui des braves qui ont combattu avec lui. Sa mort honore la mère qui lui a donné le jour, femme forte qui a su comprendre la gloire austère dont la couvre l'héroïsme de son fils. Mgr Plantier en éprouve une fierté toute paternelle, et ce qui met le comble à sa joie, c'est que l'exemple de ce fils suscite de saintes jalousies. Là où il n'est plus, d'autres se lèvent, et l'on accourt de tout côté pour recueillir ses livrées consacrées par le martyr.

Tout cela est dit dans une lettre pastorale adressée au diocèse entier. Un pauvre enfant des champs, un foyer ignoré, un nom jusqu'alors inconnu, sont ainsi signalés au respect et à l'admiration publique. L'Église primitive en agissait ainsi à l'égard des premiers témoins de la foi. Qu'importe l'obscurité d'un berceau, quand le sépulcre est glorieux ? Une naissance illustre attire les louanges des hommes ; une *mort d'élite* vaut les hommages de l'Église et la gloire du ciel (1).

(1) La *Gazette de France* reçut à cette époque la lettre suivante de M. le baron de Larcy :

« Je vous demande d'enregistrer les noms de deux zouaves pontificaux qui me paraissent mériter une mention particulière.

« Henri Pascal et Casimir Rouvière, de la petite commune de Brignon, riveraine du Gardon, viennent tous deux d'être gravement atteints sur le plus honorable des champs de bataille, aux environs de Monte-Rotondo... Ces braves jeunes gens ont ainsi partagé le sort de tant d'autres glorieuses victimes ; mais ce qui les distingue entre tous, c'est un trait digne des plus beaux dévouements que l'histoire ait jamais célébrés. Appartenant à de pauvres familles, au moment d'être soumis, en France, à la loi du recrutement, ils ont sacrifié, l'un et l'autre, la moitié de leur avoir et versé 2,500 fr. dans les caisses de l'État, pour conquérir leur liberté et avoir le droit d'aller consacrer leur vie à la défense du Saint-Père. Ils ont acheté leur épée au lieu de la vendre, et voilà les hommes qu'on n'a pas craint d'appeler des *mercenaires*... »

Pendant que Mgr Plantier rendait un hommage si éclatant à la vertu et à la vaillance d'Henri Pascal, Pie IX daignait prodiguer les égards les plus flatteurs aux volontaires pontificaux partis de Nîmes. Le 15 novembre, il les reçut en audience au nombre de 90, leur parla longuement, les remercia de leur dévouement, leur distribua des médailles et leur dit : « Vous êtes venus pour défendre le Saint-Siège, le chef de l'Église. Vous écrirez à vos familles qu'il est calme, parce qu'il est dans les mains de Dieu. Vous parlerez aussi des ennemis de l'Église; vous direz qu'ils ne croient ni à Dieu ni aux hommes... Il y en a parmi eux beaucoup qui ne sont pas mauvais, mais qui se rendent solidaires du mal que font les autres, parce qu'ils ont peur et qu'ils se croisent les bras. C'est là le péril des révolutions : les bons tremblent et se cachent... »

Le Saint-Père se réjouit ensuite quand les aumôniers de ce petit bataillon nîmois lui donnèrent l'assurance que d'autres recrues étaient en route, et que les engagements se multiplieraient encore, si Sa Sainteté le désirait. Puis il bénit Mgr Plantier, faisant des vœux pour que Dieu lui donnât des forces égales aux services qu'il rendait à l'Église, et qu'il pût ainsi prendre au prochain concile le rang distingué auquel l'appelaient tout ensemble sa science et sa renommée (1).

(1) *Semaine religieuse*, t. III, p. 461-465.

CHAPITRE XXX

POLITIQUE CHRÉTIENNE. — CAS DE CONSCIENCE.

Comment Mgr Plantier entendait ses devoirs de citoyen. Il n'était d'aucun parti. — Son respect pour le pouvoir. — Liberté électorale; adhésion au manifeste signé par sept évêques à l'occasion des élections législatives de 1863; lettre au ministre des cultes. — Elections d'Alais en 1864. — Campagne électorale de 1868; déclarations faites à l'évêque de Nîmes par M. le sénateur Dumas et M. Paulin Talabot. — *L'Union libérale*: jugement qu'en portait Mgr Plantier. — La liberté de l'enseignement supérieur devant le Sénat; lettre à *l'Univers* contre un discours de M. Charles Robert. — Deux autres lettres au même journal contre MM. Duruy et Jules Favre. — *Cas de conscience* du diocèse de Paris en 1868; appréciation de Mgr Plantier.

Dans les chapitres qui précèdent, nous avons raconté ce qu'avait fait Mgr Plantier pour le bien de son diocèse, et dans l'intérêt général de l'Église. On a pu admirer en lui l'évêque parlant et agissant en faveur de toutes les causes saintes dont son ministère le constituait le défenseur. Plus la tâche a été difficile, plus il s'est montré égal à la peine par le talent, la vertu et la prévoyance. A côté de l'évêque, il faut considérer le citoyen, et, sous ce rapport, nous avons encore à recueillir de grandes leçons.

Mgr Plantier n'était l'homme d'aucun parti. Dans un pays remué par tant de révolutions, il ne voulut jamais croire qu'il n'y eût des hommes religieux et de bons catholiques que d'un seul côté. Il condamnait les divisions,

et proclamait bien haut le mal qu'elles faisaient à la France. Mais il tenait à se montrer le pasteur de toutes les âmes. Quel que fût le drapeau derrière lequel on marchait, on était assuré d'être bien accueilli dans son palais, et d'avoir une place dans ses prières. Il laissait sans doute à chacun la responsabilité de ses actes, n'étant pas de ceux qui firent consister la charité à excuser les faiblesses, et surtout la peur, qui est la maladie des époques de décadence. Mais que le malheur visitât des adversaires, qu'ils eussent besoin de son appui, il allait à eux pour les aider à supporter leur disgrâce.

Fidèle à l'esprit de l'Eglise, il professa toujours un grand respect pour le pouvoir (1). Ce n'était pas manquer à ce devoir que de protester contre la politique impériale vis-à-vis du Saint-Siège et de l'épiscopat. Ceux-là, au contraire, étaient les vrais amis du pouvoir qui auraient voulu lui épargner une complicité si redoutable dans des usurpations sacrilèges. Quand on relit les lettres publiées par Mgr Plantier à propos de la question romaine, à travers les protestations éloquentes qu'elles renferment contre les paroles ou les actes du gouvernement, on sent que le cœur de l'évêque n'a rien perdu de son respect pour l'autorité souveraine, et peut-être, faudrait-il ajouter, de son invincible attachement à ceux qui l'exercent.

S'il voulait que le pouvoir fût respecté, il jugeait aussi qu'il devait être contrôlé. Il voyait là une nécessité politique et sociale. L'intervention dans le gouvernement d'une assemblée élue par la nation était-elle le meilleur des contrôles ? L'évêque de Nîmes pouvait en douter, mais il l'acceptait comme un fait, et il la défendit dans une circonstance qui mérite d'être rapportée. Au mois de juin de l'année 1863, devaient avoir lieu des

(1) Voir l'admirable Encyclique *Diuturnum* du 29 juin 1881.

élections législatives. L'Empire tenait à faire approuver par le pays sa politique en Italie, afin de consacrer ainsi *les faits accomplis*, et de donner à la révolution cisalpine l'appui qui lui manquait encore : la solidarité de la France. De nobles protestations avaient été portées à la tribune du Sénat et du Corps législatif. Dans la première de ces assemblées, soixante voix contre soixante-dix-neuf votèrent en faveur du pouvoir temporel, et, dans la seconde, cette cause eut pour la défendre quatre-vingt-onze voix contre cent soixante. Ces minorités avaient une signification écrasante. Le gouvernement, irrité et épouvanté, résolut de combattre avec acharnement, aux élections qui approchaient, les partisans de l'indépendance du Saint-Siège. C'étaient à ses yeux des ennemis, et, à ce titre, ils n'étaient plus dignes des suffrages du pays. En les écartant, et en appelant autour du trône les adversaires de la souveraineté temporelle du Pape, on annulait, en quelque sorte, la fameuse adresse signée à Rome par l'épiscopat catholique, le 9 juin 1862.

On comprend, dès lors, l'immense intérêt que les catholiques devaient attacher à la lutte électorale. Il n'était pas possible de s'abstenir, sans assumer la responsabilité des graves projets que l'Empire formait contre le Saint-Siège. Il fallait voter, et voter pour des candidats dévoués en France à la liberté religieuse, et à Rome, à l'indépendance temporelle du chef de l'Église. Les archevêques de Cambrai, de Tours et de Rennes, et les évêques d'Orléans, de Blois, de Metz et de Chartres, publièrent, au mois de mai, un écrit demeuré justement célèbre, pour tracer aux catholiques leurs devoirs par rapport aux élections. Ils parlèrent avec tant de clarté et de modération, que la conscience de tous les honnêtes gens fut convaincue de la nécessité d'une vigoureuse résistance à la politique impériale.

Le gouvernement s'émut de ce danger. Il lui était facile de le conjurer en donnant l'assurance qu'il n'entreprendrait rien contre les sentiments de la nation à l'égard du Saint-Siège. Il aima mieux flétrir la *Réponse* des évêques dans les colonnes du *Moniteur*, et la livrer ainsi aux injures du journalisme.

L'évêque de Nîmes ne voulut pas laisser passer sans protestation une pareille atteinte à la liberté et à la dignité pastorale. Il n'avait pas mis son nom au bas de la *Réponse*, mais il y adhéra sans réserve, et il s'empressa de le déclarer au ministre des cultes, dans une lettre qui fut communiquée à l'archevêque de Tours, et n'a jamais été publiée. Elle est datée du 3 juin, et elle renferme une critique, un peu dédaigneuse peut-être, mais juste et ferme, de la censure infligée aux sept évêques par le *Moniteur*. Nous y remarquons le passage suivant :

« Votre Excellence voit dans le fait d'adresser aux électeurs une réponse collective une véritable entreprise contre la liberté et la compétence des évêques. Sa sollicitude est admirable, mais elle l'égare. Les évêques de France se trouvent si peu atteints par la *Réponse* dans leur compétence et leur liberté qu'ils n'ont pour la plupart, j'en suis sûr, adressé aux signataires que des lettres de remerciement ou d'adhésion. Je l'avoue, pour ce qui me concerne, je me suis fait un devoir autant qu'un bonheur de leur déclarer que j'étais avec eux en pleine solidarité de vues, tant j'ai peu considéré leur consultation comme un empiétement sur ma juridiction et un péril pour mon autorité. C'est là l'impression que j'éprouve chaque fois que la poste me remet une brochure ou un mandement de mes vénérables collègues sur quelques-unes des grandes questions se rattachant à la situation du pays ou de l'Église. Quand les journaux les publient, je ne m'en émeus nullement

comme d'une usurpation... Ainsi, « quand même certains évêques ne jugent pas devoir s'adresser à leurs diocésains sous cette forme de publicité universelle », comme vous le dites dans le *Moniteur*, leur conduite n'est pas la condamnation de ceux qui croient pouvoir et devoir agir autrement...

« Votre Excellence parle des lois enfreintes par la *Réponse*. En 1844, M. Martin du Nord adressait le même reproche aux évêques de la province de Paris, en alléguant la loi du 18 germinal an X. Je répèterai à Votre Excellence ce que Mgr Affre, de si grande mémoire, répondait à ce ministre sous la date du 13 mars 1844 : « S'il y avait eu concert entre nous, il n'y aurait pas eu violation d'une loi qui a reçu de Votre Excellence une interprétation inconnue, que les jurisconsultes les plus éclairés n'hésiteraient pas à condamner »... Quoi ! huit ou dix journalistes pourront faire paraître collectivement un manifeste pour ameuter contre l'Église les passions impies et révolutionnaires ; ils seraient dans leurs droits, et sept évêques de provinces différentes ne jouissent pas du même privilège dans l'intérêt du catholicisme et du pays ! Quoi encore ! Dix ou douze jurisconsultes ont été admis non seulement à publier un manuel électoral, mais encore à discuter, à résoudre tous les cas de conscience légale qui pouvaient s'agiter autour du vote ou du scrutin ; on ne leur a rien dit. Et sept évêques, pour avoir traité le même sujet d'un point de vue plus élevé, mais avec autant de convenance, avec autant de modération et pour le moins avec autant de respect envers le gouvernement, sont solennellement accusés par Votre Excellence d'avoir violé les lois ! Nous avons peine à comprendre pourquoi les évêques n'auraient pas ici les mêmes droits que les autres citoyens... La France entière s'étonne et s'attriste des rigueurs de Votre Excellence ; elle

s'est sentie profondément froissée dans ce tact exquis et délicat avec lequel elle apprécie tout ce qui blesse la justice et la vraie liberté. »

Mgr Plantier ne se borna pas à revendiquer pour l'épiscopat le droit de donner des conseils au sujet des élections, il ne voulut prêter son appui aux candidats qu'en leur faisant prendre l'engagement de défendre à la Chambre les intérêts du Saint-Siège. Rien ne peut se faire en Italie, leur disait-il, sans la permission de la France. Or, ce que la France dira à l'Italie dépendra certainement de ce que le pays dira par la voix des députés. Donc, promettez-nous de ne vous associer à aucun acte contraire au Saint-Siège, si vous prétendez à nos suffrages. Sinon, laissez-nous voter pour d'autres candidats, qui seront mieux que vous les interprètes de nos sentiments. Ces pensées étaient celles de tout le clergé diocésain. Les destinées de la patrie lui étaient plus chères que sa propre vie, mais il les croyait étroitement liées à la cause du Saint-Siège; et parce qu'il prétendait que celle-ci allait être appelée au tribunal de l'opinion par les événements ou plutôt par les intrigues de la diplomatie, il tenait à soutenir les hommes qui s'en étaient faits les avocats et que le gouvernement avait le tort de combattre à outrance. Voilà les principes qui servirent de règle à l'évêque de Nîmes et à son clergé, lors des élections de 1863. L'année suivante, Mgr Plantier eut l'occasion de les mettre encore en pratique, et il le fit avec trop d'éclat pour que nous passions sous silence ce mémorable incident.

La troisième circonscription électorale du Gard avait à nommer un député. Le gouvernement portait son choix sur un conseiller à la cour de Nîmes (1). Ce candidat

(1) M. Fabre.

approuvait sans réserve la politique impériale. La bienveillance avec laquelle il avait traité les grandes compagnies industrielles, quand il était président du tribunal civil d'Alais, lui faisait espérer les suffrages des ouvriers placés sous leurs ordres. Il désirait ardemment l'adhésion de l'évêque. Pour l'obtenir, le pouvoir ne l'eût pas autorisé à se déclarer favorable à la cause de la Papauté; toutefois il le laissa volontiers invoquer le nom d'un martyr, Mgr Affre, archevêque de Paris, dont il était le neveu.

La mémoire de cette noble victime était chère au cœur de Mgr Plantier, mais il plaçait avant tout l'indépendance du Saint-Siège et la liberté des élections. Or, le candidat officiel ne voulait pas s'expliquer sur le premier point, et il sacrifiait volontiers le second, car c'était à ce prix qu'il devait entrer au Corps législatif.

Un nom qui inspirait une entière confiance aux honnêtes gens, parce qu'il était tout ensemble le symbole de l'honneur, du courage et du talent, fut mis en avant par les catholiques : c'était celui de M. le baron de Larcy. A une juste et ancienne renommée d'homme politique, M. de Larcy joignait le mérite de son dévouement franchement exprimé pour l'Église et pour son auguste chef. En fallait-il davantage pour que l'évêque prit hautement cette candidature sous son patronage? Il s'empressa donc de la recommander à son clergé par des lettres privées, adressées, le 29 juillet 1864, aux principaux curés de cette circonscription. Il leur recommandait de ne pas en parler en chaire; en dehors de là, non seulement il les autorisait, mais il les exhortait à user de toute leur influence pour la faire triompher. « Plus vous agirez avec énergie, leur écrivait-il, plus vous entrerez dans mes vues. On essaiera peut-être de vous intimider, mais pourvu que vous restiez dans les limites de la prudence

et de la loi, vous n'avez rien à craindre. Si l'on vous inquiète, votre évêque sera là pour vous défendre. »

La lutte fut terrible, et la pression administrative l'emporta encore cette fois. Pour justifier ce triomphe, devant l'opinion d'abord, et ensuite devant la Chambre, on eut la pensée de publier la lettre de l'évêque de Nîmes. *L'Indépendance Belge* en reçut communication la première, et se fit une joie de la dénoncer à l'*indignation publique*. Le *Siècle* reproduisit ce document, et tout en avouant que le clergé avait le droit de s'occuper d'élections, il essayait de tourner en ridicule la protection que Mgr Plantier promettait à ses prêtres, s'ils étaient l'objet de quelques poursuites pour leur conduite dans cette circonstance (1). Le *Temps*, quoique organe officiel du protestantisme, reconnut que Mgr Plantier non seulement avait usé d'un droit légitime, mais qu'il avait eu soin de laisser la chaire chrétienne en dehors de ce débat (2). La Chambre n'eut pas d'autre appréciation, et le député chargé du rapport sur cette élection parla de l'ingérence de l'évêque de Nîmes dans des termes honorables.

Un blâme public n'eût inspiré d'ailleurs aucun regret à l'illustre prélat. « Dans ces quelques lignes, écrivait-il, le 2 septembre suivant, à M. le baron de Larcy, il n'y a pas un mot qui ne puisse être hautement avoué, et dont je sente la tentation de me repentir. » Il ajoutait... : « Tout s'est bien passé; il était impossible de triompher; mais il est des défaites qui équivalent à des victoires. » En effet, une minorité imposante avait affirmé son dégoût pour la politique impériale et son indépendance électorale. Elle avait donc fait une grande chose, et il

(1) N^o du 29 août 1864.

(2) N^o du 30 août 1864.

était permis d'espérer que le réveil de la conscience publique serait le prix fécond et durable de cette lutte; c'était une aurore, et l'on pouvait croire que le jour viendrait bientôt.

Nous sommes bien loin de l'époque où les journaux peu suspects de cléricanisme reconnaissaient aux évêques le droit d'avoir des préférences, en fait de candidatures législatives, et de les recommander à leur clergé. La Révolution leur marque aujourd'hui une bien petite place dans la société, et bientôt elle ne verra en eux ni des pontifes ni des citoyens. Cette disgrâce imméritée tournera-t-elle au profit de ceux qui l'infligent? Nous ne le croyons pas, car la prévention et l'injustice ruinent les sociétés qui s'en font une arme de guerre. Mais il était bon de rapporter cette circonstance de la vie de Mgr Plantier, et de recueillir les leçons qu'elle renferme. Ce qu'il a défendu alors, c'est-à-dire la liberté électorale, demeure sacré, et, ne dût-il jamais prévaloir, s'imposera toujours à la sympathie des véritables Français.

Les élections législatives de 1868 mirent en scène, dans notre pays, des personnages considérables, et leurs rapports avec le prélat eurent une signification que nous devons signaler. La question du pouvoir temporel était toujours la première dans les préoccupations des catholiques, et surtout de l'épiscopat. Elle commençait à être mieux jugée par les esprits attentifs à observer le mouvement révolutionnaire. On se souvenait de cette parole de M. Cousin : « Je défends Rome comme nécessaire au monde, comme le grand trésor de l'humanité (1). » Le gouvernement, résolu à pratiquer avec plus d'ardeur que jamais le système des candidatures officielles, sentait

(1) Lettre à M. Louis Veillot, 8 avril 1866.

que ses élus seraient privés d'une chance sérieuse de succès, s'ils se déclaraient hostiles aux droits du Saint-Siège, ou même s'ils se bornaient à n'en rien dire. Revenant sur la ligne de conduite qu'il avait tenue aux élections précédentes, il permit à ses candidats de donner au clergé toutes les garanties qui lui paraîtraient nécessaires.

Qu'allait faire l'évêque de Nîmes ? Il lui paraissait difficile d'assurer par un concours énergique et manifeste le succès des candidats chers à son peuple. D'un autre côté, en ne se montrant pas ouvertement opposé à leurs concurrents, il pouvait en obtenir quelques engagements utiles aux intérêts catholiques. Il résolut donc de se tenir sur la réserve. Tous ne comprirent pas cette attitude, mais il ne répondit que par le silence aux insinuations que se permirent quelques mécontents. A qui donc avait-on besoin de prouver qu'il était incapable de faire aucun marché avec l'Empire ?

Deux hommes, qui jouaient un rôle important dans les administrations publiques, lui firent alors des confidences ou des promesses. L'un, sénateur de l'Empire, membre de l'Institut, savant connu de toute l'Europe (1), posait la candidature de son fils dans la circonscription d'Alais. Il rendit visite à Mgr Plantier, et, ne l'ayant pas rencontré, il lui écrivit une lettre remarquable, dont nous extrayons le passage suivant : « Le mal est bien grand, et si les beaux penseurs qui attaquent avec tant de légèreté la religion descendaient parmi le peuple, ils seraient effrayés des ravages que leurs doctrines y produisent. Ils verraient que c'est aux principes seuls de cette religion qu'ils outragent qu'ils doivent la liberté dont ils usent si mal. Ils seraient victimes les premiers

(1) M. Dumas, de l'Académie française.

des passions et des appétits qu'ils sèment, et qu'aucun sentiment religieux, qu'aucune loi du devoir ne viendraient contrebalancer. Le gouvernement devra tirer de la grande et salutaire expérience qui s'accomplit sous nos yeux une leçon décisive. Les libres penseurs nous conduisent à l'abîme; la religion seule peut sauver l'Europe. »

Si tous les amis de l'Empire lui avaient tenu un langage aussi élevé, l'auraient-ils amené à réparer ses torts vis-à-vis du Pape et de la religion? Nous ne le savons, mais il faut convenir que l'auteur de cette lettre jugeait très exactement la situation générale. Philosophe autant que savant, il se rendait compte des périls auxquels la guerre entreprise contre Rome avait conduit la France. Plus tard, il reconnaîtra, avec la même sincérité, les enseignements donnés au monde par nos désastres, et quand sa voix se fera entendre dans nos sociétés savantes, ce sera pour dénoncer le préjudice que les doctrines impies et révolutionnaires causent au peuple et à la science elle-même:

L'autre personnage était candidat officiel pour l'arrondissement de Nîmes (1). Sommé de s'expliquer sur la question du pouvoir temporel, il fit la déclaration suivante, pour qu'elle fût déposée dans les mains de Mgr Plantier, et même affichée sur les murs de la ville :

« Toutes les fois que la question s'est présentée, j'ai voté pour le maintien du pouvoir temporel. Mes idées sont très arrêtées à cet égard; je suis très convaincu que le maintien de ce pouvoir est indispensable, et que, pour l'Italie elle-même, ce serait une très grande faute que de le renverser. Je m'en suis expliqué souvent dans ces termes avec les principaux hommes d'État d'Italie, et

(1) M. Paulin Talabot.

entre autres avec M. de Cavour... Vous pouvez affirmer hardiment que je n'ai jamais varié à cet égard, et que mon opinion, basée sur une étude approfondie et sur la connaissance des choses et des lieux, ne saurait changer (1) ».

Directeur de la grande compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, intéressé dans les chemins de fer de la haute Italie et du petit Etat pontifical, ce candidat avait, assurément, une grande situation dans le monde financier et industriel. Le personnel immense qui était sous ses ordres passait pour être gagné aux *idées italiennes*, et pour subir l'influence des loges maçonniques. Voilà cependant la déclaration très nette qu'il ne craignit pas de faire ! Que pensent aujourd'hui de la chute de la souveraineté pontificale les partisans de l'Empire qui la jugeaient nécessaire à cette époque ? A qui font-ils porter la responsabilité de sa ruine ? Et, s'ils le pouvaient, arracheraient-ils cette proie à la Révolution ?

Ces assurances, données au nom du pouvoir par ses candidats préférés, ne trompaient pas Mgr Plantier sur l'avenir ; mais il lui était agréable de les recueillir comme autant de témoignages en faveur de la justice. Il n'ignorait pas que la politique met souvent les hommes en contradiction avec eux-mêmes, et surtout qu'un gouvernement faible oublie les engagements qu'il a pris par l'intermédiaire de ceux qui le servent, quand ces engagements le gênent. Néanmoins il pensait, avec raison, qu'il importait d'imposer le respect du droit à quiconque brigait les faveurs électorales, et de l'obliger à rendre hommage aux convictions du pays qu'il prétendait représenter.

On sait que, dans cette circonstance, une fraction importante des catholiques crut pouvoir accepter un

(1) Lettre à M. Lasalle, 19 mai 1869.

compromis avec ce qu'on appelait le parti de l'opposition. Électeurs dévoués à la religion et à la monarchie, électeurs attachés aux idées républicaines avaient chacun leur candidat, et allaient ensemble au vote. Celui des deux candidats qui obtenait la majorité dans cette première épreuve était assuré, au second tour de scrutin, des voix données à son concurrent. On appela ce pacte l'*Union libérale*. Son but unique était de faire triompher l'opposition au gouvernement; la question de drapeau ne comptait pour rien.

L'évêque de Nîmes condamnait hautement cette alliance, disant qu'elle éteindrait la notion du droit et du patriotisme lui-même. Quand on appelle le peuple à voter pour un candidat hostile à ses principes, que devient le culte héréditaire qu'il professait pour eux? Repousser un homme la veille et l'accepter le lendemain, est-ce la pratique de l'honnêteté morale? Les révolutionnaires peuvent se prêter à ce mouvement de bascule parce que, ne reconnaissant ni doctrines, ni règles morales, ils ne font aucun sacrifice en le suivant. Les catholiques ne gagnent rien, même quand ils l'emportent, car un succès obtenu avec le concours des hommes de la révolution est une défaite plutôt qu'un triomphe.

On disait à Mgr Plantier que cette convention politique ôterait à l'Empire une de ses forces principales, l'*abstention*. Il n'aimait pas l'abstention, et il ne cessa, durant tout son épiscopat, de regretter que tant d'hommes éminents de son diocèse se fussent tenus à l'écart des affaires, laissant ainsi passer aux mains de leurs ennemis les fonctions publiques et l'influence qui en est inséparable. S'il reconnaissait que le sentiment impérieux de l'honneur impose la retraite, quand les autres voies de protestation sont épuisées et fermées, il rappelait qu'il y a des limites où s'arrêtent les droits de

la délicatesse et de la répugnance. Maintes fois nous l'avons entendu déclarer que la fierté de la conscience ne pouvait rien perdre à rechercher les mandats du pays, et qu'en s'obstinant à rester inactif, on arriverait à être accusé d'indifférence envers la patrie, et à déchoir dans l'estime publique. Cependant il ne jugeait pas sage d'employer, pour combattre l'abstention, des compromis avec la Révolution, parce qu'alors le remède était pire que le mal.

On lui disait encore qu'il y avait là un intérêt d'un ordre supérieur, pour lequel il convenait bien de faire des concessions : l'intérêt de la liberté. Personne n'avait plus que lui à se plaindre de l'arbitraire du pouvoir, et n'a condamné avec plus de vigueur les abus de la force. Mais il ne croyait pas qu'il fallût résister au despotisme par ces coups hasardeux que produisent des mélanges bizarres de bulletins dans une urne électorale. La résistance légitime, efficace, infaillible, il la voyait dans le renouvellement des mœurs, dans la propagation des vraies doctrines, dans la restauration de la conscience publique, et non dans ces marchés étranges, dont la foi politique d'un peuple était l'enjeu, à son insu et à son déshonneur.

Enfin, il ne souffrait pas que l'on soutint devant lui que ces sortes de transactions avaient un caractère purement politique, et qu'il ne s'agissait que de revendiquer les libertés constitutionnelles. La liberté religieuse, l'indépendance de l'Église et de son chef, lui paraissaient intéresser la France plus que la responsabilité ministérielle et le contrôle des actes du gouvernement par un Parlement. Or, quelles garanties offraient à l'Église la plupart des candidats que la Révolution allait faire entrer dans cette coalition, avec l'espoir trop certain qu'elle tournerait à leur profit?

Il n'était pas possible, du reste, de choisir pour la lutte un autre terrain que le terrain catholique. La nation chancelait, et c'était depuis qu'on avait ébranlé les bases de la religion, en attaquant la souveraineté pontificale. Appeler à la direction des affaires des hommes pour lesquels la question religieuse n'était rien, c'était prolonger l'incertitude du côté de Rome, aggraver le désordre des esprits, et exposer à tous les risques la plus nécessaire des libertés, celle de la conscience.

Ces vues étaient opposées aux principes soutenus par une *Revue* célèbre (1); l'évêque de Nîmes ne consentit jamais à les dissimuler, tant il les croyait appuyées sur des raisons inébranlables. Il souhaitait à la France une députation indépendante et capable de résister aux caprices du pouvoir personnel, mais il ne voulait pas que la nouvelle Assemblée législative sortît d'une mésalliance du parti catholique avec la Révolution, dont les progrès étaient à ses yeux un des symptômes les plus alarmants pour l'avenir.

Quelques mois avant ces élections, la France catholique avait suivi avec une douloureuse émotion des débats solennels qui avaient eu lieu au Sénat sur la liberté de l'enseignement supérieur. L'évêque d'Orléans avait exprimé les alarmes de l'épiscopat au sujet des attaques dirigées par des professeurs de l'Université contre le dogme catholique. Il était l'écho de la grande voix de la France, qui dénonçait cet enseignement comme préparant les voies à l'impiété. On sait, en effet, que des pétitions avaient été signées dans tous les diocèses, pour appeler l'attention du gouvernement sur l'enseignement de certaines Facultés de l'Etat, et demander, comme le seul remède à la propagation de funestes doctrines, la

(1) V. le *Correspondant*, février et mars 1859.

liberté de l'enseignement supérieur. Le diocèse de Nîmes s'était mis au premier rang dans cette levée de boucliers. Son évêque avait conseillé des protestations, et elles s'élevaient à plusieurs milliers, sous l'impulsion du R. P. d'Alzon, « à qui rien ne coûtait, une fois qu'on lui montrait une liberté religieuse à conquérir (1) ». Ici ce noble religieux n'avait pas besoin qu'on excitât son zèle, car il luttait, depuis de longues années, pour assurer à son pays l'exercice de ce droit précieux, et la *Revue de l'enseignement chrétien*, fondée et inspirée par lui, soutenait une magnifique campagne en faveur de cette cause. La question fit de rapides progrès. La pétition, à laquelle M. Léopold Giraud avait donné son nom, enregistrée avec 719 signatures, au mois de juin 1867, avait recueilli, au commencement de l'année suivante, 2132 adhérents. Le Sénat ne pouvait plus affecter l'indifférence que lui avait d'abord commandée le gouvernement. Il fallait examiner les plaintes des pétitionnaires, et le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, écrivait à Mgr Dupanloup qu'il était « navré, indigné, épouvanté, et que l'ordre du jour n'était pas possible » sur une question d'une si haute importance.

Le cardinal ne négligea rien pour obtenir davantage de la sagesse et du patriotisme du Sénat. Dans ses discours du 20 et du 23 mai, il dénonça les tendances matérialistes et athées de certaines écoles, et les dangers qu'un tel enseignement faisait courir à la jeunesse. Il ne craignit pas de montrer l'abîme où l'impiété et la Révolution conduisaient la France, et sa parole, toujours si grave, si précise, prit un accent solennel, quand elle eut à exprimer, au sujet de l'avenir préparé par l'enseignement

(1) Lettre de Mgr l'évêque de Nîmes sur la vie et la mort du R. P. d'Alzon, p. 19.

et la presse athées, des pressentiments douloureux, hélas ! trop tôt vérifiés par les catastrophes de 1870 et les forfaits de la commune en 1871.

M. Charles Robert, secrétaire général du ministère de l'instruction publique, avait été chargé de lui répondre. Son discours, où la confusion le disputait à la longueur, contenait tant de paradoxes, qu'il fut impossible à l'archevêque de Rouen de les relever tous. Pour les réfuter jusqu'au dernier, il aurait fallu entrer dans une discussion quelque peu abstraite et philosophique. Cette discussion n'était guère de mise devant une assemblée parlementaire, mais elle trouvait naturellement sa place dans une feuille publique et, paraissant là sous la signature d'un évêque, elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention des esprits sérieux. Mgr Plantier le crut. Le débat était clos, il est vrai, mais l'opinion publique restait encore juge, et il importait que son arrêt ne fût pas, comme celui du Sénat, une affaire de parti pris.

Le prélat relevait dans le discours de M. Charles Robert trois erreurs, dont les conséquences étaient d'autant plus redoutables qu'en passant par la bouche d'un commissaire du gouvernement, elles prenaient une sorte de caractère officiel. La première consistait à définir le matérialisme une affirmation *a priori*, au lieu de reconnaître qu'il consiste dans la négation de la spiritualité de l'âme. La seconde regardait la méthode expérimentale, dont l'orateur gouvernemental faisait, après M. Würtz, le fondement de toute science, surtout en médecine, sans qu'elle eût besoin de se rattacher à aucune religion révélée, ou même à un système philosophique. La troisième était relative aux droits de la science.

Après s'être raillé de l'étrange définition que M. Charles

Robert donnait du matérialisme, Mgr Plantier soutenait que la méthode expérimentale, bonne en elle-même, ne pouvait se désintéresser de l'existence et de la spiritualité de l'âme; que la médecine, considérée objectivement, pouvait n'avoir pas de nuances, mais qu'envisagée subjectivement, elle était nécessairement spiritualiste ou matérialiste, selon les opinions de ceux qui l'enseignent. M. Charles Robert avait proclamé l'indépendance de la science et de la religion. Son vénérable contradicteur lui faisait observer que le domaine des sciences n'est pas rigoureusement séparé de celui de la religion, surtout de la religion catholique, qu'il en est seulement distinct; que ces deux domaines se touchent sous beaucoup de rapports, et que l'Église a le droit de surveiller les sciences, dans leurs opérations du dedans comme dans celles du dehors, et de les condamner lorsqu'elles mènent, au moyen de déductions systématiques, à des conclusions inconciliables avec le dogme chrétien. La prétention du siècle actuel étant de tout soumettre au contrôle de la science, et de lui reconnaître non seulement une autorité rivale de celle de la doctrine catholique, mais encore une sorte de suprématie sur la révélation, l'évêque de Nîmes s'appliquait à ramener les prétentions de cette science orgueilleuse à leur véritable mesure, et il rappelait, à l'appui des considérations qu'il exposait, la lettre adressée par Pie IX à l'archevêque de Munich sur les opinions de Froschammer (1).

Ces critiques n'étaient pas faites pour plaire à ceux qui exploitaient le privilège de l'enseignement supérieur, et soutenaient des thèses si contraires, non seulement à la doctrine catholique, mais à la vraie philosophie elle-même (2).

(1) *Gravissimas*, 11 décembre 1862.

(2) Lettre adressée à l'*Univers* le 25 mai 1868.

On essaya d'y répondre, peu de temps après, dans un livre intitulé : *L'Enseignement supérieur devant le Sénat* (1). L'auteur, enhardi sans doute par le voile de l'anonyme dont il avait la précaution de se couvrir, y attaquait avec vivacité l'évêque d'Orléans et l'évêque de Nîmes, travestissant la pensée du cardinal de Bonnechose dans ses discours au Sénat, évoquant le fantôme de l'Inquisition et l'ombre infortunée de Galilée; accumulant, à l'égard de la Bible, les appréciations les plus absurdes, et finissant par attribuer « aux hommes d'Église » la prétention hautaine d'étouffer l'esprit humain, et d'entraver aveuglément l'élan désormais irrésistible de la science.

Le reproche particulier adressé à l'évêque de Nîmes était d'avoir dit qu'il n'y a « pas plus de science que de salut hors de l'Église ». Il se borna à répondre à son accusateur inconnu : « Où ai-je dit cela, Monsieur ? Dans ma lettre du 25 mai ? Citez le passage. Dans mes autres écrits ? Lesquels ? En quelle année ? Certes, que « hors de l'Église, il n'y ait pas de salut », c'est une doctrine devant l'exposition de laquelle je n'ai pas reculé, quand les circonstances me l'ont commandé; je l'ai prêchée partout, sans excepter la chaire de Notre-Dame de Paris. Mais : « hors de l'Église point de science ! », en quel temps, en quel lieu, ai-je tenu ce langage (2) ? »

C'est par la calomnie que les adversaires de l'Église entendaient clore cette discussion mémorable sur la liberté de l'enseignement supérieur. Il fallait accuser l'épiscopat et le Pape lui-même d'être hostiles au progrès de la science; c'était le moyen de faire oublier les doctrines coupables que l'on avait reprochées à l'Université, et

(1) Librairie Hetzel, Paris, 1868.

(2) Lettre à l'Univers, 28 juillet 1861.

tu semblait sauvé pour celle-ci lorsqu'on avait dit : « Entre les hommes d'Église et les hommes de science, il existe un dissentiment profond, que la discussion du Sénat vient de mettre en pleine lumière. Cette discussion, dans la pensée de ceux qui l'ont provoquée, était surtout un appel au bras séculier contre la science. Mais l'Église se défie un peu du bras séculier : docile autrefois, il est devenu rebelle, et bien qu'il lui donne de temps à autre de petites satisfactions, il semble craindre de se compromettre à son service. Aussi la prévoyante Église cherche-t-elle autre part ses sûretés contre la science; elle a jugé que la meilleure manière d'en finir avec elle, c'est de s'emparer des écoles où elle s'élabore et s'enseigne, et de l'étouffer dans son foyer même (1) »

Derrière cette sollicitude hypocrite pour les destinées de la science, se déguisait tout simplement la crainte de voir la vraie science reconnaître sa dépendance de la foi, et travailler sous son égide à confondre les excès de la libre pensée. O folie de l'esprit humain ! Pour refuser à l'Église la liberté d'enseigner, on lui prête le dessein de plonger la société dans les ténèbres, et quand elle aura laborieusement conquis cette liberté, on la lui arrachera, parce qu'elle en aura fait usage pour éclairer le monde sur les erreurs que cherche à faire pénétrer partout cette science moderne, émancipée du joug de la raison, autant que du joug de la foi.

Jamais notre prélat ne pourra se résigner à laisser passer sans protestation la moindre allusion à cet antagonisme prétendu entre l'Église et la science. Un jour, M. Duruy préside une réunion de savants. Il en profite pour faire l'éloge de l'enseignement donné par l'État à tous les degrés. C'était assurément son droit. Mais il

(1) *L'Enseignement supérieur devant le Sénat* : Préface, p. 14.

mêle à ses pompeuses louanges des reproches à l'adresse du clergé. Le clergé est « inquiet de ces progrès si consolants pour l'Empire et la société moderne ». Il devrait, au contraire, s'en réjouir, parce que la « science, qui est la voie nouvelle, la seconde révélation de Dieu, est en train de refaire la société d'après un plan plus chrétien (1) ».

« Quelle est cette science, lui demande Mgr Plantier, qui va devenir le fondement d'une ère de progrès ? La franc-maçonnerie s'appelle la science : est-ce la franc-maçonnerie ? Le positivisme s'appelle la science : est-ce le positivisme ? L'histoire, représentée par ces écrivains qui nous font descendre du singe, s'appelle la science ; la critique, glorifiée par M. Renan et Havet, s'appelle la science : est-ce cette histoire et cette critique qui présideront à notre renaissance intellectuelle et morale (2) ? »

De pareilles doctrines, malgré les formes assez modérées dont elles s'enveloppaient, jetaient, selon Mgr Plantier, les plus menaçantes clartés sur l'avenir. « C'est une trouée, disait-il, faite dans la caverne des tempêtes, et Dieu sait quels ouragans vont en sortir pour se déchaîner contre la foi. »

Quelques jours après, le prélat lisait dans le *Moniteur* le discours de réception de M. Jules Favre à l'Académie française. Là aussi abondaient les jugements faux, mêlés à des insinuations malveillantes ; là éclatait l'ignorance de la philosophie et de l'histoire. Le nouvel académicien était partisan de la *libre pensée*. Tout le monde le savait ; mais n'y avait-il pas quelque convenance à ne pas faire un pompeux étalage de théories, non moins antiphilosophiques que révolutionnaires, devant une assemblée

(1) *Moniteur*, 19 avril 1868.

(2) Lettre adressée à l'*Univers*, 22 avril 1868.

qui avait naguère honoré la vraie philosophie en la personne du P. Gratry? M. Jules Favre pouvait-il dire ce qu'il entendait par cette pitoyable équivoque : *l'indépendance de la pensée*? On ne saurait y rattacher « la philosophie comme à sa vraie racine, car ce n'est qu'une doctrine dont l'ambiguïté porte en ses flancs la ruine de tout ce qu'il y a de sacré dans le monde... sans excepter *la liberté sous toutes ses formes* (1) ».

Navré de l'impression que devait produire sur les esprits un langage si dangereux, dans une enceinte vers laquelle se tournait l'oreille de la France, Mgr Plantier exprima hautement ses craintes autant que sa douleur, dans une longue lettre adressée à l'*Univers*. Il citait un passage de Lamennais contenant un tableau lugubre, mais hélas ! trop fidèle, de la dépravation intellectuelle où conduisait le système préconisé par le nouvel académicien : « C'est un insatiable besoin de destruction... *la perte de tout sens et l'extinction de la raison sociale*... ». L'histoire dira qu'après avoir émis de si déplorables principes, Jules Favre en a vu les désastreuses conséquences, et qu'il a une grande part de responsabilité dans le déshonneur qu'elles ont fait subir à notre patrie.

En cette même année 1868, on vit Mgr Plantier intervenir dans une discussion qui intéressait tout ensemble la politique et la religion. On sait que le clergé de Paris est appelé, chaque année, à résoudre un cas de conscience dans ses conférences. Cette règle est suivie dans un grand nombre de diocèses, mais ces sortes de travaux ne sont guère connus que des prêtres qui y prennent part. Il n'en est pas toujours ainsi pour le clergé de Paris. La situation exceptionnelle qu'il occupe

(1) *Univers*, 7 mai 1868.

signale ses doctrines à l'attention du monde ecclésiastique. Quand ses études touchent à des points délicats, on s'émeut à juste titre des décisions qu'il propose. Il ne s'agit pas alors de tendances d'esprit, mais de règles importantes d'examen et de direction : comment ne pas chercher à les connaître, et renoncer à les juger ? Vers la fin de l'Empire, à cause des questions, moitié politiques et moitié théologiques, qu'avaient soulevées les débats des chambres, et en raison du rôle important que Mgr Darboy avait joué, le *cas de conscience* de Paris était devenu l'objet des préoccupations générales du clergé français. Cet intérêt s'accrut particulièrement en l'année 1868, et nous nous faisons un devoir d'emprunter ici quelques pages au grave historien de M. Hamon, ancien curé de Saint-Sulpice (1) :

« Le programme de la première conférence de 1868, tenue le mercredi 5 février, sous la présidence de Mgr Darboy, accompagné des évêques de Paris, d'Adras et de Nancy, proposait à résoudre la question difficile et scabreuse de la conduite à tenir à l'égard d'un homme *engagé dans la vie politique, qui ne veut point renoncer aux doctrines qui prévalent chez les nations modernes, et qui se traduisent par la liberté des cultes, la liberté de la presse et l'intervention de l'État dans les matières mixtes.*

« Homme de l'ancien temps, autant par conviction que par tradition de famille, M. Hamon n'eut jamais la moindre sympathie pour les doctrines libérales, qu'il savait d'ailleurs improuvées par le Saint-Siège. Il crut néanmoins qu'il y avait ici des ménagements à garder, que des distinctions étaient nécessaires, et que le confesseur devait tenir compte de la bonne foi qui, sur ces

(1) *Vie de M. Hamon*, par M. Branchereau, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire d'Orléans, p. 307-309.

questions complexes, peut se trouver en beaucoup d'âmes.

« Après un débat long et animé, il proposa la solution suivante, que nous croyons devoir reproduire textuellement :

« 1. Le confesseur doit exiger de son pénitent qu'il se soumette à toutes les décisions passées, présentes et futures de l'Église, alors même qu'elles contrediraient les doctrines qui peuvent prévaloir chez les nations modernes; car on n'est catholique qu'à cette condition.

« 2. En conséquence de ce principe, le confesseur doit exiger que le pénitent réprouve la liberté absolue et sans limites de livrer à la publicité de la presse toute espèce d'opinions et de doctrine, d'exercer toute espèce de culte, de faire toute espèce de mal, parce que cette liberté a été condamnée plusieurs fois par l'Église, spécialement par l'encyclique du 8 décembre 1864.

« 3. Quant à la liberté laissée au mal, restreinte en certaines limites : ou le pénitent peut empêcher le mal, sans susciter de plus graves inconvénients, ou il ne le peut pas.

« S'il le peut, il le doit. Voilà pourquoi saint Louis sévit autrefois si rigoureusement contre les blasphémateurs. Voilà pourquoi l'Angleterre et les Etats-Unis empêchent la profanation du dimanche. Et, en thèse générale, tout gouvernement qui n'empêche pas les outrages faits à Dieu, à la religion, à la morale, lorsqu'il le pourrait sans graves inconvénients, est énormément coupable.

« Si le pénitent est dans l'impuissance, il tolère le mal; mais il ne doit point le favoriser. Il ne peut mettre sur le même pied le bien et le mal, la vérité et l'erreur. On doit borner la tolérance pour le mal et l'erreur à ce qu'il est impossible de ne point concéder sans soulever de graves perturbations.

« Quelles sont les limites dans lesquelles doit être restreinte, ou jusqu'où faut-il porter la tolérance ? C'est là une question dont la solution dépend des circonstances de lieux, de temps et de personnes, de la disposition des esprits, de données diverses dont l'appréciation n'est pas du ressort de la théologie et appartient plutôt à la politique. En conséquence, le confesseur ne doit point s'en établir juge, mais laisser la décision au pénitent qu'il voit dans les intentions droites et pures de servir le mieux qu'il pourra la religion et son pays. »

« Les solutions données par le modérateur dans la conférence au cas de conscience, non plus que les discussions qui les préparent, ne sont pas livrées à la publicité ; mais un journal, par suite sans doute de quelque indiscretion, ayant donné un compte-rendu très inexact de la séance du 5 février, et imputé à M. Hamon d'avoir résolu le cas proposé dans un sens absolument libéral, on crut devoir déroger à la règle ordinaire, et l'*Univers* du 22 février publia une rectification à laquelle était jointe la rédaction authentique que nous venons de rapporter.

« Cette publication eut un certain retentissement. La solution de M. Hamon parut à plusieurs ne pas renfermer une réprobation assez complète des doctrines libérales. Un évêque crut même devoir en porter par la voie de la presse un jugement improbateur. »

Cet évêque était Mgr Plantier. La lettre où il exprimait son opinion parut dans l'*Univers*, et il l'avait écrite de Clarensac, en tournée pastorale, le 23 février 1868. Il y était dit :

« Les conclusions attribuées au vénérable modérateur de la conférence par les renseignements que reproduit votre dernier article s'éloignent moins de l'exactitude et de la précision théologique que celles dont le

compte rendu (1) lui prêtait le fâcheux honneur. J'ai pourtant peine à croire que le texte qui vous a été fourni traduise sa pensée avec une justesse complète, parce que j'y trouve deux propositions, sinon fausses, au moins profondément contestables.

« 1^o Le n^o 2 paraît supposer que l'Église n'a plusieurs fois condamné que la *liberté absolue et sans limites* des cultes et de la presse; c'est aussi celle-là qu'aurait frappée l'encyclique du 8 décembre 1864. Je crois cette supposition mal fondée. Pie VII, Grégoire XVI et Pie IX ont flétri cette double liberté, non pas au point de vue de la *limite*, mais dans son principe même. Ils ont reconnu sans doute qu'elle pouvait être tolérée comme une nécessité, douloureuse mais inévitable des temps modernes, dans un certain nombre d'États; ils ont même permis aux catholiques de prêter serment de fidélité à diverses constitutions qui la promettent ou la consacrent. Il y a plus, pour certaines Églises opprimées, celle de Pologne, par exemple, ils ont pu réclamer la liberté des cultes comme un progrès relatif. Mais sur l'essence même et le fond de la liberté des cultes et de leur égalité devant la loi, jamais les papes n'ont montré ni tergiversation, ni divergence. Illimitée ou restreinte, jamais, comme docteurs, ils ne l'ont déclarée substantiellement légitime, bien au contraire. Comme princes, ils l'ont *tolérée*, plus que tant d'autres gouvernements qui la proclament en théorie; mais ils se sont toujours abstenus de l'inscrire et de la glorifier dans leurs lois. Ils ont imité la conduite de la Providence, qui *supporte* mais *désapprouve* l'existence et la liberté du mal dans le monde. Quant à la liberté de la presse, ils ont été peut-être

(1) Il s'agit ici d'un compte rendu fantaisiste de la conférence qui avait paru dans les journaux de cette époque.

plus sévères encore. Voilà ma première observation.

« 2^o Dans le n^o 4, on lit : « Quelles sont les limites dans lesquelles doit être restreinte, ou jusqu'où faut-il porter la tolérance ? C'est là une question dont la solution dépend... de données diverses dont l'appréciation n'est pas du ressort de la théologie, et appartient plutôt à la politique ».

« Il me semble que c'est aller bien loin. Si tels et tels gouvernements croient pouvoir porter la tolérance vis-à-vis des religions fausses jusqu'à blesser pour elles les droits de l'Eglise, jusqu'à gêner l'exercice de quelques-unes de ses saintes libertés, leur suffira-t-il, pour s'excuser, de dire que la question n'est pas du *ressort de la théologie*, mais qu'elle *appartient plutôt à la politique* ? Est-ce qu'un concile général sanctionnerait cette réponse ? Voilà ma seconde observation. »

M. Hamon répondait au premier reproche, d'après son honorable biographe, que, « dans sa pensée comme dans celle de son contradicteur, la liberté du mal, à quelque degré qu'on la supposât, était condamnable en soi, ainsi que le troisième paragraphe de sa solution le suppose manifestement ; qu'il n'avait voulu parler que de la tolérance légale, dont il était uniquement question, et sur laquelle il établissait : 1^o que, prise dans un sens absolu, elle est inadmissible ; 2^o que, prise dans un sens restreint, elle ne peut être admise qu'autant que sa suppression entraînerait trop d'inconvénients (1) ».

Cela était-il suffisamment indiqué dans le texte du vénérable conférencier ? Était-il bien évident qu'il ne s'agissait que de la tolérance légale ? On était en présence d'un pénitent qui ne voulait point renoncer aux doctrines qui ont prévalu, chez les nations modernes, sur

(1) *Vie de M. Hamon*, p. 310.

la liberté des cultes et la liberté de la presse. Or, ces doctrines ne s'entendent-elles pas d'une indépendance absolue, au lieu d'une simple tolérance légale ? N'eût-il pas été plus logique de déclarer tout d'abord que l'on réproouvait, avec l'Eglise, la liberté de l'erreur ou du mal, non pas à tel ou tel degré, mais en elle-même, prise intrinsèquement et substantiellement ? Faute de suivre cet ordre de distinction et de condamnation, on demeurerait obscur, et voilà pourquoi l'évêque de Nîmes relève les suppositions erronées auxquelles se prête la rédaction qu'il apprécie. Il ne reproche pas au rapporteur de la conférence de supposer que l'Eglise n'a condamné que la liberté absolue et sans limites des cultes, mais de *paraître le supposer*, ce qui est toujours regrettable dans un casuiste. Il n'accuse pas son intention, il signale une lacune sensible dans son texte. Il est d'ailleurs parfaitement d'accord avec lui par rapport à la tolérance du mal, et il donne aux principes posés sur ce point l'autorité de la pratique suivie par l'Eglise, à certaines époques et au sein de quelques nations.

M. Hamon ne croyait pas mériter davantage le second reproche que lui adressait Mgr Plantier. « De quoi s'agit-il, en effet, dans le quatrième paragraphe ? D'une simple question de fait : de savoir si, étant donné tel état de société, la restriction de telle ou telle liberté est possible, et si elle n'entraînera pas plus d'inconvénients que d'avantages. Or, la solution de cette question dépend d'une statistique qui appartient bien plus au domaine de la politique qu'à celui de la théologie (1). »

Admettez, si vous le voulez, qu'il y a ici d'abord une question de fait ; mais, à côté du fait, vous rencontrerez le principe. Ainsi, qu'en se basant sur un travail de statis-

(1) *Vie de M. Hamon*, p. 311.

tique, on accorde à une religion fausse une tolérance qui blesse ou gêne les droits et les libertés de l'Eglise, n'y aura-t-il là qu'une question de fait ? Pour nous, nous y verrions aussi une appréciation erronée, et, par conséquent, une question de principe qui serait du ressort de la théologie. Il convient de remarquer, en outre, que la politique n'a jamais été considérée comme une source de lumière pour la conscience. C'est confondre l'objet avec le sujet. La conscience n'est pas dépendante, elle est juge. Il lui appartient de déclarer jusqu'à quel point les raisons politiques sont acceptables. Si, renversant les rôles, la conscience se met à la remorque de la politique, comme celle-ci est très mobile, viendra un jour où elle se trouvera en face des excès les plus révoltants. Elle ne pourra pas les condamner, puisque les tendances des masses, les raisons de *statistique* et de politique les lui imposeront; logiquement et fatalement on'arrivera alors à cette liberté absolue et sans frein qui répugne à toute âme honnête et intelligente. Il n'en sera pas ainsi si la conscience, éclairée par la théologie, s'est tracé à elle-même la limite extrême au delà de laquelle, à aucun prix, il n'est permis de s'aventurer.

C'est trop accorder à un homme politique que de le laisser *seul juge* des bornes à fixer à la tolérance; la confiance qu'inspirent la droiture et la pureté de ses intentions ne doit pas désintéresser à ce point le théologien appelé à lui donner des conseils. De fait, nous voyons les évêques juger certaines lois que les hommes d'Etat ont portées en disant qu'ils faisaient de la politique et non de la théologie, et où les gardiens de la foi ont vu des concessions pernicieuses à la liberté du mal. Telle est l'unique cause de la lutte, ardente, unanime, de l'épiscopat belge contre les lois qui compromettent l'enseignement religieux des écoles primaires.

Dans la pensée de Mgr Plantier, une certaine école contemporaine avait trop d'inclination à séparer la politique de la théologie, comme si les règles qui doivent régir les sociétés modernes étaient autres que celles de la conscience et de la morale. D'après lui, on ne remarquait pas que l'intention des hommes s'égarait facilement, dans un siècle aussi peu instruit des choses de la religion que le nôtre. Il avait souvent médité de dresser un sommaire des *questions mixtes*, et d'y faire des réponses claires et fermes, qu'il aurait soumises à l'approbation de Rome.

S'il prit la plume pour apprécier dans un journal des décisions proposées à un grand diocèse, sous la responsabilité d'un archevêque dont il estimait hautement le caractère, sans partager, il est vrai, toutes ses idées, par un homme d'une science et d'une vertu rares, appartenant à une société justement vénérée en France, c'est qu'il était persuadé qu'il y allait de l'intérêt de la vraie doctrine et de la paix religieuse. Des ecclésiastiques publiaient depuis quelque temps, sous le voile de l'anonyme, des articles de journaux où l'on ne ménageait ni les enseignements ni les actes de Pie IX. Ces plumes indiscrettes s'étaient escrimées à dissimuler le véritable sens des principes adoptés dans cette célèbre conférence. L'exposé authentique et officiel du *cas de conscience* était obscur et incomplet ; il était bon de dissiper les malentendus et de clore une polémique regrettable et dangereuse.

Sa lettre fut, comme cela arrive toujours, jugée très diversement. Des adversaires, qu'il ne voulut pas connaître, s'emportèrent jusqu'à lui reprocher d'avoir la prétention de faire des encycliques au clergé de France. Des juges plus obligeants lui dirent, au contraire, de ranger parmi ses trophées, déjà si nombreux, sa lettre de

Clarensac. Beaucoup d'esprits hésitants et comme perdus entre la *thèse et l'hypothèse* furent fixés par son enseignement. Deux mots de Pie IX terminaient cette lettre, et nous devons les citer, pour marquer bien clairement les règles de critique ou plutôt de docilité, auxquelles Mgr Plantier attachait à cette époque une grande importance. « Pie IX a dit deux paroles que les catholiques ne sauraient trop méditer : « Le monde est perdu dans les ténèbres ; j'ai publié le *Syllabus* pour qu'il lui serve de phare et le remette sur la route de la vérité ». Tel est le premier mot du grand Pontife, prononcé par lui dans la chapelle Pauline. Le second regarde aussi le *Syllabus*, et le voici : « Quand un Pape parle dans un acte solennel, c'est pour être pris à la lettre ; ce qu'il a dit, il a voulu le dire ». Il serait bien à souhaiter que ces grandes paroles servissent de règle à tous les enfants de l'Église, et leur apprissent à confondre leurs esprits dans un sentiment de soumission simple, courageuse, et sans vaines contestations, aux oracles partis du Vatican. On verrait alors disparaître entre nous jusqu'aux dernières traces de divergences et de malentendus. Et cette unanimité nous donnerait à son tour une énorme puissance pour combattre les erreurs dont le rationalisme a comme enivré la société moderne. »

La *Civiltà cattolica* (1) traita à fond la question étudiée par le clergé de Paris, et cita avec éloge la lettre de l'évêque de Nîmes. Elle critiqua particulièrement la quatrième conclusion du cas de conscience, et se montra fort sévère à l'égard des principes invoqués par les hommes politiques de ce temps pour absoudre certains actes de gouvernement. C'était l'expression des jugements portés par les théologiens romains, et un écho

(1) N^o 23, avril 1868, série VII, vol. 11, p. 321-323.

lointain de l'impression produite au Vatican. Il n'en fallait pas tant pour justifier à ses propres yeux un prélat à qui sa conscience rendait le témoignage de ne jamais parler que pour rendre hommage à la vérité.



CHAPITRE XXXI

VOYAGES DANS L'EST DE LA FRANCE, EN SUISSE ET EN HOLLANDE.

Mgr Plantier préside la fête de saint Anthelme, à Belley, le 24 juin 1868; discours au petit séminaire.— Visite au pays natal.— Ceyzerieux. — Le château de Grammont. — Cérémonies touchantes. — Mgr Plantier renvoie à son père les honneurs qu'on lui rend à lui-même. — Halte à Berne. — Voyage en Hollande. — Curieux détails. — Visite à l'évêque de Strasbourg. — Séjour en Franche-Comté. — Une première messe à Fertans.— Improvisation éloquente de l'évêque de Nîmes. — Empressement honorable autour de lui. — Charme de ses conversations. — Ses rapports avec son futur successeur.

Au mois de juin de cette même année 1868, Mgr Plantier fut invité par Mgr de Langalerie, évêque de Belley, à la fête de saint Anthelme. C'est la grande solennité de ce pays. Offices pontificaux, procession, prédications et illuminations, rien n'est oublié pour honorer un pontife que la Providence fit sortir de l'obscurité où il s'était enseveli à la Chartreuse de Portes, pour l'élever au siège épiscopal de Belley, qu'il a paré d'une gloire impérissable, celle de ses vertus et de ses miracles. Le panégyrique de ce saint fut l'un des premiers que prêcha l'abbé Plantier, à la prière de Mgr Devie, alors évêque de ce diocèse. Nous avons fait connaître la tendre affection que ce vénérable prélat conçut, dès ce moment, pour le jeune

orateur, et les marques de distinction qu'il lui donna.

Revoir cette Église, à laquelle l'attachaient de si doux souvenirs, ce fut pour Mgr Plantier une grande consolation. Il y célébra la messe pontificale, le jour de la fête de saint Anthelme, avec une pompe à laquelle ne se prêtait guère la faiblesse de ses organes, mais qui s'accordait bien avec les sentiments de son cœur.

Le lendemain, ayant rendu visite au petit séminaire, il y recueillit l'expression de l'attendrissement et de l'admiration que sa présence excitait dans les âmes. On lui disait : « Cet attendrissement nous est inspiré par le doux spectacle d'un prélat qu'une pieuse et filiale pensée ramène une fois encore, et tout près de nous, au berceau de ses jeunes années. Cette admiration pourrait-elle rester muette devant une carrière épiscopale si glorieusement et si éloquemment remplie ? Dès vos premiers pas dans cette carrière, vous avez été le flambeau qu'on place sur le chandelier et qui illumine la maison du Seigneur de ses pures clartés ; en pouvait-il être autrement quand, pour retrouver vos premiers titres à la haute considération dont vous êtes environné à cette heure, il faut remonter à cette œuvre d'une jeunesse déjà mûre, à ces brillantes leçons sur les *Poètes bibliques* ? Plus tard vous avez mérité d'être le successeur de Fléchier par les accents d'une éloquence que les échos de Notre-Dame de Paris ont répétés comme la continuation des Lacordaire et des Ravignan. Mais cette gloire, si brillante qu'elle soit, pâlit encore devant la gloire réservée à l'évêque, défenseur énergique de l'Église et de la Papauté. Vous avez mis au service de cette cause, qui est la cause de la société, les ressources d'une dialectique rendue plus puissante encore par l'ardeur et la sincérité des convictions. Parmi les athlètes illustres que Dieu s'est suscités dans ces temps troublés et confus, quand la reconnaissance de la France

catholique veut acclamer ceux dont elle est le plus justement fière, il est deux noms qui se présentent spontanément à son esprit et à son cœur : c'est le nom de l'évêque d'Orléans, c'est le nom de l'évêque de Nîmes. »

Mgr Plantier répondit qu'il n'avait aucun droit à tous les honneurs qu'on lui rendait. « Ce n'est pas l'homme dont on parle qui vient à vous, c'est un compatriote, un ami, un frère. Plusieurs affections me rapprochent de vous. C'est près d'ici que j'ai vu le jour, c'est à l'ombre des platanes qui décorent vos avenues que mon enfance a grandi. J'ai visité ce séminaire, il y a de longues années, et j'y ai trouvé un brillant et jeune professeur enlevé prématurément au diocèse de Belley, dont il était une des plus chères espérances. Son œil spirituel, sa voix métallique, son intelligence merveilleuse firent naître en mon esprit une estime dont les vestiges ne se sont pas encore effacés. C'est M. l'abbé Burdet. » La voix du prélat se remplit alors de larmes ; mais il garda pour lui le mystère de cette émotion inaccoutumée. Nous ne l'avons éclairci que plus tard, après sa mort, lorsque, parcourant ses manuscrits, nous y avons trouvé une page dictée par une douleur toute fraternelle sur la mort de ce jeune prêtre. C'était un ami comme l'évêque de Nîmes en eut peu dans sa vie (1).

Il se plut ensuite à célébrer un privilège accordé par Dieu à ce pays : c'est celui d'être fécond en intelligences fortes, en âmes magnanimes, et les noms de l'abbé Gorini et du curé d'Ars venaient aux lèvres de ses jeunes auditeurs. Puis, mêlant de sages conseils à ces épanchements de tendresse, il les exhorta à faire de bonnes études philosophiques, chose absolument nécessaire dans un temps auquel il manque encore plus de raison que de

(1) V. t. 1. p. 156.

foi; il leur recommanda de cultiver leur mémoire : « J'ai répété des millions de fois dans ma vie, leur disait-il, que, dans un homme de génie, la mémoire est pour les trois cinquièmes de son mérite. Retranchez de Bossuet, cet homme gigantesque, tout ce qu'il doit à sa mémoire; quel bloc de marbre ne détacherez-vous pas de cette statue colossale? De nos jours, les études ont l'inconvénient d'être beaucoup trop étendues. On apprend beaucoup, il est vrai, mais c'est pour oublier beaucoup; car, si la mémoire est la faculté de se souvenir, elle est le plus souvent la faculté d'oublier. Moi, j'ai peu appris, et j'ai eu l'avantage de peu oublier. »

Des sourires accueillirent ces paroles; il ne pouvait entrer dans l'esprit de personne qu'il avait peu lu et qu'il avait peu retenu, et bientôt de piquantes citations de Virgile et de Cicéron prouvèrent le contraire. Enfin, après avoir vanté le mérite de la modestie et de l'abnégation, il rappela que Lamartine avait fait ses études dans ce collège. « Ses brillants succès annonçaient déjà ce qu'il serait plus tard. Mais, depuis, il a fait une chute profonde! Priez pour lui! Priez pour que le couchant de cette vie ressemble à son aurore! »

Où était donc ce berceau dont le voisinage faisait tressaillir le cœur du prélat? Nous l'avons décrit au commencement de cette histoire, mais il faut y suivre maintenant le glorieux enfant qui en est sorti.

C'est le 28 juin que Mgr Plantier fit sa visite à Ceyzerieux. Nous emprunterons les détails de ce voyage à un récit contemporain (1), et nous espérons que cet extrait ne paraîtra pas trop long à ceux dont le goût délicat sait trouver de la grandeur dans les choses simples et attendrissantes.

(1) C'est une lettre adressée de Ceyzerieux à la *Semaine religieuse* de Nîmes. V. t. iv, p. 230.

« Depuis longtemps, notre pays attendait, avec une bien légitime impatience, la visite de votre vénéré pontife. Il a l'honneur de lui avoir donné le jour, et il est fier de la mission que son épiscopat remplit dans les temps que nous traversons. Au fond de nos vallées, d'ordinaire si calmes, chacune de ses paroles a trouvé un écho; et à l'abri des hautes montagnes où elle se livre au travail des champs, notre population, en apparence plus froide que la vôtre, s'est émue au spectacle des nobles combats soutenus par cet *illustre frère*. Mais suivre de loin les vicissitudes de sa destinée, applaudir à son zèle et à son courage, et recueillir, avec toute la joie qu'inspire le patriotisme, les rayons de gloire qui rejaillissent sur le berceau de l'éminent prélat, c'était trop peu pour la paroisse de Ceyzerieux. Elle voulait témoigner, par une solennelle démonstration, sa sympathie et son admiration à son fils bien-aimé, et cette faveur, sollicitée par ses vœux et pressentie par ses espérances, lui a été accordée dimanche dernier, 28 juin.

« Dès la veille, vers les huit heures du soir, Mgr Plantier est arrivé au milieu de nous. Il venait de Belley, où notre saint évêque, Mgr de Langalerie, l'avait invité à assister à la fête de saint Anthelme. On nous dit bien souvent que l'entrée de Sa Grandeur dans les plus obscurs de vos villages ressemble à un triomphe; tel a été le caractère de la réception qui lui a été faite ici. Aucun trait de similitude n'a manqué. Nous avons vu une brillante cavalcade soulever sur nos chemins une poussière inaccoutumée; une garde d'honneur faisait entendre, par intervalles, des détonations qui se prolongeaient à l'infini dans les montagnes voisines; les arcs de triomphe mêlaient leurs gracieux dessins à la riche verdure des noyers, des peupliers et des sycomores qui ombragent nos routes et nos maisons. Une procession où se pressaient tous

nos habitants, s'est avancée à l'entrée du village, et a salué de ses cris d'amour et d'enthousiasme celui qui venait lui apporter non seulement les bénédictions d'un pontife, mais encore les affections d'un compatriote. M. le maire et M. le curé ont reçu Sa Grandeur à la porte de l'église. M. l'abbé Arnaud a pris alors la parole pour exprimer à l'hôte auguste qui venait nous visiter, tout le bonheur qu'éprouvaient les fidèles de Ceyzerieux. « Jusqu'à ce jour, a ajouté M. le curé, nous vous avons admiré, avec toute la France, nous étions fiers de vous, mais aujourd'hui notre cœur déborde d'un sentiment que je ne saurais définir et qui est un délicieux mélange d'admiration, de reconnaissance et d'amour. »

« Puis M. le curé a, par quelques délicates allusions à la vie militante de Mgr Plantier, rappelé le beau rôle que Sa Grandeur a reçu de Dieu dans notre époque pleine d'agitations et d'alarmes, et comparé l'illustre prélat aux apologistes des premiers âges... « Comme les pontifes des anciens jours, vous n'avez jamais courbé votre front, si noblement fier, devant les puissants de la terre; comme eux dédaignant les faveurs éphémères de ce monde, vous avez compris que la plus belle gloire est celle dont le principe réside dans la conscience et le devoir, dans l'amour de la vérité, de Dieu et de son Église, et dans la reconnaissance de ses enfants. Ah! cette gloire, vous l'avez trouvée, jouissez-en pleinement; votre nom restera cher à l'Église, à la France, à votre pays, et la postérité l'inscrira dans l'histoire à côté des docteurs, des héros et des saints. »

« Monseigneur a remercié M. le curé des vœux qu'il venait de lui faire entendre, et lui a dit que la joie de la population, quelle que fût sa vivacité et sa plénitude, n'égalait pas l'émotion dont il était lui-même pénétré. C'était bien ici qu'il recueillait les plus douces con-

solutions de sa vie. Revoir une *mère*, c'est, pour un enfant, la joie suprême, et Ceyzerieux était pour lui une *mère*. Il n'a jamais recherché la gloire, mais si un rayon brillait sur son front, il serait heureux de le faire remonter sur la tête de sa mère. Ce qui le ravit, sans le surprendre, c'est de voir que son pays natal a gardé sa première physionomie. La nature n'a pas changé autour de lui; c'est toujours la même lumière, la même fraîcheur, la même fécondité; la foi, à son tour, a conservé toute la splendeur de ses clartés et la force de ses influences, les âmes sont ornées d'innocence, elles exhalent des parfums qui effacent les suaves émanations qui s'élèvent des prairies. Les caractères ont quelque chose de la consistance donnée par la Providence aux racines profondes des chênes. Combien il est heureux de constater, après un si long intervalle, l'attention paternelle de Dieu sur sa patrie! Le passé est pour lui le gage de l'avenir; Ceyzerieux sera toujours la terre privilégiée.

« Il vous sera facile de comprendre l'impression produite par ces quelques mots. L'âme du pontife s'ouvrait enfin pour sa famille de Ceyzerieux, et le premier cri qui s'en échappait était si doux et si fort, en même temps, qu'il remuait jusqu'au fond de nos entrailles. Jugez donc avec quelle avidité et quel empressement nous avons dû courir le lendemain à la grand'messe, où Monseigneur devait monter en chaire. Oui, il a parlé, votre cher évêque de Nîmes, et nous disions: Pourquoi n'aurons-nous peut-être qu'une fois dans notre vie le bonheur de l'entendre? Il a parlé, et nous pleurions presque tous, tellement sa voix pénétrait dans notre cœur, par cette issue secrète où passent les accents qui font tressaillir. Il a parlé, et nous pensions que vous deviez bien aimer un Père qui sait se montrer si bon, si affectueux, si simplement dévoué. Oserai-je vous faire une analyse de cette allocution? C'est

bien téméraire chez un homme qui a écouté pour la première fois ce magnifique langage, et qui devait retenir avec d'autant plus de peine dans cette circonstance, qu'il lui a fallu lutter à la fois contre les flots de lumière qui éblouissaient ses regards, et les émotions qui envahissaient son âme frappant d'immobilité toutes ses facultés, même celle qui était la mieux disposée à travailler : la mémoire.

« Voici cependant quelques débris de ce beau discours :

« Ce n'est pas un étranger qui vient vous visiter, c'est un frère. Ses yeux se sont ouverts au jour qui vous éclaire, ses pieds ont parcouru les sentiers que vous suivez à travers les prairies, sur les bords des lacs, et sur la pente des collines. Il a respiré l'air frais de vos vallons, il s'est assis à l'ombre de vos forêts séculaires. Il a été éloigné pendant de longues années ; Dieu l'a exilé dans les études, dans les laborieuses fonctions de l'apostolat, mais il était présent de cœur. Maintenant que ses yeux se sont épuisés à la contemplation de la vérité, que ses forces se sont brisées dans des luttes toujours renaissantes, que sa main est appesantie, mais non vaincue par le poids du glaive, il revient au milieu de vous. Il n'a pas changé ; un demi-siècle a descendu sur ses épaules, mais son cœur n'a point vieilli..... La montagne du Colombier est restée inébranlable sur sa base de granit ; le Rhône vous envoie toujours ses mugissements, et moi, je n'ai rien perdu de l'amour que je garde à ma terre natale, et je me rapproche avec un charme indicible du foyer où a jailli la première étincelle de ma vie.

« Des impressions diverses m'ont saisi en foulant ce sol de la patrie.

« Ce qui me frappe d'abord, c'est le *contraste des des-*

tinées (1). J'étais au milieu de vous l'enfant obscur d'un jardinier, et maintenant je reparais revêtu de la dignité épiscopale. Quelle disproportion entre mon origine et le ministère dont je suis honoré!... Dieu se plaît ainsi à tirer de la poussière ceux qu'il veut appeler aux missions les plus élevées. *Suscitans a terra inopem*. Je ne signale pas cette opposition par une vaine complaisance, c'est le mystère de la Providence que je vous invite à méditer. Du reste, c'est votre piété, bons habitants de Ceyzerieux, c'est la foi de vos ancêtres qui a placé sur ma tête la couronne épiscopale... Autre sujet de surprise. A l'heure où l'enfant du jardinier reçoit de ses compatriotes un accueil si solennel, le manoir dans lequel il est né est désert; ici des cris de joie et tous les bruits d'une fête, là-haut, à Grammont, la solitude et son deuil... Combien ce renversement des choses humaines déconcerte nos prévisions... Ah ! si vos témoignages d'estime me touchent, ils ne m'ôtent pas la douleur qu'excite dans mon âme l'infortune qui a frappé la noble famille dont l'intérêt a été le premier appui de mon berceau.

« ... Des vides douloureux se sont faits pendant l'intervalle de la séparation... J'avais une mère, vous l'avez connue, et vous l'avez estimée... Elle n'est plus, et ce n'est pas même au milieu de vous que reposent ses cendres vénérées... Vos pères, vos mères, contemporains de mes propres parents, sont presque tous endormis à quelques pas d'ici. Des vies qui se sont écloses à la même heure que la mienne, combien ont été déjà moissonnées par la mort!... Que de petites nacelles étaient sorties du port en même temps que celle où s'en allait ma propre destinée,

(1) Ce contraste avait frappé tout le monde à Belley : le jour où Mgr Plantier officiait pontificalement, deux fils de M. d'Arloz, ancien propriétaire du château de Grammont, portaient les insignes du prélat.

et combien ont sombré sous le souffle de la tempête!... Donnons aujourd'hui une large part de notre souvenir à ces âmes dont la présence nous est ravie. Mais elles n'ont pas complètement quitté la terre; elles revivent dans la génération présente: je retrouve en vous leurs traits et le baume lointain de leurs vertus.

« Une cause de vives et douces impressions pour moi, c'est encore cette église paroissiale. Il y a là une pierre sur laquelle j'ai été régénéré par le baptême. Je l'ai baisée avec respect... C'est là le point de départ de ma vie surnaturelle; car, pour l'homme, dans le christianisme, les fonts sacrés où il a été plongé sont la source de tous ses biens. Vous aussi vous êtes venus incliner votre tête sur cette cuve baptismale, et vous lui devez les vertus qui sont l'ornement de votre vie... Ah! aimons cette église... Quelle que soit la tristesse à laquelle la condamnent les défauts de son architecture et la pauvreté de ses décorations, c'est pour nous un monument sacré... »

« Ici Mgr Plantier a fait des vœux pour la prospérité de la religion dans son pays natal, puis il a demandé deux grâces à ses concitoyens: le secours de leurs prières pour l'aider à convertir les cent mille hérétiques que renferme son diocèse, et la continuation de leur fraternelle sympathie parmi les devoirs difficiles que peut lui réserver encore dans l'avenir son ministère pastoral. Le temps a pu altérer sa constitution, mais son tempérament moral est inébranlable; il est prêt à supporter la fatigue du combat; il ne faillira jamais à l'obligation de défendre l'Église, tant qu'elle sera menacée. En nous associant par nos vœux à la tâche que Dieu lui a imposée, nous aurons une part dans la récompense qui en est inséparable, et qu'il ne faut pas attendre en ce monde, mais au ciel.

« Ces nobles paroles nous remplissaient d'une véri-

table ivresse de joie. Toutes nos âmes étaient, pour ainsi dire, suspendues et collées à celle du pontife. Les sentiments qu'il exprimait s'écoulaient en nous, sans obstacle et sans mesure, et remontaient ensuite vers lui, empreints de notre amour et de notre gratitude. Cette communion de pensées convenait bien à une fête de famille, et a donné occasion à Mgr Plantier de nous dire qu'il aimait beaucoup les *cœurs de village*, et que c'est là qu'il avait rencontré ce qu'un évêque préfère toujours : la droiture et la générosité.

« Dans la soirée, Monseigneur s'achemina vers le château de Grammont, dans lequel il est né. Instruits de son approche, les habitants des hameaux échelonnés sur la route avaient paré leurs maisons, et dressé, au pied des arbres, des oratoires rustiques, autour desquels ils étaient réunis pour recueillir la bénédiction de l'auguste visiteur. Là nous avons été témoins d'un spectacle qui ne s'effacera jamais de notre souvenir. Au milieu des groupes formés autour du prélat, quelques vieillards se sont avancés. Ils ont incliné leur tête, ornée d'une belle couronne de cheveux blancs, sous la main de Monseigneur. Celui-ci disait : Moi, je vous ai porté sous les allées du parc ; celui-là ajoutait : Moi, je vous ai aidé à monter l'escalier du château. Une bonne vieille femme rappelait aussi, dans des termes d'une naïveté charmante, les services qu'elle avait rendus au petit *Clodius*, qui ne riait jamais et savait si bien parler... Ces braves gens présentaient leurs petits-fils, et ils étaient nombreux, à votre évêque, comme on amène à un parent longtemps absent les membres de la famille qu'il ne connaît pas encore. Vous dire avec quelle condescendance Sa Grandeur accueillait tous ces paysans, qui avaient été si fidèles à garder le souvenir de ses premières années, c'est chose impossible.

« En écoutant les récits très détaillés de ce que j'appellerai la *légende* du berceau, nous sommes arrivés au seuil du château. Monseigneur en a parcouru un à un tous les vastes appartements, marquant du doigt les lieux auxquels se rattachait quelque circonstance de son séjour à l'ombre de ces antiques murailles. C'était un pèlerinage qu'il faisait, et toutes ses paroles en rendaient témoignage; mais s'il était heureux de rechercher, avec une sorte de culte religieux, toutes les traces des premiers mouvements de son âme, sous les voûtes de ce vieux manoir, il était saisi d'une indicible tristesse en n'y retrouvant plus les hôtes qui y avaient si longtemps habité. Sa Grandeur s'est arrêtée bien longtemps sur les terrasses du château, pour contempler les admirables perspectives que l'œil embrasse de cette hauteur. Quel magnifique panorama ! c'est bien en face de cet immense horizon que devaient s'ouvrir des yeux prédestinés à pénétrer si profondément dans les choses du temps et de l'éternité...

« Dans la société qui entourait Monseigneur au château de Grammont nous avons remarqué une figure qui commandait plus que toutes les autres le respect et la sympathie, par la dignité de son attitude, par la vivacité de son regard et par la sérénité de son expression : c'était la figure de son père, grand et beau vieillard, qui n'a pas seulement avec son fils la ressemblance parfaite des traits du visage, mais qui a reçu comme lui de la nature les plus riches facultés. Nous avons été frappés le matin, pendant que Sa Grandeur était en chaire, de la distinction de cet heureux père, à qui la Providence accordait, au terme d'une vieillesse si reculée et encore si verte, la joie de voir son fils recevant tous les honneurs dus à un prince de l'Église, dans l'humble sanctuaire où il était venu demander pour lui le baptême

chrétien. Quand nous l'avons retrouvé sous les arbres qu'il a lui-même plantés dans le parc de Grammont, et que nous l'avons entendu raconter, avec un style ferme, net et imagé, toute l'histoire de sa petite famille, nous avons senti grandir la sympathie qu'il nous avait inspirée, et nous pouvons dire que ce sentiment a été partagé par tous les habitants de notre pays. »

Mgr Plantier avait voulu ménager à son père les honneurs de cette journée. Le jardinier de Grammont n'avait pas reparu dans ce pays, depuis qu'il l'avait quitté avec sa jeune femme et ses deux petits enfants. Que l'on juge donc de la joie qui devait inonder son cœur ! Ce qui l'augmentait encore, c'était l'attention délicate que mettait son fils à lui renvoyer les hommages qu'on lui rendait à lui-même. Il en faisait pour ainsi dire le héros de la fête, et l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer tant d'amour filial uni à tant de grandeur épiscopale.

Les nobles cœurs n'oublient rien. Avant de partir, Mgr Plantier alla prier au cimetière sur la tombe de la famille d'Arloz ; là étaient ensevelis son parrain et sa marraine, tous les deux membres de cette famille. Agc-nouillé près de ces cendres, il demandait à Dieu de retirer cette race de la condition humble et douloureuse où l'ont réduite des revers de fortune, et de ne pas lui réserver ici-bas d'autre déchéance que la déchéance inévitable du tombeau, qui n'est, du reste, pour le chrétien, que l'acheminement à une destinée sublime et impérissable. Puis il nomma le curé de Ceyzerieux chanoine honoraire de sa cathédrale, voulant ainsi que la gloire de son Église rejaillît sur son berceau, et fût comme le couronnement d'une fête qui avait été si douce à son cœur.

Après ces gracieuses fêtes, Mgr Plantier rentra dans son diocèse, présida toutes les distributions de prix, y prononça des discours, et se proposait de passer l'été au

milieu de son peuple. Mais sa vue fut soumise à une cruelle épreuve, et il dut aller en Suisse consulter un oculiste renommé. De Berne, où il s'arrêta deux jours, il courut à Cologne pour recueillir de nouveaux conseils sur les soins qu'il avait à donner à ses yeux. Là, il était près d'un pays dont il voulait depuis longtemps étudier la situation religieuse. Les Jansénistes de Hollande n'avaient pas cessé d'en appeler à un concile général. Jusqu'à quel point étaient-ils sincères ? Où en était cette Église en laquelle s'était en quelque sorte incarné l'esprit de cette secte orgueilleuse et stérile ? Ferait-elle un pas vers Rome, quand le concile y serait assemblé ? Quel était aussi l'état de cette jeune chrétienté, en faveur de laquelle Pie IX avait rétabli la hiérarchie catholique ? Sortait-elle des langes funèbres dont le protestantisme l'avait si longtemps enveloppée ?

Ces questions se présentent à l'esprit des hommes que la destinée du catholicisme, dans les diverses parties du monde, tient constamment en éveil ; elles obsédaient l'évêque de Nîmes sur les bords du Rhin ; il partit pour aller y chercher une réponse sur les lieux mêmes. M. l'abbé de Cabrières, qui l'accompagnait dans ce voyage, eut soin d'adresser à l'évêché des détails d'un très grand intérêt, que notre devoir est de reproduire :

« C'est le 24 août que nous arrivâmes à Amsterdam. La *Venise du Nord*, comme on appelle la capitale de la Néerlande, nous trouva-t-elle trop curieux ? Je l'ignore. Ce qu'il y a de sûr, et ce qui ne fut pas très gai, au moins dans le premier moment, c'est l'impossibilité où nous fûmes d'être reçus dans les trois hôtels que nous visitâmes d'abord ; nous tombions malheureusement au beau milieu de ce que l'on appelle là-bas l'*onction des tabacs*. C'est une grosse affaire que ces opérations sur le com-

merce du tabac, dans un pays où tous les hommes fument dès l'âge de six à sept ans.

« Nous parvînmes enfin à nous loger tant bien que mal. Le lendemain, pour entendre un peu de français et obtenir plus facilement la permission de célébrer la sainte messe, nous allâmes frapper à la porte des Rédemptoristes, dont l'accueil fut aussi cordial et aussi empressé qu'on pouvait l'attendre des dignes fils de saint Liguori. Ce fut chez eux, et pendant le déjeuner, que le souvenir de M. l'abbé Brouwers, l'un des plus spirituels et des plus éloquents orateurs du dernier congrès de Malines, se présenta à la pensée de Monseigneur. Demander son adresse, nous faire conduire chez lui, nous présenter, ce fut l'affaire de quelques minutes. Je ne saurais vous rendre la grâce respectueuse de la réception que ce jeune prêtre, si véritablement distingué, fit à notre évêque. Il fallut retarder notre départ pour accepter un repas tout hollandais par la nature des mets et la combinaison des services, mais tout français par la vivacité et le sel de la conversation. Nous rencontrâmes, chez M. l'abbé Brouwers, l'un des hommes qui ont aidé le plus efficacement au rétablissement de la hiérarchie épiscopale en Hollande : c'est Mgr Smits, récemment nommé protonotaire apostolique, et qui, depuis vingt-cinq ans, sans se décourager ni s'enorgueillir, rédige le journal catholique le *Tijd* (le Temps), organe courageux et persévérant des réclamations que la minorité a dû faire entendre pendant près de trois siècles, avant l'heure, aujourd'hui sonnée, des réparations et de la justice.

« Imaginez que, dans une ville de 360,000 âmes, où notre costume ecclésiastique paraissait si étrange, que, pendant un moment d'arrêt forcé à la tête d'un pont, il y avait bien 150 personnes attroupées autour de notre voiture, on compte aujourd'hui dix paroisses catholiques au

moins. Nous avons vu là des œuvres florissantes, conduites par des religieuses dans des maisons dont l'installation et l'aménagement intérieur feraient envie à plus d'une cité restée pacifiquement en possession, même après la Réforme, de sa foi et de ses institutions. Mais une chose nous a surtout inspiré une sorte de jalousie : c'est la magnificence des églises nouvelles que, sans aucun appui du gouvernement, par le seul effort de leur charité et de leurs sacrifices personnels, les plus pauvres paroisses rurales bâtissent en l'honneur de Dieu et de ses saints. Nous avons vu une église bâtie avec *des fleurs*, c'est-à-dire avec l'impôt volontaire que les cultivateurs de tulipes ou de jacinthes se sont condamnés à payer pendant de nombreuses années. Une autre avait été bâtie par le revenu économisé sur la vente des pommes de terre, et l'on nous a cité des traits de générosité que vous croiriez inventés à plaisir, tant ils dépassent le niveau que nous connaissons.

« Établissez, du reste, par l'esprit une proportion entre le zèle que les jeunes Hollandais, naturellement peu soucieux de la guerre, ont mis à s'enrôler dans l'armée pontificale, et le zèle qu'ils mettent à élever des sanctuaires, des écoles, des presbytères, toujours sans la participation de l'Etat, vous aurez alors une idée juste du spectacle de résurrection et de vie que présentent ces catholiques néerlandais, dont il est impossible de louer assez la ferveur, la discipline et la compacte unité.

« Il faut dire que la Providence leur a donné des hommes d'intelligence, de cœur et de foi, dont ils suivent l'impulsion avec un bonheur tout filial. Nous n'avons vu que deux ou trois Liguoriens, deux maisons de Jésuites, quelques prêtres séculiers. Rarement on rencontre des prêtres aussi éclairés, aussi pieux, aussi actifs. L'épiscopat, fermement uni sous la présidence de son métropoli-

tain, l'archevêque d'Utrecht, marche résolûment à la tête du peuple, et mérite par son courage d'être obéi sans contestation.

« Malgré tous les attraits d'Amsterdam, il fallut pourtant songer à nous séparer de nos hôtes ; mais l'un d'eux, Mgr Smits, ne voulut point nous exposer aux mésaventures de la veille ; il fut assez bon pour tenir à nous présenter lui-même aux Jésuites de la Haye ; de même que ceux-ci, un jour après, poussèrent les délicatesses de l'hospitalité jusqu'à nous donner le Révérend Père Van den Aukere, professeur au séminaire de Cuilembourg, pour nous accompagner à Rotterdam ; de même enfin que le Père Van Lommel vint avec nous jusqu'à Utrecht. A la Haye, nous avons vu l'internonce, Mgr Franchi, prélat distingué, et fait pour tenir, auprès d'une cour protestante, le rang difficile qui sied à un ministre du Saint-Siège. Son Excellence n'attendit pas la visite de Monseigneur. Nous étions à peine à table, que déjà on nous annonçait la présence du représentant officiel du Pape. Le lendemain, Mgr Franchi daigna nous recevoir chez lui (1). »

Ce prélat conçut, dans cette rencontre, une grande estime pour Mgr Plantier, et lui en donna des marques pendant le concile. L'évêque de Nîmes devina chez lui un homme d'une intelligence souple, d'un caractère droit, et prédit qu'il arriverait un jour à remplir des fonctions importantes à la cour pontificale. On sait que Léon XIII l'honorait de sa confiance, et qu'il venait d'être nommé secrétaire d'Etat lorsqu'il a été emporté par une mort subite.

Utrecht, Cologne, Mayence, Worms et Spire furent autant de stations où Mgr Plantier voulut se mettre en

(1) *Semaine religieuse*, t. iv, p. 337-342.

rapport avec les personnages les plus importants de l'Eglise d'Allemagne, afin de recueillir des renseignements sur l'état du protestantisme, et de pressentir les dispositions des catholiques à l'égard du prochain concile. Il vit à Mayence le chanoine Muhfang; à Spire, le chanoine Molitor et le chanoine d'Obercamp. Leur science et leur piété les avaient placés à la tête du mouvement catholique en Allemagne; on les considérait comme les représentants les plus autorisés des doctrines romaines dans ce pays. Leur conversation avait fait une grande impression sur l'esprit de Mgr Plantier; il bénissait Dieu d'avoir donné à la cause catholique, sur les bords du Rhin, des hommes d'une si rare intelligence et d'un si noble caractère.

C'est dans ce voyage qu'il se lia d'une étroite amitié avec Mgr Roess, évêque de Strasbourg. Il admirait depuis longtemps la science, le zèle et l'esprit d'énergique initiative qui distinguaient ce prélat. L'Alsace avait dans ses deux départements deux cent mille protestants. Le diocèse de Strasbourg était donc, de tous les diocèses de France, le seul où il y eût plus d'hérétiques que dans le diocèse de Nîmes. Avons-nous besoin de dire comment un évêque qui étudiait sans cesse l'état du protestantisme, sur les rives du Gardon et dans les montagnes des Cévennes, devait tenir à le regarder de près sur les bords du Rhin? De longs entretiens ne suffisaient jamais aux deux pasteurs de tant de brebis égarées, pour s'instruire mutuellement des phases par lesquelles passait la Réforme sous leurs yeux, et pressentir l'avenir de la foi et des mœurs chrétiennes, parmi des populations où toute vraie notion de l'Évangile disparaissait sous l'effort du rationalisme. La faculté protestante de théologie de Strasbourg contribuait puissamment à cette dissolution progressive; ses publications, et particulièrement sa *Revue*, étaient en

grand honneur à Nîmes, et établissaient entre les réformés de ces deux pays une étroite solidarité d'erreur et de préventions contre l'Église catholique.

Mgr Plantier nous racontait, pendant la guerre avec l'Allemagne, que tout le monde, à Strasbourg, lui avait signalé les sympathies d'une certaine portion de l'Alsace pour l'unité allemande et les plans politiques de M. de Bismark. On était allé jusqu'à prononcer cette parole que doit enregistrer l'histoire : Il y a ici deux cent mille Prussiens ! On sait que cette appréciation fut exprimée par beaucoup d'autres personnages importants en 1870, et l'on a retrouvé aux Tuileries, après la chute de l'Empire, les dépêches du préfet de Strasbourg se plaignant de la satisfaction que nos premiers revers avaient excitée sur quelques points du Bas-Rhin. N'est-ce pas ce douloureux souvenir qui, la veille de nos désastres, inspirait à Mgr Plantier cette recommandation : « Avant tout, demandons à Dieu que, dans la campagne qui s'ouvre, tous les Français, sans aucune exception, soient avec la France, et que personne parmi nous ne nourrisse de secrètes sympathies et ne fasse des vœux clandestins pour ceux que nous allons combattre (1) ? »

La Franche-Comté fut le terme de ce voyage. Le récit du séjour qu'y fit Mgr Plantier se trouve dans les journaux franc-comtois, et c'est l'œuvre du supérieur du collège Saint-François-Xavier. Quelle heureuse circonstance ! Une visite de Mgr Plantier à la patrie de ses deux prédécesseurs fut un événement important dans le cours de son épiscopat, et qu'il rencontrât sur son chemin le prêtre éminent qui devait le remplacer sur le siège de Nîmes, c'était une de ces singulières coïncidences sous lesquelles la Providence dérobe le secret de ses desseins.

(1) Lettre circulaire du 31 juillet 1870.

Mais que la première entrevue de ces deux hommes prédestinés à se transmettre l'un à l'autre le sceptre pastoral ait été racontée par l'un d'eux, et que nous ayons ainsi la confiance la plus authentique de l'union qu'il avait plu à Dieu de former dès lors entre leurs âmes, d'autres appelleront cela, s'ils le veulent, un heureux hasard ; le biographe de Mgr Plantier doit le considérer comme une bonne fortune.

En effet, nous avons à céder ici la parole au successeur de Mgr Plantier. Il sera un instant son historien, avant d'être l'héritier de son ministère et le panégyriste de ses vertus, et nous sommes bien sûr que ces quelques pages ne seront ni les moins attachantes, ni les moins instructives de cet ouvrage :

« L'éloquent et intrépide évêque de Nîmes, le digne successeur des Cart et des Chaffoy, Mgr Plantier, vient de passer, en Franche-Comté, quelques jours d'un repos impérieusement réclamé par une santé compromise avec tant de gloire au service de l'Eglise. Notre province lui était chère à plus d'un titre. Sans parler des souvenirs de ses deux illustres prédécesseurs, dont elle est encore remplie, le grand prélat trouvait parmi nous presque des diocésains dans plusieurs familles, où le plus noble sang de la Comté se mêle à celui des vieilles races du Midi. Ce fut M^{me} de Colombe qui lui fit, la première, avec une grâce parfaite, les honneurs de l'hospitalité comtoise, en réunissant dans son château tout le clergé et toutes les personnes les plus considérables de la contrée, au milieu desquelles M. le marquis d'Andelarre, député de la Haute-Saône, se distingua par son respectueux empressement auprès du prélat. Le lendemain, Mgr Plantier vint saluer, à Besançon, notre cardinal-archevêque, et visita avec le plus vif intérêt la métropole et le palais archiépiscopal. La communauté des Sœurs de

la Charité reçut sa bénédiction, et entendit avec une émotion profonde une voix qui est pour elle la voix d'un père; car on sait que cette communauté a fondé dans le diocèse de Nîmes de nombreuses maisons d'éducation publique. Le séjour du prélat au château de Montferand, chez M. le marquis de Ladevèze, fut marqué, comme celui de Colombe, par le pieux empressement du clergé et de la noblesse des environs; mais ce fut M. de Comeiras qui eut l'avantage de le posséder le plus longtemps et de jouir le plus de ses entretiens. Mgr l'évêque de Nîmes passa à Fertans une semaine entière. Nous ne parlerons ni des soins délicats dont il fut entouré, ni de l'accueil plein de distinction et d'honneur qui lui fut fait au château de Châtillon, par M. le comte de Vezet, et à celui de Cléron, par M. le marquis de Loray, ni de la curiosité avec laquelle il visita la plaine d'Amancey, en se faisant instruire de la question d'Alaise, ni même de son excursion à Nans-sous-Sainte-Anne et aux grottes si pittoresques où le Lizon prend sa source. Ami de la nature et des voyages, poète, antiquaire, le prélat jouissait de tout avec ce sentiment exquis du beau qui appartient aux grandes âmes, et cette connaissance approfondie de l'histoire, de l'architecture et des beaux-arts, que donnent les longues études. Le magnifique panorama que l'on découvre du haut des terrasses de Châtillon; le château de Cléron, que M. de Loray a restauré avec tant de goût; le musée où il a réuni tant de chartes, de tableaux, de vases antiques, de meubles rares, méritaient bien de captiver tour à tour les regards d'un tel appréciateur. Mgr Plantier nous a donné, en échange, les trésors d'une conversation instructive, agréable et variée, parlant aux hommes du monde et aux prêtres avec une profonde entente des intérêts les plus divers, mêlant à des récits de voyage les impressions d'un ar-

tiste, les réflexions d'un philosophe, et surtout les pieuses émotions d'une âme tout épiscopale.

« La circonstance la plus mémorable de son séjour au château de Fertans a été la solennité d'une première messe. Le 9 septembre, deux jeunes gens de ce village, deux cousins germains, MM. Sylvain et Ignace Laurent, élevés ensemble d'abord au séminaire d'Ornans, puis au grand séminaire de Besançon, sont montés ensemble à l'autel pour y exercer les plus augustes fonctions du sacerdoce qu'ils venaient de recevoir. On savait que Mgr l'évêque de Nîmes, malgré son extrême fatigue, se relâcherait ce jour-là du régime qui lui interdit, depuis plusieurs années, l'exercice de la parole publique, et qu'il avait bien voulu accepter d'être l'orateur de la cérémonie. Le désir de voir et d'entendre un des premiers évêques de France avait attiré à Fertans une foule immense, qui débordait de l'église jusque sur la place du château. On y comptait plus de cinquante prêtres, dont quelques-uns, venus de fort loin, avaient voyagé toute la nuit pour arriver à l'heure. Le vénérable curé du lieu complimenta Mgr Plantier à la porte de l'église, avec l'éloquence qui lui est naturelle, et à laquelle la circonstance ajoutait encore, et la réponse qu'il reçut de l'évêque, entendue à force d'être écoutée, fit déjà pressentir à l'auditoire toutes les émotions que lui donnerait le discours si impatiemment attendu. Quand le moment fut arrivé, tous les regards se portèrent vers la chaire, toutes les oreilles, disons mieux, tous les esprits et tous les cœurs goûtèrent à l'envi les charmes d'une des plus entraînantes improvisations qui puissent faire honneur à la parole humaine et au ministère évangélique. Monseigneur, prenant pour texte : *Regale sacerdotium*, se proposa de faire voir que le sacerdoce, dont les deux jeunes prêtres de Fertans venaient d'être revêtus, est une véritable royauté.

« C'est la royauté la plus vraie, la plus authentique, la plus incontestable qui soit sur la terre, puisqu'elle est la royauté de Jésus-Christ même. Royauté sans égale par l'incomparable grandeur de l'autorité qu'elle communique, par l'héroïque noblesse des servitudes qu'elle impose et par la sublimité des compensations qu'elle oppose aux sacrifices.

« Cette belle division a été remplie, comme on pouvait l'attendre de Mgr Plantier, avec une ampleur de vues, une richesse de détails, une hauteur et une énergie de sentiments, auxquelles atteignent seuls les maîtres de la parole sacrée. On le suivait cependant sans effort, au milieu de cette assemblée composée en grande partie de paysans, mais intelligents comme on l'est dans nos montagnes, et instruits des choses de Dieu comme on l'est dans nos paroisses de village. L'évêque le sentit tout d'abord, et, s'abandonnant aussitôt au souffle de l'inspiration, il montra le prêtre commandant à tout et partout à la nature matérielle, sur laquelle il renouvelle, avec un surcroît de majesté, le miracle de Cana ; au monde moral, qui est son vrai domaine, puisqu'il tient de son sacerdoce le droit et la mission d'entrer en conquérant dans les âmes et de s'y établir en maître ; au démon, qu'il somme d'abandonner les cœurs ; aux anges, qu'il appelle autour du tabernacle ; à Dieu même, qu'il fait descendre sur l'autel. Ainsi la puissance sacerdotale embrasse tout, depuis l'atome jusqu'à l'infini : sa mesure est de n'en point avoir.

« Peignant ensuite l'héroïque noblesse des servitudes qu'impose le sacerdoce, Mgr Plantier a fait voir que le plus aimé des princes devant être le plus dévoué des esclaves, la royale servitude du prêtre est, de toutes, la plus inexorable. Pour le prêtre, plus de famille, plus d'ambition de fortune, plus de divertissements mondains. Il appartient

tout entier à ses frères, au lieu de s'appartenir à lui-même ; il leur appartient par l'esprit qui doit se consumer pour eux dans l'étude de la science sacrée ; par le cœur, car ses affections les plus légitimes doivent être subordonnées à l'amour dont il est redevable à son troupeau ; par le corps et la vie, car il doit dire comme saint Paul : « Je m'immole et m'immolerai toujours pour vos âmes ».

« A ces sacrifices, l'orateur a opposé le tableau des compensations que donne la royauté sacerdotale. « Ce sont, a-t-il dit, des haines inestimables et d'inestimables sympathies ». La haine de l'erreur, dont il démasque les mensonges ; la haine du libertinage, dont il poursuit les désordres ; la haine des puissances impies, dont il trouble l'ambition sacrilège. Mais, à côté de ces haines, que de consolantes sympathies ! Il y a celle des vertueux et des bons ; il y a jusqu'à celle des incrédules restés honnêtes. Ce fut, en particulier, la gloire du vénérable curé d'Ars ; toutes les bouches ont acclamé sa vertu ; quatre-vingt mille pèlerins ont visité chaque année sa cellule ; sa tombe est devenue glorieuse, et l'humble curé de village, qui n'avait pour église qu'une chaumière, a aujourd'hui une basilique pour sépulcre.

« Il y avait près de trois quarts d'heure que Mgr Plantier développait ces grandes pensées, et l'attention de l'auditoire n'en était que plus excitée et plus soutenue. Mais il a dû céder à sa propre émotion, et, s'adressant aux jeunes prêtres, il a terminé en leur disant, comme saint Jérôme à Pammachius : « Avoir le sacerdoce, c'est beaucoup, mais s'en montrer digne, c'est bien mieux encore : *Minus est sacerdotium tenere quam mereri* ». Il appartenait bien à l'évêque de Nîmes de leur faire voir comment on mérite cette royauté. Le moderne Fléchier leur apparaissait avec ses cheveux qui commencent à blanchir, ses beaux yeux déjà fatigués et obscurcis par

l'effet des saintes veilles, et tous les souvenirs de cette rude carrière où, pour avoir défendu l'Eglise, il a trouvé encore plus de douceurs que de tribulations et de disgrâces. Il ajouta, avec l'autorité de son expérience : « Fiez-vous à ma parole, jeunes prêtres, et que jamais la peur ne vous empêche de vous montrer dignes de ce sacerdoce royal dont nous saluons en vous les grandeurs. » Puis, s'oubliant lui-même et ne voyant plus que l'Eglise de Besançon, il s'écria : « C'est le vœu du cardinal illustre qui vous a sacrés prêtres et rois, et dont la sereine intrépidité défend, avec tant de mesure et de compétence, dans les grandes assemblées du pays, les droits imprescriptibles de la vérité, de l'Eglise et du Saint-Siège; c'est le droit du grand séminaire qui, après vous avoir initiés à l'esprit ecclésiastique, espère bien que vous ne laisserez pas éteindre en vous le rayon divin dont il vous a communiqué l'étincelle; c'est le droit de ce clergé de Besançon qui vous admet dans ses rangs, et dont le mérite éminent a fourni tant de pontifes à l'épiscopat, tant de missionnaires aux régions infidèles, tant de martyrs à la foi. » Les dernières paroles de cette magnifique et touchante improvisation ont été des vœux et des remerciements pour la paroisse de Fertans et pour son vénérable pasteur, pour la contrée, à qui Mgr Plantier a souhaité de demeurer une terre sacerdotale, pour M. de Comeiras enfin, l'auxiliaire de Dieu dans l'affaire d'une vocation si bien justifiée par la cérémonie du jour, l'organisateur principal de la fête, la providence du pays par sa charité et par ses conseils, le modèle des habitants par sa foi et par ses vertus, l'appui visible et le serviteur dévoué de tous les intérêts religieux. »

Mgr Plantier demeura quelques jours encore dans ce pays, heureux de tant de témoignages de sympathie exprimés pour sa personne, plus heureux encore de tant

d'actes de foi et de religion accomplis en sa présence. Il trouvait dans ce peuple l'image du peuple nîmois, si empressé à courir à sa rencontre et à l'entourer d'égards. C'était pour lui une grande consolation de resserrer les liens noués entre Nîmes et Besançon par deux évêques féconds et glorieux. N'a-t-il pas pressenti alors que cette union serait encore consacrée par l'élévation sur le siège de Nîmes d'un nouvel évêque franc-comtois ?

En quittant Fertans, il se rendit dans le Jura. Son passage y fut signalé, comme dans la Haute-Saône et le Doubs, par le plus chaud et le plus sympathique accueil. M. l'abbé Carette, vicaire général de Saint-Claude, vint le complimenter à Lons-le-Saunier ; un nombreux clergé l'attendait à Gevingey, où M. et M^{lle} Droz se firent un honneur de le recevoir. Ce fut le même empressement que les jours précédents, la même joie de saluer un des plus vaillants athlètes de l'Eglise, et, de la part de l'évêque, une émotion toujours croissante, des vœux toujours plus ardents pour les intérêts et la prospérité de cette belle province.

Mgr Plantier laissa des sentiments particuliers d'estime et de sympathie dans l'âme de M. l'abbé Besson, son futur successeur. En finissant le récit, auquel nous avons emprunté des détails si touchants, le supérieur du collège Saint-François-Xavier disait : « L'image de l'évêque de Nîmes demeurera gravée dans tous les cœurs, sa parole dans toutes les mémoires, et le souvenir de ses charmantes conversations sera, comme celui de son admirable discours, un des plus chers entretiens de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher et de l'entendre (1) ».

(1) *Union franc-comtoise*, n. du 17 septembre 1868, reproduite par la *Semaine religieuse de Nîmes*, t. iv, p. 361-366.

CHAPITRE XXXII



PRÉPARATION AU CONCILE DU VATICAN.

Troisième visite générale du diocèse. — Le Grau-du-Roi. — L'île de la Barthelasse. — Couronnement de Notre-Dame de Rochefort. — Inauguration du Calvaire. — Visite à Sénanque; étroite union des diocèses d'Avignon et de Nîmes. — Noces d'or de Pie IX. — Alarmes répandues sur le prochain concile. — *Instruction pastorale sur les conciles généraux*. — Réponse aux critiques dont elle fut l'objet. — Études préparatoires au concile. — Le monastère de Pradines. — Visite d'un ami gallican. — Correspondance entre Mgr Plantier et Mgr Maret. — Histoire vraie du gallicanisme de Mgr Plantier. — Deux actes mémorables de charité. — Départ pour le concile. — Vœux du chapitre. — Déclaration de l'évêque. — Adresse du clergé diocésain relative à la définition de l'infaillibilité.

L'année 1869 devait se terminer par l'ouverture du concile. A l'approche de ce grand événement, Mgr Plantier se recueille. Il étudie, il prie, pour être digne de siéger aux grandes assises de la catholicité. Son esprit et son cœur sont tournés du côté de Saint-Pierre; je ne sais quelle voix intérieure lui marque, chaque jour, les oracles que l'assemblée œcuménique devra rendre pour la défense de la vérité et le salut du monde.

Mais de ces nobles préoccupations, rien ne paraît au dehors, et il poursuit le cours de ses travaux avec la même liberté et le même élan. On l'engageait à ménager sa santé, afin qu'elle pût affronter avec plus d'assurance l'épreuve d'une laborieuse coopération aux actes du con-

cile. Vaine recommandation ! Pensant que le moyen le plus efficace de se préparer à remplir ses fonctions de juge de la foi, c'était de s'en faire d'abord le messager parmi les peuples, il entreprit, au mois d'avril, sa tournée pastorale dans les Cévennes. La saison n'était pas favorable ; il fallait lutter contre le froid, la pluie et la neige ; mais il n'était pas homme à s'arrêter devant de pareils obstacles. Son courage se signala par des traits héroïques, qui arrachaient aux foules des cris d'admiration, et dont le récit nous entraînerait trop loin.

Il achevait alors la troisième visite générale de son diocèse, recueillant partout sur son passage la récompense promise au serviteur fidèle. Un grand nombre de paroisses avaient construit de nouvelles églises, qui faisaient honneur au talent des architectes en même temps qu'à la générosité des fidèles ; la plupart les avaient agrandies ou transformées (1). Nous ne supputerons pas la somme totale employée à ces travaux. Même en additionnant des millions, nous craindrions d'être trop au-dessous de la vérité. Mais, quelle que fût la libéralité des communes, la charité des fidèles l'avait dépassée ; ils avaient donné sans mesure. Les cérémonies de cette tournée avaient un caractère spécial. La curiosité n'avait plus d'empire sur les cœurs ; on connaissait le pontife, on en était connu : c'était l'abandon uni au respect, l'empressement contenu par la vénération. Pour augmenter encore la joie commune, le pasteur laissait tomber de ses lèvres les noms de ceux qui l'avaient approché à ses derniers voyages ; on voyait que sa mémoire s'appliquait à ne rien oublier, et l'on répondait à tant de bonté par les

(1) Pendant l'épiscopat de Mgr Plantier, 97 églises furent construites ou entièrement transformées, sur 274 paroisses ; il en bénit lui-même 45 et en consacra 15.

expressions les plus respectueuses et les plus sensibles de gratitude.

Il faut dire, à l'honneur du diocèse autant qu'à l'honneur de l'évêque, que l'enthousiasme épuisait toutes les formes pour se manifester. C'est ainsi qu'à la nouvelle de son arrivée au Grau-du-Roi, sur les bords de la Méditerranée, une flottille est organisée avec tous les bateaux de la plage et parée d'oriflammes, de feuillage et de fleurs, elle vient au-devant de lui jusque sous les remparts d'Aigues-Mortes. On dirait les soldats de saint Louis faisant des préparatifs de départ pour la Terre Sainte. La croix brille sur leur poitrine; ils acclament le pontife; des enfants, vêtus de robes blanches, lui présentent des couronnes et le conduisent à l'église. Scène grandiose où la poésie de la nature, sur cette côte méditerranéenne, si riche de souvenirs, se mêlait aux charmes de la religion pour donner à une fête un éclat incomparable !

Mgr Plantier se prêtait à tous les programmes, et rien ne lui plaisait autant que cette attention des peuples à placer l'image des grandeurs du passé à côté du spectacle des gloires du présent, et à relever la beauté des choses matérielles par celle des manifestations de la foi.

Il veillait avec un soin jaloux sur la moindre parcelle de son héritage. Un décret impérial ravit à la commune de Villeneuve et au département du Gard une île fameuse du Rhône, la Barthelasse; le prélat ne voulut à aucun prix céder à son métropolitain ses droits spirituels sur cette langue de terre. Plus elle était enviée, plus il étendait sur elle le sceptre de son autorité. Il y fonda une paroisse, alla y installer lui-même le curé (1), et lui fournit un traitement de ses deniers, jusqu'à sa mort. Il ne s'agissait pas seulement ici de conserver une portion du domaine

(1) Le 7 juin 1858. *Semaine religieuse*, t. iv, p. 183.

spirituel des évêques de Nîmes. Cette île était traversée autrefois par le pont Saint-Bénézet; les vestiges de ce saint étaient partout sous ses beaux ombrages et dans ses riantes prairies; comment se résigner à céder une terre consacrée par de si nobles souvenirs ?

La Providence concentrait alors, ce semble, sur cette partie du diocèse les grâces du ciel et les prédilections de l'évêque. A quelques lieues de Villeneuve, s'élève un sanctuaire qui remonte à l'époque carlovingienne. Il est bâti au sommet d'une montagne nue, aride, isolée, dans une plaine envahie par des étangs pendant de longs siècles. Dédiée à Notre-Dame-de-Grâce, et desservie jusqu'à la Révolution par les moines bénédictins, cette chapelle est un lieu de pèlerinage, non moins cher aux populations de la Provence et du Languedoc qu'à celles du Vivarais et du Comtat Venaissin. Le zèle infatigable des Pères Maristes, qui en sont les gardiens, contribue puissamment à lui conserver cette suprématie bienfaisante sur tout le Midi. Les miracles sans nombre dont elle a été le théâtre expliquent le vocable qu'on lui a donné et le justifient chaque jour davantage. Nous avons déjà dit que la piété de Mgr Plantier le ramenait souvent sur cette sainte montagne. Depuis le commencement de son épiscopat, il avait le désir de rendre à Marie quelque marque extraordinaire d'honneur, qui fût tout ensemble la reconnaissance de la royauté qu'elle exerçait dans ce pays, et le signe éclatant de l'amour des peuples.

Cet honneur fut celui d'un couronnement solennel. L'évêque l'annonce par une circulaire à son clergé, et l'on sent que la joie déborde de son âme. Son style emprunte à l'Écriture les images les plus gracieuses. « Les rosées qui descendaient de l'Hermon n'étaient ni plus abondantes, ni meilleures que celles qui tombent sur la

colline habitée par Notre-Dame de Grâce. C'est un rocher désert, mais le souffle de Marie y fait éclore avec opulence des fleurs de bénédiction. Deux couronnes, une pour la Mère et l'autre pour le Fils, seront offertes par la générosité de MM. les curés d'Avignon et de Nîmes. Mgr l'archevêque d'Avignon, notre bien-aimé métropolitain, présidera la cérémonie et déposera sur les images bénies les deux diadèmes préparés pour elles. Nous serons heureux de l'assister dans cet acte auguste, comme le plus respectueux et le plus dévoué de ses suffragants. Par là nos deux diocèses, dont le Rhône est tout à la fois la frontière et le lien matériel, se confondront dans une seule et même fête de famille; l'ancienne cité des Papes et la vieille cité des Antonins, baptisée par le Christ, décerneront de communs honneurs à leur commune mère (1). »

Mgr Plantier apprend ensuite à son peuple que le couronnement de la statue de Marie sera suivi de l'inauguration d'un chemin de croix, érigé sur le flanc abrupte de la montagne, et il dit comment ces deux cérémonies, au lieu de se faire contraste l'une à l'autre, ont entre elles des affinités aussi instructives que profondes. « Le Christ a dû souffrir avant d'entrer dans la gloire (2), et il en a été ainsi de sa mère. Voilà la grande loi que rappelleront les stations de la voie douloureuse, servant d'accès à la chapelle triomphale de Notre-Dame. La chapelle porte au sommet de sa tour l'image de la sainte Vierge; c'est Marie couronnée... Le chemin de la croix, c'est Marie rencontrant son fils ensanglanté sur le chemin du Golgotha... Il sera précieux aux pèlerins de trouver ce haut enseignement écrit en frappants

(1) Lettre circulaire relative à cette cérémonie, p. 4, 13 avril 1869.

(2) Saint Luc, xxiv, 26.

caractères sur la montagne visitée par leur amour. Au bord du chemin, ils verront l'épreuve, condition de la gloire; sur la cime, ils apercevront la gloire, récompense et couronnement de l'épreuve.... (1). »

Ce calvaire est véritablement monumental; il fait honneur à l'architecte qui en a conçu le plan et aux Pères Maristes qui ont recueilli des aumônes pour le construire. C'est Mgr Plantier qui a voulu donner aux stations la forme orientale qui en fait des *ædicules* si gracieux. Le paysage austère dans lequel ils s'encadrent rappelle la Terre Sainte, et ces petites coupoles, semées sur les flancs de la colline et comme suspendues à des rochers blanchâtres, font rêver à Jérusalem. Le prélat aimait ces harmonies, et il était porté à les mettre partout sous les regards. Attacher quelque pensée céleste à un signe matériel, c'était, on peut le dire, une des règles de sa vie, et il faut y voir le désir de rappeler le caractère de la religion chrétienne, qui est de rapprocher la nature de la grâce et de perpétuer ainsi et de symboliser cette union de la divinité à l'humanité qui s'est accomplie dans le mystère de l'Incarnation.

La cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Grâce donna lieu à une manifestation indescriptible de foi et de piété envers Marie. La colline de Rochefort ne pouvait contenir le quart des fidèles accourus à la fête. Ils se répandirent dans la plaine, heureux de mêler de loin leurs acclamations à celles du clergé réuni autour du sanctuaire. Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon, officia pontificalement; il avait à ses côtés, outre notre prélat, Mgr Jordany, évêque de Fréjus, et Mgr Elloy, évêque *in partibus* de Typase, de la congrégation des Maristes. Le R. P. Fabre, supérieur général de cette

(1) Lettre citée, p. 6.

Société, était présent. Beaucoup d'autres évêques, qui s'étaient engagés à venir, furent empêchés à la dernière heure, et entre autres Mgr Meirieu, évêque de Digne, et Mgr Mermillod, évêque d'Hébron. M. l'abbé de Cabrières, vicaire général de Nîmes, prononça un discours très éloquent à la bénédiction du calvaire.

A l'entrée de la voie douloureuse, se trouvait une chapelle encore inachevée : c'était la chapelle de l'Agonie. Mgr Plantier avait voulu la construire à ses frais et la dédier au Christ souffrant. Elle est terminée aujourd'hui, et le jour où elle a été inaugurée (1), une foule immense aimait à dire, en voyant sur l'autel la statue du Christ s'offrant comme une victime à la justice de son Père : « Cette scène touchante est une image fidèle de l'épiscopat de Mgr Plantier : ce fut une longue immolation ; nous reconnaissons le disciple sous les traits de son Maître ! »

Les deux diocèses d'Avignon et de Nîmes s'étaient réunis aux pieds de Notre-Dame de Rochefort. Leur amour pour le sanctuaire formait entre eux des liens que leurs évêques étaient heureux de consacrer. La plus étroite fraternité existait, du reste, entre les deux prélats. Absolument séparés sur le terrain politique, ils n'en avaient pas moins l'un pour l'autre la plus grande estime, et la mort seule put interrompre la douceur de leur intimité.

Avant d'appeler son bien-aimé métropolitain aux fêtes de Notre-Dame de Grâce, Mgr Plantier était allé, sur sa prière, assister à la bénédiction abbatiale donnée à un humble religieux du monastère de Sénanque, dans le diocèse d'Avignon. Ce religieux était Dom Barnouin, qui a rétabli la règle de Clairvaux, et doté notre Midi

(1) 14 septembre 1778.

de toute une famille Cistercienne. Elle a transféré son siège à Lérins, sur l'ordre de Pie IX, et elle porte à l'heure présente l'un des plus beaux noms monastiques de l'Occident. L'évêque de Nîmes prit la parole dans la salle capitulaire de Sénanque, après la cérémonie ; il évoqua les grandes figures de saint Benoît et de saint Bernard ; puis, commentant le texte de la règle que l'on venait de lire devant lui, il donna le sens de cette belle parole de l'Apôtre : *In quo clamamus, Abba, Pater* (1). C'était l'exposé simple, mais doux et tendre, des relations d'un supérieur avec ses subordonnés, d'un abbé avec ses fils spirituels : relations issues d'une parenté mystique dont la grâce est la source, et à laquelle ne saurait être comparée l'intimité formée et entretenue par la nature dans le foyer domestique (2).

Si les peuples admiraient en Mgr Plantier l'athlète des combats du Seigneur, si les hommes du monde s'inclinaient devant la supériorité de son talent et l'élévation de son caractère, les moines éprouvaient une sorte de culte pour un prélat en qui ils retrouvaient la régularité d'un cénobite et l'austérité d'un pénitent. Jamais plus d'éclat extérieur ne voila plus d'esprit de mortification. On le devinait, on le sentait dans le cloître, et nous ne saurions dire à quel point cette impression attirait à l'évêque de Nîmes les âmes qui avaient vieilli sous le joug de la discipline. Si accoutumées qu'elles fussent à dominer leur sensibilité, elles ne pouvaient s'empêcher de tressaillir à son aspect : je ne sais quel élan dilatait le cœur de ces vénérables ascètes, et semblait rajeunir leurs graves et austères visages.

Au milieu de la pompe de ces mémorables journées,

(1) Rom. VIII, 15.

(2) Dimanche, 2 mai 1869.

Mgr Plantier s'était associé aux sentiments de joie que les noces d'or de Pie IX provoquèrent partout dans l'Église. Une circulaire épiscopale avait annoncé au diocèse le jubilé sacerdotal du Saint-Père; elle était comme un cri sublime d'espérance pour la prolongation d'un pontificat qui réunissait toutes les gloires, et allait s'immortaliser par le concile du Vatican. Les fidèles souscrivirent généreusement pour offrir au Saint-Père une obole digne de leur Église. Aussi le 11 avril fut-il un jour de bénédiction pour Nîmes: le matin, on se pressait à la table sainte; le soir, la ville était illuminée.

Mais ce n'était pas assez de faire des vœux pour Pie IX; il fallait penser au concile, dont l'ouverture approchait. Cet événement excitait au sein de l'Église des préoccupations dont devaient tenir compte les prélats que leur talent et leur renommée appelaient à donner une sage direction à l'esprit public.

Les alarmes répandues par la presse irréligieuse sur les décisions du futur concile, les craintes imprudemment exprimées par les catholiques sur le sort qui pourrait y être réservé aux idées modernes, semblaient prouver, avec une égale évidence, que l'on ne connaissait guère le caractère de ces assemblées plénières, qui ont rendu de si grands services, non seulement à l'Église, mais encore à la civilisation. Il ne fallait pas juger la prochaine réunion comme une nouveauté pleine de hasards, contre lesquels on n'avait aucun moyen de défense. Elle devait se rattacher par son principe et son but à celles qui l'avaient précédée. Sur les travaux qu'elle allait entreprendre, rien ne pouvait mieux éclairer l'opinion publique que l'étude et l'appréciation de l'œuvre accomplie par les conciles antérieurs. On était assuré que l'Église se montrerait, en 1869, telle qu'elle avait été dans le passé, supérieure aux passions humaines, adaptant ses décisions

aux nécessités du temps, mêlant la charité à la lumière, le prenant en pitié les maux des peuples, même quand elet ne pouvait ni absoudre ni tolérer leurs erreurs.

Telle fut la pensée qui décida Mgr Plantier à composer une instruction pastorale sur les *conciles généraux*, à l'occasion de celui que Pie IX venait de convoquer. Il allait faire de l'histoire, et non de la polémique; ce n'étaient pas des questions d'école ou de personnes qu'il devait exposer, mais des faits sur lesquels il importait d'attirer l'attention des esprits calmes et sincères. Plus on provoquait de bruit autour du futur concile, plus il voulait imposer silence à cette dangereuse agitation, en forçant ceux qui témoignaient trop vivement leurs appréhensions et leurs espérances à se recueillir et à écouter, sans prévention et sans défiance, la grande voix de l'histoire. Le temps lui manquait pour faire les recherches auxquelles l'obligeait une étude si vaste et si grave; son érudition y suppléa, et sa mémoire prodigieuse lui tint lieu de livres.

Dès qu'elle parut, sa lettre excita la curiosité générale. Rome en fut particulièrement frappée, et les rédacteurs de la *Civiltà cattolica* s'empressèrent de l'annoncer avec les plus grands éloges. Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à cette revue célèbre l'article qu'elle publia sur ce sujet. Il est peut-être un peu long, mais l'importance de la matière commande cette étendue.

« La parole toujours splendide et profonde de Mgr Plantier emprunte ici à la grandeur et à la nouveauté du sujet un éclat inaccoutumé. Nous voudrions pouvoir la traduire littéralement. Chaque page pétille, pour ainsi dire, d'amour et de talent, d'éloquence et de doctrine. C'est, sans contredit, un des écrits les plus substantiels qui aient paru jusqu'ici sur le prochain concile. Mais nous ne pouvons guère en donner que le canevas.

« L'instruction se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur recherche quels ont été par le passé les bienfaits et les gloires des conciles œcuméniques; dans la seconde, quelles espérances on peut fonder sur le prochain concile intimé pour le 8 décembre.

« Dans les conciles passés, il y a deux choses à distinguer : les *décrets* et les *procédés*. Les décrets ont été pour le monde une source de bienfaits innombrables; les procédés, autant qu'il dépendait de l'Église, ont toujours été empreints d'une convenance parfaite et d'une incomparable grandeur.

« Les *décrets* des conciles œcuméniques ont procuré au monde les plus précieux bienfaits : 1^o dans l'ordre dogmatique, par les définitions de la foi; définitions brèves, précises, lumineuses, intelligibles à tous, sur Dieu, le monde, l'homme et les plus importantes vérités qui intéressent l'homme; définitions immuables, comme est immuable la vérité et la parole de Dieu, et pourtant se développant dans une sage progression, selon que les besoins des temps et la multiplication continuelle des hérésies l'exigeaient; définitions dont l'autorité, acceptée avec respect par les enfants de l'Église, contribue à les conduire, par le moyen de l'unité religieuse, à l'union sociale. — 2^o Dans l'ordre moral, en préservant de toute erreur ces deux principes fondamentaux, l'idée exacte de Dieu et l'idée exacte de l'homme; en maintenant les lois dans toute leur pureté; en assurant l'observation par les plus sages mesures disciplinaires; enfin, par la perpétuelle réforme des abus et des désordres dans l'épiscopat et dans le clergé, non moins que parmi les laïques, réforme qui a toujours été le cri des hérétiques, mais un cri menteur, et qui n'a jamais été réalisé avec plus de vérité et d'efficacité que dans les conciles. — 3^o Dans l'ordre social et politique. Les conciles, par leurs propres

exemples, ont toujours fourni aux souverains d'excellents modèles d'organisation et d'administration de la justice, développé l'instruction populaire et la culture des lettres et des sciences avec un zèle infatigable, bien mérité des beaux-arts en maintenant le dogme de la présence réelle et le culte des images, deux sources si importantes d'inspiration pour l'art chrétien ; ils ont été les gardiens jaloux de la propriété, qui est la clef de voûte de tout l'édifice social, en foudroyant non seulement les violateurs des biens ecclésiastiques, mais encore toute autre espèce d'usurpateurs ; pour ne pas entrer dans le détail d'autres bienfaits, ils ont été la providence des pauvres, des malades et des malheureux de tout genre, par les grandes institutions de charité qu'ils ont favorisées et réglées. — 4^o Enfin, les conciles, par leurs décrets, ont rendu d'innombrables services à la civilisation en général, soit en contenant et en punissant les abus de pouvoir et les injustices des autorités civiles, soit en armant dans les croisades les peuples et les rois tantôt contre les musulmans, ennemis de la civilisation, tantôt contre certains hérétiques, ennemis non moins funestes à la société chrétienne, soit en favorisant la fraternité des peuples, l'union de l'Orient et de l'Occident chrétien, par la guérison des schismes qui les divisaient.

« Tout cela, le savant évêque le prouve, l'histoire des conciles à la main.

« Il se tient à la même hauteur lorsqu'il décrit les *procédés* des conciles œcuméniques. Il les étudie successivement dans les personnages principaux qui y ont pris part ; dans les papes, à qui il appartient de droit et de fait de les convoquer, de les diriger, de les présider ; dans les empereurs et les princes qui y ont assisté en personne ou par leurs représentants, bien qu'ils n'y aient pas toujours déployé la faveur et le respect dont le grand Con-

stantin leur donna un si bel exemple au premier concile ; dans les évêques, qui y ont siégé en qualité de juges et qui y formaient, par l'élévation de leur talent, de leur science et de leur vertu, par la maturité de leurs discussions, par leur justice intrépide et intègre, par leur autorité sacro-sainte, le plus vénérable tribunal et le plus sublime aréopage que l'on eût jamais vu sur la terre. C'est ainsi qu'il nous trace un admirable tableau de ces augustes assemblées, de leur majesté et de leur grandeur surhumaines ; dans ce tableau, les figures des hérétiques et des schismatiques foudroyés par les anathèmes, et celles de leurs conciliabules, contre-pied des conciles légitimes, sont des ombres qui font ressortir les lumières.

« Quant au futur concile, Mgr Plantier éprouve une admiration sans bornes pour le grand acte de Pie IX, qu'il appelle *la plus inattendue de ses sublimes audaces*, c'est-à-dire la convocation d'un concile œcuménique comme remède suprême aux terribles maux de la société moderne ; maux contre lesquels tous les autres remèdes ont échoué. Après avoir parlé de l'impression que ce grand acte a produite dans le monde politique et de l'accueil qu'ont fait jusqu'ici à l'invitation pontificale les schismatiques orientaux et les protestants d'Europe, il examine quels fruits l'on peut attendre du futur concile, quels avantages on peut se flatter d'en retirer. Le Pontife, dans sa bulle de convocation, a tracé le programme général des questions à traiter ; mais, en dehors de ce programme, il serait téméraire de vouloir deviner dès maintenant ce que feront, ce que décideront les Pères. Ce que l'on peut bien affirmer dès maintenant, c'est que, en premier lieu, leur travail sera non moins vaste qu'opportun, c'est-à-dire proportionné à l'extension et à la nature des besoins présents, soit dans la partie doctrinale, pour contenir les erreurs modernes condamnées par le *Syllabus*,

soit dans la partie disciplinaire, en remaniant le droit canonique afin de l'adapter aux nouvelles conditions sociales au milieu desquelles l'Église est contrainte de vivre. En second lieu, ce sera un travail lumineux et profondément mûri, par suite des graves études préparatoires que font non seulement les évêques, mais encore la fleur des plus doctes théologiens et canonistes désignés à cet effet par le Pontife romain, à Rome et ailleurs; soit des curieuses discussions qui se produiront librement au concile, soit enfin et surtout de l'assistance de l'Esprit-Saint.

« En troisième lieu, le travail du concile sera discrètement courageux et courageusement discret. C'est en vain qu'on répand par le monde certaines craintes et appréhensions pour lier en quelque sorte les mains au futur concile. Définir l'infailibilité du Pape, ce serait, disent quelques-uns, réduire les évêques à néant. A quoi servirait-il, disent d'autres, de condamner les quatre propositions de 1682 ? Ne serait-ce pas faire une insulte gratuite à la France ? Malheur, crient la plupart, si le concile aborde la politique, s'il touche aux principes de 89, s'il condamne la liberté des cultes, la liberté de la presse et toutes les autres grandes libertés et conquêtes de la civilisation moderne ! L'Église s'attirerait inexorablement, par là, l'inimitié de tous les gouvernements et de tous les peuples. Le concile ne se laissera pas effrayer par ces clameurs qui sortent de la bouche des politiques, des libres-penseurs et des catholiques libéraux. Avec un inébranlable courage, il poursuivra jusqu'à la fin sa tâche surhumaine, mais en même temps il saura, avec une discrétion et une prudence exquisés, se maintenir dans les limites que lui tracent les conditions actuelles du monde.

« En quatrième lieu, l'œuvre du concile sera infailliblement féconde en fruits les plus précieux. Mettre dans

la main des peuples le flambeau des principes qui règlent la vie publique; convaincre le monde qu'entre le Saint-Siège et la majorité des évêques, il y a une parfaite intimité, une complète union fondée sur une entière communauté de pensées; témoigner le respect que le Saint-Siège conserve pour les prérogatives des évêques, resserrer les liens de la fraternité de toutes les Églises avec Rome, leur mère commune, en les délivrant de certaines préventions provenant de l'esprit de nationalité, dont elles ont été parfois atteintes; porter à la grande hydre des erreurs modernes un coup tel, que, bien qu'étourdie seulement et respirant encore, elle ne puisse jamais s'en remettre: tels sont les fruits que Mgr Plantier nous promet, non seulement comme probables, mais comme certains (1). »

Cette étude si approfondie, si large, si calme et si forte en même temps sur les conciles généraux commandait une confiance entière dans les travaux de celui qui allait s'ouvrir. Il ne pouvait être, à l'instar des anciennes assemblées plénières de l'Église, qu'un foyer de lumière, de rajeunissement et de vie, non seulement pour la société religieuse, mais pour la société civile elle-même. Mgr Plantier empruntait à l'histoire une réponse claire et péremptoire à toutes les objections soulevées par la mauvaise foi ou l'ignorance. Après l'avoir lu, sans préjugés et sans précipitation, on devait se dire à soi-même: de quoi donc serions-nous alarmés? Rien ne sortira du concile nouveau que ce qui est sorti des conciles anciens, c'est-à-dire le triomphe de la vérité et la paix des âmes.

Toutefois, des expressions mal comprises, ou quelques considérations exposées avec une certaine hardiesse donnèrent lieu à de vives attaques contre cette lettre pastorale. On accusa d'abord son auteur d'y avoir étalé

(1) *Semaine religieuse*, t. v, p. 505-510.

un ultramontanisme dépassant toutes les bornes. Lui, ancien gallican, réputé longtemps un des défenseurs de la déclaration de 1682, appelé à l'épiscopat à cause de l'attachement qu'il portait aux doctrines nationales, proposait le premier, avec un emportement inexplicable, de définir l'infaillibilité pontificale ! Il ne se bornait pas à réclamer ce dogme nouveau, mais, pour étouffer toute controverse qui en démontrerait l'inutilité, sinon la fausseté et le péril, il demandait qu'il fût voté *par acclamation* ! Quoi de plus contraire à la raison et au patriotisme (1) ?

Il suffit de lire le passage de la lettre pastorale relatif à cette question, pour voir combien la pensée de l'évêque de Nîmes était éloignée du sens absurde qu'on lui prêtait :

(1) C'est le reproche qu'adresse à Mgr Plantier M. Emile Ollivier dans son livre : *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*. Cet écrivain est loin d'être juste envers l'évêque de Nîmes. Voici le portrait qu'il en trace, en faisant connaître les principaux évêques français présents au concile : « Mgr Plantier avait eu l'honneur, avant d'être nommé évêque de Nîmes, de monter après le P. Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame. Il y déploya de belles qualités de dialectique. A Nîmes, il débuta par un discours dans lequel il dit que la maison de Bourbon était une tige improductive et desséchée ; en même temps, il laissa percer ce qu'on appelait des sentiments gallicans. A cette double hérésie, la société dévote et aristocratique s'écarta avec scandale de lui, et il fut reçu froidement à Rome. Pour rétablir sa situation des deux côtés, il changea de route, se jeta dans ce que les idées romaines et légitimistes ont de plus exagéré, et rentra en grâce. On lui passa même d'étaler, au haut d'une petite colonne en bronze, sur un vaste guéridon chargé de médailles, de chapelets, de statuette, la décoration de la Légion d'honneur qu'il avait reçue de l'empereur... » T. 1, p. 415.

Ceux qui ont lu attentivement cette histoire n'ont pas besoin que nous leur démontrions comment les idées de Mgr Plantier s'étaient modifiées au point de vue du gallicanisme, et nous verrons l'explication qu'il donna lui-même de ce changement en écrivant à Mgr l'évêque de Sura.

Où trouverait-on une parole, un acte établissant que Mgr Plantier était un légitimiste exagéré ?

Quant à l'exposition solennelle de la décoration de la Légion d'honneur dans le palais épiscopal, c'est une pure invention à laquelle nous opposons un démenti absolu.

« On aurait tort, dit-il, de supposer que rien, dans un concile, ne pourrait être ni dignement ni infailliblement voté par voie d'acclamation. L'Esprit-Saint, pour attacher son assistance à l'Église réunie, pour en couvrir les définitions ou les sentences de sa responsabilité suprême, n'exige pas rigoureusement sur les questions à trancher des débats préliminaires. Quelles que soient les formes de la procédure, dès qu'elle prononce sur un point de dogme ou de morale, il est là pour en ratifier la décision qui ne peut pas être une erreur. Et la chose n'est pas difficile à concevoir. Quelques prudents, par exemple, ont peur qu'on proclame d'enthousiasme l'infailibilité doctrinale du Souverain Pontife parlant *ex cathedrâ*. Le concile fera-t-il ce grand acte, ou ne le fera-t-il-pas, c'est ce qu'ils ignorent, et nous ne l'ignorons pas moins nous-même. Mais ils craignent que, dans un pieux élan, les Pères attachent à la couronne du Pape ce diamant que d'autres conciles, dit-on, n'osèrent pas y fixer. Et quand il en serait ainsi, je demande où serait le malheur ! Cette question de l'infailibilité dogmatique du Pape n'est-elle posée que d'hier ? N'est-elle pas au contraire agitée depuis des siècles ? Ne l'a-t-on pas débattue dans tous les sens possibles ? Quels sont les arguments pour et contre qu'on n'ait pas épuisés ? Quelles sont les objections, même empruntées aux circonstances présentes ou se liant aux intérêts de l'avenir, qu'on n'ait pas fait passer par le crible de la discussion la plus approfondie ? Et puisqu'il en est ainsi, puisque par là tous les évêques du monde ont été mis à même d'avoir sur ce grave sujet des convictions pleinement éclairées et fortement établies, pourquoi, si leur conscience croit à la certitude de ce privilège, ne le proclameraient-ils pas sans controverse ultérieure et par un cri spontané de cœur et de foi ? N'y aurait-il pas de la réflexion, de la science et de la lumière

jusque dans cette acclamation ? Et pour quelle raison l'Esprit-Saint refuserait-il de la prendre sous sa garantie (1) ? »

On voit clairement deux choses dans ce passage : 1° que Mgr Plantier ne réclamait pas impérieusement, comme on l'a dit, la définition de l'infaillibilité pontificale, puisqu'il déclare que personne ne sait ce que fera le concile, et qu'il s'incline tout le premier devant cette incertitude ; 2° qu'il ne repousse nullement la discussion sur un point aussi délicat. Il se borne à rappeler qu'elle a eu lieu déjà, qu'elle a été longue, sérieuse, universelle, qu'elle a pu suffire pour éclairer les juges de la foi, et que, si le dogme, redouté de quelques-uns, était voté par acclamation, cette acclamation ne serait que l'effet d'une conviction réfléchie, ancienne, irrésistible. Qu'y a-t-il de faux et d'outré dans un pareil raisonnement ?

Un peu plus loin, il est vrai, il ajoute : « Les décrets des conciles généraux n'ont pas besoin d'être préparés par une discussion ; il n'en coûte pas plus à l'Esprit-Saint de préserver l'Église d'erreurs dans le feu d'une acclamation que dans les conclusions d'un débat ». Cette formule par son laconisme était de nature à choquer au premier abord les hommes de ce temps, si jaloux de la liberté parlementaire et du droit de contrôle, et cette fraction de catholiques qui réclamaient la discussion avec l'espoir qu'elle empêcherait la définition. Ceux-là disaient : Pas de discussion, donc pas de lumière, donc pas de décision. Mais telle n'était pas la pensée de Mgr Plantier. Ici encore il ne supprime pas la discussion, il fait observer qu'elle n'est pas nécessaire là où se produit l'intervention du Saint-Esprit, et cette assertion n'est nullement contraire à la doctrine catholique. Quel est le théologien

(1) *Conciles généraux*, p. 110.

qui oserait soutenir qu'une décision conciliaire est fautive parce qu'elle a été rendue sans discussion ? C'est l'hypothèse que pose l'évêque de Nîmes, et si elle paraît quelque peu terrible aux théologiens laïques, elle n'en est pas moins incontestable.

Ces insinuations sur la marche que pourrait suivre le concile déplurent à toute l'école libérale, et firent ranger, dès ce moment, Mgr Plantier parmi les partisans aveugles des doctrines romaines. Voilà l'un des adversaires que l'esprit moderne aurait à combattre à Rome ! Ce qui acheva d'établir contre lui cette opinion dans un certain nombre d'esprits, ce fut le jugement qu'il portait, dans sa lettre pastorale, sur les principes de la Révolution.

« De deux choses l'une, disait-il, ou ces idées et ces libertés modernes sont légitimes, ou elles ne le sont pas. Si elles le sont, n'ayez pas peur que le concile les condamne ; le moindre doute à cet égard, la plus légère méfiance serait une sorte d'impiété. Si, au contraire, elles ne sont pas légitimes, pourquoi le concile ne les condamnerait-il pas ? Ces idées et ces libertés modernes sont d'une portée immense ; on peut les considérer comme le sang et l'âme des sociétés contemporaines ; elles touchent par là même aux intérêts les plus hauts et les plus sacrés de l'Eglise aussi bien que des peuples ; et du moment où on ne devrait voir en elles que des erreurs ou des abus, le concile rendrait un évident service en les frappant sans pitié ; ce serait signaler aux marins le péril des astres faux et celui des écueils.

« On essaie de tout sauver en disant que c'est de la politique, et que la politique n'est pas de la compétence du concile ; mais c'est un sophisme dont il est facile de découvrir le faible. La politique dont il est ici question touche tout à la fois au dogme et à la morale : elle touche

au dogme, puisque la liberté des cultes qu'elle consacre repose sur l'indifférence dogmatique, et nie, soit la divinité de Jésus-Christ, soit celle de l'Eglise, par là-même qu'elle n'affirme ni l'une ni l'autre. Elle touche à la morale; tout cet ensemble de libertés et de théories qu'elle proclame, liberté de conscience, liberté de la presse, liberté d'association, théorie des faits accomplis, théorie de la non-intervention, théorie sur le droit des gouvernements vis-à-vis des traités et des concordats pour les annuler selon leur fantaisie, vis-à-vis des biens ecclésiastiques pour s'en emparer quand il leur plaît : oui, tout cela entre par des milliers et des milliers de contacts pratiques dans la vie des individus comme dans celle des peuples. Eh bien ! le dogme n'est-il pas le domaine de l'Eglise ? N'a-t-elle pas le droit et le devoir de le défendre contre tous ceux qui l'attaquent, fût-ce même la politique des législateurs et des gouvernements ? Et la morale ne reconnaît-elle pas aussi l'Eglise pour son interprète, son oracle et au besoin son vengeur ? Que les libres-penseurs affranchissent la politique de la morale, comme ils en affranchissent la conscience individuelle, on le conçoit ; que les protestants en appellent au sens privé pour lui assurer le bénéfice du même privilège, on le conçoit encore ; qu'enfin les uns et les autres repoussent l'ingérence de l'Eglise dans de semblables questions, je n'ai aucune peine à le comprendre. Ils n'entendent rien à ces matières ni aux droits de l'Eglise.

« Mais il y a trois choses que des catholiques seraient inexcusables d'ignorer. C'est d'abord que la politique est soumise aux mêmes lois morales que les autres branches de l'activité humaine ; les principes et les obligations de la loyauté, de la fidélité, de la justice et de l'honneur, l'atteignent avec d'autant plus d'empire que, si elle se déprave, elle exerce sur les sociétés une influence plus

vaste et plus meurtrière. C'est ensuite que l'Eglise a seule reçu de Dieu la mission d'enseigner la morale à la politique, même la plus élevée, aussi bien qu'aux simples fidèles. Elle a reçu en même temps celle de condamner, au besoin publiquement, et avec une éclatante rigueur, les atteintes portées aux commandements de Dieu par les gouvernements ou les peuples. C'est enfin que l'Eglise n'a jamais manqué d'exercer cette austère magistrature dans ses conciles généraux, chaque fois qu'au moment de ces grandes réunions, il s'est trouvé, dans le monde, des princes ou des pouvoirs signalés à sa réprobation par leur impiété, leur tyrannie ou leur débauche. Voilà ce que tout catholique doit savoir, et la conclusion qu'il convient d'en tirer est fort simple. Puisque toutes ces questions d'idées et de libertés modernes sont enveloppées, comme doctrine, dans le domaine de l'Eglise, si le concile les aborde et les tranche, il est indubitable que son jugement, sous quelque forme qu'il le prononce, sera d'une part infallible et de l'autre opportun ; ces deux caractères sont inséparables. Appuyés sur cette double certitude, au lieu de lui tracer par avance la circonférence dans laquelle il doit se mouvoir et se renfermer, au lieu de lui désigner les définitions et les condamnations qu'il peut se permettre et celles qu'il doit s'interdire pour le bien de l'Eglise et de l'avenir, nous n'avons qu'un seul parti raisonnable et digne à prendre : c'est de nous en remettre à sa haute sagesse avec une confiance pleine de sérénité (1). »

Il n'y a dans ces considérations ni parti pris, ni violence. Mgr Plantier ne formule aucun réquisitoire contre la société moderne, et ne propose aucun anathème. Il établit seulement le droit qu'aurait l'Eglise de s'occuper

(1) *Conciles généraux*, p. 114 et seq.

des questions qu'on lui demande de laisser de côté; il prouve qu'elles sont de son domaine; il veut qu'on la laisse libre de juger s'il convient de les mettre en délibération, et il adjure tous ceux qui s'alarment de s'en remettre à la sagesse de l'Église. Lorsque tant de voix sans autorité soutenaient que le concile ne devait pas toucher aux immortels principes, lorsque des revues fameuses lui traçaient, avec une défiance mal dissimulée, les limites dans lesquelles l'intérêt des temps nouveaux l'obligeait à se renfermer, lui promettant, à cette condition, *l'adhésion complète, respectueuse, joyeuse, unanime, des croyants catholiques de toutes les écoles, de toutes les langues, de tous les pays*, quel excès commettait donc notre prélat en affirmant l'autorité doctrinale de l'Église et en décrivant la sphère où elle peut s'exercer? Entre ses contradicteurs et lui, nous ne voyons ici qu'une différence: c'est qu'il était dans son domaine, c'est qu'il remplissait une des fonctions de sa charge, qui était d'enseigner, tandis que la plupart de ceux qui l'attaquaient dans les journaux faisaient de la théologie sans être théologiens, et donnaient des leçons de sagesse aux évêques, au Pape, à l'Église, en oubliant que les disciples n'ont qu'un devoir, celui d'écouter et d'obéir.

En terminant cette magnifique lettre pastorale, Mgr Plantier exprime trois vœux: 1° que le futur concile, s'ouvrant sous de meilleurs auspices que celui de Trente, n'éprouve aucun retard, et que les souverains, loin d'y mettre obstacle, le favorisent en imitant les exemples des Constantin, des Théodose, des Justinien et des Marcien, ce qui non seulement est dans leur intérêt, mais contribuera encore à leur gloire; 2° que le concile ait le bonheur, mieux que celui de Florence et de Trente, de ramener les dissidents à l'unité; souhait bien légi-

time et bien sincère de la part d'un prélat qui compte plus de 100,000 protestants dans son diocèse ; 3° que les catholiques, avant et après le concile, se déclarent soumis à ses définitions avec la plus entière simplicité d'obéissance et de foi. « Point d'alarmes témoignées avant, parce que c'est méconnaître l'assistance de l'Esprit-Saint, qui doit rendre cette grande assemblée infaillible, tout aussi bien au point de vue du tact et de l'à-propos qu'au point de vue de la doctrine. Point d'interprétations arbitraires après ses décisions pour les adoucir ou les éluder, parce qu'à l'exemple de tous les conciles, il parlera nettement, avec droiture, et pour qu'on prenne à la lettre tous les jugements qu'il aura portés. Ainsi finiront tous ces dissentiments qui divisent entre eux les esprits même les plus sincèrement dévoués à l'Église. Sans doute ces dissentiments très souvent ne reposent que sur des nuances d'opinions libres et secondaires ; sans doute encore, s'ils se lient à des objets plus importants, ils sont excusés dans ceux qui se trompent par la bonne foi dont leurs erreurs sont accompagnées. Mais n'importe, ces fractionnements et ces conflits, quels qu'ils soient, entre les soldats du Christ, tournent toujours au détriment de la grande cause qu'ils soutiennent. Il est cent fois à souhaiter que toutes ces petites bannières de partis et d'écoles disparaissent devant le vaste drapeau que le concile déploiera sur le monde. Voilà notre troisième vœu : l'union et la cohésion parfaite des catholiques dans un sentiment de profonde confiance à la sagesse de l'Église (1). »

C'est le 26 mars 1869 que Mgr Plantier exprimait ces vœux et adressait au ciel cette prière. Hélas ! à mesure que l'on approchait de l'ouverture du concile, l'agitation des esprits grandissait. La presse irréligieuse le signalait

(1) *Conciles généraux*, p. 126 et seq.

comme une vaste entreprise contre la société issue de la Révolution ; des journaux et des revues, tout en exaltant cette *convocation grandiose*, et en disant qu'elle faisait honneur à la perspicacité et au courage de Pie IX, semaient des doutes sur l'esprit qui régnerait au sein de l'assemblée synodale, élevant des barrières autour de certaines questions pour qu'on n'y touchât point, et entonnant chaque jour des hymnes de louange en l'honneur de l'état moderne, comme si le Vatican était une sorte d'abîme où il devait s'engloutir. Le travail auquel se livraient les intelligences calmes et désintéressées, pour apporter à la future assemblée le fruit de leurs recherches, était sans doute considérable, mais ne pouvait être comparé à tout ce qui était publié contre l'autorité ou l'utilité des décisions qu'elle allait porter.

On chercherait vainement dans l'histoire de l'Église un exemple de cette attitude de défiance et de ces airs de commandement qu'une certaine opinion, en France surtout, osait prendre à l'égard du concile. Jamais la sagesse terrestre, si bornée et si esclave, n'avait dit à la sagesse de Dieu par tant de bouches, et avec tant de fracas : *Usque huc venies, et non procedes amplius*. « Tu t'arrêteras là. La vérité a ses droits, mais la charité a ses lumières et le patriotisme ses devoirs. » Dieu nous garde de condamner la bonne foi, de soupçonner le zèle, et de voir la répulsion pour la vérité, là où il n'y avait que la légèreté ou l'ignorance. Mais le temps aura beau jeter ses voiles sur certaines résistances opposées à l'œuvre du concile, elles apparaîtront aux regards des hommes comme le témoignage éclatant de l'excès auquel aboutit la raison humaine, quand elle abuse de ce qu'elle appelle, avec tant d'emphase, la liberté de discuter, et qu'elle propose ses jugements comme la règle suprême du vrai et du bien. Nous qui vivons dans un pays où le libre examen a

fait à l'Église de si cruelles blessures, et déchire, chaque jour davantage, les quelques lambeaux de foi conservés par les protestants après leur rupture avec Rome, nous ne craignons pas de dire qu'il y avait, au fond de la défiance suscitée et entretenue par la mauvaise presse contre le concile, quelque chose de l'esprit qui a soufflé au seizième siècle pour éteindre la vraie foi parmi tant de peuples encore assis dans les ombres de la mort.

Il fallait s'éloigner de tous ces vains bruits de la terre pour méditer sur les graves questions qui devaient faire l'objet des délibérations conciliaires. Mgr Plantier se rendit au monastère de Pradines, et s'y enferma dans une profonde retraite. Ce monastère semble prédestiné à favoriser le travail de la pensée (1). Il est complètement isolé au milieu d'un vallon ravissant. L'on y respire la paix dans la libre et sereine possession de soi-même. Point d'autre bruit que la voix des cloches annonçant l'heure des offices, ou célébrant par de joyeux carillons le retour des fêtes chrétiennes. Aussi, comme au sanctuaire qui fut témoin du mystère de la Pentecôte, l'Esprit de Dieu souffle dans ce désert, et ceux qui ont le privilège d'y séjourner quelque temps le sentent passer sur leur âme pour la rafraîchir et la fortifier. C'est dans ce cénacle que l'évêque de Nîmes se préparait au concile. En tête des avertissements que le consécrateur donne à l'évêque élu, se trouve celui-ci : *Episcopum oportet judicare* (2). S'il est donc quelque chose d'avéré, c'est que l'évêque est constitué juge dans l'ordre spirituel. Mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que l'évêque, en sa qualité d'interprète et de défenseur de la vérité, a besoin de rechercher les rayons plus immédiats

(1) Voir tome 1, p. 96.

(2) Pontif. Rom. *De consecrat. electi in Episc.*

de la divine lumière, et cette communication est le privilège de la solitude, où, comme le dit saint Bernard, le voisinage de Dieu se fait mieux sentir.

Tous ceux qui approchaient Mgr Plantier à Pradines admiraient la sainte obstination avec laquelle il consacrait son temps et ses forces à poursuivre un travail qui lui plaisait d'autant plus que son cadre s'élargissait davantage. Mais on n'était pas moins frappé de la sérénité de son âme, et de la fermeté de sa confiance. Pendant que d'autres prélats manifestaient tant d'inquiétude sur les tendances que pouvaient prendre les débats conciliaires, lui, élevant les regards vers Dieu, répétait la parole du Maître : Pourquoi vous troublez-vous, hommes trop sensibles aux illusions ? Cette disposition de son esprit eut l'occasion de se révéler avec éclat. Un de ses collègues vint le trouver dans sa retraite. Il lui apportait l'écho de toutes les clameurs qui retentissaient contre le concile, et la confiance des alarmes conçues par une fraction de l'épiscopat. On le voyait en proie à une agitation extrême. Ses conversations étaient mêlées de blâmes, de soupirs et de menaces. Jamais la crainte d'une catastrophe ne provoqua plus de trouble dans une âme incapable de se maîtriser. Mgr Plantier écoutait avec une affectueuse condescendance l'expression de tant de pensées confuses et de tant de vains soucis. Son vénérable interlocuteur, toujours plus étonné de cette imperturbable tranquillité, finit par lui dire : Mais trahirez-vous notre cause ? Quelle sera donc votre attitude au concile ?

« Mon ami, lui répondit-il, l'œuvre du concile ne sera ni la vôtre, ni la mienne ; ce sera l'œuvre de Dieu. Je serai au concile avec le Pape, et avec l'Eglise ; j'oublierai, en y entrant, qu'il existe des gallicans et des ultramontains, et je ne verrai en présence de moi que des juges dans les choses de la foi et de la morale chrétienne. Ne

me parlez pas de l'école à laquelle nous avons appartenu ; n'invoquez pas nos anciens principes, nos vieilles traditions ; soyons évêques, et rien que cela, à Rome. »

Ce noble langage ne réussit pas à dissiper le trouble indescriptible où était plongé le vénérable visiteur, et les deux amis se séparèrent, emportant dans leur esprit des dispositions toutes contraires.

Cet entretien se tenait à la fin du mois d'août 1869. Quelques jours après, parut le livre intitulé : *Du Concile général et de la paix religieuse*. Il arrive à l'évêché de Nîmes, et Mgr Plantier se hâte de le lire. Dès les premières pages, il conçoit les plus vives inquiétudes. Cet ouvrage est un grand effort pour empêcher la définition de l'infailibilité pontificale. Au lieu d'amener la concorde au sein du concile, il semble fait pour le diviser, car il est en contradiction manifeste avec les sentiments de la majorité de l'épiscopat. Pour refuser leur adhésion à ce dogme, s'il est proclamé, les rationalistes trouveront là tous les raisonnements que leur mauvaise foi pourra souhaiter. Ne leur suffira-t-il pas d'y avoir lu que cette doctrine est condamnée par la *protestation des siècles et de l'histoire*? C'est à son insu et contre sa volonté que l'auteur a semé ces écueils ; mais que de regrets il se prépare à lui-même, si la décision qu'il regarde comme impossible est dictée par l'Esprit-Saint ! Au lieu de suivre le mouvement qui emporte les peuples vers Rome, il s'immobilise dans de vieilles opinions, respectables sans doute comme tout ce qui est sincère, mais cent fois convaincues d'erreur par les théologiens les plus renommés depuis près de deux siècles. Déjà la malignité publique se permet les commentaires les plus fâcheux sur le but de cette publication. Ce ne sont là sans doute que des calomnies, désavouées par ceux qui connaissent l'auteur, mais elles peuvent trop facilement

égarer l'opinion déjà si prévenue contre le concile.

Voilà des sujets de tristesse et d'alarme. L'évêque de Nîmes ne peut s'empêcher de les exposer à Mgr Maret. Il a eu avec lui les relations les plus affectueuses, et jamais il n'aborda Pie IX sans lui parler de son estime pour ce prélat et lui faire l'éloge de ses écrits. Aussi laisse-t-il paraître une douloureuse émotion dans la lettre qu'il lui adresse (1). Il le conjure de suivre une autre voie, lui souhaitant le bonheur qu'il a eu lui-même d'être jeté par ses études dans un courant meilleur. L'ami s'arrête à cette limite ; l'évêque aurait pu aller plus loin et suivre l'exemple d'un autre prélat français. L'illustre successeur de saint Hilaire avait condamné le livre en ces termes : « Avec l'autorité de pontife et de docteur que Dieu m'a conférée par rapport à mon diocèse, je n'hésite point à déclarer que ces deux volumes méritent d'être notés de toutes les censures théologiques les plus graves, en deçà de la note formelle d'hérésie. Et je ne crains pas que ni le Saint-Siège, ni le concile œcuménique donnent tort à ce jugement (2). »

A en juger par quelques expressions de sa réponse, Mgr Maret conçut un profond chagrin de l'opinion que l'on avait de son livre. On l'accusait sans preuves, au lieu de le réfuter. Il ne pouvait rien regretter de ce qu'il avait dit, n'ayant eu que l'intention d'éclairer les discussions du futur concile, au lieu de les envenimer. Si la décision considérée comme probable par l'évêque de Nîmes, était portée, alors une belle et éclatante lumière surgirait des travaux de l'auguste assemblée. L'évêque de Sura espérait que Dieu lui ferait la grâce de ne jamais fermer les yeux à cette lumière (3).

(1) Lettre du 3 octobre 1869.

(2) Œuvres past., t. vi, p. 510.

(3) Lettre du 7 octobre 1869.

Il avait mérité cette grâce, et il en goûte aujourd'hui la consolation. Dès que la définition de l'infailibilité pontificale fut proclamée, loin de songer à faire l'apologie de son livre, il le désavoua hautement, entrant à l'égard de Rome dans ce concert de soumission et d'amour que Mgr Plantier lui signalait comme « une des merveilles de notre temps ».

Cet incident ne pouvait pas amener de rupture entre deux prélats d'une si grande vertu. Supérieurs aux petites passions qui divisent les hommes de parti, ils se combattirent sans cesser de s'estimer, et quand la maladie vint frapper l'évêque de Nîmes pendant le concile, on vit l'évêque de Sura lui donner des témoignages de son amitié.

Dans la lettre de ce prélat, nous relèverons cette assertion, qu'il attribuait à un ami de Mgr Plantier : « Pendant vingt ans que j'ai vécu avec lui, il tenait haut le drapeau gallican ; il le mettait même là où il était étranger ».

Quelle fut la pensée qui inspira ce reproche ? Nous ne l'examinerons pas ; mais notre devoir est d'y répondre sans détour, sans réticence et sans amertume. Quiconque aura lu attentivement cet ouvrage, nous rendra cette justice que nous n'avons jamais cherché à dissimuler les doctrines de l'illustre prélat, ni même les tendances de son esprit. Nous l'avons fait à propos de ses conférences à Notre-Dame de Paris, et l'on a vu que sa réputation de gallican avait tout d'abord mis son diocèse en garde contre son autorité. D'un autre côté, on se souvient que son premier mandement renferma un hommage de pleine et ardente soumission au Saint-Siège. Le second se termina par un cri d'admiration et d'amour à l'égard de Pie IX. Dans son premier entretien avec ce grand Pape, il commença à se dépouiller de ses préventions gallicanes. A son retour de Rome, traitant la question de la puissance

spirituelle du Saint-Siège, il tint un langage où l'on retrouva si peu l'écho de ses vieilles opinions, que des amis, surpris et déconcertés, lui adressèrent des reproches. Quand la Papauté fut aux prises avec la Révolution, après la guerre d'Italie, il recueillit avec avidité l'enseignement de Pie IX; ce qu'il entendit, il le crut sans hésitation : tout fut dit, quand Pierre eut parlé. Après avoir signé l'adresse du 9 juin 1862, il déclara à ses diocésains qu'il avait été heureux d'acclamer Pie IX « avec tous ses enseignements ». Son voyage à Rome en 1867 le raffermir dans ses sentiments. Quand l'heure du concile sonna, il fut tellement persuadé que la définition de l'infailibilité était nécessaire, qu'il la signala comme devant être l'un des premiers actes de l'auguste assemblée, en même temps que les archevêques de Malines et de Westminster et l'évêque de Poitiers (1).

Son esprit s'ouvrit donc à la lumière que les événements lui apportèrent. A cette clarté du dehors s'ajouta celle qui brillait au dedans. Il a dit dans sa lettre à Mgr Maret que *ses études l'avaient jeté dans un courant meilleur*. Ce courant fut celui qui vint expirer aux pieds de la chaire de Pierre, le 18 juillet 1870, apportant au vicaire de Jésus-Christ la reconnaissance solennelle et la consécration suprême de son infailible magistère.

Mais pourquoi faire l'histoire du changement opéré dans les idées de l'évêque de Nîmes sur cette grande question ? Il l'a écrite lui-même; son erreur et son désaveu, il en a fait la confidence à son peuple dans une instruction pastorale, et rien n'y manque pour faire admirer tout ensemble sa franchise et son humilité. Écoutons-le :

« Assez longtemps , pourquoi ne le dirions-nous

(1) Instruct. past. sur l'infailibilité, p. 31-32.

pas ? nous avons supposé nous-même que , par ses grandes et antiques traditions, l'épiscopat français avait ou contesté ou nié la certitude de cet auguste privilège. On ne nous l'avait pas officiellement enseigné ; mais nous n'avions ouï répéter que cela durant notre éducation théologique. Ce bruit emplissait seul l'atmosphère qui nous environnait alors, et nul autre ne venait en distraire notre oreille. Il était naturel que nous finissions par accepter ce que nous ne cessions d'entendre. Une seconde cause contribuait puissamment à fortifier ces impressions. Jeune encore, nous nous étions en quelque sorte passionné pour la lecture de Bossuet... De l'ivresse avec laquelle nous savourions ses écrits, nous avons glissé facilement à la persuasion qu'il était, même en 1682, l'organe fidèle de cette France, dont il est encore aujourd'hui, sans aucune comparaison possible, la plus brillante gloire littéraire. Maintenant que nous avons mieux étudié l'histoire ecclésiastique et théologique de notre pays, le passé s'est éclairé pour nous d'un jour nouveau. A nos yeux, le génie de Bossuet n'a rien perdu de sa hauteur ; les bienfaits dont nous lui sommes redevables ont retenu tout leur prix. Mais nous avons déserté son drapeau, parce qu'il nous est démontré que sur l'*infaillibilité* de Pierre et de ses successeurs, ses quatre articles ne résument point l'âme et les doctrines du vieux clergé de France (1) ». Quelque temps après, c'est à Lyon qu'il tient à faire entendre l'expression des mêmes sentiments. Écrivant au vénérable supérieur des Chartreux pour le remercier de sa belle *Vie de Mgr Mioland*, il lui dit : « Si ce vénérable archevêque avait vécu de nos jours, il aurait déserté le drapeau de 1682, et passé sous celui de l'infaillibilité, même avant la définition du concile du

(1) Voir t. 1, p. 188, 234, 244, 348, 489, 566.

Vatican. *C'est ce que j'ai fait moi-même, moi son humble disciple, poussé par les sentiments qu'il m'avait inspirés* (1). »

Il ne faut donc pas s'étonner qu'étant à Pradines et préparant, aux pieds de Dieu, ses notes et ses résolutions pour le concile, il écrive la page suivante, que nous extrayons d'un document écrit en latin, et qui est un vrai chef-d'œuvre d'exposition dogmatique :

« Il ne saurait convenir désormais de se demander si N.-S. J.-C. a confié à Pierre et à ses successeurs l'insigne privilège de l'infailibilité. C'est un point sur lequel les témoignages de l'Évangile et l'unanime assentiment de la tradition ne laissent aucun doute. Toute la difficulté consiste à savoir s'il y a quelque péril à élever ce fait, ou, pour parler plus exactement, cette vérité, à l'honneur d'une définition solennelle, de façon qu'au lieu d'être simplement un article qui approche de la foi, elle devienne un dogme certain, authentique, invulnérable. Il n'y a donc plus à résoudre qu'une question d'*opportunité*. Si je suis interpellé là-dessus, je répondrai d'une voix haute et libre que mon opinion la plus intime est que l'heure est venue de formuler et de promulguer cette définition : *Alta liberaque voce dicam quod horam hujusce definitionis conficiendæ nec non promulgandæ jam nunc advenisse ex intimis animi præcordiis arbitror.* »

Enfin, pour ne négliger aucun témoignage, nous reproduirons une page de *ses souvenirs* du concile, écrite quelques jours avant l'ouverture de cette auguste assemblée. On y lit en propres termes :

« Il y a quelques années, le Saint-Père fit consulter, sous le sceau du secret, certains évêques de différents États pour connaître leur pensée sur deux points : serait-

(1) *Vie de Mgr Mioland*, par M. l'abbé Desgeorge, ix.

il à propos de tenir le concile œcuménique ? Et dans ce concile œcuménique, s'il se rassemble, quelles questions serait-il bon de traiter ? On avait bien voulu réclamer mon avis. Je m'empressai de répondre que la réunion d'un concile serait, à mon sens, un événement salutaire pour le monde, et qu'une des questions, parmi les plus importantes qui pourraient être abordées, devrait être celle de l'infaillibilité du Pape parlant *ex cathedra*. »

Que faut-il de plus pour établir que la conviction de Mgr Plantier sur une question où il a été l'objet d'appréciations si étranges se forma lentement, fut approfondie, raisonnée, et devint inébranlable bien avant le concile ? Ce serait assurément se former une opinion chimérique d'un grand homme que de le croire inaccessible à toutes les faiblesses dont nul homme n'a été entièrement exempt. Mais, nous l'affirmons hautement, il n'y a eu dans ces dispositions de l'évêque de Nîmes ni amour-propre blessé, ni calcul, ni entraînement. De pareilles inspirations sont réservées aux âmes qui confondent la sincérité avec les préjugés ou l'ambition ; elles ne furent pas connues de notre prélat. Il écouta la voix de sa conscience, et lui obéit. Le témoignage qu'elle lui rendit était entièrement conforme à celui de son Église, comme nous ne tarderons pas à le dire.

Mais, avant de prendre avec lui le chemin du concile, où il exprimera hautement sa foi à ce privilège pontifical, nous devons signaler sa présence au couronnement de Notre-Dame-du-Bon-Remède, sanctuaire restauré aux portes de Tarascon par les Prémontrés, où il partagea avec Mgr Mermillod les hommages d'une foule immense accourue de tous les points de la Provence. Rentré dans son diocèse, il bénit solennellement l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres, et, après avoir distribué aux vieillards le pain de l'âme, il voulut leur offrir de ses pro-

pres mains le pain du corps. En voyant ce pontife servir à table des infirmes et des pauvres, la veille presque de son départ pour Rome, on se rappelait un trait admirable de la vie de saint Bonaventure. Lorsque les députés envoyés par le Pape auprès de cet illustre docteur pour l'amener au concile de Lyon, dont il devait être une des lumières, arrivèrent devant lui, ils le trouvèrent lavant la vaisselle, dans la cuisine de son couvent. Les grands hommes de l'Eglise se ressemblent, et la simplicité est inséparable chez eux de la supériorité de l'esprit.

Ce n'est pas le seul acte de dévouement à l'égard des malheureux qui ait précédé le départ de Mgr Plantier pour Rome. Peu de temps avant, une terrible catastrophe plongea dans la consternation le bassin houiller de Bessèges. Une explosion de *feu grisou* eut lieu au puits dit de Brissac ; huit hommes furent asphyxiés et treize blessés, dont l'un ne tarda pas à succomber. Mgr Plantier courut en toute hâte à Bessèges, rendit visite aux veuves des ouvriers qui avaient péri, leur distribua des secours, prit soin des orphelins, et présida les funérailles des victimes. Sa douleur fut si profonde, à la vue de cette population en larmes, qu'il ne put ni lui adresser quelques paroles, ni même achever les prières de l'absoute. A son retour à Nîmes, il composa une lettre de consolation pour ces familles malheureuses. Elle est restée inédite, mais elle paraîtra un jour, et l'on s'accordera à la regarder comme un monument d'incomparable éloquence. Voilà l'évêque de Nîmes ! il passe de la société des pauvres à celle des évêques réunis au concile, également prêt à faire l'office de la charité et de la vérité.

Nîmes tressaillit le jour où son premier pasteur dut partir pour Rome. On se souvenait qu'un de ses prédécesseurs avait assisté aux dernières sessions du concile

de Trente, et qu'il n'en était revenu que pour être en butte aux plus cruelles épreuves (1). Quel serait le sort réservé au nouveau témoin de sa foi que l'Eglise de Nîmes envoyait au concile ? La faiblesse de sa santé devait faire redouter pour lui un séjour prolongé sous le climat de Rome, et la place que sa renommée lui assignait dans les travaux du concile ne serait-elle pas un écueil pour ses forces si chancelantes et si épuisées ? Ces doutes se présentaient à l'esprit des fidèles, et mêlaient quelque amertume aux transports de la joie publique.

Or, le 29 octobre, la cathédrale se remplit comme aux plus grandes solennités ; l'évêque allait célébrer une dernière messe, qui devait être suivie des prières de l'itinéraire, et la foule, en se pressant autour des autels, se déclarait à l'avance solidaire de la conduite qu'il tiendrait au concile. Par la bouche de M. l'abbé de Cabrières, vicaire général, le pontife déclara, à son tour, que son rôle au concile serait celui d'un évêque humble, faisant profession d'être une brebis par rapport au pasteur universel ; de placer l'inspiration du Saint-Esprit au-dessus de toutes les combinaisons humaines ; d'écouter respectueusement ses frères d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, et de ne jamais chercher à faire prévaloir ses lumières propres sur celles de l'épiscopat uni à son chef, au Pontife Romain, qui est le centre de la foi. Après le concile, il aurait le courage d'en promulguer toutes les décisions, sans tenir compte ni des obstacles ni des oppositions qu'elles pourraient rencontrer. Tout ce que le concile aurait décrété serait enseigné à Nîmes, alors même qu'il faudrait pour cela combattre et souffrir.

Après cette cérémonie, le clergé se réunit à l'évêché, et M. le chanoine Rédier prononça une harangue au

(1) Bernard d'Elbène.

nom du chapitre. Il se réjouit de ce que l'Église de Nîmes aurait pour la représenter au concile du Vatican un prélat si remarquable par ses lumières et ses vertus. Il donna à l'évêque l'assurance que son clergé lui serait dévoué jusqu'à la mort, non point à cause de la noblesse de son caractère et de l'éclat de son talent, mais à cause de son attachement au chef suprême de l'Église. « Nous nous sentons d'autant plus attirés vers vous, lui disait-il, que vous nous attirez davantage au Vicaire de Jésus-Christ. » Il finit en priant Mgr Plantier de déposer aux pieds du Pasteur des pasteurs le vœu que formait l'Église de Nîmes « de voir l'infailibilité personnelle du Souverain Pontife définie dans le concile ».

L'évêque répondit que c'était un grand honneur pour lui de représenter au concile une Église particulièrement dévouée au Saint-Siège, et que cette Église pouvait se réjouir à l'avance de ce que les croyances les plus chères à son cœur, ses vieilles traditions de fidélité à la cause du Pape, seraient confirmées par de solennelles définitions. « Votre évêque, ajouta-t-il avec un accent énergique, n'aura qu'à être votre témoin, et si l'infailibilité du Pape est proposée comme dogme de foi, il se lèvera pour l'acclamer au nom de tout son diocèse (1). »

Pour expliquer les déclarations échangées entre Mgr Plantier et ses prêtres sur cette question capitale, il faut dire que, dès le mois d'octobre 1869, un projet d'adresse au Pape, ayant pour objet de solliciter la définition de l'infailibilité pontificale, avait été soumis au clergé diocésain. Nous possédons le texte de cette adresse et la lettre du R. P. d'Alzon qui le faisait connaître. Nous publions ces deux documents, à cause de leur importance.

(1) *Semaine religieuse*, t. v, p. 437-442.

« Nîmes, le 23 octobre 1869.

« MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« Dans une réunion assez nombreuse des prêtres de Nîmes, j'ai été invité par tous les curés de la ville, un certain nombre de chanoines, de directeurs du grand séminaire, d'aumôniers et de vicaires, à proposer à tout le clergé du diocèse une adresse à Pie IX, pour solliciter la définition du dogme de l'infailibilité du Souverain Pontife. Cette adresse, nous prions notre évêque de la présenter à Pie IX, comme témoignage de notre dévotion filiale au successeur de saint Pierre. Nous n'avons pas l'initiative de cette pensée, elle est déjà réalisée ailleurs ; mais il semble qu'elle est assez belle pour être suivie.

« Si vous la trouvez opportune, afin d'agir de la manière la plus facile, veuillez écrire au plus tôt à l'un de Messieurs les prêtres de la ville, en l'autorisant à signer pour vous, supposé que vous ne puissiez venir signer vous-même. Mgr l'évêque veut partir le 1^{er} novembre : il serait bon qu'il pût emporter avec lui une pièce qui témoignerait si hautement des sentiments de son clergé.

« Il est bien entendu que le clergé du second ordre n'a aucun droit pour la définition des dogmes ; mais il ne peut lui être défendu de proclamer son adhésion à une doctrine que, depuis tant de siècles, les papes enseignent dans presque tous leurs actes pontificaux et dogmatiques, et qui est, nous le savons bien, la croyance presque universelle du monde catholique.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux en Notre-Seigneur.

« E. D'ALZON ».

Voici quel était le projet d'adresse :

« TRÈS SAINT-PÈRE,

« Les prêtres du diocèse de Nîmes n'auraient pas de plus grand désir que celui d'accompagner leur évêque à Rome, et de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur filial dévouement au Saint-Siège. Mais les fonctions du saint ministère les empêchant de réaliser ce vœu, à l'unanimité, ils demandent instamment, autant qu'il leur appartient de le faire, la définition par le futur concile de l'infailibilité pontificale, contre laquelle quelques-uns élèvent la voix. Il assurerait ainsi une nouvelle lumière pour les fidèles, un appui pour les évêques, un rempart pour l'Eglise, un triomphe pour le Christ contre les puissances de l'enfer (1). »

Ce projet fut signé avec empressement par les prêtres du diocèse ; il interprétait parfaitement, comme on le voit, les pensées de l'évêque, et lui rendait facile la tâche qu'il aurait à remplir au concile, si cette question y était mise en délibération. Etions-nous un peu trop impatients à Nîmes, et avons-nous la prétention de conduire et d'entraîner le monde catholique ? Assurément non.

(1) Presbyteri Diœcesis Nemausensis nihil optatius haberent quam ut Episcopo suo Romam profiscicenti comites essent, et ad pedes Sanctitatis Vestræ devotionis suæ erga Sedem Apostolicam filiale deponerent testimonium. Cum vero votis eorum officia quibus funguntur obstaculo sunt, unanimiter expostulant precanturque, in quantum ad eos pertinet, ut definitio infailibilitatis Summi Pontificis, a quibusdam impugnata, in futuro concilio inconcusse stabiliatur, sitque novum fidelibus lumen, episcopis adjuvamen, Ecclesiæ propugnaculum, Sanctitati Vestræ solatium, Christo adversus infernas potestates triumphus atque trophæum.

Ad pedes Sanctitatis Vestræ pro Apostolica benedictione iidem presbyteri.

Nemausi, die prima Novembris 1869.

Notre évêque allait rendre au concile témoignage de notre foi, et nous remettions simplement, unanimement dans ses mains un document qui en contenait l'expression. Pour être hâtive, cette démarche n'en était ni moins libre, ni moins juste, ni moins opportune. *La Civiltà Cattolica* ne manqua pas de la signaler comme un acte honorable pour l'Eglise de Nîmes, et un heureux présage pour la solution d'une cause que cette revue défendait alors avec tant de courage et de science (1).

(1) Pie IX répondit à cette adresse par un bref en date du 23 février suivant. Il y félicitait le clergé du dévouement sans réserve qu'il professait, à *la suite de son illustre évêque*, pour le Siège apostolique. (*Semaine religieuse*, t. vi, p. 34.)

CHAPITRE XXX III



LE CONCILE DU VATICAN.

Arrivée de Mgr Plantier à Rome. — Entretien avec Pie IX. — Premières impressions. — Ouverture du Concile. — Mgr Plantier est élu membre de la Députation de la discipline. — Ses observations sur le premier *schema*. — Décisions qu'il avait proposées et qui auraient pu entrer dans la constitution *de fide catholica*. — Etat des esprits. — Intrigues et cabales. — *Postulatum* relatif à la définition de l'infailibilité pontificale. — Mgr Plantier tombe gravement malade. — Visite de Pie IX. — La nouvelle mission de l'évêque de Nîmes au concile. — Consolations de l'amitié. — Le séminaire français. — Mgr Manning. — Le P. Freyd. — Lettre aux présidents du concile concernant la définition de l'infailibilité. — Discours écrit au crayon, pendant la nuit, sur le même sujet. — Continuation de l'état de langueur. — Une visite au cimetière de Saint-Laurent. — Adieux à Pie IX. — Retour à Nîmes.

Mgr Plantier arriva à Rome, le 6 novembre, avec son vicaire général, le R. P. d'Alzon, qui devait être son théologien au concile, et M. l'abbé Thibon, secrétaire général de l'évêché. Ils descendirent au séminaire de Sainte-Claire, où ne tardèrent pas à se réunir un certain nombre d'évêques français. Le prélat aimait cette maison, parce qu'il y trouvait un esprit tout à fait romain, des professeurs distingués, un supérieur éminent, le P. Freyd, avec lequel il était étroitement lié. Quatre jours après, il eut une audience particulière de Sa Sainteté. « L'accueil que Pie IX a daigné me faire, écrivait-il, a été plus affectueux que jamais; jamais non plus la conversation n'avait été plus expansive et plus intime. J'ai passé là

trois longs quarts d'heure qui se sont enfuis comme un éclair. Quelle merveilleuse vieillesse que celle de ce pontife incomparable ! On ne peut surprendre en lui, par aucun endroit, un commencement de caducité. Dieu a voulu que cette colonne restât inébranlable pour porter glorieusement le fardeau du concile qui va s'ouvrir (1). »

Sur ces premiers jours passés à Rome, nous avons quelques notes précieuses, écrites de la main de Mgr Plantier lui-même. Pourquoi ne sont-elles pas plus étendues ? Il eût été si agréable et si utile à nos lecteurs d'apprendre de sa propre bouche ce qu'il pensait, à la veille du grand événement auquel il allait s'associer ! Hâtons-nous de le citer :

« Voici la cinquième fois que je viens comme évêque à Rome. Mais jamais je n'y étais venu pour une cause aussi grande, aussi solennelle que celle qui m'y amène en 1869, puisque j'y suis appelé pour un concile général. Inutile de répéter ce que j'ai déjà dit à mon diocèse sur cet événement qui agite le monde d'un pôle à l'autre. Ce qu'il suffit de constater, c'est que nous toucherons bientôt au moment où devra s'ouvrir cette auguste assemblée, objet de tant de terreurs et de tant d'espérances, et que, plus nous approchons de cette date glorieuse, plus les émotions dont palpitent les âmes deviennent elles-mêmes profondes. Plus nous allons, plus la Providence se plaît à nous agiter, je dirais presque à nous étourdir par des ménagements ou des éclats où l'imprévu le plus saisissant se mêle à la plus haute majesté.

« Je me suis rendu à Rome de bonne heure, afin de pouvoir y suivre, de plus près et avec plus de liberté, les détails de l'admirable préparation que Dieu se plaît à donner à un concile qui, je l'espère, ne manquera pas d'être admi-

(1) Lettre à M. Boucarut, 10 novembre 1869.

nable lui-même. C'est le 6 novembre que nous sommes arrivés. Le séminaire français a bien voulu nous donner asile. L'hospitalité m'en est d'autant plus douce qu'elle est modeste, et qu'elle me rapproche de cette vie religieuse qui fut le cadre et la loi de ma propre vie jusqu'à ma promotion à l'épiscopat. Elle me procure aussi l'avantage d'habiter sous le même toit avec un certain nombre d'évêques dont l'excellent esprit et les saines doctrines procurent à mon cœur la joie d'être pleinement à l'aise. J'ai vraiment le droit de chanter avec le psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Cette assurance répand par avance un charme précieux sur la perspective du séjour probablement très long que nous ferons à Rome.

« En revenant dans la ville éternelle, il est impossible de ne pas en revoir avec un empressement légitime et ceux de ses monuments qui parlent à la foi, et ceux qui s'adressent au sentiment de l'art (1). Je me suis fait richement à moi-même cette double concession. Mais la préoccupation du concile a dominé toutes mes autres préoccupations, et c'est surtout autour de ce centre qu'ont éprouvé le besoin de se mouvoir mes observations, mes études, mes visites et mes conversations.

« Ce qui me frappe le plus au premier regard, c'est que le concile puisse se tenir. Il y a quelques mois, le monde retentissait partout des bruits de guerre. La France et la Prusse semblaient à la veille d'en venir aux mains. Cette lutte gigantesque, une fois engagée, menaçait d'ébranler toutes les nations européennes, et comment, à travers ce choc des armées et des peuples, les évêques auraient-ils

(1) Il avait visité les Catacombes avec M. de Rossi, l'Emporium, que l'on venait de découvrir, avec M. Visconti, le Palais des Césars, etc... (V. dans la *Semaine religieuse*, t. v, p. 544, une lettre bien intéressante du prélat sur ces visites.)

pu aborder au Vatican ? Rome elle-même aurait-elle pu leur offrir un port assez tranquille, un asile assez sûr pour qu'ils pussent librement se réunir, et s'appliquer aux grandes opérations dont ils devaient être les instruments dans l'intérêt de l'Église et de la société ? L'Italie n'aurait-elle pas repris, avec des complacités plus efficaces et des coups de main plus heureux, cette campagne de Mentana et de Monte-Rotondo dont l'échec abreuva son orgueil de tant de honte, et laissa dans son cœur tant de dépit ? On se posait toutes ces questions d'un bout à l'autre de la catholicité, sans oser les résoudre, ou, si l'on se hasardait à le faire, il entraît plus d'alarmes que de confiance dans la réponse qu'on s'adressait à soi-même. Mais il est accordé à Pie IX de ne jamais fixer une date, sans que la Providence la couvre de son bouclier, et assure l'événement dont elle doit donner le signal. Il a décidé qu'en 1862 aura lieu, le 8 juin, la canonisation des martyrs japonais. Tous les évêques sont convoqués à cette fête. Et voilà qu'ils arrivent librement, à une époque où l'Italie frémissante menaçait de se jeter sur Rome. En 1867, même invitation pour le dix-huitième centenaire de la mort des apôtres Pierre et Paul. Quoique livrée alors à des angoisses profondes, l'Europe permet à cinq cents prélats d'accourir à cette solennité. Le concile, à son tour, est annoncé au monde. Aux mugissements qui sortent des entrailles des nations troublées, on croirait qu'il sera impossible. Mais, l'heure venue, les signes d'orages se dissipent ou s'éloignent ; les convulsions des peuples s'apaisent ; les gouvernements hostiles se résignent, et nous avons maintenant la certitude que le 8 décembre, répondant à l'ordre de Pie IX, ouvrira les portes de la basilique vaticane à plus de six cents pontifes réunis de tous les vents du ciel, et se rendant en procession dans

l'auguste cénacle, où l'Esprit-Saint les attend pour diriger leurs délibérations et leur dicter ses oracles. Ainsi peut-on dire, une fois de plus, que Pie IX semble avoir reçu d'en-haut le droit de commander au temps, et d'en faire, bon gré mal gré, l'auxiliaire de ses desseins. »

Avant cette date à jamais bénie, le Pape tint, le 2 décembre, une assemblée prosynodale dans laquelle il prononça, devant les évêques et les cardinaux, une allocution pour exhorter les Pères à une concorde unanime, et à l'emploi vigoureux des armes spirituelles contre les erreurs contemporaines(1). Mgr Plantier était là, et cette première parole lui parut être comme la devise sacrée que devaient adopter les juges de la foi. Il se l'appropriâ, et pendant tous les jours qui suivirent, il en fit l'objet de méditations si douces et si lumineuses qu'il était, après ces pieux exercices, tout rayonnant de joie et d'espérance.

Le 8 décembre, mêmes traits de lumière et même effusion de force dans le discours adressé aux Pères du concile par Pie IX. L'évêque de Nîmes ne songe qu'à écouter cette voix, qui lui semble parler sur les confins des deux mondes pour les rapprocher et les unir. Il verse des larmes, pendant que l'auguste assemblée chante le *Veni Creator*, et que l'Orient et l'Occident répètent d'une voix unanime le *Te Deum*, entonné par Pie IX pour remercier Dieu de l'ouverture du concile. Ce jour-là, rien ne manquait à son bonheur : une dépêche lui apprenait que son peuple était en prières, à Nîmes, et qu'une illumination magnifique avait attesté, jusqu'à une heure avancée de la nuit, la participation de cette noble cité aux transports de la ville éternelle (2).

(1) Sacri œcumenici concilii.

(2) Le palais épiscopal se faisait remarquer entre les autres édifices par ses décorations ; on avait eu l'heureuse idée de représen-

Le saint synode est ouvert. Il s'agit de nommer les différentes congrégations ou députations. La première s'occupera des choses qui regardent *la foi*; la seconde, des questions de *discipline ecclésiastique*; la troisième, de ce qui intéresse *l'état religieux*; la quatrième, enfin, du *rite oriental*. Chacune de ces députations devra se composer de 24 évêques élus par les Pères du concile au scrutin secret, et sera présidée par un cardinal nommé par le Pape. Il y aura en outre une congrégation des *vœux (de postulatis)*, dont les membres seront nommés directement par le Saint-Père, une congrégation des *juges des excuses et des congés*, et enfin une congrégation des *juges des plaintes et différends*, désignés par leurs collègues (1).

L'élection a lieu; une surprise empêche l'évêque de Nîmes d'entrer dans la députation de *la foi*, où sa science théologique et ses œuvres apologétiques marquaient sa place. Mais l'assemblée, étonnée de cette omission, la répare aussitôt en l'appelant dans la députation de la *discipline*. Il y avait le dixième rang.

Les *schemata* furent aussitôt distribués, et l'évêque de Nîmes entreprit de les examiner, avec l'élan qu'il portait à l'étude des questions graves, et la conscience qui le

ter, à l'aide d'immenses transparents, le Souverain Pontife entouré de Bernard d'Elbène, évêque de Nîmes, qui avait assisté au concile de Trente, et de Mgr Plantier, présent à celui du Vatican.

(1) Voici les noms des évêques français qui faisaient partie des autres congrégations: *Députation des vœux*: S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; Mgr Guibert, archevêque de Tours. — *Députation de la foi*: Mgr Pie, évêque de Poitiers; Mgr Regnier, archevêque de Cambrai. — *Députation de la discipline*: Mgr Plantier, évêque de Nîmes; Mgr Fillion, évêque du Mans; Mgr Sergent, évêque de Quimper. — *Députation des Ordres religieux*: Mgr Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes; Mgr Raess, évêque de Strasbourg. — *Députation des Rites Orientaux*: Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger; Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême.

dirigeait dans l'appréciation des moindres détails de la vérité.

La mission du concile du Vatican était de condamner les erreurs portant atteinte à la foi, à l'heure où il se réunissait. Il dut se rendre compte des épreuves par lesquelles avait passé le dogme catholique depuis le concile de Trente. Dans le préambule de la constitution *de fide catholica*, le concile s'exprime ainsi : « Personne ne peut ignorer comment les hérésies condamnées à Trente se sont subdivisées en une multitude de sectes contraires, dont quelques-unes n'ont plus même la foi au Christ, et comment les saintes Écritures, qui étaient d'abord tenues hautement comme la source et la règle de la foi, ont fini par n'être plus considérées que comme des fables ». Il déclare que la cause de ce mal est la répudiation de la divine autorité de l'Église et la licence du jugement privé.

« C'est alors qu'a pris naissance, et que s'est répandue au loin dans le monde, cette doctrine du rationalisme ou naturalisme qui, s'attaquant par tous les moyens à la religion chrétienne, parce qu'elle est une institution surnaturelle, s'efforce avec une extraordinaire ardeur d'établir le règne de ce qu'on appelle la raison pure et la nature, après avoir arraché le Christ, notre seul Seigneur et Sauveur, de l'âme humaine, de la vie et des mœurs. Or, après qu'on a eu nié Dieu et son Christ, l'esprit d'un grand nombre s'est jeté dans l'abîme du panthéisme, du matérialisme et de l'athéisme, à ce point que, niant la nature rationnelle elle-même et toute règle du droit et du juste, ils s'efforcent de détruire les fondements mêmes de la société humaine.

« Il est donc arrivé que, cette impiété s'étant accrue de toutes parts, plusieurs enfants de l'Église catholique elle-même s'écartaient du chemin de la vraie piété, et que le sens catholique s'était amoindri en eux par la diminution pro-

gressive des vérités. Car, entraînés par des doctrines diverses et étrangères, et confondant à tort la nature et la grâce, la science humaine et la foi divine, ils finissent par détourner de leur sens propre les dogmes que tient et enseigne la sainte Eglise notre mère, et par mettre en péril l'intégrité et la pureté de la foi. »

Il ne faut donc pas s'étonner si les premières études proposées aux Pères du concile roulèrent sur la révélation et l'ordre surnaturel, la divine autorité et la divine institution de l'Eglise. Les dix-huit conciles œcuméniques qui avaient précédé définirent un certain nombre de doctrines spéciales de la foi qui étaient contestées. Celui du Vatican était appelé à s'occuper tout d'abord des deux vérités primaires et antérieures à toute doctrine, que nous venons d'énoncer.

Mgr Plantier se trouvait ici en présence de la plupart des aberrations intellectuelles qu'il avait combattues toute sa vie, et particulièrement dans ses conférences à la Faculté de théologie de Lyon, et plus tard à Notre-Dame de Paris. Il pouvait donc constater que, dans ses luttes apologétiques, il n'avait ni attaqué des ennemis imaginaires, ni dénoncé de vains périls. A la fin d'une longue existence, ce n'était pas assurément pour lui une mince consolation de voir qu'il avait bien jugé des besoins de son temps, et suivi la véritable voie dans son enseignement doctrinal.

Ses observations sur le *schema* d'où sortit la constitution *de fide catholica* lui fournirent la matière d'un long discours latin qui devait être prononcé au concile. Nous le supposons d'après la forme que son auteur lui a donnée. C'est un premier jet, mais c'est une œuvre littéraire composée avec autant de verve que d'art oratoire. Il y appelle le concile un Sénat plus illustre que celui de l'ancienne Rome. Il dit que les auteurs du

schema étaient de taille à combattre toutes les erreurs, amoncelées contre les vérités de la raison et de la foi par l'impiété moderne, avec des efforts qui rappellent les prodiges des Titans, *Titannico quasi conatu*. Il signale ensuite les mérites de leur travail. Ils tracent exactement les limites du camp dans lequel va guerroyer la grande armée du Seigneur. L'ordre d'opération qu'ils lui proposent est celui qui lui convient. On peut distinguer deux ordres logiques : l'ordre logique métaphysique, et l'ordre logique militaire. Le premier préside à l'ordonnance générale des traités de philosophie, de science et de littérature ; le second règle les plans de bataille. Et que sont les décrets des conciles œcuméniques ? Ce ne sont pas des traités, mais des combats, d'après la déclaration du concile de Trente. Au commencement de son décret sur le symbole de la foi, il dit : « Nous reconnaissons avec l'apôtre que nous n'avons pas à nous mesurer avec la chair et le sang, mais avec les puissances invisibles du mal ». Voilà la véritable notion des conciles. L'Eglise y est pacifique dans ses vœux, militante dans ses opérations. *In synodis, Ecclesia est votis pacifica, sed operationibus militans*. Il faut que, dans ces batailles, plus importantes que ses combats journaliers, elle adopte, pour rendre ses décrets, les dispositions suivies dans la guerre.

Elles consistent à attaquer le front de l'armée ennemie, et ensuite à réunir ses forces pour percer le centre et ouvrir les flancs, de façon à la mettre en déroute. A quoi nous invite le *schema* ? Il s'agit de diriger nos premiers coups contre le panthéisme et le matérialisme, erreurs à renverser sans doute, mais tellement nombreuses qu'elles succomberont sous le poids de leur démence. Voici ensuite des erreurs plus formidables, parce qu'elles sont plus perfides : c'est le rationalisme et tous ses ra-

meaux empoisonnés. Il est attaqué avec tant de précision que l'on voit se dérouler, comme les anneaux d'une chaîne de fer, tout ce qui doit être défini sur la nécessité, sur le fait, sur le tissu, sur l'objet, sur le sens véritable de la révélation, et enfin sur l'ordre surnaturel qui en est le fruit et la fin suprême.

Mais le *schema* a une tournure philosophique ! « En cela, dit l'évêque de Nîmes, il suit de nobles traces. Le concile de Nicée touchait à la philosophie, quand il inscrivait dans les premiers articles de son symbole l'existence, l'unité et la toute-puissance créatrice de Dieu. Le quatrième concile de Constantinople en a fait autant, quand il déclarait qu'il n'y avait qu'une âme dans l'homme, et celui de Vienne quand il réprouvait l'opinion de ceux qui soutenaient que l'âme n'était pas essentiellement la forme du corps humain. Enfin le concile de Trente lui-même entrait dans cette voie, en déclarant que le fond du libre arbitre de l'homme n'était pas éteint, mais seulement blessé dans l'homme depuis sa chute. »

Après avoir cité ces exemples, l'évêque de Nîmes s'appliquait à démontrer le lien qui existe entre les vérités de la raison et la foi. « Elles peuvent être tout ensemble, dit-il, philosophiques et dogmatiques, parce qu'on peut les connaître à la fois par la lumière naturelle et la lumière surnaturelle de la révélation, et comme telles, elles font partie du domaine de l'Église, qui a par là le droit de les atteindre, de les définir, de les défendre, au moins en tout ce qui les rattache à la foi. Appuyé sur ces principes et ces modèles, notre *schema* ouvre un large champ aux questions philosophiques, parce que les erreurs qu'il nous dénonce comme contraires à la foi sont presque toutes philosophiques, et ses rédacteurs ont bien mérité des Pères du concile, en les engageant à proscrire par une sentence synodale ces extravagances qui, tout en étant

philosophiques, par voie de conséquence, sont devenues des dogmes impies : *quia per viam consequentiæ, licet figmenta sint philosophica, facta sunt impie dogmatica.* »

On voit ici combien Mgr Plantier désire que l'Église étende le cercle de ses définitions plus loin que ne l'avaient jamais fait les conciles antérieurs, et jusqu'au terme qu'avaient atteint les négations contemporaines. Il veut l'affirmation la plus hardie de l'ordre surnaturel et spirituel qui ait jamais été jetée à la face du monde, de ce monde qui est maintenant plus que jamais aveuglé par le rationalisme et alourdi par le matérialisme. Ses vœux seront accomplis le jour où sera promulguée la constitution *de fide catholica*. Sa joie, à l'heure présente, est d'apporter sa pierre aux assises de l'édifice auxquelles travaillent avec lui tant d'autres ouvriers de la vérité.

Dans le document qui nous occupe, il fait observer que l'édifice a des proportions gigantesques, et qu'il ne conviendrait pas de se plaindre du nombre des matériaux amassés pour le bâtir. Il faut donc du temps, de l'effort, de la patience. Cependant il émet le vœu que les sentences de condamnation soient plus courtes et plus précises. Les éclaircissements, s'ils sont plus nécessaires que par le passé, à cause des nuances infinies des erreurs actuelles, pourront entrer dans les préambules ou les suppléments à joindre aux canons.

Est-il opportun d'adopter la forme de l'anathème employée dans les conciles précédents ? Il appartient à la sagesse du concile de le décider, et là-dessus l'évêque de Nîmes n'a aucun vœu à formuler ; mais ce qu'il désire, ce sont des condamnations détaillées, atteignant l'une après l'autre chaque erreur, de façon que la lumière brille sans peine aux yeux des peuples.

En finissant, il signale une lacune qu'il croit avoir remarquée. N'a-t-on pas oublié des erreurs nées en quel-

que sorte dans le sein des serviteurs eux-mêmes de la foi : *qui prodierunt e gremio domesticorum fidei*? C'est le *traditionalisme* sous ses diverses formes, c'est l'*ontologisme* qui a essayé de pénétrer furtivement dans le camp du Seigneur. « Il me semble, dit le judicieux prélat, que le concile doit parler de ces erreurs, non seulement pour exposer la doctrine de l'Eglise sur ces questions, mais pour la fixer par des décrets : *non solum per modum expositionis, sed etiam sub forma decretoria*. On aura ainsi l'avantage de déterminer avec toute la précision nécessaire la doctrine catholique sur la force naturelle de la raison par rapport à la connaissance du vrai Dieu. On saura nettement quelle est cette lumière à l'aide de laquelle la raison s'éclaire (*videt ea quæ percipit*). Il sera solennellement avéré que l'Eglise, au lieu de nier ou d'amoindrir les droits de la raison, travaille à conserver et à défendre leur intégrité. »

L'évêque de Nîmes se souvient ici de l'école menaisienne, dont il n'avait jamais été partisan, des doctrines de Louvain, sur lesquelles il avait attiré l'attention de Pie IX. En soumettant ces questions à l'examen du concile, il s'exposait à contrister ceux qui, tout en acceptant les condamnations portées par le Saint-Siège contre ces erreurs, tenaient à épargner à leurs auteurs la honte d'un anathème conciliaire. Mais ces considérations ne le touchaient pas autant que le devoir d'épargner à l'Eglise le reproche de sacrifier les droits de la raison à de vaines disputes d'école ou au prestige du talent et de la renommée. Le concile lui donna raison.

Il nous resterait à faire connaître les diverses formules de décrets que Mgr Plantier proposa à la commission de la foi sur la plupart des questions résolues dans la constitution *de fide catholica*. On aimerait sans doute à les comparer au texte adopté définitivement par le concile,

et les nombreuses ressemblances que nous aurions à constater ne feraient pas un mince honneur à la mémoire du grand prélat. Mais cette étude nous entraînerait trop loin, et nous devons nous borner à mentionner quelques propositions qui ne figurent pas dans les décrets, et qui ne manquaient ni d'importance ni peut-être d'utilité.

La première a pour objet d'atteindre une des plus subtiles insinuations du rationalisme : c'est l'erreur de ceux qui prétendent que la loi naturelle et la loi surnaturelle par laquelle le chrétien est éclairé, découlant l'une et l'autre du Père des lumières comme de la même source, en tirent cette conséquence que l'homme voit tout immédiatement dans l'essence divine. « Nous réproouvons cette opinion, dit l'évêque de Nîmes, soit parce qu'elle suppose faussement que l'homme peut commencer dès ici-bas à jouir de la vision immédiate de Dieu, qui n'est réservée qu'aux seuls justes entrés au port de la vie éternelle, soit parce qu'elle conduirait, par voie de conclusion, à un panthéisme mystique très dangereux pour les fidèles. » C'est l'erreur des ontologistes, et c'est sans doute parce qu'elle avait été déjà condamnée par le Saint-Siège que le concile ne crut pas devoir la comprendre dans ses anathèmes.

Relativement aux opérations communes aux trois personnes divines et à la liberté de Dieu, Mgr Plantier ne voulait pas que l'on se bornât à condamner ceux qui affirment que Dieu a créé nécessairement toute chose, mais encore ceux qui, admettant que Dieu a été libre en créant le monde, enseignent que par l'acte de la création les idées éternelles et invisibles de Dieu ont passé à un être extérieur et visible ; d'où il faudrait conclure, disait-il, qu'entre le suprême ouvrier et son ouvrage il n'y a aucune distinction essentielle, mais qu'au contraire il existe entre eux une certaine identité de substance, ce qui

n'est pas autre chose qu'une forme nouvelle et perfide de panthéisme.

Au sujet de la création de l'homme, Mgr Plantier faisait remarquer qu'il fallait dénoncer à la prudence des chrétiens comme dangereuse, conduisant au matérialisme et voisine de l'erreur condamnée au concile de Vienne, l'opinion des philosophes qui soutiennent qu'il y a dans l'homme un principe de vie distinct de l'âme. Portant plus loin sa rigueur, il voulait que l'on condamnât ceux qui, par l'usage de ce qu'ils appellent la *méthode d'observation*, prétendent que la science humaine, dans ses investigations par rapport à la matière, a le droit d'écarter l'hypothèse de l'existence de l'âme, pour ne s'attacher qu'aux faits sensibles, jusqu'à ce que, par l'analyse des phénomènes visibles, elle soit arrivée à découvrir ce qu'elle doit penser de l'existence de l'âme et de sa nature (1).

Le concile a frappé d'anathème ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de miracle possible et que les récits qui en sont faits dans l'Écriture sainte doivent être mis au nombre des fables et des mythes.

Mgr Plantier demandait qu'on fît un pas de plus et que l'on réprouvât l'erreur qui consiste à représenter les *dogmes* de la foi comme des *fictions poétiques*, ou des *concepts purement philosophiques*, enveloppés d'une certaine apparence mystique, et non comme des vérités surnaturelles proprement dites, révélées à l'homme d'une manière surnaturelle. Il poursuivait ici le système de Strauss et de toute l'école critique. La funeste influence exercée par les ouvrages de Renan, et notamment par sa *Vie de Jésus*, imposait au concile, selon Mgr Plantier,

(1) C'étaient évidemment les conséquences ruineuses de ce système que voulait frapper notre prélat.

l'obligation de dégager le dogme de l'Incarnation de tous les nuages amoncelés autour de lui par cet apostat. Il fallait flétrir l'audace qui l'a poussé à appeler le Sauveur un homme sage, un homme de génie, élevé à la dignité et aux honneurs de la divinité par l'astuce de ses disciples ou l'aveugle crédulité des peuples. Il importait d'écraser la doctrine qui soutient que le Christ n'a pas tiré de son propre fond les révélations qu'il a apportées au monde, et qu'il possédait dès le commencement, en sa qualité de Verbe plein de grâce et de vérité, mais qu'il les a puisées dans les écrits des anciens philosophes ou dans les livres sacrés des nations païennes. Il ne convenait pas de ménager davantage ceux qui nient les faits surnaturels de la vie de Jésus-Christ, et avancent qu'on ne saurait le regarder comme le législateur du monde, attendu que l'homme, dans la règle de ses mœurs, est affranchi de toute loi révélée et surnaturelle.

C'était donc comme l'extension du symbole de Nicée que Mgr Plantier proposait au concile du Vatican. L'erreur, rompant toutes ses digues, s'est attaquée à la personne du Christ avec un acharnement effroyable. Si l'assemblée synodale reprend un jour son œuvre, on ne saurait douter qu'elle ne s'attache à venger le divin Sauveur de tant de blasphèmes. En attendant, les malheurs publics remplissent cet office trop nécessaire, et la justice de Dieu rend ses arrêts, avant que la vérité intail-
lible porte elle-même ses anathèmes (1).

Voilà Mgr Plantier s'acquittant de sa charge de juge de la foi, et chassant devant lui les sottes idées de l'esprit

(1) La plupart de ces idées se retrouvent dans les projets de constitutions préparés par les théologiens et les canonistes pontificaux pour le concile, et qui n'ont pu être soumis à ses délibérations. V. *Actes et Histoire du Concile*. Paris, Abel Pilon, p. 263 et seq.

humain comme ces ombres de la mort où les peuples ne doivent pas chercher leur repos. L'étude que nous venons de faire avec lui sur les premiers travaux du concile était un peu aride, mais comme elle nous le montre tel que nous l'avons connu, c'est-à-dire habile à démasquer l'erreur, à signaler le sophisme, et incapable d'accepter ces tempéraments qui altèrent l'objet de la foi, sous prétexte de ne pas en aggraver le fardeau !

Il faut maintenant le voir attentif au choc des opinions qui s'agitent autour du concile. Les livres, les journaux, les lettres, les conversations, tout annonce un trouble profond dans les esprits. A propos d'un concile, on ne sait plus employer que le langage usité dans les débats politiques. On parle de l'infailibilité personnelle du Pape, comme de la responsabilité personnelle attribuée aux chefs des États modernes ; il s'est formé une majorité et une minorité, comme il existe une droite et une gauche dans les parlements. On en appelle au jugement de l'opinion publique sur des questions doctrinales soumises secrètement au concile ; il faut provoquer le verdict de l'esprit moderne, là où l'on n'a besoin que de l'inspiration de l'Esprit-Saint. Des femmes discutent dans les salons sur des questions de théologie, et anathématisent des papes soi-disant hérétiques. Des pamphlets, où les erreurs abondent autant que les inconvenances, sont semés de toute part ; on les traduit dans toutes les langues, pour qu'ils suscitent partout, le même jour, à la même heure, comme une vaste conspiration contre l'auguste assemblée par la défiance et la terreur.

Dans cette mêlée terrible, il y a une question engagée, c'est celle de l'infailibilité pontificale. Sera-t-elle définie, ou ne le sera-t-elle pas ?

Nous connaissons sur ce point la pensée de notre prélat. Ce que nous ne pouvons plus dissimuler, c'est le

chagrin profond auquel son âme fut en proie, dès que cette question eut soulevé une incroyable tempête autour du Vatican. Des gloires chères à l'Église s'éclipsent tout à coup au pied de la chaire de Pierre ; des écrivains, dont les lettres s'étaient honorées, se font illusion jusqu'à dire qu'ils obéissent à l'ordre de Jésus-Christ en protestant contre la définition de l'infailibilité. Des laïques hautains et remuants dogmatisent, et, sous prétexte de contester l'opportunité du dogme nouveau, accumulent des doutes sur sa vérité elle-même. De ces jugements hasardeux, de ces accusations captieuses, de ces conseils aveugles, s'est formé un assemblage redoutable pour le vulgaire, si facile à tromper. Et que d'allégations erronées sur le caractère doctrinal des propositions de 1682, sur les vraies traditions de l'Église de France, sur l'histoire de l'Église romaine, sur l'histoire de l'Église elle-même (1) ! Quel système déplorable que celui de l'*unanimité morale* requise pour les définitions dogmatiques (2) ! Jamais cette unanimité n'a existé en fait, jamais elle n'a été admise comme règle ni par les théologiens ni par les conciles. L'histoire est là pour le prouver, et, malgré l'histoire, on agite ce brandon de discorde devant le concile. Que d'activité déployée pour diviser l'épiscopat ! Quels efforts pour convaincre la minorité de la supériorité de ses mérites et de l'étendue de ses droits ! On outrage, plutôt qu'on n'attaque, les deux prélats qui ont soutenu, avant l'ouverture de la sainte assemblée, l'infailibilité pontificale (3) ; on accuse d'ignorance ou de servilisme ceux qui l'ont défendue après eux ; une école fameuse se donne tous les caractères d'une secte ; chaque

(1) *Lettres du P. Gratry.*

(2) *Mémoire présenté aux Pères du Concile du Vatican.* Naples, 1870.

(3) Mgr Manning et Mgr Deschamps.

jour elle répand ses préjugés partout par des télégrammes, des correspondances, des brochures ou des articles de journaux. Les secrets des délibérations conciliaires sont livrés à des feuilles vendues aux loges maçonniques. On veut tout arrêter par des lenteurs calculées et interminables ; on invoque la prudence : elle conseille de ne rien examiner, de ne rien définir ; c'est l'intérêt de la vérité encore douteuse, du Saint-Siège que l'on accuse déjà d'orgueil et à qui l'on reprochera de vouloir paraître impeccable, après avoir été déclaré infaillible ; de l'Eglise, au sein de laquelle vont faire explosion des schismes formidables, si la définition est portée (1).

Mgr Plantier, témoin de toutes ces luttes qui scandalisent l'Eglise, comprend qu'il n'y a pas de temps à perdre. Pour couper court à tant de disputes, il faut poser sans retard au concile la question de l'infaillibilité pontificale. Elle a été assez méconnue, attaquée, travestie, déshonorée même, dans les assemblées profanes ; l'heure est venue pour elle de reprendre sa majesté et son autorité dans la sainte assemblée.

Au moment où les partisans de l'inopportunité adressaient au Saint-Père un mémoire où il était demandé que le Saint-Siège recourût à des *mesures de rigueur contre certains journaux catholiques*, et qu'il ne fût pris aucune décision de foi, à moins d'une absolue nécessité, quarante Pères, appartenant à tous les pays, signèrent le *Postulatum* suivant :

« Les Pères soussignés demandent humblement et instamment au saint concile œcuménique qu'il veuille bien décréter, en termes clairs et excluant toute ambi-

(1) Ces jugements sont empruntés à la lettre pastorale publiée par Mgr Plantier sur la définition de l'infaillibilité pontificale, le 28 juillet 1870.

guité, que l'autorité du Pontife romain est souveraine, et par conséquent exempte d'erreur, lorsque, dans les choses concernant la foi et les mœurs, elle statue et prescrit ce que tous les fidèles doivent croire et observer, et ce qu'ils doivent condamner et rejeter (1). »

Parmi les prélats français se trouvaient Mgr Raess, évêque de Strasbourg ; Mgr Doney, évêque de Montauban ; Mgr Wicart, évêque de Laval ; Mgr Sergent, évêque de Quimper ; Mgr de la Bouillèrie, évêque de Carcassonne ; Mgr Delalle, évêque de Rodez ; Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis de la Réunion ; Mgr Fillion, évêque du Mans, et Mgr Plantier, évêque de Nîmes.

C'était l'opinion générale à Rome, pendant le concile, que non seulement Mgr Plantier avait pris une grande part dans cette initiative, mais qu'il avait rédigé, de concert avec un évêque bavarois, l'exposé des motifs qui devaient accompagner le *Postulatum*, conformément aux prescriptions de la constitution pontificale, et l'on y retrouve en effet, dans certaines parties, les nuances de son style et le fond de ses idées sur cette matière.

« Ce document fut présenté, en dehors du concile, à la libre signature des prélats réunis à Rome. Son succès marcha comme l'éclair. En quelques jours plus de 500 noms remplirent ses colonnes. Il eût été bien facile d'en réunir davantage ; mais, lorsqu'on eut atteint cette limite, il sembla que la requête pouvait paraître avec quelque majesté devant la députation chargée d'en apprécier la valeur et jusqu'à un certain degré d'en fixer le sort. L'accueil qu'elle en reçut ne manqua pas d'être favo-

(1) « A sacra œcumenica Synodo Vaticana infrascripti Patres humillime instanterque flagitant ut apertis omnemque dubitandi locum excludentibus verbis sancire velit supremam ideoque immunem esse Romani Pontificis auctoritatem quum in rebus fidei et morum ea statuit ac præcipit quæ ab omnibus Christi fidelibus credenda tenenda, quæ rejicienda et damnanda sint. »

nable, et bientôt on répéta dans Rome que le Saint-Père daignait l'admettre à l'honneur d'affronter les débats du concile.

« Cette décision, dès que la certitude en fut acquise, apporta trois grandes consolations aux partisans de l'infailibilité. C'était d'abord que la démarche qu'ils avaient accomplie, soit en provoquant, soit en signant le *Postulatum*, était parfaitement légitime. Ils ne pouvaient certes en douter. Puisqu'il existait une commission pour recueillir et juger les vœux des évêques, les évêques avaient le droit d'en présenter. Qu'ils le fissent isolément ou collectivement, peu importe ; leur droit restait le même ; en se réunissant, en déposant des signatures multipliées à la suite d'une même demande, ils ne subissaient aucune contrainte et ne faisaient aucune violence à personne. Ni règles ni convenances n'étaient blessées par l'objet ou la forme de leur requête. C'était ce que leur disait le bon sens pour les tenir en paix contre certaines critiques vainement acharnées à les troubler. Mais leur sécurité devint plus sereine et plus inaltérable encore, quand ils apprirent que, par ordre du Vatican, leur vœu serait soumis aux délibérations de l'auguste assemblée. Est-ce qu'un acte anti-conciliaire aurait obtenu ce privilège, qui par lui-même équivalait à une approbation ?

« Une autre consolation sortait de là : c'était l'assurance que la définition de l'infailibilité pourrait être opportune. Voilà plus de 500 évêques qui demandent en grâce que la question soit posée. Ils déclarent que, d'après leur conviction profonde, unanime, il est non seulement à propos, mais nécessaire de la résoudre dogmatiquement, et d'imposer désormais l'affirmation de ce privilège comme vérité obligatoire à la conscience des peuples. La commission saisie de leur vœu les encourage

et le Souverain Pontife lui-même leur laisse libre carrière. Si l'heure avait été mal choisie, si la solution qu'ils réclament avec tant d'ardeur devait éclater à contre-temps, est-ce que tant de prélats unis au Saint-Père auraient été par hasard aveuglés pour ne pas le comprendre ? Enfin la dernière consolation, c'est la certitude que la définition de l'infaillibilité sera prononcée par le concile. Déjà les 500 voix et plus des signataires lui sont assurées ; beaucoup d'autres Pères, qui n'ont pas cru devoir donner leurs signatures, lui donneront leurs suffrages. C'est évidemment de ce côté que penche l'énorme majorité des évêques. »

Ces pressentiments, dont nous empruntons l'expression à Mgr Plantier lui-même (1), remplissaient son âme de joie ; mais sa santé avait eu à souffrir parmi les travaux qui l'avaient absorbé depuis son arrivée à Rome. Les entretiens qu'il devait accorder, durant toute la journée, aux évêques empressés à le consulter ; les courses qu'il s'était imposées, moins pour recueillir des adhésions au *Postulatum* que pour expliquer sa portée, ou répondre aux critiques qu'il suscitait ; les insomnies que lui causait l'état des esprits à Rome, si triste et si inquiétant, d'après le tableau qu'il en présente lui-même aux regards de l'histoire (2), tout cela finit par épuiser entièrement ses forces. Ce ne fut qu'au prix des plus héroïques efforts, qu'il put assister à la deuxième session du concile, le 6 janvier 1870, pour y faire sa profession de foi avec les autres Pères de concile.

Les journaux du temps racontaient qu'en le voyant entrer à l'*Aula conciliaris*, la foule disait : « Voilà l'évêque de Nîmes ; ses traits sont tirés et son visage paraît

(1) *Instruct. pastor. sur l'infaillibilité*, p. 20-21.

(2) *Ibidem*, p. 22-67.

souffrant; mais quelle gravité et quelle noblesse! Sa marche est lente, il semble que le corps ploie sous le poids de la science, et que l'âme use son enveloppe : que Dieu garde cette lumière ! »

Dès le 13 du même mois, il fut saisi d'une fièvre horrible. La maladie fit de rapides progrès ; et, pendant que Rome et le monde, attentifs aux mémorables prédications qui se faisaient à Saint-André *della Valle*, admiraient l'intrépide éloquence de Mgr Pie, portant des coups mortels aux subterfuges et aux vains raisonnements des anti-opportunistes, l'évêque de Nîmes fut soudainement en danger de mort. On s'émeut au séminaire français, on s'afflige à la députation de la discipline, dont le prélat était une des lumières ; il n'y a qu'une voix parmi les partisans de l'infailibilité pour gémir sur l'épreuve à laquelle il est soumis. Nîmes s'alarme, pleure et prie. Mais la douleur est plus vive encore au Vatican. Celui qui avait dit un jour, en désignant Mgr Plantier : Voilà un homme ! ne peut apprendre que cet homme, qui était un de ses amis les plus chers et les plus dévoués, est cloué sur un lit de souffrance, sans avoir la pensée d'aller le visiter. Soudain il arrive au séminaire français et demande à voir l'évêque de Nîmes ; on le conduit dans une modeste cellule, au fond d'un corridor obscur. Il entre, se dépouillant de tout l'appareil de sa majesté souveraine, pour ne laisser paraître que sa bonté et sa tendresse. Le malade veut se lever et s'agenouiller devant le Vicaire de Jésus-Christ. Pie IX le retient par la main, et s'asseyant à côté de lui, sur une pauvre chaise en paille, il l'interroge affectueusement sur sa maladie, l'exhorte à la patience, le remercie de sa collaboration, trop ardente peut-être, aux travaux conciliaires, le bénit et l'embrasse, en lui disant : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed ut manifestentur opera Dei*

in illo. Puis il le quitte en lui promettant le secours de ses prières.

Cependant le séminaire a tressailli en apprenant l'arrivée du Pape. Evêques, théologiens, professeurs et élèves sont réunis dans la salle voisine pour baiser les pieds de l'auguste visiteur qui venait remplir, avec une si noble simplicité, l'office de la charité paternelle. Pie IX prodigue à cette assemblée d'élite ses aimables sourires, ses regards bienveillants, ses paroles toujours si bien inspirées, ses bénédictions auxquelles l'on attachait tant de prix.

Le bruit de cette visite se répandit dans le monde entier. L'on répétait à Rome ce que disaient les Juifs témoins des larmes de Jésus au tombeau de Lazare : « Voilà la marque d'un amour de prédilection ! » Et l'on cherchait vainement un exemple d'une si grande condescendance unie à une si vive affection.

Tous ceux qui approchaient Mgr Plantier partageaient sur l'issue de sa maladie les alarmes des médecins. Ceux-ci n'avaient aucun espoir de le sauver. A partir de la visite du Pape, la maladie entra dans une autre phase. Le danger disparut, mais la souffrance persista. Pie IX avait éloigné la mort : c'était l'effet de sa prière ; la Providence retenait la douleur : elle était nécessaire à la nouvelle mission qu'allait remplir l'évêque de Nîmes au concile du Vatican. Il eut conscience de cette mission, comme on peut le voir par cet extrait d'une lettre écrite à l'un de ses amis :

« Je n'ai pas besoin de vous dire combien m'a été cruelle l'épreuve de ma longue maladie. La souffrance physique n'était rien à mes yeux, malgré toutes les tortures qu'elle m'a prodiguées. Mais être à Rome, au moment d'un concile général, et au lieu de prendre part aux opérations de cette grande assemblée, être retenu prisonnier

dans sa chambre par d'inexorables infirmités, c'est un supplice dont nulle langue ne pourrait décrire la douleur. En vérité, j'en aurais été inconsolable si, d'une part, Dieu n'avait été l'auteur de la chaîne qui me rivait à ma cellule, et si, d'autre part, je n'avais su que je pouvais être utile à l'Eglise par la patience autant que par l'action (1). »

Il avait raison de dire que son martyre était indescriptible. Il n'avait de repos ni le jour ni la nuit. Le jour, les soins que lui donnaient les médecins et les chirurgiens lui rendaient son mal plus sensible, sans l'arrêter. Pendant longtemps, il ne put prendre aucune nourriture, et quand son estomac parut plus complaisant, ce ne fut que pour lui ménager des heures cruelles de souffrance. La nuit, la fièvre l'empêchait de dormir. Les accès étaient si violents et si prolongés que, jusqu'au matin, il paraissait bondir sur le pauvre petit lit en fer où il était étendu. Les battements du cœur étaient si forts qu'on les entendait de la porte de la cellule. Par intervalle, une toux opiniâtre lui déchirait la poitrine. Quoique l'hiver fût rigoureux, il se croyait comme enveloppé d'une atmosphère brûlante, au sein de laquelle on eût dit qu'il n'aspirait que des flammes dévorant les restes de sa vie. Quand il put se soutenir, il passait de son lit sur un modeste fauteuil, où il avait l'air l'un spectre plutôt que d'un être vivant.

Jamais il ne proféra une plainte ; jamais son visage ne trahit la moindre impatience.

On pouvait se dire en l'abordant : Voilà comment un évêque sait être cloué sur la croix ! C'était un héroïsme qui se prolongeait sans se démentir, et l'on n'en trouverait guère dans l'histoire des saints qui

(1) Lettre à M. l'abbé Luquet, 21 mai 1870.

puisse lui être comparé. L'Église primitive a eu des milliers de martyrs, mais leur immolation ne durait qu'une heure, un jour au plus ; ici il faut compter des mois. Dans cette longue épreuve, il y avait quelque chose de surhumain. Ni le dévouement d'un pasteur à ses ouailles ne peut suffire à une si longue résignation, ni la force de caractère ne saurait expliquer une si imperturbable constance. Il fallait bien que Dieu demandât à ce vénérable malade une coopération secrète et mystérieuse par la douleur à l'œuvre du concile, pour qu'il ait pu soutenir si longtemps cette lutte effroyable qui rappelle celle de Gethsémani.

Le disciple était accablé, en effet, comme son maître, non seulement dans son corps, mais dans son âme. Que se passe-t-il à Saint-Pierre ? Voilà ce que demandait Mgr Plantier à tous ceux qui l'approchaient. Le P. d'Alzon, son théologien, le mettait au courant de la marche des discussions conciliaires. Les évêques qui logeaient au séminaire français tenaient entre eux des conférences sur les questions soumises à leur examen (1). Leurs théologiens en faisaient partie, et assez souvent des prélats professant les doctrines et partageant les espérances de cette réunion venaient assister aux délibérations (2). Les rapports étaient communiqués à l'évêque

(1) C'étaient NN. SS. Rousselet, évêque de Séez ; Sergent, évêque de Quimper ; Delalle, évêque de Rodez ; Kobès, évêque de Modon *in partibus*, de la Congrégation du Saint-Esprit, vicaire apostolique de la Sénégambie ; Gignoux, évêque de Beauvais ; Pallu du Parc, évêque de Blois ; Le Breton, évêque du Puy ; Elloy, de la Société de Marie, évêque *in partibus* de Tipaze, vicaire apostolique de l'Océanie centrale ; Allou, évêque de Meaux ; Fruchaud, évêque de Limoges ; Horran, évêque de Quinston, au Canada.

(2) NN. SS. de La Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges ; de la Bouillierie, évêque de Carcassonne ; Maupoint, évêque de Saint-Denis de la Réunion ; Mermillod, évêque d'Hébron ; Meirieu, évêque de Digne ; Jordany, évêque de Fréjus.

de Nîmes, qui, du fond de sa cellule, laissait échapper souvent des éclairs de lumière; et il arrivait que, sans avoir suivi les débats, il proposait une solution à laquelle se rangeaient avec empressement tous les esprits.

Ses vénérables collègues du séminaire français lui donnaient les marques les plus touchantes d'amitié. Non seulement ils s'informaient, chaque jour, de sa santé, mais ils sollicitaient la faveur de le voir et de l'entretenir, toutes les fois qu'il ne devait pas ressentir trop de fatigue de leur visite. Mgr Kobès célébrait la sainte messe dans sa chambre, et lui donnait la communion tous les dimanches. L'évêque de Rodez, *son frère jumeau*, occupait une chambre contiguë à la sienne. « Quand ma maladie m'eut emprisonné dans ma cellule, sans air et sans soleil, écrivait plus tard Mgr Plantier, Mgr Delalle venait fraternellement m'apporter le bulletin de chaque jour. Il le faisait non seulement avec une grâce exquise d'amitié, mais encore avec une incomparable sûreté de mémoire, avec cette finesse d'observation qui constituait l'un des dons privilégiés de son esprit (1). »

Très différents les uns des autres par leur âge, leur caractère, leurs goûts, leurs habitudes, leur trempe d'esprit, ces bons prélats s'efforçaient quelquefois de le distraire en lui rapportant les entretiens qui remplissaient particulièrement les récréations du soir. On lui répétait les anecdotes que l'évêque de Quimper racontait sur un figuier de son jardin dont l'histoire était une série de prodiges. L'évêque de Quinston ne voulait rien en croire, et se disputait des heures entières avec Mgr Sergent pour contredire tous ses récits. Ce thème était inépuisable, et

(1) Lettre du 19 juin 1871, adressée à M. l'abbé Sabathier, vicaire général de Rodez. Les deux évêques s'appelaient des *frères jumeaux*, parce qu'ils avaient été préconisés ensemble.

l'esprit de l'évêque de Quimper le rajeunissait chaque jour, avec tant de charmes, qu'il n'était plus question, dans les soirées du séminaire, que du figuier désormais immortel de l'évêché de Quimper.

Mais ces amusements d'esprit, dont l'écho arrivait jusqu'à Mgr Plantier, ne détournaient qu'un instant sa pensée des discussions beaucoup moins pacifiques que les adversaires de la définition de l'infailibilité pontificale continuaient à provoquer ou à entretenir, pour faire prévaloir à tout prix leur système de défense. Cette obstination lui inspirait des craintes. Des esprits si distingués resteraient-ils invinciblement attachés à des objections cent fois victorieusement réfutées ? L'illusion est-elle toujours possible ? Pourquoi tant d'efforts où l'on pourrait voir l'esprit de parti plutôt que le souci de la vérité ? Pourquoi tant de tempêtes sur des questions de forme et de règlement ? Pourquoi tant d'incidents sur des mots ? Quand les doutes se dissiperont-ils ? Quand les yeux seront-ils dessillés et les cœurs affranchis ?

Telles étaient les questions douloureuses que se posait Mgr Plantier, durant ses longues heures de solitude et de veille, et c'était bien pour lui la source de l'amertume la plus amère.

Un illustre archevêque venait, de temps en temps, mêler ses consolations à toutes les marques de noble dévouement et de délicate attention que prodiguait à Mgr Plantier le R. P. d'Alzon, son vicaire général et son fidèle ami. Nous nommons Mgr Manning, archevêque de Westminster, l'un des prélats les plus attaqués par la minorité du concile, mais aussi l'une des lumières de cette assemblée, et l'un des grands instruments que l'Esprit-Saint employait à l'œuvre qu'il voulait y accomplir. Ses entretiens étaient pour lui ce qu'étaient pour Ephrem les conversations de Basile, et,

se souvenant sans doute de la vision du diacre d'Édesse. il disait après le départ de ce visiteur : « Il me nourrit de pensées lumineuses et de sentiments forts, et Dieu présente cet aliment à mon âme languissante et affamée dans un vase d'or ! (1) » C'était bien, en effet, un vase d'élection que ce saint archevêque. L'onction de sa piété répandait comme un baume salutaire sur les blessures faites au cœur de l'évêque de Nîmes par des déceptions que la reconnaissance aurait dû lui épargner. « Monseigneur Manning se mortifie et s'attache intérieurement à la croix, disait Mgr Plantier, autant que Dieu me l'impose à moi-même; voilà un des prélats auxquels l'Église sera redevable des bienfaits du concile. » A l'archevêque de Westminster succédait le cardinal Pitra. Ce prince de l'Église s'arrachait aux grands travaux qui ont illustré son nom pour témoigner son affection à Mgr Plantier et s'édifier de son courage. Mgr Pie ne visitait jamais notre malade sans lui apporter une vive lumière sur les opérations du concile, où il jouait un rôle si glorieux. « S'il m'était permis d'être jaloux, s'écriait Mgr Plantier, j'envierais à l'évêque de Poitiers l'honneur que Dieu lui fait d'éclairer tant d'esprits et de préparer si efficacement le triomphe de l'infaillibilité. »

Mgr Mercurelli, secrétaire des lettres latines au Vatican, acquit des droits particuliers à l'estime et à la reconnaissance du prélat par sa fidélité à lui apporter les confidences de Pie IX et les marques les plus touchantes de sa paternelle sollicitude. Un religieux de la Société de Marie résidait au séminaire français comme théologien de Mgr Elloy. C'était le P. Vitte. Esprit pénétrant, enrichi des connaissances les plus variées, habile à élucider les questions les plus difficiles, subtil,

(1) *Saint Ephrem, oper.*, t. 11, p. 291.

modéré, infatigable, il était secrétaire des conférences tenues au séminaire français. Il ne tarda pas à en devenir une des lumières. Quel que fût son état de souffrance, Mgr Plantier était heureux de le recevoir. Il le mit en rapport avec Mgr Manning, qui attacha, dès lors, le plus grand prix à sa manière d'apprécier les questions et de juger les hommes. Notre prélat avait pressenti l'élévation du P. Vitte à l'épiscopat, mais il s'attrista en le voyant partir pour la Nouvelle-Zélande, avec le titre d'évêque *in partibus* d'Anastasiopolis et de vicaire apostolique, craignant, à juste titre, que ce climat ne portât une atteinte fâcheuse à un homme d'un si rare mérite.

Une autre âme d'élite soutenait l'évêque de Nîmes sur sa montagne des Oliviers : c'était le R. P. Freyd, supérieur du séminaire français, savant théologien, directeur éclairé des âmes, possédant à un égal degré l'énergie de caractère, la simplicité de la foi et la douceur des manières. Pie IX avait pour lui la plus haute estime. Il exerça une grande influence à Rome, au moment du concile, sans se montrer nulle part. Son esprit d'oraison et de mortification sera un jour, nous l'espérons, signalé à l'imitation des bons prêtres. Sa vie mérite d'être écrite, et l'on y trouvera tous les caractères d'une haute sainteté. Il allait, tous les jours, s'asseoir au pied du lit de douleur de son hôte illustre.

Ces préoccupations et ces épanchements ne faisaient pas oublier à Mgr Plantier son cher diocèse de Nîmes. Là, pour obtenir sa guérison, on priait dans toutes les familles ; des pèlerinages se succédaient aux sanctuaires de Marie ; des enfants du peuple faisaient des vœux touchants et quelquefois héroïques. Là aussi peut-être les écrits publiés contre le concile pouvaient toucher les esprits superficiels, qui jugent de la valeur d'un livre par le bruit qu'il fait ou le nom dont il est signé. Pour con-

jurer cet égarement même passager de l'opinion publique, des plumes au service du talent (1) ou de l'érudition (2) avaient opposé des réfutations éloquents et péremptoires aux brochures qui eurent à cette époque un regrettable retentissement. Mgr Plantier jugea néanmoins qu'il devait par un acte officiel tenir la foi de son peuple en garde contre la surprise, et il donna l'ordre à ses vicaires généraux de faire connaître à son diocèse qu'il adhérait à la condamnation portée par l'évêque de Strasbourg contre les *Lettres de M. l'abbé Gratry* (3). En conséquence, le mandement de ce prélat fut adressé à tout le clergé, avec ordre de le communiquer aux fidèles, et de les engager à observer les défenses sévères qui y étaient portées (4).

Au même moment, Mgr Plantier accomplissait à Rome un acte qui décèle toute la vivacité de ses angoisses par rapport aux travaux du concile. Le 28 février, il nous dictait, à travers les tortures de son mal, une lettre latine pour les cardinaux présidents du concile. Il disait : « Depuis deux mois, la maladie m'a rivé par une chaîne de fer auprès des cendres de mon pauvre foyer, où ma vie, à demi éteinte, ne se ranime pas encore. Je suis des yeux de l'esprit, et avec une inquiétude profonde, les travaux du saint synode et les vicissitudes par lesquelles il plaît à la Providence de le faire passer. Aujourd'hui, ne pouvant plus résister à l'empire de cette sollicitude journalière, je prends la liberté de soumettre

(1) M. l'abbé de Cabrières, dans ses *Réflexions sur la lettre de Mgr l'évêque d'Orléans*.

(2) M. Boucarut, dans ses *Réponses au P. Gratry*; M. Allemand et M. l'abbé Carle, dans de remarquables articles publiés par la *Semaine religieuse*.

(3) Elles avaient pour titre : *Mgr l'évêque d'Orléans et Mgr l'archevêque de Malines*.

(4) Cette communication est du 3 mars 1870.

humblement un vœu à la sagesse de Vos Eminences : *Et nunc hac mea instantia quotidiana pressus et impulsus Vestrarum Dominationum sapientiæ votum humillime subjicio.* Ce vœu est sans doute partagé par la plupart des Pères du concile. Il consiste à demander que si la congrégation de *Postulatis* pense qu'il est bon de soumettre à la discussion du concile le *schema* relatif à la définition de l'infailibilité du Souverain Pontife parlant *ex Cathedra*, il plaise à Vos Eminences non seulement d'introduire cette question, soit au commencement de la discussion sur l'Eglise, soit immédiatement après l'examen des dix premiers chapitres, mais encore de la mener à bonne fin avec une grande énergie : *Non tantum introducere, sed etiam ad exitum manu potenti ducere.* »

Le prélat expose ensuite les motifs qui justifient cette demande. Laissant de côté les raisons théologiques, il s'attache à faire ressortir les raisons de circonstances où il convient aux esprits sages de voir des indications providentielles. Ce sont d'abord les angoisses que les retards apportés à l'examen de cette question causent à tous les évêques favorables à la définition et accourus de tous les points de la terre pour la faire triompher. C'est la joie affligeante qu'éprouvent ses adversaires en voyant qu'elle demeure ensevelie dans le silence. Ils se servent de ce long sommeil pour diviser les évêques d'Orient, ceux d'Autriche et de Bavière, ceux d'Allemagne, ceux de France et jusqu'à ceux du Canada. Si l'on n'a pu entamer l'unité de l'épiscopat espagnol et italien, ce n'est pas faute de lui avoir porté des coups redoutables. Il serait inutile de rappeler les moyens employés pour accomplir cet ouvrage. Au jeu de mille artifices on a associé des prêtres qui se croient prophètes, et dont l'intuition consiste à fausser l'histoire de l'Eglise ; des laïques en qui la légèreté annonce l'absence de sens chré-

rien ; des femmes dont l'indiscrétion dépasse toutes les bornes. Voilà les digues savamment élevées pour barrer passage au fleuve de Dieu : *Ut flumen Dei non transeat*. Enfin l'on n'a pas reculé devant le recours aux gouvernements civils, pour que la crainte de quelques représailles temporelles eût auprès du concile le succès que n'obtient pas une discussion ne se soutenant plus que par le sophisme. Dans ce concours de tant de périls et de tant d'angoisses, il est impossible aux évêques qui aiment sincèrement le Saint-Siège et l'Eglise de ne pas souhaiter ardemment la définition immédiate d'un dogme si gravement méconnu. Mgr Plantier ajoutait , avec une clairvoyance qui ne devait pas tarder à être justifiée :

« Pour le moment, les États de l'Europe sont tranquilles. Mais demain elle peut être ébranlée par une effroyable secousse, et si ce malheur éclate, quelle ne sera pas la douleur des Pères du concile en se voyant forcés de retourner chez eux sans que cette discussion ait même commencé, et cela grâce aux ajournements indéfinis qu'on arracherait à leur faiblesse ! Enfin, le temps s'écoule, les fêtes de Pâques rappellent les pasteurs au sein de leurs troupeaux, et certainement beaucoup ne reviendront pas. C'est ainsi que s'éclaircira de plus en plus l'armée qui défend l'infailibilité, déjà si cruellement décimée par la mort depuis le commencement du concile. C'est pourquoi je supplie Vos Éminences de conduire les débats conciliaires de façon à ce que la question de l'infailibilité soit enfin discutée, ce qui sera assurément son triomphe. »

Peu de jours après, on apprenait à Rome par la *Gazette d'Augsbourg*, journal protestant, devenu une sorte d'organe officiel de l'opposition, qu'à la date du 20 février M. Daru, ministre des affaires étrangères de

France, avait envoyé à notre ambassadeur, M. de Banneville, une dépêche qui fit une grande sensation. Voici un résumé de ce fameux document, puisé à une source qui ne paraîtra pas suspecte :

« M. Daru commence par constater que, tant qu'il ne s'est agi que de l'infailibilité, question de foi, il a pu faire pressentir les conséquences probables d'une définition, les effets qu'elle aurait sur l'opinion publique, les grandes objections qu'elle soulèverait, au point de vue de nos lois, mais il n'est pas allé au delà. Cette réserve respectueuse lui avait donné l'espérance qu'à son tour le concile, s'occupant uniquement des intérêts sacrés de la foi, s'abstiendrait de trancher, en l'absence des représentants des gouvernements, les questions d'ordre purement politique : il ne peut plus conserver cette espérance depuis la publication du *schema de Ecclesia*. Ce projet est en contradiction avec l'esprit et le texte des lois positives que les citoyens ont à pratiquer ; en effet, d'après ses dispositions, l'infailibilité de l'Église s'étend non seulement à toute la révélation, mais à tout ce qui, sans être révélé, serait jugé nécessaire à l'exposition et à la défense de la révélation, faits historiques, faits philosophiques, faits scientifiques ; sa puissance s'étend au for extérieur comme au for intérieur ; absolue dans l'ordre législatif, judiciaire, pénal, elle doit s'exercer avec une pleine liberté et entière indépendance de tout pouvoir civil quelconque. Et comme on veut faire ériger en dogme que l'infailibilité du Pape sera l'infailibilité de l'Église, il en résulte la subordination à la Papauté, déclarée infailible, de la société civile, de ses institutions, des autorités qui la régissent, des droits et devoirs politiques, électoraux ou municipaux des citoyens, de tout ce qui se rapporte à l'ordre législatif et judiciaire, aussi bien pour les personnes que pour les choses, des règles de l'administration

publique, des droits et devoirs des corporations en général, de tous les droits de l'Etat, sans même en excepter les droits de conquête, de paix, de guerre. Comment a-t-on pu croire à Rome que les princes inclineraient leur souveraineté devant de pareils principes ? Le voudraient-ils, ils ne le pourraient pas : l'esprit public, qui se révèle tous les jours avec une puissance croissante, ne leur permettrait pas une telle abdication. Cet exposé vigoureux est suivi d'une conclusion qui le dépare par sa mollesse et qu'on s'explique maintenant. Même sur ce *schema de Ecclesia*, que M. Daru vient de représenter comme si menaçant, toute liberté sera laissée au concile ; nous nous contentons, puisqu'on discute des intérêts politiques et non religieux, de réclamer, en vertu de l'article 16 du concordat, qui transfère au gouvernement nouveau les droits et prérogatives des anciens rois, la communication de tous les documents pouvant servir à la discussion, un délai pour les étudier et porter nos observations devant le concile (1). »

Mgr Plantier était donc bien autorisé à signaler les ingérences inévitables de la politique comme un motif impérieux de hâter la définition de l'infailibilité pontificale. Il n'avait pas moins raison de réclamer un débat solennel. Une question si importante devait être « discutée et résolue, non pas, comme on le prétendait, dans des cavernes et dans un coin, ou par une poignée d'évêques, par une faction, par une clique, mais bien par l'assemblée la plus nombreuse possible de l'épiscopat catholique. Toutes les autres questions, sur lesquelles il n'y avait que de légères divergences d'opinion, pouvaient être laissées à l'examen d'un plus petit nombre de Pères. Mais

(1) Emile Ollivier, *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*, t. 11, p. 126 et seq.

une doctrine qui divisait depuis des siècles les pasteurs et les fidèles, et dont la définition était combattue par une opposition nombreuse et organisée, avait besoin d'être traitée et affirmée par la délibération la plus complète possible des évêques de l'Église catholique (1). » Quant à la crainte qu'il exprimait par rapport aux commotions politiques qui pourraient interrompre les travaux du concile, n'était-elle pas une sorte d'intuition prophétique ? Qui ne sait que le décret de l'infaillibilité a été rendu le 18 juillet, et que le lendemain la France déclarait la guerre à la Prusse ?

La discussion commence enfin, et l'évêque de Nîmes en recueille les premiers échos. Elle s'étend, elle s'égaré, elle se passionne, elle paraît interminable (2). Que de nouveaux sujets d'inquiétude pour Mgr Plantier !

Dans cette extrémité, il conçoit un dessein que nous devons signaler à l'admiration de la postérité. C'est d'aller au concile défendre une cause qui lui est si chère. Il n'a qu'un souffle sur les lèvres : il le consacra à prononcer quelques paroles. Si sa vie touche à son terme, ce sera là une dernière expression de sa foi, et comme le testament public de son amour pour l'Église. Il ne peut pas tenir la plume, et, à l'heure où cette inspiration intérieure le saisit et le presse, il n'y a personne autour de lui. C'est la nuit ; tout le séminaire repose. A la lueur d'une veilleuse, il s'arme d'un crayon, et sans retard il essaie de composer un discours latin pour le concile. Nous en avons le texte dans les mains, et après l'avoir baisé respectueusement comme une relique précieuse, nous allons le traduire. On verra

(1) Mgr Manning : *Histoire du Concile*, p. 72.

(2) Pendant toute la session du concile, il y a eu 426 discours, dont plus d'un quart ont été consacrés à la question de l'infaillibilité.

que ce n'est pas l'œuvre d'une intelligence obscurcie et accablée par la maladie. Evidemment un rayon d'en haut est tombé sur cet évêque, péniblement accoudé sur son lit de douleur. Il pourrait dire en vérité : *Et dixi forsitan tenebræ conculcabunt me? nox illuminatiomea* (1)! « Non, ces voiles que la souffrance étend sur mes facultés, si longtemps inactives et brisées, ne me déroberont pas la suite de mes pensées, et cette nuit sera pour moi pleine de douces lumières. »

Voici ce discours :

« Puisque l'indulgence de cette assemblée, plus illustre que toutes les assemblées de l'ancienne Rome, permet à un malade, hier encore en danger de mort et aujourd'hui à peine ressuscité, d'exprimer de faibles pensées par des paroles plus faibles encore, je me hâterai de dire et d'assurer que je désire ardemment la définition de l'infailibilité pontificale, et que je voudrais allumer non seulement la même étincelle, mais le même incendie dans toutes les âmes, afin qu'elles en fussent embrasées.

« Mon sujet se divise naturellement en deux parties : la *définition de l'infailibilité* considérée en elle-même ; la *formule de cette définition*, telle qu'elle est rédigée dans le *schema* qui nous est soumis.

« Au sujet de la *définition* considérée en elle-même, voici ma thèse : la *définition de l'infailibilité pontificale* est non seulement opportune, mais encore nécessaire, et l'on peut, sans courir aucun péril, obéir à cette nécessité.

« La définition est nécessaire à raison de sa *maturité*. Il est plus clair que le jour, pour toute personne de bonne

(1) Psal. cxxxviii, 11.

foi, que la série des arguments élevés contre l'infailibilité par ses adversaires est maintenant épuisée. Que disent-ils aujourd'hui contre cette vérité que l'on n'ait déjà dit ? Qu'écrivent-ils qui ne soit déjà écrit ? Qu'affirment-ils qui n'ait déjà été cent fois répété ? Quel est celui de leurs raisonnements dont l'échafaudage ruineux n'ait été déjà vingt fois renversé, détruit, réduit en poussière aussi fine que le sable, jouet des vents ? C'est ce qui a paru tout dernièrement encore avec une évidence sinistre dans ce ramas de libelles, qui ont troublé, et même empoisonné l'atmosphère en France et à Rome, et qui, jusqu'au seuil même de la salle conciliaire, ont essayé de corrompre l'esprit public. L'originalité de ces écrits se réduit, pour la forme, à trois caractères : l'infatuation de leurs auteurs qui insinuent ou affirment modestement que l'Esprit-Saint les éclaire ou les mène ; la merveilleuse candeur de leur ignorance qui se prétend instruite ; l'amertume de leurs injures contre le souverain pontificat. Quant au fond de la question, où sont leurs arguments nouveaux ? Où est cette prétendue révélation ? Où versent-ils leurs flots de lumière ? Projettent-ils seulement un rayon lumineux qui découvre devant nous des abîmes inconnus et inexplorés ? Non. C'est le vide, le vide complet, le vide absolu. Ce qu'ils nous donnent, nous le possédions depuis longtemps. Maintenant, comme toujours, les adversaires de la vérité tournent dans un cercle sans issue.

« Or, en fait de vérités dogmatiques, dire que la discussion est épuisée, c'est indiquer que la vérité doit être définie. Tant que la vérité dogmatique n'est pas en plein jour, tant qu'il subsiste entre la lumière et les ténèbres une lutte au moins apparente, l'Église ne clôt point les débats. Mais quand le soleil s'est levé, et que la nuit se retire, alors l'Église sépare elle-même la lumière des

ténèbres, et les sépare éternellement. Le fruit ne mûrit que pour être cueilli. De même, après être sorti des crises successives de la discussion, le dogme n'arrive à sa maturité que pour être enfermé solennellement par l'Eglise dans les trésors authentiques de la divine révélation et y demeurer éternellement inviolable. Telle est la condition de l'infailibilité pontificale. Elle a été passée au crible de la discussion, au point que les vanneurs eux-mêmes en sont lassés. Il est opportun, il est nécessaire de la définir.

« La raison de la *certitude* s'ajoute à celle de la maturité. Il est évident que l'infailibilité pontificale n'est pas un dogme de la foi catholique, car la définition n'est pas encore intervenue. Mais il n'est pas moins évident qu'elle est *de foi divine*. L'Eglise enseignante est présente dans la salle du concile. Le corps épiscopal qui d'ordinaire remplit le monde, est aujourd'hui renfermé dans l'étroite enceinte qui nous entoure. Eh bien ! dans ce corps, quels sont les évêques qui n'admettent pas l'infailibilité comme fondée sur la révélation ? L'opportunité ou l'inopportunité de la définition, voilà le seul objet de nos dissentiments. Quant au fond de la question, nous sommes tous de cœur attachés à cette vérité. Où sont ceux qui protesteraient contre cette affirmation ? Ils n'existent pas, ou s'ils existaient, ce serait la goutte d'eau perdue dans la mer. L'infailibilité est l'objet d'une foi universelle, et par là même elle a atteint le plus haut degré de la *certitude*.

« De cette certitude découle pour elle un droit royal, suprême et inaliénable, celui de dominer paisiblement sur les esprits. Il n'est plus convenable, il n'est plus même possible de la livrer, de l'abandonner, ainsi qu'une vérité douteuse, aux débats orageux de la controverse. Et ce paisible empire, seule la définition peut le lui

donner : car à elle seule il appartient de mettre fin à toute contestation.

« Une autre raison s'enchaîne rigoureusement à la raison de *certitude*. Je veux dire la raison d'*unité*. Que la définition soit prononcée, aussitôt pasteurs et brebis, dans une obéissance commune, courberont la tête sous cette sentence sacrée. Mais si rien n'est défini, que deviendra l'infailibilité ? Les pasteurs seront tenus de croire, car ils n'ignorent pas que l'infailibilité appartient au domaine de la foi. Pour les fidèles, en l'absence de toute définition, aucune obligation de croire. L'évêque sera donc obligé de défendre l'infailibilité, tandis qu'un laïque, son ami peut-être, conservera la liberté de se railler, dans des journaux ou des pamphlets, de l'infailibilité et des infailibilistes. Il n'y aura qu'un seul Dieu, un seul baptême ; mais ni la foi, ni le langage ne seront un. N'est-ce pas impossible ?

« Enfin, une autre raison, celle de la *réparation*, se présente à nous. L'infailibilité, dans ces derniers temps, a été cruellement offensée. Par quels instruments, par quels pamphlets, par quelles lettres, par quelles machinations, par quels complots dont la trame perfide enveloppait l'univers catholique presque en entier, il est superflu de le redire ici. Tout, dans ce palais, est plein de ces néfastes souvenirs. Des injures aussi éclatantes demandent une réparation non moins solennelle. Et quelle réparation peut compenser les outrages honteux qui ont assailli l'infailibilité, sinon le suprême honneur de la définition ? Il est seul à la hauteur des opprobres infligés.

« Ainsi donc, quant à l'infailibilité considérée en elle-même, son insertion au nombre des vérités dogmatiques est nécessaire. Elle n'est pas moins nécessaire quant à ce qui touche les peuples.

« Quels sont, en effet, les vœux des fidèles ? Il est un peuple, dont j'ai le droit et le devoir de rappeler la foi, cet admirable peuple de Nîmes, qui, malgré mon indignité, a été confié à ma sollicitude. Ici je me présente comme témoin légal et véridique des désirs enflammés de sa foi. Oui, j'atteste devant Dieu que, dans mon diocèse, clergé et fidèles sont unanimes à solliciter et à attendre la définition de l'infailibilité pontificale. Ils l'ont saluée dans leurs espérances, ils l'ont glorifiée dans ces brillantes illuminations qui ont fait de tout mon diocèse un splendide flambeau. A quels transports se livrera l'allégresse publique, si la définition est proclamée ! je les prévois, je les pressens déjà. Combien d'évêques rendraient le même témoignage de leurs troupeaux ! Cette définition est ardemment attendue par la masse elle-même des fidèles. Ces vœux des peuples sont-ils à dédaigner ? L'Eglise n'y eut-elle pas égard en tout temps ? En est-il une preuve plus convaincante que celle du concile d'Ephèse ? La foule frémissante se pressait aux portes du concile, acclamant avec enthousiasme la *Mère de Dieu*, et les Pères, se rendant à ces pieux désirs, proclamèrent la sublime prérogative de Marie. On ne saurait aujourd'hui tenir une autre conduite.

« Donc, à considérer les vœux des fidèles, la définition est nécessaire. Elle l'est encore, si l'on considère les périls qui les menacent. L'unique, le continuel danger que courent les fidèles, c'est la séduction de l'erreur. Mais l'erreur, je dois bien le dire, possède quatre grandes forces, plus puissantes aujourd'hui que jamais. Jamais elle ne fut aussi audacieuse, aussi radicale, pour me servir du terme consacré. Jamais elle ne fut aussi répandue. Satan lui-même donne des ailes au feu et accroît la rapidité de ses attaques et de ses ravages. Jamais elle ne prit des formes aussi diverses : véritable Protée, elle revêt à

chaque instant une figure nouvelle. Jamais enfin elle ne reçut autant d'honneurs, honneurs que lui décernent des foules inconstantes et frivoles, une fortune aveugle, des savants pris de vertige, et des gouvernements insensés.

« A ce fléau terrible, quel remède opposer ? Serait-ce la périodicité décennale des conciles généraux ? Mais dans l'intervalle d'un concile à un autre, avant que l'antidote fût appliqué au poison, l'erreur aurait toute facilité pour corrompre et perdre les peuples. Pour guérir ou réprimer le mal dès sa naissance, il faut un pouvoir qui, quelle que soit l'erreur ou l'autorité qui la protège, la frappe d'un coup rapide et assuré. Ce pouvoir existera dès que l'infailibilité sera définie. Sitôt que poindra l'erreur, la parole jaillira du Vatican comme l'éclair. Voilà la rapidité du coup. Et comme cette parole sera infailible, son trait inévitable frappera le monstre à la tête, tandis que les fidèles rassurés seront inondés de lumière. Voilà le coup qui frappe sûrement. Voilà le secours proportionné aux nécessités de nos temps et aux périls des fidèles !.. »

Mais la vue du prélat se trouble, sa main tremble, le crayon lui échappe, il faut s'arrêter. Nous ne saurions trop regretter que cette défaillance de ses forces ne lui ait pas permis de traiter la seconde question qu'il s'était posée, à savoir la formule à donner à la définition du dogme nouveau. Hélas ! il continuera à languir dans sa cellule, et nul ne le verra monter à la tribune de la grande assemblée, pour y débiter le discours qu'il avait si héroïquement préparé.

Cependant Dieu accorda quelque soulagement à cette âme épiscopale, pour laquelle la privation du saint sacrifice était une si cruelle souffrance. Vers la fin de mars, le prélat put célébrer la sainte messe dans un salon voisin de sa chambre, en s'appuyant sur les bras de ceux

qui l'assistaient. Ses larmes coulaient en abondance, la première fois qu'il remonta à l'autel, et nous remarquâmes qu'il disait avec une énergie particulière, pour dominer sans doute son émotion : « O mon âme, pourquoi êtes-vous triste ? pourquoi vous troublez-vous ? Espérez dans le Seigneur. » *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ? Spera in Deo !*

Les médecins lui conseillaient quelques promenades. Le premier jour de sortie, il voulut aller au cimetière de Saint-Laurent-hors-les-Murs. Après avoir vécu trois mois en face de la mort, on eût dit que, se plaisant toujours à considérer cette image, il avait besoin de voir des tombeaux. Son apparition à l'*Agro Verano* fut très remarquée. Il ressemblait à un spectre, tellement son visage était pâle et décharné ; on aurait pu le prendre pour une grande ombre se traînant péniblement parmi les sépulcres. Au lieu d'être assombri par le spectacle qu'il avait sous les yeux, ou de paraître blessé par la curiosité un peu singulière dont il était l'objet, appuyé sur notre bras, il s'appliquait à nous faire remarquer les symboles de résurrection et d'espérance gravés sur les mausolées. Il ne voulut pas se retirer sans visiter le monument élevé par Pie IX à la mémoire des zouaves pontificaux. Là, prenant un air majestueux et un accent énergique, il nous fit admirer la sublime inscription qui le décore et que les Italiens n'avaient pas encore profanée. Puis il s'assit un instant à l'ombre de cette colonne superbe, et nous rappela l'héroïsme des braves dont elle porte les noms, disant qu'il n'y avait rien de plus glorieux que de succomber comme eux sur le champ de bataille, les armes à la main, en combattant pour l'Eglise. Ces paroles pénétraient jusqu'à la moelle de nos os, et nous pensions : Voilà un brave qui glorifie des braves ! telle sera certainement sa mort : plaise à Dieu toutefois que nous

n'ayons pas à lui élever de longtemps encore un pareil monument funèbre!

Ce ne fut qu'au retour du printemps que ses forces parurent se ranimer un peu, et qu'il put songer à rentrer dans son diocèse, selon l'avis des médecins et l'ordre formel de Pie IX. Le bruit de son départ s'étant répandu, les cardinaux, les évêques, les prélats, les théologiens et un grand nombre d'autres personnes de distinction sollicitèrent la consolation de le revoir. Il ne put se prêter à un empressement si honorable, mais parmi les amis qui l'approchèrent, nous signalerons Mgr Maret. Sa visite fut un des adoucissements qu'il plut à Dieu de lui donner, parmi les regrets qu'il éprouvait de quitter Rome dans une si grave conjoncture.

Son cœur se déchirait surtout à la pensée de s'éloigner de Pie IX, sans avoir vu de l'infailibilité, enfin reconnue, définie et proclamée. Quand l'heure du départ arriva, il se rendit à Saint-Pierre. C'était le vendredi saint. Agenouillé auprès de l'autel de la Confession, il priaît en cachant sa tête dans ses mains, pour ne pas trop laisser voir les larmes qui inondaient son visage. Se levant ensuite, il alla baiser la porte de cette *Aula conciliaris* où il n'avait fait que de rares apparitions, et où il n'avait jamais pu élever la voix. Puis il se rendit au Vatican, où Pie IX l'attendait. Le Pape, sachant son état de souffrance et voulant lui épargner la peine de monter l'escalier de son palais, donna l'ordre de mettre à sa disposition l'ascenseur particulier dont il faisait usage lui-même pour descendre dans la cour de Saint-Damase ou dans les jardins du Vatican. Touché de tant de condescendance, Mgr Plantier ne pouvait pas prononcer une parole quand il se trouva en présence du Saint-Père. Le Pape lui ouvrit ses bras en lui disant : « Voilà mon fils, mon cher fils !

Dieu nous le rend enfin, mais faible encore et épuisé. Je prierai pour vous, mon cher fils. Je me réjouis de votre convalescence et de votre visite. Vous la deviez bien au Pape. Mais celle-ci ne compte pas. Allez remettre vos forces au sein de votre bon peuple, et vous reviendrez ; je vous attendrai.—Oui, Saint-Père, je l'espère, je reviendrai pour voir Pierre infailible ! — Je vous bénis, ajouta Pie IX avec le plus tendre sourire , je bénis votre diocèse. *Dominus custodiat exitum tuum et te reducat !... »*



CHAPITRE XXXIV



SUITE DU CONCILE DU VATICAN.

Halte à Allasio. — Une tempête. — Arrivée à Nîmes. — Inquiétudes de Mgr Plantier. — Définition du dogme de l'infaillibilité pontificale. — Joie de l'évêque. — *Instruction pastorale sur la définition*. — Critiques qu'on en a faites. — Lettres de NN. SS. de Poitiers, de Beauvais, de Namur. — Conséquences de la définition, d'après l'évêque de Nîmes. — Bref du Pape. — Travaux inédits pour le concile. — Questions de discipline. — Comment Mgr Plantier jugeait que cette partie des travaux conciliaires serait nécessairement incomplète. — Ses propositions sur la situation des vicaires généraux, sur les ordres religieux, sur les censures *ex informatâ conscientiâ*. — Questions dogmatiques. — Projets de décrets sur le règne social du Christ, sur l'autorité sociale de l'Église, sur les rapports de l'Église et de l'État, sur les concordats. — Concordance des doctrines de Mgr Plantier avec l'enseignement de Mgr Pie.

Fortifié par la bénédiction de Pie IX, Mgr Plantier se mit en marche pour la France, le lundi de Pâques, 17 avril 1870, après avoir donné pleins pouvoirs au P. d'Alzon, son vicaire général, pour le représenter au concile. Il s'arrêta à Florence, Gênes, Savone; sa dernière halte fut Allasio.

Il y arriva en chaise de poste, vers cinq heures du soir, et descendit dans un hôtel récemment bâti sur la plage. La soirée était magnifique. Le soleil, en se retirant derrière les collines au pied desquelles se trouve cette ville gracieuse, laissait tomber sur les rochers de la côte et

courir au loin sur les flots des teintes variées de lumière. L'horizon était plein de vie et de charmes. Accoudé sur une fenêtre, Mgr Plantier considéra longtemps ce tableau délicieux, malgré la fraîcheur de la nuit qui pouvait lui être funeste. Quelle tranquillité ! nous disait-il ; comme tout est beau, comme tout est grand là où règne la paix ! Cependant quelques nuages parurent dans le lointain ; ils s'amoncelèrent rapidement. La mer devint houleuse et menaçante, et les vagues battirent en mugissant le môle où était construit l'hôtel. C'était la tempête.

Le lendemain matin, nous demandâmes au prélat s'il avait pu trouver quelque repos au milieu des éclairs et des tonnerres : « Non, nous répondit-il. Ce n'est pas que je fusse importuné par le bruit de ces flots tumultueux ; j'aime la grande voix de la mer en fureur, et je l'ai toujours passionnément recherchée. Mais cette tempête était pour moi une image trop fidèle du concile. Quand il a été annoncé, le ciel était pur, comme nous l'avons vu hier soir au coucher du soleil. Quelle joie alors et quelles espérances ! Mais des ténèbres se sont étendues sur le monde catholique pour troubler sa sérénité ; le vent de l'orage a soufflé, soulevant les passions humaines, et vous avez vu, mon pauvre ami, à Rome que nous venons de quitter, ce choc des âmes bien autrement terrible que celui des lames sur les écueils. Et je me disais : Quand donc cette mer en courroux retrouvera-t-elle sa royale tranquillité ? J'ai regardé la plage, à l'aube du jour. Le calme s'était rétabli : ces eaux, hier si troublées et si frémissantes, formaient comme un miroir où venaient se refléter les premiers rayons du soleil. Dieu nous donne là peut-être un augure du sort réservé à l'assemblée œcuménique. L'agitation à laquelle elle est encore en proie tombera tout à coup, et la vérité, comme un soleil dominateur, versera ses divines

clartés sur l'Eglise, qui les réfléchira ensuite à travers les siècles ».

Le poète et l'évêque paraissent ensemble dans cette scène touchante. Le poète admire un des plus grands spectacles de la nature ; l'évêque exhale l'inquiétude qui oppresse son âme, et s'efforce de chasser la mélancolie en cherchant autour de lui des présages heureux.

C'est le 23 avril que Mgr Plantier rentra dans sa ville épiscopale. Malgré l'heure avancée (il était neuf heures et demie du soir), et les conseils donnés à la population de ne pas se porter à sa rencontre pour ne pas augmenter sa fatigue, une foule compacte fut là pour l'acclamer. Les angoisses de la piété filiale avaient été si longues et si cruelles ! La maladie avait hélas ! profondément altéré le visage du père de famille ; mais, sous ces traits qui portaient l'empreinte de la souffrance, brillait l'image de la bonté et de la tendresse. C'en était assez pour ranimer la confiance. Quand, le lendemain, on apprit qu'il avait célébré la sainte messe, on ne douta plus du rétablissement de ses forces ; des actions de grâces montèrent vers le ciel de tous les points du diocèse ; et si l'on n'osa pas espérer qu'il reprendrait sa place au concile, on sut du moins qu'il pourrait, s'il le fallait, retrouver sa plume pour le défendre.

Dès ce moment, nous voyons l'âme de Mgr Plantier partagée entre Rome et Paris. Du côté de Rome, elle espère ; du côté de Paris, elle tremble. Le dogme sera défini : une voix intérieure lui en donne la certitude ; mais que fait le gouvernement, et que fera-t-il demain ? On parlait alors des conseils donnés à l'Empereur, par certains prélats de la minorité, pour le décider à prendre une attitude plus énergique au Vatican, et à rappeler son ambassadeur, afin d'intimider la cour romaine et d'empêcher ainsi la définition de l'intaillibilité pontificale.

C'est une odieuse calomnie, disaient les esprits sages, et pouvait-on soupçonner un pareil dessein? N'était-ce pas trop déjà d'avoir obtenu d'un gouvernement faible le *Memorandum Daru* (28 avril), et fallait-il ajouter à toutes ses fautes à l'égard de Rome celle de prendre un air menaçant vis-à-vis du concile? Le livre de M. Ollivier a levé tous les doutes sur ce point. On alla jusqu'à cette extrémité (1). Mgr Plantier le savait. Un député du Gard, qui recevait les confidences ministérielles, lui écrivait : « Ces instances auxquelles je ne voulais pas croire ont eu lieu : le fait est certain ». Il ajoutait, il est vrai, que le ministre avait donné aux députés catholiques l'assurance formelle que la proclamation du dogme ne servirait, dans aucun cas, de prétexte à une modification dans la politique impériale. Mais quelle amère surprise causait à l'évêque de Nîmes cet appel aux intimidations de la force partant du sein même du concile!

Il ordonnait des prières plus pressantes, et, malgré les ménagements que réclamait encore son état, il assistait tous les soirs aux exercices du mois de Marie, pour conjurer avec son peuple fidèle celle qui a écrasé la tête du serpent d'obtenir de son divin Fils le retour des esprits à la paix, persuadé qu'alors l'accord se ferait aisément sur la question de doctrine qui tenait le monde entier dans une si effroyable incertitude. En même temps, alarmé du délaissement auquel serait exposé le Saint-Siège, si les troupes françaises étaient retirées de Rome, il adressait une lettre à son clergé sur le recrutement de la légion romaine, l'engageant à signaler aux âmes généreuses, comme une raison décisive de voler au secours du Pape, le péril lui-même qui attendait ses défenseurs (2).

(1) *L'Église et l'Etat au Concile du Vatican*, t. 11, p. 202-201, 236-238.

(2) Circulaire du 26 mai 1870.

Ce fut le 13 du mois de mai, à jamais inscrit dans les annales de l'Eglise, que la définition de l'infaillibilité pontificale fut enfin soumise aux délibérations du concile. Un évêque français, Mgr Pie, eut l'honneur d'ouvrir la discussion par un rapport présenté au nom de la commission de la foi. C'était un chef-d'œuvre de clarté et de science. Après avoir développé magistralement les raisonnements les plus graves et les plus inattaquables, il évoqua devant l'assemblée une grande image. « Pierre, dit-il, a été crucifié la tête en bas ; sa tête portait donc tout le poids de son corps ; n'est-ce pas une preuve que le Pape est le fondement de l'Eglise et qu'il est infaillible ? »

Pendant trente-six congrégations, on entend soixante-six orateurs, dont treize français, dix italiens, six hongrois, quatre autrichiens, six américains du Nord, cinq espagnols, cinq irlandais, quatre allemands, trois suisses, trois orientaux, deux anglais, un belge, un hollandais, un de l'île de Corfoue, un de l'Amérique du Sud, un de l'Asie orientale. C'était le conseil de Dieu de répondre ainsi au reproche fait au Pape et à la majorité de vouloir étouffer la discussion. Il lui plaisait de montrer par cet examen si grave, si libre, si prolongé, tout ce que gagne la vérité quand on l'approfondit, et combien la pensée de l'homme, après s'être montrée indocile, exigeante et inquiète, finit par se confondre elle-même.

Nous ne raconterons pas la suite de ces débats, ni l'ardeur déployée par les uns pour découvrir les dangers qui leur paraissaient inséparables d'une définition, ni l'autorité avec laquelle les autres s'efforcèrent d'en établir la nécessité absolue. Il faudrait citer la plupart des noms qui ont illustré l'épiscopat au dix-neuvième siècle. La discussion générale s'arrêta le 3 juin. La minorité protesta. « Cette protestation est regrettable, dit un auteur peu suspect de lui être hostile : elle frappera

tellement les historiens du concile qu'elle invalidera l'autorité des précédentes, qui du moins avaient une apparence de solidité et de vraisemblance (1). »

La discussion par chapitre commença le 6 juin; elle s'étendit, en faisant éclater au sein du concile la même division, la même tactique, la même éloquence. Mais l'armée combattant en faveur de la définition vit tous les jours grossir ses rangs, et elle tressaillit en entendant le cardinal de Bonnechose renouveler à l'ambon « la déclaration déjà formulée dans la commission de la foi par l'archevêque de Tours, Mgr Guibert, qu'il admettait la doctrine de l'infailibilité sans restrictions et sans réserves, dans les termes mêmes où le *schema* la proposait, et qu'il rentrait dans les rangs de la majorité de laquelle il avait paru un instant se distinguer (2) ».

On se lassa enfin de s'épuiser en stériles débats, et la discussion fut close. Le 13 juillet, le concile vota sur l'ensemble du *schema*. Sur 601 votants, 451 répondirent *placet*; 88, *non placet*; 62, *placet juxta modum*. Les votes conditionnels avaient été émis en grande partie par des prélats qui réclamaient plus de vigueur dans l'affirmation de l'infailibilité. A la suite de ce vote, la séance fut renvoyée au 16 pour le rapport sur les votes conditionnels. Le 15, un suprême effort fut tenté par la minorité auprès du Saint-Père, afin d'obtenir un adoucissement de la définition. Il ne lui fallait qu'un mot : *innixus testimonio Ecclesiarum*. Mais ce mot rendait la définition inutile, car il sauvegardait tout ce qu'il importait de condamner. Cette démarche resta donc sans résultat. Le lendemain, 16 juillet, en séance générale, la formule du dogme nouveau fut complétée; le 13, elle

(1) Emile Ollivier, t. II. p. 317.

(2) Idem, p. 323.

s'arrêtait à ces mots : *ideoque ejusmodi romani pontificis definitiones esse ex sese irreformabiles*. Le 16, on ajoute : *non autem ex consensu Ecclesiæ*.

La session publique fut fixée au 18 juillet. Que firent les prélats qui avaient dit : *non placet* ? On le sait : sur les conseils du cardinal Mathieu, ils se décidèrent à s'abstenir, et 55 d'entre eux écrivirent au Pape pour expliquer leur absence à la session. L'Esprit-Saint consumma son ouvrage. Le vote eut lieu ; 533 voix contre 2 proclamèrent que le privilège de l'infaillibilité fut donné par Jésus-Christ à Pierre d'abord, et dans la personne de Pierre à tous ses successeurs ; que tel est l'enseignement manifeste des Écritures, et que telle fut aussi la croyance immuable, la permanente tradition de l'Église romaine, des évêques, des docteurs, des conciles et du peuple chrétien. Pie IX, de son autorité suprême, confirma sur-le-champ cette déclaration solennelle, et parla même ce qui n'était que de foi divine devint de foi catholique. Et l'infaillibilité du Saint-Siège, auparavant vérité certaine, est maintenant un dogme défini ; si, dans le passé, l'on ne pouvait la nier sans témérité et sans erreur, désormais on ne pourra plus le faire sans tomber dans l'hérésie.

Ce jour fut un des plus beaux de l'épiscopat de Mgr Plantier : jamais il ne versa des larmes plus douces. Il prend aussitôt la plume pour écrire en une semaine quatre-vingts pages sur le grand événement qui vient de s'accomplir (1). C'est le transport d'une âme épiscopale, qui sort enfin d'une longue et douloureuse captivité, pour se réjouir du triomphe qu'elle attendait, et qui est heureuse

(1) La définition fut proclamée le 18 juillet ; l'instruction pastorale est du 28 du même mois. Cette lettre a été insérée dans l'histoire monumentale du concile publiée par Abel Pilon sous ce titre : *Histoire du Concile du Vatican, par Mgr Plantier, évêque de Nîmes*.

de s'associer à l'enthousiasme du monde catholique. Des millions de cœurs, dont les vœux sont enfin comblés et les tourments finis, vont faire éclater, sous tous les soleils, une allégresse sans mesure ; ce bonheur est justifié par les gloires de la définition qui en est la cause. Cet acte puise une incomparable grandeur dans la majesté des préludes qui l'ont fait pressentir, dès l'ouverture du concile ; dans le nombre et la gravité des obstacles qu'il a dû vaincre pour se produire ; dans l'éclat providentiel de certaines circonstances au sein desquelles il s'est accompli ; enfin dans la richesse des fruits qu'il doit porter. C'est le passé, le présent et l'avenir que l'évêque de Nîmes embrasse d'un regard rapide mais profond. Il rappelle à grands traits les débats relatifs à l'infaillibilité avant le concile, et les entraves élevées contre sa définition au sein de l'auguste assemblée. Quelques-uns ont regretté que le prélat n'ait pas cherché à voiler et à désavouer même certaines circonstances ; mais il était ici historien, et l'historien peut-il transformer la vérité à son gré, en la dissimulant par égard pour la faiblesse humaine ? D'ailleurs l'histoire de tous les conciles se ressemble : elle commence par l'agitation et le trouble, et finit dans la paix et la lumière. Parmi les juges de la foi, les uns voient clair, les autres se trompent : Dieu laisse les esprits suivre leur propre sens ou obéir à l'inspiration d'en-haut. Mystère profond de la sagesse divine, que l'histoire a le devoir d'enregistrer, sans chercher à le comprendre.

Les critiques n'ont pas manqué à cette instruction pastorale. L'auteur que nous avons nommé a écrit qu'après le concile les évêques donnèrent l'exemple de la soumission et publièrent les constitutions dogmatiques. « La plupart, ajoute-t-il, accompagnent leur promulgation d'un commentaire. En France, on remarque celui

de Mgr Plantier. Dans une longue instruction, pleine d'éloquence et malheureusement aussi de fiel et quelquefois inexacte, il s'occupe moins de préciser la signification et la portée de la définition que de rétablir à son point de vue l'histoire des débats qui l'ont précédée (1). »

Ce sont là tout autant d'accusations gratuites. Si Mgr Plantier ne croit pas devoir faire un exposé doctrinal du dogme nouveau qu'il propose à la foi de son peuple, c'est qu'il n'a personne à convaincre, dans son diocèse, de la nécessité de la définition et du sens qu'il faut lui attribuer. Il a soin de dire, en tête de son instruction, que la thèse de l'infaillibilité des jugements *ex cathedra* est établie depuis des siècles, et que d'ailleurs elle vient d'être noblement refaite dans ces derniers temps; et c'est pour cela qu'il ne juge pas utile de la reprendre.

Quant aux erreurs dans lesquelles est tombé le prélat, il serait difficile à M. Ollivier d'en fournir la preuve. Et où faut-il voir du fiel? Est-ce dans l'endroit où Mgr Plantier montre cet ancien ministre à la porte du concile, déçu dans l'espoir d'y exercer quelque influence, et disant : « Le Souverain Pontife n'a pas cru devoir écouter nos conseils ni accueillir nos observations (2) » ?

Au témoignage de M. Ollivier nous opposons, et c'est notre droit, celui d'un prélat qui a trouvé grâce devant lui, bien qu'il n'ait pas été moins romain ni moins sévère pour l'Empire que l'évêque de Nîmes. C'est celui de Mgr Pie. Sa lettre est du 28 août; nous n'y ajoutons pas une syllabe :

(1) Tome 1, p. 382.

(2) Lettre pastorale sur l'infaillibilité, t. VII.

« BIEN CHER ET VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

« J'ai lu aussitôt et sans désespérer les 80 pages que vous avez consacrées à l'histoire de notre concile du Vatican. Combien je vous remercie, pour ma part, de ce beau travail ! J'espère que, malgré les graves préoccupations du moment actuel, il ne tardera pas à recevoir toute la publicité désirable.

« En vous remerciant de ce nouveau service rendu à la vérité et à l'Eglise, je me réjouis de tout ce que ce travail suppose et révèle de santé recouvrée, de forces reprises depuis le jour où le Saint-Père alla vous visiter dans votre cellule. Que Notre-Seigneur vous conserve longtemps la vigueur de corps suffisante, et m'éclaire pour des actes aussi vigoureux de la pensée, de l'érudition et de la logique !

« Vous faites mieux et davantage pour le triomphe de la doctrine de l'infaillibilité, que n'ont pu faire ceux qui ont siégé jusqu'à la fin, puisqu'à votre *placet* prononcé d'avance, et renouvelé de loin, vous ajoutez une auréole si brillante et si lumineuse. J'attendrai la retraite ecclésiastique pour prendre la parole sous forme d'entretien avec le clergé. Les circonstances m'ont forcé d'ajourner ces exercices. J'en profiterai pour attendre peut-être les commentaires qu'on fera de la définition et au besoin y répondre.

« Croyez, cher Seigneur, à mes respectueux et bien particuliers dévouements.

« L.-ED., év. de Poitiers. »

Voici d'autres jugements portés par des prélats dont la France et la Belgique s'accordaient à vanter la douceur

autant que le savoir et la sainteté. Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, mande, le 2 septembre : « Je viens de lire avec bonheur votre solide et éloquent travail sur le concile. Je ne saurais assez vous remercier de nous l'avoir envoyé. Votre Grandeur *dit tout avec modération et avec force* et ne laisse debout aucune objection. Je voudrais que cet écrit se répandit partout. (Le vénérable prélat eût-il exprimé ce vœu s'il avait remarqué des erreurs ?) Malheureusement la question de la guerre absorbe tous les esprits, et ce ne sera que plus tard que mes pauvres diocésains, si désolés et effrayés, pourront entendre la vérité ».

De son côté, l'évêque de Namur écrit à Mgr Plantier : « Je ne puis m'empêcher de vous exprimer tout le plaisir que la lecture de votre travail m'a procuré. Je ne dirai rien de l'élégance ni de la vigueur de cette œuvre vraiment épiscopale ; ce sont là des qualités que nous sommes habitués à trouver sous votre plume. Mais je félicite surtout Votre Grandeur de la franchise avec laquelle elle a signalé et stigmatisé sans ménagements les manœuvres indignes auxquelles on a eu si longtemps recours pour empêcher une définition devenue tout à fait indispensable. Il était bon qu'une bouche aussi autorisée que la vôtre proclamât tout haut et sans détour ce que nous avons éprouvé à Rome de dégoût et d'ennui, et que les adversaires de cette grande prérogative comprissent qu'ils ont autre chose à faire qu'à garder un silence soi-disant respectueux (1). »

Mais nous voulons d'autres juges de cet écrit : ce sont nos lecteurs eux-mêmes. Nous appelons leur attention sur la quatrième partie. Son vénérable auteur, tirant le rideau sur les défaillances qui se sont produites dans le cours des débats conciliaires, annonce

(1) Lettre du 31 août.

que le décret immortel du 18 juillet rendra la paix à l'Eglise, et qu'il fera régner dans les âmes la lumière et la sécurité. C'est un appel éloquent à la concorde, à la soumission, à l'unité des esprits et des cœurs. Puis, jugeant avec une perspicacité qui pénètre jusque dans les entrailles de ce monde moderne, au milieu duquel l'Eglise accomplit sa mission divine, il signale le contraste qui existe entre l'esprit qui tend à tout renverser parmi les peuples et l'esprit qui élève et affermit plus que jamais le gouvernement dans l'Eglise :

« Un des spectacles les plus frappants de notre siècle, c'est le mouvement contradictoire de l'Eglise et de la société civile à l'égard de l'autorité. A mesure que nous avançons, la société civile traite les pouvoirs qui gouvernent avec un scepticisme de plus en plus dédaigneux. Elle ne croit ni à leur moralité, ni à leur dévouement, ni même à leurs lumières, et de là vient que ces dieux mortels ayant perdu leur antique prestige, l'esprit de révolte a détrôné presque partout l'esprit d'obéissance. Il est vrai de dire que les souverains ont fait bien peu d'efforts pour arrêter les peuples sur cette pente fatale. Tant de licence, tant de déloyauté, tant d'irrégion, tant de folie sont entrés dans l'exercice de leur puissance, qu'il devait en résulter, au sein de leurs empires, un état fiévreux et violent comme celui contre lequel ils ont presque tous à lutter. Mais enfin, pour une cause ou pour une autre, l'indépendance et l'insubordination constituent, à l'heure qu'il est, le fond général des esprits, et les convulsions qu'elles suscitent menacent d'ouvrir, en Europe, des gouffres immenses où s'engloutiront tous les trônes.

« Mais, dans l'Eglise, c'est un phénomène bien différent qui se produit, à l'honneur et pour la glorification du Saint-Siège. Plus les autres souverainetés vieillissent ou se multiplient, plus elles descendent dans l'estime des

nations ; plus au contraire le pontificat de Pie IX se prolonge, plus il grandit dans l'amour et la vénération des peuples même les plus éclairés. C'est qu'il s'élève lui-même sur des sommets chaque jour plus hauts. Le temps qui ternit tout ailleurs, par le seul fait des heures qui se succèdent, charge les années, en s'accumulant sur la tête de l'auguste vieillard, de donner à ses vertus plus d'héroïsme, à son caractère plus de grandeur, à son intelligence plus de sève, à sa sagesse plus de pénétration et de sûreté. Arrivé au faite d'un âge presque octogénaire, touchant par là même de plus près aux clartés qui descendent des montagnes éternelles, il saisit avec plus de précision que jamais les mouvements, les besoins ou les erreurs du monde dont la figure s'agite à ses pieds. La même heure qui pour tant d'autres sonne le signal du déclin, est pour lui l'heure des illuminations suprêmes. Et c'est aussi à ce moment solennel que, par une définition divinement étrange, on le déclare investi de l'insigne privilège de l'infailibilité. Ce décret ne lui communique rien de nouveau et, si j'ose le dire, n'ajoute pas à sa stature même l'épaisseur d'un cheveu ; on publie seulement un don qu'il a reçu de Jésus-Christ en la personne de Pierre. Mais enfin on le publie avec éclat. Ce sont plus de 500 évêques qui lui rendent témoignage ; et contre ce témoignage, nul démenti jamais n'aura le droit de se dresser, parce que c'est le témoignage de l'Esprit-Saint lui-même. Certes ! quelle auguste consécration pour l'autorité pontificale ! Conçoit-on toute la facilité qui lui en reviendra pour se faire accepter, vénérer et bénir par le peuple chrétien (1) ? »

Dans les années qui ont suivi la publication de ce mandement, et jusqu'à la veille de sa mort, nous avons

(1) Lettre pastor. sur la définition de l'infailibilité, p. 77-78.

entendu Mgr Plantier commenter, sous toutes les formes et en toutes circonstances, cette considération, et s'écrier, à mesure que la décomposition sociale se manifestait parmi nous : « Voit-on enfin le miracle ? Quand la notion de l'autorité se perd dans le monde moderne, quand la pratique du suffrage universel met le pouvoir à la merci des intrigants, des ambitieux et des démolisseurs, est-il donc bien extraordinaire que Dieu ait voulu donner en quelque sorte une consécration nouvelle au principe d'autorité dans son Eglise, en proclamant l'infailibilité de son représentant sur la terre ? Mais par cela même il assurera la liberté. Elle est dans le respect de la hiérarchie et dans la subordination : ailleurs on ne rencontre que la licence et la révolte ». Les événements justifient chaque jour ce langage, et doivent élever bien haut dans l'estime et la reconnaissance des peuples l'œuvre du concile du Vatican.

Le prélat déclarait encore que l'autorité épiscopale recevrait un surcroît de force et d'indépendance de la proclamation du privilège pontifical. L'autorité épiscopale est essentiellement une autorité déléguée : elle emprunte sa dignité et son empire à la racine d'où elle émane. Plus cette racine est profonde et inébranlable, plus les rameaux qu'elle pousse sont forts et résistent à la tempête. Cette consolidation du pouvoir épiscopal serait encore un grand bienfait, car le penchant irrésistible des sociétés modernes étant de morceler le pouvoir et de le mettre aux mains des classes inférieures, on peut prévoir que la Révolution travaillera à souffler cet esprit dans l'Eglise, et à susciter dans le clergé inférieur la défiance d'abord, et puis la lutte ouverte, longue, inexorable, contre le clergé supérieur. L'évêque de Nîmes s'est-il trompé, et marchons-nous en sens contraire de ses prévisions (1) ?

(1) Ce n'est pas l'idée que l'on aura après avoir lu l'ouvrage de

Après avoir promulgué les constitutions dogmatiques du concile du Vatican, et glorifié spécialement le dogme dont la définition remplissait tous les vœux de son peuple, Mgr Plantier s'empessa de faire hommage à Pie IX de cette instruction pastorale. De la prison où l'avait forcé à s'ensevelir l'invasion de Rome, le Souverain Pontife lui répondit par le bref suivant :

« Nous avons reçu, vénérable frère, la lettre pastorale par laquelle vous annoncez à votre peuple la définition faite par le concile œcuménique du dogme de l'infaillibilité du Pontife romain, lorsqu'il enseigne *ex cathedra*. Cette lettre Nous a causé une joie d'autant plus vive que Nous y avons trouvé, avec une nouvelle preuve de votre absolu dévouement à Notre siège, un exposé plus fidèle et comme une restitution plus sincère de l'histoire véritable de cette grande discussion. Les fidèles, Nous en sommes sûr, tireront le plus utile profit d'une lecture qui leur apprendra sans effort à connaître et les fortes raisons empruntées à la théologie, et la chaîne solide de témoignages formée par une tradition ininterrompue, qui établissaient votre pieuse croyance ainsi que la croyance du plus grand nombre de vos vénérables frères dans l'épiscopat. En même temps, ils apprendront combien faibles, combien usées, combien rebattues étaient les objections des adversaires, et à quels artifices on avait dû recourir pour donner à ces vieux arguments une apparence de vigueur, d'éclat et de séduction.

« Et parce que ces adversaires ont employé d'innom-

M. Ollivier. Il se montre très favorable à tout ce que l'on appelle les droits du clergé secondaire, et il cite avec une complaisance mal dissimulée tous les exemples mémorables de conflits entre les évêques et quelques prêtres dans ces derniers temps. (Voir du reste, sur ce livre, les remarquables articles publiés par les *Études religieuses des Pères Jésuites*.)

brables brochures et de nombreux écrits périodiques à créer dans les esprits l'illusion sur les difficultés de la question elle-même, sur l'opportunité qu'il y avait à la traiter, sur la manière de la résoudre, ou sur la liberté qu'on avait eue de la discuter, votre travail, vénérable frère, aura, Nous le croyons, ce précieux avantage qu'il dissipera les erreurs et ramènera par là même à une connaissance plus exacte ou à une appréciation plus équitable des faits.

« Aussi avons-nous recueilli avec gratitude ce gage de votre zèle épiscopal, auquel Nous souhaitons de porter des fruits de plus en plus abondants. Comme signe de Notre bienveillance spéciale et comme présage de la faveur divine, Nous donnons avec amour, vénérable frère, et à vous et à tout votre diocèse la bénédiction apostolique (1). »

Ce bref justifiait les appréciations de l'évêque de Nîmes sur la définition de l'infaillibilité, et il déclarait que le prélat avait *rétabli la vérité* sur toutes les vicissitudes traversées par cette grave discussion, *et vera restituatur totius disceptationis historia*. Ainsi se trouvaient confondus ceux qui hésitaient encore à revenir de leurs préjugés sur l'esprit qui avait dirigé les travaux de l'auguste assemblée. L'exemple de la soumission partit de haut, car les évêques qui n'avaient pas souscrit à la définition dans la session du 18 juillet n'attendirent pas longtemps pour y adhérer, et les prélats français se consolèrent eux-mêmes par cette humble docilité des désastres qui accablaient leur patrie.

Mgr Plantier fut profondément touché de cette marque de satisfaction et d'estime qu'il recevait du Vatican, et, en la faisant connaître, il voulut que le diocèse de Nîmes

(1) Bref du 6 octobre 1879.

s'associât tout entier à sa filiale reconnaissance, et vît dans les paroles de Pie IX un encouragement à persévérer, comme son évêque, dans des sentiments inviolables de respect et d'amour pour la chaire sacrée de Pierre (1).

Nous devrions peut-être terminer là ce que nous avons à dire de la part, si restreinte hélas ! mais encore si intéressante et si glorieuse, que Mgr Plantier a prise aux travaux du concile du Vatican.

Il nous en coûterait trop cependant de ne pas dire un mot des communications qu'il avait le dessein de faire à cette assemblée, si elle avait pu continuer son œuvre. Les décisions qu'il voulait proposer touchaient à des questions de doctrine et de discipline. Nous les avons découvertes dans les notes qu'il avait rédigées à Pradines, et leur importance nous commande de les indiquer.

Au sujet de la discipline, ses réflexions ne s'étaient pas étendues bien loin. Il était persuadé, en effet, que le concile ne pourrait pas s'occuper sérieusement des réformes réclamées par les besoins des temps. L'état social actuel, disait-il, est essentiellement transitoire : une transformation générale est inévitable et peut-être prochaine; c'est alors que l'Église aura à créer une législation canonique adaptée aux constitutions et aux mœurs des peuples. Aussi se borna-t-il à recueillir quelques observations sur les vicaires généraux, les ordres religieux et les censures *ex informatâ conscientiâ*.

Selon son avis, il y aurait lieu de modifier la règle du concile de Trente, d'après laquelle chaque évêque ne peut avoir qu'un vicaire général (2). L'étendue des diocèses, la multiplicité des affaires, l'importance des

(1) *Semaine relig.*, t. vi, p. 421-422.

(2) Concil. Trid. Sess. xxiv, *de reform.*, cap. xvi et seq.

œuvres, les usages établis réclament la présence auprès des évêques de deux ou trois vicaires généraux titulaires ; il faudrait même leur laisser la liberté de choisir des vicaires généraux honoraires pour se décharger sur eux d'une foule de travaux auxquels le zèle le plus actif ne saurait suffire. Pour les mêmes motifs, pendant la vacance du siège, le chapitre devrait avoir le droit d'élire plusieurs vicaires capitulaires. Il conviendrait d'attribuer aux vicaires généraux l'exercice de tous les pouvoirs accordés par des indults aux évêques, sans aucune exception, et cela en raison des difficultés inouïes que la moindre restriction amène souvent dans l'administration des diocèses, tels qu'ils sont organisés aujourd'hui. Il importerait de régler les rapports des vicaires généraux avec les chapitres, en leur accordant voix délibérative durant la vie de l'évêque, la présidence de leurs réunions et de leurs cérémonies, y compris les funérailles des chanoines, en l'absence de l'évêque.

L'étude du prélat sur les ordres religieux est plus approfondie ; leur condition et leur mission au dix-neuvième siècle y sont appréciées avec une rare clairvoyance. La plupart des modifications ou des progrès qu'il proposait avaient pour but de prévenir les dangers que leur tenaient en réserve la tendance générale des esprits, les préjugés de la politique et les abus des lois. On eût dit qu'il pressentait alors les épreuves que traversent en ce moment les congrégations religieuses. Des réformes lui paraissaient nécessaires : quelques-unes étaient réclamées par les imperfections auxquelles n'échappent pas les ordres les plus sévères ; la plupart étaient destinées à les prémunir contre les périls de l'avenir.

Au sujet des ordres d'hommes soumis à la clôture, comme les Chartreux et les Trappistes, Mgr Plantier signalait quelques lacunes dans la récitation de l'office. Son goût

pour les beautés du chant et de la musique n'avait pas été toujours satisfait dans leurs monastères, et il s'était demandé si certains visiteurs y trouvaient des impressions propres à réveiller leur foi, quand elle était éteinte, tellement la délicatesse, sans doute excessive mais naturelle, de leurs oreilles y avait été offensée. Même dans ces ordres austères et voués en quelque sorte à l'immutabilité, il eût prescrit l'usage de l'orgue, comme cela se pratique chez les Bénédictins et les Prémontrés.

La résurrection des ordres non soumis à la clôture, et composés de prêtres occupés aux fonctions du ministère apostolique ou pastoral, était à ses yeux une des grandes forces de l'Église ; il leur souhaitait d'être surtout avides de régularité, attentifs à ne pas lancer trop tôt leurs sujets sur tous les champs de bataille, difficiles dans le recrutement de leurs noviciats, n'admettant les religieux à la profession qu'après des épreuves suffisantes, et ne leur donnant jamais congé sans avoir épuisé envers eux la circonspection et la miséricorde. La magnificence de leurs couvents, de leurs collèges et même de leurs églises risquerait trop d'offusquer la société actuelle et de leur attirer de graves ennuis. C'est par l'austérité et la simplicité qu'ils auraient un ascendant paisible et durable sur elle (1).

Les ordres anciens ont obtenu du Saint-Siège des privilèges innombrables qui étaient alors nécessaires, et ne donnaient lieu à aucun abus, en raison de la constitution de la société. Tout a changé, et en ressuscitant, ces ordres ne rencontrent ni le même esprit du côté des peuples, ni les mêmes garanties du côté des gouvernements. Il serait donc utile non point de les priver de leurs immunités,

(1) « Talem opulentiaë demonstrationem in regularibus Institutis ætas nostra non patitur ; pax et decus simplicitatem prosequantur religiosam.

mais d'en subordonner l'usage à l'épiscopat, avec un sage tempérament qu'il appartiendrait au concile de déterminer. Cette autorité devrait surtout être tutélaire. Le prélat allait jusqu'à demander pour l'évêque le droit de visite et de contrôle sur les couvents, mais c'était afin de les couvrir de sa responsabilité vis-à-vis de l'Etat, et de leur servir de caution dans les conjonctures où la défiance du pouvoir civil pourrait amener des conflits et des persécutions.

Il se réjouissait de la fécondité de la vie religieuse parmi les hommes ; néanmoins il exprimait le vœu que leur multiplication fût réglée par l'Eglise et leurs constitutions soumises, dès le principe, au Saint-Siège. Les congrégations d'hommes où l'on ne recevait pas les ordres sacrés ne prenaient-elles pas trop d'extension ? Les novices n'y étaient-ils pas admis à un âge trop tendre ? Trop souvent c'est par là que les défaillances se préparent ; c'est par là que s'altère l'esprit religieux, et il arrive que les communautés placées sous une certaine dépendance laïque sont plus jalouses d'en conserver la faveur, ordinairement si fragile et si onéreuse, que de faire fleurir dans leur sein les vertus chrétiennes et de pratiquer les conseils évangéliques.

Pour les communautés cloîtrées de femmes, Mgr Plantier était favorable au maintien des vœux simples, et il demandait une mitigation de la règle, parce que les observances primitives ne s'accordent plus avec les exigences des santés, et que l'on a continuellement recours à des dispenses particulières, cause inévitable de ruine pour la régularité, l'édification et la charité. Là aussi les portes s'ouvrent peut-être trop facilement, soit pour admettre, soit pour éloigner des sujets. L'évêque, sous la juridiction duquel est une maison-mère, doit-il jouir de quelque autorité sur les fondations faites par elle hors de son dio-

cèse, et intervenir dans leur administration sans le consentement de l'ordinaire ? Tel n'était pas le sentiment de notre prélat. Il reconnaissait à la supérieure générale le droit de disposer de ses sujets, mais en exigeant un certain contrôle épiscopal sur les mouvements les plus importants du personnel.

Juger de la sorte les ordres religieux, c'était sans doute les connaître, mais c'était aussi véritablement les aimer.

Ce qui frappait Mgr Plantier, au sujet des censures *ex informata conscientia*, c'était que le concile de Trente n'eût pas déterminé assez clairement en quoi elles consistaient, auprès de quelle juridiction on pouvait en appeler, et dans quelles conditions devait se faire cet appel. Ce pouvoir étant soumis à des critiques violentes dans le temps actuel, et menaçant de nuire à l'autorité épiscopale, au lieu de la sauvegarder, le concile devait le déterminer avec toute la précision possible, dans l'intérêt même des pauvres âmes vis-à-vis desquelles il y aurait lieu de l'exercer.

Ces observations sur des questions de discipline décèlent le sens profond de l'évêque de Nîmes et la noble indépendance qu'il comptait porter dans l'examen et la réforme des mœurs ecclésiastiques. On ne sera pas moins frappé de la sagesse et du courage avec lesquels il voulait qu'on abordât, et qu'on mit hors de toute contestation, certains points de doctrine se rattachant à des sujets, fort délicats en vérité, mais d'un grand intérêt, dans la crise actuelle de la société religieuse.

Il croyait que le moment était venu de revendiquer les droits de l'Église, de marquer son action et sa place dans le monde moderne, d'où la sécularisation travaille à la chasser. Les politiques de cette époque le redoutaient. M. Emile Ollivier avait dit, dès l'année 1868, en parlant de l'indiction du concile :

« Ce qui rend plus digne d'attention ce fait toujours grave en lui-même, c'est que, tandis que le dernier concile, le concile de Trente, n'avait été convoqué que pour critiquer les hérésies qui étaient en religion, réformer les mœurs des ministres de l'Eglise, et apaiser les discordes et les discussions qui étaient entre les peuples chrétiens, le concile prochain a un but temporel aussi bien que spirituel ; il intéresse l'Etat aussi bien que l'Eglise ; et il n'est pas convoqué seulement pour assurer l'intégrité de la foi, la pureté de la discipline, mais aussi pour réformer les mœurs corrompues des peuples et les principes de la société civile. On y agitera les problèmes les plus importants parmi ceux qui naissent du mouvement quotidien de la vie sociale, notamment le mariage civil, l'enseignement laïque, et les principes mêmes sur lesquels reposent les sociétés modernes (1). »

Il parlait au nom de l'école césarienne, qui fait de l'autorité humaine la règle absolue de l'ordre social, et prétend soustraire tous ses actes au contrôle doctrinal ou moral de l'autorité religieuse, de l'Eglise.

A côté de cette école, où se trouvaient réunis tant de contradicteurs anticipés du concile, il y avait l'école libérale réclamant pour la raison et l'esprit humain ce que l'autre demandait pour le pouvoir. Toutes les deux avaient peur des décisions doctrinales qui auraient fixé des bornes à leurs prétentions. Pas de limites pour l'autorité, disait l'école césarienne ; le moins possible d'entraves pour la liberté, disait l'école libérale ; et parce que leurs principes allaient presque jusqu'à se confondre, quoique leur but fût bien différent, on les avait vues se rapprocher au moment du concile, se faire des confidences et se rendre des services, tout en se réservant de se combattre plus tard.

(1) *Moniteur universel, Séance du Corps législatif, 10 juillet 1868.*

Il n'était donc pas possible aux yeux de Mgr Plantier que l'Eglise réunie en concile passât à côté de la question capitale des temps actuels sans y prendre garde. Après tout, c'était une question capitale pour elle-même. Si elle voulait rester debout, elle devait consolider son fondement, et le mettre à l'abri des attaques prochaines et terribles auxquelles il fallait s'attendre.

Se plaçant à ce point de vue, si élevé et si juste, Mgr Plantier demandait qu'on déclarât que Notre Seigneur Jésus-Christ avait un droit légitime, divin, inaliénable, par la puissance et la majesté de sa nature, à *régner* : 1° sur les âmes prises isolément ou collectivement : *super animas sigillatim aut coacervatim sumptas* ; 2° sur les princes et les gouvernements, à qui il a été dit : « Et maintenant, ô rois, comprenez votre dépendance ; instruisez-vous, vous qui jugez la terre ; servez le Seigneur avec crainte (1) » ; 3° sur les sociétés et les peuples, car son Père lui a dit de toute éternité : « Demande, et je te donnerai les nations en héritage, et ton empire s'étendra jusqu'aux confins du monde (2), »

« Ces décisions, faisait observer l'évêque de Nîmes, seraient contraires aux partisans de la liberté des cultes, qui est en principe une négation de la royauté sociale du Christ, et conduit les gouvernements, en tant que gouvernements, et les peuples, en tant que peuples, à l'athéisme pratique (3). Mais elle est nécessaire, comme consécration de la mission divine du Christ, qui devient de plus en plus un Dieu inconnu dans la société. »

On verra dans le chapitre suivant ce qu'il entendait

(1) Psal. II, 10-11.

(2) Idem, 8.

(3) Il s'agit ici de la *thèse*, et non de l'*hypothèse* ; on a vu plus haut ce que pensait là-dessus Mgr Plantier.

par le règne social du Christ, et combien l'idée qu'il importe d'en avoir est éloignée des rêves, superbes et tyranniques, que l'on prête aux docteurs catholiques.

L'Église, étant l'épouse du Christ, a été manifestement élevée à la participation de sa dignité royale et constituée maîtresse et dominatrice, dans l'ordre spirituel, des puissances terrestres, des peuples et de tous les hommes régénérés par le baptême. Le monde lui a reconnu ce caractère d'autorité et de grandeur, pendant de longs siècles, et ce n'est pas lorsqu'ils acceptaient cette tutelle que les peuples ont été abaissés ou malheureux. On dit que la société moderne a secoué ce joug, et que la sécularisation a prévalu sur le gouvernement théocratique. Pour les Etats comme pour les princes, l'heure de l'émancipation a sonné ; la société ne tient pas ses droits à l'existence de l'Église, c'est l'Église qui a besoin de les recevoir de la société. En opposition avec cette doctrine orgueilleuse et impie, le concile devra revendiquer pour l'Église :

1^o Le droit divin *d'être et de se gouverner*, selon ses propres lois et en vue de la fin que le Christ lui a assignée ;

2^o Le droit de *posséder*, et cela non pas en vertu d'une concession, mais en vertu d'un titre propre et naturel.

3^o Le droit d'*immunité personnelle*, de façon que tous ceux qui seront appelés au ministère ecclésiastique soient affranchis de tout service militaire dans l'Etat.

4^o Le droit d'*exercer publiquement son culte*, sous l'approbation des lois. « Cette affirmation est nécessaire, disait le docte prélat, parce que garder sur ce point le silence, après toutes les erreurs qui ont cours sur cette matière, ce serait faire preuve de pusillanimité. »

5^o Le droit, non seulement de *prêcher partout et toujours la foi*, quelles que soient les entraves qui en ren-

dent l'exercice impossible, et quelles que soient les objections que font les rationalistes contemporains au nom de la liberté de pensée et de la liberté de conscience. L'Église doit confondre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu.

6° Le droit de *condamner les erreurs* qui se rapportent aux règles des mœurs, aux desseins ou aux privilèges de la politique. • On soutient que l'Église doit demeurer étrangère à l'ordre politique. Nous devons affirmer que la politique, à certains égards, appartient au domaine de la morale, et que, la morale étant soumise à l'autorité de l'Église, celle-ci a le droit de discuter à ce point de vue les actes politiques, de les juger, et même de les condamner. »

Mgr Plantier s'occupait encore des rapports de l'Église avec l'État.

Il regardait comme l'une des plus funestes erreurs de ce temps la théorie de *l'Église libre dans l'État libre*. Elle manque de sincérité autant que de justesse, et elle ne peut aboutir qu'à l'oppression de l'Église. L'union de l'Église et de l'État est aussi naturelle et aussi conforme au plan divin que l'union de l'âme et du corps. L'État c'est le corps, l'Église c'est l'âme. Qu'ils soient unis, tout est dans l'ordre; qu'ils se séparent, le dessein de Dieu est renversé; vous n'avez plus que des membres disloqués qui paraissent moins vivre que languir. Il faut donc reconnaître avant tout que, dans un État catholique, il n'est pas permis aux gouvernants de faire de l'Église, qui est une mère et une reine, une esclave. puisque, dans la pensée divine, l'État doit exercer une action bienfaisante à l'égard de l'Église, pour qu'elle puisse en toute liberté remplir sa mission parmi les peuples.

Toutefois, bien que la séparation absolue de l'Église et de l'État soit contraire au plan divin, l'Église ne doit pas

la refuser, pourvu qu'elle s'accomplisse sincèrement. De fait, cette condition lui est imposée dans diverses parties de monde. Mais c'est la liberté, et non l'esclavage, qu'il faut lui laisser en rompant avec elle. Qu'elle soit en possession des droits naturels, indispensables, que nous venons d'énumérer. Que le Souverain Pontife nomme les évêques, sans aucun contrôle civil. Le vénérable prélat disait que l'Eglise devait maintenir cette séparation là où elle existait, s'en tenir aux concordats là où elle en avait obtenu ; il présageait dans un avenir prochain la rupture du monde moderne avec l'Eglise, non pas au nom de la liberté, mais sous l'empire de l'athéisme, et alors, après de grandes souffrances matérielles, il espérait que l'Eglise serait d'autant plus forte qu'elle aurait été retrempée par la pauvreté et le délaissement.

Les concordats passés entre l'Eglise et les Etats catholiques furent le dernier sujet qui attira son attention. Il attribuait à la décadence de l'honnêteté, de la probité et de l'honneur, et à l'affaiblissement du sens moral, les violations plus ou moins déguisées de ces pactes sacrés. Ces violations consistent dans les restrictions qu'y apportent des lois nouvelles, dans les interprétations abusives que se permettent les gouvernements et dont la jurisprudence se rend trop souvent complice. C'est d'ordinaire Rome qui fait des concessions dans les concordats, et si le pouvoir civil supprime encore ce qui le gêne, que restera-t-il des droits d'abord reconnus à l'Eglise ? On transformera en autant de chaînes les dispositions qui devaient protéger son indépendance et sauvegarder sa dignité. Il y a deux choses dans un concordat : la lettre et l'esprit. L'esprit, c'est la conciliation, et il a pour garant l'honneur national.

Le concile devra donc affirmer hautement que les conventions passées avec le Saint-Siège obligent comme

les autres contrats privés, tout le temps fixé pour leur durée, et qu'ils ne peuvent être violés ni par des atteintes directes ou indirectes, ni par des lois incompatibles avec leurs dispositions.

Enfin, c'était la conviction de Mgr Plantier qu'il importait de flétrir la théorie attribuant au droit nouveau la liberté de s'accommoder aux temps, aux lieux et aux peuples, sous prétexte de favoriser les progrès de la civilisation; ce qui est affranchir la conscience publique des règles immuables du vrai et du juste, ouvrir le champ à une cupidité effrénée, préparer les bouleversements les plus sacrilèges et consacrer toutes les usurpations.

Quel eût été l'accueil fait à ces doctrines par le concile, s'il avait été libre de poursuivre ses travaux ? Avec quel tempérament de force ou d'indulgence aurait-il jugé et condamné les erreurs ou les illusions qu'elles regardaient ? Dieu seul le sait. Mais il n'est pas hors de propos de remarquer encore qu'elles étaient en harmonie avec les sujets préparés par les théologiens, et que l'on a fait connaître. Notre seul but, en exposant sommairement la pensée de l'évêque de Nîmes sur des questions qui divisent ou qui troublent tant nos contemporains, a été de révéler la sollicitude que lui inspiraient les intérêts de l'Eglise dans l'avenir. Au penchant de ce siècle, il croyait qu'elle avait un grand effort à faire pour résister au mouvement révolutionnaire qui emporte les peuples vers un état social où l'on essaierait vainement de découvrir des présages favorables au catholicisme.

Quoi qu'il en soit, c'est pour nous un devoir de signaler la concordance des idées de Mgr Plantier avec celles d'un savant prélat, dont l'enseignement a paru excessif à beaucoup d'esprits de ce temps, quoiqu'il ait toujours été d'une grande précision théologique. Le passage suivant suffira pour le prouver :

« Ce qui est en litige, a dit l'évêque de Poitiers, c'est l'essence même de la religion, c'est la divinité du christianisme et de Jésus-Christ lui-même.

« Dire que Jésus-Christ est le Dieu des individus et des familles, et n'est pas le Dieu des peuples et des sociétés, c'est dire qu'il n'est pas Dieu. Dire que le christianisme est la loi de l'homme individuel, et que ce n'est pas la loi de l'homme collectif, c'est dire que le christianisme n'est pas divin. Dire que l'Eglise est juge de la morale privée et domestique, et qu'elle n'a rien à voir à la morale publique et politique, c'est dire que l'Eglise n'est pas divine. Dire qu'il y a deux ordres de doctrine, deux ordres de morale, l'un qui relève de la religion, l'autre qui relève seulement de l'Etat, du prince ou du peuple, c'est enseigner le dualisme manichéen. Somme toute, le naturalisme politique n'est rien moins que l'apostasie, s'il n'est même l'athéisme (1). »

(1) Mgr Pic. t. vi, p. 434.

CHAPITRE XXXV

LA CHUTE DE L'EMPIRE ET L'INVASION DE ROME.

Guerre avec l'Allemagne. — Prières ordonnées par Mgr Plantier : il craint des revers. — Premières défaites. — Une nuit passée à la Préfecture. — Deuil immense de l'évêque de Nîmes. — Nouvelles amertumes : invasion de Rome. — Lettre au clergé. — Protestation diocésaine. — Lettre au Pape. — Lutte à outrance ; longue succession de désastres. — *Instruction pastorale sur la chute de l'Empire.* — Souscriptions pour les blessés et ambulances à Nîmes. — Tranquillité et union des esprits dans le diocèse. — Elections du 8 février. — La députation du Gard. — Remarquable pronostic sur l'assemblée de Bordeaux. — Massacre des otages à Paris. — Regrets donnés à Mgr Darboy. — *Instruction pastorale sur les enseignements et les consolations attachés par la Providence à nos derniers désastres.* — Vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Pie IX. — Consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. — *Lettre aux députés du Gard sur la question romaine.* — Belle réponse des députés. — Souscription pour la libération du territoire. — *Le vrai patriotisme.*

Le lendemain de la quatrième session du concile, la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. Ce qu'il fallait remarquer d'abord dans ce terrible événement, c'était le soin que prenait la Providence d'empêcher les esprits opposés à la définition de l'infaillibilité de discuter encore sur une vérité désormais inscrite au symbole de la foi catholique. Ces discussions auraient entretenu en France et dans le reste de l'Europe des serments de schisme, que les gouvernements auraient eu peut-être la faiblesse d'encourager, sous prétexte de

défendre leur autorité menacée et de faire voir que l'agitation, qu'ils avaient redoutée comme une conséquence inévitable de la définition, n'était ni déraisonnable ni imaginaire.

C'était là assurément un grand bienfait, et l'on devait remercier la Providence de veiller ainsi sur l'intégrité de la foi et le rétablissement de la paix religieuse ; mais que n'avait-on pas à craindre pour les destinées de la France ?

Mgr Plantier ordonne à la hâte des prières et s'efforce d'inspirer à son peuple une confiance qui lui manque à lui-même. Pour dissiper les inquiétudes, il rappelle dans une page éloquente les torts que peut reconnaître l'histoire à cette monarchie prussienne issue de l'esprit d'erreur et d'apostasie, et favorisée dans ses agrandissements par le rationalisme des puissances européennes. Mais il se souvient aussitôt des reproches si légitimes que l'Église peut faire à la France.

« Ne nous obstinons-nous pas à nier au Fils de Dieu le droit de régner en souverain sur les nations et les gouvernements ? N'avons-nous pas tenté de peser moralement sur les décisions du concile, et d'amoindrir ainsi cette liberté de l'Église dont le Christ est si jaloux ? Ne nous assure-t-on pas que nos troupes vont être retirées de Civita-Vecchia, au risque de voir les États du Saint-Siège envahis par l'Italie ? O Dieu ! en face de tant de défis jetés à votre justice, daignez pourtant ne vous souvenir que de vos miséricordes (1). »

Quelques jours après, on affichait sur les murs de la ville la proclamation de l'Empereur à l'armée. On vint dire à Mgr Plantier qu'elle renfermait ces mots : Nous allons porter dans les plis du drapeau français les idées de

(1) Circulaire du 21 juillet 1870.

la Révolution. — C'en est fait, répondit-il : Dieu aveugle l'Empereur, et la France est perdue.

C'était, en effet, l'heure du châtimeut, et elle ne se fit pas attendre longtemps. Nos armées sont vaincues, le désarroi commence, et l'évêque est condamné à dire à son peuple : « Dieu a permis que les premiers événements militaires vinsent justifier nos inquiétudes plutôt que nos espérances ; toutefois il ne faut pas se livrer à l'abattement. Dieu peut, par un seul éclair de sa puissance, relever l'honneur de notre drapeau (1). » Mgr Plantier oublie alors tous les outrages qu'il a reçus du gouvernement impérial, et il demande des prières, « non seulement pour nos troupes dont la bravoure, écrasée par le nombre, a cependant forcé l'admiration du vainqueur lui-même, mais encore pour l'Empereur et son fils encore engagés dans les hasards de la guerre, pour l'Impératrice momentanément chargée du gouvernement de l'Etat ». La fortune continue à trahir nos armes, et soudain le désastre de Sedan fait trembler l'univers entier. Cette terrible nouvelle arrive à Nîmes à 11 heures du soir. Le préfet, à qui tout rapport avec l'évêché était interdit, sent que l'Empire est sur le bord de l'abîme. Il a besoin de conseils, les amis du pouvoir se taisent ; il lui faut des encouragements, tout le monde a peur autour de lui. Il se souvient alors qu'il y a un évêque à Nîmes, et il s'empresse de lui communiquer confidentiellement les dépêches qu'il reçoit. L'évêque était couché ; il se lève aussitôt et se rend à la préfecture. Depuis neuf ans c'était la seconde fois qu'il en franchissait le seuil !

Il y passa la nuit entière, essayant de ranimer les courages abattus, les volontés hésitantes, suggérant des mesures à prendre en cas de trouble, promettant de seconder

(2) Circulaire du 12 août 1870.

les efforts que ferait le pouvoir pour prévenir de nouveaux malheurs. Mais sa voix se perdit dans le désert, et en rentrant à son palais, il disait : « Je sors d'un véritable tombeau ; j'en rapporte le présage de la chute de l'Empire. » Plus tard il écrivait : « O nuit horrible que celle où cette nouvelle foudroyante nous fut annoncée ! Combien nous fûmes tenté de souhaiter avec Job qu'un ténébreux ouragan l'arrachât du cadre de notre vie ! *Noctem illam tenebrosus turbo possideat, nec computetur in diebus anni* (1). Quelle blessure irrémédiable n'a-t-elle pas faite à notre cœur de français (2) ! »

L'Empire s'écroula, deux jours après, avec une facilité qui aurait témoigné de sa faiblesse, si Dieu n'avait pas voulu montrer par cette ruine si aisée et si prompte la punition que méritait un gouvernement coupable, au milieu des désastres publics, d'avoir élevé la statue de Voltaire, le 14 août, sur une place de Paris. C'était plus qu'un trône et une dynastie qui tombaient : la France entrait en agonie. Mgr Plantier porta le deuil de la patrie.

Et Rome ? que va-t-elle devenir, maintenant qu'il ne reste plus, pour contenir la Révolution, même l'ombre du drapeau français emporté précipitamment par nos troupes, sur l'ordre du gouvernement ? L'incertitude ne sera pas longue. Voici Victor-Emmanuel qui approche de la ville éternelle ; une poignée de braves la défend, mais la mitraille les tue ou les disperse ; les vieux remparts de Bélisaire s'écroulent, le passage est ouvert, et, le 20 septembre, les Italiens montent au Capitole (3).

(1) Job, III, 6.

(2) Instruction pastorale du 16 février 1871, p. 17.

(3) Un brave du diocèse de Nîmes, M. le lieutenant-colonel d'Albiousse, soutint ce dernier effort de l'héroïque armée papale. Quand on lui offrit de signer la capitulation, il mit au bas : *Je refuse absolument.*

Ce nouveau coup accable Mgr Plantier. Blessé dans son amour pour sa double patrie, l'Eglise et la France, son cœur est saisi d'une tristesse indescriptible. Il avait gardé le silence sur les malheurs de son pays, car tout y était dans un chaos épouvantable, et l'on ne savait encore ni où était le pouvoir, ni quel conseil on pouvait donner. Il pousse un cri de douleur quand Rome est envahie :

« Le plan de spoliation tracée, dès 1859, dans l'odieuse brochure *le Pape et le Congrès*, vient de recevoir sa complète exécution. Sous le mensonger prétexte de maintenir dans les États pontificaux l'ordre public qui n'y était point menacé ; d'assurer à l'inviolabilité du Saint-Siège une protection dont elle n'avait pas besoin ; de rendre à l'univers catholique un service où le bon sens et la foi ne verront jamais qu'un forfait, le canon piémontais a forcé les portes de la ville éternelle. Pie IX est prisonnier dans le palais et les jardins du Vatican, et par là, mise dans l'impossibilité de communiquer librement avec son chef, l'Eglise tout entière est elle-même captive.

« Ce n'est pas l'heure d'étudier cet attentat sacrilège aux sinistres lueurs dont la Providence l'éclaire pour nous, entre le gouvernement impérial qui vient de crouler et Paris investi par les hordes allemandes ; bornons-nous, d'une part, à protester, avec toute l'indignation de nos âmes, contre la nouvelle usurpation commise par la maison de Savoie ; d'autre part, à gémir de ces gémissements inénarrables dont parle l'apôtre (1) ».

Le clergé et les fidèles répondirent aux sentiments de leur évêque par une protestation, bien digne de figurer à côté de celles qui furent partout signées dans le monde catholique. Nous la donnons en entier, parce qu'elle

(1) Tome VII, p. 26, circulaire du 30 septembre 1870.

présente un grand intérêt pour l'histoire de l'Eglise de Nîmes :

« Les prêtres et les fidèles du diocèse de Nîmes se font un devoir de protester contre l'invasion de l'Etat pontifical par les troupes italiennes.

« Ils voient dans cette invasion :

« Un outrage au droit des gens, puisque la spoliation dont le gouvernement pontifical est victime est un abus révoltant de la force opprimant la faiblesse ;

« Un outrage au peuple romain, dont le dévouement au Saint-Père ne saurait être mis en doute, malgré le plébiscite ridicule et mensonger du 2 octobre ;

« Un outrage à la France, qui n'avait retiré ses troupes de Civita-Vecchia qu'à la condition expresse que l'intégrité des provinces restées au Saint-Siège serait respectée, et au besoin défendue par le gouvernement de Florence ;

« Un outrage à la dignité et à la liberté du Souverain Pontife, puisqu'il est privé de la royauté la plus légitime et la plus sacrée, qu'il n'a aucun moyen de correspondre avec les évêques du monde catholique, ainsi qu'il vient de le déclarer solennellement, et qu'il est forcé de proroger le concile œcuménique ;

« Un outrage à l'Eglise, parce que le patrimoine de saint Pierre est le bien commun des fidèles de l'univers entier, et que l'Eglise est captive quand son auguste chef est prisonnier ;

« Un outrage à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, qui a placé le trône de son Vicaire à Rome et fait de cette ville l'asile inviolable de la liberté des âmes.

« Ils s'unissent tous à leur vénéré et illustre évêque pour condamner et flétrir un si grand sacrilège, déclarant qu'ils ne peuvent ni ne veulent, en aucune manière, en accepter la complicité. Ils désirent que le

monde catholique sache bien que les désastres de leur patrie, si accablants qu'ils soient, ne leur font pas oublier les douleurs de Pie IX, et que ce qui les afflige le plus, à cette heure d'extrêmes angoisses, c'est l'impuissance où ils se trouvent de voler au secours du Père commun des fidèles. Ils s'engagent devant Dieu et devant les hommes, au nom de l'honneur et de la foi, à demander à la France, dès que la miséricorde divine aura mis un terme à ses épreuves actuelles, de remplir fidèlement et au prix de tous les sacrifices, vis-à-vis du Souverain Pontife, la mission que lui imposent, en même temps, son histoire et son titre de fille aînée de l'Eglise (1). »

Coincidence touchante ! c'est pendant que les catholiques de Nîmes soulageaient ainsi leur tristesse en compatissant aux malheurs du Saint-Père, que Pie IX, du fond de sa prison, écrivait à Mgr Plantier, pour le féliciter de son instruction pastorale sur la définition de l'infailibilité. Nous avons fait connaître ce bref, et le bonheur qu'en ressentit l'évêque de Nîmes. Rapportons ici la réponse qu'il fit au Pape, car elle lui fournit l'occasion d'épancher dans le cœur de Pie IX toute l'amertume dont le sien était rempli, et l'on sent qu'il prend la plume moins pour remercier le Pape de sa bienveillance que pour lui offrir la tribut de ses larmes :

« TRÈS SAINT-PÈRE,

« J'ai couvert de mes baisers et inondé de mes larmes la lettre par laquelle Votre Sainteté a daigné m'accuser réception de mon modeste travail sur la définition de l'infailibilité du Souverain Pontife enseignant *ex cathedra*. Je l'ai lue et relue avec un sentiment d'au-

(1) *Semaine relig.*, t. vi, p. 410.

tant plus vif de piété filiale que, venant de Pierre prisonnier dans son palais, elle avait à mes yeux un prix inestimable. Parce que, dans des jours si effroyables, malgré les amertumes qui accablent votre cœur, vous avez bien voulu garder quelque souvenir et prendre quelque sollicitude du dernier des évêques, mon cœur éprouve une indicible impression de bonheur et de reconnaissance, et je ne pouvais arracher de mes lèvres la page bénie qui m'apportait le gage d'une si particulière condescendance.

« O Pontife vénérable, qui êtes trois fois enchaîné pour le Christ, laissez-moi approcher ma bouche de vos chaînes et m'associer à vos si justes douleurs. Et quel est celui qui, conservant encore en son âme la plus petite étincelle de foi, ne gémirait sur la violente irruption des nouveaux ennemis qui ont renversé les remparts de la nouvelle Jérusalem, au mépris de toutes les lois, écrasé les plus fidèles défenseurs du Saint-Siège et souillé les rues et les places de Rome de la présence d'une foule égarée accourue de tous les points de l'Italie? Voilà l'usurpation de votre souveraineté temporelle consommée; voilà votre pouvoir extérieur renversé au moins momentanément; voilà votre indépendance de pasteur suprême compromise et vos rapports avec le monde catholique troublés, sinon interrompus à jamais, et tout cela pour la réalisation d'une chimère : l'unité de l'Italie!

« Ce qui doit rendre cette blessure plus sensible, c'est la main qui la fait. Qui a lancé ce trait meurtrier? Ce n'est pas un prince hérétique, c'est l'héritier de la noble maison de Savoie, signant ainsi sa propre déchéance par un acte où le sacrilège achève ce qu'avait commencé l'hypocrisie.

« Pour que le calice soit plein de fiel et d'absinthe, voilà que tous les gouvernements des grandes nations ca-

tholiques se condamnent à l'inaction et au silence. Qu'attendre de cette Autriche qui, loin de tirer le glaive pour affranchir Pierre, sous prétexte de protester contre la définition du concile, déchire son concordat avec le Saint-Siège? Quel généreux dessein peut former l'Espagne? Ce pays dont les évêques sont magnanimes et le peuple très attaché à la religion, privé de gouvernement, livré à des prétoriens incrédules et incapables, est devenu la fable et le jouet de l'Europe. Quel secours et quel soulagement peut offrir la France, dont les nouveaux maîtres, ou accablés par les soucis d'une guerre terrible, ou enivrés par le triomphe d'une démocratie antireligieuse, ne préparent que des périls à la patrie et à l'Eglise? De quelque côté que nous jetions les yeux, nous ne voyons briller aucun rayon d'espérance, et nul, parmi ceux qui commandent aux peuples, ne témoigne qu'il comprend par quels liens étroits sa propre destinée est enchaînée à celle du Saint-Siège.

• Il faut donc élever notre cœur et nos mains vers les montagnes éternelles, d'où peut uniquement descendre le secours que nous attendons. Pierre était autrefois dans la prison, et l'Eglise priait sans relâche pour sa délivrance. Et Dieu lui envoya son ange qui l'arracha aux mains d'Hérode. L'Eglise adresse à Dieu les mêmes supplications pour le successeur de Pierre encore chargé de fers, et elle obtiendra le même miracle. Le bras du Seigneur achèvera au delà des Alpes la vengeance qu'il a déjà commencée en France. Nous avons vu notre Père revenir de Gaëte, nous le verrons rendu à la liberté dans le Vatican. Sa captivité aura une fin comme son exil, et lorsque tous les membres auront souffert avec leur tête percée d'épines, ils se réjouiront avec ce chef auguste couronné encore de gloire et d'honneur, et prolongeant ses jours jusqu'au delà des années de Pierre.

« Je dépose l'hommage de cette confiance, qui est partagée par mon peuple, aux pieds de Votre Sainteté, et je lui demande humblement le bienfait de sa bénédiction apostolique (1). »

Mais la guerre, entreprise sous de tristes auspices, terrible dès le commencement, devient chaque jour plus désastreuse. Batailles presque toujours perdues, surprises plus humiliantes que des défaites, selon cette maxime du grand Condé, qui ne sera plus hélas ! une maxime française, qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris; le tiers de notre territoire envahi et ravagé; trois cent mille soldats français prisonniers sur la terre étrangère, voilà l'extrémité à laquelle est réduite, en peu de temps, une nation telle que la France.

On signale, il est vrai, un succès honorable à Coulmiers, quelques rencontres heureuses dans l'Est, des journées mémorables à Patay, à Loigny, à Yré-l'Évêque. Là, quelques centaines de zouaves, noble débris de l'armée pontificale, donnent au monde des leçons immortelles d'héroïsme. Ils se jettent dans des mêlées horribles, au cri de : Vive la France ! Vive Pie IX ! Vive le Sacré-Cœur ! faisant reculer l'ennemi, lui arrachant des larmes d'admiration. Écrasés par le nombre, ils se reforment sous le commandement du lieutenant-colonel d'Albiousse, qui les encourage par un ordre du jour où se trouvent ces mots sublimes..... « Tant qu'il y aura dans notre beau pays un Christ et une épée, nous aurons droit d'espérer (2) ».

Il faut admirer encore les nobles efforts tentés partout pour sauvegarder l'honneur de nos armes : nos soldats

(1) Lettre écrite en latin, 20 octobre 1870.

(2) *Semaine relig.*, t. vi, p. 540.

dispersés et battus rejoignent leur drapeau comme ces armées romaines qui, « défaites et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité (1) » ; ils multiplient « les actions d'une hardiesse extraordinaire (2) ». Mais, quelle que soit la vaillance de leurs chefs, la noblesse du sang versé, la magnanimité en face de la mort et la grandeur de la foi, la guerre n'est plus qu'une longue chaîne de déceptions, de maux et de revers.

On regarde du côté de Paris, attendant quelque lueur d'espérance. Mais les armées allemandes se font un jeu de repousser les sorties offensives des assiégés. Le roi de Prusse est maître à Versailles, et proclamé empereur d'Allemagne dans le palais de Louis XIV. L'exaltation inouïe de ce vieux monarque, la conscience qu'il a de la mission qu'il remplit, les victoires de ses généraux, la supériorité de ses diplomates, l'enthousiasme de ses soldats, l'enivrement de son peuple, tout cela fait ressortir, chaque jour davantage, l'effondrement du colosse impérial et l'humiliation des Napoléon.

Mgr Plantier approfondit des changements si soudains et si effroyables, et avec cette puissance de discernement que donne la foi à la Providence, il essaye de démêler quel est le grand dessein de Dieu qui vient des'accomplir. Il considère d'abord la ruine du vaincu de Sedan, et il y voit tous les caractères d'un châtement divin : les évêques l'ont averti, chaque fois que sa politique vis-à-vis du Saint-Siège a inspiré de nouvelles alarmes aux catholiques. De l'évêché de Nîmes sont partis des lettres confidentielles ou des mémoires secrets, qui dénonçaient les périls auxquels s'exposait l'Empire, et les fautes dont il se rendait coupable. Il n'y a qu'à en faire des

(1) Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, 3^e part., vi.

(2) *Ibidem.*

extraits pour montrer que cet évêque proscrit, dont le langage était jugé avec tant de sévérité, était inspiré par un patriotisme sincère, et qu'il eût fallu voir, dans ses avertissements, autre chose qu'un zèle importun ou une injuste rigueur. Dieu lui-même avait donné à Napoléon III d'éclatantes leçons dans les revers qu'il avait subis au Mexique, dans les difficultés auxquelles il allait se heurter à l'intérieur de son empire, dans le dénouement de la guerre d'Allemagne, si menaçant pour la France. Rien ne lui a ouvert les yeux. Pour que son aveuglement fût irrémédiable, au moment de la guerre, Dieu l'a fait partager par la nation elle-même. Si l'imprévoyance a dépassé toutes les bornes, la honte des capitulations ne le lui cède en rien. La déchéance de l'Empereur a suivi de quelques mois cette assurance superbe que lui avait donnée un plébiscite plus ou moins sincère. Le lendemain de sa chute, toutes les faiblesses de son gouvernement sont révélées à la France. On touche du doigt le vice des institutions qu'il avait fondées, l'esprit de trouble et d'égoïsme qu'il a suscité dans notre pays, la force dont la Révolution lui est redevable, le déchaînement des passions qu'il a partout autorisé.

Il est tombé, et sa ruine est marquée de tant de déshonneur qu'on ne peut y découvrir que les représailles de la Providence faisant porter à Napoléon III la responsabilité de tout ce que la Révolution a accompli en Italie (1).

(1) Voici comment M. Thiers appréciait la politique impériale en Italie, dans son fameux discours sur la question romaine, le 9 décembre 1867. « Qu'est-ce qu'on a fait à l'égard de ce culte catholique ? On est entré en Italie, on a permis à cette Italie, qui s'appelle toujours la maison de Savoie, de renverser tous les princes italiens, et de mettre en péril, en péril pressant, le chef de l'Église catholique, le Pape. Supposez maintenant, et je m'adresse ici de bonne foi à tout le monde ; supposez que le gouvernement français

« Dieu a mis une fois de plus, sous les yeux du monde, la statue de Nabuchodonosor et sa ruine épouvantable. La colonne était debout dans son orgueil, une petite pierre détachée de la montagne est venue frapper ses pieds d'argile. Ce sont les excommunications lancées par le plus faible en apparence des pouvoirs d'ici-bas, celui du Saint-Siège blessé dans ses droits. Sous le choc de cet atome, le géant d'or, d'argent et de fer est tombé en pièces, et le souffle de la fureur céleste en a dispersé la poussière. »

Après avoir étudié la chute de l'Empire, Mgr Plantier traduit devant le tribunal de l'histoire le gouvernement italien qui a fait de Rome sa capitale. Ici n'est-ce pas un triomphe que la Révolution a remporté sur l'Eglise ? On avait aussi menacé l'Italie ; le Vatican avait

rappelle ses troupes, qu'il finisse par abandonner Rome, soit directement, soit indirectement, en se plaçant... derrière la Conférence pour consommer cet abandon : que dira-t-on de nous dans le monde entier ?

« On dira : La France a successivement laissé envahir les provinces du Pape ; elle en a abandonné une, deux, trois : il n'en restait plus qu'un fragment ; elle a hésité, puis elle a fini par abandonner le tout.

« Déjà les Italiens disent dans leurs journaux : Au fond, nous savons que l'empereur Napoléon veut abandonner le Pape ; il prend des détours, mais il finira par là...

« Supposez donc que la chose se passe ainsi, supposez qu'on finisse par abandonner le Pape, comment voulez-vous que l'univers interprète un acte pareil ? Il dira tout simplement : La France a détruit la souveraineté pontificale ; la France a détruit la papauté, et je défie qu'on dise autre chose. Mettez-vous à la place des historiens futurs, est-ce qu'ils pourront raconter la chose autrement que je le fais ici ? C'est, diront-ils, à la suite de la descente de la France en Italie que les princes italiens ont été renversés ; c'est à la suite de la descente de la France en Italie que les États du Pape ont été peu à peu envahis, et puis définitivement enlevés... — Eh bien, parler ainsi, ne sera-ce pas affirmer que c'est la France qui a détruit la papauté ? Et il faudrait être un historien bien aveugle, il faudrait, passez-moi la brutalité du mot, être un historien bien stupide pour ne pas conclure de la sorte ! »

lancé ses foudres sur ceux qui ont usurpé les Etats de l'Eglise ; Dieu devait défendre le centre de la catholicité, et il a laissé Pie IX à la merci de ses ennemis ! Eh bien ! la force victorieuse à Rome n'est pas moins abaissée aux yeux de l'évêque de Nîmes que la force vaincue à Sedan et foulée aux pieds de la Prusse.

Ce qui humilie le gouvernement usurpateur de Rome, ce sont les artifices auxquels il a eu recours pour justifier sa conduite. Il a parlé des périls qui réclamaient sa présence pour assurer la tranquillité de la ville sainte, et rien n'était à craindre. Il annonce qu'il vient exercer une action conservatrice et tutélaire, et il déchaîne sur les bords du Tibre tout un peuple de sauvages ; s'emparant des propriétés religieuses, il ferme les laboratoires de la science, interrompt toutes les entreprises de l'art, et finit par s'installer au Quirinal. Où est la loyauté, où est la justice, où est l'honneur dans un pareil triomphe ?

Au milieu de tant de hontes, l'Eglise conserve sa force et son indépendance. Entre ces deux figures de Napoléon III et de Victor-Emmanuel, flétris, l'un par la défaite, l'autre par la victoire, Mgr Plantier aperçoit une majesté pour laquelle l'infortune elle-même est un piédestal. Pie IX est debout, témoignant une indulgence magnanime au vaincu de Sedan, attirant vers le Saint-Siège, après la chute de Rome, des sympathies qui ont manqué au prisonnier de Cassel, protestant contre la violence qui ouvre une brèche à la Porta Pia, se condamnant à une captivité dont la grandeur étonne et trouble ses ennemis.

Quel spectacle s'offre donc à ce moment aux regards du monde ? Au sommet, Pie IX, captif et dépouillé, mais plein de dignité en lui-même, et d'autant plus entouré d'admiration, d'amour et d'hommages par les peuples, que les malheureux qui l'ont réduit à cette extrémité se sont souillés en le faisant d'une injustice plus

criante. A sa gauche, un César tombé, mais tombé vaincu dans la guerre, détrôné par la Révolution, prisonnier de l'ennemi qu'il avait provoqué, entouré sur la terre allemande de deux armées qu'il a condamnées à la défaite par l'imprévoyance, à la captivité par la capitulation, presque maudit par la France, qu'il a jetée dans d'horribles désastres, considéré partout comme frappé de Dieu pour sa conduite envers le Saint-Siège. A droite, c'est l'allié piémontais du César abattu. Solidaires dans le crime à l'égard du Saint-Siège, ils le sont déjà et le seront plus complètement dans les justices divines (1).

La postérité s'arrêtera devant ce contraste, comme on s'arrête devant ces monuments superbes sur lesquels le temps a laissé l'empreinte de la puissance ou de la justice de Dieu. Rarement il sera donné à un siècle de comparer tant d'humiliation à tant de grandeur. C'est le tableau à la fois sublime et terrible que Mgr Plantier proposait à la méditation de son peuple, à l'exemple des prophètes qui célébraient les effets de la puissance de Dieu vis-à-vis des empires fameux renversés dans la poussière par le souffle de sa colère, à l'exemple des grands pontifes qui ne craignaient pas de menacer les empereurs de Constantinople des vengeances éternelles.

Le prélat qui dénonçait ainsi au monde les arrêts de la justice de Dieu sur un empire coupable, et les marques de sa puissance, si visibles et si éclatantes en la personne de Pie IX, avait commencé par inviter ses ouailles, dès le début de la guerre, à remplir les devoirs qu'imposaient la charité et le patriotisme. Conformément à ses ordres, des souscriptions furent recueillies partout, et des ambulances organisées. Celle du grand séminaire fut particulièrement sous sa direction, et il se fit un devoir de visi-

(1) Instruction pastorale du 16 février 1871, *passim*.

ter les soldats atteints de la petite vérole. Les hospices de Beaucaire et de Sommières purent disposer des lits des séminaires de ces deux villes ; le palais épiscopal fut offert à l'intendance militaire. On pria pour les morts avec autant de zèle que l'on soigna les blessés. Le 56^e de ligne, qui était en garnison à Nîmes, au moment de la guerre, ayant été à peu près anéanti dans les premiers combats, Mgr Plantier fit célébrer à sa cathédrale un service funèbre pour ce régiment héroïque, et versa des larmes en prononçant les paroles de l'absoute. Une messe solennelle fut encore dite par lui, pour appeler la bénédiction de Dieu sur l'armée enfermée dans Paris, et, chaque jour, l'une des paroisses de la ville offrit le saint sacrifice dans cette intention patriotique.

Le peuple, à qui la Providence épargnait les horreurs de l'invasion, témoigna sa reconnaissance par son empressement à visiter les églises, à entendre la parole sainte, à prier et à faire l'aumône. Les théâtres furent fermés, les jeux du cirque oubliés, et l'on ne songea qu'aux devoirs de l'expiation. Sous l'empire de ces dispositions si chrétiennes et si françaises, la concorde régna dans la cité entre les différents cultes et toutes les classes de la société. Il en fut ainsi dans le reste du diocèse. Bien que les administrations ne fussent pas toujours aux mains de magistrats aussi estimables qu'à Nîmes, la paix ne fut troublée nulle part en ces temps néfastes. Le maire de Nîmes étant mort, victime de son dévouement pour la chose publique, la ville lui fit à ses frais des obsèques solennelles. L'évêque ordonna à son vicaire général, M. l'abbé de Cabrières, de prononcer l'oraison funèbre d'un citoyen dont le courage avait été ennobli et couronné par la mort la plus chrétienne (1).

(1) M. Auguste Démians.

On s'était uni pour soulager la misère publique, on s'accorda pour faire des élections. Une immense majorité envoya à l'assemblée de Bordeaux une députation qui, dès le premier jour, y prit un rang distingué. Il devait en sortir bientôt des ministres et des sous-secrétaires d'État. Ce fut l'intervention éclairée et énergique de Mgr Plantier qui ouvrit alors à un jeune avocat du barreau de Nîmes la carrière politique où il devait conquérir tant de renommée (1).

L'impartialité de l'histoire nous oblige à dire que Mgr Plantier avait compris la mission de cette assemblée tout autrement qu'elle ne s'est accomplie. Il croyait que Dieu n'avait soumis notre pays à des épreuves si douloureuses que pour lui faire comprendre la nécessité de rompre enfin avec la Révolution. C'était elle qui nous avait précipités au fond de l'abîme. Il importait de tirer profit de l'expérience des événements, et de se remettre en chemin avec d'autres principes. Il fallait refaire la France ; on le pouvait, mais en employant de nouveaux moyens.

Qu'arriva-t-il ? On le sait. Les vieilles idoles restèrent debout, l'ambition divisa les esprits, la susceptibilité et l'intérêt propre égarèrent le patriotisme. A la tête de l'assemblée la plus honorable, parut une élite d'hommes d'État, vrais chrétiens, vrais français, mais esclaves d'une politique personnelle, marchant à la remorque de l'opinion au lieu de la diriger, craignant le passé, n'osant pas regarder l'avenir. C'est la politique des peuples troublés et courant à la décadence. Dès que Mgr Plantier vit cet esprit prévaloir dans les conseils de la nation, il ne s'attendit plus qu'à l'agitation et à la stérilité. « Le

(1) M. Louis Numa Baragnon. Parmi les autres députés du Gard se trouvaient MM. Benoist d'Azy, de Larcy, de Chabaud-Latour, de Tarteron, Ferdinand Boyer, le marquis de Valfons et le duc de Crussol.

parti qui nous gouverne, disait-il avec une assurance trop prophétique, perdra tôt ou tard, sur le terrain politique, une bataille aussi décisive que celle que le gallicanisme a perdue au concile dans une question dogmatique, et après commencera une ère de déceptions et de ruines : il n'y aura plus de résistance, parce qu'il n'y aura plus d'hommes. »

Le succès des élections de février ne fut hélas ! qu'une courte trêve aux angoisses publiques. Un gouvernement régulier s'était sans doute constitué à Bordeaux, et avait eu hâte de signer la paix à des conditions dures et humiliantes. La nation avait repris les rênes du pouvoir ; mais ses mains, toutes meurtries et désarmées, devaient abattre dans Paris, non pas quelques poignées d'insurgés embusqués derrière des barricades, mais un gouvernement qui éditait des lois, levait des troupes, établissait des impôts, exploitait la misère, souillait les églises, pillait les couvents, traquait les prêtres et massacrait des otages. Au nombre des victimes, il fallut compter Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Mgr Plantier fut accablé de cette perte. Séparé de ce vénérable collègue sur les principes politiques en France, et sur la question de l'infaillibilité à Rome, il n'avait jamais cessé de rendre hommage à l'élévation de son esprit. Ayant en grande estime sa piété, il disait qu'en d'autres temps et sous un autre régime, ce prélat se serait souvenu des éloges qu'il avait donnés à Thomas Becket, et qu'il aurait montré comme lui un grand courage à défendre les droits de l'Eglise, Il l'avait connu au moment où il quittait le diocèse de Langres, pour débiter à Paris dans le ministère qui devait le mener à tant de puissance et d'honneur sous l'Empire, et au martyre sous la Commune.

Le sang de cette noble victime, auquel s'était mêlé

celui de toute une escorte sacrée de prêtres, de religieux et de laïques, immolés en haine de la religion, devait faire espérer que la colère de Dieu serait enfin apaisée. La Commune succomba sous le poids de l'exécration de l'Europe. Hélas ! la France ne garda pas longtemps la mémoire de cette criminelle insurrection : les élections qui eurent lieu au mois de juillet suivant furent une défaite pour les conservateurs. Ainsi des signes menaçants se montraient à l'horizon, le lendemain de l'orage, et devant cet avenir, déjà inquiétant et ténébreux, se dressait le souvenir de toutes les calamités que venait de subir la France.

Il y avait à s'instruire de ce passé douloureux, pour ne pas retomber dans les mêmes fautes et s'exposer aux mêmes désastres. Cette pensée inspira à Mgr Plantier une lettre pastorale qui fut regardée alors comme un des services les plus signalés rendus par l'épiscopat à notre malheureuse patrie. En effet, elle invitait les esprits à s'élever au-dessus des lugubres spectacles qui voilaient aux regards le secret de nos malheurs. Il ne fallait pas se borner à n'y voir que des causes ordinaires, telles que l'imprévoyance du gouvernement, l'impéritie des chefs, la désorganisation des services, l'infériorité des armements. L'explication était plus haut : elle était dans ces grandes lois de solidarité et de responsabilité sociale, que les peuples méconnaissent quand ils cessent d'être chrétiens, et dont l'oubli les précipite à une infaillible décadence.

Si Dieu nous a frappés de maux sans exemple, nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, ni de nous en étonner. Il nous punit, et notre châtement est proportionné à la grandeur de nos fautes.

La France, comme gouvernement et comme nation, avait commis deux crimes, contre lesquels Dieu a déclaré qu'il serait toujours implacable. En premier lieu, la

négarion de sa souveraineté générale sur les peuples. Elle n'est reconnue ni dans les lois, ni dans les mœurs, ni dans aucune des institutions publiques. En réalité, c'est l'athéisme qui sert de fondement à notre édifice social (1)... En second lieu, la négation de la royauté particulière de Jésus-Christ dans le monde. Nous l'avons dépouillé de toute autorité publique et sociale, quoiqu'il ait été le véritable créateur, et qu'il demeure encore le seul soutien de notre civilisation française. Ces deux forfaits ont d'autant plus irrité le Seigneur que nous nous sommes obstinés à nous en rendre coupables, jusque sous les premiers coups des désastres qu'ils nous avaient attirés. Les hommes qui s'étaient constitués les défenseurs de la patrie ne songeaient nullement à solliciter le secours d'en haut : ils parlaient du *génie*, de la *fortune*, de l'*étoile* de la France, comme s'il n'existait pas de Providence de qui relèvent les nations, et qui règle leur destinée.

Ainsi provoqué, Dieu s'est montré fidèle à ses menaces. Dans les maux qu'il a déchainés sur nous, il a voulu que son sceau parût avec un éclat impossible à nier, et, pendant près d'une année, nous avons subi tour à tour des défaites partant de sa main, et certaines dérisions de fortune n'émanant que de lui. Les défaites nous ont été infligées par un peuple qui avait l'instinct de la mission

(1) Voici l'appréciation d'un des hommes qui ont le plus activement coopéré à la direction de la guerre de 1871, et qui est redevenu un personnage considérable dans notre pays : « Un ensemble de coïncidences malheureuses, dit-il, s'est joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et cet ensemble a été tel, que véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas là quelque raison supérieure aux causes physiques, une sorte d'expiation de fautes nationales, ou le dur aiguillon pour un relèvement nécessaire. En présence de si prodigieuses infortunes, on ne s'étonne pas que les âmes religieuses aient pu dire : *Digitus Dei est hic* ». — (*La Guerre en province pendant le siège de Paris*, par Ch. de Freycinet, p. 350, 351.)

que Dieu lui confiait vis-à-vis de la France, et voilà pourquoi il a donné à son invasion tous les caractères des *fléaux de Dieu*. L'ironie de la Providence a éclaté dans les moyens toujours stériles, souvent aveugles et ridicules, auxquels on a eu recours pour repousser l'ennemi et relever la fortune de nos armes. L'incapacité de la défense est une des leçons que recueillera l'histoire comme un signe authentique du dédain avec lequel il plaît quelquefois à Dieu de traiter les nations, quand il veut les punir par la honte.

Sous le poids de ces cruelles extrémités, Dieu nous a-t-il laissé quelques restes de consolation et d'espérance ? Oui, et ce sont d'abord les torts que se sont donnés nos ennemis. Leur système d'espionnage, leur dureté, leur cupidité, ne peuvent pas attirer sur eux la protection de Dieu. Ils seront un jour flagellés à leur tour, pour avoir abusé de leurs victoires. Il ne faut pas croire, du reste, que nos défaites aient été sans honneur. Nos armées, plus vaillantes que sagement commandées, ont eu de sublimes élans : elles ont fait sur certains points des prodiges de courage, et leur supériorité n'est pas perdue sans retour. Voilà les dédommagements que notre patriotisme recueille dans cette lutte épouvantable.

Notre foi y trouve d'autres motifs d'espérance. L'Église avait prévu ces malheurs, et elle a travaillé à les adoucir : toute nation qui s'attachera donc à l'Église s'appuiera sur un fondement solide, et si nous désirons la restauration de la grandeur de la France, il ne faut pas l'attendre de la civilisation rationaliste, qui nous a laissés à la merci de la civilisation hérétique, mais la demander à la civilisation chrétienne, qui, dans la personne du Pape et par le cœur de l'Église, a compati à nos catastrophes et nous aidera à les réparer.

Mgr Plantier promettait encore une consolation qui

nous a été refusée jusqu'à cette heure. Il exprimait l'espoir que les peuples, frappés de vertige, reconnaîtraient à quels abîmes aboutissent les idées perverses et les mœurs impies, et se rattacheraient à l'enseignement de l'Église comme à une ancre de salut. Il aimait à croire que la crise terrible traversée par l'Europe amènerait un état social favorable à l'achèvement des travaux du concile et à son œuvre de réforme. Hélas ! ces présages sont loin de se vérifier, et tous les obstacles que la Révolution oppose à l'autorité de l'Église, à son enseignement, au recrutement du sacerdoce séculier, à la liberté du sacerdoce régulier, ne sont-ils pas comme autant d'injustices qui provoqueront de nouvelles rigueurs ?

Nous ne dirons plus qu'un mot de l'instruction pastorale dont nous avons fait connaître le fond (1). Composée à la lueur de tant d'événements sinistres, elle a, comme celle qui la précédait (2), le caractère d'une éloquente lamentation. On sent que le vénérable prélat éprouve moins le besoin de discuter et d'exposer, selon son attrait et ses habitudes, que de faire un simple récit pour exciter des sanglots et des prières, des cris de repentir et des accents d'espérance. Sous ces allures bibliques, la pensée s'élève toutefois par intervalles, et alors se déroulent de belles considérations sur les lois d'où dépendent la prospérité ou la décadence des empires. Elles jettent une clarté effrayante, mais par là même salutaire, dans les esprits qui ne veulent pas s'aveugler sur l'avenir de notre pays. C'est le bienfait que la France

(1) Lettre pastorale sur les enseignements et les consolations attachés par la Providence à nos derniers désastres, 14 octobre 1871.

(2) Lettre pastorale sur le contraste établi par la Providence entre la grandeur de Pie IX captif et l'abaissement de ses spoliateurs vainqueurs ou vaincus, 16 février 1871.

meurtrie et ensanglantée retira de cet ouvrage, à l'heure terrible où il parut. Il fallut en faire plusieurs éditions, et s'il dissipait de graves illusions, il adoucissait, en même temps, de vives douleurs, et ranimait un grand nombre d'âmes vacillantes et découragées.

Le rationalisme contemporain n'admet guère que les peuples puissent déchoir et périr pour n'avoir pas accepté le joug du Christ, et que d'hommes, s'ils lisaient les deux instructions que nous venons de signaler, haussaient les épaules, en disant : Quelle sottise prétention ! Quel stupide commentaire des revers de la France ! L'histoire dira de quel côté se seront trouvés le bon sens et la justice ; plaise à Dieu que la société, qui fait si peu de cas de l'autorité du Christ, ne soit pas condamnée à expier son indifférence par de nouvelles calamités et une totale dissolution !

Une circonstance providentielle vint apporter un précieux soulagement à la douleur publique. Le 15 juin, Pie IX devait célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son élévation au souverain pontificat. Soulevant un instant le poids de sa misère et de sa désolation, la France s'associa au frémissement universel et filial des âmes chrétiennes, pour remercier Dieu de ce que le règne de Pie IX avait égalé et dépasserait peut-être en durée celui de saint Pierre à Rome. Par une circulaire datée du petit séminaire de Beaucaire, où il était heureux de fortifier son âme dans la prière, Mgr Plantier exhorta ses diocésains à demander à Dieu, pour un pontife si visiblement privilégié, le rétablissement de son autorité temporelle et la cessation de sa captivité.

Puis, obéissant à une de ces inspirations si naturelles aux grands cœurs, il voulut qu'une date si mémorable dans le pontificat de Pie IX fût aussi celle d'un bienfait signalé pour l'Église de Nîmes, et il annonça que le

16 juin, à l'issue des vêpres, il consacrerait son diocèse au Sacré-Cœur (1).

Ainsi la joie des fils, le jour de l'exaltation de leur Père, se manifesta par un surcroît d'amour envers le divin cœur. Rien ne pouvait être plus agréable à Pie IX ; rien aussi n'était plus propre à relever les âmes de l'abattement où elles étaient plongées. C'était l'heure des solennelles réparations : il fallait demander grâce pour les péchés du peuple et désarmer le bras de Dieu, toujours prêt à frapper notre malheureuse patrie. Tous ces sentiments trouvèrent leur expression sur les lèvres du pontife, lorsqu'il parut en habits pontificaux dans la chaire de sa cathédrale, et qu'il fit en ces termes la consécration de son diocèse au Sacré-Cœur.

« O bon Jésus ! O Charité substantielle et divine, apparue sous le voile de notre chair ! Pasteur par votre miséricorde d'un grand et fidèle troupeau, je le concentre, en ce moment plus que jamais, dans mon âme, pour le consacrer et l'enchaîner par la reconnaissance à votre Cœur adorable. C'est à ce Cœur, généreux instrument de l'amour de votre Père pour le monde, que nous devons la merveilleuse économie de la Rédemption. C'est par lui qu'en entrant dans la vie, vous vous êtes substitué, victime pure et parfaite, à l'imperfection des anciennes victimes. Dans votre apostolat, c'est de lui que sont sortis vos prières, vos courses, vos discours et vos miracles. Au jardin des Oliviers, c'est lui qui vous fit accepter les tortures et les immolations dont Jérusalem devait bientôt être pour vous le théâtre. C'est lui qui vous inspira, dans le cénacle, la pensée d'instituer l'Eucharistie comme le chef-d'œuvre de votre tendresse. Enfin, sur la croix et jusque dans la mort, quand il eut été percé par la lance

(1) Circulaire du 4 juin 1871.

du soldat, c'est lui qui, par le sang et l'eau coulant de sa blessure, engendra votre Eglise, et versa dans les sacrements ces flots de grâce et de force dont ils sont dépositaires pour la sanctification des âmes. Avec ces bienfaits généraux, Cœur mille fois aimant, vous avez daigné répandre des faveurs particulières sur mon diocèse. La plupart de mes enfants spirituels vous doivent surtout l'honneur d'avoir conservé sans atteinte, au milieu de l'hérésie et de l'incrédulité contemporaine, l'intégrité de la vieille foi, un impérissable attachement à l'Eglise, un dévouement sans bornes au Saint-Siège. Trésors sacrés dont nous sentons d'autant plus vivement le prix que nous voyons mieux, en ce moment même, l'affreux abîme où tombent ceux qui les ont perdus. Je vous bénis, au nom de tout ce peuple, de nous les avoir gardés, et nous voulons, pour vous en remercier moins indignement, vous offrir désormais notre vie tout entière comme un perpétuel sacrifice de louange et d'action de grâces.

« A la consécration de la gratitude, ô Cœur aujourd'hui blessé par tant de glaives, je me hâte d'ajouter celle de l'expiation. L'athéisme presque universel des gouvernements et des lois, la licence et l'impiété de la littérature, le débordement inouï des mœurs, les conspirations et les brigandages de la Révolution contre l'ordre social et surtout contre l'Eglise, son chef, sa liberté, ses droits et ses institutions, toutes ces iniquités publiques vous ont abreuvé d'inexprimables douleurs ; et malheureusement elles ont trouvé des complices jusque dans mon diocèse. Ah ! repentants et confus de tant de crimes dont nous ne sommes pas tous innocents, ô Cœur désolé, nous voici devant vous comme autant de victimes de réparation. Victimes pour la part que nous avons prise à ces forfaits. Victimes pour ceux qui partout ailleurs ont pu s'en rendre coupables. Victimes pour désarmer votre colère, que tant

de prévarications ont justement allumée, et suspendre les châtimens trop mérités dont elle accable, depuis si longtemps, notre malheureuse patrie.

« Mais pour que nous puissions ainsi vous remercier et vous consoler, Cœur de Jésus, source unique de tout don parfait, il faut que vous m'aidiez à sanctifier avec éclat cette grande famille que je vous consacre. Je crois pouvoir l'assurer : l'évêque a quelques bons désirs ; les pasteurs sont exemplaires et vigilants ; les brebis et les agneaux sont dociles ; leur attitude dans la crise que nous venons de traverser vous a prouvé leur sagesse, ils ont su se dérober à la dent des loups dont les fureurs ont, en mille autres lieux, exercé de si lugubres ravages. Mais, à ces éléments de l'homme nouveau, il se mêle encore beaucoup d'alliage au sein des âmes même les meilleures. Prenez-les toutes, ô Cœur béni ! Plongez-les dans ce feu consumant dont vous portez le foyer en vous-même ; qu'elles se purifient dans ce creuset salutaire comme l'argent sept fois éprouvé dont parle le roi-prophète ; qu'elles y deviennent autant de vases d'honneur qui, après avoir fait l'ornement de la Jérusalem de la terre, méritent d'obtenir une place privilégiée devant l'autel de l'Agneau, dans le temple de la Jérusalem immortelle !

« O Cœur immaculé de Marie ! demandez pour nous cette grâce au Cœur de votre Fils, qui ne peut rien refuser à sa Mère ! Ainsi soit-il ! »

La voix du prélat fut souvent entrecoupée par ses larmes. L'immense assemblée réunie au pied des autels partageait son émotion, et ce fut pour la ville et pour tout le diocèse un jour de prière, de ferveur et d'espérance.

Peu de temps après, Mgr Plantier, joignant l'action à la prière, fit une démarche importante pour rendre les députés du Gard favorables à l'affranchissement de Pie IX,

comme il avait eu soin d'y intéresser son peuple, dans la circulaire que nous avons citée.

L'Église de France, tout abattue qu'elle fût par les désastres de la patrie, était vivement sensible aux tristesses du Souverain Pontife. Dans plusieurs provinces ecclésiastiques, des évêques s'étaient réunis pour conjurer l'Assemblée nationale de reprendre la question romaine, et de lui préparer, si elle en était capable, une solution légitime, catholique et française. Notre prélat eut la pensée de s'adresser aux représentants de son diocèse, parce qu'ils étaient ses fils spirituels, et que, professant la plus haute estime pour leur foi et leur courage, il savait d'avance qu'ils défendraient cette cause les premiers, à moins que les circonstances ne leur commandassent de se taire.

Dans une lettre qui fut imprimée et répandue partout, il leur représentait qu'ils pouvaient amener la délivrance de Rome, en réclamant l'exécution du traité de Zurich, dont l'Italie s'était moquée si impunément sous l'Empire. Ils répondaient aux vœux de la nation, où la partie saine et éclairée avait gémi de la lâcheté avec laquelle les Chambres de 1860 à 1870 avaient sacrifié l'honneur national à la politique anticatholique et antifranaçaise du pouvoir en Italie. Il démontrait que la liberté de la conscience catholique était compromise par l'usurpation de Rome; car ni le Pape n'était libre de parler au monde, ni les catholiques ne pouvaient, sans entraves, se mettre en rapport avec le Saint-Siège.

C'était là sans doute une question fort délicate. La France déchue, toute saignante encore de ses blessures, ne pouvait faire aucun effort pour contraindre l'Italie à rendre sa proie. Les puissances de l'Europe se prêteraient-elles à une action collective? Le mot d'ordre était désormais à Berlin, et l'on ne devait guère espérer que l'empire

protestant d'Allemagne ferait usage de la prépondérance que nos malheurs venaient de lui donner, pour briser les liens de la Papauté.

« J'avoue, disait Mgr Plantier, que je manque de données pour fixer le genre d'intervention qu'il convient de demander à l'Assemblée nationale; mais vous, placés sur le champ de bataille, vous verrez mieux ce qu'il est possible d'obtenir... Ce dont j'aime surtout à me flatter, parce que je sais qui vous êtes, c'est que vous ne permettrez au grand corps dont vous êtes membres ni d'oublier la sainte cause du Pape, ni de s'en désintéresser (1) ».

L'évêque de Nîmes mettait ici sagement en présence les devoirs que le patriotisme et la religion imposaient à la députation du Gard, et l'invitait à y faire honneur, sans les sacrifier les uns aux autres. Celle-ci trouvait à la tête du gouvernement l'homme d'Etat qui avait dit en 1867 : « Ce vieillard si respectable, qui a répandu sur la Papauté le lustre des plus pures vertus, est dans sa vieillesse en proie aux plus terribles angoisses, et véritablement le cœur est déchiré, quand on le voit dans une situation aussi douloureuse, n'ayant pas même les moyens de vivre... ». La France, il est vrai, n'était plus, en 1871, ce qu'elle était en 1867; mais la Papauté avait subi à son tour une aggravation de servitude et de misère.

Les députés du Gard, M. le duc de Crussol, M. le marquis de Valfons et MM. Ferdinand Boyer, de Tartéron, Louis-Numa Baragnon, firent à cette lettre une réponse qui les honore trop pour n'être pas connue. La voici :

(1) Lettre du 4 juillet 1871.

« MONSEIGNEUR,

« Nous avons lu avec une respectueuse attention la lettre que Votre Grandeur a bien voulu nous adresser, il y a quelques jours, pour appeler notre sollicitude sur l'état actuel de la question romaine. Nous vous remercions à la fois de l'honneur que vous nous avez fait et de la confiance que vous nous avez témoignée.

« Aucune des trahisons et des violences dont le Souverain Pontife a été victime ne nous a laissés indifférents. L'Assemblée nationale ne saurait ratifier par son silence la sacrilège prise de possession de Rome par un prince qui consomme ainsi le dernier et le plus coupable de tant de « faits accomplis » contre la France et contre Dieu.

« Quelles seront l'heure et la forme propices pour qu'un si grave sujet soit abordé avec fruit, ce sont là, Monseigneur, des questions délicates ; mais, soyez-en sûr, cette heure viendra, et cette forme sera trouvée.

« Pour ce jour, peut-être prochain, notre devoir est tout tracé. Nous demeurerons les interprètes fidèles des populations qui nous ont donné leur confiance, et dont nous connaissons le patriotisme et la foi. »

M. le baron de Larcy donnait comme député une entière adhésion à cette noble démarche ; mais faisant partie du cabinet, en qualité de ministre des travaux publics, il devait garder le silence. Toutefois, s'il ne parlait pas en public, il défendait cette cause sacrée dans les conseils du gouvernement, et cette mission, si digne de son intelligence et de son caractère, ne sera pas le moindre honneur de sa vie.

Qu'on ne s'imagine pas qu'un prélat si jaloux de

l'affranchissement de Rome supportât sans peine que le sol français fût foulé aux pieds des ennemis. Pour hâter la libération du territoire, il sollicitait des souscriptions volontaires. « A côté de l'emprunt, qui est moins un sacrifice qu'une affaire, et de l'impôt qui est un tribut obligatoire, certaines âmes généreuses ont eu la pensée de faire intervenir des contributions puisées à des sources plus hautes et d'appeler des offrandes spontanées à l'honneur de hâter la délivrance de la patrie. Il faut souscrire d'abord par un principe de religion. Pour les juifs, la patrie était un objet sacré. Elle n'a pas perdu ce caractère sous la loi nouvelle. Jésus-Christ lui-même a pleuré sur Jérusalem, donnant ainsi à tous les chrétiens l'exemple des sentiments qu'ils doivent professer à l'égard de leur patrie. Il faut souscrire dans un but de protestation. C'est l'heure d'affirmer d'autant plus haut, comme catholique et comme citoyen, son amour pour la France, pour la France comme *nation*, pour la France comme *patrie locale*, qu'on fait aujourd'hui des efforts plus désespérés pour détruire la notion de la *vraie patrie*. D'un côté, la conquête, en abaissant toutes les limites des États, crée des unités formidables où tous les souvenirs et toutes les affections du foyer s'ensevelissent dans un pêle-mêle sans nom ; et de l'autre côté, la Révolution, sous prétexte d'établir la fraternité universelle, étouffe dans les âmes l'amour du sol natal, des autels chers à la famille, des tombeaux où reposent les ancêtres, des fleuves de la patrie, de ses monuments, de ses cités et de son histoire. »

Tel est le rôle que l'Eglise donne à ses pontifes : elle ne leur commande pas seulement d'enseigner aux peuples leurs devoirs vis-à-vis de la religion ou de la patrie, elle les oblige encore à conserver dans l'esprit des sociétés qui s'égarèrent la notion elle-même de ces

deux choses également sacrées et souvent également trahies. Ce rôle glorieux fut celui de l'évêque de Nîmes durant tout le cours de nos désastres nationaux.



CHAPITRE XXXVI



DEUILS INTIMES. — INSTRUCTIONS MORALES.

Visite de la mort au palais épiscopal. — Décès de M. l'abbé Thibon, secrétaire général de l'évêché. — Des vertus et des œuvres de ce digne prêtre : belle lettre que lui adresse Mgr Plantier. — Mort de M. Plantier père. — Portrait de ce vicillard ; ses obsèques ; son tombeau. — Enseignement moral. — Instructions pastorales sur la *Maladie*, la *Sépulture*, la *Résurrection des corps*, le *Purgatoire*, le *Culte des reliques*, le *saint sacrifice de la Messe considéré comme moyen de soulagement pour les défunts*. — Caractère et mérite de ces œuvres ; leur ressemblance avec les écrits parénétiqnes des Pères de l'Eglise. — L'horizon de l'éternité. — Pressentiment de la mort. — Ardeur nouvelle pour le service de Dieu.

Nous venons de voir que Mgr Plantier portait à la fois le deuil de l'Eglise et le deuil de la patrie. C'était un véritable martyr. Il l'a peint en quelques mots saisissants dans une lettre à M. l'abbé Desgeorge : « Je ne peux vous dire le chagrin dont m'accablent l'humiliation de la France et la captivité du Saint-Père. Mon âme est meurtrie et saignante jusque dans ses dernières fibres. Quand donc le soleil montera-t-il au double horizon de l'Eglise et de la patrie (1) ? »

Hélas ! cette épreuve devait être longue, et Dieu voulut y ajouter de nouvelles amertumes. La mort n'avait pas

(1) Lettre du 30 septembre 1870.

encore visité la demeure épiscopale depuis l'arrivée de notre prélat. Elle vint y frapper un coup soudain en la personne de M. l'abbé Louis Thibon, secrétaire général de l'évêché. Ce digne prêtre était entré en fonctions dès l'année 1856. Il partagea les labeurs du secrétariat avec M. l'abbé Serre, qui avait été honoré de la confiance de Mgr Cart, et que nous avons vu accompagner Mgr Plantier à Rome, lors de son premier voyage en 1858. Quand M. Serre reçut la récompense de ses longs et utiles services par sa nomination à un canonicat, M. Thibon fut mis à la tête de la chancellerie épiscopale. « Très rompu aux travaux de statistique et aux exercices de calcul, amoureux de l'ordre jusqu'aux limites de l'excès, exact avec scrupule, actif sans précipitation, soigneux des détails, toujours affable, il sut perfectionner encore le fonctionnement de tous les services, suffisant toujours à la peine, et donnant satisfaction à tout le monde (1). » Mgr Plantier admirait les écritures de son secrétaire général et se plaisait à dire qu'elles pouvaient être comparées, sans trop de déshonneur, aux belles archives léguées à l'évêché de Nîmes par l'épiscopat de Fléchier.

Mais ce n'était pas là le trait distinctif de notre ami. Ce qui lui gagnait tous les cœurs, c'était sa profonde piété. Elle lui avait conservé, parmi les travaux arides de sa charge, une fraîcheur de sentiment qui lui permettait de chanter en vers faciles et gracieux les joies de la vie mystique. Il lui devait encore un sens exquis des choses spirituelles. Les âmes d'élite ne tardèrent pas à reconnaître en lui ce don du ciel, et furent avides d'en jouir. A leur prière, il écrivit un ouvrage où il se peignait tout

(1) *Notice sur M. l'abbé Thibon*, par M. l'abbé de Cabrières, Nîmes, 1871.

entier, avec sa candeur virginale, sa foi profonde, son onction intarissable et sa tendresse naïve. Le titre en marquait le caractère.

Le *Livre de l'âme pieuse* était un choix d'élévations pour attirer l'âme jalouse de sa perfection à une vie d'union intime avec Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. Composé dans le secret de l'oraison, il apparut, tout à coup, comme la révélation d'un cœur éminemment sacerdotal. Mgr Plantier adressa à l'auteur la lettre suivante :

« MON CHER ABBÉ,

« Le grand besoin de l'âme chrétienne et son suprême bonheur sont indiqués par ces paroles de l'apôtre saint Paul : « Vous êtes morts et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu (1) ». C'est ce que Bossuet démontre dans un de ses plus admirables discours, composé pour ainsi dire au seuil de sa noble vieillesse, et, après des développements où la profondeur du trait s'unit à l'onction de la piété, il adresse à ses lecteurs de l'avenir cette invitation touchante : « Vous, qui que vous soyez, à qui la Providence fera tomber entre les mains ce petit et humble écrit : grand ou petit, pauvre ou riche, savant ou ignorant, prêtre ou laïque, religieux et religieuse, ou vivant dans la vie commune, allez à l'instant au pied de l'autel ; contemplez-y Jésus-Christ dans ce sacrement où il se cache ; demeurez-y en silence ; ne lui dites rien, regardez-le, et attendez qu'il vous parle, et jusqu'à temps qu'il vous dise dans le fond du cœur : Tu le vois, je suis mort ici, et ma vie est cachée en Dieu jusqu'à ce que je paraisse en ma gloire pour juger le monde. Cache-toi donc en

(1) Coloss. III, 3.

Dieu avec moi, et ne songe point à paraître que je ne paraisse ; si tu es seul, je serai ta compagnie ; si tu es faible, je serai ta force ; si tu es pauvre, je serai ton trésor ; si tu as faim, je serai ta nourriture ; si tu es affligé, je serai ta consolation et ta joie ; si tu es dans l'ennui, je serai ton goût ; si tu es dans la défaillance, je serai ton soutien (1) ».

« Par quelques-unes de ses élévations, mon cher abbé, votre livre prépare les âmes à entendre et à goûter ce délicieux langage du Dieu de l'Eucharistie. Il les aide à s'enfoncer dans ce silence et cet anéantissement intérieur sans lesquels la voix de Jésus ne veut habituellement ni retentir à l'oreille du cœur, ni surtout s'en faire goûter, même quand il s'est incorporé à nous par la sainte communion.

« Quand le bon Maître daigne ainsi parler, ou du sein de l'hostie ou du fond du tabernacle, par quelques autres élévations vous facilitez le courage et le moyen de lui répondre. Il y a dans les épanchements de votre propre cœur je ne sais quoi de simple et d'onctueux, qui fait que les autres cœurs qui les lisent s'en emparent tout naturellement et s'en servent, avec une hardiesse confiante et filiale, pour échanger avec le céleste époux des âmes des entretiens où l'abandon ne détruit pas le respect.

« Voilà les ouvrages qui réussissent le mieux auprès des personnes pieuses auxquelles vous vous adressez : ce sont ceux qui n'aspirent nullement à se donner le caractère et les prétentions d'un livre. Le cœur de l'auteur s'entr'ouvre ; les parfums qu'il contenait se répandent sur les pieds du Sauveur ; la maison tout entière en est enbaumée comme celle où Madeleine brisa son vase d'albâtre ; et chacun s'empresse de recueillir quelques

(1) *Discours sur la vie cachée en Dieu*, in fine.

gouttes de cette liqueur odorante, pour en faire hommage à son tour au Dieu caché non plus sous le voile de notre nature, mais sous les apparences du pain dans les augustes mystères de l'autel.

« Je bénis de tout cœur, avec le livre, celui qui l'a composé (1). »

Cette lettre décèle tout ensemble les mérites de M. l'abbé Thibon et l'estime affectueuse qu'ils avaient inspirée à Mgr Plantier. Il ne faut donc pas s'étonner de la douleur que ressentit le prélat quand la mort lui ravit, à l'âge de 51 ans à peine, un secrétaire si dévoué et un hôte si tendrement chéri. Ce fut le 23 décembre 1871. Cette année était donc amère jusqu'à la fin. Mgr Plantier avait prodigué les marques de son attachement à M. Thibon dans tout le cours de sa maladie, et recueilli son dernier soupir ; il fit exposer son corps dans la chapelle du palais épiscopal, veilla et pria longtemps auprès de lui, et, le lendemain des funérailles, alla faire une retraite chez les Jésuites d'Avignon. Son cœur avait besoin de se consoler dans le recueillement et la prière.

Reconnaissant des attentions délicates et des soins affectueux qu'il avait reçus de la part de son évêque, M. l'abbé Thibon lui laissa son modeste héritage. Il se composait de quelques terres dont le prix fut employé en bonnes œuvres, et de manuscrits divers qui respirent une haute sainteté, et d'où nous espérons détacher un jour quelques traits pour graver dans l'esprit de ceux qui l'ont connu la douce et pure image de ce prêtre selon le cœur de Dieu. Heureux les évêques qui appellent de tels auxiliaires à leur service ! Heureux les prêtres admis dans l'intimité de tels pères et s'endormant du dernier sommeil au sein de leur tendresse !

(1) Lettre du 28 mai 1867.

Trois mois après cette mort, Mgr Plantier eut à faire un autre sacrifice plus douloureux encore. Chaque année, à l'approche de l'hiver, son père venait demander au ciel du Midi un soleil que les brouillards de Lyon refusaient à sa vieillesse. Il était vraiment à sa place dans le palais épiscopal. Nous avons dépeint la taille majestueuse, la figure fine et spirituelle, les manières distinguées, l'œil plein de flamme, le sourire gracieux et le grand air du jardinier de Saint-Cyr (1). L'âge l'avait revêtu de je ne sais quelle noblesse commandant encore plus de respect. Il parlait peu, mais avec un rare discernement, des hommes et des choses, et toujours avec une certaine élégance naturelle. On ne se lassait pas de l'écouter, quand il décrivait, dans le langage le plus poétique, la beauté d'une rose, ou qu'il exposait ses remarques sur les mœurs des fleurs. Son fils le pressait d'écrire des mémoires sur l'horticulture, et de livrer ainsi au public le secret des jouissances délicates que lui avaient procurées ses travaux. Mais sa modestie se refusa toujours à l'accomplissement de ce vœu. S'il était avare de ses découvertes, il prodiguait encore volontiers ses soins à la culture des arbres et des fleurs, et c'était à lui que l'on était redevable, chaque printemps, des belles corbeilles de roses qui ornaient et embaumaient le jardin de l'évêché. Il y réunissait toutes les riches variétés qu'il avait obtenues par ses patientes recherches.

M. Plantier avait trop le sentiment du beau pour ne pas être attiré puissamment vers le vrai. La religion, qu'il n'avait guère étudiée dans son enfance, lui fut révélée par les écrits et les vertus de son fils, et il mit à la pratiquer le sérieux et la simplicité qui étaient le fond de son caractère. Dieu lui conservait l'intégrité de ses facultés pour qu'il pût

(1) V. les premiers chapitres du tome 1.

goûter sans mélange le bonheur de converser avec son fils, s'intéresser au succès de ses œuvres pastorales, jouir de la gloire qu'il s'était acquise dans l'Eglise et de l'amour que son peuple lui portait. C'était une récompense bien méritée : elle était douce pour le fils autant que pour le père.

Cet heureux vieillard mourut sans agonie, mais avec tous les secours de l'Eglise, le 23 mars 1872. Mgr Plantier fit exposer cette chère dépouille mortelle dans la chapelle du palais, où vint l'honorer de ses regrets et de ses prières un peuple qui avait compris le père dans l'attachement si fidèle qu'il avait voué au fils. Les funérailles furent magnifiques : il semblait que la cité perdait l'un de ses plus grands citoyens. On s'associait au deuil de l'évêque comme à un deuil de famille, et en le voyant suivre le convoi, la tête baissée et les yeux en larmes, on disait : Comme sa douleur est vive, et comme il aimait son père !

Mgr Plantier éleva un tombeau à ce père tendrement chéri dans le cimetière de la ville. Au-dessus du caveau funèbre, il fit planter des roses de toute saison, afin que l'humble jardinier auquel il devait le jour dormît son dernier sommeil sous des bouquets de fleurs. Le cippe qui s'élève au chevet de la tombe est orné de sculptures. Dans la partie inférieure, on voit des outils : une bêche et une pioche. Au milieu, on lit cette inscription qui rappelle, par sa simplicité, celles des catacombes :

Jacobo . Plantier
Patri . suo . dilectissimo . ac . bene . merenti
Qui . fere . octogenarius . obiit
Die . xxiii . martii . m^occclxxii
Henricus . Episcopus . Nemausensis

La partie supérieure présente en demi-relief un vase

de fleurs. Ce sont des roses, épanouies et comme enlacées dans un cercle qui porte ce texte de l'Écriture : *Flores mei, fructus honoris et honestatis* (1). Cette décoration, si originale et si chrétienne, est tout un chant de louange en l'honneur d'un homme de bien, qui a passé à travers le monde en portant une âme élevée dans l'exercice d'une profession modeste, et dont le nom est désormais gravé sur les dyptiques d'une grande Église.

Cette double visite de la mort invitait Mgr Plantier à regarder au delà des limites de l'ordre présent. Il n'avait pas besoin de se faire violence à lui-même pour approfondir les mystères de la vie future. Ce fut l'objet ordinaire non seulement de ses méditations, mais encore de ses instructions pastorales de carême, dans les dernières années de sa vie. Il ne suffit pas d'apprendre à un peuple comme il doit régler sa vie en ce monde pour qu'elle soit raisonnable, noble, pure, féconde : il importe surtout de lui enseigner à bien mourir. Car le grand acte de l'homme ici-bas, c'est sa mort. C'est elle qui fixe sa destinée éternelle : elle l'établit ou dans l'amour de Dieu, et par là dans le bonheur, ou dans la haine de Dieu, et par là dans des souffrances sans mesure et sans fin.

Le siècle présent marchant de plus en plus vers l'athéisme, l'effort suprême de l'incrédulité sera de dominer la mort de l'homme, comme elle s'empare de sa vie. Elle voit que Dieu revient dans nos foyers, quand le terme de quelque existence approche ; les souvenirs lointains de la première communion se réveillent ; la trace des joies chrétiennes, semées çà et là sur les bords de la route, n'a pas été assez effacée par les orages pour ne pas reparaître quand se montre la lumière de l'éternité ; les cœurs réunis autour de l'agonisant n'ont pas tous secoué le joug de la foi

(1) Eccli. xxiv, 23.

et de l'espérance, et voilà pourquoi le dénouement de la vie est encore chrétien : c'est encore Dieu qui triomphe.

La libre pensée entend lui disputer cette victoire, le chasser du chevet des mourants et de la tombe des morts. Pour cela, il faut éloigner le prêtre à la dernière heure, empêcher l'eau sainte de tomber sur la dépouille mortelle du chrétien, nier la séparation future de cette dépouille d'avec la terre où elle est ensevelie, dérober aux regards la vue des épreuves que l'Eglise place au delà de cette vie, pour exciter l'espérance des chrétiens, plus encore que leur appréhension de la justice divine, contester la dignité de la poussière humaine et la légitimité du culte que l'Eglise lui rend quand elle a été marquée du sceau de la sainteté, et enfin rompre tout lien entre le monde présent et le monde futur, en supprimant la prière pour le repos des trépassés. Tout cela exige une audace qui a manqué jusqu'à présent au génie du mal pour dépouiller la mort de tous les attraits surnaturels qui la font accepter avec soumission, sinon avec amour.

Afin de conjurer ce péril, Mgr Plantier publia une lettre pastorale sur l'*Obligation d'appeler en temps opportun le prêtre auprès des malades*. Il y relevait l'éminente dignité des malades, égale à celle des pauvres dans l'Eglise. Le prêtre se doit tout à eux : pour leur porter les secours de la religion, il bravera tous les dangers, et, s'il le faut, il immolera sa vie comme son divin Maître.

Mais s'il est tenu d'accourir auprès des malades, les fidèles sont obligés, de leur côté, à l'appeler en temps opportun. Pour excuser des temporisations funestes, qu'on ne dise pas que le malade n'est pas dans un état alarmant. Illusion trop volontaire ! Elle prépare le regret d'avoir privé des mourants des grâces suprêmes qui pouvaient leur ouvrir les portes du ciel. Qu'on n'invoque pas l'émotion produite par l'approche du

ministre de Dieu. Fausse délicatesse ! Elle s'occupe des soins à donner à une poussière prête à se dissoudre, et elle oublie les besoins d'une âme immortelle. Mais le malade a fait des promesses : il s'est engagé par des serments à mourir en dehors de toute pratique religieuse, et il faut obéir à sa volonté, car si elle fut digne de respect pendant sa vie, elle est sacrée à la dernière heure. Conclusion impie, également contraire à la vérité, à la charité, à l'honneur. Les parents chrétiens sont maîtres chez eux ; ils ont à mépriser les prétentions de la libre-pensée, si elle les menace ; et qui les assure que ce malade ne regrette pas, sur le seuil de l'éternité, les engagements plus ou moins forcés qu'il a pris durant sa vie, et ne désire pas d'être délivré de cette chaîne honteuse ? Il y a une tyrannie plus exécrationnelle que celle des loges maçonniques : c'est celle du libertin qui, après avoir profané l'innocence, lui refuse la grâce de se restaurer par les sacrements sur les bords de la tombe ; c'est celle du chef de famille, qui, non content d'abreuver d'amertume l'existence de ses proches, veut encore leur infliger une mort sans consolation.

On le voit : Mgr Plantier plaide la cause des âmes qui risquent d'être victimes de la pusillanimité ou de l'impiété de leur entourage. Le zèle lui inspire de paternels reproches mêlés de touchantes prières. Il signale en finissant le contraste qui existe entre une mort triste, froide, hypocrite, telle que la prépare l'incrédulité ou le scepticisme, et la mort chrétienne, revêtue d'une auréole de grandeur et de joie dans sainte Monique expirant à Ostie. Quand il trace le premier tableau, il évoque quelques unes des images terribles sous lesquelles Massillon a peint l'agonie du pécheur impénitent ; le tableau du dernier sommeil de Monique dans les bras de son fils Augustin captive l'admiration, et l'on sent qu'il n'y a

qu'une noble manière de quitter la terre, c'est de se parer des mérites et des consolations d'une fin chrétienne.

Mais, le lendemain de la mort, quel est le sort fait à l'âme et au corps du chrétien par ceux qui lui survivent dans son foyer? Tel est le sujet d'une seconde instruction pastorale (1). L'âme est livrée à la justice de Dieu, et l'on ne prie pas pour elle, et l'on ne fait pas prier. De la fortune dont on hérite, une bien mince part est consacrée à l'aumône ou à l'oblation du saint sacrifice pour le défunt; s'il a fait des legs pieux pour se garantir des droits à la miséricorde de Dieu, on les taxe d'exagération pour ne pas les respecter. On n'est pas plus raisonnable à l'égard du corps qui va s'en aller en poudre. Ici Mgr Plantier, empruntant à saint Augustin des réflexions éloquents sur le respect que mérite la dépouille mortelle du chrétien, célèbre en termes magnifiques la dignité de cette cendre inanimée :

« Savez-vous combien c'est une noble chose que ce corps emporté par le char funéraire vers le champ béni du repos? Au lieu d'une vile poussière, vous avez là, sous ce drap noir, les ruines sacrées d'un temple qu'habita longtemps la Trinité tout entière. Le Père l'avait bâti de ses propres mains; l'Esprit-Saint avait mille fois appliqué d'augustes onctions à ses vivantes murailles; on ne saurait dire en combien d'occasions le sang de Jésus-Christ en a non seulement arrosé, mais pénétré les pierres. Grand par les consécérations diverses dont il reçut l'empreinte, il ne l'a pas été moins par les vertus dont il fut l'instrument. Ce sont, en toute vérité, les ossements d'un triomphateur qui passent. L'âme dont il fut le serviteur docile et le compagnon

(1) Instruction pastorale sur quelques abus qui se mêlent à la sépulture des catholiques, carême de 1878.

dévoué l'a successivement associé à ses victoires sur le monde : victoires sur les erreurs du monde auxquelles son oreille demeura toujours fermée; victoires sur les fascinations du monde auxquelles il refusa d'ouvrir ses yeux ; victoires sur les grossières convoitises du monde dont il se préserva par la fuite ou d'austères mortifications ; victoires sur l'égoïsme du monde par les charités qu'il épancha d'une main généreuse ; victoires sur les persécutions du monde auxquelles il ne cessa d'opposer les protestations de la parole ou l'héroïsme du martyr. Ce passé glorieux ouvre devant lui la perspective d'un avenir plein d'espérance. Comme tous les autres, il va descendre dans la terre ; comme tous les autres les vers et la pourriture l'y attendent. Mais il y tombera comme le grain dans le sillon pour refleurir à l'heure de la récolte dernière ; il n'y périra pas, il s'y transformera ; matériel et grossier maintenant, il renaîtra spirituel ; il est semé dans la confusion, mais c'est pour ressusciter dans la gloire, et de là vient que l'Eglise, au lieu d'appeler le jour de sa sépulture un jour de deuil et de mort, le salue et le chante comme le jour d'une seconde naissance plus noble et plus fortunée que la première : *Natalis dies* (1). »

Tant de grandeurs attachées à ce corps glacé par le trépas imposent aux familles chrétiennes le devoir de lui donner, pour le conduire au sépulcre, un glorieux cortège : le céder lâchement aux mains qui veulent l'emporter dans la tombe sans le présenter au temple, c'est un véritable sacrilège. Il n'est pas moins odieux de prétendre arracher à l'Eglise des honneurs et des prières pour les défunts qui n'en sont pas dignes, comme si elle ne devait faire aucune distinction entre ses enfants et ses ennemis.

Cette œuvre pastorale est une étude de mœurs contem-

(1) *Ibidem*, p. 20-21.

poraines sur un sujet qui acquiert chaque jour plus d'importance : la sépulture chrétienne. Pour faire la critique de ces mœurs, Mgr Plantier n'a qu'à leur opposer celles des grands siècles chrétiens. Le passé ennoblissait ce que le présent néglige et rabaisse. Les témoins du passé, que le docte prélat fait parler en faveur des morts, c'est saint Augustin dans le récit des funérailles de sa mère ou dans son beau livre *De cura pro mortuis* ; c'est saint Grégoire de Nazianze dans son éloge funèbre de saint Basile ; c'est saint Ambroise dans ses livres sur la mort de son frère Satyre ; c'est saint Jérôme, que l'on peut appeler le chantre inspiré de la mort chrétienne, dans ses lettres à Pammachius, à Paule, à Eustochie ; c'est saint Bernard épanchant sa douleur dans le sein de ses moines, après la mort de son frère Gérard, et montrant tout ensemble dans une grande âme les troubles involontaires que suscite la mort et les adoucissements qu'apporte la grâce.

Mais la véritable consolation, c'est la certitude de la résurrection des morts. Qu'importeraient les honneurs rendus à la dépouille du chrétien, si cette poussière, bientôt sans forme et sans nom, ne devait jamais se ranimer ? Il faut donc regarder au delà du sépulcre, et savoir ce que devient ce corps déposé dans la terre. Est-il destiné à ressusciter un jour, et quelles seront les conséquences de cette résurrection ? Telles sont les questions traitées dans une nouvelle instruction pastorale. S'il ne parlait qu'à des chrétiens éclairés, le savant prélat se bornerait à démontrer cette doctrine par le témoignage de l'Écriture. Mais la société actuelle est prévenue contre l'autorité de la parole inspirée ; il convient, pour la persuader plus aisément, de lui présenter, autant que possible, des faits d'observation et d'expérience. C'est pourquoi Mgr Plantier emprunte ses premiers arguments à l'étude de la

nature. Il signale un double phénomène, en apparence contradictoire, mais attestant avec une égale force la nécessité de la résurrection. Les siècles s'écoulent, et le monde physique est toujours debout, et sa fécondité inépuisable. L'homme bâtit, et ses œuvres, si fragiles qu'elles soient, traversent le temps, défiant les tempêtes et les révolutions. Peut-on mettre en doute que l'homme, maître et roi de la création, ne soit pas dédommagé, par la résurrection, de la fuite si rapide de ses années? Comment supposer qu'il se couche dans la tombe pour ne plus se relever? L'ouvrage serait donc plus favorisé que l'ouvrier lui-même?

D'un autre côté, si tout passe dans la nature, c'est pour reprendre son premier état: ce qui finit ne tarde pas à recommencer, et rien ne tombe que pour être sauvé. Ce renouvellement perpétuel du monde physique s'accomplit en faveur de l'homme qui l'habite: pourquoi donc périrait-il tout entier dans sa chair, quand, à cause d'elle et pour son avantage, il n'est rien qui consente à périr? Entrant alors dans le domaine de la raison chrétienne, Mgr Plantier établit que la création de l'homme et la fin que Dieu lui assigne conduisent au dogme de la résurrection, et que la restauration de l'homme par le Christ y mène plus logiquement encore. Puis il invoque le témoignage des Écritures, à l'âge des patriarches, des prophètes, du Christ et des apôtres (1).

Cette doctrine est pour le chrétien l'adoucissement de l'exil et de la séparation; elle est pour le juste la consolation de l'épreuve et de la souffrance; elle est enfin l'espérance suprême de la délicatesse chrétienne. Autant l'exposé des preuves rationnelles et des textes de l'Écri-

(1) Instruction pastorale sur la résurrection des morts, carême de 1869.

ture est vigoureux, éloquent, irrésistible, autant les considérations morales qui le suivent sont remplies d'onction et de douceur. On n'éprouve pas le sentiment de tristesse qu'amène, à la fin du crépuscule, l'éloignement de la lumière. Parmi toutes les ombres de la mort, on voit paraître l'aube d'un jour nouveau qui n'aura pas de déclin; on se relève, on se remet en marche, comptant sur le lendemain.

Nous connaissons la destinée du corps : il ressuscitera. Quel sera le sort réservé à l'âme ? Ou bien elle part de ce monde, chargée de péchés que ni le repentir, ni le sang de Notre-Seigneur n'ont effacés, et alors elle descend dans l'enfer, pour y être l'éternelle proie d'une éternelle flamme. Ou bien, à l'heure qu'elle se détache du corps, elle est parfaitement en grâce avec Dieu, n'ayant pas la moindre dette à payer à sa justice, et alors elle monte droit au ciel. Ou bien, au sortir de la vie présente, elle n'est ni pleinement sans tache, ni complètement libérée, ni gravement coupable. Alors elle s'arrête, pour un temps dont Dieu seul marque la limite, dans une région intermédiaire. Elle y rencontre l'épreuve, mais elle y garde l'espérance ; elle y gémit, mais elle y aime ; elle y verse des larmes, mais ce n'est pas le pleur éternel dont parle l'Évangile : c'est un creuset dévorant, où elle se purifie, et quand ce devoir d'expiation sera terminé, et qu'elle aura recouvré toute sa beauté première, reçue dans le ciel, elle participera, dans la société de Dieu, au bonheur sans fin. C'est là ce que l'Église appelle le purgatoire.

Mgr Plantier traita ce sujet dans son mandement de carême en 1871 (1). Il démontra d'abord l'existence du purgatoire, et nous ne craignons pas de dire que jamais

(1) Instruction pastorale sur l'existence certaine du purgatoire, t. VII, p. 173 et suiv.

cette thèse ne sera exposée avec plus de solidité et d'éloquence, car l'enchaînement des preuves n'exclut pas dans cette belle instruction une émotion toujours croissante. Ensuite, par des considérations secondaires mais toujours importantes, il prouva que ce dogme est non seulement certain, mais de plus très croyable.

Il était à propos de mettre cet article de foi en lumière dans un diocèse où il est nié par l'hérésie depuis trois siècles, et c'était la même pensée qui avait déterminé l'évêque de Nîmes, dès le début de son épiscopat, à ériger la confrérie de Notre-Dame du Suffrage. Au lendemain d'une guerre effroyable, qui avait moissonné tant de vies précieuses, quelle était la famille qui ne se demandait pas avec une douloureuse incertitude si les victimes emportées par une mort à laquelle manquèrent les secours de la religion avaient présenté à Dieu des consciences sans tache ? C'était donc offrir aux affligés une juste consolation que de découvrir à leur regard le lieu d'épreuve où la charité peut atteindre ceux qu'elle aime, et les aider à obtenir la récompense promise.

L'art de l'apologiste éclate dans l'exposé des harmonies de ce dogme avec les grandes notions de la raison chrétienne, les instincts et les besoins de l'âme régénérée par le baptême. Non seulement on ne songe plus à repousser l'idée de ce feu vengeur, quelque terrible qu'il soit ; mais, quand on voit que la clémence divine intervient autant que la justice pour l'allumer, on en accepte la nécessité sans peine et sans effroi. Si l'on n'a pas assez d'héroïsme pour dire avec le vénérable prélat, ou plutôt avec sainte Catherine de Gênes, citée et commentée par lui, que l'âme, éclairée sur la perfection infinie de Dieu et sur sa propre misère, « irait se cacher dans des gouffres sans fond, plutôt que de mettre en contact, sans s'être purifiée, les ombres dont le péché la couvre avec le soleil de vérité,

de grâce et de justice », on admet volontiers la pensée que le purgatoire est un encouragement pour la faiblesse humaine. L'homme serait le plus souvent sans espoir pour l'avenir, s'il n'y avait pas d'intermédiaire entre le ciel où n'entrent que les parfaits, et l'enfer qui dévore les méchants. Il ne veut pas l'enfer, et il travaille à l'éviter, mais il faut une vertu si achevée pour aller tout droit à Dieu ! Qui osera se croire digne de sa présence ? Laissez donc à l'homme, être bon mais fragile, laissez lui la perspective d'un état mitoyen, où la souffrance ajoutera ce qui manque à ses mérites, et où la miséricorde de Dieu le retiendra, plutôt que sa colère, pour le purifier et le préparer à un triomphe, tardif peut-être, mais infaillible et éternel.

A la fin de cette instruction pastorale, Mgr Plantier fait passer sous nos regards l'appareil si touchant des cérémonies qui réunissent le peuple chrétien au cimetière. On se croirait transporté dans le *Campo santo* de Pise, de Bologne ou de Gênes, où la mort étale sa puissance, parmi les superbes monuments élevés par l'art et la douleur à la mémoire de ceux qui ne sont plus. Il ne décrit pas ce concours auprès des sépulcres pour exciter l'âme à une vaine mélancolie, mais pour faire voir que le dogme du purgatoire répond aux besoins de la tendresse naturelle. « Converser avec les siens au delà de la tombe, leur envoyer les témoignages de la tendresse affligée, mais toujours ardente, se constituer auprès de Dieu l'interprète de leur douleur et de leurs sentiments, leur porter en retour le fruit de ses prières, la rosée de ses sacrifices, l'assurance d'un intérêt qui se presse de hâter leur délivrance, c'est la communication la plus suave qui puisse s'établir entre des cœurs séparés et non pas désunis. Les nœuds les plus délicats ne sont pas ceux où n'entre que le bonheur ; ceux auxquels se mêle une charité compatissante ont mille fois

plus de force et de suavité. On en fait l'expérience dans la vie ; on la fait bien mieux encore au bord des tombeaux. Il y a, si je puis ainsi parler, dans cette religion de la mort, qui est aussi celle de l'espérance, je ne sais quel charme vainqueur auquel personne ne peut se soustraire ; et qu'on ait la foi, qu'on ne l'ait pas, on ne verra jamais les chrétiens prier sur les ossements bénis et les sépulcres vénérés de leurs parents ou de leurs amis, sans croire au purgatoire avec plus d'amour, ou sans l'involontaire regret de ne pas y croire (1). »

A l'approche du carême de 1872, Mgr Plantier continue ses méditations sur les rapports qui existent entre les vivants et les morts. Il a demandé des prières pour les âmes détenues dans le purgatoire, il réclame maintenant des honneurs pour les reliques des saints (2).

Cette instruction pastorale est une œuvre telle que nous n'en connaissons point sur un pareil sujet. Le saint et docte prélat y établit la légitimité du culte des reliques. Les corps dont elles sont un débris furent les membres du Christ et les temples vivants de l'Esprit divin ; les saints furent dans leur corps les victimes et les martyrs du Christ ; les grandes œuvres du Christ ont eu pour instrument la chair des saints ; la vertu qui s'exhale de leurs cendres bénies accomplit des prodiges ; ces cendres sont pour nous un trésor de famille, car nous sommes les fils des saints : voilà, du côté des reliques, les grandeurs qui les recommandent à notre respect et à notre amour. Du côté des peuples, ce culte est un signe d'élévation morale. Il a été en honneur aux âges de foi et d'héroïsme chrétien ; il ne s'affaiblit et ne s'éteint qu'au sein des civilisa-

(1) *Ibidem*, t. VII, p. 236.

(2) Instr. pastorale sur la légitimité du culte que l'Église décerne aux reliques des saints. — (*Œuvres past.*, t. VIII, p. 453.)

tions corrompues. C'est aussi un moyen de grandeur morale, parce qu'il apporte à ceux qui le pratiquent un surcroît de ferveur dans la prière, d'émulation et d'élan pour la vertu. Envisagé du côté de l'Eglise, il nous apparaît entouré de toutes les règles de prudence qui peuvent empêcher la confusion du sacré et du profane, et séparer la vénération permise à l'égard des saints de l'adoration due à Dieu seul. Par les hommages que l'Eglise rend à la cendre marquée du sceau de la sainteté, elle proteste contre le mépris de l'homme, qui est un des traits caractéristiques des libres-penseurs contemporains.

Toutes ces vérités sont exposées avec une clarté et une chaleur entraînante ; ici, comme dans les instructions qui précèdent, l'éloquent pontife cède souvent la parole aux Pères de l'Eglise. Il reproduit en particulier la réponse faite par saint Jérôme à Vigilance, qui accusait les chrétiens de porter avec une emphase idolâtrique « je ne sais quoi dans un petit vase entouré de linges précieux ». On ne saurait mieux justifier le respect que l'Eglise témoigne jusqu'à la moindre parcelle des corps saints, et mieux réduire au silence ceux qui détournent avec un superbe dédain leur regard de nos reliquaires, sous prétexte que nous présentons au culte des foules des fragments trop mutilés et presque invisibles des restes sacrés des illustres serviteurs de Dieu.

Cet enseignement si complet, si large, si approfondi, avait encore une opportunité particulière dans le diocèse de Nîmes. L'hérésie y a jeté à tous les vents la cendre des saints, et la Révolution, digne fille de la Réforme, est venue y achever ce qu'avait commencé le vandalisme le plus odieux que l'on puisse voir, puisqu'il s'acharne contre l'homme lui-même, et l'homme agrandi par l'héroïsme de la vertu et l'éclat du miracle.

« Un de nos désirs les plus ardents a toujours été,

disait le savant prélat, de refaire cette part si tristement compromise de notre fortune spirituelle (1). » Dieu daigna exaucer ce vœu, en lui rendant le tombeau de saint Gilles, et lui permettant de puiser quelquefois dans les trésors des catacombes, grâce à la bienveillance de Pie IX. L'instruction pastorale que nous venons de faire connaître contribua puissamment à restaurer parmi nous une des dévotions les plus élevées et les plus fécondes de la piété catholique : le culte des reliques. Nos autels pourront se parer de châsses précieuses ; il y a dans le cœur de notre peuple l'intelligence et l'amour des honneurs qui leur sont dus.

Mais la vie et la mort du chrétien dépendent de la vie et de la mort de Jésus-Christ : notre destinée future comme notre existence présente sont essentiellement liées à son auguste sacrifice. Il fallait donc s'attendre à voir le divin Rédempteur apparaître au terme de ces études sur nos fins dernières comme l'auteur et le consommateur de notre salut. Tel fut l'objet d'une *Instruction pastorale sur le saint sacrifice de la messe comme moyen de soulagement pour les âmes du purgatoire* (2).

Entre la terre et le ciel, entre les trépassés et ceux qui leur survivent, le pieux prélat montre l'autel catholique, sans cesse inondé du sang du Christ. Il coule pour supplier, et il subjugué la miséricorde de Dieu, en désarmant sa justice. Comme autrefois au calvaire, sa vertu ne s'arrête pas aux limites de l'ordre présent : elle s'étend, pour la réjouir et la consoler, à cette cité de douleur où gémissent les âmes qui n'ont pas encore achevé leur expiation. Après avoir purifié les âmes et les avoir libérées de leurs dettes, ce sang les introduit dans la gloire du ciel.

(1) *Ibidem*, p. 4.

(2) *Euvres past.*, t. VIII, p. 11-59.

A travers ces mystères de l'agonie, de la mort, des funérailles, de la résurrection des corps, de l'existence du purgatoire, de la glorification des reliques, nous sommes ainsi conduits devant le trône du Christ, triomphant dans le ciel, mais accomplissant toujours son office de médiateur. Il faut s'arrêter à ce terme ; nous y rencontrons plus que l'espérance, dont nous cherchions les rayons épars auprès des tombeaux : il y a la certitude du bonheur, dans l'efficacité inépuisable de la rédemption.

Si nous avons donné quelque développement à l'analyse de cette série d'instructions, c'est qu'elles ont une place à part dans les œuvres pastorales de Mgr Plantier, et qu'elles nous révèlent en lui, à côté du controversiste et du docteur, le moraliste, le père et le guide des âmes, sachant instruire, toucher et consoler, autant qu'il savait discuter. C'est Néhémie travaillant à la restauration de la gloire de Jérusalem, tenant d'une main l'épée pour résister à l'ennemi, et de l'autre continuant à bâtir les remparts de la cité sainte. En ajoutant cet enseignement moral à ses expositions dogmatiques, si nombreuses, si variées et si éloquents, il se donnait un trait de plus de ressemblance avec les grands docteurs de l'Eglise, à la race desquels il appartenait.

Après avoir combattu l'hérésie sous toutes ses formes, leur attention se portait vers la moralisation des peuples, et leurs écrits de controverse sont toujours accompagnés de leurs œuvres parénétiqes, n'ayant d'autre but que de régler les mœurs publiques, de les pénétrer de l'esprit chrétien et d'en faire l'image vivante de la foi. C'est ainsi qu'à côté des Apologies de saint Athanase, nous trouvons ses Lettres pascales, véritables instructions pastorales adressées au clergé et aux fidèles de sa province. Ayant écrit des Livres contre Eunomius et les Macédoniens,

saint Basile adressait à son peuple ses immortelles Homélie sur l'Hexaméron et sur les psaumes ; saint Grégoire de Nazianze ajoutait à ses Traités de controverse sur la Trinité ses Discours à ses ouailles ; les Homélie de saint Jean Chrysostôme sur l'Ancien et le Nouveau Testament occupent une place considérable à côté de ses Livres contre les Anoméens et les Juifs, et la postérité admirera toujours ses incomparables sermons contre les vices du peuple d'Antioche et les mœurs déréglées de Constantinople. Saint Hilaire a composé, en même temps que des Livres sur la Trinité, sur les synodes et contre Auxence des commentaires magnifiques sur les psaumes et sur saint Matthieu et des Homélie sur l'Écriture sainte. Saint Ambroise compte cinq livres de controverse contre les Novatiens, les Ariens et les Apollinaristes, et jusqu'à dix-huit commentaires contenant l'explication familière d'une foule de livres de l'Ancien Testament et de l'Évangile de saint Luc. Innombrables furent les écrits de saint Augustin contre les Manichéens, les Donatistes et les Pélagiens ; mais les instructions morales qu'il adressait à son peuple et qui nous ont été conservées, ne le leur cèdent en rien, ni pour le nombre, ni pour le soin qu'y donna le grand évêque d'Hippone.

Cette règle a été invariablement suivie par les Pères de l'Église, et voilà pourquoi, en y conformant son enseignement, Mgr Plantier pouvait dire : « Au lieu de notre faible voix, c'est celle de saint Méthodius, de saint Jean Chrysostôme, de saint Ambroise, de saint Augustin, de Tertullien et d'Athénagore que nous vous faisons entendre (1). »

Dans ces diverses instructions pastorales, la science se confond avec une grande richesse de sentiment. Le style

(1) Instruct. pastorale sur la résurrection des corps, p. 5.

est vif, animé, mais plus simple et plus onctueux que dans les ouvrages de controverse du vénérable auteur. Il excelle à traduire les Pères de l'Église, et il donne un éclat nouveau au génie de Tertullien lui-même, quand il jette sur les passages qu'il lui emprunte le charme de sa propre parole. Destinées à être lues dans la chaire chrétienne, ces pages devaient avoir le caractère grave d'une exposition doctrinale et l'allure un peu austère qui convient à la correction des mœurs. Cependant, l'âme du pontife s'épanche çà et là, et sa pensée revêt une forme poétique, comme s'il écrivait une mélodie religieuse : il y a des morceaux qui ressemblent à des hymnes.

Le sujet est funèbre, mais on ne sent nulle part la tristesse qui décèle le dégoût de la vie, l'aigreur produite par la souffrance, l'inquiétude inséparable de la lutte. On voit bien que le savant prélat a lu, sur les épreuves qui précèdent d'ordinaire le dénouement de la vie humaine, ce qu'ont écrit quelques Pères grecs, par exemple saint Grégoire de Nazianze, dont l'âme tombait souvent dans une sorte de douleur métaphysique et rêveuse, et se voilait de deuil en se repliant sans cesse sur elle-même. Mais, pasteur d'un grand peuple, parlant à une société abattue par le malheur, désenchantée et comme vieillie par le scepticisme, l'évêque de Nîmes présente les graves objets de la maladie, du trépas, de la sépulture, sous les aspects les plus sereins. Il ne plaide pas la cause de l'ennui et de l'effroi, mais celle de la résignation et de la confiance en Dieu.

Si l'intérêt de son peuple lui commandait d'exposer cet ordre d'idées sous une forme propre à leur ouvrir une issue secrète dans les cœurs, l'inclination naturelle de son âme, à l'heure présente, l'y portait aussi, avec une sorte d'entraînement. Nous l'avons entendu dire : l'automne

de ma vie commence. Il remarquait donc qu'il marchait vers le déclin de ses jours. Quelle que fût encore la puissance de son esprit, il était averti par la maladie que la lutte ne se prolongerait pas longtemps encore.

Pour que l'on ne croie pas que nous faisons de vaines suppositions, en une matière si grave, nous reproduisons une lettre où Mgr Plantier exprime ses sentiments intimes à l'égard de la mort :

« Lisez, mon cher abbé, les deux livres, ou plutôt les deux discours de saint Ambroise sur la mort de son frère Satyre; lisez aussi le sermon de saint Bernard sur celle de son frère Gérard : c'est, je crois, le 26^e sur le Cantique des cantiques. Vous pleurerez avec la tendresse de ces grands hommes; mais en même temps vous vous consolerez avec leur foi. Je ne connais pas de plus admirable commentaire de ces belles paroles de l'apôtre aux Thessaloniens : *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent.*

« Depuis quelque temps je sens que les coups de la mort m'inclinent à l'aimer. Je l'aime assurément parce que, dans l'ordre politique, elle se fait avec éclat l'instrument intelligent des vengeances divines. Mais je l'aime surtout parce qu'elle me pousse à des aspirations plus ardentes vers le vrai foyer de la famille et le centre suprême du cœur, c'est-à-dire le ciel et Dieu. Plus on vieillit, plus aussi la couronne des personnes que nous chérissons s'effeuille : elles s'en vont une à une vers le lieu de l'éternel repos, nous abandonnant à une existence de plus en plus morne, à un isolement de plus en plus amer. Que ferions-nous ici-bas dans les larmes, pendant qu'elles sont là-haut dans la joie ? Certes, si c'est la volonté du Christ, je vivrai bien : *Mihi enim vivere Christus est.* Si le besoin des âmes exige que je demeure encore dans ma chair, je m'y résigne : *Permanere autem in*

carne necessarium propter vos. Mais mon avantage serait de mourir, je le considérerais comme un gain : *Mihi mori lucrum.* C'est même là mon vœu ; je désire me dissoudre afin d'aller me réunir au Christ et dans le Christ à tous ceux qui m'y ont devancé : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo, multo magis melius.*

« Voilà, mon cher abbé, les impressions qu'éveille en moi le cercueil de toute personne qui sert Dieu et me fut particulièrement chère. Je ne regarde plus dans la mort ce qui désunit, mais ce qui rapproche ; les séparations momentanées qu'elle opère se voilent à mes yeux sous les réunions éternelles qu'elle promet ou qu'elle accomplit ; elle m'aide à mieux aimer et à mieux chercher la véritable patrie du cœur. C'est un art de se consoler que vous ne tarderez pas à connaître (1). »

Ainsi la voix intérieure de Dieu se joignait à celle de la nature pour lui faire cette révélation intime. C'est la grâce que le Seigneur ne refuse jamais aux grandes âmes. Mais la vue de la mort qui approche ne les réduit ni au trouble ni à l'inaction. Elles descendent la pente de la vie, sans regarder en arrière pour donner de vains regrets à ce qu'elles abandonnent. Leur regard s'anime en fixant l'horizon de l'éternité. Les rayons qui s'en détachent, doux présage du beau jour qu'elles attendent, ne font qu'exciter en elles un plus vif désir de se préparer à jouir de la clarté sans ombre. Et parce que la jouissance sera proportionnée au mérite, elles multiplient les efforts de leur zèle et les prodiges de leur amour, à mesure qu'elles avancent vers le terme. Elles font ce que fait, à la fin du jour, le serviteur prudent et fidèle : elles achèvent leur travail, pour que le maître soit content de leur service, et le récompense.

(1) Lettre à M. le chanoine Barbe, de Toulouse, 13 janvier 1868.

C'est ainsi que nous verrons Mgr Plantier déployer une activité admirable dans le peu de temps que durera encore son pèlerinage ici-bas ; et nous allons assister au plus touchant des spectacles : au spectacle d'un corps qui s'affaisse sous le poids de la fatigue et de la souffrance, et d'une âme qui grandit, faisant paraître dans ses sentiments et ses actions quelque image de cette vie céleste où elle s'envolera bientôt sur les ailes de la foi.



CHAPITRE XXXVII



CRISE RELIGIEUSE DU PROTESTANTISME. SYNODE GÉNÉRAL DE 1872.

Progrès du rationalisme dans les Eglises réformées. — Orthodoxes et libéraux à Nîmes. — Projets de controverse de Mgr Plantier, demeurés sans effet. — Œuvres diverses et desseins admirables de propagande et de réparation. — Ecoles confessionnelles. — Mariages mixtes. — Création de la paroisse de Saint-François de Sales. — Fondation du couvent des Bénédictines de la Valsainte. — Synode général protestant de 1872. — Scission profonde au sein de cette assemblée. — *Déclaration Bois.* — *Lettre pastorale de Mgr Plantier aux Eglises réformées du Gard.* — Hommages rendus à l'esprit de cette lettre. — Bref du Saint-Père. — Sentiment de Mgr Plantier à l'égard de M. Guizot; il pense à réfuter un de ses ouvrages. — Conversions. — Sages conseils à ce sujet. — Pèlerinages au tombeau de saint François de Sales, à la chapelle des Allinges, à Lalouvesc. — Que penser du retour des Protestants ?

Après la controverse soutenue par Mgr Plantier contre les dissidents de son diocèse, en 1859, treize années s'écoulèrent sans qu'il leur adressât de nouveau la parole. A la fin de sa dernière lettre, il annonçait que le protestantisme ne serait bientôt plus une religion, et que les rares lambeaux de l'Évangile conservés au sein des différentes communions ne tarderaient pas à disparaître. Tout devait fatalement périr, jusqu'aux ruines elles-mêmes.

Ce travail de dissolution doctrinale fut rapide comme

celui de la mort. Hélas ! quoi de plus logique ? La Réforme, en donnant à chacun le droit d'éliminer, par voie de libre interprétation, tout ce qui, dans le texte sacré, blesse ou inquiète sa raison, c'est-à-dire tout le côté miraculeux et divin, non seulement laisse ses adeptes sans défense contre les incrédules, mais les range tôt ou tard parmi les adversaires de l'ordre surnaturel.

Aussi lisons-nous dans la *Revue chrétienne* (protestante) du 5 juillet 1866, sous la signature de M. Edmond de Pressensé :

« Dans une conférence pastorale tenue à Nîmes, le mercredi 6 juin, on a vu une assemblée de pasteurs, moins trois voix opposantes, accueillir avec sympathie un rapport présenté par un de leurs collègues sur la résurrection de Jésus-Christ, dont les conclusions portaient que ce fait n'est ni bien fondé au point de vue de la certitude historique, ni important au point de vue religieux... Les discours prononcés à la conférence de Nîmes prouvent surabondamment que plusieurs de ceux qui y ont pris part ont rejeté tout le christianisme surnaturel ; ceux qui l'admettent encore et qui ont assisté en silence à la discussion montrent qu'en tout cas ils ne lui accordent plus aucune importance. »

On arrivait donc au rationalisme. Ceux qui auraient dû s'alarmer de cet incroyable résultat en étaient moins effrayés que des *avertissements* qu'il pouvait leur attirer de la part de Mgr Plantier. Un ministre protestant, très connu des réformés du Gard, écrivait, en 1864 : « Il y a dans ce moment, frères de Nîmes, un homme qui, du fond de son cabinet, lance sur notre Eglise des regards dans lesquels se peint la joie de l'ennemi qui voit son ennemi se frapper de ses propres mains ; peut-être même prépare-t-il les matériaux d'une nouvelle lettre pastorale pour vous engager à rentrer dans l'Eglise romaine d'où

vos pères sont sortis, en vous prouvant que votre consistance s'est complètement dévoyé de la foi chrétienne..... L'évêque de Nîmes, frères, veille ; il a sous les yeux nos journaux, nos livres, nos brochures ; il est mieux instruit de ce qui se passe au sein de nos troupeaux que beaucoup d'entre vous, et qui sait s'il ne se dispose pas à fondre sur nous comme un oiseau de proie (1) ? »

M. Puaux disait vrai. Mgr Plantier suivait d'un œil attentif la crise profonde, peut-être inouïe jusqu'à ce moment, où s'agitaient les Eglises réformées ; il réunissait toutes leurs publications et préparait les éléments d'une nouvelle lettre pastorale, destinée à signaler aux dissidents de son diocèse la grande *unité catholique* comme le seul port ouvert à leurs âmes battues par la tempête. Il pensait à dire à nos frères séparés : « Pas une scène de vos divisions intestines, pas un détail de vos discussions, pas un écho de vos gémissements et de vos alarmes ne nous a échappé, et de ces divers incidents est né en nous le désir sans cesse croissant de vous tendre une main secourable à travers les abîmes. Seulement, si nous avons formé ce dessein, ce n'est pas avec la joie farouche d'un pirate, mais avec la douce piété d'un ami ; ce n'est point pour fondre sur vous comme *un oiseau de proie* ; c'est bien plutôt pour imiter ces oiseaux bienfaisants qui s'en vont au loin, sur les vagues émues, porter aux naufragés l'espérance et l'indication d'une rive hospitalière (2). »

Nous empruntons ces paternelles déclarations à une lettre postorale qui n'a pas été publiée. Elle devait répondre à une circulaire protestante ayant pour titre : *Les membres de la conférence pastorale réunis à Nîmes aux*

(1) *Les Dragons d'autrefois et les vers rongeurs d'aujourd'hui. Aux protestants de Nîmes et des Cévennes*, par F. Puaux, 1864, p. 27.

(2) *Projet d'une lettre aux dissidents du Gard* (manuscrit).

fidèles des Eglises réformées de France (1). L'occasion de cet écrit mérite d'être signalée, parce qu'elle jette un grand jour sur les dissensions qui agitaient alors le protestantisme dans notre pays.

Après que M. Renan eut publié la *Vie de Jésus*, un pasteur réformé de Paris, M. Coquerel fils, montra d'ardentes sympathies pour l'auteur de ce livre abominable, et d'affectueux ménagements pour les négations impies qu'il contenait (2). Les protestants honnêtes et orthodoxes furent scandalisés des hardiesses de ce ministre, et le conseil presbytéral lui retira ses fonctions. Cette rigueur troubla les Eglises réformées du Gard; quelques-unes l'approuvèrent, mais la majorité en contesta l'opportunité ou la justice.

La question était grave : il ne s'agissait de rien moins que de la divinité de Notre-Seigneur. Etait-elle admise sans réserve, ou avait-elle cessé de faire partie du symbole protestant ? Il fallait le déclarer hautement. On ne l'osa point, et les membres de la conférence pastorale réunis à Nîmes crurent avoir assez fait, pour calmer la conscience de leurs coreligionnaires, en souscrivant une exposition de principes sans netteté comme sans courage. Qu'il nous suffise de reproduire le premier motif de consolation qu'ils leur offraient : « En face du catholicisme qui en appelle à l'autorité de la tradition et de l'Eglise, nous protestants, fidèles à la Réforme, nous proclamons l'autorité de la parole de Dieu... Nous aimons à nourrir nos âmes de l'Esprit de Dieu qui pénètre les pages des saintes Ecritures ; c'est là que nous contemplons Jésus dans sa pleine réalité ; c'est là que son image douce et austère resplendit avec un éclat incomparable, et que

(1) Nîmes, 1^{er} juin 1864, imprimerie Roger et Laporte.

(2) Journal *le Lien*, 1-15-22-29 août 1863.

toute âme altérée de vérité et d'amour peut trouver le pardon qui sanctifie et la foi qui sauve (1). »

Il était facile à l'évêque de Nîmes d'établir que ce langage vague et sentimental, où se reflétait le style de la *Vie de Jésus*, n'affirmait rien touchant la divinité du Sauveur. Qu'était-ce que contempler Jésus dans sa *pleine réalité*? Quelle est la nature de cette *pleine réalité*? Est-ce la *réalité* d'un homme ou la *réalité* d'un Dieu? Les membres de la conférence, pour ne pas s'expliquer sur ce point, se réfugiaient dans l'équivoque, et toute leur lettre portait ce caractère d'incertitude. On s'accordait à la regarder comme le manifeste du protestantisme libéral, et ces termes annonçaient une scission profonde entre les communions chrétiennes, les unes restant encore fidèles à la vieille orthodoxie, les autres, en grande majorité, entraînées par le courant rationaliste qui devait faire plus tard une irruption formidable dans le fameux synode de 1872.

La réfutation des erreurs sur lesquelles s'appuyait cette lettre des pasteurs réunis fut composée en quelques jours; mais, au moment de la publier, Mgr Plantier hésita. Craignait-il de troubler quelques âmes encore de bonne foi, en les avertissant que leur Église se précipitait dans une négation absolue du christianisme? Épargner à des consciences mal éclairées sans doute, mais peut-être sincères, la plus douloureuse des appréhensions, celle de ne pas se sauver, ce n'est pas assurément une compassion sans mérite et par conséquent sans attrait. L'évêque de Nîmes l'éprouva. Toutefois nous croyons que sa réserve tenait surtout à une autre cause. Il eut, à cette époque, la pensée d'élever le débat au-dessus des noms propres et des discussions de détail, et de le porter au sein même du pro-

(1) *Les membres de la Conférence, etc.*, p. 2.

testantisme, en composant, sur la mobilité de ses doctrines et les contradictions où tombaient ses apôtres, un grand ouvrage qui se serait rapproché, par son but et son plan, de l'*Histoire des Variations*. Il se proposait d'y étudier l'influence que le principe du libre examen a exercée sur toutes les erreurs modernes, et comment il a produit le rationalisme dans l'ordre intellectuel, et dans l'ordre social cette passion d'abattre et de bouleverser qui se nomme la Révolution (1). Cette étude convenait à son esprit d'analyse et à son talent de controversiste; son érudition et sa prodigieuse mémoire lui eussent aplani toutes les difficultés qui en étaient inséparables.

Il aurait dû s'arrêter d'abord en présence des écrivains protestants, que leur génie, leur position et leur renommée désignaient comme les organes les plus autorisés de leur communion. L'homme qui personnifiait, à ce moment, s'il est permis de parler de la sorte, la théologie protestante orthodoxe, appartenait par son origine à la ville de Nîmes. C'était Guizot.

Il consacrait sa sereine et féconde vieillesse à terminer ce qu'on pourrait nommer son œuvre de philosophie religieuse; ses *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne* en étaient la base. Elles devaient être suivies d'une seconde série où seraient examinées : « l'authenticité des livres saints, la cause première de la fondation du christianisme, ce qu'ont toujours été la foi chrétienne et l'Église chrétienne à travers les siècles et malgré leurs vicissitudes, la grande crise religieuse qui, au seizième siècle, a divisé l'Église chrétienne et partagé l'Europe

(1) Cet ouvrage eût servi, pour ainsi dire, de thème au préambule de la première constitution dogmatique du Vatican, où la connexité des erreurs modernes avec le protestantisme est si nettement affirmée.

entre le catholicisme et le protestantisme ; enfin les crises antichrétiennes qui , à diverses époques et en divers pays, ont mis en péril le christianisme lui-même et qu'il a toujours surmontées ». Une troisième série devait avoir pour objet l'état actuel de la religion chrétienne. La quatrième, essayant de pénétrer dans l'avenir sous forme de pressentiment et de conjecture, devait indiquer « par quelle voie cette religion est appelée à conquérir complètement et à dominer ce petit coin de l'univers que nous appelons notre terre (1). » Tout en maintenant ce plan dans son ensemble, M. Guizot crut tout à coup devoir suivre dans l'exécution un ordre différent. Si grand que soit l'intérêt qui s'attache au passé du christianisme, il jugea qu'il y aurait une utilité plus immédiate à étudier sa situation présente, à en indiquer les ressources et les périls, en caractérisant les doctrines qui ont la prétention de le renverser et de prendre sa place. Ce fut le sujet d'un volume qui parut en 1866, sous le titre de *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*.

Il eut un grand retentissement. On y admirait la majesté de la forme , dépouillée d'une certaine raideur qu'on pouvait y remarquer autrefois, et adoucie par l'influence de l'âge. La précision et la fermeté de la pensée y décélaient autant de conviction que d'esprit philosophique. Il régnait çà et là une émotion qui prenait un accent d'éloquence, mêlée d'une grave mélancolie. L'homme des grandes luttes et des grands triomphes oratoires cédait la place à l'apologiste de la Réforme.

Son entreprise découlait d'un sentiment honorable. Il attaquait ardemment le rationalisme contemporain, et il souhaitait un rapprochement entre toutes les commu-

(1) *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*. Préface.

nions chrétiennes. Mais il y mettait une condition que les catholiques ne pouvaient pas accepter, et que les protestants ne pouvaient pas tenir. C'était l'entente sur certains dogmes de la révélation : ces dogmes étaient la création, la providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption : « *C'est là, disait-il, l'essence de la religion chrétienne* ».

Mgr Plantier médita longtemps cet ouvrage. Était-il opportun de relever cette proposition d'alliance, et d'exposer à quelles conditions l'Église romaine pourrait s'y prêter ? Tout l'objet de la foi n'était point dans les vérités sur lesquelles M. Guizot réclamait un concert unanime. Malgré son dire, la théologie catholique devait regarder au-dessus et aller au delà de ces limites. Pour ne citer qu'un seul dogme de notre symbole, pourquoi omettre, dans le choix des *nouveaux articles fondamentaux*, le dogme de la Trinité, si expressément révélé dans les saintes Écritures ?

La critique d'un tel livre, signée par un évêque qui avait le droit de dire à M. Guizot : « Vous appartenez à mon bercail, et mon devoir est de vous rappeler la foi entière de l'Église dont se sont séparés vos ancêtres », eût certainement attiré l'attention universelle. Nous n'avons pas à nous demander si elle eût amené une discussion publique ou privée entre deux esprits dignes de se mesurer l'un avec l'autre. L'âme de l'évêque de Nîmes ne s'ouvrit pas un instant à l'ambition de signaler sa force dans une lutte de ce genre. Des motifs plus dignes enflammaient son zèle, et il faut bien avouer qu'il lui était permis de concevoir le désir, sinon la confiance, de démontrer à une raison éclairée comme celle de M. Guizot qu'elle poursuivait un idéal religieux plein de bizarrerie et de contradictions.

Il se mit donc à recueillir des notes, et l'on sent en les

parcourant que sa préoccupation est d'échapper aux subtilités, d'écarter les obstacles, et de rechercher le terrain sur lequel une discussion large, calme et loyale, peut s'établir, dissiper les préjugés, et amener la soumission de l'esprit propre à l'autorité de la raison et de la foi. Cette marche sage et mesurée, à travers toutes les attaques dirigées contre le dogme catholique par le protestantisme, dans le dix-neuvième siècle, était forcément lente et laborieuse, mais elle devait mettre en lumière et placer hors de toute contestation l'enseignement de l'Eglise.

Les bouleversements politiques amenés par la guerre de 1866, la réunion des évêques à Rome pour le centenaire de saint Pierre, et les travaux préparatoires au concile obligèrent le savant prélat à interrompre ses études sur le protestantisme, sans détourner sa pensée de la crise effroyable que traversaient les communions chrétiennes dans son diocèse. Ce n'est qu'après le synode protestant de 1872, qu'il se décida à intervenir dans la grande querelle religieuse qui a été l'événement le plus considérable du protestantisme français dans ce siècle.

Avant de raconter cette mémorable controverse, nous avons à faire connaître la part cachée, mais importante et admirable, que les protestants eurent toujours dans sa paternelle sollicitude.

C'est à Jésus-Christ d'abord qu'il recommandait leur sort éternel, rappelant au bon pasteur qu'il avait donné sa vie pour ces brebis échappées au vrai bercail, et lui offrant la sienne pour obtenir leur retour : ses prières journalières n'avaient pas d'autre objet. Il ne se prosterna jamais aux pieds de Pie IX sans lui demander avec larmes une bénédiction pour les dissidents du diocèse de Nîmes ; dans toutes les communautés religieuses où le conduisait sa charge pastorale, il prescrivait des prières et demandait des communions et des pénitences pour leur con-

version. Le monastère des Bénédictines, bâti aux portes de Nîmes en 1872, dut sa fondation à cette noble pensée. Ce couvent était établi près de l'ancien monastère où avait reposé le corps de saint Baudile, qui fut l'un des premiers apôtres de l'Évangile dans notre cité, et scella de son sang le témoignage de sa foi. Mgr Plantier espérait que les prières s'élevant vers Dieu de ce coin de terre, appelé la *Valsainte* parce qu'il avait été le berceau du christianisme dans nos contrées, obtiendraient la conversion des hérétiques; afin que les religieuses n'oubliassent jamais cette fin particulière de leur institution, il fit écrire en gros caractères dans le chœur de leur chapelle ce texte de l'Évangile : *Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere* : « J'ai d'autres brebis qui ne sont pas dans mon bercail : il faut que je les y amène (1) ». Adopté par l'abbaye de Pradines, ce monastère fut l'objet des plus tendres sollicitudes de Mgr Plantier. Il y présidait toutes les cérémonies de vêtue ou de profession, malgré l'exiguïté de la chapelle. Du haut du ciel, il a certainement veillé sur lui, car les épreuves ne l'ont pas empêché de prospérer, et il est digne de ce saint patronage.

Le zélé prélat avait nourri dans son cœur, durant tout son épiscopat, le dessein d'établir auprès du sanctuaire de Notre-Dame de Primecombe, dans le pays de la Vau-nage évangélisé par saint François-Régis, une maison de missionnaires diocésains, qu'il aurait chargés exclusivement de catéchiser dans les paroisses mixtes, de faire des conférences, même publiques, là où la chose eût été possible, de remplir enfin toutes les fonctions et de déployer toutes les industries du ministère apostolique, et cela toujours gratuitement. Il se proposait de donner à ces

(1) Saint Jean, x, 16.

apôtres une règle spéciale, qui les eût soumis à des études et à des exercices capables de les familiariser avec la mission de controversistes. La mort ne lui permit pas de mettre ce projet à exécution; mais sa tombe était à peine fermée que les Lazaristes prenaient possession de ce sanctuaire, et ceux qui connaissaient les vœux secrets du vénérable défunt aimaient à voir dans leur arrivée la puissance de son intercession auprès de Dieu.

Quand le culte de la *Mère admirable* fut inauguré sur le sommet, jusqu'alors solitaire et presque inaccessible, du mont Bouquet, Mgr Plantier ne craignit pas d'en faire l'ascension, et d'y présider, le 15 octobre 1865, un pèlerinage où s'était réunie une grande partie des populations voisines. Les pèlerins demandaient à Marie la cessation des fléaux qui désolaient leurs champs; l'évêque, embrassant d'un regard attendri l'horizon que l'on découvre de cette hauteur, et qui s'étend de la chaîne des Cévennes aux bords du Rhône et aux plages de la Méditerranée, considérait, parmi les villes et les bourgades semées dans cette immensité, celles que l'hérésie couvrait de ses ténèbres. Mû de compassion sur elles, comme autrefois Notre-Seigneur sur Jérusalem, il fit supplier publiquement la très sainte Vierge d'intercéder auprès de son divin Fils pour le rétablissement de l'unité de la foi et de la charité chrétiennes dans le diocèse de Nîmes.

Non content de déposer ce vœu dans les sanctuaires de son diocèse, où Marie fait éclater sa miséricorde, il alla les porter à Notre-Dame de Lourdes, et, lors de son dernier pèlerinage à la grotte de Massabielle en 1873, prosterné aux pieds de celle qui échappa par un privilège unique à la morsure du serpent antique, il versa d'abondantes larmes en la priant d'écraser dans le diocèse

de Nîmes la tête de ce dragon infernal qui tient captives tant d'âmes infortunées.

Le zèle commandait l'action en même temps que la prière. A l'extrémité du chemin de Montpellier, sur les limites des deux paroisses de Sainte-Perpétue et de Saint-Paul, on signale tout un quartier trop éloigné des églises voisines pour être soumis à l'influence du ministère pastoral. La Réforme règne là sans contrôle : seule elle y possède des écoles, des ouvriers, des asiles et toutes sortes de moyens de propagande. Comme marque suprême de son empire et de ses espérances, elle vient d'y ouvrir un nouveau temple, sous le titre trompeur d'oratoire. Les mariages mixtes vont se multiplier à son ombre, mais les générations qui en sortiront risquent d'être exclusivement élevées dans l'hérésie. Il faut arracher à ce péril les catholiques épars dans ces rues presque ignorées. Ce sont, pour la plupart, des agriculteurs sans instruction et des ouvriers quelquefois sans pain ; leur ignorance et leur pauvreté les recommandent encore davantage à la sollicitude du premier pasteur. Mais qui bâtira une église dans ce quartier ? Où se logera le curé ? Qui lui fournira un traitement ? L'édilité hésite, pour la première fois, à faire des sacrifices pourtant si honorables et si nécessaires. L'évêque commence par nommer le curé. Le prêtre qu'il choisit avait fondé et fait prospérer des associations populaires dont les membres se recrutaient par milliers ; il était le soutien infatigable d'un orphelinat donnant asile à des jeunes filles menacées de passer sous le joug de l'hérésie. Homme de zèle, de courage et de désintéressement, il semblait, prédestiné à conduire à bonne fin une œuvre de propagande religieuse.

L'évêque lui ordonne d'acheter un local en son nom et de ses deniers ; une église y est construite en quelques

mois ; le 28 octobre, elle est bénite solennellement et dédiée à saint François de Sales. Le patronage de l'apôtre du Chablais sera désormais invoqué dans un quartier livré trop longtemps sans défense aux disciples de Calvin. C'est là, du reste, que sainte Jeanne de Chantal s'était arrêtée en traversant Nîmes pour aller à Montpellier, et il convenait bien de placer les lieux où elle avait pleuré sur les ravages de l'hérésie sous les auspices du saint qui l'avait donnée elle-même à Dieu, et en avait fait une des plus grandes âmes que le monde ait connues. Quelle joie pour Mgr Plantier d'inaugurer l'exercice de la religion catholique dans un faubourg jusqu'alors fermé à l'apostolat légitime ! Bientôt des écoles se bâtissent, les enfants affluent de toute part ; les familles catholiques, qui se cachaient dans l'ombre, triomphent du respect humain ; on a des assemblées au pied des autels ; la paroisse n'est que d'hier, mais déjà elle affirme sa force par de belles solennités, et son élan religieux grandit de jour en jour. Là, comme partout, les mœurs s'adoucissent en même temps que les esprits reçoivent les enseignements de la foi. C'est comme un peuple nouveau qui se civilise en devenant chrétien. La ville comprend son devoir : elle témoigne sa reconnaissance à l'évêque en prenant à sa charge toutes les dépenses qu'il a faites pour la création de la nouvelle paroisse. L'Etat décrète la succursale et bientôt l'élève au rang de cure ; la cité est dotée d'un foyer de plus de vie catholique, et c'est l'ouvrage de la sollicitude du premier pasteur pour les pauvres et les petits, en même temps qu'un triomphe de la foi véritable.

A la fin de sa vie, Mgr Plantier songeait à une entreprise d'un caractère plus sublime encore dans l'intérêt des protestants. Le grand crime du calvinisme est la négation de la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eu-

charistie. Dociles à la voix de leur fondateur, nos malheureux frères séparés ont chassé Dieu de leurs temples, et ces édifices toujours fermés, en dehors des heures si fugitives du culte, s'élèvent partout comme pour renier le consolant mystère de l'amour divin. N'est-ce pas là une des causes qui expliquent la rareté des conversions protestantes dans notre pays? Pour fléchir cette Providence dont les rigueurs sont si longues vis-à-vis de tant d'âmes infortunées, ne faudrait-il pas organiser à Nîmes une solennelle et permanente réparation à l'égard de l'Eucharistie? Depuis que Bérenger nia la présence réelle, Angers possède un sanctuaire où le Dieu du tabernacle reçoit nuit et jour des hommages d'adoration. En quel lieu une pareille institution devrait-elle être en honneur plus que dans une ville où quinze mille âmes ne croient pas à ce dogme fondamental du christianisme? Cette considération frappait l'esprit de Mgr Plantier; elle alla jusqu'à troubler la paix de son âme. Il voyait là une lacune qu'il était urgent de combler. Il importait de trouver une chapelle, et d'y ériger un trône à l'Emmanuel. Les adorateurs n'auraient pas manqué et l'évêque se serait chargé de donner l'exemple de la prière au pied des autels. Il en eût marqué le but spécial, qui eût été de demander pardon pour l'hérésie de sa négation de la présence réelle, et d'obtenir des grâces de repentir pour les victimes d'une erreur si injurieuse au Verbe incarné.

Le pieux prélat voulait que l'église où serait établie cette adoration réparatrice et perpétuelle en faveur des protestants, ne fût pas éloignée de sa cathédrale et de son palais. A peu de distance de ces édifices, se rencontrait une chapelle regardée comme la plus ancienne de la cité, et remontant, en effet, au delà du dixième siècle. Hélas! ce fut là que les premiers prédicants envoyés à

Nîmes par Calvin semèrent l'ivraie dans le champ du père de famille. Ils avaient même fini par en obtenir la cession, et il ne fallut rien moins que les édits royaux pour la rendre aux catholiques. La Révolution l'ayant aliénée, à l'heure dont nous parlons, elle était convertie en une manufacture de billards; sa transformation était si complète que beaucoup de gens ne connaissaient pas son passé glorieux. Comment ne pas souhaiter d'appeler le peuple nîmois à se réunir, sous des voûtes si vénérables et si profanées tout ensemble, pour y offrir au Dieu de l'autel des prières, des larmes et des effusions d'amour en faveur des brebis perdues ?

L'évêque ordonna de prendre le plan des lieux et d'ouvrir une négociation pour acquérir ce temple abandonné; il voulait consacrer à cette œuvre quelques restes de l'héritage paternel, avec ce que lui permettraient de prélever sur ses deniers futurs les besoins de son diocèse et l'assistance des pauvres. Ces choses se passaient au mois de décembre 1874. Hélas! la mort n'était pas loin; c'est elle seule qui vint ruiner ce noble dessein; mais Dieu, qui l'a connu et qui tient compte à l'homme de ses plus secrets désirs, n'aura pas laissé celui-ci sans récompense. L'antique chapelle de Sainte-Eugénie est d'ailleurs rendue maintenant au culte, réparée et embellie; la piété du successeur de Mgr Plantier a accompli ce bel ouvrage, et tout, dans cet oratoire, fait pressentir des miracles de foi et d'amour (1).

En dehors de Nîmes, les moyens de propagande et de restauration religieuse, employés alors dans les

(1) C'est par le culte de l'Eucharistie que saint François-Régis espérait obtenir la conversion des protestants. A cet effet, il établit partout dans nos contrées des *Confréries du Saint-Sacrement*.

pays mixtes, furent adaptés aux temps et aux lieux.

L'histoire apprenait que les doctrines de la Réforme avaient dû leur succès, dans notre pays, au refroidissement du zèle pastoral, au défaut d'instruction chrétienne, à l'état de langueur où était tombé l'exercice du culte, au découragement auquel la persécution avait réduit les catholiques. Les causes de la décadence indiquaient les remèdes à prendre. Il fallait d'abord relever les temples. La Révolution avait détruit parmi nous l'œuvre de Louis XIV. Le grand roi rendit aux catholiques leurs églises, rétablit les prieurés incendiés et redressa partout la croix. Mais, à la fin du siècle dernier, un grand nombre des édifices religieux demeurèrent ensevelis sous les ruines accumulées par le vandalisme révolutionnaire. Beaucoup d'autres restèrent entre les mains de l'hérésie, qui en fit des temples. Reconstruire des églises et des presbytères, tel fut le premier soin de nos évêques. Mgr Plantier y mit autant de générosité que de zèle. Témoin les paroisses de Nages, Aiguesvives, Vergèze, Villevieille, Brouzet, Orthoux, Soudorgues, Lédignan, le Cigal, le Mazel et tant d'autres, enrichies d'églises et dotées de maisons curiales.

Le prélat choisissait les curés des paroisses mixtes parmi les prêtres les plus instruits et les plus dévoués, pensant avec raison qu'ils devaient y faire briller la vérité catholique par la distinction de leur enseignement. Il voulait que leur supériorité intellectuelle leur assignât le premier rang, dans les assemblées où ils étaient exposés à rencontrer des pasteurs protestants, c'est-à-dire des juges. L'éclat qui s'attachait à leur parole rejaillissait alors sur l'Église catholique, et devenait un titre d'honneur pour le troupeau, hélas ! si faible et si obscur.

Si, comme nous l'avons déjà dit, Mgr Plantier avait tenu à voir partout, dans son diocèse, à côté du prêtre l'institu-

teur, à l'ombre de l'église, l'école, ce rapprochement lui paraissait encore plus nécessaire dans les pays mixtes. Là, non seulement pour sauver la foi, mais encore pour la donner, on a besoin qu'elle soit enseignée à l'école, que chaque classe y commence par le signe de la croix, que le catéchisme y soit le sujet d'une leçon quotidienne, et que le regard du maître et de l'élève se porte sur l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ, placée dans l'école au-dessus de la chaire, comme elle est dans l'église au-dessus de l'autel. Une douloureuse expérience attestait que les enfants catholiques, loin de trouver ces avantages dans les écoles protestantes, y étaient souvent exposés à la critique de leurs croyances, ou du moins à un silence si absolu sur la religion qu'ils grandissaient dans une indifférence irrémédiable. Des écoles, et des écoles confessionnelles, voilà l'intérêt suprême des populations catholiques mêlées aux sectes protestantes. Pour les fonder, Mgr Plantier ne recula devant aucun sacrifice. Il acheta ou fit bâtir des maisons, et, quand il le fallut, il alla jusqu'à donner des sommes importantes à certaines localités pour les doter d'une école. Prévoyant que les municipalités refuseraient tôt ou tard de reconnaître comme communales des écoles dirigées par des religieux, il exhorta les populations à créer des rentes pour l'entretien de ces établissements. Là où ses conseils furent suivis, comme à Saint-Hippolyte du Fort et à Anduze, les écoles soutenues par des souscriptions annuelles et des arrérages assurés purent envisager sans crainte les dangers de l'avenir.

On vient de voir que les écoles fondées dans les pays mixtes étaient confiées à des communautés religieuses. Ce choix avait d'abord pour but de rendre l'enseignement de la foi plus sensible, plus vif et plus fréquent. Il en résultait encore que le ministère de l'éducation paraissait aux yeux du peuple, ce qu'il est en réalité, une sorte d'apos-

tolat, au-dessus duquel ne se place que le sacerdoce proprement dit. Le catholicisme, en donnant de tels maîtres à l'enfance, témoignait le respect qu'il professe tout ensemble pour les âmes et pour la science. C'est bien ainsi qu'il convenait de répondre à l'accusation portée sans cesse contre lui par la Réforme de n'être qu'une religion d'intérêt et d'ignorance.

Mgr Plantier aurait voulu que les enfants appartenant à des communions opposées fussent séparés, non seulement dans les écoles primaires, mais encore dans les collèges. Les élèves du lycée de Nîmes sont en majorité protestants. Grandir dans un tel milieu, n'est-ce pas courir le risque d'y recueillir, sur la vérité et la morale catholique, des impressions que ni l'âge, ni l'influence de la famille ne pourront effacer ? Il faut à un jeune adolescent tant d'appuis extérieurs pour garder ses croyances ! et là où l'exemple de ses condisciples lui manque, celui de quelques maîtres suffira-t-il pour l'empêcher de déchoir ? Ces craintes portèrent l'évêque de Nîmes à conseiller aux familles chrétiennes d'épargner à leurs enfants un voisinage si redoutable. La charité pastorale lui faisait un devoir de visiter, chaque année, cette maison, d'y présider la première communion et d'y donner la confirmation. L'on sait qu'il n'y manquait point ; mais ces apparitions le confirmaient dans la pensée que la France, comme d'autres nations, devrait avoir des lycées confessionnels, et il regrettait dans celui de Nîmes le mélange des religions.

La séparation existe d'ailleurs partout, dans notre pays, entre les deux cultes, et, comme nous l'avons déjà remarqué, il y a dans le Gard deux peuples vivant sous le même ciel, gardant chacun leurs traditions, leurs croyances, leurs sympathies, leurs fêtes de famille, leurs solennités religieuses, leurs espérances politiques. Le temps n'a

pas effacé ces différences , et sera toujours , nous le croyons , impuissant contre elles. Cette séparation a toujours été favorable à l'Église. Ses enseignements et ses lois ne sont nulle part plus en honneur que dans les pays mixtes : la contradiction y excite la foi et la sauvegarde. Mgr Plantier en était convaincu, et ne fit jamais rien pour abaisser les barrières que les mœurs publiques ou plutôt l'intérêt des âmes ont élevées, depuis des siècles, entre les fils de l'Église romaine et les partisans de la Réforme.

A cette disposition des esprits se rattache une question fort délicate, celle des *mariages mixtes*. Elle se posa devant Mgr Plantier, dès les premiers jours de son épiscopat ; mais il n'eut pour la résoudre qu'à suivre les recommandations de son saint prédécesseur. Mgr Cart, après avoir fait, durant tout son épiscopat, ce que nous devons appeler une opposition de principes à ces sortes d'unions, regretta cette rigueur avant de mourir. Beaucoup de mariages avaient été contractés d'une manière irrégulière, surtout dans les paroisses où les protestants étaient en majorité, et les enfants qui en étaient issus appartenaient en général à la Réforme. Cette apostasie, inconsciente, il est vrai, mais irrémédiable, entraînait souvent celle du père ou de la mère, et le catholicisme allait en s'éteignant dans certaines contrées. Attristé par ces fatales conséquences, ce saint prélat rédigea, sur son lit de mort, des instructions où il engageait son successeur à suivre, sur ce point, une règle de conduite toute contraire à la sienne. Ces conseils étaient une loi pour Mgr Plantier : toutefois, avant de s'y conformer, il les soumit à la sanction du Pape, et ce fut après avoir fait agréer à Rome l'appréciation de Mgr Cart, qu'il favorisa les mariages mixtes jusqu'à la fin de sa vie. Il eut la consolation de voir que, à peu d'exceptions près, la partie héré-

tique était fidèle aux engagements que lui inspirait l'Église. Rome prescrivait qu'on n'accordât jamais aux époux dispense de religion mixte, sans exiger d'eux la promesse qu'ils ne comparâtraient pas devant un ministre protestant. Cette clause semblait un peu sévère à l'évêque de Nîmes ; il s'en ouvrit à Pie IX, et obtint pour ses prêtres la faculté d'observer à cet égard un silence discret, quand ils se trouvaient en présence d'un adepte de la Réforme dont il convenait de ménager la susceptibilité. On se bornait à lui faire déclarer sous la foi du serment que ses enfants seraient baptisés et élevés dans la religion catholique, et qu'il ne gênerait en rien leur mère dans la pratique de sa foi. Par cette réserve, disait Mgr Plantier, nous nous exposons à quelques scandales isolés, mais nous sauvegardons des intérêts de premier ordre : le mariage est régulier devant l'Église, et les enfants qui viennent au monde sont légitimes. Si la partie catholique se présente au temple, c'est assurément un grand malheur, mais elle pourra racheter par le repentir un instant de défaillance, que la bonne foi excuse peut-être, et participer encore aux sacrements, tandis qu'elle en serait privée, si l'Église eût montré une défiance inexorable à l'égard de la partie protestante.

Blâmera-t-on cette indulgence ? La pratique la justifiait, car, sauf des cas bien rares, les époux appartenant à des communions opposées s'abstenaient de se rendre au temple protestant. La condescendance de l'évêque de Nîmes, en général, s'arrêtait en deçà des limites, bien loin de les franchir. C'est ainsi qu'il ne voulut jamais autoriser aucun rite sacré dans la célébration des mariages mixtes, quoique l'usage contraire existe dans d'autres diocèses, avec la tolérance formelle de Rome. Son unique désir était de pourvoir au salut des âmes, qui ne relève pas, on le sait, de l'éclat d'une solennité. Mais il est une garantie

de fidélité que Mgr Plantier exigeait pour ces unions : c'était l'appui de la conscience publique. Quand celle-ci regardait comme une forfaiture à l'honneur et un sacrilège tout ensemble le mépris du serment fait à l'Eglise par la partie protestante, il n'y avait plus à craindre pour la destinée chrétienne d'une famille mixte. Or, cette manière de juger dépendait infailliblement de l'autorité que prenait la religion catholique dans chaque pays. Là où elle commandait le respect même aux communions séparées, les mariages mixtes n'avaient à souffrir ni inquisition ni défaveur ; là, au contraire, où elle n'était comptée pour rien, ces mariages étaient en butte à toute sorte de périls.

Cette considération imposait à Mgr Plantier l'obligation de retremper partout l'esprit des chrétientés catholiques, de tenir haut et ferme dans leur sein l'étendard de la croix, et d'opposer au découragement, disposition si commune parmi les minorités, le sentiment de la force et de l'honneur que faisait rejaillir sur elles leur union à la grande Eglise catholique. Vous n'êtes que des rameaux fragiles, leur disait-il, mais ces rameaux appartiennent à un arbre dont l'ombre s'étend jusqu'aux extrémités du monde. La loi vous prescrit des devoirs, mais elle vous donne aussi des droits, et si vous ne pouvez pas en jouir librement, je suis tenu moi-même à les revendiquer pour vous et à les défendre.

Il savait agir comme il parlait. C'est pourquoi on le vit, dans les moments les moins favorables, se faire partout le tuteur des minorités catholiques, réclamer pour elles des sanctuaires, des écoles, des cimetières, leur faire rendre justice à force de soutenir et de justifier leurs réclamations. Ici il amène l'autorité civile à imposer cinq communes protestantes pour la construction d'une église ; là, malgré des menaces dont l'effet n'est douteux pour

personne, il visite une paroisse où il est poursuivi à coups de pierre, et où l'arrivée soudaine des catholiques du voisinage le sauve d'un grand péril (1). On lui représente qu'il a peut-être tort d'apparaître dans une commune où jamais évêque n'a osé se montrer depuis la Réforme; il répond que c'est pour lui un motif de plus de marcher, qu'il use de son droit, tout en remplissant un devoir, et le fruit de son courage, c'est la création d'une paroisse. En effet, pendant que la justice s'occupe de constater l'injure qu'il a reçue, il expose au gouvernement que les seules représailles qu'il puisse désirer, c'est la diffusion de la vraie doctrine et de la vraie tolérance parmi ces foules égarées; il a tellement raison, et il sait si bien le dire que l'Empire érige immédiatement une succursale dans ce pays.

Mentionnons ici un fait dont le souvenir est désormais ineffaçable dans l'histoire religieuse de nos Cévennes. Dans une ville considérée comme l'un des boulevards du protestantisme (2), la paroisse catholique vient de se relever. La foi, les mœurs, les pratiques du culte, les œuvres de zèle, tout s'est ranimé sous le souffle du zèle pastoral. Une mission opère de nouveaux prodiges. Pour en perpétuer le souvenir, on a l'idée de planter une croix. Le monument est placé dans une propriété particulière, et nul n'a le droit de s'en offenser. Mgr Plantier arrive pour le bénir (3). On lui parle du mécontentement que cette cérémonie excite parmi les dissidents; il ne veut pas croire à des dispositions si contraires à la liberté religieuse; la plantation de la croix a lieu, et, la nuit suivante, elle est renversée et coupée en 118 morceaux. Devant un acte si odieux, que fera l'évêque? Il ordonne que ces pré-

(1) Beauvoisin, dans la banlieue de Nîmes.

(2) Saint-Hippolyte du Fort.

(3) 29 avril 1873

cieux débris soient recueillis et portés avec respect à l'église paroissiale, pour encourager les fidèles à des actes de réparation envers le divin Rédempteur. Mais cette réparation se fera en silence : le pardon convient aux disciples du crucifié. Toutefois, attristé jusqu'au fond de l'âme, il recueille des détails précis sur un événement aussi considérable ; il en compose l'histoire authentique sous la forme d'une instruction pastorale, et il y voit la conséquence des excès auxquels aboutira la négation de la divinité du Christ parmi les dissidents de son diocèse. Cette lettre sera publiée dans l'édition des œuvres complètes du savant prélat. Elle se rapproche des relations faites par Fléchier sur certaines entreprises des Huguenots de son temps. C'est la même intolérance, alléguant la même excuse : le respect de la conscience. Quoi de plus étrange, en vérité, que de commencer par gêner la liberté d'autrui, avant d'exiger que l'on ne mette aucune entrave à sa propre liberté ! Et n'était-ce pas la prétention des destructeurs de la croix de Saint-Hippolyte ?

Sur ce point délicat de la tolérance, nous avons à signaler hautement les pensées de notre prélat et les instructions qu'il faisait à ses ouailles. Se trouvait-il en présence d'une majorité catholique, il lui recommandait de donner satisfaction en toutes choses aux droits et aux intérêts de la minorité protestante. Avait-il affaire à une minorité catholique, il l'exhortait à la patience, à la résignation ; si elle n'obtenait pas justice, il fallait tout supporter de la part des hommes, et tout attendre de Dieu. Après que ses premières visites pastorales l'eurent éclairé sur l'esprit des dissidents, il écrivit au ministre des cultes, au sujet des minorités catholiques... : « Bien souvent elles ont à souffrir pour leur religion : Dieu sait tout ce qu'on leur fait endurer de vexations, sourdes, voilées, aussi injustes que persistantes. Et leur générosité sait se taire et pardon-

ner, avec l'espérance qu'au ciel il est un rémunérateur qui les voit. » Tout l'Évangile qu'il a prêché aux catholiques vivant au milieu des majorités dissidentes est dans ce témoignage, daté du 30 mai 1857, et aussi vrai à la fin qu'au début de son épiscopat.

C'est presque au terme de son existence que se place un des incidents les plus importants de ses relations avec les protestants. Nous voulons parler de la lettre pastorale qu'il adressa aux dissidents du Gard, après le synode protestant tenu à Paris en 1872.

Le concile du Vatican avait affirmé la vitalité et l'unité de l'Église catholique. A cette grande leçon donnée au monde, la Providence voulut opposer le spectacle de la faiblesse et de la division où le protestantisme était réduit dans notre patrie.

L'esprit critique soufflant du côté de l'Allemagne avait envahi les Églises réformées de France, et l'on a vu que les communions chrétiennes du Gard en étaient particulièrement atteintes. Dans plusieurs Églises, les faits constitutifs du christianisme étaient passés sous silence ou contredits au nom de la science, et il s'était formé un parti libéral très actif et très hardi, qui manifestait avec un certain tracas un éloignement de plus en plus marqué pour les anciens dogmes. Les excès de ce libéralisme doctrinal provoquèrent de la part des croyants une opposition énergique, et nous savons que M. Guizot en fut le représentant le plus illustre et le plus courageux. Le protestantisme français se trouva donc scindé en deux partis : les *orthodoxes* et les *libéraux*. Tandis que ceux-ci s'affranchissaient de plus en plus des anciennes formules de foi, comme on secoue des chaînes importunes, ceux-là, s'y rattachant plus étroitement, s'appliquaient à sauver du naufrage le fond surnaturel de la révélation chrétienne. Les uns, conservant la

foi à la divinité de Jésus-Christ, affirmaient que cette foi est la base de l'Église chrétienne; les autres, au contraire, concevant le christianisme en dehors de toute croyance à la divinité du Sauveur, enseignaient une religion opposée au surnaturel.

En présence de négations aussi radicales, qui dépouillaient le christianisme de son caractère divin, et lui ôtaient par conséquent sa raison d'être, les orthodoxes crurent qu'il était urgent de prendre des mesures de préservation et de défense contre les progrès si alarmants du rationalisme. Ils sollicitèrent à plusieurs reprises la convocation du synode général des Églises, tandis que leurs adversaires manifestaient la plus vive résistance à ce projet. Le gouvernement donna raison aux orthodoxes : le synode fut convoqué par un décret signé par M. Thiers et contresigné par M. Jules Simon, ministre des cultes. Il n'y en avait pas eu en France depuis 1660.

Les délibérations de cette assemblée excitèrent un grand intérêt, malgré les préoccupations que les maux de la patrie imposaient à tous les esprits. La scission était faite à l'avance entre les membres qui le composaient. Elle se révéla avec éclat dès les premiers jours, et constitua, comme dans les assemblées parlementaires, une *droite* et une *gauche*. Les espérances des orthodoxes, soutenues par de nobles efforts et quelquefois par une véritable éloquence, allaient se heurter contre la logique intraitable du principe fondamental de la Réforme, le libre examen. Le projet de confession de foi proposé par eux fut adopté, il est vrai, mais à une faible majorité (1).

Voici cette confession de foi, ou plutôt cette déclaration :

(1) 61 voix contre 45 se prononcèrent en faveur de la fameuse déclaration. Elle s'appela déclaration Bois, parce qu'elle fut présentée et soutenue par un pasteur de ce nom.

« Au moment où elle reprend la suite de ses synodes, interrompus depuis tant d'années, l'Eglise réformée de France éprouve, avant toutes choses, le besoin de rendre grâces à Dieu, et de témoigner son amour à Jésus-Christ, son divin chef, qui l'a soutenue et consolée durant le cours de ses épreuves.

« Elle déclare, par l'organe de ses représentants, qu'elle reste fidèle aux principes de foi et de liberté sur lesquels elle a été fondée.

« Avec ses pères et ses martyrs dans la confession de la Rochelle, avec toutes les Eglises de la réformation dans leurs symboles, elle proclame l'autorité souveraine des saintes Ecritures en matière de foi, et le salut par la foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification.

« Elle conserve donc et elle maintient, à la base de son enseignement, de son culte et de sa discipline, les grands faits chrétiens représentés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies, notamment dans la confession des péchés, dans le symbole des apôtres et dans la liturgie de la sainte cène (1). »

Cette déclaration fut votée avec des restrictions qui lui ôtaient toute autorité doctrinale. Le synode déclarait, en effet, qu'il n'entendait lui imprimer aucun caractère obligatoire : elle n'avait d'autre but et d'autre effet que de constater par le scrutin la foi de la majorité, en sorte que les délégués eux-mêmes qui l'avaient souscrite restaient libres, comme ceux qui l'avaient repoussée, d'adopter et d'enseigner à leur gré une foi contraire. L'anarchie doctrinale subsistait donc au sein du protestantisme, et c'était le synode convoqué pour la détruire qui lui donnait une sorte de consécration, puisqu'il

(1) *Le Synode de 1872*, p. 41.

acceptait en fait et en droit, dans les Eglises réformées, des opinions et des prédications contradictoires.

Mgr Plantier était attentif aux moindres détails de ces débats. Les communions chrétiennes de son diocèse y étaient représentées par des hommes considérables (1). Le président du consistoire de Nîmes (2) dut à son libéralisme très avancé et très connu d'être à la tête de l'opposition. Ce fut surtout par son entremise que Nîmes, « cette grande métropole des huguenots » (3), cette ville où le consistoire « a toujours eu une forte majorité libérale (4), condamna l'ambitieuse prétention qu'avait la déclaration Bois de résumer la foi de la Réforme entière. Il disait aux orthodoxes, au sujet de cette confession... « Quant à la déclarer la foi de l'Eglise, nous vous en contestons le droit » ; puis, faisant allusion à la majorité du synode, il ajoutait : « Vous pouvez être le pays légal, vous n'êtes pas le pays vrai (5). »

Il n'y avait plus de doute possible : l'Eglise réformée du Gard, victime des hardiesses de ses pasteurs, ou poussée par la force irrésistible de son principe, était livrée à un travail lamentable de ruine doctrinale. N'admettant plus la croyance au surnaturel, elle ne devait plus flotter au-dessus de l'abîme, elle y descendait.

Cependant un certain nombre de communions chrétiennes résistaient encore à cet entraînement, et quelques éclairs de lumière pouvaient leur indiquer un lieu de refuge au sein de l'Eglise catholique. La charité com-

(1) M. de Clausonne, président de chambre honoraire à la Cour de Nîmes, secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard ; M. Pelon, président de chambre à la même Cour ; M. Penchinat, avocat, etc., etc.

(2) M. Viguié.

(3) Discours de M. Clamageran, *la Renaissance*, 27 juillet, p. 2.

(4) Discours de M. Ath. Coquerel. *Ibidem*.

(5) *Le Synode de 1872*, p. 63.

mandait d'aller à elles, et d'essayer de les sauver par une discussion calme et loyale sur le fait lui-même qui, à ce moment, les mettait en péril. On avait tout attendu de ce synode ; il n'apportait que des germes de discorde et des présages de mort : il fallait donc quitter à la hâte un navire qui faisait eau de toute part et allait infailliblement périr.

L'évêque de Nîmes vit là une de ces grandes tâches que la vérité impose à certaines heures à ses défenseurs, et devant laquelle ils ne sauraient reculer sans trahir leur mission. Mais l'entreprise empruntait à son importance elle-même de graves difficultés. La prière et l'étude étaient les seuls moyens de les vaincre : il se recueillit devant Dieu, et s'entoura de tous les documents publiés par les deux fractions du synode, afin de pouvoir juger leurs actes et leurs doctrines en vraie connaissance de cause. De ce long et pénible examen sortit une lettre pastorale qui n'a pas moins de cent dix pages.

En l'adressant aux protestants du Gard, trois mois après la dispersion de cette assemblée, le prélat avait soin de leur indiquer les sources où il avait puisé ses informations, pour les convaincre que « si son travail devait être médiocre comme son intelligence, il avait été du moins approfondi, consciencieux, et, par ce côté, digne de la gravité d'un évêque (1) ».

C'est une appréciation complète de ces fameuses assises du protestantisme national. Mgr Plantier attaque d'abord le décret de convocation. A-t-il quelque autorité ? Les orthodoxes le prétendent, mais ils ne veulent pas qu'on en tire cette conclusion que l'État peut se mêler de leur régime intérieur. Les libéraux l'ont contesté, et sont demeurés toutefois dans cette réunion à laquelle ils

(1) Lettre pastor., p. 5.

reprochaient un vice d'origine. Les députés du synode avaient-ils un mandat légitime? Les orthodoxes affirment que les élections se sont faites en pleine liberté, avec le concours de toutes les autorités religieuses appelées à y prendre part. Les libéraux se plaignent de ce que toutes les tendances du protestantisme ne sont pas représentées au sein du synode. Mais les uns et les autres élèvent une vaine dispute, car ils devraient reconnaître qu'avec le principe protestant aucune délégation, de quelque nature qu'elle soit, ne peut être légitime : on ne délègue pas les inspirations du Saint-Esprit ni celles de la conscience.

Ces critiques paraîtraient minutieuses, si les questions sur lesquelles elles tombent n'avaient pas longtemps arrêté la marche du synode, et passionné les esprits au dehors comme au dedans de cette assemblée. Établir, du reste, que ces mémorables délibérations ne s'appuyaient que sur une base incertaine, n'était-ce pas en ruiner l'autorité, aux yeux de tout juge impartial et sincère ?

Mais le savant prélat s'attachait particulièrement à l'examen de la *Déclaration Bois*. Les orthodoxes veulent qu'elle soit considérée comme l'expression de la foi de l'*Église*. De quelle Église s'agit-il dans leur pensée? De la majorité? mais cette majorité est-elle seule l'*Église réformée* de France? La minorité du synode le nie, car elle aspire à représenter le protestantisme aussi bien que la majorité. Le titre de cette déclaration est donc inacceptable : ce n'est nullement une confession de foi synodale; c'est le drapeau de quelques-uns; qu'on ne l'appelle pas la croyance de tous.

Elle s'est prêtée d'ailleurs à des transactions intolérables. On a tenu à ce qu'elle fût aussi sobre que possible. Son auteur l'a présentée, « non pas comme un symbole complet et irréprochable, mais comme un *minimum* de

foi, en dehors duquel on ne saurait plus être chrétien protestant, comme une digue de défense opposée aux envahissements du rationalisme (1) ». Mgr Plantier s'écrie : « Ou ce mot n'a pas de sens, ou il annonce que les orthodoxes, pour engager leurs adversaires à monter sur le frêle radeau de leur confession de foi, l'ont allégé en jetant à l'eau certains dogmes dont se serait épouvanté le libéralisme. Mais de quel droit fait-on cette diminution ? Ou les dogmes abandonnés pour constituer le *minimum* étaient *divins*, ou ils ne l'étaient pas. S'ils ne l'étaient pas, que signifiaient donc vos anciennes professions de foi qui s'étaient permis cet alliage d'erreur et de vérité ? Qu'étaient donc vos pères de la Rochelle, qui avaient ainsi mêlé dans leur symbole les ténèbres de Bélial à la lumière de Jésus-Christ ? Si ces dogmes sont *divins*, pourquoi les soumettez-vous à la loi du *minimum* ? En avez-vous le droit même pour être agréables au libéralisme et faire avec lui de la conciliation ?... Ce qui a fait une fois partie du dépôt doctrinal confié par Jésus-Christ à l'Eglise ne doit-il pas y rester éternellement ?... La parole de Dieu serait-elle par hasard changeante comme le temps, mobile comme l'opinion ? N'est-elle pas, au contraire, toujours et à jamais *oui, oui, non, non*, selon l'expression même du Christ ? Par là même qu'elle est invariable et invariablement divine, elle doit être, dans son intégrité, l'objet d'un immuable respect ; plutôt que d'y changer ou d'y supprimer une syllabe, à plus forte raison plutôt que d'en retrancher ou d'en altérer un article considérable, il vaudrait mieux, pour parler avec l'Évangile, laisser passer les cieux et la terre (2). »

Cet argument était sans réplique, le docte prélat y

(1) *Le Temps*, dimanche 16 juin 1872, p. 3, 5^e et 6^e colonnes.

(2) Lettre sur le Synode, p. 29-30.

revient sous une forme oratoire, pour comparer les procédés du synode avec ceux de l'Eglise catholique, gardienne vigilante et incorruptible de la révélation, et cette insistance marque le désir qu'il éprouve de convaincre tout lecteur de bonne foi que les orthodoxes ont manqué tout ensemble de raison et de foi, en proposant à l'acceptation du synode un symbole appauvri et mutilé. Ces mutilations suppriment la confession de foi de la Rochelle et renient toutes les vieilles croyances du protestantisme : comment oser prétendre ensuite « qu'on reste fidèle aux principes de foi... qu'on est avec ses *pères et ses martyrs* » ?

Un dogme important, un dogme capital, le mystère de la Trinité, était inscrit dans les anciennes confessions de foi protestantes ? Quel cas en fait la déclaration de 1872 ? La croyance à la divinité de Jésus-Christ y est-elle suffisamment exprimée ? « On appelle Jésus-Christ *le divin chef* de l'Eglise, mais ce titre prouve-t-il qu'on le regarde comme étant de la même nature et de la même dignité que le père ? Ne dit-on pas le *divin* Platon ? Pourquoi rester si vagues, quand il vous était si facile d'être plus clairs (1) ? »

Mgr Plantier faisait ici à la déclaration les reproches que lui adressait très justement la fraction libérale du synode. Ne voulant pas mettre en doute la croyance de la majorité à la divinité de Notre Seigneur, il se plaignait très justement de ce qu'elle en parlait avec timidité et pour ainsi dire à voix basse.

Le rôle attribué par la déclaration aux Ecritures l'afflige encore davantage. Elle proclame leur autorité souveraine, sans oser affirmer leur divine inspiration. Elle n'est pas plus explicite sur les sacrements, sur le sym-

(1) *Ibidem*, p. 34.

bole, et tout ce qu'elle appelle les *grands faits chrétiens*. Que signifient ces termes obscurs et élastiques ? On ne saurait le dire, et pourtant rien ne devrait être plus précis qu'une profession de foi.

L'examen de ce document célèbre amenait donc à cette conclusion que le protestantisme orthodoxe avait montré des intentions honorables dans le synode de 1872 ; sans doute il était inconséquent avec son principe en dressant une formule quelconque de foi ; mais n'est-il pas permis de sacrifier la logique pour soustraire à la mort des Eglises que la logique perdrait ? Toutefois, pour atteindre ce but, il fallait une vigueur et une indépendance que les orthodoxes n'avaient pas su déployer. Leurs orateurs avaient fait, sur des points d'une haute gravité, de belles déclarations dogmatiques ; malheureusement ce n'étaient que des éclairs isolés, des efforts personnels. Là n'était donc pas la sécurité pour les âmes droites et inquiètes dans les communions chrétiennes.

Elle n'était pas davantage au sein du libéralisme protestant. Celui-ci déshonorait l'Évangile en niant les miracles, et faisant du Christ un personnage dont la figure était changeante comme la forme des nuages ; il s'attribuait hautement une foi *intense, vivante, populaire*, et il n'en déterminait pas l'objet ; ses défenseurs, avouant que sa tendance n'était pas *dogmatique*, soutenaient qu'elle n'en était que plus *religieuse*. Cet idéal religieux comportait le travestissement des institutions divines, comme l'Eucharistie, la négation de faits évangéliques, comme la résurrection du Sauveur ; l'Église à laquelle il aboutissait devait avoir pour loi suprême la *variété* et la *contradiction*. Ce procès fait à la gauche du synode ne s'appuyait pas sur des chimères : pour l'instruire et le porter au tribunal de l'opinion publique, Mgr Plantier n'avait eu qu'à prêter l'o-

reille aux orateurs de la fraction libérale, et à les citer eux-mêmes en témoignage. Le cœur se serre en voyant dans quelles aberrations tombaient tous les députés qui représentaient le rationalisme dans l'assemblée de la rue Roquépine; mais comment leur reprocher des excès qui découlaient avec une logique inflexible de leur principe ?

Le synode de 1872 porta quelques règles de discipline. Entre autres choses, il détermina les conditions auxquelles on aurait droit d'être *électeur* ou *pasteur* dans les Eglises réformées. Mgr Plantier consacre les dernières pages de sa lettre à démontrer que ces conditions sont arbitraires, d'une exécution impossible, et particulièrement inconciliables avec les grandes doctrines de la Réforme. Cette partie de sa controverse court à travers des détails de fait; elle n'est pas moins serrée, concluante, irréfutable. L'on serait tenté de trouver plaisant qu'un évêque prenne parti, quand il s'agit du culte protestant, pour des libertés dont il ne voudrait pas que l'on fit un usage sans limites et sans contrôle dans l'ordre politique et social. Cette impression s'évanouit dès que l'on s'aperçoit qu'il ne s'occupe de ces dispositions disciplinaires que pour montrer ce qu'elles renferment d'inconsequent et d'illusoire.

Il insiste en particulier sur la principale condition exigée pour le *pastorat*. Le synode avait voté par 62 voix contre 39 la résolution suivante : « Tout candidat au saint ministère devra, avant de recevoir la consécration, déclarer qu'il adhère à la foi de l'Eglise, telle qu'elle est constatée par le synode général ». Mgr Plantier fait observer que le synode n'a aucunement caractère pour parler de la foi de l'Eglise, soit parce qu'il n'est pas l'Eglise, soit parce qu'il lui est impossible de déterminer avec précision la foi de l'Eglise. *En fait*, le synode n'a pas cons-

taté la foi de l'Eglise ; cela ne ressort que trop de tous les débats qui se sont produits dans son sein. Qu'y a-t-il ensuite de plus contraire au principe de la Réforme que cette obligation imposée par le synode ? Qu'est-ce qu'un ministre, si ce n'est un prédicant libre de croire et d'enseigner ce qui lui plaît ? Pourquoi exiger l'engagement d'enseigner une foi qui répugnera peut-être à l'Eglise où seront envoyés les pasteurs ? Que deviendrait alors l'indépendance des Eglises ?

Certes, l'on comprend la pensée qui a dicté cette condition ; elle est louable, mais elle est illogique comme tous les actes d'autorité que fera jamais une assemblée protestante ; son application a soulevé tant de protestations et d'entraves qu'il a fallu y renoncer dans la suite ; elle n'a plus aujourd'hui dans le protestantisme français que l'intérêt d'un bruyant souvenir.

Voilà le fond de cette œuvre pastorale. Son côté le plus piquant était successivement la mise en scène des deux fractions qui avaient divisé le synode de 1872. La fraction orthodoxe paraissait au premier rang sous des traits dignes de respect, et l'on sent toute la sympathie qu'inspire au prélat la tentative faite par des hommes convaincus pour sauver les quelques fragments de vérité constituant le patrimoine séculaire de leurs Eglises. Mais autant ils se montrent attachés à ces anciennes formules, autant, en vérité, ils sont illogiques ; plus ils s'efforcent de porter des coups d'autorité, plus ils blessent la liberté au nom de laquelle ils existent. Cette contradiction tourne à l'avantage de la fraction libérale. Celle-ci a des doctrines effrayantes ; elle déploie pour les défendre non moins d'éloquence que de hardiesse ; on condamne ses excès au nom de la foi, tout en les expliquant par la donnée primordiale du protestantisme ; quand on s'indigne à la vue de l'écueil où elle entraîne les âmes, on sent que

la responsabilité de ce naufrage inévitable remonte jusqu'aux auteurs eux-mêmes du protestantisme.

Cette réfutation demeura sans réplique. Ni dans le diocèse de Nîmes, ni en dehors, on n'osa l'attaquer, tant son auteur avait raison, et tant il avait su le prouver. Si les orthodoxes pouvaient se réjouir des accusations portées contre les libéraux, ces derniers avaient le droit de répéter contre leurs adversaires les flagrantes contradictions que leur reprochait l'évêque de Nîmes. Le parti le plus habile pour les uns et pour les autres était donc de se taire ; ils le comprirent, et gardèrent le silence. Ils n'avaient pas même la ressource d'incriminer la forme de cet écrit ; elle était absolument irréprochable. L'auteur y avait fait briller l'art d'être ferme sans cesser d'être calme, produisant tout un étalage d'idées fausses, de contradictions évidentes, de reproches amers, de menaces mal déguisées, échangés entre les deux fractions du synode, sans donner aux personnes une autre figure que celle qu'elles avaient voulu prendre. Qu'on lise attentivement ces belles pages ; on verra que rien n'a échappé à leur auteur. Le cercle qu'embrasse sa pensée a beau être étendu, elle le parcourt sans éprouver aucune lassitude ; toujours à la même hauteur, elle empêche la discussion de fléchir et de se traîner. En le félicitant de ce travail, le vénérable doyen du chapitre lui dit : « Vous avez eu une grâce spéciale pour le composer ; puissent les égarés qui le liront avoir aussi la grâce nécessaire pour le comprendre ! » Le compliment était aussi juste que le vœu était charitable.

Cette lettre pastorale fit une grande sensation dans le diocèse de Nîmes. Au dehors, elle fut regardée comme un bienfait public par tous ceux qui s'apitoyaient sur la crise religieuse protestante, et par ceux que leur ministère rend attentifs aux intérêts de la vérité et au salut des âmes.

Le cardinal Pitra écrivait à Mgr Plantier, le 28 décembre 1872 : « Le synode général aura eu du moins l'avantage de provoquer cet *avertissement*. Si les protestants étaient bien inspirés, ils vous seraient plus reconnaissants que les catholiques. Le synode est passé, et déjà presque oublié. L'avertissement restera et profitera à tous les esprits sérieux ; ils ne manqueront pas, même hors de France, comme le témoignent déjà les journaux et les revues.... »

Un autre prince de l'Eglise, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, félicitait chaleureusement l'évêque de Nîmes. « ... Je ne crois pas, lui disait-il, à la date du 7 décembre 1872, que rien de plus décisif ait été publié *depuis longtemps* contre le protestantisme. Il est impossible de retracer d'une manière plus saisissante que ne l'a fait Votre Grandeur les singulières inconséquences, les perpétuelles contradictions, les divisions profondes au milieu desquelles s'agite cette malheureuse Eglise sans chef, sans ministère, sans principes, sans foi, sans Christ, presque sans Dieu. Quel triste spectacle que celui de ces orthodoxes et de ces libéraux qui ne peuvent pas se mettre d'accord sur le *minimum* de la foi (et quel *minimum* !), et qui, pourtant, n'hésitent pas à se regarder comme membres de la même Eglise, comme descendants légitimes des « Pères de la Rochelle », dont ils ont effacé presque tout le symbole !... Quel contraste avec ce qui s'est passé au Vatican ! Ah ! c'est bien là que nous avons vu de nos yeux et touché de nos mains l'action du Saint-Esprit sur la véritable Eglise. Là aussi se firent jour des divergences d'opinion : on vit même, en dehors de la sainte assemblée, les passions humaines s'agiter bruyamment. Mais dès que le souffle de l'Esprit de Dieu eut passé sur les Pères du Concile, dès que le décret eut été rendu, il n'y eut plus dans tout l'épiscopat et dans tout le

monde catholique qu'un grand acte de soumission et de foi,.. Nous voyons tous les jours des choses faites pour attrister profondément des âmes chrétiennes ; mais il en est d'autres qui sont bien capables de nous remplir de consolation et d'espérance. N'est-il pas admirable, en effet, de voir l'hérésie se dissoudre et manifester de plus en plus son impuissance, et d'un autre côté la sainte Eglise resserrer de plus en plus les liens qui unissent tous ses membres entre eux, en resserrant ceux qui les unissent à son chef ? Puissent les catholiques et les protestants se bien convaincre de cette vérité qui ressort si évidemment de votre lettre et en tirer toutes les conséquences qu'elle renferme ! »

Nous faisons cette longue citation pour montrer aux protestants de ce pays que leur évêque n'était pas le seul à remarquer leurs divisions, et qu'en les leur signalant, il n'obéissait pas à une inspiration d'intolérance, mais à un élan de véritable zèle pastoral.

Un des prélats les plus anciens et les plus vénérables de France, Mgr Rivet, évêque de Dijon, saisit cette occasion pour renouer avec l'évêque de Nîmes des relations un moment interrompues par le concile du Vatican, et auxquelles, nous le savons, Mgr Plantier attachait le plus haut prix. Nous reproduisons sa lettre en entier ; elle fait grand honneur à celui qui l'a reçue, mais elle marque en même temps le saint enthousiasme que la défense éloquente de la foi inspire à ses nobles gardiens :

« MONSEIGNEUR,

« Permettez-moi de céder enfin à une pensée qui m'obsède depuis huit ou dix jours.

« J'ai dévoré votre *lettre aux protestants du Gard*, et

il me tarde de vous dire avec quel intérêt soutenu, avec quelle constante identité d'appréciation j'en ai fait la lecture.

« A peine le *synode général* était-il terminé, que j'éprouvai un bien vif désir qu'une plume catholique s'en emparât pour l'opposer au concile œcuménique du Vatican, et faire ressortir dans ce contraste habilement présenté l'impuissance radicale du protestantisme en fait de morale et de doctrine, et la puissance féconde de l'Église catholique.

« *Exoriare aliquis!* disais-je souvent. Dieu vous a inspiré cette salutaire pensée. Je l'en remercie et me complais à en féliciter Votre Grandeur, ainsi qu'à m'en réjouir dans l'intérêt de l'Église, dont elle établit si admirablement la divine autorité.

« Votre lettre, cher et vénéré Seigneur, mérite d'être connue, et j'aime à croire qu'elle franchira bientôt les limites de votre diocèse, pour aller porter partout la vérité qu'elle montre avec tant de force et d'éclat.

« En vous voyant employer ainsi ce que Dieu vous conserve de forces, j'ai pensé tout naturellement au pape saint Grégoire, dont la santé affaiblie comme la vôtre ne l'empêcha pas d'enrichir l'Église du fruit de ses veilles, et des trésors de ses méditations. Comme à lui, mon bien cher Seigneur, Dieu, en vous retirant la santé, vous a laissé la vigueur de l'esprit et la sainte énergie du zèle. Puissiez-vous longtemps encore consacrer l'une et l'autre à défendre et à étendre le règne de Dieu dans les âmes !

« Pour mon compte, je profiterai de votre beau travail, qui met en pleine lumière une idée qui m'était venue sur ce sujet. Je vous en remercie en bon frère, et je finis en vous assurant bien cordialement de

mes sentiments de haute estime et de sincère affection (1). »

Nous rencontrons ici, comme dans toutes les publications importantes de l'évêque de Nîmes, la sanction la plus haute que puisse obtenir l'enseignement épiscopal, l'approbation du Souverain Pontife. Pie IX lui adressait, le 10 février 1873, un bref renfermant un jugement complet sur les travaux du synode protestant. Le passage suivant se rapporte plus spécialement à notre prélat... « Le synode a montré, d'une part, que l'ennemi du genre humain, en s'efforçant d'agrandir sa puissance, travaille, à l'encontre de ses pensées et de ses désirs, à la diffusion de la gloire divine ; de l'autre, il a fait jaillir de si vives clartés devant les intelligences égarées, qu'elles ont pu se convaincre, grâce à cette lumière, qu'en vain, en dehors de l'Église catholique, on cherche une règle sûre et certaine de foi. C'est à répandre ce bienfait que vous avez grandement contribué, vénérable frère, par votre belle et éloquente lettre aux protestants... Fasse le ciel que ce labeur entrepris par vous dans l'intérêt spécial des dissidents de votre diocèse en incline du moins un grand nombre vers la vérité et les ramène aux embrassements de l'Eglise romaine, que leurs ancêtres ont criminellement abandonnée (2) ! »

Ce n'est un secret pour personne, dans notre pays, qu'après le déchirement profond qui s'opéra au sein du protestantisme, durant le synode, un grand nombre d'âmes furent en proie à des douleurs inexprimables. Parmi les vieilles familles protestantes de nos Cévennes, où le respect pour les saintes Ecritures, l'austérité des mœurs et la pratique de la charité sont hérédi-

(1) Lettre du 7 décembre 1872.

(2) *Sem. relig.*, t. IX, p. 119.

taires, combien se tournèrent vers Rome pour répandre des larmes ! Puisse la miséricorde de Dieu les avoir recueillies, et, au lieu de cette amertume si honorable, donner à ces pauvres âmes le courage de briser leurs liens et de retourner au bercail !

En terminant sa lettre aux protestants, Mgr Plantier avait jeté un regard attristé vers l'un des plus célèbres membres du synode. Après avoir déploré les fascinations mystérieuses que produit l'erreur, il avait dit : « Un grand esprit, un scrutateur laborieux et savant de nos annales françaises et de celles de l'Europe, un observateur dont le jugement ferme et sercain a donné quelques glorieux gages de rectitude et d'impartialité, M. Guizot, a fait entendre que la Réforme avait répondu à trois besoins supérieurs des peuples chrétiens au seizième siècle : besoin de lumière par le redressement de la foi, besoin de vertu par l'épuration des mœurs, besoin de liberté par la conquête et la fondation de la plus sainte de toutes, celle de la conscience (1). Hélas ! quels sont donc les enchantements de l'erreur, pour qu'elle puisse avec tant de ténacité retenir sous son charme fatal même les plus fortes intelligences (2) ? »

Cependant le prélat ne voulait pas désespérer encore du retour de l'illustre écrivain, et il continua à prier pour lui, attendant quelque indice consolateur. Mais bientôt parut un livre intitulé : *Vies des quatre grands chrétiens français*. L'auteur était M. Guizot lui-même. Il prenait la plume pour démontrer que le protestantisme avait, comme l'Église catholique, la vertu de produire de nobles âmes, et il se proposait de mettre en parallèle saint Louis et Calvin, Duplessis-Mornay et saint Vincent de Paul. Il

(1) *Le Synode de 1872*, p. 78.

(2) *Lettre aux protestants*, p. 101.

devait en tirer cette conclusion que les diverses communions chrétiennes, ayant la même fécondité, possédant un égal mérite, jouissant de la même légitimité, ont les mêmes droits au respect, si ce n'est aux sympathies des peuples. On voit ainsi à quelle distance du catholicisme se trouvait encore M. Guizot, au déclin de sa vie.

Désolé de ce témoignage éclatant d'obstination dans l'erreur, l'évêque de Nîmes regarde comme un devoir d'aborder enfin directement le grand philosophe, sur ce sol de l'histoire et de la raison qu'il connaît si bien, mais où ses pas le trahissent et où sa renommée va sombrer contre un dernier écueil.

Avant d'établir sa thèse étrange par la biographie des grands chrétiens français, M. Guizot avait senti le besoin de l'appuyer sur des principes. Un peu de théologie était d'autant plus nécessaire que leur histoire ne devait être que le développement de tout un système religieux destiné à justifier le protestantisme. Cette théologie est exposée en termes plus ou moins embarrassés dans la préface de l'ouvrage. Elle consiste à rechercher les caractères essentiels du christianisme. C'est d'abord l'*universalité* (1). L'universalité embrasse toutes les Eglises chrétiennes. Par le seul fait qu'elles font partie d'un même tout et qu'elles se rattachent au même Evangile, quels que soient leur forme et leur symbole, elles deviennent équivalentes les unes aux autres. Ainsi, le catholicisme et le protestantisme sont deux branches issues du même tronc, nourries de la même sève et portant les mêmes fruits. C'est à ce titre que les mérites de Calvin balancent ceux de saint Louis.

C'est ensuite la *variété*. Elle existe dans les moyens de propagation et dans les établissements locaux (2). En-

(1) Les *Vies*, préf. 1.

(2) Les *Vies*, *ibidem*.

fin, dans l'universalité et la variété adû partout et toujours se rencontrer une certaine *unité* de croyance (1), et celle-ci n'est autre chose que l'accord de toutes les communions chrétiennes sur les points essentiels.

On voit que, dans la pensée de M. Guizot, le terme *universalité* veut dire pêle-mêle et confusion. Sa théorie de la *variété* est mise en avant pour justifier cette première donnée fondamentale de l'Eglise. On doit admettre, en effet, dans cet assemblage qui s'appelle l'Eglise, toutes les communions, les plus opposées dans leurs doctrines et leur organisation, dès là qu'il est convenu de dire que ces divergences ne sont que des moyens variés de propagande. Il en résulte que toutes les sectes qui ont pris naissance dans le cours des siècles, et se sont heurtées violemment contre la chaire de Pierre, n'étaient que des instruments d'évangélisation, et M. Guizot va jusqu'à les appeler des *acteurs dévoués à cette grande œuvre* et jusqu'à déplorer les *lutttes qui ont éclaté entre eux* (2).

Mais où découvrir quelques marques d'unité dans les symboles contraires de cultes si divers ? L'unité porte sur les *croyances essentielles*. Voilà l'expression privilégiée de M. Guizot. Par là nous sommes ramenés au *minimum* de la déclaration Bois dans le synode protestant de 1872 ; ou plutôt au système des *dogmes communs*, exposé par M. Guizot lui-même dans ses *Méditations chrétiennes*, et dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre.

Abordant ces sophismes les uns après les autres, il y avait à prouver que l'éminent publiciste se faisait de l'universalité une idée toute contraire à celle qu'ont acceptée les siècles chrétiens, et que suggère la raison elle-même ; que sa théorie sur la variété n'allait à rien moins

(1) *Les Vies*, préf. 1.

(2) *Ibid.*, préf. II.

qu'à justifier toutes les hérésies des temps passés, et à les représenter comme des canaux sacrés par où la vérité s'était répandue dans le monde ; qu'enfin sa manière d'entendre l'unité le faisait rétrograder jusqu'au système des *articles fondamentaux*, si victorieusement combattu par Bossuet dans ses *Avertissements aux protestants*

Il n'y avait pas à chercher bien loin la preuve que l'accord n'était pas facile à établir sur certains points capitaux entre des communions différentes ; les dissentiments qui avaient éclaté dans le synode de 1872, quand il avait fallu rédiger une confession de foi, témoignaient que cette unité, même réduite à quelques termes vagues, était un miracle au-dessus des forces humaines.

Mgr Plantier ne fit qu'ébaucher cette réponse au livre de M. Guizot. L'heure de la lutte avec ce célèbre philosophe avait passé ; la mort venait à lui, et puisque les ombres où le protestantisme l'avait retenu pendant sa longue existence, résistaient à l'aube naissante de la vie éternelle, que pouvait-on attendre de lui, qu'un inflexible attachement à ce mélange de vérité et d'erreur, de confiance et d'inquiétude, d'espérance et d'alarme, dont il a parlé quelque part (1), qui fait le fond de tous ses ouvrages religieux, et qui est tout ensemble l'honneur et le tourment des esprits assez heureux pour recevoir les rayons de la vérité, trop fiers de leur supériorité pour se soumettre à l'exposition totale qu'en propose l'Eglise.

Cependant l'évêque de Nîmes ne fut pas privé de la consolation de voir quelques protestants dociles aux sollicitations de son zèle. Ce fut sans doute le petit nombre ; mais ne connaissons-nous pas cette parole effrayante : « Il y en a beaucoup d'appelés, et peu d'élus (2) » ?

(1) *Médit. sur l'état actuel de la religion chrétienne*, préface.

(2) Saint Matth. xx, 16.

Nous ne parlerons de ses rapports avec certaines âmes privilégiées que pour signaler la condescendance et la discrétion qu'il y portait. On venait le voir aux dernières heures du jour, consacrées d'ordinaire à l'étude et à la composition de divers écrits. Loin de se plaindre de ce dérangement, il accueillait avec un visage souriant et l'air le plus paternel, encourageant les consciences troublées et meurtries à s'ouvrir et à montrer leurs blessures. Cent fois lui répétait-on les mêmes doutes, cent fois il s'attachait à les dissiper, sans trahir ni lassitude à renouveler ses explications, ni impatience pour une telle insistance.

Quelle que fût sa compassion pour les âmes gémissant sous le joug de l'erreur, il ne voulait pas leur permettre de le secouer avec fracas, au risque de compromettre sans nécessité leur tranquillité et leur fortune. La lettre suivante décèle l'esprit qui le dirigeait dans ces circonstances délicates. C'était une réponse à un personnage protestant, justement considéré et membre du consistoire de la ville où il habitait. Pressé par la grâce, il voulait abjurer le calvinisme, mais ce retour l'exposait à des dommages temporels très graves, comme cela arrive trop souvent dans notre temps. Pour se convertir sans tomber dans la misère, il avait conjuré Mgr Plantier de lui ménager, en dehors de son diocèse, quelques moyens d'existence. L'évêque lui tint ce noble langage :

« Je comprends vos angoisses, mon bien cher monsieur, et je peux dire avec vérité que j'en partage la douleur. Sentir qu'on est dans l'erreur et ne pouvoir rompre avec elle; voir la vérité et ne pouvoir se précipiter librement dans son sein; éprouver un égal désir d'abandonner une Église séparée, et d'entrer dans le bercail de l'Église véritable, sans pouvoir accomplir ni cette rupture ni ce retour, c'est assurément le plus cruel des martyres, et je

ne saurais vous dire combien je serais heureux de vous aider à en faire cesser au plus tôt les inexprimables tortures. Mais je dois vous le déclarer ; mes recherches pour vous trouver une position sont restées sans résultat. Il m'a été impossible de découvrir une terre où vous eussiez avec certitude l'avantage de rencontrer une existence convenable et le charme d'une seconde patrie. Avec cet avenir sans perspective arrêtée, je n'ose vous dire énergiquement : Abjurez quand même, et partez : Dieu ne vous délaissera pas après un acte si généreux. Sans doute, si vous avez le courage de faire ce pas, je vous en bénirai cent fois. Cette correspondance héroïque à la voix de votre conscience qui vous sollicite et de la vérité qui vous appelle, cette abnégation saintement aveugle qui vous ferait tout quitter pour aller chercher Jésus où il est, à la suite de l'étoile qui s'est levée sur votre âme, tout cela vous donnerait une précieuse ressemblance avec tant de nobles cœurs qui sont revenus à l'unité, sans calculer les sacrifices et les privations qu'entraînerait pour eux cette grande démarche. Mais, tout en faisant les vœux les plus ardents pour que vous ayez cette intrépidité salutaire, la délicatesse, vous le comprenez aisément, m'oblige à vous en laisser prendre la résolution par vous-même.

« Supposé que votre volonté balance, ne pourrions-nous pas essayer un moyen qui vous calmerait pour le présent, sans exposer l'avenir ? Vous feriez une abjuration secrète. A partir de cet instant vous vous abstiendriez de tout acte d'hérésie. Mais on vous dispenserait aussi dans votre pays de tout acte public de catholicisme. Seulement, quand vous iriez au dehors, à Nîmes, à Montpellier ou ailleurs, où vous pourriez échapper aux regards, vous rempliriez les devoirs de votre religion nouvelle. Nous marcherions ainsi quelque temps, et à la première issue

que vous ouvrirait la Providence, vous iriez chercher sous un autre ciel la pleine liberté de professer votre foi. Par là, vos intérêts éternels seraient assurés, et votre tranquillité temporelle elle-même pourrait échapper aux orages que déchaînerait infailliblement contre vous une conversion éclatante.

« Quoi qu'il en soit du parti que vous prendrez, laissez-moi vous considérer déjà comme appartenant à mon troupeau. Mon affection et mes prières vous sont acquises comme aux brebis fidèles (1). »

Ces précautions suggérées par la prudence n'annoncent pas chez l'évêque de Nîmes cette immodération de zèle que lui prêtaient, de loin et même de près, ceux qui ne le connaissaient pas. Il les poussait à des limites qu'un certain rigorisme théologique serait tenté de blâmer. C'est ainsi qu'à Nîmes, sous les regards de toute une population qui soupçonnait l'abjuration d'une dame de la haute société, il permit à cette brebis rentrée au bercail de cacher son retour pendant quelques années, et de ne remplir qu'en secret ses devoirs de catholique.

La joie d'affranchir une âme de l'erreur ne l'empêcha jamais de discerner l'esprit qui la ramenait au catholicisme. Il écrivait à ce sujet à l'un de ses prêtres : « Le langage de cette jeune personne, mon cher curé, paraît sincère et annonce de la résolution, mais elle est jeune et jusqu'à un certain point sous puissance de parents ; en même temps, elle me semble vive et impatiente d'arriver à ses fins ; je suis tenté même de supposer que dans l'ébranlement de son cœur la grâce n'est pas absolument pour tout, et que lorsqu'elle vous considère, la pensée de l'homme n'est pas entièrement

(1) Lettre du 12 mars 1862, à M. D. de B.

absorbée par la vue du prêtre. Autant de raisons qui, à mon avis, vous commandent une extrême prudence. Ne lui rien écrire, lui parler rarement et toujours, autant que possible, en présence de témoins graves et discrets, voilà ce que je vous conseille avant tout. Sans attiédir son ardeur, ne pas trop l'attiser, et plutôt que de lui dire de se hâter, l'inviter à bien réfléchir, voilà mon second conseil. Enfin, si la chose marche vers une conversion définitive, ne rien faire sans nous avoir de nouveau consulté, voilà mon troisième et dernier conseil. Ces questions sont toujours très délicates ; il importe de ne s'y mêler qu'avec la plus haute circonspection (1). »

Enfin notre prélat était persuadé qu'à l'heure actuelle, il était à peu près impossible d'obtenir des conversions collectives au sein du protestantisme, et qu'on ne pouvait attendre que des retours individuels. Ramener une âme, une famille, et encore à de longs intervalles, voilà tout ce qu'il plaît de faire à cette sagesse souveraine, dont les desseins sont pourtant si miséricordieux.

Pourquoi ce don de la foi est-il accordé avec tant de parcimonie ? L'âme de Mgr Plantier fut troublée de ce conseil de Dieu jusqu'au terme de sa vie. L'on eût dit que plus il avançait vers la tombe, plus il s'efforçait en quelque sorte de vaincre cette mystérieuse rigueur. Quelques mois avant sa mort, à peine rétabli d'une grave maladie qui en était le prélude, il fit deux pèlerinages dans l'unique but de prier pour la conversion des protestants. Au mois de juillet 1874, il alla célébrer la messe sur le tombeau de saint François de Sales, et se prosterner dans la chapelle des Allinges. Des sanglots,

1) Lettre à M. l'abbé d'E.

des supplications ardentes, le sacrifice de sa vie peut-être, voilà ce qu'il offrit à l'apôtre du Chablais pour le rendre secourable aux âmes enchaînées sous le joug de l'erreur dans le diocèse de Nîmes.

La même année, vers la fin de septembre, il gravit les hautes montagnes du Vivarais pour aller vénérer à Lalouvesc les reliques de saint Jean-François-Régis, le seul saint canonisé qui ait combattu le protestantisme dans notre pays par ses prédications, ses souffrances et ses miracles. Il le conjura de tourner ses regards vers ces plaines de la Vaunage qu'il a évangélisées, et où la semence évangélique, tombée de ses mains et arrosée de ses sueurs et de ses larmes, a péri étouffée par l'ivraie avant de porter des fruits (1).

On en sera convaincu, après avoir lu ce chapitre. Mgr Plantier, comme le bon pasteur, n'a pas cessé de gémir sur le sort de ses brebis perdues. Il les préférait à tout le reste du troupeau. S'il n'a pas connu le transport du père attendri qui met en joie toute sa famille à l'heureux retour de son fils retrouvé, il était bien digne de cette consolation. Mais les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu seul détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi doit commencer le réveil. Puissions-nous être témoins de ce miracle, et, en attendant, ne rien omettre, à l'exemple de notre prélat, pour l'avancer et l'obtenir !

(1) Saint François-Régis a prêché, en 1631, à Sommières et dans toute la région environnante. Voir sa *Vie* par le P. Daubenton, p. 44 et seq.

CHAPITRE XXXVIII



DERNIER VOYAGE A ROME. — PÈLERINAGES.

La reconnaissance ramène Mgr Plantier à Rome. — Emotions de sa première entrevue avec le Pape. — Dessenin qu'avait Pie IX de l'élever au cardinalat. — Comment il ne fut pas réalisé. — L'Archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage. — Rome approuve ses statuts et son chapelet, et lui accorde d'autres faveurs extraordinaires. — Ce qu'a fait le diocèse de Nîmes pour l'Eglise militante. — Lettre adressée de Rome à M. Thiers en faveur des congrégations religieuses. — Réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Lettre à M. Jules Simon sur l'immovibilité des desservants. — Signification particulière de ce document. — Tristesse de Mgr Plantier à Rome. — Inscription laissée au séminaire français. — Rapports avec Genève. — La Rome protestante et la Genève française. — Adresse du clergé et lettre de l'évêque de Nîmes à Mgr Mermillod. — Réponse et visite de ce prélat. — L'année d'expiation. — Crypte d'Uzès. — Pèlerinage diocésain à Lourdes, le 15 juillet 1873. — Pèlerinage de Mgr Plantier à Paray-le-Monial. — Douleurs patriotiques. — Mandement sur le *Césarisme*. — Irritation et menaces de l'Allemagne. — Voyage à Paris; entrevue avec le président de la République.

On se souvient que lorsque Mgr Plantier, obligé par la maladie de quitter le concile, alla recevoir une dernière bénédiction de Pie IX, le 15 avril 1870, le Pape l'embrassant avec une ineffable tendresse, lui dit : Cher fils, au revoir (1)! Cette parole n'avait pas cessé de retentir dans son cœur; elle avait soutenu son espoir de re-

(1) V. la fin du chapitre XXXIV.

couvrer encore quelques forces pour servir l'Eglise. Pie IX ne recevait aucun prêtre des diocèses du Midi sans leur parler de sa prédilection pour l'évêque de Nîmes, les chargeant de lui porter ses vœux de parfaite guérison. Les cardinaux admis dans l'intimité du Vatican et en correspondance avec le P. d'Alzon, lui répétaient les termes flatteurs par lesquels le Saint-Père exprimait ses sentiments à l'égard du *bon Plantier*. L'évêque était touché et confus de tant d'attentions. Sa dette de reconnaissance s'accroissant tous les jours, il ne pensait plus qu'à l'acquitter le plus tôt possible, en allant se jeter encore aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

Hélas ! Pie IX était prisonnier, et la joie que son jubilé sacerdotal avait fait éclater dans l'univers catholique n'avait pas effacé dans les âmes le souvenir amer de sa captivité. Pour la déplorer et la flétrir, l'éloquence de Mgr Plantier s'était pour ainsi dire surpassée elle-même (1). Mais il regardait comme un devoir sacré d'aller baiser les chaînes de Pierre.

Il se mit donc en route, heureux et désolé tout ensemble, et il exprimait cet état de son âme à l'un de ses amis, en lui écrivant de San-Remo, le 21 janvier 1873 : « Puis-je vous parler d'autre chose que des sentiments à la fois tristes et doux dont mon cœur déborde en allant porter l'expression de son dévouement et de son respect à l'auguste prisonnier du Vatican ? Oh ! félicitez-moi de cette grâce que Dieu m'accorde, au seuil de la vieillesse et comme pour consacrer cette dernière part de ma carrière (2). » Le 26 janvier, il était reçu par Pie IX. Cette audience fut marquée par des transports de joie et des effusions de cœur, qu'il est facile d'imaginer, quand on

(1) V. Œuvres. past., t. vii, p. 345.

(2) M. l'abbé Desgeorge, supérieur des Chartreux.

connaît les liens qui unissaient le père et le fils. Pour la première fois, nous ne trouvons dans les papiers de Mgr Plantier aucune trace de ses conversations avec le Pape. Il le revit souvent, et toujours longuement. Le hasard le conduisit un jour sur le passage de Pie IX, au moment où il allait faire sa promenade habituelle; il se retirait humblement derrière le cortège, lorsque le Saint-Père, arrêtant sur lui le regard le plus affectueux, lui dit en élevant la voix : *Ascende superius*. Il le fit asseoir à ses côtés dans la bibliothèque Vaticane, et laissant les cardinaux conférer ensemble dans une autre salle, il s'entretint familièrement avec lui jusqu'à la fin de sa récréation.

Mgr Plantier reçut de la bouche du Pape des confidences sur beaucoup de questions intéressant l'Eglise en ce moment. Pie IX pensait à le nommer cardinal. Il avait ce dessein depuis le concile, mais ne sachant pas si le prélat avait recouvré sa santé, il en différait l'exécution. Quand il le vit suffisamment rétabli pour recevoir sur ses épaules le fardeau de cette haute dignité, il fut heureux de lui annoncer qu'il désirait l'en revêtir en même temps que l'évêque de Poitiers. Cette communication dut certainement jeter un grand trouble dans l'âme du prélat. C'étaient ses luttes pour l'Eglise et le dévouement de son clergé et de son peuple que le Pape voulait récompenser ; sa modestie pouvait être rassurée par cette pensée, mais elle lui commanda un silence inviolable, et tel est le motif pour lequel, contre son habitude, il s'interdit de laisser aucun mémoire sur ce voyage. Huit jours avant sa mort, le cardinal Pie a raconté à Mgr Besson, en présence de l'auteur de ce livre, à Paris, comment ce projet, qui devait faire briller tout ensemble sur le siège de Nîmes et le siège de Poitiers l'éclat de la pourpre romaine, était venu échouer à l'Elysée

contre certaines préventions que l'histoire n'a pas besoin de connaître. Cet illustre prince de l'Eglise vécut assez pour que son mérite pût en triompher, et il regrettait que son noble frère de Nîmes n'eût pas obtenu la justice qui lui était due, et que ne lui aurait pas refusée un gouvernement moins jaloux, sinon plus équitable dans ses préférences. Mais il suffit à la gloire de Mgr Plantier d'avoir été jugé digne d'un tel honneur par un Pontife tel que Pie IX.

Une affaire importante l'occupa durant ce séjour à Rome. On n'a pas oublié qu'au début de son épiscopat, il avait érigé à Nîmes, sous le titre de *Notre-Dame du Suffrage*, une confrérie pour le soulagement des âmes du purgatoire. Dieu avait béni cette œuvre ; Rome ne lui avait pas épargné ses faveurs : agrégée, en l'année 1858, à l'archiconfrérie romaine de ce nom, elle avait été élevée elle-même au rang d'archiconfrérie, en 1862, et investie du privilège de s'affilier des confréries semblables, seulement dans le diocèse de Nîmes. Cette restriction était conforme aux usages de Rome, qui ne donne la faculté de s'agréger d'autres confréries dans le monde entier qu'aux seules archiconfréries de la ville éternelle. Mais elle créait d'immenses embarras à l'archiconfrérie de Nîmes, à cause du nombre incalculable d'associations du même genre qui se formaient partout, sous l'inspiration de son esprit et l'influence de ses exemples. Elle était arrivée, en effet, à exciter dans le monde entier un zèle magnifique pour le soulagement des âmes du purgatoire. Jusque dans la Chine et l'Océanie, elle recrutait des associés par milliers ; le nombre des messes qu'elle faisait acquitter pour les *trépassés les plus oubliés* dépassait cent trente mille par an. Son expansion était admirable, mais elle rencontrait une entrave dans l'impossibilité où elle se trouvait d'accorder en dehors du diocèse

l'affiliation qu'on lui demandait de toute part ; ses statuts n'étaient encore, du reste, qu'une simple ébauche. Pendant le concile, Mgr Plantier avait eu recours aux lumières des congrégations des Rites et des Indulgences pour la rédaction d'un règlement définitif, qu'il regardait, à juste titre, comme le principal fondement d'une œuvre si chère à son cœur. Des notes furent recueillies, des conseils donnés, des réformes indiquées, et, le 24 septembre 1870, l'évêque publia un nouveau règlement qui portait l'empreinte de la clarté, de l'ordre, de la précision et de la vie qu'il savait donner à ses ouvrages.

Toutefois il lui semblait que ce travail n'aurait quelque mérite que lorsque Rome l'aurait solennellement approuvé. Dès sa première entrevue avec Pie IX, il sollicita cette haute sanction. Le Pape la promit, mais, toujours sage dans ses procédés, la congrégation des Rites fit examiner avec la plus grande attention les statuts qui lui étaient soumis. Mgr Plantier en fit faire une traduction latine, donna des explications, fournit les éléments d'un rapport qui fut présenté à la congrégation et provoqua son admiration. Elle jugea, en effet, que le nouveau règlement respirait autant de sagesse que de piété, et c'est à peine si elle demanda la suppression de quelques détails, inutiles plutôt qu'inexacts et dangereux.

Signalons une preuve manifeste de la faveur extraordinaire que ce règlement rencontra auprès du Saint-Siège. Un de ses articles portait que l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage de Nîmes aurait la faculté de recruter des associés dans le monde entier, et de les inscrire sur ses registres. Cette disposition fut maintenue nonobstant toutes les prescriptions contraires, qui, renouvelées depuis, ont troublé le gouvernement de tant d'autres archiconfréries. Le décret d'approbation des statuts fut remis à Mgr Plantier le 14 février ; il alla aussitôt le

déposer sur l'autel de la Confession de saint Pierre, pour remercier Dieu de ce bienfait.

Ce ne fut pas le seul qu'il obtint pour cette archiconfrérie. Par une exception jusqu'alors sans exemple, elle fut autorisée à s'agrèger toutes les confréries de *même nom et de même institut* dans le monde entier; elle était donc mise au rang des grandes archiconfréries romaines.

Une armée innombrable allait ainsi s'ajouter à celle qui s'abritait déjà sous sa bannière. Cette armée devait combattre en priant pour les âmes du purgatoire. Il fallait lui donner les mêmes armes, c'est-à-dire la même formule de prière, la même langue sacrée. A cette fin, l'évêque de Nîmes proposa à la congrégation des Rites un chapelet qui fut appelé le *Chapelet des morts*. L'archiconfrérie en avait déjà adopté un, très court et très facile, mais qui ne répondait pas spécialement à son institution. Il fut abandonné, et celui qui devait le remplacer obtint l'approbation de la congrégation des Rites. Enrichi de nombreuses indulgences, cette année-là et les années suivantes, ce chapelet se range parmi les dévotions les plus répandues et les plus légitimes qui soient connues dans l'Eglise, et c'est le fruit d'une inspiration personnelle de Mgr Plantier.

Nous ne saurions dire la consolation que lui procurèrent les nouveaux privilèges accordés à l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage. On en trouve l'expression éloquente dans le mandement qu'il publia, à son retour de Rome, pour le carême de 1873 (1). Depuis dix-huit ans, travaillant pour la défense de l'Eglise militante, il avait eu la joie d'entraîner à sa suite tout son diocèse à ces nobles combats; depuis dix-huit ans, il restau-

(1) Instruct. past. sur le saint sacrifice de la Messe comme moyen de soulagement pour les âmes du purgatoire.

rait partout le culte des saints, et les regards de ses ouailles étaient tournés vers le ciel, vers l'Eglise triomphante; il fallait que l'Eglise souffrante eût sa part dans l'amour, la sollicitude et le dévouement du pasteur et de son troupeau, et l'on aime à les voir se pencher ensemble vers la cité des larmes, pour offrir aux justes qui s'y purifient le rafraîchissement et la paix. L'évêque va bientôt passer à cette autre vie, dont le seuil est gardé par des flammes expiatrices, mais cette approche ne peut lui inspirer aucune crainte. Là, il est précédé par les bienfaits de sa charité; là, il est béni; là, il trouvera des amis en tous ceux qu'a délivrés l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage. Après sa mort, le diocèse de Nîmes continuera à exercer, au sein de l'Eglise souffrante, une espèce de tutelle glorieuse par l'archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage. L'Eglise de Nîmes veillera avec persévérance à la porte du purgatoire; c'est un poste d'honneur que lui a confié le pontife fondateur et protecteur de cette œuvre admirable.

Ces rapports avec les congrégations romaines sont loin d'absorber la sollicitude de Mgr Plantier. En se rapprochant de la sentinelle auguste du Vatican, il semble lui avoir emprunté un surcroît de vigilance et de courage. Pie IX avait dénoncé à l'Eglise entière, dans une allocution adressée au Sacré-Collège, le 23 décembre 1872, le projet de suppression des corporations religieuses dans la capitale du monde catholique. L'antiquité chrétienne n'avait pas entendu de langage plus fort et plus apostolique. Cette monstrueuse iniquité d'une époque trop féconde en choses iniques révoltait l'âme de Mgr Plantier. Cependant il voulait espérer, pour l'honneur de l'Europe, qu'elle ne se montrerait pas indifférente à la consommation d'un attentat dirigé contre la liberté de conscience elle-même. Il fut bien vite désabusé, en

voyant que tous ceux qui avaient dans les gouvernements quelque autorité ou quelque influence, se gardaient bien de répondre aux plaintes du chef auguste de l'Eglise. Il se crut alors obligé d'adresser de Rome même au président de la République d'humbles observations sur le préjudice que devait causer à la religion la perte de si précieux auxiliaires.

« Presque tous les évêques de France, écrivait-il à M. Thiers, le 12 février 1873, vous ont prié d'intervenir pour arrêter, si c'est possible, le coup qui menace à Rome les *maisons généralices*, et les grands ordres religieux auxquels elles appartiennent. C'est de Rome même que j'unis mes instances à celles de mes vénérables collègues, et je m'y associe avec d'autant plus d'ardeur que sur place je sens, mieux que je ne le ferais au loin, l'inexcusable injustice de la mesure qui se prépare. »

Rappelant ensuite, pour la défense des ordres religieux et de leurs établissements, les droits de propriété, qu'ils tenaient du gouvernement pontifical, le plus légitime qui fût dans le monde, il faisait observer que les *maisons généralices* ne s'ouvraient pas uniquement aux religieux italiens, mais que c'était le refuge de beaucoup de religieux français, éminents par leurs services et leurs vertus. Ce qu'il y avait de piquant dans sa lettre, c'est qu'il représentait l'usurpation méditée par le gouvernement italien comme un triomphe de l'*Internationale*, invoquant contre elle la juste rigueur que lui témoignait à ce moment le gouvernement de Versailles. Il réfutait les vains prétextes d'utilité publique mis en avant pour faire absoudre ces confiscations. « Le gouvernement italien, disait-il, a surtout besoin des biens qu'il convoite pour désoler la patience de cette Papauté dont la grandeur l'écrase. Au milieu du vertige qui l'emporte, il goûtera peu, l'on ne saurait en douter, les observations et les

conseils de la France. Mais au moins en déclarant avec une netteté vigoureuse qu'il s'afflige et qu'il s'alarme de la loi projetée, en protestant au nom du droit et de la justice outragés, notre gouvernement aura sauvé l'honneur du pays et de la civilisation. Une telle intervention est délicate, je le comprends, mais ses difficultés seront aisées à vaincre, pour votre longue pratique des affaires et de la diplomatie. »

Convint-il à la politique de M. Thiers de tenir compte des réclamations unanimes de l'épiscopat? Nous ne saurions le dire. Toutefois il n'eut pas l'air de leur fermer l'oreille, et l'heure n'était pas encore venue de voir dans ces plaidoyers éloquents des offenses pour la République. M. Barthélemy Saint-Hilaire répondit à l'évêque de Nîmes, au nom du président, son ami et son maître :

« MONSEIGNEUR,

« J'ai mis sous les yeux de M. le président de la République la lettre où vous voulez bien l'entretenir du maintien des établissements religieux, reconnus nécessaires au gouvernement spirituel de l'Église. Par ordre de M. le président, j'ai transmis votre lettre au ministre des affaires étrangères, que ces questions regardent spécialement. Mais vous pouvez être assuré que le gouvernement français, qui partage votre juste sollicitude, ne néglige rien pour défendre la cause des établissements religieux à Rome.

En ce qui concerne particulièrement le collège romain, qui fait honneur à la science italienne, le gouvernement ne cessera de faire valoir les raisons qui peuvent en faire espérer la conservation.

Vous n'ignorez pas que le gouvernement italien lui-même rencontre dans l'opinion des Chambres des difficultés dont il ne peut pas toujours triompher; et quant au gouvernement de la République, il veillera avec un soin constant, croyez-le bien, aux grands intérêts moraux et religieux du pays. Mais aussi vous comprendrez, Monseigneur, la réserve dans laquelle il est obligé de se renfermer sur un sujet aussi délicat et aussi grave (1). »

La révolution italienne ne s'arrêta point devant de si faibles obstacles, et ses desseins eurent leur sombre et entier accomplissement. Mgr Plantier séjourna assez longtemps à Rome pour en être témoin, et la tristesse qu'il en ressentit s'exhale dans la lettre qu'il publia sur ce voyage, en rentrant dans son diocèse. Il y peint, avec la langue terrible des prophètes, l'odieuse figure que se donnent à Rome les envahisseurs, l'audace de leurs revendications mal déguisées par des prétextes dérisoires, et ne reculant pas plus devant l'emploi de la force que devant l'étalage du sophisme. Il se plaint de l'impunité du blasphème, retentissant partout dans la Rome piémontaise. Rome chrétienne, ville du grand et du beau, la joie et le modèle de toute la terre, tombée sous un joug profane, condamnée à voir ses monuments, ses œuvres d'art, ses tombeaux, ses châsses vénérables aux mains de la Révolution! C'était un spectacle auquel les yeux de l'évêque de Nîmes ne pouvaient s'accoutumer. Ah! disait-il, il y a au moins quelque chose dans les vieilles ruines du Palatin et de la Voie Sacrée: ce sont les restes d'une grandeur immortelle; mais les ruines que vont faire le rationalisme et peut-être le socialisme, ne porteront que la marque odieuse de la haine contre Dieu.

(1) Lettre du 22 février 1873.

Il ne se consolait qu'en louant la fidélité de la Rome pontificale à ses mœurs, à son Dieu, à son roi. « Quelle est, se demandait-il, en Europe la nation, quelle est la ville qui soit demeurée fidèle à ses maîtres déchus, surtout sous les regards des usurpateurs qui les avaient dépossédés? Les dévouements impérissables ont disparu presque partout, parce que presque partout ils ont été desséchés dans les âmes. Quelle société, à l'heure qu'il est, peut compter sur son gouvernement? Mais aussi quels souverains peuvent s'appuyer avec une légitime confiance sur le cœur des peuples? » Questions terribles que Mgr Plantier ne posait pas en vain, et auxquelles devraient bien réfléchir les dépositaires du pouvoir.

Nous citons la page qui suit, parce qu'elle nous fait pénétrer au fond de l'âme du prélat pendant ce voyage, et qu'elle trace « un admirable portrait de Pie IX (1) » :

« Mais notre consolation suprême est d'avoir pu contempler de près l'auguste captif du Vatican. En cinq pèlerinages différents, nous avons eu déjà l'incalculable honneur, après nous être prosterné devant sa dignité, d'entrer avec une admiration respectueuse dans la lumière même de sa gloire; et certes, nous avons été toujours saisi et comme ébloui de son éclat. Mais sera-t-il permis à notre piété filiale de le dire? Jamais il ne nous avait paru plus grand que dans notre dernier pèlerinage. Autrefois, même après les premiers démembrements de ses États, il restait encore environné d'une certain.

(1) Le mot est de S. E. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux; nous l'empruntons à une lettre adressée à Mgr Plantier le 19 mai 1873. Il ajoutait : « J'ai lu et relu plusieurs fois cette page modèle. Quelle vigueur de touche! quelle correction! quelle pureté de lignes! quelle richesse de coloris! Pour toute louange, en un mot, quelle heureuse, quelle frappante ressemblance! Ce morceau est digne de servir de modèle dans nos meilleurs traités d'éloquence... »

pompe royale ; il semblait que son mérite personnel empruntait comme un rayonnement particulier à la splendeur de l'appareil dont il était environné. Mais aujourd'hui cette magnificence du dehors a disparu ; il est exilé dans son ancienne capitale ; son palais est une prison, ses pieds chargés de chaînes ne reposent plus, pour ainsi parler, que sur des ruines ; pour constituer sa grandeur, il n'a plus que lui-même, et précisément parce qu'il est seul, tout seul, dans le vide immense que les envahisseurs parricides ont fait à ses côtés, il semble que l'infortune ait ajouté plusieurs coudées à sa taille qui déjà était celle d'un géant. O moments bénis que ceux où nous avons pu nous prosterner à ses pieds et en baiser les entraves ! Avant d'avoir ce bonheur, notre cœur était oppressé de tristesse ; les abjections du Quirinal et de Monte-Citorio, les scandales promenés par les fils et les filles de Babylone, dans les rues profanées de Jérusalem, les façons triomphantes de l'invasion dont rien, jusqu'à présent, n'est venu dans Rome humilier l'orgueil ni déconcerter les desseins ; l'affliction contenue mais profonde de tout ce que la ville éternelle compte de fidèle et d'honnête, toutes ces choses avaient amassé sur notre cœur les plus sombres nuages. Mais en approchant de Pic IX et de la lumière qui l'environne, ces sinistres images se sont évanouies. Sur les hauteurs qu'il habite, les noires vapeurs d'ici-bas ne sauraient ni monter, ni lui voiler le soleil. Dans les délices des audiences paternelles auxquelles il a daigné nous admettre, la force de son âme se communiquait à la nôtre ; chaque mot tombant de ses lèvres était pour nous comme une goutte de liqueur enivrante, et la magnanimité de la victime nous a fait alors oublier un instant les désolantes iniquités de ses persécuteurs. Heures bienheureuses et trop tôt envolées ! Malgré les ineffables jouissances que

vous apportiez à notre cœur, nous nous sommes abstenu par discrétion de désirer que vous fussiez éternelles ! Non, non ; que beaucoup d'autres après nous participent aux saintes et augustes joies que vous nous avez apportées. Que tous ceux qui méconnaissent Pie IX ou l'outragent puissent l'aborder et l'entendre quelques secondes, et, nouveaux prodiges, ils ne tarderont pas à se jeter dans les bras de ce père, dont ils sauront mieux juger le mérite et apprécier la tendresse. Que ceux qui l'aiment déjà cherchent à le voir, et s'ils y réussissent, ils l'aimeront au centuple. De tous les miracles de grandeur et de bonté dont ils auront été témoins dans cette vieillesse empreinte d'une majesté patriarcale, il sortira je ne sais quels traits de feu qui s'en iront embraser leurs cœurs.

« C'est là ce que nous avons éprouvé pour notre part. Jamais nous n'avions eu l'honneur de converser avec Pie IX sans rapporter de ce contact, avec une admiration plus haute, une piété filiale plus ardente. Mais quand, il y a quelques semaines, nous descendîmes du Vatican, ces impressions avaient un degré d'intensité jusqu'à ce moment inconnu. Amour sacré, grandissez toujours dans notre cœur et dans celui des enfants que nous a confiés la grâce (1). »

Voilà le saint enthousiasme que la vue de Pie IX allume dans l'âme de Mgr Plantier. Nous devons laisser couler dans les pages de ce livre ces flots brûlants d'amour. C'est ainsi que le fils fait ses adieux à son père : il ne le reverra plus en ce monde.

On n'a pas oublié que, pendant le concile, le Pape était venu visiter Mgr Plantier sur son lit de douleur, au séminaire français. Le prélat voulut laisser dans cet établissement un monument de cette haute condescendance et

(1) Œuvres pastor, t. VIII, p. 24-28.

de la reconnaissance qu'elle lui avait inspirée. Il fit donc placer dans l'humble cellule, où il avait tant souffert et prié, une plaque en marbre portant l'inscription suivante (1) :

IX . KALENDAS . FEBRVARIAS
 ANNO . CHRISTIANO . MDCCCLXX
 QVO . IN . CONCILIVM . VATICANVM
 DCC . EPISCOPI . EX . OMNIBVS . REGIONIBVS . COEVNTES
 DE . SVMMIS . REI . CATHOLICAE . NEGOTIIS . AGEBANT
 PIVS . IX . PONTIFEX . MAXIMVS
 HENRICVM . PLANTIER . EPISCOPVM . NEMAVSENSEM
 GRAVI . MORBO . IN . HOC . CVBICVLO . LABORANTEM . ADIIT
 HVMANISSIME . SOLATVS . EST
 RIQVE . FAVSTA . A . DEO . PRECATVS
 IN . PROXIMVM . CONCLAVE . DIGREDIENS
 MODERATORES . ET . ALVMNOS . SEMINARIII . GALLICI
 AD . PEDVM . OSCVLVM . PROCVMBENTES
 COMITER . ALLOQVVTVS . EST
 NE . VOLVENTIBVS . ANNIS . TANTAE . HVMANITATIS
 MEMORIA . EVANESKERET
 IDEM . EPISCOPVS . NEMAVSENSIS
 TITVLVM . GRATI . ANIMI . TESTEM
 PARIETI . INSCRIPSIT
 AD . QVEM . AVGVSTVS . HOSPES . SSEDERAT

Avant de quitter Rome, Mgr Plantier fit un acte que nous devons mentionner, à cause de l'importante signification qu'il est permis de lui attribuer. M. Jules Simon, alors ministre des cultes, ayant conçu le projet de créer, pour une certaine catégorie de desservants, des *cures personnelles de troisième classe*, eut la sagesse de consulter là-dessus les évêques. Mgr Plantier lui écrivit longuement, le 10 février, pour combattre cette idée. Bien

(1) Elle avait été composée, sur les indications du prélat, par le P. Angelini, jésuite très admiré pour ce genre de talent.

loin de croire qu'elle fût mise en avant pour répondre aux désirs des prêtres fidèles à l'esprit de leur état, il craignait qu'elle ne servît à voiler des avances faites au clergé inférieur pour lui tendre un piège. Il en trouvait l'application impossible, car la condition exigée pour assurer cet avantage aux succursalistes, c'était leur séjour prolongé dans la même paroisse, et souvent il ne faut voir là qu'un indice de l'embarras que leur déplacement causerait à leurs supérieurs spirituels.

Au fond, les bons desservants ne tiennent pas au droit général d'inamovibilité. Ils savent très bien qu'ils sont inamovibles, lorsqu'ils veulent l'être, dans des paroisses qui leur sont chères, et que leurs évêques ne les changent pas pour le plaisir de les changer. Ainsi que l'Etat ajoute à leurs modestes ressources, après dix ans de résidence, c'est chose qu'ils accueilleront avec gratitude, sans l'avoir désirée. Mais une inamovibilité qui pourrait susciter des difficultés et des ennuis à leurs évêques, c'est un privilège dont ils ne seront nullement jaloux.

« Enfin, M. le Ministre, disait en finissant Mgr Plantier, je ne peux clore ces observations sans déclarer que deux choses dans la lettre de Votre Excellence m'ont rempli de tristesse : c'est, d'une part, l'autorité qu'elle attribue aux articles organiques constamment désavoués par le Saint-Siège, et qui furent dans l'origine, non pas l'interprétation légitime, mais la confiscation partielle au moins du concordat de 1801 ; c'est, d'autre part, le silence absolu que Votre Excellence garde vis-à-vis de Rome. Vouloir créer d'un seul coup tant de titres inamovibles me paraît un fait trop important pour qu'il puisse s'accomplir par le seul concours du gouvernement et de l'épiscopat. C'est par la volonté du Pape que l'amovibilité s'est établie en France ; il est cent fois évident qu'elle ne peut être restreinte dans les limites où Votre Excellence se propose

de le faire sans l'intervention de la haute et suprême autorité du Vatican. »

Nous connaissons trop les rapports de Mgr Plantier avec le Vatican pour craindre de nous tromper en présumant que le fond de cette réponse avait été soumis au Saint-Père, et qu'il l'avait approuvé. Rome tient, comme elle le doit, au respect du droit commun, mais elle ne veut pas que son application rigoureuse trouble les diocèses. Elle était alors très attentive à relever partout l'autorité épiscopale, et nous avons dit comment cet accroissement de force devait être pour l'épiscopat, dans la pensée de Mgr Plantier, une des conséquences les plus naturelles et les plus merveilleuses de la définition de l'infailibilité pontificale.

Ce ne fut pas sans un vif serrement de cœur que notre prélat prit congé du Souverain Pontife. Quand il fut à ses pieds, il versa d'abondantes larmes. Pie IX était aussi très ému. Il se borna à lui dire : « Je vous aime ; je vous bénis ; je voudrais vous rendre tout ce que vous avez fait pour moi. » Nous remarquâmes, avec tristesse, qu'il n'ajoutait pas : Au revoir ! comme en 1870, et nous nous disions : Ces deux grandes âmes ne se rencontreront-elles désormais qu'au ciel ?

Ce pressentiment avait saisi Mgr Plantier, et quand, le lendemain, il se mit en route pour la France, ses regards demeurèrent longtemps fixés sur la coupole de Saint-Pierre. La voyant disparaître dans le lointain, il dit en pleurant : « Je ne la reverrai plus ! mes pieds ne fouleront plus les collines de la cité sainte ; c'est la dernière fois que Rome m'a ouvert ses entrailles de mère et que mes mains ont répandu le sang du sacrifice sur l'autel de la Confession de saint Pierre ; la bénédiction que m'a donnée le cœur de Pie IX est le gage suprême de son amour : puisse-t-elle m'aider à bien mourir ! »

Rentré dans son diocèse, il le trouva tout ému par les persécutions que subissaient en ce moment les catholiques de Genève. La Rome protestante n'était pas en retard sur la Rome piémontaise. Elle confisquait les églises, fermait les écoles, chassait les religieuses même d'origine française, et par un raffinement d'audace en même temps que d'injustice, elle choisissait le 20 septembre, deuxième anniversaire de l'occupation de Rome, pour interdire à Mgr Mermillod, soit à Genève, soit dans le canton, aucun ministère religieux, en qualité d'évêque, de vicaire général et même de curé. On espérait par là anéantir la liberté de la vie religieuse et de l'éducation chrétienne ; c'est ainsi que le calvinisme entend appliquer ses principes sur la tolérance.

A la première annonce de ces infamies, le clergé du diocèse, réuni pour les exercices de la retraite au mois de septembre 1872, voulut, par une protestation unanime, exprimer à l'illustre évêque d'Hébron toute son admiration pour la grandeur de son caractère.

Voici l'adresse qui fut signée par tous les prêtres :

« MONSEIGNEUR,

« Une persécution, prévue depuis longtemps par vous, commence à atteindre Votre Grandeur. Le clergé de Nîmes, qui conserve un profond souvenir des paroles apostoliques que vous lui adressiez, il y a quatre ans, tient à vous offrir l'hommage de sa respectueuse sympathie pour des épreuves dont Dieu seul sait le terme. Les prêtres réunis à la retraite pastorale veulent, en leur nom et au nom de tous leurs confrères, saluer en vous le vaillant défenseur des droits et de la liberté de l'Eglise. Ils se permettent de déposer à vos pieds une modeste obole,

heureux de proclamer qu'ils sentent la persécution les unir plus intimement à leurs frères de Genève. Peut-être se trouvera-t-il que les ennemis de l'Eglise, en rêvant de l'anéantir, auront, sans le vouloir sans doute, fait ce bien immense de resserrer les liens qui, de tous ses enfants, ne forment qu'un seul faisceau. »

Mgr Plantier joignit à cette adresse les lignes suivantes :

« L'évêque de Nîmes s'unit à son clergé pour vous adresser, avec son humble offrande, l'expression de ses ardentes sympathies. Vous aviez déjà l'éloquence et le cœur d'Athanase, aujourd'hui vous partagez l'honneur de ses épreuves. Vous méritiez que l'arianisme moderne et la Révolution vous donnassent cette gloire. Permettez à un athlète moins illustre que vous, mais qui connaît aussi les disgrâces de la force, d'applaudir au surcroît d'éclat qui vient de s'attacher à votre nom. »

Mgr Mermillod répondit :

« Depuis longtemps, cher seigneur, vous m'avez habitué à votre bienveillante affection, et ces jours derniers, à la tête de votre clergé, vous avez envoyé à l'Eglise de Genève une fraternelle aumône qui la soutient, et un éclatant témoignage de sympathie qui nous honore.

« Je vous en remercie de toute l'effusion de mon âme, au nom de mes prêtres et des catholiques groupés unanimement autour de moi. Nous sommes tous émus et fiers de votre manifestation qui a été la première à nous aider. Vous l'aviez dit, jadis, dans notre chaire de Notre-Dame de Genève : « Il y a entre la Rome protestante et la Genève française, entre notre cité et Nîmes, des liens cimentés par l'erreur » ; mais vous, Monseigneur, dont la famille appartient, par son origine, au diocèse de saint

François de Sales , vous étiez destiné à nous unir à Nîmes par les liens plus doux, plus forts et plus durables de la vérité et de la solidarité catholiques.

« Nous n'avons pas oublié votre parole éloquente et doctrinale nous montrant déjà les conséquences fatales du protestantisme que le synode de Paris vient de révéler à tous les yeux. Vous signaliez les complicités de l'erreur avec toutes les entreprises contre la liberté des âmes.

« Vous nous avez évangélisés, et votre bénédiction nous préparait à nos luttes.

« Vous avez daigné m'appeler à l'honneur de prêcher votre peuple et votre clergé ; là j'ai salué des fils dignes de vous, de vaillants athlètes des droits de l'Eglise, d'illustres défenseurs du Saint-Siège qui veulent bien me donner leur amitié ; et j'ai pu m'inspirer de vos leçons et de vos exemples.

« J'ai de modestes combats à livrer, mais je suis un peu à l'avant-garde, et le jour n'est pas loin où la lutte sera générale, entre la prétendue libre-pensée qui veut opprimer les consciences et la vérité évangélique qui seule peut les délivrer.

« Veuillez, Monseigneur, transmettre à votre clergé l'expression de notre reconnaissance, solliciter l'aumône persévérante de ses prières ; que Votre Grandeur y ajoute le surcroît de ses bénédictions. Vous l'avez dit aux catholiques de Genève en 1861 : « Il y a trente ans, on vous traitait comme d'insignifiants atomes. Vous êtes maintenant une puissance avec laquelle on doit compter ».

« Oui, nous le sommes, non pas nous, mais parce qu'avec nous il y a l'immortel Pie IX, il y a la solidarité catholique ; et saint Cyprien le proclamait : *Episcopatus unus est, cujus pars a singulis in solidum tenetur.*

« Merci, et que Dieu me garde à l'honneur de votre amitié (1). »

Cet aimable et vaillant prélat était par lui-même une puissance, et parce qu'on le redoutait, on le fit conduire à la frontière par des gendarmes, lui citoyen de Genève et le principal ornement de sa patrie. La nouvelle de son exil étonna l'Europe entière et causa une désolation particulière à la ville de Nîmes, où retentissent bien vite tous les coups portés sur les bords du Léman. On sait que Nîmes a été appelée la Genève protestante, et nous n'avons pas à dire pourquoi ; mais s'il est vrai qu'il existe une étroite solidarité entre les réformés de Nîmes et ceux de la capitale du calvinisme, il n'est pas moins certain que les catholiques de notre cité regardent ceux de Genève comme leurs frères. La lettre que Mgr Plantier écrivit, le 28 février 1873, à Mgr Mermillod le témoigne éloquemment.

« Il y a quelques jours, j'étais à Rome où campent les barbares. Admis par le Saint-Père à l'honneur de diverses audiences, j'ai pu baiser avec respect *les chaînes de Pierre* dans sa captivité du Vatican, et voir de près combien ses spoliateurs et ses geôliers, malgré leur grandeur apparente, sont petits et misérables auprès de leur auguste prisonnier. A mon retour en France, j'apprends que le sort du Maître est devenu celui de l'un de ses plus illustres disciples. L'arianisme de Genève et l'ours de Berne se sont unis pour chasser un nouvel Athanase de sa ville épiscopale et du sol même de sa patrie. Cet Athanase, c'est vous, très vénéré seigneur, et je m'empresse d'envoyer mes félicitations à votre noble exil. Vous voilà proscrit comme l'immortel évêque d'Alexandrie ; mais comme lui, quand il partit pour Trèves, vous, en quittant la

(1) *Semaine relig.*, t. VIII, p. 399-405.

Suisse, vous accablez, par le surcroît d'éclat qui s'attache à votre nom, les obscurs persécuteurs qui vous ont frappé d'ostracisme.

« Certes, votre éminent mérite vous donnait, vis-à-vis de ces pharisiens et de ces scribes vulgaires, des torts assez glorieux, pour que je n'aie pas de peine à m'expliquer la disgrâce dont ils vous ont honoré. Vous aimiez ardemment votre Helvétie ; son indépendance vous était chère ; à certaines époques, où l'on parlait d'annexion, je me rappelle avoir vu votre patriotisme frémir des plus filiales alarmes. Mais eux, que sont-ils ? Au lieu d'être genévois ou bernois, ne sont-ils pas plutôt allemands ? Ne livreraient-ils pas joyeusement leur patrie à cette Prusse, dans les bras de laquelle gémissent l'Alsace et la Lorraine ? Et déjà cette trahison ne serait-elle pas accomplie, si le bon sens des Helvétiens n'avait repoussé l'odieuse constitution d'une Suisse unitaire ?

« Par un autre tort, vous avez doté Genève d'innombrables bienfaits. Des églises monumentales bâties, des écoles ouvertes, des hospices fondés, des monastères élevés, des aumônes sans nombre répandues : voilà vos œuvres, et vous les avez faites sans demander une obole à la fière république de Calvin. Mais eux, quels sacrifices personnels ont-ils faits pour la prospérité de leur pays ? N'en ont-ils pas plutôt appauvri la fortune générale en la livrant au souffle permanent de la Révolution ?

« Votre troisième crime, Monseigneur, et le plus impardonnable, c'est votre renommée... Dieu vous a prodigué le don de l'éloquence ; au pied de toutes les chaires illustres, les foules ont frémi d'admiration sous l'électricité de votre parole, et de là vient que, jusqu'à l'heure de la proscription, toutes les grandes célébrités européennes se sont pressées dans votre demeure épiscopale,

pour rendre hommage à votre talent, s'éclairer de vos lumières, ou se consoler au contact de votre charité. Quel forfait qu'une popularité si radieuse et si pure devant vos consuls calvinistes ou révolutionnaires ! Elle rappelait beaucoup trop pour eux la gloire si détestée, de François de Sales ; il leur faut celle de Garibaldi.

« Ces sentiments ont essayé de se voiler sous des prétextes qui se disaient sérieux et n'étaient que ridicules. Par leur raisonnement sur les actes de 1819, ceux qui vous ont proscrit ont imité les théologiens couronnés du bas-empire ; par leurs ombrages vis-à-vis du titre de vicaire apostolique, ils ont dépassé l'intolérante susceptibilité des mandarins chinois ; par leur tentative de constitution civile, ils reculeront au delà du paganisme, qui s'attribuait le droit de martyriser les chrétiens, mais non celui d'imposer un organisme quelconque à l'Église. D'un souffle, vous avez détruit cet échafaudage de puérides subtilités dans votre lettre au conseil d'Etat et dans votre protestation. Mais, pour avoir le dernier mot, ils ont chargé deux gendarmes de vous jeter comme un scélérat hors des frontières et du territoire helvétique.

« Courage, vénéré seigneur ; après le Vatican, vous et Mgr de Bâle, vous êtes le plus grand spectacle que présente l'Europe ; et si votre magnanimité n'est pas sans angoisses, elle n'est pas non plus sans consolation. Pie IX vous bénit de cette main sous laquelle l'univers catholique se courbe avec amour. Votre clergé reste fidèle et votre peuple inébranlable. La France vous ouvre son âme hospitalière, et si vous la parcouriez, vous recevriez partout un accueil triomphal. Tout ce qui est honnête dans le monde souffre de vos épreuves et applaudit à votre vaillance. Tandis que les petits despotes de Berne et de Genève, après les indignations et les mépris du présent, récolteront encore les anathèmes de l'avenir,

vous, vénéré aujourd'hui, vous ne le serez pas moins plus tard, et les siècles, en s'occupant de votre mémoire, vous appliqueront au passé ces belles paroles que l'Esprit-Saint a mises au futur : *Stabunt justi in magna constantia adversus eos qui se angustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum* » (1).

C'est par l'échange de ces nobles sentiments que la fermeté des gardiens de la foi s'est soutenue, aux époques de persécution, et de pareils exemples de fraternité et de vaillance porteront toujours leurs fruits. L'évêque d'Hébron devait quelque chose de plus qu'une lettre à un tel collègue et à une telle cité. Il vint à Nîmes répandre à flots sa parole dans les âmes, encourageant la jeunesse catholique en la personne des élèves du collège de l'Assomption, excitant les applaudissements des hommes qui se pressaient dans la chapelle de cette maison, trop étroite pour les contenir tous. Il parlait de la félicité de l'épreuve, et de l'honneur qu'il y avait à participer aux souffrances de Pie IX. Loin de prêcher la vengeance, il demandait l'union et la prière. « Fils de Nîmes, disait-il en finissant, croyez bien que la France attend de vous de grandes choses. Partout les regards sont fixés sur votre cité, sur ce foyer de foi qu'y excite le souffle d'un vaillant docteur (2). »

L'année où s'accomplirent ces événements a été appelée *l'année des pèlerinages*. Le besoin de l'expiation se faisait sentir à toutes les âmes. Le patriotisme y poussait : la France avait subi de tels désastres, et ses blessures étaient encore si béantes ! La religion en faisait un devoir : il n'y avait qu'à prêter l'oreille pour entendre les gémissements des persécutés et le bruit lugubre de leurs

(1) *Semaine relig.*, t. IX, p. 25 et 26.

(2) *Semaine relig.*, t. IX, p. 169-174, 181-185.

chaînes, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Russie. Or, l'expiation, c'est la prière ; l'expiation nationale, c'est la prière unanime, la prière des multitudes innombrables qui pleurent et demandent pardon. De cette conviction naquirent les pèlerinages. On vit, des derniers jours d'août 1872 aux premiers jours d'octobre 1873, chaque diocèse se mettre en marche vers des sanctuaires fameux qui se recommandaient par quelque tradition ancienne ou quelque miracle nouveau.

Il existe à Uzès une crypte à laquelle les savants, d'accord avec les traditions locales, assignent la plus haute origine (1). Un noble enfant de cette cité ayant eu la pensée de la restaurer, soumit cette inspiration à son évêque, et en obtint la réponse suivante :

« Cette crypte a-t-elle été le vrai berceau de l'Eglise dans la vieille cité d'Uzès ? Remonte-t-elle, comme sanctuaire, aux âges tout à fait primitifs du christianisme dans nos contrées ? C'est possible, quoique je n'ose pas absolument l'affirmer. Mais ce qui est indubitable, c'est qu'elle est d'une vénérable antiquité ; qu'elle vit, à des

(1) M. Lionel d'Albiousse, juge au tribunal civil d'Uzès.

La crypte d'Uzès est signalée par la Martinière dans son grand dictionnaire géographique. Il en est fait mention aussi dans le tome 1, p. 299 du *Voyage littéraire de deux bénédictins*, publié à Paris en 1717. C'est un monument taillé dans le roc ; il se compose d'une nef assez spacieuse qui devait servir aux catéchismes, et d'un sanctuaire plus restreint où se trouve, en entrant, à droite, un autel creusé dans le roc, avec ses accessoires ; à gauche, la figure d'un grand Christ en bas-relief, taillé aussi dans le roc. Le Christ est revêtu d'une longue tunique descendant jusqu'aux pieds et ouverte sur la poitrine. La tête est surmontée d'un nimbe et d'une croix ; de petites croix sont semées aussi dans la tunique. M. de Rossi, appelé à juger ce monument, voit dans cette figure celle du Christ ressuscité et triomphant. Dans la nef, on remarque de petites niches surmontées d'une croix, et ressemblant à celles des colomnaires romains. Il existe aussi un débris de conque baptismale, au-dessus de laquelle est une figure symbolique. La crypte a été bénite par Mgr Besson, le 6 juin 1877. V. *Œuvres pastorales*, t. 11, p. 13-21.

époques lointaines, nos saints mystères célébrés dans son enceinte, comme ils l'étaient à Rome dans les catacombes ; que, par le crucifix taillé sur l'une de ses parois, elle prouve que le culte des images, dans nos provinces comme partout, est contemporain de la prédication de la foi ; qu'enfin cet oratoire n'est pas seulement, pour les catholiques d'Uzès, un monument de famille, mais qu'il est encore une frappante apologie de quelques-uns de nos dogmes les plus augustes et les plus chers.

« Ainsi, en décorant cette crypte avec plus de convenance et d'honneur, vous ferez un acte éminemment raisonnable. Il sera en même temps précieux à tous les cœurs vraiment chrétiens de votre ville, qui ne verront pas sans une profonde joie renaître, et pour ainsi dire refleurir sous leurs yeux ce sanctuaire où leurs aïeux puisèrent peut-être la force dont ils eurent besoin pour confesser Jésus-Christ, devant les persécutions du paganisme ou les violences de l'hérésie (1). »

Rome encouragea une si touchante entreprise, et, le 26 novembre 1873, le pape fit don à la crypte d'Uzès d'un fragment de pierre atracienne tirée du cimetière de Saint-Calixte. C'était un beau carré de marbre vert, portant la date de la vingt-deuxième année du pontificat de Pie IX. Il faisait espérer des faveurs spirituelles qui ne tardèrent pas à être accordées (2).

Ce monument allait s'ouvrir à la piété des fidèles, au moment où l'Eglise d'Uzès remplaçait sur ses autels les reliques de saint Firmin, le plus grand de ses évêques, et donnait à sa vieille cathédrale le seul ornement qui lui manquait encore : une façade digne de son passé glorieux. Comment ne pas voir un dessein secret de Dieu

(1) *Semaine relig.*, t. ix, p. 103.

(2) *Semaine relig.* t. ix, p. 582. Lettre de Mgr Nocella à M. Lionel d'Albiouse.

dans cette coïncidence, et ne pas s'en réjouir pour l'avenir de la foi dans ce pays ?

Aussi les chroniques locales (1) racontent-elles l'enthousiasme que fit éclater la population, lorsque Mgr Plantier, le 16 mars 1873, ayant béni la nouvelle façade de l'église de Saint-Théodorit, présida une procession solennelle où les reliques de saint Firmin furent portées autour de la ville, et dédia un autel à cet illustre pontife, rendant ainsi à son culte l'éclat dont il avait été trop longtemps dépouillé. Il prononça, dans cette circonstance, une allocution qui témoigne de ses vieilles prédilections pour l'Eglise d'Uzès. Celle-ci voulut montrer le prix qu'elle y attachait et laisser sur le cœur même du prélat une marque visible de sa gratitude. Par les mains de son vénérable curé (2), elle lui fit cadeau d'une magnifique croix pastorale, qui restera dans le trésor de l'Eglise de Nîmes pour y rappeler une ville, un peuple, un prêtre, un évêque, rajeunissant, par cette démonstration de foi et de patriotisme, l'auréole de gloire brillant autrefois sur un siège vénérable.

L'élan religieux qui ébranla la ville d'Uzès soulevait partout, à ce moment, les populations de la France, les jetant, émues et frémissantes, dans les chapelles où se manifestait, depuis des siècles, la puissance et la bonté divine. Le diocèse de Nîmes prit part à ce mouvement salutaire. Il ne pouvait pas rester en arrière, car il est riche en lieux consacrés par les miracles de Marie. Notre-Dame de Grâce, Notre-Dame de Bouquet, Notre-Dame de Prime Combe, Notre-Dame de Laval, voilà les sanctuaires qui eurent le don d'attirer tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions sociales.

(1) *Journal d'Uzès*, 23 mars 1873. *Semaine relig.*, t. ix, p. 37-45.

(2) M. l'abbé Pelissier, aujourd'hui chanoine de Nîmes.

Les hommes, qui sont toujours parmi nous les premiers à la prière, formèrent des légions de pèlerins plus nombreuses et plus admirables que toutes les autres (1).

Ce courant divin s'était porté vers Lourdes, en 1871 et 1872 ; il devint irrésistible en 1873, lorsqu'on apprit que l'évêque lui-même se mettrait à la tête d'un pèlerinage diocésain. Plus de trois mille pèlerins le suivirent, entraînés par une commune pensée de foi et d'expiation. Pour que ce grand acte de religion portât les fruits qu'on en attendait, un *Triduum* de prières fut ordonné dans toutes les églises les 10, 11 et 12 du mois de juillet. Pie IX avait indiqué au comité général des pèlerinages un signe distinctif que tous les pèlerins devaient adopter. C'était une petite croix de laine rouge qui se détachait sur un fond blanc. Mgr Plantier bénit ces croix, la veille du départ, au milieu d'une foule immense accourue à la cathédrale, et les fit distribuer immédiatement ; sur le revers on lisait ces mots : *Christo Domino servire*. Il bénit aussi une riche bannière, qui devait être offerte à la basilique de Marie Immaculée. Elle était en moire antique blanche, brodée d'or en forts reliefs. Au milieu, entre le nom de Nîmes et la date 1873, se trouvait un grand écusson écartelé : *au premier de Nîmes, au quatrième d'Uzès, au deuxième d'Alais, au troisième du Vigan ; sur le tout, les armes de l'évêque*. Ce présent devait être accompagné de celui d'un cœur d'or. Il était ceint d'une couronne de roses. Une tige de lis s'en détachait : expression touchante de la piété et de la confiance des pèlerins, elle semblait inviter la bonne Mère à exaucer

(1) Sous la conduite du R. P. d'Alzon, à Notre-Dame de Rochefort, le 6 octobre 1872, il y eut 5000 pèlerins et 4000 communions. Le Pape leur envoya sa bénédiction apostolique. Le 17 avril 1873, même affluence et même dévotion.

les vœux des familles dont les noms étaient inscrits à l'intérieur de ce merveilleux emblème.

On part au son de toutes les cloches et aux acclamations de la ville entière; la prière ouvre le pèlerinage; le chant des cantiques lui succède; la longueur du chemin n'épuise ni la ferveur ni la joie des pèlerins. A leur arrivée, l'évêque se met à leur tête; les messes commencent, on se presse à la table sainte, en pleurant de bonheur et d'espérance. Des foules accourent de tout côté: on dirait la France entière assemblée aux pieds de Marie pour invoquer sa protection et lui témoigner son amour. La légion nîmoise s'organise pour une première procession; elle descend à la grotte de l'apparition, remonte dans la basilique, et chante des vêpres solennelles. Tout est grand, tout est beau, tout est saisissant: le peuple qui supplie, l'évêque qui bénit, le temple qui les abrite.

A cette cérémonie en succède une autre, toute de tendresse filiale. C'est la veille de la fête de ce pontife, si vénéré et si aimé de tous. On doit lui présenter les vœux de sa famille diocésaine. La Providence semble l'avoir réunie à Lourdes pour donner à cet acte un éclat extraordinaire. Il ne saurait s'accomplir ailleurs qu'à la grotte, témoin de la gloire de Marie et source intarissable de ses miracles. La nuit tombe, les pèlerins nîmois s'avancent un cierge à la main, inaugurant ces fameuses processions aux flambeaux, qui seront désormais le couronnement de tous les pèlerinages. Quand on est arrivé en face de la statue de Marie, et qu'elle paraît envelopper des regards de son amour toute l'assemblée attendrie et hale-tante, M. l'abbé de Cabrières sait trouver dans son cœur des accents qui traduisent les sentiments dont les âmes sont remplies, et l'éloquence de l'orateur égale l'émotion de l'auditoire. Des acclamations s'échappent de toutes les

poitrines ; l'évêque veut remercier, les larmes étouffent sa voix, il est près de défaillir sous le poids de son bonheur. Il se ranime et demande des acclamations solennelles pour la très sainte Trinité, pour la sainte Vierge, pour l'Église, pour le Pape, pour la France, et la foule jette à tous les échos les cris de Vive le Père ! Vive le Fils ! Vive le Saint-Esprit ! Vive Marie ! Vive l'Église catholique ! Vive Pie IX ! Vive la France !

Le lendemain, fête de saint Henri, d'autres vœux se joignent à ces prières. A travers l'espace, les pèlerins, prêtant l'oreille aux accents d'espérance qui font chaque année retentir les sept collines de Nîmes la fidèle, à ce pieux anniversaire, offrent leurs supplications et leurs pleurs à l'auguste protectrice du royaume de France.

Le retour est un vrai triomphe : tout Nîmes se précipite au-devant des pèlerins ; c'est encore cette foule qui a décerné à son évêque tant de solennelles ovations ; six mille personnes envahissent la cathédrale ; le *Te Deum* retentit. Il fallait bien remercier Dieu, car, pendant ces trois jours, il avait marqué sa prédilection à l'égard de ce diocèse, et tout était un succès pour la religion catholique, dans cette démonstration de foi. L'impression qu'elle produisit fut telle que le chroniqueur diocésain, voulant la décrire, s'écriait : « Tout cela est inénarrable, tout cela est sans précédent ; à ceux qui n'étaient pas avec nous, nous paraîtrons excessif dans nos éloges ; à ceux qui ont partagé nos ravissements, il semblera que nous ne sommes pas assez pénétré de la grandeur incomparable de ces fêtes (1). » Mais le cœur où les joies divines avaient coulé avec le plus d'abondance c'était celui de l'évêque. « Nous avons eu un pèlerinage vraiment admirable, écrivait-il à M. l'abbé

(1) *Semaine relig.*, t. ix, p. 240-251.

Desgeorge ; c'est une des plus douces consolations de mon épiscopat, qui déjà pourtant en a compté tant d'autres (1). »

Deux mois après, Mgr Plantier accomplit un autre pèlerinage. Paray-le-Monial disputait à Lourdes l'honneur d'exciter la dévotion et l'espoir de la France. Quarante députés, dignes représentants de l'Assemblée qui avait prêté un concours si glorieux à l'érection d'une basilique au Sacré-Cœur, sur les hauteurs de Montmartre, étaient allés, le 29 juin, porter dans la chapelle du Sacré-Cœur une superbe bannière, et accomplir, au nom de la patrie, en face du ciel et de la terre, un acte solennel de réparation et de foi. La parole d'un grand orateur chrétien avait si bien interprété la douleur et la confiance de la France, qu'elle avait été couverte d'applaudissements, même devant les saints autels (2). Le cloître de Marguerite-Marie Alacoque avait vu passer dans son enceinte trois cents bannières, suivies de cent mille pèlerins, la croix sur le cœur, le cantique sur les lèvres. Le 3 septembre suivant, huit cents Anglais y faisaient leur entrée sous la conduite de l'évêque de Salford, et leur bannière était aux mains du duc de Norfolk !

Dans cette assemblée on rencontrait un évêque français, dont ces fiers étrangers étaient jaloux de baiser les mains et de recevoir la bénédiction. Il cherchait à se dérober à leurs empressements, car il n'était pas là pour se montrer à la foule, mais pour prier et adorer. Cet évêque était Mgr Plantier. Il passa trois jours à Paray-le-Monial, et presque tout ce temps fut consacré à des épanchements de piété devant l'autel du Sacré-Cœur. On le vit appuyer

(1) Lettre datée du Montcel, le 9 août 1863.

(2) M. l'abbé Besson, alors supérieur du collège Saint-François-Xavier à Besançon.

longtemps sur la chasse de la bienheureuse confidente du Verbe incarné cette tête d'où tant d'éclairs avaient jailli dans la sainte Eglise. Ayant assisté, en 1865, au *Triduum* célébré à l'occasion de la béatification de Marguerite-Marie, il revenait auprès de ses reliques pour y respirer une émanation de son héroïque amour pour la souffrance qui expie et dédommage le divin Sauveur des ingrattitudes humaines.

Après avoir goûté les consolations de ce pèlerinage, il voulut les faire partager à son peuple, et il fit le vœu de l'amener au plus tôt devant les tabernacles où Jésus a montré son cœur couronné d'épines et transpercé d'un glaive. Disons qu'en se retirant il emporta, lui aussi, dans son cœur, un trait qui le pénétra profondément. Il ne songera point à l'arracher ; au contraire, il s'inclinera du côté où ce trait le blesse, pour que la plaie s'agrandisse et laisse couler le sang même de son âme. Ce trait est celui d'un amour plus fort, plus doux, plus actif que jamais, pour Dieu, l'Eglise et le diocèse de Nîmes. C'est la sainte passion qui va remplir les dernières années de sa vie. Mais éloignons cette image de la mort et continuons notre récit.

C'était la destinée de la France que l'on allait recommander au Sacré-Cœur. Il n'y a pas de peuple qui songe plus au lendemain que celui qui se relève péniblement de ses ruines. Nos désastres commençaient à être réparés, mais l'avenir était plein de mystère. La Révolution avait son plan et ses hommes pour l'exécuter ; seule, hélas ! elle savait ce qu'elle voulait faire, et elle ne doutait point du succès. Cette assurance devait conseiller à ses adversaires la concorde, la résolution et le désintéressement. Et dans ce camp, vers lequel se tournaient les regards de la France monarchique et catholique, que d'idées étroites et de vains regrets chez les uns ; que de

connivence avec l'esprit révolutionnaire chez les autres, partout que de tendances contraires et d'agitation stérile !

Mgr Plantier déplorant cette situation se demandait avec une douloureuse anxiété ce que la France pouvait en espérer pour sa stabilité, sa prospérité et sa liberté. Ses craintes étaient tempérées par l'attente d'un grand événement. La Providence semblait avoir marqué l'heure d'une seconde restauration, et il faut dire qu'à son approche les préjugés se dissipèrent un instant, les doutes s'évanouirent, les divisions furent en suspens. La voix jusqu'alors implacable de la Révolution, pareille au bruit lointain d'une tempête qui finit, n'eut plus que des sons affaiblis et incertains dans les faubourgs reculés de Paris. Nulle part plus qu'à Nîmes on ne crut toucher enfin à la récompense d'une longue fidélité.

On sait l'effet que produisit la lettre du comte de Chambord à M. Chesnelong. L'évêque de Nîmes, informé de tous les détails de cette négociation par les députés du Gard, se mettait à table, à 7 heures du soir, lorsqu'un télégramme l'avertit de la publication du manifeste royal. Trop autorisé à craindre le revirement des choses, il pâlit et se leva aussitôt dans un trouble indescriptible; mais, dominé par le respect autant que par la douleur, il garda un silence absolu tout le reste de la soirée. Le lendemain, il dit la messe pour la France, et, au sortir de sa chapelle, ne pouvant retenir plus longtemps le secret de sa peine, il s'écria : « Le navire entrait au port, les vagues irritées ne vont-elles pas le ramener en pleine mer? »

Quelques heures lui suffirent pour apprendre que ses appréhensions n'étaient pas vaines. Il en fut d'autant plus accablé qu'il avait le sentiment du long deuil qui allait peser sur son peuple et lasser peut-être son espérance.

Il nous faut parler d'une autre épreuve patriotique à laquelle Mgr Plantier fut soumis, à la fin de cette terrible année ; nous le ferons sans craindre de susciter la moindre ombre autour de sa mémoire.

Au mois de novembre 1873, il avait publié une lettre pastorale sous ce titre bien fait pour attirer l'attention des hommes politiques : *le Pontificat des Césars païens ressuscité, avec circonstances aggravantes, par le césarisme moderne*. C'était le tableau de toutes les souffrances que l'Église endurait alors en Europe, de la part de certains gouvernements. Il montrait comment ceux-ci usurpaient le droit de définir le dogme et la morale, le droit de communiquer ou de retirer la juridiction, le droit de surveiller et de diriger l'éducation des élèves ecclésiastiques. Un autre genre d'iniquité qu'il leur reprochait, c'était la suppression, ou plutôt la dépravation de la justice : ils ne respectaient ni les hommes ni les choses. Leurs torts étaient aggravés par l'ingratitude qu'ils témoignaient vis-à-vis de l'Église, la futilité des prétextes invoqués pour l'asservir, l'oubli des promesses qu'on avait pu lui faire. Cédant à un dernier excès d'aveuglement, ils ne voyaient pas que leur origine calviniste ou luthérienne leur interdisait de se mêler des choses de l'Église catholique, et de fouler aux pieds la liberté de conscience, après en avoir arboré le drapeau avec tant de fracas.

Ces idées étaient développées sous une forme hardie et saisissante. L'évêque signalait les victimes de cette dure politique, et il était facile de les reconnaître au portrait qu'il en faisait. Parce que cette politique s'exerçait en vertu de l'autorité que les pouvoirs s'arrogeaient dans l'ordre religieux, elle était accusée de ressusciter le pontificat des Césars antiques et d'en aggraver encore la tyrannie.

Le gouvernement allemand vit dans cette publication

la condamnation de sa conduite à l'égard des catholiques. En vérité, il n'y était pas traité avec ménagement ; mais la Suisse, l'Italie, l'Espagne elle-même étaient également en cause. Si Mgr Plantier gémissait sur le sort des évêques en Prusse, il déplorait aussi l'exil du clergé jurassien et de l'évêque auxiliaire de Genève. Que d'accents indignés contre les vainqueurs de la France sortaient alors de toutes les poitrines ! Que de griefs légitimes remplissaient les feuilles publiques et se glissaient même dans les lettres pastorales (1) ! Celle de notre prélat ne faisait que réunir ces traits épars en un faisceau.

Des bords de la Sprée, partirent de graves observations sur cet acte épiscopal. On y voyait une atteinte à l'honneur de l'Allemagne et de son empereur ; le gouvernement français fut prié, d'abord, et puis sommé de réparer cet outrage. M. de Bismarck adressa au comte d'Arnim des dépêches très menaçantes, trouvant que le zèle diplomatique et la susceptibilité nationale de cet ambassadeur étaient également en défaut. Ce grief fut plus tard articulé dans le fameux procès qu'il eut à soutenir, et qui aboutit à une si bruyante condamnation ; mais on remarqua, dans cette conjoncture, le soin qu'avait eu la haute cour de justice de Berlin de ne pas publier certains documents, et de ne les signaler que par les numéros qu'ils portaient dans l'instruction de l'affaire.

La satisfaction désirée par la Prusse, c'était la condamnation par le conseil d'Etat de la lettre pastorale de Mgr Plantier. Un blâme infligé par cette assemblée eût été assurément une peine plus douce que celles que portait, depuis quelque temps, contre les évêques allemands, le tribunal suprême institué à Berlin pour juger les causes ecclésiastiques. Il n'y avait à craindre ni amende ni

(1) Voir une lettre pastorale de l'évêque de Poitiers, t. VII, p. 479.

prison, et une déclaration d'*abus*, quelque grave qu'elle soit, n'est pas une flétrissure ineffaçable.

Toutefois le gouvernement français, malgré les difficultés de sa situation, répondit que notre législation ne lui permettait pas de déférer au conseil d'Etat la lettre de l'évêque de Nîmes. Un diocésain de Mgr Plantier faisait alors partie du ministère, et l'élévation de son caractère lui donnait sur les conseils du gouvernement une haute et légitime influence. Il la mit au service de son évêque, et défendit cette noble cause avec une énergie que nous devons signaler à l'admiration publique (1).

Le gouvernement français disait à celui d'Allemagne : Ce que vous reprochez à l'évêque de Nîmes ne tombe pas sous la compétence de notre conseil d'Etat ; mais, s'il est vrai que son écrit soit injurieux pour l'empereur d'Allemagne, il existe une loi française portée en 1819, qui punit les outrages des citoyens français contre les souverains étrangers. C'est votre droit de l'invoquer ; voyez si c'est votre intérêt.

Mgr Plantier se trouvait alors à Paris. On supposa qu'il avait été mandé par le gouvernement pour recevoir des reproches, ou tout au moins fournir des explications. Nous affirmons qu'il avait fait ce voyage pour accomplir un dessein conçu avant même la publication de sa lettre sur le *Césarisme*. Il l'avait annoncé à M. Boucarut, son vicaire général, dans le courant de l'été, et il ne pouvait être question alors de se disculper à propos de sa lettre, puisqu'elle n'avait pas encore paru. Depuis les désastres de la France et ses deuils privés, ayant supprimé ses réceptions du jour de l'an, il consacrait ce temps à des exercices de retraite. Cette année-là, il avait eu la pensée d'aller se recueillir auprès des reliques d'un saint pour

(1) M. le baron de Larcy.

· lequel il avait toujours eu une grande dévotion : saint Vincent de Paul. Les prêtres de la Mission lui donnèrent l'hospitalité, et il était là quand survint l'incident diplomatique dont il fut l'objet.

Le président de la République lui ayant fait exprimer le désir de le voir, il se présenta au vaillant soldat qui tenait alors dans ses mains le redoutable fardeau du pouvoir. Le maréchal de Mac-Mahon le reçut avec tous les égards dus à son caractère. Il tenait à savoir de lui ce qu'il ferait si l'empereur d'Allemagne le traduisait devant les tribunaux français. Le gouvernement redoutait l'éclat qu'un tel procès ne manquerait pas de produire et il souhaitait que l'évêque renonçât à se défendre. Mgr Plantier répondit que telle était déjà sa ferme résolution, et qu'il avait eu deux motifs pour la prendre : le premier, c'était qu'il ne reconnaissait pas la compétence d'un tribunal civil pour juger l'enseignement pastoral d'un évêque ; le second, c'est qu'affligé de l'embarras bien imprévu où sa lettre avait jeté le gouvernement, son devoir lui commandait de subir toute sorte d'ennuis, plutôt que de mettre en péril la fortune de la France. Le duc de Magenta, satisfait de ce langage, en loua la sagesse et le patriotisme. M. le baron de Larcy, faisant allusion à cet incident, dans un article nécrologique consacré à la mémoire de l'illustre prélat, se plaît à lui rendre le même hommage. « Pour moi, dit-il, qui l'ai vu dans une circonstance grave, où son droit d'évêque et son devoir de bon français se trouvaient non pas en lutte mais en présence, j'ai pu admirer tout à la fois sa dignité, son courage et sa patriotique modération (1). »

Loin de le traiter avec rigueur, le gouvernement lui donna une place, quelques jours après, dans la chapelle

(1) *Gazette de France*, 30 mai 1875.

de l'Elysée, et il assista à la remise de la barrette aux cardinaux Guibert et Régnier par le président de la République.

Ces honorables procédés le touchèrent vivement : il s'en félicitait dans une lettre en date du 2 février 1874 : « Vous avez entendu parler sans doute, écrivait-il, des émotions causées à la Prusse par une de mes lettres pastorales, et des notes comminatoires envoyées par cette puissance au gouvernement français pour obtenir qu'on me mît à la raison. Le fond de ces récits était parfaitement vrai. Je dois dire qu'en ce qui me touche, le cabinet de Versailles a pris vis-à-vis de M. de Bismarck une excellente attitude (1) ».

Mgr Plantier revint à Nîmes, la conscience tranquille, mais le cœur attristé, et nous ne dissimulerons pas l'amertume que lui causait la pensée d'avoir pu susciter, un instant, des entraves aux efforts que faisait le gouvernement de son pays pour reconquérir la confiance et la sécurité dont il avait besoin au dehors.

Quelques jours après, l'*Univers* publiait une lettre de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, où la Prusse découvrit encore des outrages à l'empire d'Allemagne : le journal fut frappé d'une *suspension*. Cette rigueur ne paraissait pas justifiée par le document incriminé, mais le gouvernement français crut que cette publication allait porter la colère de M. de Bismarck à son comble, et provoquer un éclat terrible. Le coup opéra une diversion, qui fut utile à l'évêque de Nîmes, et la Prusse, apaisée par cette satisfaction donnée à sa susceptibilité, laissa tomber dans l'oubli les menaçantes récriminations dont elle s'était armée contre nous.

(1) Lettre à M^{me} de Marcey.

CHAPITRE XXXIX

SACRE DE L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER. GRAVE MALADIE. — DERNIERS ENSEIGNEMENTS.

M. l'abbé de Cabrières est nommé évêque de Montpellier. — De la paternité spirituelle. — Circulaire admirable annonçant le sacre du nouvel évêque. — Cérémonie du sacre. — Adieux touchants à Lunel. — Visite pastorale et grave maladie. — Comment Mgr Plantier savait souffrir. — Vœu du diocèse pour obtenir sa guérison. — Un sacrifice héroïque agréé par Dieu. — Pèlerinage à Lourdes. — Voyage du prélat à Annecy, Thorens, Ferney. — Patronage de saint François de Sales. — Ressemblances et souvenirs, — *Lettre adressée aux fidèles du diocèse pour les remercier de leur pèlerinage à Lourdes.* — Epanchements et leçons mémorables. — *Lettre pastorale sur le cléricalisme.* — Intuitions remarquables qu'on y rencontre. — Tristesse profonde de l'évêque de Nîmes. — Démission de M. Boucarut. — Nouveaux pressentiments d'une mort prochaine. — Dernier mandement sur la *charité fraternelle.* — Rapprochement entre ces enseignements suprêmes et ceux de Mgr Dupanloup. — Visite de l'évêque d'Orléans à Nîmes. — Echanges de vues entre les deux prélats. — Deux visites à Montpellier. — Honneurs reçus et joies goûtées à cette occasion. — L'année jubilaire. — Belles processions à Nîmes. — Exemples et bonheur de l'évêque.

Dieu, qui juge les intentions des hommes, savait que l'évêque de Nîmes, en signalant les excès du Césarisme moderne, n'avait pensé qu'à défendre les intérêts de l'Eglise. Il voulut adoucir les peines du courageux prélat par une compensation proportionnée à ses épreuves. M. l'abbé de Cabrières, vicaire général de Nîmes, fut nommé évêque de Montpellier par décret du 18 décembre 1873 et préconisé le 16 janvier 1874.

Quelle joie et quelle consolation pour Mgr Plantier ! Si les mérites du fils étaient reconnus, les soins qu'avait pris le père pour les augmenter chaque jour recevaient aussi leur récompense. Il y a une gloire réservée aux âmes supérieures : elles s'attachent étroitement d'autres âmes dignes de leur commerce, les élevant à leur niveau, les pénétrant de leur esprit, cultivant en elles les semences divines, y versant, pour ainsi dire, un écoulement de leur propre vie. Si quelque image peut exprimer ce mystère admirable, c'est bien celle de la paternité, et il ne faut pas s'étonner de trouver ce terme sur les lèvres des apôtres qui donnèrent à l'Eglise ses premiers enfants (1). Dieu accorda cette grâce à l'évêque de Nîmes : son âme, en apparence si fermée et si avare de ses dons intimes, se répandit en quelques âmes adoptives. et les marqua d'une empreinte ineffaçable.

C'est là un honneur pour les grands pontifes ; n'est-ce pas aussi une obligation sacrée ? Ils doivent se préoccuper de l'avenir de leur Eglise, car leur propre mérite, si éminent qu'il soit, ne saurait suffire à tous ses besoins, et du reste, il ne peut avoir une durée qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Il faut donc qu'ils s'appliquent à former des disciples, et à leur donner, à côté d'eux, le premier rang pour la science et la vertu. Ce seront les héritiers de leur zèle et les continuateurs de leur apostolat.

L'évêque élu de Montpellier, né à Beaucaire en 1830, devait beaucoup à la distinction héréditaire de sa race et à la forte éducation que lui avait donnée le R. P. d'Alzon. Mais ce furent, avec des grâces de choix, les hautes et affectueuses leçons de Mgr Plantier qui le préparèrent à la mission qu'il remplit aujourd'hui avec tant d'honneur dans l'Eglise. Notre prélat, annonçant à son diocèse

(1) Gal. iv, 9. — I Cor. iv, 15. — Phil. 10.

la consécration prochaine de Mgr de Cabrières, révélait ce bienfait, en ne croyant laisser échapper de son âme qu'un transport de joie.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire cette page : elle respire tout ce qu'il y a de plus tendre et tout ce qu'il y a de plus doux ; c'est une effusion de cœur à laquelle l'Écriture prête ses accents les plus vifs, ses parfums les plus suaves, ses images les plus poétiques.

« Oui, nos très chers Coopérateurs, c'est un fils qui va nous quitter, dès qu'il aura reçu de nos mains la plénitude du sacerdoce. Certes, quand nous sommes entré dans ce diocèse, nous avons dit, dans le secret de notre âme, à tous les fidèles qui l'habitaient : Vous serez nos enfants. Evêque de tous par la juridiction, nous voulons être aussi le père de tous par la tendresse. Et Dieu nous est témoin que nous avons rempli cet engagement qui nous était doux comme un besoin de cœur, et sacré comme un devoir de conscience. Nous avons cru toutefois pouvoir, sans faillir à ce que méritait le troupeau, réserver une certaine fleur d'affection pour ceux qui en étaient les pasteurs. Enfin, dans le clergé lui-même, le jour où nous prîmes possession de notre siège, un nom fut signalé par l'autorité la plus vénérable à nos prédications. Mgr Cart, presque à la veille de s'éteindre, avait dicté une lettre adressée au successeur que lui donnerait la Providence. Ces quelques paroles, échappées de son cœur, avaient été signées de sa main, à laquelle ni la longueur d'une maladie impitoyable, ni la proximité de la mort qui commençait à le saisir n'avaient appris à trembler. Il nous recommandait un jeune prêtre, nous le confiant à la fois comme un dépôt et comme une espérance ; le respect nous a rendu cher et sacré le vœu du saint prélat expirant. Celui dont l'image et l'avenir l'avaient ainsi préoccupé jusque sur le seuil de l'agonie,

devint à titre privilégié notre fils adoptif. Jacob ouvrit son âme à des sentiments plus affectueux pour le dernier né de ses enfants, parce qu'après l'avoir mis au monde, sa mère était descendue au sépulcre, comme la fleur s'effeuille et tombe après avoir donné son fruit. Et nous aussi, quand nous vîmes celui que Mgr Cart nous avait légué comme le fils de sa douleur, nous nous empresâmes, ainsi que Jacob, de le considérer et de le traiter comme *l'enfant de notre droite* (1). Il a, pendant près de douze ans, habité sous le même toit que nous. Sa vie alors a roulé dans le cercle de notre pauvre vie. Notre administration, nos courses pastorales, nos études, nos voyages, nos consolations et nos épreuves, il a pris une part intime à toutes ces choses, et de notre âme à la sienne se sont faits longtemps ce flux et ce reflux de sentiments et de pensées qui s'en vont du père à son fils et remontent du fils à son père. Nous ne saurions dire à quel degré, par ce mutuel échange d'affection, s'est développée en nous cette impression de paternité que Dieu dépose dans le cœur de ses évêques pour leurs enfants spirituels, et qui poussait saint Paul à dire à Philémon : « Recevez Onésime, comme le fruit de mes entrailles : c'est Paul, déjà vieillissant et maintenant prisonnier pour Jésus-Christ, qui vous en conjure » : *Ut Paulus senex, nunc autem vinctus Jesu Christi : obsecro te pro meo filio quem genui in vinculis, Onesimo.... Tu illum, ut mea viscera, suscipe* (2).

« Voilà aussi le langage que nous vous adressons à vous-mêmes. Un fils de prédilection nous avait été donné par la grâce. Nous l'avons engendré à la maturité du sacerdoce et de l'expérience dans les saintes servitudes et

(1) Gen. xxxv, 18.

(2) Phil. 9, 10, 12.

les augustes chaînes de l'épiscopat : *Quem genui in vinculis*. Aujourd'hui Dieu nous en demande le sacrifice. Il va quitter son père selon la nature, noble vieillard dont l'illustre sang coule avec tant d'honneur en ses veines. Il va nous quitter aussi, nous, son père selon l'ordre de Melchisédech. A la veille de cette séparation, et quand elle s'accomplira, à l'exemple de l'apôtre, nous conjurons votre charité de s'intéresser devant le Seigneur à ce fruit bien-aimé de nos entrailles : *Ut mea viscera suscipe*. Ce n'est pas Paul, hélas ! mais du moins c'est votre évêque, chargé de dix-neuf ans de travaux et déjà vieux, qui vous en prie. Il vous en prie au nom même de sa vieillesse qui commence : *Ut Paulus senex et nunc vinctus Jesu Christi, obsecro*. Précisément parce que notre âge est plus avancé, nous éprouvons un désir plus ardent de croire au futur et au parfait bonheur de celui que nous n'allons consacrer que pour le voir partir. La tendresse et la sollicitude d'un père grandissent avec le nombre de ses années. Sans doute, quand ce fils couronné nous laissera, comme Isaac, après l'avoir embrassé, nous sentirons je ne sais quel parfum d'heureux présage, et nous pourrons dire, à notre tour, en le félicitant d'une voix émue : « Voici qu'il s'exhale de notre fils une odeur embaumée comme celle d'un champ plein de moissons que le Seigneur a béni ». Ce nouveau Jacob fut un ouvrier laborieux du jour et de la nuit ; ses travaux obstinés ont fait de son existence une terre fertile ; il en a tiré des gerbes abondantes qu'il porte dans ses mains et d'où s'échappe un doux arôme d'honneur et d'espérance. Les bénédictions qu'il a reçues du Seigneur dans le passé en promettent d'égales pour l'avenir : *Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni, cui benedicit Dominus* (1). »

(1) Gen. xxvii, 27.

Le sacre de Mgr de Cabrières eut lieu le 19 mars 1874, en présence de toutes les autorités civiles, religieuses et militaires, au milieu du concours de toute la province ; le nouvel évêque était assisté par Mgr Meirieu, évêque de Digne, fils illustre de l'Eglise de Nîmes, et par Mgr Mermillod, évêque d'Hébron. Ce fut un des plus beaux jours de la vie de Mgr Plantier ; tout son diocèse en partagea les saintes émotions. Le 25 du même mois, le jeune prélat devait faire son entrée solennelle à Montpellier. Mgr Plantier l'accompagna jusqu'aux limites des deux diocèses. La séparation eut lieu à Lunel ; la foule était attendrie en voyant Timothée tomber aux genoux de Paul, qui l'embrassa après l'avoir béni, et ne put retenir ses larmes en songeant à ce que la Providence lui enlevait pour le donner à l'Eglise de Montpellier. Le soir de cette séparation, Mgr Plantier écrivait : « Ce cher fils de mon âme s'est jeté à mes pieds devant la multitude, et moi, son vieux père, je lui ai donné ma bénédiction avec un attendrissement que je n'avais pas encore connu (1) ».

La cérémonie du sacre avait fortement ébranlé sa santé ; on le suppliait de prendre quelques ménagements, qu'il se refusait d'ordinaire pendant le carême. N'en ayant rien fait, il arriva fort épuisé aux fêtes de Pâques. Il officia néanmoins ce jour-là pontificalement, et partit le lendemain pour une tournée pastorale. Ce fut une longue lutte entre le corps accablé par la fatigue et l'âme saintement obstinée à remplir sa tâche. Il bénissait les vivants, priait pour les morts, dédiait à Dieu les enfants et marquait de l'onction sainte d'innombrables légions d'adolescents. Après une nuit de véritable martyre à Estézargues, il arriva à Fournès dans un état horrible de fatigue. Malgré son accablement, il voulut dire la sainte messe le

(1) Lettre à Sœur Emilie, 25 mars 1874.

lendemain ; vers la fin, une sueur froide se répandit sur son visage, et l'on craignit de le perdre au pied de l'autel. Aussitôt les curés présents à la cérémonie s'alarment ; à force de prières et de larmes, ils obtiennent qu'il retourne immédiatement à Nîmes. C'était le 3 mai 1874. En franchissant le seuil de son palais, il s'évanouit ; le médecin appelé en toute hâte s'écria en le voyant : « Si Monseigneur était resté une heure de plus en voiture, il y serait mort ». Il constata une fluxion de poitrine. Le malade ne voulut ni le croire ni se mettre au lit, avant la fin de la journée et la récitation complète de son officé. Le lendemain, il essaya de se lever pour célébrer la sainte messe ; le médecin dut le lui défendre ; il demanda son bréviaire, on le lui refusa. Le docteur Combal, de Montpellier, fut mandé à la prière du docteur Correnson, médecin ordinaire de Monseigneur. Effrayés de la violence de la fièvre, ils prescrivirent un repos absolu. L'évêque, encore dans l'illusion, les conjurait de ne pas le condamner à l'inaction ; mais, au bout de quelques jours, ses forces le trahirent, et il tomba dans une grande prostration. Dieu lui ménagea toutefois un dédommagement comme il les aimait. C'était le mois de Marie ; de son lit de douleur, il entendait les cantiques que l'on chantait le soir à la cathédrale après la prédication, et la voix des chers élèves de sa maîtrise venait l'attendrir et le consoler.

Le sixième jour de sa maladie, il dit : « J'éprouve une grande peine à réunir mes pensées pour adorer Notre-Seigneur ; en esprit au pied de sa croix, je m'y tiens attaché, mais dans une impuissance absolue de parler à ce bon Maître. J'espère qu'il me tiendra compte de la cause de ma maladie, malgré tous mes péchés : c'est pour sa gloire, c'est pour le bien des âmes que j'ai usé le reste de mes forces dans cette dernière tournée. » Le lendemain,

il reçut, avec des signes extraordinaires de piété et de reconnaissance, la bénédiction du Saint-Père que le P. d'Alzon avait demandée pour lui. Il remercia le P. d'Alzon du service qu'il lui rendait, le chargeant de faire parvenir à Pie IX l'hommage de sa gratitude et de son dévouement, *jusqu'à la mort, usque ad mortem*, disait-il, en élevant la voix autant que sa faiblesse le lui permettait. Ayant enfin obtenu du médecin l'autorisation de faire la communion le jour de l'Ascension, il se confessa la veille avec de grands sentiments de foi, et reçut la sainte Eucharistie à minuit; sa faiblesse était extrême, mais son visage s'illumina d'un éclair de joie intérieure quand il fut en possession de Notre-Seigneur.

Mgr de Cabrières vint le visiter dans la journée. Malgré ses souffrances continues, il l'entretint longuement du diocèse de Montpellier, s'enquérant avec une bonté toute paternelle des événements qui avaient marqué les premiers mois de son administration épiscopale. Puis il le bénit avec un surcroît de tendresse.

Ceux qui l'approchaient étaient édifiés de sa patience et de son abandon à la volonté de Dieu. La maladie en se prolongeant le réduisait à une extrême langueur. Comme on lui disait que de tout côté on demandait à Dieu sa guérison : « Cela n'en vaut guère la peine, s'écria-t-il ; je ne suis plus qu'un vieillard prêt à défaillir, une cendre à moitié refroidie ».

Ces paroles répétées au dehors aggravaient la douleur publique. Ce n'était qu'un cri d'alarme d'un bout du diocèse à l'autre. Pour conserver un père si tendrement aimé, toutes les familles se mirent en prière. Que de larmes versées devant les saints tabernacles ! Que d'engagements généreux contractés en présence des anges !

Nous devons une mention spéciale à un noble sacrifice, parce qu'il fut agréé par Dieu, et que nous lui fûmes

sans doute redevables de la prolongation d'une existence si chère. Au sein de l'une des familles les plus chrétiennes et les plus honorables de la cité, vivait, dans le recueillement et la prière, une âme d'élite consacrée au Seigneur, dès l'âge le plus tendre, par le vœu de virginité (1). Elle avait reçu du ciel, en échange d'une pureté inaltérable, cette foi vive, cette douceur angélique, cette humilité profonde et cette force d'abnégation qui sont la parure ordinaire des épouses du Christ. La souffrance était venue s'ajouter à ses autres mérites pour les agrandir. Sa vie n'était qu'une alternative de maladie et de défaillance. Malgré cet état de faiblesse, elle vaquait à ses exercices de piété comme une carmélite, et quand ses mains pouvaient tenir le fil et l'aiguille, elle confectionnait des ornements pour les églises pauvres, ou des habits pour les indigents, heureuse de seconder ainsi dans la pratique des bonnes œuvres une sœur dévouée, qui fut longtemps à la tête de l'association des Dames de la Miséricorde, à Nîmes (2).

Rien ne manquait à une telle âme pour être une hostie agréable à Dieu. Elle s'offrit en victime, afin d'obtenir la guérison de son évêque. Approuvé par son confesseur, ce sacrifice plut à Celui qui est le maître de la vie et de la mort. Il fut consommé le 26 mai 1874. Informé de cette mort, Mgr Plantier répandit des larmes d'admiration et d'attendrissement. « Le prix offert à Dieu pour le rachat de ma vie, s'écria-t-il, est bien grand ; mais elle n'en valait pas la peine ! » Hélas ! quand l'heure est venue, il en coûte, paraît-il, à la sagesse souveraine de renoncer à ses conseils, et cette offrande, si généreuse et si pure, ne devait retarder que d'un an le décès de notre

(1) M^{lle} Blanche Beuf.

(2) M^{me} de Gorsse.

prélat ! Elle s'était enveloppée de tant de discrétion et de mystère que peu de personnes l'ont connue ; mais elle devait être publiée dans cette histoire, et signalée à tous ceux qui savent admirer le véritable héroïsme.

A la même heure, le P. d'Alzon fit le vœu public de conduire un pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes, si l'intercession de la très sainte Vierge obtenait le rétablissement d'une santé si précieuse. Cette promesse ne fut pas vaine. Vers les derniers jours du mois de Marie, une amélioration se déclara dans l'état du vénérable malade ; il put se lever pour assister à la sainte messe dans sa chambre, le jour de la Pentecôte, et remonter enfin à l'autel le jour de la Fête-Dieu.

Il fallait remplir l'engagement contracté vis-à-vis de Notre-Dame de Lourdes ; le bienfait était éclatant ; la reconnaissance devait avoir le même caractère. Aussi, le 17 août, trois mille pèlerins nîmois se pressaient autour des roches massabiellles. Même enthousiasme, même piété, même édification que l'année précédente. L'évêque était absent, mais c'était pour lui qu'on venait rendre des actions de grâces et solliciter une longue protection ; toutes les lèvres répétaient son nom.

Au moment où son peuple courait aux Pyrénées, Mgr Plantier se dirigeait vers les Alpes. Le 20 juillet, il était à Annecy. Il y trouvait un air vif et pur pour ranimer ses forces ; mais il y cherchait un autre principe de vigueur : c'était le parfum de sainteté que saint François de Sales y a répandu et qu'il aimait tant à respirer dans ses ouvrages. « Mon séjour ici, écrivait-il à l'évêché de Nîmes, est très agréable ; beau palais épiscopal, société très aimable, promenades enchantées sur le lac : voilà pour la santé. Quant à la piété, ses satisfactions sont immenses. Hier j'ai eu le bonheur de célébrer devant la chaise de saint François de Sales ; aujourd'hui je l'ai fait

devant les reliques de sainte Chantal : vous devinerez aisément ce que mon cœur a dû sentir d'ineffables émotions. »

D'Annecy, il se rendit à Thorens, où M. le comte de Roussy de Sales lui offrit la plus noble hospitalité. Il écrivait de là : « J'ai quitté le tombeau de saint François de Sales pour venir auprès de son berceau. Nous avons à deux pas d'ici une chapelle, bâtie à l'endroit où fut la chambre dans laquelle naquit saint François de Sales ; c'est dans ce sanctuaire que j'aurai chaque jour le bonheur de dire la sainte messe. » Mgr Plantier demeura une semaine dans cette solitude, y puisant chaque jour, selon ses propres termes, « de nouveaux germes de vie pour l'âme et pour le corps ».

Il ne faut pas s'étonner de l'attrait qui le retenait dans ces montagnes, pour y demeurer dans « l'intimité de saint François de Sales ». Que de points de contact entre son âme et celle de l'intercesseur qu'il implorait à ce moment ! L'apôtre du Chablais fut un controversiste distingué : son éloquence, très goûtée de la capitale, le fit monter dans la chaire de Notre-Dame de Paris. Il avait sur la politique de son temps des vues très tranchées ; et il entrevit de haut et de loin le préjudice qu'allaient porter à la grande unité religieuse de l'Europe le désaccord du pouvoir avec l'Évangile et la substitution de la politique issue du protestantisme à la politique chrétienne. Cet homme si doux fut aussi très ferme : il ne confondit jamais la mansuétude avec la faiblesse de caractère. L'alliance de tant de suavité à tant d'énergie, de tant de grâce à tant d'élévation d'esprit, avait toujours excité l'admiration de l'évêque de Nîmes. Panégyriste, il l'avait célébrée ; évêque, il l'ambitionna ; vieillard, *blessé et défaillant*, comme il le disait lui-même, il venait chercher un reflet de ces vertus auprès de la chaise du saint, pour qu'il

ceignît sa tête comme une couronne d'honneur, quand elle s'inclinait vers le tombeau.

En quittant Annecy, Mgr Plantier alla à Ferney : « Demain soir, mandait-il à Nîmes le 28 juillet, je serai auprès d'Athanase exilé. L'aimable et vaillant évêque d'Hébron, sachant que j'étais à Thorens, m'a pressé d'aller le voir. Cet appel avait trop de séduction pour que je pusse y résister. Je ne m'arrêterai pas à Genève; Genève est où est son évêque, comme Rome est où est le Pape. »

Le préfet du Gard, M. de Champvans, l'invita à son tour à prendre quelques jours de repos à Maisod, dans le Jura. Mgr Plantier tenait en haute estime un magistrat qui signalait chaque jour son administration par des services rendus à l'Eglise; il fut donc charmé de répondre à son invitation. Entouré des égards les plus affectueux, il écrivait : « Mon séjour ici me restaure et donne à mon automne un petit air de printemps ». De là, il se rendit à Tassin, près de Lyon, et puis au Montcel, près de Saint-Etienne. C'étaient, on l'a vu, des stations marquées par une vieille amitié. L'écho des actions de grâces que ses diocésains étaient allés déposer aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, au sujet de son rétablissement, vint l'émouvoir dans cette dernière solitude. Il prit aussitôt la plume pour répondre par des remerciements publics à un témoignage si mémorable de piété filiale.

Au travers de belles considérations, on surprend dans cette lettre pastorale la trace d'une fatigue d'esprit encore sensible. La pensée se dégage avec lenteur, et le style a perdu sa couleur ordinaire. Mais le sentiment surabonde : c'est le cœur qui fait tous les frais du discours. Le prélat débute par l'évocation de touchants souvenirs. Approchant du terme, ses regards se retournent vers le passé; comme saint Paul, il compte les combats qu'il a eus à

livrer, et dans lesquels l'affection et la confiance de son peuple l'ont toujours soutenu.

« Vous nous avez constamment entouré de vos sympathies, sur les champs de bataille où nous ont appelé tour à tour les épreuves de l'Eglise, du Saint-Siège et de la France. Jamais nous ne sommes sorti ni d'une vexation subie avec fermeté, ni d'une opposition faite par conscience, que vous ne nous ayez décerné des triomphes bien au-dessus de nos mérites. Votre attachement pour votre premier pasteur a grandi dans la proportion même où vous l'avez trouvé soldat du Christ. Etsi, dans notre dernière maladie, votre sensibilité s'est émue sur les dangers que nous paraissions courir, si, par Marie, vous avez conjuré Dieu de nous faire remonter la pente où semblait se précipiter notre vie, vous avez eu surtout pour intention de garder à votre tête un chef et un athlète, très misérable sans doute, mais du moins exercé sous vos yeux par vingt ans de combat.

« Cette virilité d'appréciation, nos très chers frères, et cette magnanimité belliqueuse de sentiments vous sont d'autant plus glorieuses, et nous vous en bénissons avec d'autant plus d'estime et d'amour, qu'elles sont plus rares. Des évêques disposés à changer leur houlette pastorale en glaive spirituel dans l'intérêt des âmes et de la foi, vous en trouverez partout, et l'avenir en aura comme le passé. A l'heure même où nous sommes, Dieu fait grandir en secret dans la tribu sainte des David, dont les mains, en travaillant à préserver leurs troupeaux des lions et des ours, se préparent à terrasser avec éclat les Goliath, c'est-à-dire les géants de la force et de la libre-pensée. Mais ce qu'on voit beaucoup moins, ce sont des peuples applaudissant à ces nobles champions de la justice, même quand ceux-ci rendent au monde les services les plus signalés. Le rationalisme a tellement dévasté, tellement

abaissé autour d'eux la conscience publique, qu'elle ne sait presque nulle part, ni comprendre le bienfait de leurs luttes, ni estimer l'incorruptible dignité de leur caractère. Vous, nos bien chers frères, ou plutôt nos chers enfants en Notre-Seigneur, vous avez une toute autre conduite, parce que vous jugez des choses plus sainement et de plus haut. L'intégrité de la foi, la pleine liberté de l'Eglise, du Saint-Siège et de vos âmes consacrées par le baptême, voilà les trésors auxquels vous attachez le plus de prix. Si votre chef spirituel, quel qu'il soit, s'arme et s'expose pour les défendre, vous lui savez gré de cette lutte, où, après tout, il ne s'engage que dans votre intérêt ; son zèle ne vous paraît ni du fanatisme ni de la révolte, même quand il résiste pour vous aux puissances de la terre ; vous n'y voyez avec raison qu'un acte de dévouement et le respect du devoir. S'il sort vainqueur ou proscrit de l'épreuve, vous lui tressez des couronnes ; si ses forces s'épuisent, vous priez le ciel de les lui rendre ; s'il les recouvre, vous faites de solennels pèlerinages pour en remercier Jésus-Christ et sa Mère. Cette religieuse fierté d'attitude fait un frappant contraste avec l'affaiblissement général de notre siècle : et si, malgré ce qu'elle a de flatteur pour nous, elle n'a pas le droit de nous tromper sur notre médiocrité personnelle, elle annonce du moins, à votre gloire, que vous portez dans une âme valeureuse vos convictions de catholiques et le vrai sentiment de l'honneur (1). »

Mais l'évêque ne parle de lui-même dans cet écrit que pour marquer la reconnaissance dont son âme est remplie. Après ce regard jeté sur son épiscopat, il se hâte de signaler, dans le pèlerinage qu'il loue, des mérites d'un ordre plus élevé. Ses diocésains ont fait un acte de bon

(1) Œuvres pastorales, t. VIII, p. 225 et suiv.

sens, en répudiant toutes les préventions que la libre-pensée s'est efforcée de susciter contre l'apparition de la sainte Vierge à la modeste bergère de Lourdes; ils ont proclamé leur foi commune au surnaturel. Il éclate partout dans cette vallée de bénédiction par les monuments religieux que la piété a fait jaillir des rochers, par les saintes impressions qui y saisissent et y élèvent les âmes, par les miracles qui s'y multiplient. Nîmes s'est donné le mérite de croire sans avoir vu, et le rationalisme n'y éteint pas la raison. Cet acte de bon sens supérieur s'allie à un acte d'intelligent patriotisme. On a fait usage d'une liberté que l'aveuglement et l'incrédulité ont essayé d'étouffer en la tournant en ridicule : c'est la liberté des pèlerinages, et il est nécessaire d'en jouir pour la consolider. « La patrie est encore aux abois. A tort ou à raison, on accuse les pouvoirs d'être sans prestige, l'armée sans consistance, l'assemblée souveraine sans cohésion, les partis et les opinions sans conciliation possible... Une invincible espérance existe encore au fond des âmes; mais elle n'ose s'affirmer, tant il lui est impossible de trouver une ressource humaine qui la justifie. On ne compte que sur la Providence pour nous arracher de l'abîme... On a raison; mais la Providence elle-même ne trouvera-t-elle pas dans les pèlerinages un motif puissant, un attrait décisif pour se dévouer à nos intérêts? Les foules qui vont prier à nos grands sanctuaires concourent donc à la restauration nationale, et méritent bien de la patrie (1). »

On voit qu'il n'est plus question de sa santé pour Mgr Plantier; l'avenir de la France l'inquiète plus que la maladie dont il pourrait encore garder quelque reste.

Ces grands sentiments ne tardèrent pas à se manifester

(1) Lettre pastorale du 8 septembre 1874, p. 17.

par un nouvel écrit. Mgr Plantier avait remarqué l'abus que la presse révolutionnaire faisait du mot *clérical*. Ce nom était voué au ridicule et signalé à la haine publique par le parti qui flattait le suffrage universel. Le prélat résolut d'appeler l'attention de ses diocésains sur la signification odieuse que l'on attachait à un terme si justement honorable, et de démontrer que la libre-pensée poursuivait dans le *clérical*, « non pas des torts qui l'accusent, mais des mérites qui l'honorent ». Une lettre pastorale, publiée le 20 novembre 1874, eut donc pour objet d'établir qu'on raillait et qu'on persécutait le *clérical* parce que seul il possédait trois grandes et belles choses : la dignité du bon sens, l'honnêteté du caractère et de la vie, la pratique loyale et généreuse de la fraternité. C'est une étude de mœurs, un peu confuse pour la même raison que la lettre dont nous venons de parler, mais d'une frappante réalité. Nous dirions volontiers que son vénérable auteur marque à l'avance les maux que les classes honorables et chrétiennes de la société française auront à subir du progrès des passions révolutionnaires. Il soulève le voile qui recouvre un avenir prochain, où les qualités désigneront les victimes, et où les vertus sociales seront honnies et mises hors la loi, comme la foi elle-même. C'est la prophétie des jours qui commencent ; il n'y manque que des dates et des noms.

Nous aurons le courage de citer, pour qu'on ne nous accuse pas de fictions cruelles, et d'ailleurs la chose en vaut la peine. Après avoir rapporté un beau passage du livre de la Sagesse où il est montré comment le juste est voué au mépris (1), Mgr Plantier s'écrie : « Que ce portrait est bien celui du clérical ! Que ce langage est bien aussi celui de ses ennemis et de ses persécuteurs ! Ils l'in-

(1) Sap. 11, 15, 19.

sultent par d'odieuses proscriptions. — Quoi ! cet homme est un dévot ? mauvais citoyen ; on ne peut l'utiliser nulle part. — Il fréquente l'église ? impossible d'en faire un préfet ou un président de tribunal. — Il a l'audace de condamner l'athéisme général de l'industrie, les immoralités de l'opulence, les débauches de la cour ? Il a pour toutes ces choses l'horreur que provoque la pourriture ? Evidemment il mérite à ce titre d'être impitoyablement dépossédé des fonctions qu'il exerce comme des traitements qu'il reçoit, et d'en être réduit avec sa famille à mourir de faim. — En politique il est encore bien plus détestable. Le croiriez-vous ? ce clérical prétend que la politique est régie par le Décalogue aussi bien que la morale privée ; qu'il n'est permis ni à la Révolution, ni à la conquête s'inspirant uniquement de la force brutale et d'une ambition criminelle, de dépouiller le Pape ou un roi légitime de ses Etats, d'arracher aux congrégations religieuses des propriétés dont elles étaient maîtresses par les droits les plus sacrés, d'en proscrire les membres, précisément parce qu'ils furent les citoyens les plus vertueux de leur pays, les plus dociles à ses lois, les plus dévoués à ses intérêts, les plus fidèles à ses grandes traditions et à son drapeau national. Insensé ! Comme si la morale politique n'était pas subordonnée aux caprices des souverains et des passions ou des intérêts populaires. Avec sa morale divine, avec son inviolabilité de l'Eglise, de ses institutions et de ses biens, le clérical n'est qu'un factieux ou un arriéré : un arriéré, en soutenant des doctrines inventées par le moyen âge ; un factieux, en contestant, ou plutôt en niant la suprématie de l'Etat sur l'Eglise et sur tout ce qui forme son apanage terrestre. Qu'il soit moqué, bafoué, mis à l'écart, emprisonné et proscrit, parce qu'il est irréconciliable avec les idées modernes, et que par ses éternelles protestations contre

les actes du gouvernement, du progrès, des vastes unités, des aspirations nationales, il empêche les peuples de grandir et la civilisation de marcher.

« La belle civilisation, en vérité ! Auprès d'elle la république de Platon n'était qu'un jeu d'enfant ! Qu'il est admirable cet Etat, qui s'en va se passant de Dieu et se moquant de l'homme, libre de tout contrôle et de tout frein, broyant sans pitié le *clérical* avec sa conscience, ses possessions et tout ce qu'il a créé dans le monde ; mettant sa gloire à s'entourer de fonctionnaires sans honnêteté, de familles sans liens comme sans dignité, d'écoles sans foi, de maisons de débauches sans nombre, enfin d'armées immenses, afin de bien convaincre par là les peuples qu'ils marchent chaque jour de mieux en mieux vers la suppression des impôts et la pleine jouissance de la liberté ! A l'aspect de tant de bienfaits, qui ne bénirait le ciel d'avoir, depuis près d'un siècle, allumé dans l'âme des libéraux et de leurs gouvernements la haine du *clérical* (1) ! »

L'illustre écrivain ne se borne pas à dénoncer cet excès de la persécution ; il en présage d'autres. Elle s'attaquera à la pratique de la « vraie fraternité », qui deviendra un crime ; à l'amour de la « vraie liberté » ; à l'ardeur persévérante du « patriotisme » ; au « culte du grand art » ; à l'intelligence et au zèle de la « véritable civilisation ». Que Dieu n'arrête pas le cours des choses, nous serons témoins de ces ruines épouvantables !

Ainsi l'horizon s'assombrissait de tout côté aux yeux de Mgr Plantier, et il était en proie à cette tristesse profonde qui a été l'épreuve de tant de grandes âmes. Aux

(1) Lettre pastorale sur l'odieux abus fait, dans ces derniers temps, du mot *clérical*, écrite du château de Maisod (Jura). V. Œuvres, t. VIII, p. 258-260.

deuils publics avaient succédé pour lui des deuils intimes ; à la mort s'était joint cet éloignement des amis qui est si dur et si amer pour l'homme, parce qu'il le laisse seul sur le chemin de la vieillesse. L'église de Montpellier lui avait ravi son auxiliaire le plus utile et le plus brillant ; une résolution désormais inébranlable allait le priver des conseils et des exemples de M. Boucarut, son premier vicaire général. Il dut annoncer à son clergé cette retraite qu'il avait longtemps combattue, et sa lettre laissait transpirer le chagrin qu'il en ressentait. « Voilà bien, disait-il, celui qui fut vingt ans l'homme de notre droite... Nous nous attachions à l'espérance que, lui et son noble collègue (le P. d'Alzon), restant unis à nous par des liens indissolubles, nous continuerions à cheminer et à combattre ensemble, jusqu'à ce que la mort de l'un d'entre nous vînt rompre ce faisceau formé par vingt ans d'estime, de confiance et d'affection réciproques (1). »

C'est le prélat qui devait être le premier à quitter cette terre. L'année 1875 lui apporta ce pressentiment. Il écrivait, le 6 février, à M. l'abbé Crozet : « Voici bien des morts accumulées en peu de temps dans notre communauté ! Et ces coups ont été pour la plupart frappés dans un âge assez voisin de la génération à laquelle j'appartiens. C'est un avertissement que j'essaie d'approfondir et d'utiliser ».

On comprend que, sous l'empire de ces pensées, il ait voulu traiter, dans son mandement de carême de 1875, un sujet qui fût l'expression des dispositions suprêmes de son âme, et bien digne, en vérité, de couronner son enseignement pastoral. A l'exemple du divin maître, ayant aimé, dès le premier jour, ceux que l'Église

(1) Circulaire du 6 janvier 1875.

lui avait donnés pour enfants, il les aima jusqu'à la fin (1). Il leur parlera donc de la *charité fraternelle*. C'est sa dernière instruction pastorale, et c'est aussi peut-être la plus touchante. La charité fraternelle y est considérée dans son objet, et l'illustre prélat montre comment Jésus-Christ a perfectionné le précepte de l'amour du prochain, en y renfermant non seulement nos frères, mais nos *ennemis* et ce qu'on peut appeler l'*inconnu*, c'est-à-dire toutes les âmes qui portent dans le monde le sceau divin, et pour le salut desquelles il allume chaque jour lui-même un zèle si héroïque dans le cœur des apôtres. A cette doctrine admirable, Mgr Plantier compare les théories de la libre-pensée sur la *fraternité*. Quel horrible contraste ! Celle-ci commence par mépriser les hommes et les rendre ensuite méprisables. Elle ajoute la haine au mépris, et quand elle dédaigne de haïr, elle affecte une indifférence encore plus outrageante. Ceci n'est pas une accusation sans preuves. L'évêque de Nîmes cite des faits, après avoir formulé des griefs, et il peint, avec une vérité aussi saisissante que lugubre, la manière dont se pratique la fraternité parmi les peuples révolutionnaires.

L'Église enseigne seule le véritable objet de la charité fraternelle ; seule aussi elle en connaît le véritable fondement. C'est l'amour de Dieu. Rien n'est plus éloquent que la description de l'union étroite de l'amour du prochain à l'amour de Dieu : « C'est ici le moment de vous faire méditer avec une certaine profondeur sur la liaison que Notre Seigneur Jésus-Christ a établie entre le premier commandement et le second ; il vous les montre unis l'un à l'autre par les mêmes nœuds que la cause et l'effet, la racine et la tige. Le premier pas

(1) Saint Jean, XIII, 1.

appartient à l'amour de Dieu. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, dit-il, de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit ». Observez bien les termes indéfinis employés par le législateur : il n'admet ni limites ni réserves. Il faut le cœur et tout le cœur ; il faut l'âme et toute l'âme ; il faut l'esprit et tout l'esprit. Toutes celles de nos facultés qui s'attachent, qui se passionnent, qui se dévouent, doivent se plonger dans la divine fournaise ; et telle doit être la mesure de notre amour pour Dieu, suivant le mot de saint Bernard, que nous l'aimions sans mesure, et que devant lui l'amour de nous-mêmes disparaisse, pour ainsi dire, jusqu'à la dernière étincelle : *Modus diligendi Deum, est diligere sine modo*. Quand nous en sommes là, quand la charité comme amour de Dieu s'est ainsi pleinement emparée de nos puissances, alors la charité fraternelle, dans ce qu'elle a de plus ample et de plus généreux, en jaillit naturellement et sans effort. Identifiés en quelque manière à Dieu, nous participons à sa tendresse pour les hommes ; il les chérit tous sans exception ; il fait lever son soleil sur les bons et les méchants, il fait aussi tomber ses pluies sur les justes et sur les pécheurs. Rien ne nous empêche de nous associer à cette magnifique dilatation de cœur. Plus de partialité qui restreigne le nôtre ; plus de concurrence et d'opposition d'intérêt capables de le rétrécir ; plus d'irritation, d'inquiétudes ou de mécomptes d'orgueil propres à l'aigrir ou à le fermer. Dans le sein de Dieu et, si j'ose ainsi parler, sur le faite de son amour, nous sommes assez haut pour dominer toutes ces misères ; et quand de ce sommet élevé son cœur descend et se précipite, pour aller porter aux hommes créés de ses mains les témoignages de son amour, notre cœur, emporté par le sien, roule comme lui jusqu'aux extrémités de la terre, sans rencontrer ni individus ni peuples qu'il n'ait le courage et le

soin de chérir et de traiter comme des frères (1). »

Ainsi, le pontife qui a tant parlé et tant écrit pour exposer et défendre la foi, n'ignorant pas qu'il y a une vertu supérieure encore à celle-là, la charité, consacre à la glorifier « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ».

Quelques mois après la mort de Mgr Dupanloup, le *Correspondant* publiait sur *ses derniers jours* des pages que l'on peut regarder comme une couronne de fleurs immortelles déposée sur un sépulcre glorieux. L'auteur, soulevant un coin du voile de la vie spirituelle de l'illustre prélat, disait : « Cette grande âme, arrivée au seuil de l'éternité, ramenait tout aux principes élémentaires des deux vertus qui sont le fondement de la vie spirituelle : la charité et l'humilité (2) ! » Il nous est doux de le remarquer : telle fut aussi la préoccupation suprême de Mgr Plantier. Nous venons de voir qu'il emploie ses derniers efforts d'éloquence à faire connaître à son peuple et à lui faire aimer la charité. Un an auparavant, il lui avait dénoncé dans son mandement de carême les « funestes influences de l'orgueil et les bienfaits de l'humilité par rapport à la vie des peuples (3) ».

L'évêque de Nîmes, comme celui d'Orléans, proclame donc, à la fin de sa vie, l'humilité et la charité comme les fondements sacrés, non seulement de la vie spirituelle, mais de la vie sociale. Il importait de signaler cet accord dans les pensées de ces deux grands prélats, au milieu des vicissitudes douloureuses que traversait alors la société.

La Providence voulait effacer par cette communauté de

(1) Œuvres pastorales, t. VIII, p. 303-304.

(2) *Le Correspondant*, 25 mai 1879.

(3) Œuvres past., t. VIII, p. 147-196.

sentiments la divergence momentanée qui s'était produite entre eux pendant le concile. Elle fit davantage ; elle leur ménagea la consolation de se revoir une dernière fois, pendant l'hiver de 1875. L'évêque d'Orléans était à Cannes, lorsqu'il reçut les confidences d'une âme que la grâce poussait à renoncer au protestantisme, dans lequel l'avait élevée une famille des plus honorables du Midi, hélas ! encore attachée à une religion indigne d'elle. C'est de Nîmes que la lettre est partie. Mgr Dupanloup suit, vis-à-vis de cette âme qu'il ne connaît pas, mais qui lui est chère parce qu'elle cherche la vérité, cet élan de zèle qui le portait à franchir toutes les distances et à braver tous les périls, quand il s'agissait de consoler une douleur ou d'éclairer un doute.

Mais il y a, à côté de l'âme, si troublée et si belle, qui l'interroge, un prélat qui est son pasteur. C'est à lui que l'évêque d'Orléans veut la recommander avant tout ; c'est dans le sein de sa tendresse pastorale qu'il versera d'abord le secret de cette souffrance, bientôt guérie par un dernier trait de la miséricorde divine. Ainsi un rayon invisible de lumière, tombé dans une âme incon nue, rapproche ces deux illustres champions de toutes les nobles causes.

L'heure du repos va sonner pour l'un et ne tardera pas à venir pour l'autre. Ils ont vaillamment combattu, et ils peuvent, comme saint Paul, entrevoir cette couronne que Dieu réserve à ceux qui ont gardé la foi (1). Cette perspective d'un monde meilleur, pour lequel seul ils avaient travaillé, était bien capable de les consoler du spectacle que leur offrait, sur son déclin, ce dix-neuvième siècle à qui leurs leçons et leurs exemples pouvaient épargner tant de malheurs.

(1) II Tim. iv, 7.

S'ils parlaient de l'Eglise, ils avaient sans doute à se réjouir du surcroît de forces que lui assurait le concile du Vatican : elle était désormais sous la garde d'une autorité infaillible, unanimement honorée et obéie ; mais son indépendance spirituelle n'aurait-elle pas à supporter bientôt de nouvelles entraves ? Quelle serait l'issue de la guerre déclarée en Italie aux ordres religieux, remparts nécessaires de la cité de Dieu ? N'avait-on rien à craindre pour les libertés religieuses, si laborieusement reconquises ? Qu'allait devenir la France ? Où devait aboutir l'essai, à peine commencé et déjà si embarrassant, du gouvernement d'un peuple par lui-même ? La liberté ferait-elle une alliance sincère et durable avec l'autorité, ou plutôt la démocratie ne prendrait-elle pas le masque de la liberté pour confisquer tous les droits et surtout ceux de la conscience, si elle n'était pas enfin contenue par cette puissance divine qui donne, quand il lui plaît, des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportés ? Les deux athlètes échangèrent leurs vues sur toutes ces questions. L'évêque de Nîmes accordait un peu moins à la liberté que celui d'Orléans, et sans méconnaître son siècle ni son pays, il ne voyait aucun augure favorable dans les divisions des partis. Sa persuasion était que ni le talent, ni le bon vouloir des hommes ne suffiraient pour mener à d'heureux résultats une politique flottant sur les principes modernes comme sur des vagues éternellement troublées. Il devait mourir au début de l'expérience que fait la France de ce régime ; Mgr Dupanloup vécut assez pour être témoin d'un grand effort qu'il avait conseillé peut-être, et qui aboutit à une mémorable déception. Ils n'avaient ni l'un ni l'autre les secrets de Dieu ; mais parce qu'ils ont été avec une égale ardeur les ouvriers sincères et infatigables de l'Évangile, il est juste de leur appliquer ces paroles du prophète : *Isti sunt duo filii olei qui assistunt Dominatori universæ*

terræ : « Ceux-ci sont les deux oints de l'huile sainte qui prêtent assistance au souverain Maître de la terre (1) ».

Cette entrevue fut pleine d'abandon, et s'il est vrai, comme l'a dit Bossuet, que « le plaisir de l'homme, c'est l'homme », quelle joie délicate durent éprouver à se rencontrer deux hommes de ce mérite et de cette vertu !

Mais l'amour filial préparait d'autres consolations à Mgr Plantier. Nous avons vu Mgr de Cabrières accourir auprès de son lit de souffrance, lui prodiguant tous ses soins, lui confiant ses premières joies pastorales, et baisant avec une douloureuse émotion ces mains qui avaient versé l'onction sainte sur sa tête. Nous ne saurions dire combien Mgr Plantier était sensible à ces marques d'affection. « Dieu vous a mis assez près de moi, lui disait-il, pour que vous me rendiez tous les services d'un coadjuteur. Ordonnez mes clercs ; donnez-moi les fruits de cette paternité spirituelle dont je viens de vous investir. »

A l'entrée de l'automne, il alla visiter ce fils bien-aimé. L'Église de Montpellier avait déjà pu apprécier Mgr de Cabrières, et comprendre la reconnaissance qu'elle devait à celui qui lui avait préparé un prélat si doux et si fort, si aimable et si éloquent, si digne de son père selon la foi et de l'Église dont il devenait l'époux. A peine Mgr Plantier était-il arrivé à Montpellier, que le vénérable chapitre vint acquitter sa dette vis-à-vis de lui, en demandant à Mgr de Cabrières de le nommer chanoine honoraire de sa cathédrale. « En lui accordant cette dignité, on ne ferait que reconnaître et honorer, disait l'orateur du chapitre, M. l'archidiacre Segondy, celui que tous à Montpellier

(1) Zacharie, IV, 14,

pouvaient appeler le *Père de leur foi*, puisqu'il avait donné à ce siège illustre un pasteur qui y faisait briller une doctrine si solide, si éclatante et si bien appropriée aux besoins des temps. » Il ajoutait que, pour sceller l'alliance des deux Églises, proclamer les droits que le grand évêque de Nîmes s'était acquis à la gratitude publique, et rendre à cet éloquent défenseur de la Papauté l'hommage qui lui était dû, l'heure était venue d'inscrire son nom dans les dyptiques de l'Église de Montpellier, à côté de celui des Ginoulhac, des Dubreil, des Ramadié, des Paulinier, qui faisaient rejaillir sur elle la gloire de leurs couronnes épiscopales.

Une telle prière ne pouvait qu'émouvoir le cœur de Mgr de Cabrières ; il y voyait l'hommage le plus délicat d'affection que son Église pût lui offrir à lui-même, puisqu'elle considérait comme un suprême honneur pour elle ce qui était l'accomplissement de ses propres désirs. Le titre de cette dignité fut libellé à l'instant, et nous devrions le reproduire, car c'est tout ensemble un chef-d'œuvre de littérature latine, et un monument de respect, d'amour et d'admiration pour Mgr Plantier. L'archiprêtre de la cathédrale, M. Regnis, voulut ajouter au charme de cette fête de famille, en lisant de beaux vers à l'adresse de l'évêque de Nîmes ; c'était provoquer une sorte de duel poétique, car Mgr Plantier était homme à répondre en vers aussi bien qu'en prose, et il trouva sur-le-champ une inspiration qui étonna et ravit l'assemblée.

Mgr Plantier revint à Montpellier, au mois de janvier suivant, pour assister à la bénédiction de la cathédrale, agrandie et restaurée avec tant de magnificence. Cette fête, à laquelle étaient présents les archevêques d'Avignon et d'Aix, les évêques de Grenoble, Perpignan, Carcassonne et l'ancien évêque de Constantine, fit éclater l'estime

que le diocèse de Montpellier avait conçue pour son nouveau pasteur, et combla de joie l'âme de Mgr Plantier. En voyant Mgr de Cabrières prendre possession d'un temple superbe, il fut aussi dédommagé de la pauvreté et de l'abandon auxquels le malheur des temps avait condamné sa propre cathédrale, qu'il avait voulu reconstruire, et à laquelle il ne devait laisser pour tout ornement que la gloire de ses évêques.

Mais des fêtes et des visites n'étaient que des occasions trop rares et trop fugitives de rapprochement entre le vieil athlète et son jeune disciple. Les correspondances suppléaient à l'insuffisance de ces relations. Elles étaient toujours plus tendres de la part du père : il avait recours aux images les plus gracieuses pour exprimer ses vœux et ses bénédictions ; le télégraphe lui-même les emportait, sous le voile de quelques phrases latines dont il ne soupçonnait pas l'éloquence (1).

L'année 1875 était l'année jubilaire et Mgr Plantier, publiant, le 29 janvier, l'encyclique *Gravibus Ecclesiæ*, par laquelle Pie IX accordait au monde ce bienfait signalé, avait invité son peuple à se plonger avec empressement « dans les flots surabondants de vie que Dieu allait faire couler sur la face de la terre pour la renouveler ».

C'est pour lui principalement que Dieu tenait

(1) Voici trois dépêches adressées par Mgr Plantier à Mgr de Cabrières :

« Resurgente Christo et revirescentibus agris, patris quoque reflorescit amor, ut filio suo carissimo, Romam adituro, faustissima precetur. † Henricus. »

« In viam pacis dirigat vos omnipotens Dominus, ac feliciter usque ad Petri vincula deducat peregrinantes. † Henricus. »

« Dilecto Filio amantissimus ac devotissimus pater, recurrente dedicationis anniversario, optimas offert gratulationes et faustissima precatur. † Henricus. »

en réserve des grâces privilégiées, en cette année mémorable, puisqu'il devait le délivrer des liens d'ici-bas et lui ouvrir son royaume éternel. Ces grâces trouvèrent son âme ouverte et attentive à l'approche du maître, selon les confidences que nous avons rapportées.

Aussi le voyait-on empressé à remplir les conditions prescrites pour gagner l'indulgence jubilaire, heureux de donner l'exemple à sa chère ville de Nîmes. Le premier mars, il sortit pour faire seul, dans l'attitude d'un humble pénitent, ses visites aux églises stationnales. Ayant rencontré diverses processions paroissiales de femmes qui remplissaient le même devoir, il dut traverser bien souvent les rangs pressés et interminables de cette foule, qui s'avancait gravement en récitant le saint rosaire. « Voilà l'évêque, se disait-on ; oh ! qu'il est saint ! qu'il est édifiant ! » Personne n'osait l'arrêter, même pour demander sa bénédiction, tant il tenait les yeux baissés, paraissant abîmé dans une profonde contemplation ; mais personne aussi ne pouvait se lasser d'admirer son air si recueilli et si pieux.

Les processions de femmes avaient sillonné la cité, déployant leurs longues lignes, et répandant sur leur passage les bonnes inspirations et les salutaires pensées. Celles des hommes furent encore plus admirables. Elles rappelaient les grandes démonstrations de foi qui avaient clôturé la mission prêchée à Nîmes, en 1826, par M. l'abbé Rauzan et ses dignes collaborateurs. Comme en 1826, les hommes avaient tenu à témoigner hautement leur attachement à la religion et leur docilité à l'Eglise. S'il était consolant de suivre du regard ces hommes circulant en phalanges innombrables autour de la ville, on n'éprouvait pas moins de bonheur à les voir chanter et prier au milieu de leurs femmes et

de leurs enfants, qui pleuraient en appelant sur eux les bénédictions divines.

« Monseigneur présidait, raconte une feuille du temps. Après lui, on voyait le préfet, le maire et tout le conseil municipal, venus spontanément pour professer publiquement leur foi et montrer l'estime qu'ils font des trésors de miséricorde, mis par l'Eglise catholique à la disposition de ses enfants en un temps de jubilé. Qu'il était beau d'entendre cette multitude immense faire retentir, avec un élan toujours soutenu, nos rues et nos boulevards du chant sublime du *Miserere*, du *Parce, Domine*, entremêlé de temps en temps du cantique à Notre-Dame de Lourdes ! Puis cette multitude a dû s'entasser, il faut dire le mot puisqu'il est vrai, dans la vaste nef de la cathédrale, trop petite pour la contenir. Quand le Dieu de l'Eucharistie a paru sur l'autel, un incomparable *Tantum ergo*, chanté par quatre à cinq mille voix d'hommes, a rendu hommage à sa présence. Cet enthousiasme, cet immense cœur, nous faisaient penser aux fêtes éternelles du Ciel, où l'innombrable assemblée des saints, s'unissant aux neuf chœurs des anges, chantera les grandeurs et la gloire du Dieu trois fois saint. »

L'heure approche où le sanctuaire éternel s'ouvrira pour laisser entrer le pontife qui préside ces fêtes de la terre, et nul, à ce moment, n'élève plus que lui ses regards en haut. Mais Dieu le réjouit déjà et le récompense, par ce spectacle d'un peuple qui accomplit des actes de foi, en recueillant les grâces célestes. Ce peuple se retrouvera sur les rangs d'un solennel cortège, le 2 juin suivant. Alors il ne priera plus, il versera des larmes, car il sera orphelin. L'évêque présidera encore, mais dans son cercueil et sur un char funèbre ; il aura gagné son jubilé : il sera mort, en l'année sainte, en l'année de l'indulgence et du repos.

Mais, avant de raconter sa mort et ses obsèques, nous avons à pénétrer dans le sanctuaire de sa vie privée et de sa vie spirituelle; c'est le moment le plus doux de notre récit.



CHAPITRE XL



VIE PRIVÉE.

Mgr Plantier établit la vie de communauté dans son palais épiscopal. — Son goût pour la retraite et l'étude. — La compagnie des Pères de l'Eglise. — Culte des lettres. — Un historien de Massillon : conseils à M^{me} de Marcey. — Des récréations à l'évêché de Nîmes. — Une place au jardin. — Le P. d'Alzon ; M. Boucarut ; M. l'abbé de Cabrières. — L'abbé Sauvage. — Les chanoines Aillaud, Rédier, Privat. — Un trait édifiant de Mgr Cart. — Société laïque : Reboul, Nicot, Ferdinand Béchard, Germer-Durand. — Rapports avec les familles importantes. — Des audiences de Mgr Plantier. — De sa conversation. — Sentiment élevé de l'art : une causerie mémorable. — Transformation de l'intérieur du palais. — Visites des amis. — Administration diocésaine ; conseils du vendredi. — Archives du palais. — Soin des affaires particulières ; égards pour les domestiques. — Complexion délicate. — Lutte héroïque contre la souffrance. — Portrait physique.

La vie privée de Mgr Plantier fut à peu près à Nîmes ce qu'elle avait été à Lyon. « Pour être évêque, disait-il, je n'ai pas cessé d'être Chartreux ; par goût, je voudrais voir mon palais n'être qu'une cellule (1). » Il y établit, dès le premier jour, la vie de communauté pour laquelle nous avons vu qu'il avait tant d'attraits (2). Ce n'était pas uniquement pour lui affaire d'habitude ou d'inclination. Il voulait que son intérieur fût un modèle de régularité, de travail, de discrétion et de cordialité. Parmi tous les

(1) Lettre du 19 août 1860.

(2) Voir t. 1, chap. vi.

Pères de l'Église, il en est qui surent allier l'austérité du cloître à la dignité épiscopale. De ce nombre fut saint Augustin (1). Notre prélat le prit pour patron le jour de son sacre, montrant ainsi le dessein de vivre à son exemple comme un moine, et de remplir sans crainte et sans relâche l'office de docteur. Il écrivait, le 24 septembre 1865, à la suite d'une retraite à la Chartreuse de Valbonne : « O mon Dieu ! que le souvenir et l'esprit de la Chartreuse me suivent loin du monastère, et qu'à travers l'évêque je laisse transpirer quelque chose du religieux ! O Jésus ! Bon Jésus ! que je sois un pontife selon votre cœur, et qu'en ayant dans mon diocèse tout le zèle d'un apôtre, je fasse également éclater les vertus d'un anachorète ! *Fiat ! Fiat !* »

L'évêque et ses commensaux mirent en tête de leur règlement l'exactitude et la ponctualité. La journée commençait à cinq heures du matin, en tout temps et en toute saison. Mgr Plantier était le premier debout. De cruelles insomnies lui auraient souvent commandé de prolonger son repos du matin ; mais il était impatient de s'arracher à cette servitude qu'on appelle le sommeil, afin de vaquer à la prière et au travail.

Pour ne perdre aucun moment, il observa toujours une sorte de clôture rigoureuse. En dehors des cérémonies religieuses, on ne le rencontrait dans les rues de la ville que le dimanche soir, quand il allait présider les examens du grand séminaire, le jeudi saint, lorsqu'il faisait la visite des églises, et toutes les fois qu'il avait à porter à quelque malade les consolations de la foi et les sacrements.

Ces apparitions dans la demeure des affligés donnaient

(1) « Et ideo volui habere in domo episcopii mecum monasterium clericorum. » *Serm.* 355, édit. Gaume.

lieu quelquefois aux scènes les plus émouvantes.

« Dimanche dernier, raconte une chronique du temps, Monseigneur s'acheminait vers la paroisse Saint-Charles. Où va-t-il, suivi de cette foule qui ne sait par quels signes plus touchants lui manifester sa joie de le revoir? Une petite fille du peuple est sur le point de mourir; elle n'a pas encore reçu le sacrement de confirmation, et le bon pasteur se hâte d'aller la marquer au front de ce signe puissant de salut. En attendant, des mains pieuses avaient eu soin de transformer l'humble réduit de la mourante; l'escalier était tendu en blanc, et la chambre ressemblait à une chapelle de la Vierge. Quand le pontife se présenta sur le seuil béni, deux petites filles le précédèrent chez la jeune malade, en jetant des fleurs sur son passage... Le reste ne se décrit pas : où Dieu descend, il y a des mystères qu'il faut respecter. La cérémonie terminée, au milieu de l'attendrissement de tous, le père de la nouvelle confirmée se leva, et prenant la main de Sa Grandeur, il la baisa en pleurant (1). »

A part ces visites, inspirées par le zèle et l'édification, Mgr Plantier ne faisait que celles du jour de l'an, et celles qui lui étaient commandées par les bienséances officielles. On allait lui offrir des hommages et jouir de son entretien, mais il demeurait chez lui. Connaissant cette règle austère, nul ne songeait à s'en plaindre ni à y voir une marque de fierté ou un défaut d'égards. Il engageait ceux qu'il appelait à vivre dans sa compagnie à se faire une loi du recueillement et de la retraite. « De la piété, de la tenue, de la politesse, de l'assiduité au travail, de la discrétion, et par-dessus tout l'amour de la cellule, voilà, disait-il, les qualités que je me fais un bonheur de mettre

(1) *Revue catholique*, t. 1, p. 142.

au service du diocèse. C'est loin des hommes qu'on apprend le mieux, à connaître l'homme, et c'est dans la retraite qu'on se prépare à exercer l'autorité (1). » Il ajoutait : « Oh ! que l'auteur de l'*Imitation* a raison de dire : *Cella continuata dulcescit*. « Plus on demeure dans sa cellule, plus on y trouve de délices (2). » Un jour, quelqu'un lui rappelait ces mots de saint Ambroise à l'un de ses amis : « Je ne suis jamais moins seul que lorsque je parais être seul (3) ». Il y a longtemps, répondit-il, que je connais ces paroles empruntées par l'évêque de Milan à Scipion, et que j'en ai goûté la vérité (4). »

La solitude est favorable à l'étude. C'est à elle que nous sommes redevables des ouvrages si étendus, si variés et si remarquables, dont l'évêque de Nîmes enrichit la science ecclésiastique et la littérature française. Il n'eut jamais recours à personne ni pour lui rédiger des notes, ni pour lui indiquer des sources, ni pour lui fournir des textes, ni pour contrôler la moindre citation. C'était en vain que, dans l'intérêt de sa santé, on lui offrait d'écrire sous sa dictée ; il écrivait de sa propre main tout ce qu'il publiait.

On a vu que, pendant son cours de théologie (5), mettant en pratique le conseil de Bossuet, pour devenir un habile théologien et un solide prédicateur, il lisait et relisait les Pères, et qu'il avait fait des extraits considérables de leurs ouvrages. Évêque, il continua à y puiser cette première sève du christianisme qu'on chercherait en vain dans beaucoup de volumes des interprètes nouveaux. « Pour anciens qu'ils soient, ils produisent encore un

(1) Lettre du 19 avril 1863.

(2) Livre 1, chap. xx.

(3) S. Ambr. Ep. XLIX, n° 11.

(4) Lettre du 5 août 1872.

(5) Voir t. 1, chap. 11.

fruit infini dans ceux qui les étudient, parce qu'après tout ces grands hommes sont nourris de ce froment des élus, de cette pure substance de la religion, et que, pleins de cet esprit primitif qu'ils ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même, souvent ce qui leur échappe et qui sort naturellement de leur plénitude est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis (1). » Cette lecture ne cessa jamais de le captiver ; il suffit de parcourir un instant sa bibliothèque pour y surprendre les preuves de cet attrait. La société des Pères de l'Eglise le remplissait des mêmes transports que celle des écrivains sacrés. Nous avons cité une correspondance où il exhalait sa joie de converser avec les patriarches et les prophètes (2) ; répétons ce qu'il disait de son commerce avec les grands docteurs de l'Eglise :

« J'aime à contempler les in-folios qui m'entourent ; ils rassemblent autour de moi toute une armée de pontifes, d'apologues, d'interprètes et d'orateurs incomparables. Quelle illustre compagnie ! La plupart portent sur leur front l'auréole de la sainteté ; beaucoup tiennent dans leurs mains les palmes de l'éloquence empourprées de leur sang. Ils m'apprennent comme il faut servir l'Eglise, et sacrifier au besoin sa vie pour la défense de la vérité. Je me trouve bien petit au milieu d'eux. Mais leur exemple m'anime à l'étude, à la prière, au combat. Quand la plume tombe de mes doigts, après une laborieuse journée, je songe à ce noble entourage, et, ramassant ce qui me reste de force d'esprit, je médite ces belles paroles : « Ceux qui auront été remplis de la divine science jetteront autant d'éclat que le firmament, et ceux qui enseignent la justice aux multitudes seront comme des étoiles dont la clarté

(1) Bossuet, *Défense de la tradition et des saints Pères*, liv. ix, chap. 18, fin.

(2) Tome I, p. 60.

ne s'éteindra jamais (1). » Puis je leur applique cet oracle : « Les justes brilleront comme des soleils, ils étincelleront comme des feux courant au travers des roseaux desséchés. Voilà les juges des nations ; voilà les maîtres des peuples (2). » Je sens alors résonner dans mon cœur comme un hymne d'allégresse ; je bénis Dieu des défenseurs qu'il a donnés à la foi, le priant de répandre sur moi un rayon de la lumière dont il a inondé leur esprit, et qui a rejailli ensuite dans le monde ! »

Les classiques grecs et latins avaient leur place à côté des écrivains ecclésiastiques ; il ne se passait guère de semaine sans que le prélat en lût de longs passages. Peu de temps avant sa mort, il relut Homère, Sophocle, Euripide, et son esprit, assombri par les épreuves de l'Eglise et de la France, semblait renouveler sa jeunesse au souffle de cette poésie, plus douce encore, plus brillante et plus vive que le ciel de l'Attique.

Dans les dernières années de sa vie, il exprimait, avec plus de complaisance et d'ardeur que jamais, son admiration pour les beaux génies du dix-septième siècle. Il se remit en mémoire les *Oraisons funèbres* de Bossuet et ses *Panégyriques*. Jaloux de la gloire de ce grand homme, il adressa de sévères reproches à un écrivain qui essayait de la voiler, en exhumant des anecdotes dont la critique a fait bonne justice. On a vu le soin qu'il avait pris de celle de Fléchier, son illustre prédécesseur. Il se réjouit à la pensée que la noble figure de Massillon, son maître si tendrement chéri, allait être l'objet d'une nou-

(1) « Qui autem docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates. » Dan. xii, 3.

(2) « Fulgebunt justi et tanquam scintillæ in arundinetis discurrent. Judicabunt nationes et dominabuntur populis. » Sap. iii, 7, 8.

velle étude. La circonstance mérite d'être rapportée.

Il avait été frappé de l'apparition de trois volumes sur la mission de la femme chrétienne dans la famille et dans la société. L'auteur se cachait sous le voile du pseudonyme (1). Cette modestie était un mérite de plus pour son ouvrage, mais elle ne pouvait le dérober aux louanges dues au talent qui se met au service de la morale chrétienne et du bonheur domestique. Ces choses saintes ont été mises en péril par le roman contemporain, et dans ce genre de littérature certaines femmes ont acquis de nos jours une triste célébrité. Attaquant l'honneur et la vertu, elles ont, au contraire, essayé de réhabiliter ce qu'il y a de plus dégradé dans la société et de plus vil dans la conscience, profanant ainsi les facultés brillantes qu'elles avaient reçues de Dieu, méconnaissant la pure et glorieuse destinée de leur sexe et du talent.

Mgr Plantier vit dans l'ouvrage que nous signalons une heureuse protestation contre ce désordre, et il écrivit à l'auteur : « Nous avons vu des femmes, en qui la noblesse de l'esprit s'unissait à celle de l'âme, tremper leur plume dans le sang sacré du Calvaire, et nous donner des ouvrages où l'exquise distinction de la forme cède encore le pas à la dignité sans ombre et sans tache de la doctrine. Vous avez été de ce nombre, Mademoiselle; une fois de plus, vous avez prouvé qu'une femme pleinement chrétienne est bien cette *femme forte* que glorifie l'Esprit-Saint, aussi forte par la puissance de sa parole que par l'éclat de ses œuvres (2) ».

Des éloges venant de si haut émurent vivement celle qui en était l'objet. Elle se sentait attirée depuis long-

(1) M^{lle} Louise de Guérines, écrivant sous le nom de M^{me} de Marcey.

(2) Lettre du 27 décembre 1862.

temps vers l'évêque de Nîmes par son admiration pour son caractère, mais elle n'osait pas se mettre en relations avec lui. La reconnaissance l'enhardit : elle se jette aux pieds de l'illustre prélat qui l'honore d'une si délicate attention, le conjurant de l'agréer « pour pupille et pour fille » (1). L'évêque se hâte de lui répondre :

« Vos vœux et votre abandon me touchent profondément ; mais j'hésite devant le titre que vous m'offrez. Un évêque, surtout à Nîmes, est en quelque manière englouti dans les devoirs de sa charge pastorale ; aux sollicitudes ordinaires s'ajoutent, pour mieux le submerger encore, les épreuves du Saint-Siège et de l'Eglise, en ces jours de trouble, de ténèbres et de crise que nous traversons. Et comment, avec cela, pourrais-je accepter cette tutelle intellectuelle dont l'excès et peut-être l'illusion de votre confiance voudrait me remettre les fonctions ? Comment pourrais-je en remplir les devoirs ? Hélas ! Mademoiselle, je suis un passereau maîtrisé par l'orage, et non pas un aigle qui domine la tempête. Je me hâte toutefois de vous le dire : ma bonne volonté vous appartient. Dans la mesure où je pourrai le faire, je vous prêterai l'humble appui de mon expérience et de mes conseils (2). »

Le premier conseil que le père donne à sa fille, c'est de faire usage de son talent pour étudier la vie et les œuvres de Massillon.

« Humble disciple, mais ardent admirateur de ce grand maître, je crois connaître à peu près à fond l'orateur et l'écrivain ; mais je connais peu l'évêque et l'homme. Vous êtes à la source pour avoir des documents précieux

(1) Lettre du 3 mars 1863.

(2) Lettre du 6 mars 1863.

sur cette vie dont la part la plus auguste appartient à l'Auvergne, et surtout à Clermont. Le génie et les écrits de ce pontife lui donnent une place privilégiée dans votre littérature; il serait beau à vous de lui assigner, comme administrateur d'un grand diocèse, sa vraie place dans l'histoire. Si vous lui rendez ce service, vous me procurerez à moi-même une joie réelle et profonde (1).

M^{me} de Marcey se met à l'œuvre, et le *Contemporain* publie son travail.

L'évêque commence à son tour ses fonctions de juge :

« Le cadre que vous avez fait au tableau de Massillon, dans votre premier article, a peut-être trop d'importance. On dirait que vous avez voulu faire un livre plutôt qu'une vie. Mais, une fois engagée dans le récit, le mouvement de votre plume est plus ferme et plus accéléré. Rentré hier de visite pastorale, je n'ai pas encore pu lire le second chant de votre poème (2). »

Ainsi la critique se mêle à la louange dans les leçons du maître et leur donne encore plus de prix. Une autre fois, il suggère des appréciations : « Il est bien vrai, comme vous le dites, que Massillon a composé très peu depuis sa promotion à l'épiscopat. Cela peut tenir à deux causes. C'est d'abord sans doute qu'il ne voulait prendre la plume que pour faire des chefs-d'œuvre. Son goût littéraire si délicat, si élevé, devait être pour son propre génie d'une extrême intolérance. Je suis sûr qu'il ne pouvait se résoudre à produire quoi que ce fût qui dût être médiocre et simplement ébauché. Et comme, à travers les labeurs incessants de l'épiscopat, il lui était difficile de porter dans des œuvres considérables cette perfection dont il éprouvait l'irrésistible besoin, il s'est

(1) Lettre du 12 janvier 1866.

(2) Voir dans le *Contemporain* les années 1867, 1868, 1869.

contenté de revoir ses écrits d'autrefois, au lieu d'en faire de nouveaux. D'un autre côté, Dieu lui avait donné surtout le talent oratoire. S'il avait d'autres aptitudes, elles étaient en lui bien inférieures au génie de l'éloquence. Il leur donna peu d'essor et concentra toutes ses forces pour les développer sur celle qui l'appelait à la parole publique. Une fois évêque, il ne composa plus pour la chaire, parce que nul évêque n'en a le temps ; il ne composa pas davantage pour la philosophie ou la controverse de l'époque, parce qu'il ne s'était pas exercé dans ce genre. De là vient que cette seconde moitié de sa vie, féconde sans doute en œuvres d'administration, le fut peu en productions littéraires. »

Les années s'écoulaient, apportant à l'évêque de Nîmes les graves préoccupations du concile, de longues souffrances à Rome, des douleurs patriotiques en France. Ni le temps, ni l'épreuve ne lui font oublier le livre auquel travaille M^{me} de Marcey. « Enfin, lui écrit-il, le 22 octobre 1872, le grand évêque de Clermont va donc paraître. Je l'attends avec impatience. Malgré la multiplicité parfois minutieuse des détails, vous ne le *noierez* pas, j'en suis sûr. L'Océan a reçu de Dieu le secret de faire de hautes dunes avec des grains de sable. Vous ferez comme lui. Vous accumulerez grains de poussière sur grains de poussière : poussière d'or, bien entendu ; et de tous ces atomes précieux et liés entre eux par le ciment de l'histoire, vous formerez un piédestal sur lequel Massillon se dessinera dans toute sa grandeur. C'est là mon espérance. »

Hélas ! Mgr Plantier devait mourir sans éprouver les jouissances qu'il attendait. Ce n'est qu'au mois d'octobre 1875 que M^{me} de Marcey reprit la plume, après six années d'interruption, et commença son étude sur *Massillon évêque*. Que de fois, en traçant le portrait de l'évê-

que de Clermont, l'image du prélat qui l'avait honorée d'une si douce amitié, et qu'elle appela son père, dut passer sous son regard, animer son pinceau et attendrir son cœur !

Mais rentrons dans ce cabinet de travail où nous avons laissé l'évêque de Nîmes entouré de tous les génies dont s'honore l'humanité, les interrogeant comme des oracles, et sachant les comprendre comme un disciple égal à ses maîtres. Regardons-le lui-même à l'œuvre. Il possédait si bien son sujet, quand il prenait la plume, il avait acquis une telle facilité à rendre sa pensée, qu'elle coulait comme une eau abondante, vive et impétueuse. Cependant il se plaignait quelquefois de rencontrer, dans la composition de ses œuvres pastorales, les difficultés contre lesquelles il avait eu à soutenir des luttes si longues et si héroïques, au début de sa carrière littéraire : « Me voici depuis quelques jours, écrivait-il à un ami, à suer pour un mandement. Sueurs infructueuses, rien ne germe dans mon esprit, plus stérile et plus rebelle que le roc, et ma plume attend toujours le flot qui ne vient pas. Par avance, j'implore de votre part indulgence et pitié pour ce fruit de ma douleur (1). » Un autre jour il dit : « Je viens de terminer un second et immense travail contre Renan. J'y ai ajouté un mandement contre les *idées modernes*. Ce sont deux fleurs d'hiver ; j'ai grand-peur qu'elles soient froides et décolorées comme la stérile saison qui les a fait éclore (2). » A propos de sa longue et savante lettre sur le Bienheureux Pierre de Castelnau, il écrit : « Cette étude m'a coûté beaucoup de réflexions et de sueurs. Jamais je n'ai dû frapper aussi souvent le caillou pour en faire jaillir la lumière (3). » Nous savons

(1) Lettre à M. l'abbé Crozet, 4 janvier 1866.

(2) Lettre à M^{me} de Marcey, 30 janvier 1864.

(3) A la même, 15 avril 1876.

pourtant qu'il suspendait vingt fois son travail sans qu'il lui en coûtât le moindre regret, et quand il le reprenait, il était impossible de remarquer les points d'interruption, tant l'ordre des idées était constamment logique et naturel. La trace de pénibles efforts ne se montre nulle part dans ses manuscrits de cette époque : ils n'ont presque pas de rature ; l'écriture en est toujours nette, assurée et non moins soignée à la dernière ligne qu'à la première. On a pu en juger par l'autographe qui orne le premier volume : c'est là sa seconde écriture ; la première était une imitation parfaite de la belle écriture française du dix-septième siècle, et l'on dirait des manuscrits de Fléchier. Elle demandait un peu plus de temps pour écrire ; ce fut le motif qui le détermina à y renoncer, et un jour lui suffit pour s'en donner une autre plus aisée, mais non moins correcte.

Si les heures d'étude étaient longues pour cette petite communauté du palais épiscopal, les repas duraient peu. La table était vraiment épiscopale, c'est-à-dire également éloignée du luxe et de la parcimonie. On lisait en commençant une page de l'Évangile, et à la fin quelques versets de l'*Imitation*. L'évêque déjeunait avec ses secrétaires le matin, à 8 heures ; le dîner avait lieu à midi et demi. La demi-heure qui le précédait était consacrée au recueillement. Après de longues heures d'audience, c'était la part faite à l'âme avant la réfection donnée au corps. Le souper était fixé à 7 heures et demie. Mgr Plantier prenait juste assez de nourriture pour soutenir ses forces, et ne s'écartait jamais du régime commun.

Il donna quelques dîners aux autorités et aux personnes de distinction dans les trois premières années de son épiscopat, et il accepta à la même époque quelques invitations. Ce fut tout ce qu'il accorda sur ce point aux

devoirs de société ; mais, heureux d'appeler à sa table les membres de son clergé, il invitait, tous les dimanches, deux prêtres de la ville, et chacun partageait cet honneur à son tour. Les prédicateurs de l'Avent, du Carême et du mois de Marie recevaient l'hospitalité au palais épiscopal ; c'était l'un des plus agréables souvenirs de leur vie. Jamais les femmes n'y furent admises ; l'évêque de Nîmes, comme celui d'Hippone, ne voulait que des clercs sous son toit et dans sa compagnie.

La récréation se prenait au billard en hiver, au jardin en été. Les chanoines et les professeurs de la maîtrise venaient, de temps en temps, essayer des défaites au billard ; l'évêque s'adonnait avec une grande ardeur à cet exercice corporel, le seul qu'il se permit. Il n'usait guère plus de son jardin que Bossuet de celui de l'évêché de Meaux ; mais il y cultiva toujours avec prédilection une belle corbeille de roses dont son père l'avait orné. Le parfum de ces fleurs était moins doux pour lui que les souvenirs des premières années de sa vie qu'elles lui rappelaient.

L'histoire religieuse de la cité marque là (il existe encore) la place du puits où, le 29 septembre 1567, une centaine de catholiques, prêtres et fidèles, furent précipités ; l'on sait que Bernard d'Elbène, évêque de Nîmes, faillit partager leur sort (1). Leur image vénérable se dressait partout devant le regard de Mgr Plantier. Ayant découvert à Bezoucc un tableau où ce drame lugubre était représenté, il s'en empara comme d'une relique précieuse. L'endroit qu'il choisissait pour prier dans son jardin lui laissait voir tout ensemble la chapelle du Saint-Sacrement où Fléchier repose et le puits où ces nobles victimes trouvèrent la mort. C'est là qu'il récitait son bré-

(1) V. Germain, *Histoire de l'Eglise de Nîmes*, t. 11, p. 110 et suiv.

viaire, et qu'il faisait sa méditation pendant les fortes chaleurs de l'été ; le tabernacle, le tombeau où un célèbre prélat n'est plus qu'une cendre invisible, le lieu d'un long et douloureux martyre, voilà les perspectives dont il aimait à s'entourer pour converser avec le ciel ! Que de sollicitations à l'amour de Dieu, au mépris des grandeurs humaines, à l'immolation de soi-même, au courage et à la miséricorde il rencontrait à cet endroit béni ! Que de saintes visions devaient saisir son âme tout entière, pendant que les lauriers-roses auprès desquels il était assis balançaient leurs rameaux odorants sur sa tête, transfigurée par la prière comme celle de son divin Maître.

C'était à l'heure de la récréation qu'arrivait ordinairement le P. d'Alzon. Il apportait des lettres d'évêques, des renseignements sur les œuvres catholiques auxquelles il prenait une si grande part, et surtout des nouvelles de Rome. Quand le P. d'Alzon entamait cette matière, sa verve était intarissable. Bientôt il ne s'agissait pas seulement de Rome, mais de l'Église entière. On signalait les épreuves qu'elle avait à subir dans les diverses parties du monde, les moyens de lutte que lui suggérait la sagesse divine, selon les temps et les lieux. « Mêlé à toutes les questions actuelles, aussi capable de converser sur les traités de Platon ou d'Aristote que d'interpréter sainte Thérèse ou saint Jean de la Croix, le P. d'Alzon apportait dans les entretiens l'ardeur communicative de son enthousiasme apostolique, et savait au besoin tempérer l'austérité de ses jugements sur notre triste époque par le récit de charmantes anecdotes, dont la spirituelle ironie n'allait jamais sans une bonhomie gracieuse (1). »

Des questions de fait ou passait aux questions de doctrine. On discuta au début sur certains points de

(1) M. l'abbé de Cabrières, *Notice sur M. l'abbé Thibon*, p. 7.

théologie dogmatique ou de liturgie, mais les divergences ne furent pas de longue durée. Plus fréquentes étaient les querelles sur les questions de philosophie. San-Severino commençait à mettre en honneur la théologie de saint Thomas, à la grande joie du P. d'Alzon. On opposait aux mérites de cet auteur la renommée des théologiens du collège romain et des rédacteurs de la *Civiltà Cattolica*, et chacun défendait les auteurs qu'il préférait. L'évêque exprimait son sentiment, et le soutenait avec un grand éclat de diction et de logique, mais sans insistance ; il excellait surtout à juger la philosophie contemporaine, connaissant également la bonne et la mauvaise.

M. l'abbé de Cabrières portait dans ces débats les rares qualités qui devaient plus tard signaler son enseignement pastoral dans le diocèse de Montpellier. Lecteur assidu de saint Thomas, il en vantait la doctrine et les vertus avec autant d'ardeur que d'élégance. Ses études étaient alors très variées et très opiniâtres. Mgr Plantier excitait cet élan, interrogeant l'infatigable travailleur sur les auteurs qu'il analysait, sur ses études théologiques, oratoires ou littéraires. Il lui donnait des conseils, lui proposait des plans, lui suggérait des nuances de style, et finissait toujours par laisser percer les jouissances que lui donnaient l'élévation, la rectitude et la délicatesse de cet esprit, si bien fait pour recueillir les leçons d'un tel maître. C'était M. l'abbé de Cabrières qui dirigeait l'Association des Dames de Miséricorde, et ce ministère lui fournissait d'agréables révélations à faire à la société du palais épiscopal sur les besoins et les succès des œuvres de bienfaisance. Ainsi la charité et le zèle avaient leurs heures d'audience, comme la théologie, la philosophie, l'histoire et la littérature. Cette dernière n'était pas le moins en honneur.

Les causeries sur les classiques n'étaient pas cependant du goût de tout le monde. Nous avons parlé de M. Boucarut, premier vicaire général de Mgr Plantier (1). L'air grave que donne l'érudition, la dignité modeste mais imperturbable, dont une vertu consommée pare la tête des vétérans du sacerdoce, la confiance naïve qu'ils accordent à la jeunesse, la régularité silencieuse et inflexible étaient l'apanage de ce vieillard, dont les cheveux avaient blanchi au service de trois évêques. N'estimant guère que l'Écriture sainte et les Pères, il se retirait dès qu'on parlait de Virgile ou d'Horace, et même de Bossuet, derrière lequel il voyait toujours la déclaration de 1682, et de Fénelon à qui il reprochait son *malheureux* Télémaque. Ces marques d'indignation, si excusables chez un homme de cet âge et de cette éducation, ne laissaient pas que d'édifier et de récréer tout ensemble la société épiscopale.

Le lecteur connaît d'autres hôtes du palais, par les hommages que nous avons rendus à M. l'abbé Serre et à M. l'abbé Thibon, l'un et l'autre secrétaires de l'évêché. Le dernier qui y fut appelé, quelques mois avant la mort de Mgr Plantier, était M. l'abbé Henri Sauvage. Le prélat faisait de lui cet éloge : « Mon nouveau secrétaire particulier est un jeune prêtre extrêmement intelligent, ayant fait d'excellentes études, docteur ès lettres et, depuis deux ans déjà, camérier secret du Saint-Père. Je le crois plein d'avenir (2). » Tel avait été aussi le présage de M. Saint-Marc-Girardin, devant lequel M. l'abbé Sauvage avait dû soutenir sa belle thèse sur *saint François de Sales prédicateur* (3). En lui donnant les palmes du doctorat ès lettres, le célèbre professeur le félicita du talent que décé-
lait son travail, et se plut à lui annoncer une belle desti-

(1) Voir t. 1, p. 247 et suiv.

(2) Lettre à M. l'abbé Crozet, 3 mars 1874.

(3) La thèse latine avait pour sujet : *Paul Orose*.

née. A peine l'abbé Sauvage fut-il en rapport avec le clergé du diocèse, qu'il excita partout de vives sympathies. Mais, blessé à mort par la première visite pastorale à laquelle il prit part, il ne survécut pas longtemps au noble prélat qui avait su discerner ses mérites. Maintenu dans ses fonctions par Mgr Besson et admis dans son intimité, il s'éteignit doucement, le 31 janvier 1877, au milieu des regrets universels, faisant généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie, à l'âge de 33 ans, et disant à ceux qui gémissaient de le voir tomber sur le seuil d'une brillante carrière : « Dieu juge autrement que les hommes ! » Dieu sait, en effet, mieux que nous quand l'heure est venue de récompenser ses serviteurs, et pour certaines âmes d'élite cette heure ne tarde pas beaucoup à sonner. Combien ont pu dire avec Jonathas : *Gustavi paululum mellis, et ecce morior* (1) !

Parmi les membres du chapitre que l'on rencontrait le plus souvent à l'évêché, et qui ne sont plus aujourd'hui, nous devons une mention spéciale aux chanoines Rédier, Aillaud et Privat. Le premier avait été longtemps secrétaire de Mgr Cart, et racontait avec une émotion toujours nouvelle la vie si édifiante et la mort si héroïque de ce prélat. Il se plaisait à le surprendre dans les actes de mortification auxquels il se livrait. Gêné par cette surveillance, Mgr Cart prit le parti de s'exercer à la pénitence durant la nuit. Le fidèle secrétaire, un instant déconcerté, soupçonna cet innocent artifice ; un jour, s'étant blotti dans un coin de la bibliothèque, au second étage, il vit son saint évêque arriver vers minuit dans cette vaste salle, poser un crucifix sur la pierre nue, et s'étendre, les bras en croix, dans la poussière, avec le dessein de passer la nuit à prier et à souffrir de la rigueur du froid au

(1) I Reg. xiv, 43.

milieu des ténèbres L'amour filial poussait M. Rédier à se plaindre de ce pieux excès, mais il était retenu par l'étonnement et l'admiration. Quand l'évêque, cédant à ses transports d'amour, joignit des coups de discipline à sa prière, un gémissement involontaire s'échappa de la poitrine du témoin de cette scène touchante ; Mgr Cart se troubla. Le témoin continuant à se trahir par ses sanglots, l'évêque le reconnut, lui fit de tendres reproches et lui promit de ne plus le contrister par ces pèlerinages nocturnes.

On devine aisément le pieux intérêt que Mgr Plantier attachait à ces confidences. Le bon chanoine n'était pas seulement *laudator temporis acti* ; il prenait encore largement sa part des joies et des triomphes du nouvel épiscopat. Accompagnant volontiers son évêque dans les cérémonies, il exprimait son enthousiasme, tantôt en prose, tantôt en vers, et ces jouissances naïves se prolongeaient longtemps après les fêtes qui les avaient fait éclore. Sa mort subite, arrivée le 2 janvier 1872, causa une douloureuse émotion à Mgr Plantier (1).

Il ne fut pas moins sensible à la perte de M. le chanoine Aillaud. « Pendant mes dix-sept ans d'épiscopat, écrivait-il à cette occasion, plusieurs morts de chanoines titulaires ont attristé mon cœur : aucune ne l'a plus profondément affligé que celle du vénérable abbé Aillaud. J'aimais en lui cette exquise bienveillance, cette parfaite délicatesse qui faisait le fond de sa nature. Ce qu'elle inspirait de douce politesse, de gracieuses attentions et d'affectueux dévouement à sa piété filiale pour son évêque, est impossible à raconter. Avec quelle sincérité touchante il venait se réjouir ou se désoler avec moi ! Je n'ai connu personne à qui cette belle parole

(1) Voir t. 1, p. 568-569.

de la Sagesse pût s'appliquer avec plus de justesse qu'à lui : *Sortitus est animam bonam* (1).

« Et vis-à-vis de Dieu, sa règle était aussi ces autres paroles de la Sagesse : *Sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis quærite illum* (2). En Dieu il n'a jamais vu qu'un bon père, et en son Fils incarné que le bon pasteur. Il les a constamment servis avec une tendresse simple et pieusement enfantine. C'était dans son âme de septuagénaire comme le printemps toujours rajeuni d'une âme de séminariste, et dans cette fraîcheur éternelle du divin amour, il a su trouver toutes les énergies, toutes les bontés et toutes les perfections réclamées par les grandes et diverses fonctions entre lesquelles s'est partagée sa vie. Il fut le meilleur des curés, il fut aussi le chanoine modèle. Jamais l'accessoire ne lui fit oublier le principal ; jamais il ne subordonna les obligations du chœur à des occupations facultatives de zèle et de charité. Il honorait vraiment Dieu comme Dieu le voulait. Que de pareils exemples nous soient utiles ! Vivons d'une telle vie, pour mourir d'une telle mort (3) ! »

M. le chanoine Privat avait été proviseur du lycée de Nîmes, avant 1830. Eloigné de ce poste par la révolution, il devint supérieur du petit séminaire de Beaucaire, d'où il fut appelé à la cure de la cathédrale. Il était chanoine quand Mgr Plantier arriva parmi nous. Nommé alors vicaire général honoraire, il s'associa à tous les efforts tentés par le prélat pour faire fleurir l'enseignement secondaire dans le diocèse, visita les collèges, s'occupa des écoles et surveilla longtemps l'instruction religieuse donnée aux élèves du lycée. Ses rapports avec les autorités et avec l'Université l'avaient

(1) Sap. viii, 19.

(2) *Ibid.*, 1, 1.

(3) Lettre du 19 août 1872.

signalé comme un esprit modéré et prudent; il était agréable à la société protestante. Il fut sur le point d'être appelé au siège de Mende, et il y aurait porté avec honneur la dignité épiscopale. Son style ne manquait ni de correction ni d'élégance; sa conversation abordait avec un gracieux abandon les sujets les plus variés. Sa vieillesse fut assombrie par l'épreuve, et nul ne chercha à le dédommager de ses amertumes autant que son évêque. Il mourut, emportant ses regrets et ses bénédictions, le 1^{er} janvier 1864.

A côté de cette société ecclésiastique, nous devons une place à quelques laïques dont le commerce fut toujours fort agréable à Mgr Plantier. Au début de sa carrière littéraire, il avait fait hommage de quelques essais poétiques à Reboul. Le poète boulanger lui avait répondu: « Je viens vous remercier de votre aimable envoi; j'ai lu avec le plus grand plaisir votre *Ode sur les martyrs*, et j'ai éprouvé la même admiration qu'à la lecture de votre belle pièce sur *Dieu*. Si mon suffrage peut être de quelque poids auprès de vous, daignez, Monsieur, l'agréer; il vous est offert avec la plus cordiale franchise. Je serais heureux qu'il pût être un encouragement pour développer le beau talent que la Providence vous a dispensé, et que vous employez si bien à son service (1). »

Touché de ses louanges, l'abbé Plantier chercha l'occasion de voir celui qui les lui adressait. Elle se présenta au mois de septembre 1849. A la fin de la seconde retraite pastorale qu'il avait prêchée à Montpellier, il s'arrêta dans notre ville tout exprès pour rendre visite à Reboul. Sa réputation d'orateur justifiait déjà les pressentiments exprimés par le poète. Il fut reçu avec de grands

(1) Lettre du 18 octobre 1840. Il nous a été impossible de retrouver cette pièce.

égards. Reboul lui communiqua des fragments de ses dernières poésies, lui fit admirer les monuments de la cité, lui souhaitant les honneurs de l'Eglise dus à son talent et à son caractère.

Deux ans après, ses vœux se réalisaient, et il en éprouvait d'autant plus de joie que ce visiteur distingué, déjà cher à son cœur de poète, devenait son évêque. Aussi le vit-on s'approcher l'un des premiers du nouveau prélat. La mort de Mgr Cart l'avait accablé de tristesse, et ses chants, voilés en quelque sorte par ses larmes, n'avaient pas trouvé leur rythme ordinaire pour célébrer la sublime agonie de ce pontife (1). Mgr Plantier ferma cette noble blessure. Le poète reprit sa lyre, et c'est au palais épiscopal qu'il fut heureux d'en faire retentir les derniers accents. Dans une soirée d'hiver, on l'invita à réciter une ode composée depuis quelques jours à peine. N'en ayant pas le manuscrit dans les mains, il se fit prier un peu (c'est le faible des poètes), prétexta que sa mémoire n'était pas sûre, et qu'il lui faudrait une demi-heure pour écrire vingt et quelques strophes. Mgr Plantier lui offrit une plume. « Ecrivez, lui dit-il, nous vous écouterons avec admiration, et je garderai l'autographe. » Reboul obéit ; quelques instants après, son manuscrit à la main, il récitait la pièce au milieu des applaudissements de l'assemblée. Cette lecture achevée, le prélat demanda le précieux papier. — Mais, Monseigneur, dit le poète, il manque une strophe ; il faut me permettre de l'écrire en marge. — Laquelle ? repartit l'évêque. — La septième, répondit Reboul. — La septième ? reprit Mgr Plantier ; mais n'est-ce pas celle-ci ? — Et, en présence de l'auditoire émerveillé, il récita les dix vers que le poète avait oublié

(1) Voir dans *les Traditionnelles*, p. 342 et suiv., l'hymne en prose sur la mort de Mgr Cart.

d'écrire, et qu'il avait intercalés dans la récitation. On comprend le charme que Reboul trouvait dans la compagnie d'un tel prélat. « Le jardin de l'évêché a été témoin de ses dernières promenades. Ses jambes fléchissaient, et ses lèvres souriaient encore ; ce pâle sourire était comme le dernier rayon du soleil qui se glisse à travers les feuilles de l'automne. Mais, à la vue du prélat qui venait à sa rencontre, son regard semblait se ranimer, comme autrefois, dans les jardins de Chantilly, l'auteur de *Polyeucte* retrouvait devant Bossuet sa verve et son génie. Ainsi la poésie s'est ranimée comme une lampe, au foyer de l'éloquence, et les derniers jours de Reboul ont été presque des jours de joie, grâce aux soins affectueux de Mgr Plantier (1). »

Reboul amenait au palais épiscopal trois de ses amis : M. Nicot, M. Ferdinand Béchard et M. Germer-Durand.

M. Nicot était secrétaire de l'Académie du Gard. Heureux de communiquer ses travaux à Mgr Plantier, il lui demandait des conseils, et s'essayait même à composer quelques odes pour célébrer les premiers triomphes oratoires de celui qu'il appelait un nouveau Fléchier. Chrétien convaincu, il gémit des épreuves de Pie IX, et c'est dans le cœur de son évêque qu'il répandait ses larmes.

M. Ferdinand Béchard représenta longtemps la ville de Nîmes dans nos assemblées législatives. C'était un monarchiste de vieille date, bien digne, à ce titre, de la confiance du peuple nîmois. La loyauté et l'indépendance de son caractère lui avaient acquis l'estime des hommes politiques ; sa vaste érudition lui valut celle des savants (2) ;

(1) Voir l'Oraison funèbre de Reboul par Mgr Besson : *Œuvres past.* t. 1, p. 351.

(2) Il est l'auteur d'un livre intitulé *Du Droit municipal au moyen-âge*, 1861. 2 vol. in-8°.

ses nobles services lui auraient assuré jusqu'à sa mort les suffrages de ses concitoyens, si le scrutin avait toujours été l'expression de la conscience publique. Cet homme de bien et d'honneur recevait à l'évêché de Nîmes les égards dus au vrai mérite.

Elève de l'école normale, professeur au lycée de Montpellier, sorti du concours de l'agrégation à la tête de tous ses rivaux, M. Germer-Durand mettait au service du collège de l'Assomption sa science profonde, son goût exquis et son expérience consommée. Il honorait l'Académie de Nîmes par ses recherches historiques et ses travaux d'épigraphie. Nous lui devons un *Dictionnaire topographique du Gard*, imprimé en 1868. Par les conseils de Mgr Plantier, il entreprit de publier le *Cartulaire de Notre-Dame de Nîmes*. Cet ouvrage renferme en quelque sorte les titres de noblesse de notre Eglise, et le prélat, qui se montra toujours si jaloux de la gloire de cette épouse bien-aimée, put, avant de mourir, lui voir au front cette belle couronne (1).

C'est Dieu qui fait l'élite des esprits, et quand les hommes savent noblement user des talents qu'il leur accorde, il ne faut pas s'étonner que les grands évêques les entourent d'une estime particulière. On vit Mgr Plantier accepter avec empressement l'hospitalité de M. Armand de Pontmartin, au cours d'une visite pastorale en février 1863. Le célèbre critique, étant alors maire des Angles, dut le complimenter à l'entrée du village. Pour être compris de l'excellente population qui l'entourait, il dépouilla son style de ses ornements ordinaires, et la plus aimable simplicité se joignit à tous les autres mérites de sa harangue. L'évêque lui répondit avec un tact merveilleux, et rendit

(1) Ce livre parut en 1874.

à son talent l'hommage le plus délicat, en citant ce vers de Lemièrre :

« Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes. »

M. de Pontmartin admirait en Mgr Plantier l'orateur de Notre-Dame, et nous avons dit comment il appréciait l'auteur des *Poètes bibliques* (1). Ayant connu l'évêque, il conçut pour lui le plus vif attachement, et ne cessa de lui en donner des gages. Le 20 avril 1874, il le pressait de s'arrêter encore aux Angles, lui écrivant avec trop de modestie : « Le logis est bien peu digne de Votre Grandeur ; la chère sera médiocre ; mais maîtres et serviteurs n'auront qu'un cœur et qu'une âme pour vous aimer, vous vénérer et vous bénir ».

Mgr Plantier étendit à toutes les familles que la distinction du sang, de l'éducation et de la vertu plaçait à la tête de la société, la déférence qu'il témoignait aux intelligences d'élite. Dans sa première tournée pastorale, il avait tenu à loger au presbytère, soit pour obliger les communes à le restaurer, quand cela était nécessaire, soit pour garantir plus de liberté et d'expansion à ses premiers rapports avec son clergé. Ce but une fois atteint, il consentit à descendre dans tous les nobles foyers que lui ouvrait la piété filiale. Il y portait autant d'abandon que de grandeur, et si les chefs de la famille se sentaient pénétrés de respect, les petits enfants étaient prodiges de leurs caresses. Les repas somptueux s'accordaient mal avec son austérité ; on sut lui abréger cette épreuve, et quel que fût le nombre des convives, les dîners se terminaient au plus vite, pour courir à un festin plus agréable, la conversation du prélat. Toutefois, avant de char-

(1) Voir t. I, p. 71.

mer ceux qui l'entouraient, il leur donnait de sages conseils. Son premier soin fut toujours de recommander le culte des ancêtres, et sa sollicitude à cet égard allait si loin qu'un jour ayant visité un château des Cévennes, où des portraits de famille étaient en fort mauvais état, il adressa de vifs reproches au propriétaire, et lui offrit de faire réparer à ses frais ces toiles si tristement endommagées. La fortune engendre trop souvent l'oisiveté; celle-ci détruit l'influence des races, en ruinant leurs mœurs. Mgr Plantier s'élevait contre ce péril, et ses regards se portaient avec une prédilection très marquée sur les fils de famille qui se donnaient une carrière, à qui de longues études assuraient à vingt ans un esprit déjà mûr, un cœur déjà loyal et ferme, un caractère à la hauteur des plus grands devoirs. Aucune profession ne lui paraissait incompatible avec la naissance et l'éducation; il eût voulu que la noblesse, au lieu de se borner le plus souvent au métier des armes, se mît à la tête de la haute industrie et des finances, parce qu'il y a là une des grandes forces sociales, et qu'il ne convient pas de la laisser tomber dans les mains de la Révolution. Il représentait l'amour du sol natal comme une vertu, hélas! trop oubliée, et rien ne le contristait autant que l'émigration des anciennes familles, dédaignant le séjour de la campagne et l'ombre sacrée des vieilles demeures pour aller jouir, au sein des villes, des recherches amollissantes du sensualisme. Les titres d'honneur accumulés par le passé n'avaient aucun prix à ses yeux, si l'on n'estimait pas avant tout l'avantage de servir Dieu, de donner des prêtres à son Eglise, et de faire du bien. C'étaient là les *vrais états de service*, disait-il, et pour les augmenter, il fit participer, dans une large mesure, les premières familles du diocèse à la construction ou à la restauration des temples, et il les mit partout à la tête

des œuvres de zèle, de prosélytisme et de charité.

Nous ne pouvons désigner ici tous ceux qui répondirent à ces grands sentiments du prélat. La liste serait glorieuse, car elle comprendrait les noms les plus illustres du Languedoc ; mais elle serait aussi trop longue, le diocèse de Nîmes ayant, grâce à Dieu, conservé un grand nombre de ces familles où la noblesse s'allie à la foi et à l'honneur, plus encore qu'à la fortune. Elles ont toutes, pour ainsi dire, leur légende pieuse sur les attentions délicates dont elles furent honorées par un si bon prélat ; il n'en est pas une qui n'ait eu à le remercier de lui avoir donné son rang véritable dans l'Eglise en l'associant à quelque bienfait rendu à la religion.

Mais à l'ombre de ces demeures hospitalières, ce n'était qu'à de rares intervalles que l'on pouvait le rencontrer. Il n'en était pas ainsi au palais épiscopal.

L'histoire nous montre les évêques du iv^e siècle occupés à écouter les confidences de leur troupeau, donnant des conseils, rendant des jugements, pacifiant les familles, relevant les âmes abattues, exerçant ainsi une véritable magistrature, d'autant plus bienfaisante que le juge était en même temps père, et que la paternité en lui était unie à la grâce du sacerdoce et de l'épiscopat. Saint Augustin dit de saint Ambroise : « Des foules d'hommes affairés l'assiégeaient pour lui parler ou pour l'entendre. Il se mettait au service de tous leurs besoins. Il y avait peu d'instantes qu'il ne passât avec eux ; il en trouvait à peine assez pour réparer ses forces par la nourriture, ou alimenter son âme par l'étude, dès que le bruit continu des affaires étrangères lui laissait quelque repos. C'est pour faciliter ce recours habituel à son intervention qu'il laissait sa porte ouverte à tout venant, estimant une

bonne action meilleure qu'une bonne lecture (1). »

L'évêque de Nîmes marchait sur ces nobles traces. Il recevait tous les jours, sans aucune exception, de huit heures du matin à midi, et d'une heure à sept heures du soir. Les plus obscurs artisans, les pauvres, les femmes de la halle rencontraient dans les antichambres du palais épiscopal les privilégiés de la fortune, les prêtres, les militaires et les étrangers. On venait raconter au prélat des chagrins domestiques, le consulter pour des affaires de famille, lui recommander le succès d'une négociation délicate, ou le rétablissement de la bonne harmonie dans un foyer troublé. Personne n'ignorait qu'il aimait l'étude, et qu'il n'avait pas de temps à perdre pour achever des ouvrages importants. Mais il écoutait si patiemment qu'il paraissait toujours libre et satisfait de donner audience. « Les évêques, disait-il souvent, ont besoin d'une vertu particulière : c'est celle de savoir écouter, sans trahir ni ennui ni distraction. » Il avait cette vertu, et il excellait à la donner aux autres.

Le sentiment que l'on avait du mérite extraordinaire du prélat, l'air de gravité peint sur son visage, l'austérité de sa vie, inspiraient de loin une sorte de crainte. Appréhendant de l'aborder, on se recueillait pour franchir le seuil de son palais. Mais dès qu'on était en sa présence, une toute autre impression saisissait l'âme. On voyait qu'en lui l'élévation de l'esprit n'excluait ni la complaisance, ni l'affabilité, ni la condescendance à converser avec les plus humbles et les plus petits, à les rendre contents, en un mot à être aimable et à se montrer aimant. L'âme avait une grande part dans son entretien ; il parlait avec simplicité et abandon ; on sentait

(1) S. Aug. *Conf.* libr. VI, n° 3. Voir la belle *Vie de saint Ambroise*, par M. l'abbé Baunard, p. 130 et suiv.

qu'il se donnait, et l'on se donnait soi-même, tant la confiance succédait à la timidité.

Cette confiance provoquait d'autant plus, de la part des visiteurs, les confidences les plus graves, qu'ils étaient assurés d'une inviolable discrétion. Tout entretien prenait en quelque sorte le caractère d'une confession : plus on s'était ouvert, plus on pouvait croire à un secret impénétrable. On n'appréciait pas moins sa promptitude à démêler une difficulté, à donner une décision. Peu de mots lui suffisaient pour indiquer le parti à prendre. Bien des gens toujours confondus dans leurs pensées, et ne sachant jamais à quoi se résoudre, trouvèrent dans ses conseils la force de briser leurs entraves et de se mettre à l'œuvre. L'énergie et la droiture de l'esprit n'étaient pas l'unique ressort qu'il faisait mouvoir pour diriger des esprits toujours embarrassés et hésitants. Il s'attachait à leur montrer le bon côté des choses pour les leur faire entreprendre, et il mêlait un certain attrait de la volonté à de solides raisons pour déterminer à l'action et à la persévérance. Les petits moyens, les expédients, les fausses finesses, n'entraient jamais dans les desseins qu'il inspirait ; quand on sortait de son audience, on ne songeait plus qu'à agir selon le bon sens, la vérité et l'honneur ; on ressentait comme un élan invincible de cœur.

Tels étaient les avantages que trouvaient dans la conversation du prélat ceux qui faisaient appel à la sagesse de ses conseils. Elle n'était pas moins recherchée par ceux qui apprécient les charmes de l'imagination, les fleurs de l'éloquence, la variété des connaissances, la noblesse des sentiments et les jouissances de l'art.

La Bruyère a dit : « Il ne faut pas qu'il y ait trop d'imagination dans nos conversations ni dans nos écrits : elle ne produit souvent que des idées vaines et puériles, qui ne servent point à perfectionner le goût et à nous

rendre meilleurs. » Nous ne croyons pas que cette faculté occupe une trop grande place dans les ouvrages de l'évêque de Nîmes, et il semble n'avoir jamais oublié cette autre maxime du célèbre moraliste : « Nos pensées doivent être un effet de notre jugement ». Mais l'imagination prenait plus d'éclat dans sa causerie. Elle avait peint dans sa mémoire tout ce qu'il avait vu, et ces tableaux n'avaient rien perdu de leur fraîcheur et de leur ressemblance. Un jour, un hôte illustre admirait une collection de gravures étalées dans une salle de l'évêché, et représentant les vues les plus pittoresques de l'Italie. Mgr Plantier entreprit de lui donner quelques explications ; l'intérêt du commentaire grandissait à chaque minute ; le paysage s'animait, on découvrait de nouvelles perspectives, on se croyait dans la scène, et l'étranger s'écria : Mais vous donnez une âme à cette image, Monseigneur, et votre parole reproduit toutes les formes des objets mieux que les rayons du soleil ! Cette réflexion n'était pas une vaine flatterie. On ne se lassait pas plus de ces descriptions de la nature, qu'on n'épuise son admiration à contempler un vaste horizon, plein de lumière et de grandeur.

Mgr Plantier parlait à chacun selon son état ou son talent, et non seulement aux prêtres des questions de théologie ou d'administration paroissiale, aux professeurs des matières de l'enseignement, aux jurisconsultes des lois, aux députés de leurs devoirs, mais encore aux commerçants de leur négoce, aux agriculteurs de leurs cultures, aux savants de toutes les inventions qui ont marqué les progrès de la science moderne.

Il visitait, un jour, les forges de Tamaris. Un ingénieur de mérite se faisait un honneur de lui expliquer le jeu des machines, la fonte des métaux, les transformations de l'acier et du fer. Au bout d'un instant, l'évêque interrompit

son interlocuteur, et se mit à décrire les opérations dont il était témoin. C'était un exposé aussi exact qu'élégant ; on s'approcha, on écouta, et tout le monde fut ébahi. Il n'eut pas l'air d'y prendre garde. De là il se rendit à l'école des garçons, et leur donna des conseils de vie chrétienne tirés des travaux auxquels leurs pères étaient occupés dans l'usine. C'étaient les fourneaux, les laminoirs, les machines à marteau ou à ciseau qui servaient d'images à ses pensées ; le jeune auditoire comprenait tout, et le ravissement des maîtres de forges était à son comble.

L'abondance de ses idées, les trésors de sa mémoire, la pénétration de son esprit, lui permettaient d'entretenir constamment la société de choses sérieuses. Il semblait se contraindre pour prendre intérêt aux simples nouvelles, aux articles de journaux ; loin de se borner à effleurer les sujets, son habitude était de les approfondir. Les moindres questions devenaient ainsi des thèses véritables ; il les développait avec une logique imperturbable, tirant les conséquences, réfutant les objections, et ne s'arrêtant que lorsque la démonstration était complète. Cette manière de converser lui donnait quelquefois un air un peu solennel. « Mon fils, lui dit un jour son père, vous vous croyez toujours à la Faculté. » Il y a aussi un peu de monotonie à regarder une idée sous toutes ses faces, à décomposer pour ainsi dire toutes les couleurs.

On ne laisse guère à la compagnie le plaisir de faire briller ses pensées, quand on parle seul et longuement. Il faut savoir entrer dans les idées des autres, comme il faut savoir sortir des siennes. L'évêque de Nîmes oubliait, ce semble, un peu cette maxime. Mais s'il absorbait les conversations, ne fallait-il pas s'en prendre au silence qui se faisait autour de lui, dès qu'il élevait la voix ? Joubert a dit : « L'attention de celui qui écoute

sert d'accompagnement dans la musique du discours (1). » Tous ceux qui entendirent Mgr Plantier, et savourèrent la mélodie de sa parole, reconnaîtront qu'en se suspendant à ses lèvres, on le condamnait à ne jamais interrompre son discours. On était content de soi, quoiqu'on n'eût pas ouvert la bouche, préférant ainsi le bonheur de s'instruire et d'admirer à celui de plaire soi-même et d'être goûté. La satisfaction était si douce et si vive qu'on allait jusqu'à se prêter quelque valeur personnelle, parce qu'on avait mieux pensé, et que l'esprit s'était élevé au-dessus de son niveau ordinaire. Il n'est donné qu'aux intelligences supérieures de subjuguier ainsi ceux qui les approchent, de rectifier leurs jugements, et d'agrandir leurs idées. Tel ne sera jamais le privilège de ces esprits futiles, à qui l'on doit appliquer ce que Virgile a dit de l'apparition d'une ombre vaine :

Dat inania verba,
Dat sine mente sonum... (2).

Les artistes recherchaient dans ses entretiens les jouissances dont ils se nourrissent. Il causait sur toutes les formes de l'art avec autant de compétence que de poésie. On a vu quelle part il lui avait faite dans sa vie, avant et après son élévation à l'épiscopat. Le temps ne changea rien à ces nobles attraits de son âme. S'il dut, en prenant la houlette pastorale, abandonner la flûte, le violon, le piano et l'orgue, il ne cessa d'aimer la musique religieuse et de la mettre en honneur autour de lui. Après avoir lu les Pères de l'Eglise, il se délassait à étudier les chefs-d'œuvre de Mozart, de Rossini, de Beethoven,

(1) Joubert : *De la conversation*.

(2) *Énéide*, X. 639-640.

de Mendelssohn, de Haydn. Les souffrances les plus aiguës ne lui ôtaient point cette sensibilité délicate. Un jour, pendant qu'il était gravement malade à Rome, en 1870, on lui apporta le *Cantantibus organis* de Capocci. Il se dressa aussitôt sur son lit, et comme ranimé par la beauté de ce morceau, il fit un effort suprême pour le chanter. La première fois qu'il sortit, après cette cruelle maladie, il alla entendre le *Laudate pueri* du même maëstro, et il l'apprit par cœur.

Il avait étudié l'architecture dans tous ses monuments les plus merveilleux, et il connaissait aussi bien la mosquée de Cordoue que la basilique de Reims, Saint-Paul de Londres que Saint-Pierre de Rome. Sachant les règles de cet art jusque dans les moindres détails, s'il conduisait ses hôtes à la *Maison carrée* ou aux *Arènes*, il leur en expliquait les mérites et les défauts, faisant des parallèles saisissants entre ces monuments et ceux d'Athènes ou de Rome. Un jour, le baron Visconti l'accompagna au musée du Vatican, et quelle ne fut pas sa stupéfaction, quand il l'entendit juger avec une autorité souveraine les chefs-d'œuvre qu'on y admire, en décrire l'histoire, et donner, pour ainsi dire, un souffle de vie à la pierre, au marbre et au bronze. L'illustre de Rossi éprouvait la même impression, toutes les fois qu'il visitait avec lui les catacombes ; ces deux savants se montrèrent toujours avides de ses entretiens et fiers de son amitié.

C'était en tout lieu et à tout moment qu'on pouvait l'interroger sur l'art ; il oubliait les heures à traiter ce sujet, tant il y trouvait d'attrait, tant il savait lui donner de fécondité. « Il me souviendra toujours, nous écrit M. Henry Révoil, d'une soirée passée avec ce bien-aimé prélat. C'était le jour de la bénédiction de l'église de Fontanès. Nous nous mîmes à table à 7 heures, mais la fatigue de la journée et l'ardeur de la température invi-

tèrent bientôt au sommeil les hôtes de la cure. Je restais seul avec Monseigneur. J'avais eu soin de mettre la conversation sur l'art chrétien en général. La cérémonie qui s'était accomplie le matin fit naturellement de l'architecture notre entrée en matière. Peu à peu l'évêque s'anima ; avec le charme ineffable de son langage, et ce choix d'expressions techniques qui lui étaient familières, il parcourut le vaste champ d'études comparatives sur la peinture, la sculpture et l'architecture des plus belles époques. Je l'écoutais, je l'admirais, tâchant de ne rien oublier et regrettant de ne pouvoir sténographier chacune de ses paroles. Ses forces étaient épuisées, et il parlait toujours avec plus de poésie et d'éloquence. Dix heures sonnèrent ; il fallut se retirer ; mais en montant l'escalier du presbytère, il continua cette conversation ravissante, qui restera gravée dans ma mémoire, comme un des plus beaux souvenirs de ma vie d'artiste et de mes rapports avec l'immortel évêque de Nîmes. »

Faut-il s'étonner qu'avec de telles dispositions Mgr Plantier ait travaillé à modifier l'intérieur du palais épiscopal ? Le souvenir de Fléchier en était, hélas ! le seul ornement. Toutefois, en transformant cette demeure, il prit soin de lui conserver le caractère religieux qui lui convient. Tout y devint symbolique, et convia les visiteurs à de grands sentiments. En face de la porte d'entrée fut placée une magnifique reproduction de la *Pieta* de Pradier. C'était l'image de l'Eglise, accablée de tribulations, élevant dans ses mains le Christ toujours immolé dans la personne de son vicaire. Les statues de Bossuet, Fénelon, Massillon et Fléchier vinrent encadrer ce groupe, comme pour attester que l'Eglise s'appuie à travers les siècles sur les grands pontifes, et que tout l'éclat de leur génie vient d'elle et doit lui être rapporté. La voûte du vestibule fut décorée d'une belle peinture. On y voit la Reli-

gion entrant dans la ville de Nîmes, sous la conduite d'une femme qui représente la cité païenne, et prie la messagère de la bonne nouvelle de prendre possession de la patrie des Antonins, en lui disant : Avancez et régnerez : *Procede et regna.*

Au pied de l'escalier d'honneur, le prélat fit élever une superbe statue de la Foi. Elle tient un flambeau à la main droite, et de la gauche elle presse la croix sur son cœur. Quand le flambeau est allumé, sa clarté produit un effet admirable. Les rayons tombant sur la tête de la statue paraissent n'éclairer que par réflexion ce qui l'entoure. C'est la figure de la lumière divine illuminant d'abord le chef de l'Église, et de là rejaillissant sur le corps tout entier. La statue est dominée par un tableau grandiose. C'est une *Assomption*, de Pierre Mignard. Mgr Plantier trouva cette toile roulée dans les combles de l'évêché; elle avait servi, pendant la Révolution, de tapis à la *Déesse de la Raison*. Patronne de l'Église de Nîmes, il était bien juste que Notre-Dame de l'Assomption remplît de joie et d'espérance les hôtes du palais par le spectacle de son triomphe au ciel. Les antichambres furent ornées des portraits des évêques de Nîmes, d'Uzès et d'Alais. Plus renommé que la plupart d'entre eux, le prélat semblait leur emprunter son propre mérite, et l'on eût dit qu'il leur réservait les prémices du respect et de l'amour qu'on venait lui témoigner en le visitant. Une grande statue du Christ enseignant fut érigée au milieu de tous ces vénérables pontifes, comme leur chef et leur modèle. Un beau portrait de Mgr de Chaffoy, qui restaura le siège de Nîmes en 1821, une statue en bronze de Notre-Dame de France, un crucifix, que l'on croit avoir appartenu à Madame Louise de France, étaient la seule parure du salon ordinaire de réception, et les seuls témoins de tous les entretiens du prélat.

Lorsque quelqu'un de ses vénérables collègues le visitait, il était heureux de lui faire les honneurs d'une telle demeure. L'art couronnait toujours la fête; les enfants de la maîtrise venaient chanter quelques morceaux des grands maîtres, et souvent réciter de gracieuses poésies pour célébrer les vertus de l'hôte épiscopal. C'était Mgr Plantier qui en était l'auteur; sa lyre, dont il avait brisé les cordes harmonieuses en entrant dans l'Eglise, était toujours prête à se ranimer; se souvenant que Bossuet avait essayé de composer des vers aux jours de sa vieillesse, il demandait à Dieu de le préserver de cette tentation, à laquelle il ne saurait pas résister.

On s'imaginera peut-être qu'avec cet amour pour l'étude et les arts, et parmi tant de servitudes de tout genre, Mgr Plantier n'apportait pas grande attention à tous ces détails d'administration journalière, dont les hommes supérieurs n'ont pas plus le droit de s'affranchir que les hommes ordinaires. Il n'en était rien. Les évêques ont besoin, selon le mot de saint Grégoire le Grand, de mettre les mains dans les choses du temps, d'administrer la matière (1). Cette obligation s'impose dans la situation actuelle de l'Eglise plus qu'à aucune autre époque. Le prélat s'y soumettait de bonne grâce, sans jamais regretter les heures qu'elle dérobait à ses travaux d'apologétique.

Il commençait à remplir ce devoir dès huit heures du matin, distribuant les lettres et les dossiers à ses vicaires généraux ou à ses secrétaires, et réglant avec une exactitude admirable l'ordre de la journée. Survenait-il quelque affaire délicate, fallait-il rédiger un mémoire important, il se chargeait de ce soin, sans répugnance et sans retard. La sobriété, la convenance et la promptitude, voilà les qua-

(1) Epistola ad Leandrum.

lités qu'il recommandait dans les correspondances. Possédant à un haut degré l'esprit de discipline, il voulait le voir régner partout autour de lui.

La première année de son épiscopat, il avait exigé l'expédition à l'évêché d'une copie des actes de catholicité de chaque paroisse. Cette collection était jusqu'alors si incomplète, qu'on ne pouvait en faire aucun usage. Ses réclamations furent écoutées, mais, au bout de quelque temps, la négligence reparut. L'évêque s'en affligea et pria ses secrétaires de lui signaler les lacunes, et de classer les cahiers accumulés dans un grand désordre. C'était une assez rude besogne ; on hésitait à l'entreprendre. Le prélat se mit lui-même à l'œuvre, ne craignant pas de passer de longues heures dans une salle glacée des archives. Son ardeur remplit de confusion ses secrétaires ; en peu de jours le travail fut achevé.

A sa prière, M. de Lamothe, archiviste du Gard (1), fit le recensement de toutes les archives de l'évêché, ce qui permit de juger des richesses qu'elles renferment. Il fallait mettre ces trésors sous la garde d'un prêtre savant et discret, capable au besoin de les enrichir. Le choix de l'évêque fut approuvé de tout le monde, et l'on doit s'en applaudir chaque jour davantage.

Si l'administration du diocèse était l'œuvre de tous les instants, elle était cependant plus spécialement réservée au conseil épiscopal, qui se tenait le vendredi de chaque semaine.

Sachant par l'Écriture que le sage ne doit pas découvrir son cœur à tout le monde (2), et qu'il faut choisir pour

(1) C'est l'auteur des romans, si variés et si intéressants, les *Camisards*, les *Cadets de la Croix*, les *Faucheurs de la mort*, les *Puits sanglant*, etc., etc.

(2) Eccli. VIII, 22.

confident un entre mille (1), Mgr Plantier n'appela jamais à ses conseils que peu de personnes. « Le secret des conseils, leur disait-il, est une imitation de la sagesse profonde et impénétrable de Dieu. Dans une administration diocésaine, il est d'autant plus nécessaire qu'il a pour objet l'honneur sacerdotal, l'intérêt des âmes, la sécurité des consciences, la paix des paroisses, la grandeur d'une Eglise. »

S'il tenait conseil avec très peu de personnes, il ne renfermait pas dans ce petit nombre tous ceux qu'il écoutait. Son oreille était ouverte aux plus petits, tant il aimait la lumière, de quelque côté qu'elle lui vînt. Mais il prenait garde de ne pas trop se charger de faux avis, et de ne pas se laisser surprendre aux confidences malveillantes.

La précipitation lui paraissait un des grands périls d'une bonne administration; il ne reculait pas devant de nouvelles informations à prendre, des jugements contradictoires à provoquer. Mais quand il avait vu clair et qu'il s'était déterminé par de solides raisons, il ne changeait pas aisément. Se résoudre et exécuter, c'était alors la même chose; cette fermeté donna toujours une grande assurance à son autorité.

Nous ferons bientôt connaître ce que nous appellerons les règles mystiques de son gouvernement. Disons maintenant que, selon l'avis de l'apôtre (2), avant de mettre la main à la direction d'un bercail, il s'était exercé à conduire sa propre maison. Plus tard, ni son application à des ouvrages considérables, ni sa sollicitude pour les intérêts généraux de l'Eglise ne lui firent négliger le soin de ses affaires particulières. Il apporta à régler lui-

(1) Eccli. VI, 6.

(2) I. Tim. III, 4.

même les dépenses de son ménage cet esprit d'ordre et d'arrangement dont il a donné tant d'exemples, et qu'on aime à retrouver jusque dans les hommes d'un grand caractère, parce qu'on suppose, avec raison, qu'il ne doit leur manquer aucun genre de mérite.

Mgr Plantier eut toujours un cœur de père pour ses domestiques, leur parlant avec douceur et obligeance, leur épargnant tout surcroît de travail inutile, s'intéressant à leurs peines et même à leurs intérêts temporels. Quand il rencontrait leurs parents dans ses visites pastorales, il les mandait auprès de lui pour leur donner des gages de bienveillance, et il alla jusqu'au fond de la Savoie porter une bénédiction à la vieille mère de son valet de chambre. Il se faisait un scrupule de gêner leur liberté le dimanche, parce que, disait-il, c'est le jour du repos principalement pour ceux qui travaillent et qui servent. Il les admettait à la prière du soir avec le reste de sa famille; ils y entendaient une lecture pieuse, et ne se retiraient qu'après avoir reçu sa bénédiction. Content de leur service et touché de leur attachement, il les garda tous jusqu'à sa mort, les laissant comblés de ses dons et encore plus honorés des marques de son souvenir.

Voilà quelle était dans ses caractères généraux la vie privée de ce bon prélat. Son intérieur était plein de charmes; on y était assujéti à la règle sans y sentir la contrainte; son attitude toujours réservée commandait le respect, mais elle n'excluait ni l'abandon ni la tendresse. Tout y était grand et doux. Son âme attirait tellement à elle les autres, qu'en son absence on se croyait sans lumière et sans force, comme les arbres privés des rayons du soleil.

Nous n'ajouterons qu'un dernier trait à ce tableau. La nature avait été pour Mgr Plantier moins généreuse que la grâce; elle lui avait donné une constitution délicate, et

ses organes ne fonctionnaient, ce semble, que pour le faire souffrir. Sa vie était une lutte héroïque contre la faiblesse de son tempérament (1) ; il la recommençait tous les jours, sans se plaindre, sans fléchir. Souvent cet état allait jusqu'à la prostration pendant toute la matinée. On le voyait alors tenir péniblement la plume d'une main, et de l'autre soutenir sa tête défaillante. Quand on l'abordait, il faisait un effort pour se redresser ; ses bras retombaient sur sa table ; mais une étincelle jaillissait de son regard, un sourire affectueux effleurait ses lèvres, et l'on sentait que son âme était libre, sereine, ouverte, sous l'étreinte de la douleur.

Dans les dernières années de sa vie, cette faiblesse physique le réduisait souvent à une impuissance absolue. Il fit faire un fauteuil où il pût se délasser un instant lorsque l'accablement épuiserait ses forces. Immobile alors, il ressemblait à une de ces statues auxquelles la sculpture antique a su donner tant de majesté et de vie, même sur les tombeaux. Une inscription ornait le haut de ce siège : *Breve somno, longum studio, totum Deo*. Ces quelques mots marquaient parfaitement l'emploi que le prélat faisait de sa journée : il accordait peu de temps au repos, beaucoup à l'étude, et tout à Dieu.

On a donné de Joubert cette définition charmante : « Il avait l'air d'une âme qui avait rencontré par hasard un corps, et qui s'en tirait comme elle pouvait (2) ». Il faut dire de Mgr Plantier que son âme ne paraissait guère avoir un corps, tant elle le comptait pour rien.

Il était de taille moyenne. Les rides sillonnaient son front, large et élevé ; les veines y étaient saillantes, surtout vers les tempes, et révélaient le travail de la

(1) V. t. I, p. 152, 153.

(2) *Mémoires d'outre-tombe*, édit. de 1846. t. IV, p. 17.

pensée. Son regard était profond, vif et calme; son nez légèrement aquilin. Ses lèvres paraissaient quelquefois tendues comme les cordes d'un arc; le plus souvent elles étaient souriantes. Toujours pâle et maladif, son teint avait une sorte de transparence comme le marbre de Paros. On le comparait à saint Basile, à cause de son extrême maigreur et de l'austérité peinte dans ses traits. Sa démarche était lente et grave; sa voix douce et harmonieuse en conversation, sonore et pénétrante en chaire; son geste expressif et animé; une belle chevelure noire encadrait son visage. Se montrait-il au loin, il inspirait le respect; s'approchait-il, on était captivé par son air de dignité; ouvrait-il la bouche, on ne songeait qu'à jouir de l'élévation de ses pensées et de l'élégance de sa parole. Toute sa personne exprimait je ne sais quoi de si imposant et de si noble, qu'il ne fallait que le voir ou l'entendre pour prendre l'idée de la grandeur.



CHAPITRE XLI



VIE SPIRITUELLE.

Esprit d'oraison de Mgr Plantier. — Méditations sur le *Pater* : *Fiat voluntas tua !...* — Sa foi. Combien elle était vive, éclairée et délicate. — Son espérance. Comment il se confiait en Dieu et lui rendait grâces de son assistance. — *Première règle du gouvernement spirituel de son Eglise : laisser agir la Providence.* — Son amour pour Dieu. — *Simon, diligis me plus his ?* — Sa dévotion au Saint-Esprit. — Sa piété envers Marie. — Son culte pour les Saints. — Amitiés célestes. — Son amour pour l'Eglise. — Touchants aveux. — Sa dévotion pour le Pape. — Son attachement à ses collègues dans l'épiscopat. — Remontrances au gouvernement à propos d'un blâme infligé à l'archevêque de Paris. — Belle lettre à l'évêque de Para. — Prédilections pour les prêtres. — *Seconde règle de gouvernement spirituel : tempérer et soutenir l'autorité par l'amour.* — Sublimes épanchements à ce sujet. — Sa douceur et son zèle pour le salut des âmes. — Son humilité. — Traits édifiants et confidences. — Comment il jugeait les ovations dont il fut l'objet. — Quel prix il attachait à l'approbation du Pape. — De la pureté de son âme. — Attraites qu'elle exerçait sur les natures d'élite. — De son austérité et de son esprit de sacrifice. — *Troisième règle de gouvernement spirituel : s'immoler pour les âmes.* — Comment il la pratiqua. — Fécondité inépuisable de ses souffrances.

Il est temps de parler de la vie spirituelle de Mgr Plantier. Jusqu'ici nous avons étudié ses paroles et ses actions, et nous avons reconnu qu'elles portaient la marque de la sagesse, de la force et de la charité. Toutefois ce n'étaient là que de pâles reflets de son âme. Il faut l'approcher de plus près, et la considérer dans ce sanctuaire intime où

elle avait Dieu seul pour témoin. Il y a là des trésors d'autant plus précieux qu'ils sont demeurés cachés. Soulevons le voile qui les couvre, et l'on verra que notre prélat ne fut pas seulement un orateur et un écrivain d'un rare mérite, mais encore un saint évêque, le modèle de toutes les vertus.

C'est à l'aube du jour qu'il reprenait son commerce avec Dieu, à peine interrompu par quelques heures de repos. Il récitait à haute voix la prière qu'il avait apprise sur les genoux de sa mère; pour ne pas se tromper, il eut toujours la précaution de se servir d'un livre. Il entrait ensuite en oraison : elle durait une heure entière. Tant que ses forces le lui permettaient, il était agenouillé au pied du crucifix ; le reste du temps, il se tenait debout.

Quand il eut la liberté de choisir ses sujets de méditation, il les emprunta à l'Écriture sainte. Une seule parole lui suffisait ; il s'appliquait à la considérer, à la goûter. Au lieu de passer à une autre, il revenait à la même vérité, non seulement le lendemain, mais quelquefois plusieurs jours de suite. Il s'en nourrissait jusqu'à se l'incorporer, y attachant son esprit et son cœur pour en tirer tout le suc, à force de la presser par son attention. Selon lui, les Pères de l'Église n'avaient pas puisé à une autre source leur science et leur amour. « Parce que la parole de l'homme inspirée par la foi peut instruire et toucher, disait-il, elle doit fournir matière à l'étude ou à la prière ; mais la méditation étant un entretien avec Dieu, c'est sa voix, et sa voix seule qu'il convient d'y écouter. »

Devenu évêque, il choisit dans le riche dépôt des paroles divines une prière qui fut désormais l'unique sujet de ses oraisons. C'est la prière tombée des lèvres du divin Maître dans le cœur des Apôtres. Cette origine lui donnait à ses yeux un prix inestimable.

Puis c'était un cri de louange et de supplication, et le saint prélat, après avoir cherché des lumières dans la sainte Ecriture, et s'être pénétré de la vérité jusqu'à la moelle des os, ne voulait plus appliquer son intelligence à la réflexion, si haut qu'elle eût porté le vol de sa pensée ; il lui fallait désormais de perpétuels épanchements avec Dieu. Il avait vu, il croyait, il aimait, il n'avait plus qu'à le dire et à le répéter sans cesse dans la langue nouvelle de l'amour nouveau apporté par Jésus-Christ sur la terre. L'oraison dominicale n'est, en effet, qu'un exercice d'amour. Le premier mot est celui qui exprime le sentiment le plus naturel et le plus vif du cœur humain, la tendresse filiale : Notre Père ! Les mots qui suivent élèvent l'esprit vers le ciel, terme suprême de la charité : Qui êtes aux cieux ! — Que votre nom soit sanctifié ! Que votre règne arrive ! C'est l'épanouissement de la gloire divine que nous réclamons par ces demandes ; elles sont inspirées par le zèle et la reconnaissance, qui sont autant de mouvements d'amour. L'amour pénitent s'y exhale à son tour : Pardonnez-nous nos offenses ! L'amour du prochain, qui découle de l'amour de Dieu et s'y rapporte, y intervient comme la mesure de l'indulgence que nous implorons pour nos fautes. Et qu'est-ce enfin que cet appel à la délivrance de la tentation, si ce n'est encore un besoin d'amour ?

Les saints trouvent ces harmonies entre leur cœur et l'Évangile ; quand Mgr Plantier eut découvert dans le *Pater* cette correspondance aux traits de sa piété, il s'y arrêta. Mais, dans cette prière elle-même, il y eut une invocation qui se grava plus profondément que les autres au fond de son âme : *Fiat voluntas tua !* Père, que votre volonté soit faite !

Ce vœu sublime montait de son cœur à ses lèvres pour revenir dans son cœur le brûler, le consumer, l'atten-

drir sans mesure. A quoi bon rechercher tout, ce que sa piété renfermait dans l'accomplissement de la volonté divine ? Habitué à considérer les persécutions de l'Eglise, tous les dommages qu'y ont faits les hérésies et les schismes, toutes les épreuves des saints, tous les outrages infligés aux ministres du Seigneur, il voyait planer sur cet amas effroyable de ruines la volonté divine, tolérant le mal, en tirant le bien, retenant quelques âmes sur le bord de l'abîme, élevant ou abaissant les peuples ; cette considération lui donnait la paix et le courage au milieu des tribulations présentes ! *Fiat voluntas tua !*

Mais cette parole convenait particulièrement à sa vie intérieure : l'acquiescement absolu à la divine volonté était pour lui le terme de toute véritable piété. Il écrivait un jour :

« Qu'il y a d'amour à laisser sa propre volonté tomber goutte à goutte, ou couler à flots, comme du métal en fusion, dans l'adorable volonté de l'Epoux divin ! Ce n'est pas ici un acte d'élan ; c'est un fait d'abandon ; mais ce simple abandon contient en lui toutes les impétuosités, toutes les énergies, tous les anéantissements et toutes les délicatesses (1). »

Une autre fois il disait à la même personne : « Vous lisez avec délices sainte Catherine de Sienne ; je n'en suis pas étonné ; c'est une liqueur enivrante que les écrits de cette grande âme... Ce que vous devez surtout y puiser, c'est cette abnégation de la volonté propre qui fut pour tous les saints la condition nécessaire et décisive de tous les privilèges dont ils furent comblés. La nature a peine à comprendre cette immolation ; elle recule devant la douleur que trouve le *moi* terrestre à la consommer. Mais la foi franchit cette barrière d'ignorance et de crainte. Elle

(1) Lettre à Madame R. 15 juillet 1872.

plonge la volonté humaine dans le gouffre de la volonté divine ; elle l'y précipite avec d'autant plus d'élan, que par là notre volonté ne s'anéantit pas, mais nous revient enveloppée dans la volonté divine, épurée, agrandie, fortifiée, pleine d'essor pour le devoir et le bien (1). »

Cette doctrine, si conforme à celle de saint François de Sales (2), Mgr Plantier avait eu soin de la mettre en pratique avant de l'enseigner aux autres ; c'est pourquoi il possédait une égalité parfaite d'humeur, une indifférence absolue au sujet de la maladie ou de la santé, une tranquillité inaltérable au milieu des plus graves difficultés. Un jour, pendant sa maladie de 1874, quelqu'un lui disait qu'on priait ardemment pour sa guérison : « Pour moi, répondit-il, je fais à Dieu ma demande ordinaire : Que votre volonté soit faite ! il sait mieux que tout le monde ce qui me convient ; qu'il dispose de ma vie selon son bon plaisir, il est le maître » ; et en disant ces paroles, il attachait sur le crucifix un regard plein de sérénité.

Le divin maître a donné cet exemple de renoncement à sa propre volonté, en accomplissant celle de son Père jusqu'à la mort de la croix. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer cette disposition parmi ceux qu'il a placés à la tête de son Eglise. Mais quel sujet d'édification que de voir un évêque, appelé à commander aux autres, commencer toutes ses journées par un entier assujettissement de lui-même à l'autorité souveraine de Dieu, et goûter tant de délices dans cet abandon qu'il le renouvelle sans cesse avec une nouvelle ardeur !

Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu ! Avec

(1) *Idem*, 30 juillet 1855.

(2) Voir sa Vie par M. Hamon, t. II, p. 339.

cette parole sur les lèvres, ou plutôt dans le cœur, Mgr Plantier s'avancait vers l'autel. Il était fidèle à y monter tous les jours, à moins qu'il ne fût condamné à garder le lit ou qu'il ne voyageât à l'heure de sa messe. La chapelle du palais épiscopal était très froide en hiver ; cela ne l'empêchait pas d'y célébrer, malgré les rhumes opiniâtres qui le forçaient constamment à s'interrompre. Ces incommodités, souvent dangereuses, ne lui faisaient pas retrancher une minute à son action de grâces. Il était alors tout rayonnant de joie et tout absorbé par le sentiment de la présence de Dieu. Cet exercice se prolongeait selon les attrait de sa piété ; il était toujours terminé par la lecture d'un chapitre de l'*Imitation*. Le prêtre qui le servait à l'autel, et les personnes qui entendaient sa messe, étaient édifiés de son respect pour les moindres rubriques, de son recueillement, de sa piété, de sa modestie et de sa dignité. Il récitait le *Pater* avec une accent plus sensible d'émotion ; après la communion, on le voyait s'abîmer dans une douce familiarité avec Notre-Seigneur. Bien des assistants déclaraient qu'ils avaient ressenti une ferveur extraordinaire en recevant la communion de sa main ; des âmes généreuses prirent à ce moment la résolution de se consacrer à Dieu, et l'exemple parut un instant si contagieux que certaines mères de famille défendirent à leurs filles de fréquenter la chapelle de l'évêché.

Ces communications avec Dieu, commencées vers cinq heures du matin, ne se terminaient qu'à huit heures moins un quart. C'étaient là les grands moments de la journée ; c'étaient aussi les grandes heures du diocèse, car il n'y avait que lui qui entrât dans l'intimité de l'évêque avec son Dieu. Le bon pasteur oubliait tout à ce moment pour ne penser qu'à son peuple. Il ne faut pas perdr

de vue que sa complexion délicate lui rendait tout exercice extrêmement pénible, surtout quand il était à jeun. C'est donc quand la nature succombait qu'il se livrait avec tant de fidélité aux opérations de la grâce. Le corps tombait en langueur ; l'âme, bien loin de défaillir, se ranimait au souffle de Dieu.

Les autres devoirs de piété étaient accomplis d'après un règlement invariable. Jamais le prélat n'était en retard pour la récitation de son bréviaire. Il faisait le plus souvent sa lecture spirituelle dans la vie du saint dont il devait célébrer la fête le lendemain. La vie des Pères du désert lui avait procuré autrefois de véritables délices ; quand il fut élevé sur le siège de Nîmes, il reprit souvent cette lecture. Les livres ascétiques français qu'il préférait à tous les autres étaient ceux des mystiques du dix-septième siècle : « C'était là, disait-il souvent, la grande école que rien n'eût égalée, si le jansénisme n'en avait altéré l'esprit. » Il y trouvait une doctrine substantielle et mesurée, telle que la souhaitait son âme ; parmi les contemporains, il ne faisait exception que pour le P. Faber. Mais son esprit se nourrissait particulièrement, après l'Écriture sainte, des ouvrages de saint Bernard. « C'est mon oracle, disait-il, et plus je vieillissais, plus j'y trouve de bon sens, de vraie piété, de douceur et de force. Il y a même une élégance de style qui me captive ; beaucoup de ses sermons sur le *Cantique des cantiques* respirent une poésie admirable. »

La vivacité de sa foi éclate dans les pieux exercices que nous venons de faire connaître. Chose étrange ! elle fut un instant importunée par les ténèbres que la lecture de certains ouvrages avait suscitées dans son esprit. Pour juger de l'affinité des erreurs modernes avec la philosophie du dix-huitième siècle, il avait dû lire Voltaire, Rousseau, les encyclopédistes et quelques autres philo-

sophes de cette époque. Tant de sophismes révoltaient sa raison, mais les grâces de l'esprit chez quelques-uns de ces écrivains, la mollesse du style chez quelques autres, devinrent un péril pour son imagination. Il s'en aperçut vite, et nous avons sous les yeux une page où il s'indigne contre l'ascendant que de tels maîtres veulent prendre sur ses pensées, et où il déclare que jamais il ne mettra la main sur ces fleurs maudites n'exhalant que des poisons. Ce ne fut là qu'une ombre passagère. La lumière monta si haut dans son âme qu'elle en fut inondée.

Bien qu'il eût approfondi tous les secrets de la doctrine chrétienne, il ne cessa de la méditer, ne s'arrêtant que devant l'obscurité impénétrable des mystères. Jamais sa parole ne fut plus éloquente que lorsqu'il rappelait à ses prêtres, pendant les retraites pastorales, ce conseil de saint Paul à Timothée : *Attende doctrinæ*. C'était pour eux un devoir de se désaltérer aux sources vives et pures de la foi. La vérité a des charmes ineffables; il faut savoir les goûter pour les faire goûter aux peuples. Si l'on ne connaît ni ses beautés ni ses grandeurs, comment pourrait-on en devenir le fidèle interprète?

Jugeant avec raison que la marque d'une foi éclairée c'est le bon sens, le prélat s'étonnait toujours davantage qu'on vantât la foi des esprits faux, entêtés, qui jettent le trouble partout, et prennent pour le souffle de Dieu les agitations de leur orgueil. Cet instinct du juste et du vrai, qu'il tenait d'une foi lumineuse plus encore que de la rectitude naturelle de son intelligence, le mettait en défiance contre les visionnaires, la manie des prophéties, et en général toute exagération de piété. Il les condamnait, quand elles se produisaient dans son diocèse, et les dénonçait quand elles éclataient au dehors. C'est ainsi qu'ayant lu par hasard quelques pages d'un recueil très répandu

dans certaines communautés, et croyant y remarquer des tendances à l'illuminisme et quelque chose de pis encore, il se hâta de communiquer son impression à l'archevêque de Paris, qui lui écrivait quelque temps après, au sujet de l'un des rédacteurs de cette publication : « Vous devinez parfaitement juste, quand, dès les premiers temps, vous soupçonniez dans ce prêtre un faux mystique. Il n'y a plus le moindre doute sur ce point dans mon esprit, et le tribunal du Saint-Office en est aussi convaincu (1).

Pourquoi ne le dirions-nous pas ? Une inspiration généreuse ne trouvait auprès de lui quelque faveur qu'à la condition d'être absolument conforme à la saine théologie. C'est ainsi que, l'année même de sa mort, il ne voulut pas encourager les pétitions qui avaient pour objet de demander au Pape de consacrer solennellement l'Église au Sacré-Cœur : « La foi nous apprend, disait-il, que l'Église est à Notre-Seigneur, parce qu'il l'a acquise au prix de son sang ; à quoi bon la lui dédier, comme si elle ne lui appartenait pas ? Est-ce qu'une épouse a besoin d'être consacrée à son époux ? Pie IX adoptera la pensée d'une consécration solennelle au Sacré-Cœur, mais il lui donnera certainement une autre forme. » On sait ce qui arriva. Par un décret de la congrégation des Rites, le Saint-Père déclara son désir de voir *tous les fidèles* du monde se consacrer d'une manière spéciale au Sacré Cœur ; pour qu'il n'y eût pas de méprise possible, ni sur les raisons qui provoquaient cet acte, ni sur les fins que la piété devait s'y proposer, Rome donna elle-même une formule qui fut traduite dans toutes les langues.

Mgr Plantier appréciait hautement l'esprit de foi dans

(1) Lettre de S. E. le cardinal Guibert, 20 mars 1875.

les membres de son clergé, et souvent il disait du vénérable M. Boucarut, son vicaire général : « Le plus grand de tous les services que puisse rendre un grand vicaire à son évêque, c'est de lui prêcher l'esprit de foi par son exemple ; c'est le mérite que se donne M. Boucarut à chaque instant du jour ». Il écrivait, au sujet de l'un de ses meilleurs prêtres : « Depuis le jour où je le vis pour la première fois jusqu'au moment où il vient de s'éteindre, je l'ai suivi, pour ainsi dire minute par minute, d'un œil paternellement observateur. Pas un seul coup, je ne l'ai surpris en dehors de la route marquée par l'esprit de foi (1) ». Examinant ensuite les vertus de ce bon curé, il les faisait découler de cette noble source. Achéons cet éloge en disant qu'il l'honorait d'une amitié privilégiée, précisément parce qu'il avait découvert en lui ce grand esprit de foi.

La foi a une sœur : c'est l'espérance. Cette vertu a tout ensemble pour objet la vie présente et la vie future. Elle nous porte, sur cette terre, à nous reposer en la Providence de Dieu avec un abandon tout filial ; elle nous fait regarder ensuite au delà de l'ordre présent, et soupirer après la possession de Dieu et les grâces dont nous avons besoin pour y atteindre. Nous n'avons pas à montrer Mgr Plantier élevant ses regards vers le trône de Dieu et n'aspirant qu'à jouir de son amour. On a vu ce qu'il pensait de la mort, et comment, à travers les ombres du sépulcre, la lumière du Christ excitait son désir de s'unir à lui. Tout ce qui nous reste à dire de son âme ne sera que l'expression des mêmes sentiments. Se fiant à la protection divine, jamais il ne se troublait pour le lendemain. Ce qui

(1) Lettre à M. l'abbé Bouisse, aumônier du couvent du Sacré-Cœur, à Alais, sur la mort de son frère, M. Bouisse, curé de la cathédrale, dans cette ville.

éloignait de son esprit toute appréhension au sujet de l'avenir, c'était le souvenir des bienfaits de Dieu dans le passé. Il écrivait pendant une de ses dernières retraites (1) :

« Avant d'aborder cette dernière et courte partie de ma carrière, je veux fixer avec précision dans ma pensée, ou plutôt dans ma reconnaissance, les bontés insignes dont la Providence m'a comblé dans le cours de ma vie. David chantait autrefois : « Qui donc est semblable au Seigneur notre Dieu, qui habite au sommet du firmament et qui daigne regarder les êtres les plus humbles au ciel et sur la terre ? Il fait sortir de la terre l'indigent, il élève le pauvre du sein de la poussière, afin de lui donner place parmi les princes de son peuple(2). » Au souvenir de ce bienfait, le psalmiste invite les petits et les enfants à louer le Seigneur et à glorifier son nom, les constituant ainsi les auxiliaires et les interprètes de sa propre gratitude. Quand le lyrique sacré, emporté par l'Esprit-Saint, sort des pensées qui le regardent personnellement, pour s'élever à des faits qui intéressent la nation juive tout entière, c'est encore bien souvent à des accents de reconnaissance qu'il s'arrête : « Glorifiez le Seigneur, et publiez qu'il est bon, et que sa miséricorde s'étend aux siècles des siècles. Qu'à son tour Israël dise que le Seigneur est bon, et que sa miséricorde est infinie ! Que la maison d'Aaron répète aussi que la miséricorde du Seigneur n'a point de bornes ! » Et voilà aussi le langage qui vient naturellement de mon cœur sur mes lèvres, lorsque je jette un regard sur la route que Dieu m'a fait parcourir de mon berceau jusqu'au point où je suis maintenant. Il m'a

(1) Retraite chez les Pères Jésuites, à Avignon, 29 décembre 1871.

(2) Psal. cxii, 6, 7.

pris à l'origine parmi les pauvres et dans la poussière ; il m'a graduellement élevé jusque sur la hauteur où siègent les princes de son Eglise ; sa conduite à mon égard a été comme un acte perpétuel de miséricorde en faveur de mon néant. C'est ce que je me plais à redire en ce moment avec une âme profondément émue, c'est ce que je conjure ceux qui liront ces quelques lignes de répéter après moi, s'associant à ma reconnaissance pour la prolonger comme indéfiniment. »

Cette assistance divine, dont le sentiment arrachait à Mgr Plantier des accents si suaves de gratitude, était comme un port où il se croyait à l'abri de tous les orages. Comment d'ailleurs une âme qui ne soupirait qu'après l'accomplissement de la volonté de Dieu, pouvait-elle se laisser abattre par les craintes que les vicissitudes politiques inspirent à ceux qui attendent quelque chose de l'habileté humaine ? Sachant que Dieu conduit le monde selon l'ordre de sa sagesse et de sa bonté, le prélat ne voulait pas que le succès des méchants fût regardé comme une éclipse de la puissance éternelle, ni que l'ignorance fit consister les triomphes de la foi dans la confusion immédiate des ennemis de l'Eglise, dans sa tranquillité sur cette terre où sa destinée est de combattre et de souffrir. C'est pourquoi il était toujours plein d'assurance, au milieu de toutes les contradictions suscitées au Saint-Siège, ne cessant de prêcher le courage à ses prêtres, quand il les réunissait, chaque année, pour les retraites pastorales. Par là il ne prétendait pas suivre aveuglément un système d'optimisme, mais fixer dans le repos en Dieu toutes ces âmes sacerdotales, qui n'étaient après tout que des âmes guerrières, devant lesquelles il ne fallait pas amonceler les ombres, mais faire briller les rayons de l'espérance chrétienne.

C'est ici qu'il convient de faire connaître ce que nous

devons appeler le *premier principe spirituel* sur lequel Mgr Plantier fondait le gouvernement de l'Église de Nîmes.

Il écrivait à une sainte religieuse, peu de temps après son élévation : « Il y a dans la marche des choses un moment où les difficultés se dénouent d'elles-mêmes. C'est l'heure de la Providence, heure précise qu'il faut savoir attendre avec précision ; vouloir la prévenir ou la précipiter, c'est le sûr moyen de tout perdre ». Il disait encore : « Attendez les heures et les ménagements de la Providence ; je ne connais pas d'autre boussole (1) ».

Conformément à ces maximes, il ne croyait être dans son diocèse que l'instrument de la Providence. « Quand elle gouverne ici, disait-il, je suis assuré que tout s'accomplit selon l'ordre divin. » Aussi était-il attentif à étudier les signes de la volonté d'en haut dans les événements qui se succédaient. Chaque circonstance avait à ses yeux un sens particulier ; le plus petit incident prenait le caractère d'une révélation divine. Qu'une difficulté l'embarrassât, il priait, et il attendait : « Je n'y vois pas clair encore, disait-il ; si je décide dans cette incertitude, c'est moi qui gouvernerai, ce ne sera pas Dieu. Demain peut-être la solution divine me sera communiquée par un trait que je ne puis encore soupçonner. Faisons silence et attendons que Dieu commande ». Assurément ce discernement de la voix de Dieu n'est pas toujours aisé, même aux plus hautes intelligences et aux plus sages esprits ; mais qui n'admirerait cette attention à s'effacer soi-même pour laisser agir Dieu seul, et à faire de sa propre autorité uniquement l'intermédiaire et comme l'expression visible et limitée de la volonté cachée et souve-

(1) Lettre à la supérieure du couvent du Sacré-Cœur, à Alais, 17 juillet 1856.

rairie de Dieu ?... Pour nous, nous le déclarons, et nous n'étions pas le seul à éprouver cette impression, nous ne pouvions assister aux conseils de l'évêché, sans nous rappeler ces paroles de l'Écriture : « Le cœur du sage inspirera sa bouche (1) », tant le vénérable prélat montrait de défiance de lui-même, et manifestait le désir de n'agir qu'en parfaite conformité avec la volonté de Dieu. Ses hésitations nous étonnaient d'abord, puis elles nous touchaient jusqu'au fond de l'âme ; nous nous disions que, lorsqu'on se trompait, après avoir employé tant de moyens pour échapper à la moindre surprise, c'est qu'il n'appartient qu'à Dieu d'être infallible.

L'amour de Dieu surpassait encore en Mgr Plantier sa foi et son espérance. C'est la règle éternelle ; elle fut toujours observée dans la vie que nous écrivons : *Major autem horum est charitas.*

Cet amour allait droit à Dieu, et cherchait en quelque sorte à pénétrer dans son essence, qui est le foyer immense et inépuisable de la félicité des bienheureux dans le ciel. La contemplation des attributs divins fut un des attraites les plus irrésistibles du jeune professeur d'Écriture sainte. Voyant resplendir la beauté de leur auteur dans les grandes âmes de l'Ancien Testament, il voulut remonter à sa source, et ravi par cette gloire divine, dont nous ne voyons cependant que quelques rayons, à travers le voile de la foi, il sentit son âme se remplir de poésie, et chanta en vers magnifiques *l'Être de Dieu.*

Son cœur rendait à Dieu le Père un amour filial ; il se plaignait que la première personne de la très sainte Trinité n'eût pas, dans les exercices de la piété chrétienne et l'esprit des fidèles, la prééminence que l'Église lui assigne dans son symbole et ses prières. Un jour, on lui

(1) Cor sapientis erudiet os ejus. Prov. xvi, 23.

demandait s'il approuvait la pratique des neuvaines : « Oui, répondit-il ; mais je m'afflige qu'on n'oublie personne au ciel, excepté le *Père éternel* ». Sa pensée se perdait volontiers dans la génération éternelle du Verbe chantée par David, et il lisait chaque année les *Elévations* de Bossuet sur ce mystère : « Qui me révélera, disait-il, le secret de cette paternité divine ? C'est à ceux qui engendrent aussi le Verbe dans les âmes qu'il importe de l'approfondir et de l'honorer, et n'est-ce pas là surtout la fonction d'un évêque ? »

On a vu quelle ardeur il avait déployée à réfuter le livre de Renan. Quoiqu'il fût malade quand il entreprit ce travail, rien ne put l'empêcher d'y consacrer ses jours et ses nuits. A ce moment, il était menacé de perdre un œil. Le médecin le conjurait avec larmes de suspendre toute étude ; ne tenant compte ni de la science, ni de la désolation du docteur, il finit son œuvre ; mais quand il eut tracé la dernière ligne, *l'œil était perdu*. « Donner un œil, disait-il alors en souriant, ce n'est pas trop pour défendre la divinité de Jésus-Christ. »

Nous avons dit que, pour réparer l'outrage fait à Notre Seigneur par cette sacrilège publication, il avait établi l'adoration perpétuelle dans le diocèse de Nîmes, et qu'il l'avait consacré au Sacré Cœur de Jésus. S'il travaillait ainsi à faire croître dans les âmes l'amour du divin Sauveur, il s'efforçait encore plus de l'allumer dans son propre cœur. Dans une retraite à Valbonne, il laissait ainsi échapper les élans et les désirs secrets de sa piété :

« Me voici pour quelques heures dans cette solitude bénie. Si vous êtes quelque part dans mon diocèse, ô mon Dieu, c'est bien dans ce désert, où doivent vous attirer non seulement les charmes de la prière et du silence qui y règnent, mais aussi les parfums dont l'embaument les

vertus des fils de saint Bruno l'habitent sans le troubler. J'y suis venu, ô mon Dieu, avec l'intention de vous faire une visite intime, mais surtout avec l'espérance de recevoir la vôtre. Tel est l'honneur que vous faites à notre âme ; vous l'appellez à s'approcher de vous, et ce qui est plus glorieux et plus touchant encore, vous prenez vos délices privilégiées à vous approcher d'elle ; pour une visite qu'elle vous fait, vous lui en rendez mille. Visites bienheureuses ! Visites qui remplissent l'esprit et le cœur de l'Epouse de lumière, de joie, de courage, et d'une sorte d'ivresse qui lui donne en quelque façon des ailes pour voler sur les traces de l'Epoux ! Je trouve, ô mon Dieu, sur ces visites de votre amour à l'âme fidèle, un admirable discours dans les œuvres de votre grand serviteur Bernard. J'éprouve le pressant besoin de le traduire pour en savourer pleinement la doctrine et la sève. C'est vous qui me suggérez cette pensée ; en la suivant, je crois vous obéir. »

Puis le saint prélat traduit et commente tout ensemble le sermon LVII de saint Bernard sur le Cantique des cantiques. Le texte de l'Écriture par lequel il débute est celui-ci : « *Voici que mon bien-aimé me parle* ». Ces paroles ont pour lui tant de douceur, que son temps s'écoule à les goûter, et il ne peut pas achever cette méditation qui fait aller son esprit de transport en transport !... Voilà bien les attrait d'une belle âme ! Voilà bien les preuves du véritable amour !

Cependant ce pontife si intérieur ne croit pas avoir atteint les bornes où peut arriver son amour pour Notre-Seigneur. Un an après, nous le trouvons en retraite dans son grand séminaire. Il interroge son cœur, et cette fois ce ne sont plus de saintes effusions qui en débordent, mais des reproches qui s'en échappent (1). Il s'accuse de

(1) Retraite de 1866.

ne pas aimer assez Notre-Seigneur. C'est la marque de l'humilité, c'est aussi le signe éclatant du progrès de l'amour. Faisons connaître ces sublimes épanchements :

« Voici la onzième retraite que je fais avec le clergé de mon diocèse. C'est dire que je gouverne depuis bien longtemps déjà le troupeau dont Dieu m'a confié la conduite et la garde. Un ancien prétendait que quinze ans étaient beaucoup dans la vie d'un peuple. Onze ans d'administration sont bien plus encore dans la vie d'un évêque. Pendant cette succession d'années si considérable, ai-je dignement rempli mon ministère ? Ai-je au moins bien compris ce qui fait l'âme du gouvernement épiscopal ? C'est une question à laquelle je ne peux répondre sans hésitation ni sans terreur.

« Après une pêche miraculeuse faite dans le lac de Tibériade, quelques apôtres avaient pris un modeste repas sur le rivage. Jésus ressuscité était au milieu d'eux. La réfection terminée, le Sauveur, s'adressant à Simon Pierre, lui dit : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci ? » Simon répondit : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. » Et Jésus : « Paissez mes agneaux. » *Quum ergo prandissent, dicit Simon: Petro Jesus : Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos* (1). Deux choses sont établies par cette grande parole : c'est d'abord que nul n'est digne d'être à la tête d'un bercail s'il n'aime Jésus-Christ ; c'est ensuite que quiconque occupe ce poste éminent doit aimer Jésus-Christ plus que tous ceux qui sont autour et au-dessous de lui. *Diligis me? Diligis me plus his?* Pierre répondit résolument à la première partie de la demande ; mais il ne répondit pas à la seconde ; il affirma qu'il ai-

(1) Joann. xxi, 15.

maître son maître, mais il n'osa pas affirmer qu'il l'aimait plus que ne l'aimaient les autres disciples.

« Hélas ! aux mêmes questions qu'aurais-je à répondre, si elles m'étaient adressées ? Est-ce que j'aime Jésus-Christ ? Peut-être un peu. En remuant les ruines de mon âme, il me semble bien qu'on y trouverait sous la cendre une étincelle de ce feu sacré ! Mais est-ce que j'aime Jésus-Christ plus que ne le font les autres ? Ah ! je voudrais éluder ; ce que je dois répliquer pour être sincère et vrai va me couvrir de honte. Mais il est bon que l'amour-propre dévore l'amertume de cette confusion. C'est une humiliation salutaire. Eh bien ! non, je n'aime pas Jésus-Christ autant qu'il est aimé par d'autres, même dans mon troupeau. Je connais de saints prêtres, dans mon clergé, qui chérissent Notre-Seigneur avec une ineffable tendresse. Sa pensée est le soleil et la vie de leur âme. C'est dans l'habitude de s'entretenir avec lui qu'ils cherchent et trouvent leurs plus suaves délices. Ils passent auprès de son tabernacle tout le temps que ne réclament pas les devoirs de l'étude, les besoins d'un saint ministère, les nécessités d'un repos dont ne peut se passer la nature, et quand ils sont là, ni les heures ne leur paraissent longues, ni la chaleur ne leur est fatigante, ni les frimas ne leur semblent rigoureux et surtout intolérables. Ai-je un amour comparable au leur ? *Diligis me plus his ?*

« Si encore c'était par eux seuls que je fusse surpassé, je le concevrais sans m'absoudre. Mais ne connais-je pas aussi, et cela dans toutes les congrégations de mon diocèse, des religieuses dont l'amour pour Jésus-Christ l'emporte de bien haut sur celui que j'ai moi-même pour le bon maître ? Ne se souviennent-elles pas avec une efficacité constante de leur dignité d'épouses de l'Agneau ? et ne travaillent-elles pas perpétuellement à lui plaire ? Ce nom de Jésus est le plus familier à leurs lèvres et le plus doux à

leurs oreilles. Son cœur et ses plaies sont la tente ordinaire de leur pèlerinage. L'Eucharistie, si je l'ose dire, est leur passion ; et s'il leur est, par intervalles, permis et possible de veiller devant l'autel où Jésus repose, et de s'y consumer en adoration dans la nuit avec la lampe du sanctuaire, elles en éprouvent au fond de leur âme les tressaillements d'une joie que l'homme et la terre ne peuvent ni soupçonner ni décrire. En suis-je là, mon Dieu ? Combien la pieuse ardeur de ces vierges prudentes condamnera quelque jour la tiédeur de celui qu'elles auront nommé ici-bas leur évêque et leur père ! *Diligis me plus his ?*

« Il faut descendre encore d'un degré. Je connais dans mon diocèse des femmes du grand monde et des femmes du peuple dont le cœur est saintement épris de Notre-Seigneur. Quelle ardeur les accompagne à la table divine, où leur langue doit le recevoir et leur bouche l'embrasser ! Quel dévouement aux pauvres, aux malades, parce qu'elles découvrent en eux l'image bénie, les membres souffrants de Celui qu'elles adorent ! Quel attachement à l'Eglise parce qu'elle est son Épouse et le fruit de son sang ! Quelle vénération filiale et généreuse pour le Saint-Siège, tout simplement parce que c'est Jésus-Christ qui vit dans la personne de Pierre et parle par sa bouche ! O Jésus ! Jésus ! mon amour à moi va-t-il jusqu'à cette mesure ? *Diligis me plus his ?*

« Ainsi, quelque part que mes yeux s'arrêtent autour et au-dessous de moi, dans le sein de mon propre diocèse, j'aperçois des cœurs où l'amour de Jésus-Christ bouillonne comme la flamme dans la fournaise. Elles en sont embrasées ; le feu qui les dévore se révèle au dehors par des vertus plus ou moins éclatantes, comme par autant d'étincelles. Et moi qui devrais être plus embrasé que tous ces foyers réunis, puisque c'est à moi qu'il appartient

d'en exciter, d'en alimenter, d'en développer l'ardeur, au lieu de participer à l'incendie, je ne suis devant Jésus et pour Jésus qu'un charbon tiède et fumant : *Diligis me plus his?*

« On pourrait avoir un amour relativement supérieur, sans avoir pour cela tout l'amour nécessaire. Je me sens incliné à croire que Jésus veut signaler ce point à notre attention, par la seconde question qu'il adresse à Pierre. Jésus, reprend l'évangéliste, Jésus dit une seconde fois : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous » ? Et Pierre : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime ». Et Jésus : « Paissez mes agneaux ». *Dicit ei iterum : Simon Joannis, diligis me? Ait illi : Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei : Pasce agnos meos.* Il ne s'agit plus ici d'un amour comparé, il s'agit d'un amour absolu. C'est comme si Jésus disait : Pierre, je ne demande plus si vous m'aimez plus que ne m'aiment André, Philippe ou Matthieu ; je demande si vous m'aimez d'un amour sérieux et digne de ce nom. *Diligis me?* Il y a un amour superficiel et un amour profond ; il y en a un qui brûle au centre de l'âme, et il y en a un qui effleure et agite à peine la sensibilité. Lequel est le vôtre ? Et Pierre ne fut point embarrassé pour répondre dans la droiture et la sincérité de son âme, il assura qu'il aimait ; et comme en lui rien n'était médiocre, comme il était dans sa nature de porter tous ses élans à l'extrême, il n'est pas douteux qu'ici, interrogé pour la seconde fois, il voulût faire entendre à son Maître que son amour pour lui était énergique et solidement enraciné.

« Serais-je en droit de me rendre le même témoignage ? Il y a deux besoins essentiels dans l'amour de Jésus, quand il est vrai : c'est d'abord le besoin de penser à lui ; c'est ensuite le besoin de lui plaire et de le glorifier. Saint Paul n'éprouvait-il pas l'un et l'autre : *Vivo jam*

non ego, vivit vero in me Christus (1)? Voilà le premier : comment sa pensée ne serait-elle pas perdue en Jésus-Christ, quand il y a perdu même sa vie? *Filioli, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis* (2). Voilà le second. Cet enfantement du Christ que l'apôtre aspire à produire dans les âmes, est-il autre chose que le désir ardent, profond, de lui être agréable et de dilater son empire? Je n'ose m'interroger pour savoir où j'en suis de ce double sentiment? Ai-je besoin de penser à Jésus-Christ? Sans doute, j'en ai besoin; mais est-ce bien la tendance naturelle, spontanée, irrésistible de mon cœur? Epruvé-je aussi le besoin de glorifier mon Dieu? O Jésus! je ne veux, en face de ces questions, d'autre courage que celui du silence. Laissez-moi, sans insister, m'anéantir et me taire! »

Quand l'humble pontife écrivait ces pages admirables, comment douter que le divin Maître fût déjà bien avant dans son cœur? Jésus-Christ y répandit chaque jour un amour plus fort. Cette force ne fit que s'accroître jusqu'au moment où elle brisa les liens qui retenaient Mgr Plantier sur cette terre. Rendre son âme à Dieu, en travaillant à provoquer envers le Sacré-Cœur des hommages de réparation, et à lui décerner, par un grand pèlerinage diocésain, comme un royal triomphe, quelle mort glorieuse, mais aussi quel sublime témoignage d'amour!

En vérité, il suffit de lire les dernières pages écrites par l'évêque de Nîmes, pour comprendre que son cœur ne pouvait plus résister à l'élan de son amour.

« O Sauveur immolé pour nous, votre côté n'a été ouvert qu'afin que nous eussions tous une issue pour entrer dans votre cœur. Votre cœur lui-même n'a été blessé qu'afin qu'en lui et en vous, comme en un port

(1) Gal. II. 20.

(2) Gal. IV, 19.

tranquille, nous puissions tous être protégés contre les tempêtes du dehors... Daignez, ô mon doux Sauveur, démêler, au milieu de ces foules sans nombre, les enfants de l'Eglise de Nîmes, accourus au tombeau de la bienheureuse Marguerite... Après nous avoir discernés, dans votre condescendance affectueuse, veuillez nous donner dans votre sein une demeure permanente. Même lorsque nous aurons quitté Paray, faites que nous ne cessions jamais d'habiter un seul jour dans votre cœur adorable (1). »

Le saint prélat n'eut pas besoin de passer par Paray pour arriver à ce divin cœur où il voulait prendre son repos. Il aimait de toutes ses forces, sa charité était consommée ; il ne lui restait plus qu'à mourir.

La source d'où coulait en son âme une charité si ardente, c'était l'Esprit-Saint. Nous avons dit comment il entendait qu'un évêque est dans son diocèse le semeur infatigable de la grâce, et par là même l'organe vivant de l'Esprit de Dieu. Telle était l'origine de la tendre dévotion qu'il avait pour la troisième personne de l'adorable Trinité : « Prêchez, disait-il souvent au prêtre qui l'accompagnait dans ses visites pastorales, prêchez sur l'action du Saint-Esprit dans les âmes. On oublie trop qu'il existe une inspiration intérieure et incessante de l'Esprit-Saint dans l'âme baptisée ; qu'elle a pour but de la conduire à sa fin, c'est-à-dire à sa parfaite union avec Dieu ; que l'âme doit la suivre, non seulement jusqu'à la plénitude de la vie chrétienne, obligation stricte et commune de tous les fidèles, mais encore jusqu'à la plénitude de la perfection, destinée privilégiée d'un certain nombre ».

Pour lui, il ne cessait de recourir à cette inspiration, dont il avait un sentiment non moins profond que suave.

(1) Dernière lettre past., *in fine*.

Il n'y manqua jamais, même quand il n'avait qu'un simple conseil à donner à une âme. Écoutez :

« Notre-Seigneur nous a promis, dans la personne de ses apôtres, la communication de l'Esprit-Saint comme d'un maître intérieur qui nous enseignerait toute vérité. Cette parole, depuis bientôt deux mille ans, porte son fruit dans les évêques. L'Esprit divin est avec chacun d'eux pour leur suggérer doucement, sans bruit, et dans la mesure qu'il lui plaît, les lumières dont ils ont besoin pour gouverner l'Eglise et diriger les âmes. A tout instant nous trouvons sur nos lèvres et sous notre plume des traits inattendus, qu'il y a placés lui-même pour le bien des peuples et des consciences que nous sommes chargés de conduire.

« C'est sans doute un de ces rayons qui m'a donné, tout misérable que je suis, de voir si nettement le fond de votre âme et de vous dire ces quelques mots, où vous avez trouvé tant de sève et de joie. Oh ! que de clartés on puise dans le contact avec Dieu, quand on reste près de lui ! C'est toujours plus ou moins le miracle de Moïse et du Sinaï qui se renouvelle. Moïse ne sortait jamais du nuage où il s'était entretenu bouche à bouche avec le Seigneur, sans en rapporter le front ceint d'une auréole de feu. Ainsi en est-il d'un pontife qui converse habituellement avec Dieu dans le secret du recueillement et de la prière ; son intelligence, dans ces mystérieuses relations avec la Sagesse infinie, avec la Vérité substantielle, avec le Soleil de justice, s'illumine de clartés dont le bienfait rejaillit sur les âmes qui l'ont reçu pour conducteur et père. Demandez bien au bon Dieu pour moi la grâce de me tenir ainsi toujours rapproché de la source suprême de la lumière (1). »

(1) Lettre à M^{lle} F. T. du M. 22 février 1866.

Sa dévotion à la sainte Vierge remontait à ses premières années. Il l'aimait déjà avant de perdre sa mère selon la nature ; quand celle-ci lui manqua, il se jeta dans les bras de Marie. Sentant qu'elle l'adoptait, il se reposa sur son amour maternel avec un entier abandon. Persuadé qu'elle l'avait conduit à l'autel, dès qu'il put monter dans la chaire chrétienne, il donna un libre essor à sa reconnaissance filiale. Quand il devint confesseur des religieuses de Saint-Joseph, à l'exemple de saint Ambroise, il s'efforça de donner à ces âmes d'élite une pente irrésistible vers la Reine des vierges. Le jour de leurs fiançailles avec le Christ ou de leur alliance définitive avec lui, au lieu de les entretenir d'une manière générale de la sainteté de leur état, il prenait soin de leur proposer Marie pour modèle.

Cet enseignement avait tant d'attraits pour lui, il y attachait tant d'utilité qu'il n'omit jamais de clôturer ses retraites pastorales sans laisser les regards de ses vénérables auditeurs fixés sur la Mère de Dieu. « Nous avons, leur disait-il, des grandeurs à porter, des devoirs d'état à remplir, des épreuves à subir et des sacrifices à faire. Marie nous révèle par ses exemples comment nous devons faire honneur à nos privilèges, nous acquitter de nos obligations, accepter les misères de la vie et rendre ses souffrances fécondes (1).

Dès que l'onction épiscopale a coulé sur son front, sa piété filiale envers Marie s'élève et déborde de toute part. C'est dans ses mains qu'il dépose le fardeau de sa charge pour en alléger le poids. Que de sanctuaires il lui consacre ! que de monuments il érige en son honneur ! Quelles effusions de piété il répand au pied de ses autels ou il fait jaillir du cœur de ses enfants !

(1) *Règles de la vie sacerdotale*, t. II, p. 367.

Sachant que la dévotion à Marie fut toujours regardée par les saints comme une marque de vocation à l'état ecclésiastique, il recommandait aux supérieurs de ses séminaires de la développer dans l'âme des jeunes lévites. Quand il eut magnifiquement transformé le petit séminaire de Beaucaire, il voulut que l'image de la Mère de Dieu fût le principal ornement de la cour d'honneur, et pour rappeler aux élèves la douce autorité qu'ils devaient lui reconnaître dans la direction de leur vie, il fit graver cette inscription au pied de la statue : *Dominare nostri, tu et Filius tuus.*

On a présent à l'esprit tout ce qu'il a fait pour étendre aux âmes du purgatoire la tutelle de l'auguste corédemptrice du genre humain. Il érigea la confrérie de Notre-Dame de la Salette dans la chapelle de l'hôpital général de Nîmes, et fut toujours empressé à présider ses pieux exercices. Les pèlerinages multiplient les transports de foi, et font verser des larmes d'allégresse, mais cette émotion est trop souvent éphémère. Pour donner plus de durée et par là même plus de fruits à ces grandes manifestations, il encouragea partout les pieuses congrégations en l'honneur de l'Immaculée Conception, et, grâce à cet élan, Nîmes, se trouve dotée de deux confréries de ce genre aux-quelles Rome a daigné octroyer les mêmes faveurs.

Ce n'est pas seulement dans son diocèse que Mgr Plantier témoignait sa dévotion envers Marie. On le vit plusieurs fois s'agenouiller dans la *santa casa*, à Lorette ; au retour de son dernier voyage à Rome, il s'arrêta tout exprès à Savone pour aller vénérer la statue de Notre-Dame de la Miséricorde, solennellement couronnée par Pie VII, en reconnaissance de sa délivrance et de la paix rendue à l'Église.

Les marques de piété envers Marie que le public pouvait découvrir en cette grande âme n'en étaient qu'une

expression bien imparfaite. Le saint prélat était fidèle à réciter chaque jour le chapelet. Inscrit parmi les associés du rosaire vivant, il consacrait, le 25 de chaque mois, une heure à la récitation de cette prière, mêlée de si douces méditations sur la vie et les grandeurs de Marie. Qu'on ne l'oublie pas, c'est ce jour-là qu'il a rendu son âme à Dieu, pendant ce mois de mai, dont il fit une des époques les plus douces de l'année par les prédications et les chants magnifiques que toute la ville allait entendre à la cathédrale.

Tout est ici à la fois trop édifiant et trop instructif pour que nous hésitions à dire que si la statue en bronze de Notre-Dame de France s'élevait dans le salon de réception de l'évêché de Nîmes, comme pour le transformer en un sanctuaire sanctifié par sa présence, une belle statue en marbre de Marie Immaculée était sur le bureau de travail du prélat, et semblait placée là pour éclairer ses labeurs et en recevoir l'hommage à chaque heure du jour. Pie IX la lui avait donnée. C'est devant cette statue qu'il écrivit ce que nous appellerons bientôt son testament spirituel, double monument de son amour pour le Fils de Dieu et sa divine mère. Ayant travaillé sous le regard de Marie, il alla se reposer à ses pieds. En mémoire du grand pèlerinage fait par le diocèse de Nîmes à Notre-Dame de Lourdes, au mois de juillet 1873 (1), une chapelle fut dédiée à l'Immaculée Conception dans la cathédrale. C'est là qu'est le tombeau de Mgr Plantier. Le prélat qui a déployé tant de science et de zèle contre l'erreur méritait bien de dormir son dernier sommeil auprès de celle qui écrasa la tête du dragon infernal.

Après le culte de Marie, le culte des Saints était parti-

(1) V. Chap. xxviii.

culièrement cher au cœur de Mgr Plantier. Les premiers dans ses pensées et ses invocations furent les glorieux martyrs qui fondèrent l'Église de Lyon. Au-dessus de tous les autres, il plaçait saint Irénée. Il connaissait à fond ses ouvrages. Jamais il n'entreprit de confondre les rationalistes de ce temps, sans invoquer un docteur qui avait tant fait pour réfuter les systèmes gnostiques. Quand il dénonça l'arianisme moderne, il s'inspira des traits sous lesquels saint Irénée traçait le portrait de la Gnose, mettant à dévoiler les contradictions de la Réforme la même ardeur que ce grand pontife à démasquer cette redoutable hérésie du second siècle. Les saints de Lyon ne lui faisaient pas oublier ceux de Belley, dont la protection avait couvert son berceau ; un de ses premiers panégyriques fut consacré à la glorification de saint Anthelme, et le dernier voyage qu'il entreprit dans son pays natal eut pour objet d'y célébrer la fête de ce saint.

Les noms de saint Joseph, saint Pierre, saint Paul, saint Luc, saint Mathieu, saint Jean étaient fréquemment sur ses lèvres, Il fit un pèlerinage aux Saintes-Maries pour honorer la mère du disciple bien aimé, dont la cendre est l'objet d'une si grande vénération sur les bords de la Méditerranée. Il invoquait chaque jour saint Athanase, et il était épris d'un tel amour pour saint Basile, qu'il rêva jusqu'à la fin de sa vie d'en écrire l'histoire. Pendant ses voyages d'Italie, si l'amour de l'art le retenait quelques instants sur le bord des golfes ou auprès de ruines fameuses, il passait de longues heures agenouillé devant les reliques des saints ; la mer de Sorente eut toujours moins d'attrait pour lui que la tombe de Grégoire VII à Salerne.

La plupart des saints de l'Église de Nîmes durent à sa piété un surcroît d'honneur. S'il étendait le culte de ceux

qui étaient déjà sur nos autels, il évoquait la mémoire de ceux que les guerres religieuses ou les révolutions avaient laissés dans l'ombre. Ce sont tous ces bienheureux, liés à notre pays par la naissance, l'apostolat ou le martyre, qu'il appelait ses *collaborateurs* les plus fidèles et les plus infatigables. On eût dit qu'il avait le sentiment de leur présence dans son diocèse.

Les rapports de Mgr Plantier avec les saints qu'il avait choisis pour patrons s'expliquent par un mot, le plus beau que la langue humaine ait trouvé pour exprimer les choses intimes du cœur : l'amitié. Il était attiré vers ces grandes âmes par une inclination mystique et divine qui le détachait de la terre, et lui faisait entretenir un commerce intime et permanent avec une société d'élite à peine séparée de lui par le voile du temps. Ce voile se soulevait quelquefois devant ses regards ; son amour pour ces amis d'un monde meilleur augmentait alors en proportion de la vision qu'il avait de leur grandeur surnaturelle. Un jour, ce mystère s'accomplit en sa faveur avec un surcroît de saisissement. L'âme dont l'image prenait dans sa pensée un relief inaccoutumé était celle de cette femme dont il a été dit : « Marie a choisi la meilleure part, et elle ne lui sera pas ôtée ». Elle se montrait à lui à Saint-Maximin, à la Sainte-Baume, au Saint-Pilon, telle qu'elle était dans sa maison de Béthanie, sur le calvaire et auprès du sépulcre du divin Maître. Dans tous ces lieux, il semblait respirer le souffle de l'amour qui la consumait, et *je ne sais quels arômes divins qui dépassaient pour lui les parfums exhalés par les fleurs du désert*. C'est dans ces termes qu'il exprimait un phénomène que les mondains peuvent révoquer en doute, mais qui est une des joies les plus douces des saints.

Il ajoutait : « Admirable création du christianisme que

cette tendresse pour la beauté d'une grande âme, reléguée bien loin de nous dans les splendeurs du ciel ou les profondeurs de l'histoire ! Elle n'est pas là pour nous frapper et nous ravir par les charmes visibles qu'elle tenait de la vertu. Nous ne voyons ni ce front où régnait la tranquille majesté d'une conscience maîtresse d'elle-même, ni ces lèvres dont la grâce et la douceur formaient habituellement le sourire, ni cet œil limpide et serein comme l'innocence... Mais n'importe ; elle nous apparaît dans le tableau de sa vie, comme dans le cristal d'une eau calme et pure. A l'instant même, subjugué par ce rayon des perfections divines, notre cœur s'éprend pour elle, non seulement d'admiration, mais d'une sorte d'entraînement sympathique ».

Ne faut-il pas ressembler aux saints pour jouir ainsi de leur intimité ?

Parmi tous les grands sentiments que Mgr Plantier enviait à ses saints patrons, il faut mentionner spécialement l'amour de l'Eglise. « Ce feu sacré, disait-il, coule à pleins bords dans les écrits de saint Cyprien, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Jean Chrysostôme, saint Augustin. On peut leur appliquer à tous cette belle parole que l'un d'eux a dite de saint Paul : « Comme s'il avait été à lui seul l'Eglise entière, il était martyrisé avec elle dans chacun de ses membres souffrants : *Tanquam ipse universa orbis Ecclesia esset, sic pro membris singulis discruciabatur* (1). Plus près de nous, vous sentez le même incendie courir dans les veines de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul (2). »

Ce fut le mérite de notre prélat, et bien que toute cette histoire en rende témoignage, nous insisterons

(1) S. Jean Chrys., in epist. II ad Cor. Homil. xxv, n° 2.

(2) Règles de la vie sacerdot., t. II, p. 289-290.

encore sur ce trait caractéristique de sa vie, et nous prouverons qu'il était gravé au fond de son âme, plus qu'il n'a paru encore dans ses actions. Durant tout son épiscopat, l'Eglise fut en butte à de cruelles épreuves ; il ne crut jamais déployer assez d'énergie pour la défendre. On l'accusait de dépasser quelquefois la limite, et sa conscience lui faisait toujours craindre de rester en deçà. Il écrivait à l'un de ses honorables diocésains partant pour Rome... « Quand vous serez aux pieds du Saint-Père, dites-lui que l'évêque de Nîmes, s'estime toujours heureux et honoré des disgrâces qu'il a encourues pour sa cause. Ajoutez que si la guerre contre le Saint-Siège, momentanément assoupie, se réveille, mon glaive, qui n'est pas encore rentré dans le fourreau, sera toujours prêt à soutenir le trône sacré de Pierre. Dieu a mis dans mon cœur une sainte passion pour cette grande lutte (1). »

Une autre fois il fait à un de ses amis cette touchante confidence : « Que la vie d'un évêque est douce quand elle se consacre dans de rudes labeurs au service de l'Eglise et de la foi ! Vraiment, le jour où je ne pourrai plus combattre pour cette noble cause, et me sacrifier dans une certaine mesure pour elle, je ne me sentirai plus le courage de rester au poste que j'occupe. Ce n'est pas en vain que nous avons reçu la houlette pastorale. Qui-conque ne peut plus attaquer les loups et protéger son troupeau, celui-là ne peut plus être pasteur (2) ».

Peu de temps après, s'épanchant encore dans le cœur du même ami, il revenait sur le même sujet : « Ne souhaitez pas que je me porte bien, mais que je serve vaillamment la cause de Dieu et de son Eglise. Ce

(1) Lettre à M. Augustin de Villeperdrix, 24 avril 1863.

(2) Lettre à M. Crozet, 24 octobre 1866.

qui fait les grands évêques, ce n'est pas la force du tempérament, mais le vrai courage apostolique. Saint Basile et saint Jean Chrysostôme avaient une santé chétive, et cependant ils furent d'admirables pontifes et des athlètes incomparables. Voilà nos modèles; voilà ce qu'il faut nous souhaiter : un peu de vigueur physique, je le veux bien, mais surtout beaucoup d'énergie morale, afin de *combattre toujours le bon combat* (1). »

Dans l'accomplissement de cette mission, la crainte de l'impopularité ne le trouble jamais. Voyez comme il s'exprime là-dessus, toujours dans la même correspondance : « Mon travail sur Pierre de Castelnau roulait sur une matière difficile, compliquée, délicate, condamnée fatalement à conclure par des solutions d'autant plus désagréables à notre époque qu'elles seraient plus exactes. Je n'ai pas hésité, malgré tout cela, à me jeter résolument dans l'épaisseur la plus ténébreuse de la forêt. J'ai dit sans détours aux préjugés de notre siècle ce que j'ai cru devoir dire ; j'ai fait entendre à mon diocèse sur la puissance répressive de l'Église d'importantes vérités, tantôt niées par le rationalisme, tantôt énervées par les timidités et les transactions... Ce n'était pas le moyen de me réconcilier avec les pouvoirs humains, mais j'ai mieux aimé parler en évêque (2). »

Ici c'est la faveur de l'opinion publique qu'il sacrifie à l'amour de la vérité. Dans la citation qui va suivre, c'est un sentiment qui a d'ordinaire plus d'empire sur les grandes âmes : l'appréhension de ne plus être à la hauteur de leur tâche. Il écrit : « Quelques évêques, glorifiés par l'histoire et par l'Église, ont abandonné prématurément leur siège et se sont ensevelis dans la retraite avant l'âge

(1) Lettre à M. Crozet, 12 janvier 1867.

(2) Idem, 11 mai 1867.

de la caducité, non point parce que leur troupeau leur avait montré de l'indifférence ou de l'hostilité, mais par une inquiétude généreuse qui n'accusait qu'eux-mêmes. Ils craignaient d'être personnellement un obstacle au succès de leur mission dans leur diocèse; leur indignité leur semblait empêcher le bon grain d'y mûrir et l'ivraie des'y dessécher, comme l'un et l'autre auraient dû le faire, et pour mettre un terme à ce malheur, affligeant pour ceux qui avaient à le subir, plus affligeant encore pour celui qui leur en paraissait la cause, ils laissaient à d'autres mains la garde et la culture du champ qui leur avait été confié. Telle est, dans des proportions correspondant à ma médiocrité, ma situation d'esprit et de conscience. Elle ne diminue pas avec le temps: elle ne fait, au contraire, que s'affermir, à mesure que se multiplient les faits attestant la stérilité d'une partie de mes efforts. Mais soyez en paix. L'heure de la lutte et des sacrifices n'est pas encore épuisée, et moi-même, grâce à Dieu, je ne serai pas assez lâche pour partir, tant qu'il s'agira de combattre et de s'immoler dans de rudes batailles (1) ». Voilà l'humilité aux prises avec la volonté de servir jusqu'au dernier moment une cause faible et trahie. Jamais lutte ne fut plus touchante et plus légitime; mais l'amour de l'Eglise l'emporte dans cette âme guerrière; elle continuera à trembler pour elle-même, et à combattre pour le triomphe de l'Eglise, auquel elle rattache l'honneur de la patrie, le bien de la société et l'avenir de la civilisation.

A la tête de la cité de Dieu, l'évêque de Nîmes voyait constamment le Pape. Nous avons signalé cent fois son amour pour Pie IX; c'est le moment d'observer qu'il en faisait, pour lui comme pour ses ouailles, une véritable

(1) Lettre du 14 juillet 1872.

dévotion, la dévotion particulière des temps modernes.

Le plus grand mystique de ce siècle enseigne que cette dévotion « forme une partie essentielle de la piété chrétienne... Jésus se trouve dans le Pape, dit-il, d'une manière plus haute que dans les pauvres. Ce qui est fait au Pape, est fait à Jésus lui-même. Tout ce qu'il y a de royal et de sacerdotal dans Notre-Seigneur se trouve rassemblé dans la personne de son Vicaire... La Mère de Jésus-Christ et son Vicaire font également partie de son Évangile (1) ». Il ajoute que ç'a été un caractère invariable des saints, à toutes les époques, d'avoir une vive et sensible dévotion envers le Saint-Siège, et qu'on voit toujours une noble fidélité au Pape récompensée par les libéralités de Dieu. Appuyé sur une si grave autorité, on peut donc regarder l'amour de Mgr Plantier pour la chaire de Pierre, comme l'un de ses plus beaux titres à l'admiration de la postérité. Cet amour s'élevait à de tels transports, qu'il écrivait un jour... : « Je pars pour Rome... Je vais y contempler Pierre martyrisé; pour courir à ce douloureux spectacle, l'amour ému donne des ailes de feu (2) ! » Que signifie donc une telle ardeur, si ce n'est une rare intelligence des plans divins sur la papauté, et une secrète prédilection de Notre-Seigneur pour un ami si dévoué de son Vicaire ?

L'honneur de l'épiscopat était aussi pour Mgr Plantier un patrimoine inviolable, que tous les évêques devaient défendre avec une sainte jalousie. Là où les droits des successeurs des apôtres étaient méconnus, il frémissait, comme s'il eût été frappé lui-même au cœur, et il protestait contre cette trahison, comme il le faisait quand il découvrait dans les actes de la Révolution la moindre

(1) Le P. Faber : *de la Dévotion au Pape*, 9^e édition, p. xviii.

(2) Lettre à M^{lle} F. de T. 17 mai 1862.

atteinte aux prérogatives du Saint-Siège. Ni les difficultés des temps, ni la distance des lieux ne l'empêchèrent de remplir ce devoir. Quelques mois après cette mémorable entrevue avec le Président de la République dont nous avons parlé (1), il apprend que le gouvernement français, plus soucieux de tenir compte des susceptibilités de l'Italie que de l'indépendance du ministère apostolique, n'a pas craint d'exprimer un jugement sévère sur une lettre où l'archevêque de Paris déplorait la situation, chaque jour plus grave, où les nouveaux maîtres de Rome réduisaient le Vicaire de Jésus-Christ. Encore sous le coup des menaces de l'Allemagne, que fera-t-il ? Tout l'autorise à garder le silence. Mais les égards dus à l'un deses frères lui semblent foulés aux pieds, l'autorité de l'épiscopat tout entier peut être compromise. C'en est assez pour qu'il adresse au gouvernement des remontrances où, sans oublier les devoirs du patriotisme, il revendique énergiquement la liberté sacrée et inviolable de l'enseignement épiscopal. Il écrit donc au ministre des cultes, le 16 août 1874 :

..... « Laissez-moi vous le dire avec une liberté respectueuse : le regret naguère exprimé dans le *Journal officiel*, au sujet d'une lettre pastorale publiée par S. E. le cardinal archevêque de Paris, me paraît avoir dépassé les droits et les limites de la circonspection.

« Ce qui frappe avant tout, c'est que le coup est directement et sans intermédiaire parti du pouvoir lui-même. Cette forme de désapprobation sous les gouvernements antérieurs fut très rarement employée ; sous l'Empire même, je parle du second, c'est à peine si nous en avons vu un ou deux exemples, et chaque fois que le fait s'est produit, il a excité dans l'âme des vrais catholiques l'im-

(1) V. chap. xxviii.

pression la plus douloureuse. Votre Excellence peut juger par là de celle que nous a causée la note lancée contre Mgr Guibert. Cette ligne est entrée comme un trait brûlant dans le cœur de l'Eglise entière, en même temps qu'elle aura réjoui ses ennemis et ses persécuteurs.

« Ce n'est pas en blâmant ainsi nos lettres pastorales, sous la sommation de l'étranger, que le gouvernement français relèvera notre honneur et sauvera le sien. Ce n'est pas ainsi non plus qu'il désarmera les cabinets ligüés contre nous. Enfin, surtout, ce n'est pas ainsi qu'il mettra dans nos intérêts cette Providence, qui peut seule, tout le monde le sent et le répète, rétablir nos affaires. »

Deux mois après, l'évêque de Para est l'objet des rigueurs les plus odieuses. Parce qu'il lutte contre l'influence des loges maçonniques dans l'Amérique du Sud, on le traîne violemment en prison. Le cœur déchiré, l'évêque de Nîmes écrit à son frère persécuté :

« Plein de respect et d'admiration pour votre captivité, je vous envoie le salut que saint Cyprien, chassé par la tempête, adressait à quelques confesseurs incarcérés ; et laissez-moi vous dire, avec cet évêque illustre, qui, le lendemain, devait être martyr, que j'irais avec l'empressement le plus affectueux me jeter à vos pieds, si nous n'étions séparés par des distances infranchissables. Qu'il me serait doux de sentir l'étreinte de vos mains, de ces mains pures et innocentes qui ont su garder intact le dépôt de la foi divine, sans se prêter à aucune complaisance sacrilège pour ses ennemis même les plus redoutables ! Quelle joie j'aurais à contempler de près cet œil dont les regards ont eu, comme autant d'éclairs, le secret d'éblouir et de confondre les méchants (1) ! Mais puisque ces consolations me sont refusées, je veux au moins

(1) S. Cyprian. Epist. 80.

m'écrier avec l'immortel docteur de Carthage : « O frère béni ! Bienheureuse la prison qu'illustre votre présence ! Oh ! bienheureuse la prison qui, homme et mortel encore, déjà vous fait toucher au ciel ! O ténèbres plus brillantes que le soleil et plus radieuses que toutes les clartés répandues dans le monde (1) ! »

« Oui, Monseigneur, de votre cachot glorieux il sort une lumière qui nous révèle l'immense domination de la franc-maçonnerie... Lumière utile, que celle-là sans doute ; lumière triste toutefois, parce qu'elle nous découvre dans les membres des sociétés secrètes des abaissements inouis. Mais, à côté de cette lumière, il en est une autre plus radieuse, plus consolante, dont votre cachot est inondé : c'est une lumière de gloire, faisant admirablement contraster la grandeur du persécuté avec la honte des persécuteurs.

« Par reconnaissance pour la bienveillance affectueuse dont vous daignâtes m'honorer pendant le concile du Vatican, c'est à vous que j'adresse cette lettre ; mais laissez-moi vous prier de la communiquer à Mgr de Pernambuco, à la captivité duquel nous étendons les sympathies respectueuses que le vôtre nous inspire.

« Courage, nobles prisonniers du Christ, vous êtes la joie de l'auguste captif du Vatican, l'un des plus beaux ornements de l'Eglise en notre siècle, un grand exemple pour l'épiscopat, des victimes volontairement expiatoires pour votre troupeau particulier, et, pour l'ensemble du peuple chrétien, une de nos plus riches espérances, avec les glorieux confesseurs de la Suisse et, de l'Allemagne, pour la pacification de l'avenir. A tous ces titres, accordez au plus humble et au plus indigne de vos frères, vaillants

(1) S. Cyprian, *Epist.* 33.

athlètes de la justice, la grâce de baiser vos chaînes avec une tendre vénération (1). »

L'évêque de Para était digne d'entendre de si nobles accents ; il répondit : « Votre lettre a été un sujet de consolation pour moi, et d'édification pour tout le Brésil. Tous nos journaux catholiques en ont reproduit la traduction. C'est le grand langage de nos anciens frères... Louons Dieu qui s'est servi de mes misères pour donner à l'épiscopat et à l'Eglise du Brésil la gloire de cette admirable lettre. Merci, Monseigneur. Dans ma prison je ne puis que prier pour Votre Grandeur, afin que Notre-Seigneur conserve *ad multos annos* une vie si précieuse à l'Eglise (2) ».

Après les évêques, Mgr Plantier honorait spécialement les prêtres. Le ministère des retraites pastorales lui avait appris à estimer ces *dispensateurs des mystères de Dieu*, ces *délégués du Christ*, ces sacrificateurs de la victime eucharistique. Il préférait toujours leur compagnie à celle des sociétés les plus distinguées. Autant il paraissait mal à l'aise et comme un étranger dans les réunions laïques, autant il se montrait heureux et comme en famille dans une assemblée sacerdotale. Quel que fût leur âge ou leur rang dans la hiérarchie, tous les dépositaires du sacerdoce étaient assurés d'obtenir à l'évêché de Nîmes l'accueil le plus honorable. Ils ne se retiraient jamais sans avoir une idée plus avantageuse de leur dignité, tant leur évêque avait d'égards pour elle, toujours prêt à les défendre devant toutes les juridictions possibles, ne craignant pas d'écrire mémoires sur mémoires pour justifier le plus humble d'entre eux, à propos

(1) Lettre à Mgr de Macedo-Costa, évêque de Para, écrite des Matelles, diocèse de Montpellier, en cours de visite apostolique, le 15 octobre 1874.

(2) Lettre du 3 février 1875.

de la moindre insinuation élevée contre son zèle, sa moralité ou même son indépendance politique ; là-dessus sa délicatesse était extrême, et c'était le blesser à la prunelle de l'œil que de toucher au plus petit de ses coopérateurs.

Les prêtres qui s'éloignaient de son diocèse, pour suivre une vocation plus sublime, lui étaient toujours chers. Quelle bonté paternelle dans ces plaintes :

« Vous mériteriez vraiment, mon très cher Père, que je vous fisse des reproches. Pourquoi ces timidités sans fondement et cet excès de discrétion sans motif et sans excuse ? Ne vous ai-je pas assez aimé pendant que vous m'apparteniez encore, ne vous aimai-je pas encore assez, même aujourd'hui que vous êtes dans la solitude, pour que vous puissiez avoir avec moi plus de confiance et d'abandon ? Si vous gardez toujours pour moi le cœur d'un fils, je conserve aussi moi-même pour vous la tendresse d'un père ; j'aurais appris avec intérêt le jour de votre profession solennelle, je vous aurais envoyé ma meilleure bénédiction pour cet acte mémorable ; je me serais fait un bonheur, pour une circonstance aussi grave, d'appeler sur vous, avec tout ce que j'aurais pu y mettre de ferveur, les grâces de l'Esprit-Saint. Il faut toute l'amitié que j'ai pour vous pour que je vous pardonne de m'avoir privé de toutes ces consolations (1). »

D'autres absents avaient une place d'honneur dans son souvenir. C'étaient ceux qui allaient rendre compte à Dieu de leur administration. Non seulement il ne les oubliait pas, mais il voulut qu'un lien sacré les réunît à son clergé même au delà de la tombe, leur assurant tout ensemble la fidélité de l'amitié et le secours de ferventes

(1) Lettre à D. Victor Robert, à la Grande-Chartreuse, 8 novembre 1873.

prières. Dans ce but, il établit, pendant la retraite pastorale de 1858, une association de prières en faveur des prêtres défunts. Tous ceux qui en faisaient partie s'engageaient à célébrer la sainte messe pour leur confrères décédés, et à leur faire une part de choix dans le mérite de leurs œuvres.

Ces hautes marques d'honneur, que Mgr Plantier donnait aux prêtres, s'étendaient à leurs familles. Celles-ci formaient à ses yeux comme une race à part dans son diocèse, race d'élus, race sainte. Arrivait-il dans une paroisse, il s'informait de la présence de ces familles, et parce qu'il les tenait en plus haute estime que toutes les autres, il s'imposait pour règle de les visiter. Dans ces foyers privilégiés, celle qui recevait la première bénédiction, c'était toujours la mère à qui Dieu avait fait l'honneur de donner un fils à l'Eglise.

S'il honorait et s'il aimait particulièrement ses coopérateurs dans le ministère apostolique, il estimait et il chérissait ardemment toutes les âmes au salut desquelles il travaillait avec eux. Après l'union ineffable du Verbe avec l'humanité, rien n'est plus touchant ici-bas que l'alliance merveilleuse établie par la grâce entre l'évêque et ses ouailles. Comme dans l'Incarnation, où l'amour descend, le pasteur doit être le premier à se donner. Ce doux mystère éclate dans le premier mandement du prélat : l'amour paternel y déborde. Dans toutes les lettres qui suivent, on sent que les liens se resserrent entre le pasteur et son troupeau, tantôt sous l'étreinte de la reconnaissance, tantôt sous le coup de l'épreuve et de la persécution. Celui qui est la tête du diocèse en est aussi le cœur.

Mgr Plantier fit de cet amour pour son peuple la *seconde règle du gouvernement spirituel de son diocèse*. Il élevait ce principe à la hauteur d'une véritable doctrine ;

nous la trouvons consignée, avec tant de précision et d'éloquence, dans quelques pages intimes, que nous nous faisons un devoir de lui donner ici la parole. Voici ce qu'il écrivait, en partant pour Rome, au mois de décembre 1864.

« J'attends de ce voyage un grand bienfait. Plus je vais, plus j'aime mon humble et bonne Eglise de Nîmes. Non seulement je sens ma tendresse pour elle devenir chaque jour plus profonde, mais chaque jour aussi je comprends mieux qu'il faut la gouverner avec le cœur. Le bon sens et la rectitude des idées sont sans doute nécessaires pour l'heureuse administration d'un diocèse; mais un dévouement affectueux à ses ouailles est bien plus nécessaire encore. Aucun prestige, aucun charme ne donne, plus que celui de l'amour, de l'ascendant à l'autorité, de l'empressement et de la douceur à l'obéissance. Nous apprenons de l'Écriture qu'un abîme appelle un autre abîme; on peut dire aussi que le cœur appelle le cœur. C'est une conviction dont j'ai, déjà depuis assez longtemps, résolu de faire ma règle de conduite; et je dois à la vérité de déclarer que mes deux voyages à Rome ont contribué puissamment à me la faire adopter comme principe de gouvernement. Au temporel comme au spirituel, l'âme du pouvoir pontifical a toujours été l'amour. Pie IX continue cette gloire avec un éclat sans exemple. Après avoir vu de près deux fois ce Pontife si éminemment paternel, après avoir jugé par moi-même de la grâce que son cœur donne à sa personne, et de la force dont sa bonté investit son gouvernement, soit pour Rome, soit pour tout l'univers catholique, je me suis promis de retremper mon autorité à la même source. C'est pour mieux me tenir parole moi-même que je veux, une troisième fois, étudier au Vatican la perfection touchante avec laquelle le souverain Pontife pratique cette grande et féconde politique de

l'amour, imposée dès le commencement par Jésus-Christ à Pierre (1). »

Ce gouvernement, appuyé sur la charité, prenait toutes les formes de cette vertu : il n'avait rien d'altier ni de violent ; son commandement était modeste, son autorité douce et paisible. Pendant vingt ans, il ne rencontra aucune résistance dans le peuple qu'il eut à conduire ; les chefs spirituels de ce peuple furent toujours les premiers à obéir. Ferme dans l'application des règles de la discipline ecclésiastique, le prélat tint compte des besoins des temps, et des infirmités des hommes. Jamais il ne laissa couler la moindre amertume ni dans ses discours, ni dans ses conversations, ni dans ses lettres administratives.

Il possédait à un degré extraordinaire l'art de maîtriser son humeur. Quelle que fût la maladresse ou l'impertinence de ceux qui prirent la liberté de le contredire, il ne laissait jamais échapper la peine qu'il pouvait en ressentir. A son retour de Paris, au mois de janvier 1874, il reçut tout le clergé de la ville épiscopale. La situation politique était grave ; nul ne savait plus que lui combien elle commandait la réserve. Un jeune prêtre crut pouvoir lui dire devant tous ses collègues que la prudence n'aboutirait à rien, et que le patriotisme faisait un devoir de parler plutôt que de se taire. Cette leçon contenait une grave irrévérence et une appréciation absurde des événements. L'évêque écouta sans trahir aucune émotion, répondit sans faire aucun reproche. On s'indignait autour de lui, et l'on représentait sa condescendance comme un acte de faiblesse. Il ne s'inquiéta point de ce jugement, et le lendemain l'interlocuteur quelque peu téméraire étant revenu pour insister encore sur ses fausses

(1) Fréjus, le 7 décembre 1854.

idées, l'évêque lui témoigna la même indulgence.

Peu de temps avant sa mort, sa douceur fut mise à une épreuve plus grande encore. Il reçut une lettre renfermant un long réquisitoire contre tout son épiscopat. Ses actes y étaient condamnés avec la dernière rigueur. L'Eglise de Nîmes, au lieu de lui être redevable de quelque bien, pouvait, d'après ce juge inexorable, lui reprocher d'avoir laissé tarir sa fécondité spirituelle, et sa première ferveur se dissiper en vaines fumées de gloire humaine. Cette lettre ne portait aucune signature, mais l'auteur n'avait nullement songé à dissimuler son écriture ; ce qu'il écrivait était d'ailleurs un écho trop fidèle de ses conversations ordinaires pour que le prélat eût le moindre embarras à le découvrir. Il le reconnut, en effet, à la première ligne, mais ne lui fit pas la moindre observation. Ou la douceur n'est qu'un vain mot, ou il faut convenir que nous en rencontrons ici un trait sublime.

La charité se révèle surtout par le zèle pour le salut des âmes. Que d'actes vraiment héroïques nous aurions encore à raconter, après tout ce que nous avons déjà rapporté dans cette histoire !

Le 17 avril 1868, faisant sa tournée pastorale dans l'arrondissement du Vigan, Mgr Plantier avait à gravir la montagne de l'Espérou, située à 1300 mètres ; le temps était affreux. Il se met en route ; arrivé à mi-côte, le garde de ces sommets inaccessibles se précipite devant sa voiture, le conjurant de s'arrêter. Une horrible tempête enveloppait toutes les hauteurs ; l'on risquait à chaque pas de rouler dans l'abîme. Le prélat écoute cet homme, le bénit, le remercie et continue son chemin. Terrifié et attendri, le garde se cramponne alors à la voiture pour partager les périls que va courir le bon pasteur. On avance à pas lents ; à chaque minute, la lutte contre les éléments paraît de plus en plus

désespérée. L'évêque prie et ne veut pas s'arrêter. Des pâtres, catholiques et protestants, blottis dans des cabanes, aperçoivent heureusement l'équipage à travers les tourbillons de neige; saisis de compassion, ils accourent avec des pioches, élargissent la route, et vingt fois dégagent la voiture. On arrive enfin, après huit heures d'efforts et de périls. La population était toute en larmes, tant elle avait redouté une catastrophe pour l'illustre voyageur, tant elle était édifiée par cette marque d'amour. C'était la première fois que, de mémoire d'homme, on voyait un évêque sur ces cîmes désolées.

Le même courage fit affronter à Mgr Plantier, les 19 et 27 octobre 1872, les plus graves dangers, pour aller porter des aumônes et des consolations aux inondés de Vallabrègues et d'Aramon. Toute la plaine qui s'étend entre les collines de Saint-Roman et celles de Barbentane était transformée en une mer furieuse. Il ne craignit pas de la traverser sur une frêle embarcation. Arrivé à l'embouchure du Gardon dans le Rhône, il fut tellement menacé de faire naufrage, que les mariniers qui le conduisaient, malgré leur vieille expérience du danger, saisis d'épouvante, n'avaient plus la force de ramer. On trouvera dans les chroniques du temps le récit de ces actes d'héroïsme (1). On croirait avoir sous les yeux des légendes, et ce ne sont que de pâles tableaux des prodiges que peut accomplir la charité dans le cœur d'un grand évêque.

Combien cette charité, qui bravait ainsi la mort, était sensible aux besoins des pauvres et aux larmes des affligés, nous n'essaierons pas de le dire en détail, car cette histoire serait interminable; mais ce trait de vertu ne

(1) *Semaine religieuse*, t. VIII, p. 422-437. — *Le Conciliateur de Tarascon*, 9 novembre 1872.

manqua pas plus que les autres à Mgr Plantier. Que de résolutions sinistres furent conjurées par ses aumônes, que de souffrances adoucies, que de larmes séchées ! Laissons à Dieu tous ces secrets qui feront la joie du siècle futur.

L'évêque de Nîmes eut toujours les plus humbles sentiments de lui-même. On se souvient de la rigueur avec laquelle il se jugeait, au moment d'entrer dans les saints ordres. Ses premiers rapports avec les âmes eurent pour effet de développer en lui cette disposition. Après avoir parlé de la haute dignité qu'il reconnaissait aux religieuses dont il était le directeur, il écrit dans ses *Mémoires* :

« Aux vues de la foi, je ne sais quelle secrète confusion s'ajouta pour m'affermir dans cette habitude de respect. Moi qui devais leur conseiller la perfection, leur en inspirer l'amour, leur en indiquer la route, qu'étais-je pour leur faire entendre ce langage ? Prêtre de communauté, c'est vrai ; mais d'une communauté très mitigée. Les privations et les sacrifices sur lesquels roulait ma vie étaient bien peu de chose auprès de ceux qui, pour mes pénitentes, formaient la base de leur état. Et puisque leur générosité dépassait ainsi la mienne de cent coudées, comment ne les aurais-je pas entourées des égards commandés par la supériorité de leur dévouement et de leur courage ? »

Il ne comptait que sur le secours d'en-haut pour conduire ces âmes à la perfection : « Si vous avez recueilli quelques fruits de mes modestes services, ce n'est pas à moi que vous en devez de la reconnaissance, c'est à Celui qui a tout fait en moi ; bénissez la source où, vase de terre essentiellement aride, j'ai puisé les gouttes de rosée secouées de temps en temps sur votre âme par mes encouragements et mes conseils. » Malgré ce soin de s'inspirer toujours de la grâce et de lui tout rapporter, son humilité

l'agitait sans cesse. « Guider avec sagesse, disait-il, les âmes que Dieu m'a confiées, voilà bien mon désir le plus cher et le plus habituel. Mais est-ce là ce que je fais ? La rectitude de mes conseils répond-elle à la droiture de mes vœux ? C'est ce que je ne sais pas, et j'ai bien peur que non. » On comprend qu'avec des vues si élevées il sut inspirer aux âmes un zèle ardent pour leur avancement, et une grande estime de sa propre perfection. Elles s'accordaient à lui donner des marques de vénération ; mais, dès qu'il surprenait en elles la plus faible trace de ce sentiment, il s'en plaignait comme d'une erreur grossière. L'une de ses pénitentes lui ayant un jour demandé une image pour la garder ensuite comme une relique : « Des reliques ! lui répondit-il ; ce n'est pas seulement ma modestie qui se trouble de cet éloge, c'est mon bon sens qui proteste contre tant d'honneur. Je sais parfaitement quelle est ma taille, et malheureusement ce n'est pas celle d'un saint (1). »

Quand son éloquence lui attira les regards de toute la France, on le vit se tenir caché dans sa cellule des Chartreux, et n'en sortir que pour remplir quelque ministère imposé par l'obéissance. Tout entier à ses études, il ne prit souci ni de sa renommée, ni de la carrière qu'elle pouvait lui ouvrir. Une de ses pénitentes lui parle des bruits qui se répandent sur sa prochaine nomination à l'épiscopat. Il lui répond avec une simplicité qui témoigne de son peu d'ambition : « Les chances qui vous causent de l'inquiétude ne me laissent pas moi-même sans appréhensions. Mon espoir est qu'il n'y aura pas de sitôt de démission donnée, et que, cette condition s'ajournant à un temps indéfini, les projets qui me menacent aujourd'hui s'évanouiront.

(1) Lettre du 20 janvier 1860.

Priez Dieu pour moi, je vous en conjure; demandez-lui que ma quarantième année, que je vous ai toujours représentée comme pouvant être un défilé terrible, se passe sans malheur, et que ni à présent, ni jamais, un changement fatal de destinée ne vienne me surprendre (1) ».

Ce vœu ne fut pas exaucé; mais les sentiments qui l'inspiraient ne changèrent pas. Devenu évêque, acclamé partout dans son diocèse, invité à toutes les grandes cérémonies qui font tressaillir la France, ses mandements excitent l'admiration et sont traduits dans toutes les langues; l'Eglise dit de lui comme Pie IX : *C'est un homme*. Parmi tant d'hommages que pense-t-il de lui-même? Pendant sa retraite de 1866, il s'accuse de n'avoir pour Jésus-Christ ni reconnaissance ni amour, et en jetant ses regards autour de lui dans son diocèse, il croit découvrir, même parmi les plus humbles fidèles, des âmes plus avancées que la sienne dans la charité. Or, au moment où il se reproche de n'avoir pas de cœur pour le divin Maître, il vient de lui donner la marque suprême de l'amour; il s'est immolé pour lui : il a perdu un œil en travaillant à réfuter le livre de Renan. Cette âme épiscopale ne fléchit donc pas sous le poids de sa gloire; elle est appuyée sur le fondement qui a soutenu toutes les grandes vertus : l'humilité.

Il est vrai que sa demeure a changé d'aspect depuis qu'il l'habite, et que rien n'y annonce le dépouillement intérieur dont nous parlons. Mais cette pompe n'a pour but que de rendre son ancien état au palais de Fléchier. Mgr Plantier pense si peu à en jouir qu'il réserve pour son propre usage les appartements les plus modestes et les moins salubres de sa maison; c'est là qu'il vivra jusqu'à

(1) Lettre à sœur Emilienne, écrite de Bordeaux, le 27 août 1852.

sa mort. Pendant de longues années, il n'eut pas d'autre crosse que celle de son siège. Elle devint trop pesante pour son bras; il en fit faire une de bois, et ne la remplaça par une crosse plus convenable qu'à la fin de sa vie, après avoir recueilli l'héritage de son père. Sa chapelle lui avait à peine coûté cinq cents francs. Vers l'année 1860, elle s'enrichit d'un beau calice : c'était une servante qui le lui avait donné. Pas d'autres croix pectorales, pas d'autres anneaux, pas d'autres ornements précieux que ceux dont on lui avait fait présent.

Que si l'on découvre dans ses écrits quelques marques d'attention au bien qu'il a fait, il ne faut pas attribuer ces retours sur lui-même à une vaine complaisance. D'illustres ouvriers de l'Évangile ont énuméré leurs travaux pour la vérité, et les souffrances qu'ils avaient endurées pour les accomplir. C'était pour rendre gloire à Dieu et soutenir la foi des peuples qu'ils racontaient ainsi leurs épreuves et les fruits qu'elles avaient portés.

D'ailleurs, contenu dans une certaine mesure, « le désir de l'approbation est naturel. L'humilité ne le condamne pas, et ne défend pas dès lors qu'on y donne quelque satisfaction. Dieu approuve ce qui est bon ; il le loue dans le ciel à la face de ses anges. C'est donc l'ordre que le bien soit approuvé et loué ; et si une âme, sachant d'ailleurs et confessant d'où lui vient la qualité dont elle se sent ornée, ou l'intention qu'elle a, ou la bonne œuvre qu'elle vient de faire, se réjouit en simplicité de ce que les hommes traduisent par leurs suffrages les complaisances que Dieu y prend, et les félicitations qu'il lui adresse déjà dans sa conscience, on n'y saurait voir aucun mal, et l'humilité la plus délicate n'en est point offusquée (1). »

(1) *De la vie et des vertus chrétiennes*, par Mgr Gay, t. 1, p. 343. Saint Thomas, 11^e 2^e quest. cxxxii, art. 10.

Jamais l'évêque de Nîmes ne confondit ce désir d'approbation avec ces adulations fades et ridicules auxquelles prennent goût les natures vulgaires. Ceux qui le voyaient sourire aux empressements des foules, et prêter l'oreille aux acclamations populaires, s'imaginèrent quelquefois que l'appareil de cette pompe flattait sa vanité, et qu'il eût bien fait de la condamner au lieu d'y paraître sensible. C'était la réflexion qu'un prêtre vénérable faisait un jour, non sans quelque amertume. « Vous jouissez de l'intime confiance de Monseigneur, lui fut-il répondu ; ayez le courage de lui dire votre peine, il ne s'offensera pas de cette confiance. » Le prêtre suivit ce conseil et, abordant Monseigneur avec une touchante simplicité : « Il me semble, lui-dit-il, que Votre Grandeur fait trop bon accueil aux compliments, et que vous aimez un peu trop les ovations. Ce n'est pas uniquement mon opinion que je vous exprime, mais celle de beaucoup de vos diocésains. — Mon cher curé, lui répondit l'évêque, je vous sais bien gré de l'abandon avec lequel vous me parlez ; c'est une grande marque d'affection que vous me donnez en ce moment. Je vous promets de faire là-dessus mon examen de conscience. Je l'ai déjà fait mille fois, mais je le renouvellerai bien volontiers. » Et le lendemain il lui rendait ainsi compte de ses sentiments : « J'ai beau m'interroger, je ne trouve dans mon cœur aucune attache à toutes les démonstrations dont je suis l'objet ; jamais, dans ces circonstances, la moindre fumée de vanité n'a traversé mon âme. Je souffre ces témoignages éclatants de respect et de louange, parce qu'ils s'adressent à la dignité dont je suis revêtu ».

Citons un dernier trait. Au mois de juin 1868, il rentra à Nîmes, et sa voiture était littéralement couverte de guirlandes et de couronnes. Le prêtre qui l'accompagnait lui fit observer qu'un certain nombre

des habitants de la ville s'étonnaient de ces ornements inutiles, et que les protestants surtout y voyaient la prétention d'afficher une popularité plus ou moins illusoire. — « Croyez-vous, répondit-il avec un accent de vive inquiétude, que ces critiques se soient produites une seule fois ? S'il en est ainsi, arrêtons-nous, et faisons disparaître cette parure ; elle n'a, du reste, pas d'autre prix que le sentiment de piété filiale qui l'a commandée. » Et aussitôt, mettant pied à terre, il détacha de ses propres mains les couronnes suspendues à son carrosse, et comme il était à la porte du cimetière, il les fit porter sur le tombeau de Mgr Cart.

Les ovations dont il était l'objet provoquaient les félicitations de ses amis ; mais il avait soin d'éloigner de leur esprit les illusions contre lesquelles il se tenait lui-même en garde : « Je n'en reste pas moins, écrivait-il à l'un d'eux, tout simplement ce que j'étais : un roseau par toutes les marques de faiblesses réunies, et malgré tous les parfums dont la bienveillance et la religion publiques m'inondent et m'embaument, je ne suis guère sur la route de la sainteté ni sur celle du génie (1) ».

L'humilité se défie de ses propres lumières : rien ne lui est plus aisé que de renoncer à ses vues, de solliciter des conseils et de s'y conformer avec une scrupuleuse exactitude. C'est ainsi que Mgr Plantier, doutant toujours de sa propre sagesse, aimait à exposer ses idées sur les questions les plus délicates à ceux de ses vénérables collègues dont l'expérience et l'amitié encourageaient sa confiance. Il fut toujours plein d'égards pour son métropolitain, et cette déférence découlait autant de la modestie que de l'affection.

Nul n'a écrit plus que lui en faveur du Saint-Siège,

(1) Lettre du 28 février 1855.

parmi les évêques qui ont illustré une époque si fertile en grands évêques. Nul n'a livré plus de batailles pour la divine liberté et la divine autorité de l'Eglise. Obéissait-il au besoin de faire parler de lui, et cette constance dans la lutte reposait-elle sur une confiance superbe en sa propre infaillibilité? Nullement. C'était uniquement sa conscience qui le poussait à se jeter sans cesse dans la mêlée; mais il craignait toujours de se tromper. Si la cause était juste, employait-il, pour la défendre, les moyens que la raison approuvait? Cette question l'agitait, et, pour se rassurer, il ne fallait rien moins que la parole de Pie IX lui disant : *Euge, serve bone!*

Il écrivait à un de ses amis : « Au mandement et à la lettre dont vous aviez déposé pour moi l'hommage aux pieds du Saint-Père, Pie IX a daigné faire la plus émouvante des réponses. Une si haute bienveillance me rend un peu confus, mais elle me donne un ineffable repos de conscience... Bien des esprits, même distingués, même courageux et très sérieusement dévoués à la bonne cause, ont non seulement pensé, mais déclaré que j'étais allé trop loin... A vrai dire, ces appréciations m'ont toujours paru erronées, et je suis allé en avant sans en tenir compte. Mais pourtant, à certains intervalles, il fallait bien ouvrir mon âme à quelque inquiétude, au moins sous la forme d'un *peut-être*. Etais-je plus infaillible que les juges qui me condamnaient? Aujourd'hui, grâce à l'approbation souveraine dont le Saint-Père a daigné m'honorer, ma sécurité est entière (1) ».

C'est à l'autorité de l'Eglise qu'il sacrifia des opinions qui lui étaient chères, et cette soumission ne fit pas moins d'honneur à son humilité qu'à la sagesse de son jugement. Il disait à ce propos que toutes les difficultés seraient

(1) Lettre à M. l'abbé Barbe, 4 décembre 1866.

promptement résolues dans l'Église, s'il y avait moins d'esprits enflés par l'idée qu'ils se font ou qu'on leur donne de leurs mérites, infatués de leur rôle en ce monde, aigris par la moindre contradiction, et trop enclins à se révolter contre la lumière elle-même, quand elle met à jour leurs erreurs. « La race des humbles, observait-il très justement, est désignée dans l'Écriture par ces paroles : *Et erunt omnes docibiles Dei* (1). »

Nous ne lui aurions pas rendu à cet égard toute la justice qu'il mérite, si nous ne reproduisions pas ces quelques lignes de son testament : ... « Je supplie mes héritiers de bien faire savoir au clergé et aux fidèles de mon diocèse tous mes regrets, pour les imperfections et les fautes par lesquelles je peux les avoir scandalisés ou contristés, pendant le cours de mon épiscopat. Comment, sous le fardeau si lourd qui pesait sur ma tête, ma faiblesse n'aurait-elle pas quelquefois succombé ? Qu'ils prient Dieu, dans sa justice, de se souvenir du limon dont j'avais été pétri ».

Ce limon n'eut cependant rien de commun avec la souillure ; l'âme qui l'habitait conserva toujours une beauté virginale. Que l'on se souvienne de la répugnance du jeune élève de l'Argentière pour les fades expansions où le cœur se laisse entraîner à quinze ans, et où se cachent tant de périls. A mesure qu'il grandit, il devint austère. Un jour, voyageant avec quelques confrères, ils s'arrêtent au sommet du Grimsel. Il voit l'un d'eux tendre la main à une femme ; aussitôt il le tire à l'écart pour lui reprocher cette familiarité. — Mais elle chancelait, lui fut-il répondu ; j'ai fait un acte de charité en lui donnant la main. — Mon ami, répliqua-t-il, il y avait à côté d'elle des laïques qui pouvaient lui rendre ce service. Le lende-

(1) Joann. vi, 45.

main, nos voyageurs arrivent dans un hôtel servi par des femmes qui ne paraissent pas dignes de confiance. L'abbé Plantier refuse de s'y arrêter. Nos voyageurs sont cependant accablés de fatigue et épuisés par la faim. N'importe, il faut se remettre en route pour aller, à une grande distance, trouver un gîte plus convenable.

La pureté voit partout des pièges, et tremble à l'ombre elle-même de l'autel. Sous l'empire de cette crainte, que les mondains sont incapables de comprendre, l'abbé Plantier s'était interdit de recevoir aucun présent des personnes qu'il dirigeait, avant qu'il eût atteint l'âge de trente-cinq ans. Il tint parole, malgré le pénible étonnement que cette résolution causait à celles qui auraient voulu lui donner des témoignages de gratitude ou prendre soin de sa santé. Il s'interdisait avec la même rigueur les formules d'affection paternelle dont l'usage est pourtant bien légitime. Toutes ses lettres respirent un religieux respect et une prudence inaltérable. Telles étaient ses correspondances, tels étaient ses entretiens et ses rapports avec les âmes. Elles étaient toujours assurées de rencontrer auprès de lui une sérénité douce et pénétrante dans le regard, une grâce innocente dans le sourire, un parfum de pureté virgine qui rayonnait sur toute sa personne. « Lorsque j'approchais de lui, disait Mère Saint-Hugues, abbesse de Pradines, j'éprouvais autant de respect que de confiance, et jamais je n'ai osé lever les yeux sur lui. Longtemps après qu'il m'avait parlé, sa parole retentissait dans mon âme, comme l'écho d'un cantique céleste, et toutes les fois que je revenais à la grille où il m'avait entendue, je croyais y retrouver une émanation de sa piété, pareille à l'odeur exquise que l'on rencontre dans un parterre, quand on en approche. » En effet, la pureté avait tellement établi son siège dans cette âme, qu'elle rejaillissait aussi sur le corps, et la

grande dignité que l'on remarquait dans le prélat tenait surtout à l'éclat de sa vertu.

Un éminent religieux, qui fut, pendant le concile, le confesseur de Mgr Plantier, et dut un instant le préparer à la mort vers laquelle il paraissait s'acheminer, le R. P. Freyd, supérieur du séminaire français, lui rendait à son tour ce beau témoignage : « C'est une âme blanche et simple devant Dieu comme une colombe ».

Cette virginale candeur était entretenue par une grande austérité. Le saint prélat n'avait jamais eu aucune condescendance pour la nature. Il châtiât son corps, pour qu'il n'opposât jamais aucun obstacle ni à ses études, ni à ses prédications, ni à ses exercices de piété. Ce n'était pas assez d'en faire l'esclave du devoir, il voulut le courber sous le joug de la souffrance. Tantôt c'étaient des actes de mortification. Un jour, par exemple, après avoir prêché au couvent de Saint-Joseph de Lyon, on lui offre un peu de café. Il l'avale, et remercie de son obligeance la sœur qui l'avait servi. Quelques instants après, celle-ci va porter le même breuvage à une malade. — C'est du poison que vous me donnez, malheureuse, s'écrie la pauvre infirme. On goûte le café. Hélas ! en guise de sucre on y avait mis du sel, et en abondance. Tantôt c'étaient des maladies cruelles. Plus elles se prolongeaient, plus la patience du malade excitait l'admiration de ceux qui l'entouraient. Il ne lui était pas nécessaire de couvrir son corps de cilices ; la nature s'était chargée elle-même de ce soin, car elle avait laissé dans un tel désordre l'assemblage de ses organes qu'ils semblaient faits non pour le servir, mais pour le torturer.

L'esprit d'immolation fut l'un des dons privilégiés qu'il reçut de Dieu, dès ses premiers pas dans la cléricature. Ses notes spirituelles de vacances, pendant qu'il était séminariste, roulent sur la mort à soi-même, sur

l'amour de la croix, sur le crucifiement de Notre-Seigneur, modèle de celui du chrétien. Tout est jeune, vif, bouillant dans son âme. Mais un attrait le charme, le domine, l'emporte : c'est celui du sacrifice, et à un âge où l'on ne se plaît d'ordinaire que dans la jouissance de la vie, il est poussé à s'aguerrir à la douleur, à s'accoutumer à la discipline des sens, à se passionner pour l'immolation.

C'est qu'il a reconnu la puissance secrète que Dieu attache à la mortification, et qu'il ne voit de fécondité pour l'apôtre que dans l'effusion de son sang. Le monde ayant été racheté par l'oblation d'une victime, la prédication de l'Évangile confirmée par le martyre, ce premier dessein ne change pas, et c'est par des supplices que les âmes continueront, à travers les siècles, à être enseignées et sauvées.

Ne nous étonnons pas que, prédicateur de retraites pastorales, l'abbé Plantier ait soin d'inviter les prêtres à s'associer au trépas mystique de Jésus-Christ en célébrant les saints mystères. « Pour nous y encourager, leur disait-il, malgré les amertumes de ce sacrifice, rappelons-nous ces grandes paroles de l'apôtre : « Mes frères, vous vous êtes approchés de Jésus-Christ, cet auguste médiateur du nouveau testament ; vous avez reçu l'aspersion de son sang, de ce sang qui parle avec plus d'autorité que celui d'Abel ! Ah ! prenez garde de ne pas résister à sa voix (1). Saint Paul nous apprend par ce texte qu'il sort du sang de la victime un cri saintement provocateur. Il nous invite à verser le nôtre avec lui ; il nous presse de consommer avec Jésus-Christ le grand mystère de l'unité spirituelle, non seulement dans la charité, mais dans la mort. Ah ! ne repoussons pas son appel (2)... »

(1) Hebr. XII, 22-25.

(2) *Règles de la vie sacerdotale*, T. 1, p. 185-186..

Elevé sur le siège de Nîmes, il a un grand ministère à remplir et des milliers d'âmes à sauver. C'est donc l'heure de faire dans sa vie une large part à la souffrance. Cette idée l'absorbe tout entier. Il veut d'abord l'exprimer dans ses armes. De ses propres mains, il dessine un écusson d'une rare simplicité, qui représente un pélican, dont les flancs s'entr'ouvrent sous le poids de la croix ; la devise est ce beau texte de saint Paul : *Mors in nobis operatur* : « Notre puissance est dans la mort de nous-même ». Ce furent les conseils de ses amis qui l'amènèrent à renoncer à ces armes, pour leur substituer celles que nous connaissons.

Mais ce que ses armes ne disaient plus était annoncé dans sa lettre de prise de possession, et en devenait une des pages les plus touchantes :

« Ah ! si, pour la remplir avec succès, il suffisait de comprendre la loi du sacrifice, nous aurions quelque confiance. Dès que le ciel nous eut révélé ses desseins, notre pensée se porta sur cette parole du Maître : « Le bon pasteur dépose son âme pour ses brebis », et nous n'en fûmes pas épouvanté. Avec l'aide de la grâce, nous nous sentons la force de nous immoler comme un holocauste sans réserve et de tous les jours, pour toutes les brebis dont se compose notre troupeau. Il n'est pas que les labeurs de l'apostolat qui gagnent les âmes à Jésus-Christ : les angoisses du cœur ont aussi leur puissance ; elles font leurs conquêtes ; et nous ne manquerons pas de nous livrer à ce martyre intérieur pour essayer d'en obtenir les victoires ».

Cet esprit d'immolation fut, pour Mgr Plantier, la troisième règle du gouvernement spirituel de son Eglise ; elle était bien, en vérité, la conséquence naturelle et le couronnement de celles que nous avons déjà fait connaître. Il écrivait à son ami : « Ce n'est pas tant la santé

qu'il me faut que la plénitude de l'esprit épiscopal. La plupart des grands évêques ont été faibles de tempérament ; telle fut, par exemple, la condition de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme. Mais avec des organes débiles ces deux immortels docteurs ayant de nobles âmes ont trouvé par là le secret d'exercer un ministère fécond dans l'Eglise. Obtenez-moi cette grâce. Souffrir et être utile, voilà ce que je demande et ce que doivent demander pour moi les prières de mes amis (1) ». Ces vœux furent exaucés.

Il portait la mort de Jésus-Christ tout ensemble dans sa chair et dans son cœur, s'appliquant comme l'apôtre constamment à mêler sa passion à celle du divin Maître, pour achever la conversion et le salut de son troupeau. Cette pensée lui faisait accepter avec joie les fatigues de longues tournées pastorales. Au mois de novembre 1864, il visitait Saint-Marcel-de-Carreiret. Le froid était rigoureux. Le prélat grelottait dans sa chambre, et, pour comble d'infortune, il avait à endurer une fumée horrible. Assis à son bureau, il se livrait tranquillement à ses travaux ordinaires. Son secrétaire s'approcha de lui, et lui dit : « Mais, Monseigneur, cet appartement est inhabitable ; la fumée vous aveugle et vous suffoque, il faut sortir. — Il est vrai, répondit-il, que mes yeux se remplissent de larmes et que je m'étouffe ici, mais je ne suis pas fâché d'offrir à Dieu ces incommodités pour le bien de cette paroisse ».

L'année suivante, il était à Vissec, paroisse perdue dans un vallon des Cévennes. Au moment de partir, un orage survint. Il se mit en route à pied, gravit une côte longue et raide, arriva tout ruisselant de sueur et inondé par la pluie au presbytère de Blandas, paroisse

(1) Lettre à M. l'abbé Crozet, 5 janvier 1858.

voisine. On s'apitoyait sur son état, et on le pressait de se reposer. Il monta en voiture pour se rendre au Vigan, où il devait ouvrir les exercices du mois de Marie. Le surlendemain, il crachait du sang en abondance. « Que je serais heureux, dit-il, si ces quelques gouttes de mon sang allaient porter aux âmes les plus reculées et les plus obscures de mon diocèse la fraîcheur et la fertilité que les eaux descendant de ces montagnes vont communiquer à nos plaines ! »

Pendant sa longue et cruelle maladie de 1874, il n'avait pas d'autre souci que d'offrir ses souffrances à Dieu pour son diocèse. « Que je voudrais, disait-il, par le mérite de mes souffrances, avoir quelque crédit auprès de Dieu en faveur de mon troupeau, et vérifier en moi cette parole de saint Paul : *cum infirmor, tunc potens sum !* »

A la retraite pastorale qui suivit, il remercia les prêtres des prières qu'ils avaient faites pour sa guérison. Puis il dit d'un ton solennel : « Messieurs, vous avez eu les yeux sur la victime; il lui appartient maintenant de vous dire elle-même quelle intention elle a voulu attacher à son sacrifice. C'est pour vous, c'est pour vos peuples que j'ai prié Dieu d'agréer mon long martyre. Que ne puis-je espérer qu'il ait pesé dans la balance divine comme l'eût fait l'immolation d'un saint ! »

C'était bien là le bon pasteur donnant sa vie pour son troupeau. Il accomplissait le suprême effort de la charité, qui est de s'immoler pour ceux que l'on aime (1). Cette agonie secrète, courageuse, héroïque, a duré vingt ans ; c'est le principal mérite de cet épiscopat ; elle lui assure une fécondité qui se prolongera à travers les âges. « Nul souvenir n'est plus beau que celui du calvaire

(1) Joann., xv, 13.

dans l'histoire du monde; que ce soit aussi le point le plus rayonnant de votre propre histoire (1) ». C'est le conseil que le saint prélat donnait à une âme d'élite. Il le mit en pratique, et il n'y eut rien dans sa vie de plus grand que son esprit de sacrifice.

(1) Lettre du 9 juin 1854.



CHAPITRE XLII



MORT ET FUNÉRAILLES.

Dernières sollicitudes de Mgr Plantier : le recrutement du sacerdoce, la dotation du grand séminaire. — Il donne à cet établissement l'héritage de son père. — Projet de construction d'une belle chapelle. — Un vote mémorable des villes de Nîmes, Uzès, Alais et le Vigan. — Visite pastorale de 1875. — Cruelles souffrances. — Paroles sublimes. — Halte à Notre-Dame de Rochefort et vœu d'un pèlerinage au Sacré-Cœur. — Dernière apparition dans les Cévennes. — Office pontifical de la Pentecôte. — Confirmation dans les paroisses de la ville. — Évanouissement à l'église Saint-Paul. — Dernière allocution au prieuré de l'Assomption. — Ordination. — Courage héroïque du prélat; émotion de l'assemblée. — Aggravation de la maladie. — Terrible confiance des médecins. — Lutte suprême. — Le Sacré-Cœur. — La fête de saint Grégoire VII. — Mort subite. — Désolation immense. — Embaument du corps. — Belle parole du médecin. — Chapelle ardente. — Obsèques. — Tombeau. — Inscription funéraire. — Office du trentième jour. — Anniversaire. — Oraison funèbre par Mgr Besson. — Derniers adieux.

La sollicitude de Mgr Plantier s'était portée d'abord, au commencement de son épiscopat, sur le clergé diocésain, le recrutement du sacerdoce et les études du grand séminaire. Tel fut aussi l'objet de ses dernières préoccupations. Les vocations, en si petit nombre au moment de son arrivée, s'étaient accrues grâce aux efforts de son zèle et à sa libéralité; l'on put même un instant craindre la surabondance. Il fallait le nombre, mais le mérite était encore plus indispensa-

ble. Fidèle aux avis du concile de Trente, le sage prélat recommandait à MM. les curés, pendant les retraites pastorales, de ne pousser à l'état ecclésiastique que les enfants *issus de parents chrétiens et remarquables par l'innocence de leurs mœurs* (1). Il est rare qu'une âme d'élite se forme dans un foyer sans religion et sans dignité morale, et encore plus que le sacerdoce soit le terme d'une jeunesse troublée par des passions plus ou moins dissimulées.

C'est pourquoi Mgr Plantier tenait à ce que la porte du grand séminaire ne s'ouvrit qu'à des jeunes gens dont la conduite eût été exemplaire pendant tout le temps de leurs premières études. Si la vigilance des maîtres surprenait quelques indices de défaillance, ou même quelques apparences de mollesse, il ne fallait pas hésiter à sacrifier à l'honneur du sacerdoce les espérances que pouvait donner le talent.

Les désastres de la guerre de 1870 et la révolution du 4 septembre eurent un fâcheux contre-coup au grand séminaire de Nîmes, comme les changements politiques de 1848 et de 1850. Il y restait cependant encore quarante-cinq élèves de théologie en 1875. Si l'on y ajoute les élèves de philosophie du petit séminaire et des collèges, qui se destinaient à l'état ecclésiastique, on arrive à peu près au nombre régulier et suffisant de sujets pour le diocèse. Les ordinations des dernières années de l'épiscopat de Mgr Plantier dépassèrent même cette limite. Mais l'avenir paraissait incertain, et le vigilant prélat excita le zèle de ceux qui ont la charge de recruter la milice sainte. Dans sa pensée c'étaient surtout les curés. Aussi ne cessa-t-il de les exhorter à rechercher parmi les enfants ceux qui portaient au fond de leur âme le

(1) *Inter adolescentulos ex parentibus christianis natos, et morum ingenuitate conspicuos.*

sceau d'une destinée privilégiée. Il donnait cet exemple lui-même dans les cérémonies de confirmation. Que de prêtres doivent à ce discernement paternel la joie de monter aujourd'hui à l'autel ! Ces choix particuliers, longtemps réfléchis, faits sous les yeux de Dieu, sans fausse complaisance pour l'orgueil paternel, paraissaient à Mgr Plantier le mode le plus simple et le plus sûr de recrutement sacerdotal (1). « Dieu fait ainsi, disait-il ; il va d'une âme à une âme et les prédestinations sont toujours le résultat d'un décret particulier. » Les levées en masse ne lui inspiraient point de confiance : « C'est la ressource des temps désastreux, ajoutait-il ; mais avec elles on n'a jamais de bons soldats ».

Si l'on oubliait ses conseils, il y revenait avec une paternelle insistance. « Pendant quelques années, MM. les curés nous ont donné la consolation de préparer des élèves nombreux pour nos maisons ecclésiastiques. Mais depuis un certain temps, ce beau feu s'est attiédi ; nous serions bien heureux de voir son étincelle se raviver dans le clergé de notre diocèse. C'est là une flamme qui ne devrait jamais ni s'appauvrir ni s'éteindre (2). » Quelque temps après il écrit : « Nous ne pouvons songer sans alarme à la pénurie d'élèves dont notre grand séminaire paraît menacé pour un avenir même prochain. Il faut que MM. les curés, aumôniers et vicaires fassent étudier des jeunes gens de choix, et les envoient ensuite au petit séminaire, où nous serons prêt à faire nous-même des sacrifices généreux en faveur de ceux qui en seront dignes (3). »

A ces élèves qui lui étaient si chers, et dont la diminu-

(1) V. Circulaire du 27 octobre 1856.

(2) Id. du 1^{er} avril 1873.

(3) Id. du 6 août 1874.

tion était si douloureuse à son cœur, il voulait donner une belle chapelle. Elle devait occuper toute l'allée du jardin du grand séminaire située du côté du nord, sur la rue Saint-Laurent. Le sanctuaire aurait été adossé à l'extrémité de la grande salle de récréation et entouré de petites chapelles absidales. L'évêque demandait que la façade fût sur le boulevard de la Fontaine, afin que, chaque dimanche, on pût célébrer quelques messes pour le service de ce quartier, éloigné de l'église paroissiale et mal habité. La messe aurait été suivie de catéchismes auxquels se seraient exercés les séminaristes. Comme au petit séminaire de Beaucaire, Mgr Plantier tenait à ce que la chapelle du grand séminaire, par l'harmonie de ses proportions, l'élégance de son style et le bon goût de ses décorations, fût un symbole vivant de la vie ecclésiastique, donnât de l'éclat et de l'attrait aux cérémonies religieuses, et accoutumât les jeunes lévites à aimer le lieu saint, à le parer avec soin.

Le mauvais vouloir de l'Empire empêcha, pendant de longues années, l'accomplissement de ce projet. Dès que la France eut commencé à réparer les désastres de la dernière guerre, le prélat espéra que le gouvernement lui donnerait le moyen de l'exécuter. Le 12 octobre 1873, il écrivait au ministre des cultes pour demander qu'enfin l'Etat se souvînt du grand séminaire de Nîmes, et lui donnât quelque part aux libéralités accordées à presque tous les établissements de ce genre depuis vingt ans. Le ministre, M. de Fourtou, accueillit favorablement cette demande. Les plans de la nouvelle construction furent approuvés par la commission des travaux diocésains. Le 9 octobre de l'année suivante, l'évêque renouvelait ses instances, se félicitant du succès de ses premières démarches, exprimant l'espoir que l'on ne tarderait pas à mettre la main à l'œuvre. Cependant le 4 février 1875, la décision si vivement

sollicitée n'était pas encore prise, et il fallait toujours plaider une cause si juste. Le prélat le fit dans les termes les plus pressants, mais la mort vint le priver de la consolation de poser la première pierre de cet édifice.

Un dernier vœu qu'il formait pour son grand séminaire, c'était de lui créer des ressources suffisantes pour vivre, le jour où les bourses de l'Etat seraient supprimées. Dans ses dernières années, il ne doutait plus de cette grave injustice, et il disait qu'elle serait l'un des préludes de la suppression du budget des cultes. Il ne craignit donc pas de tendre la main à toutes les personnes qui pouvaient l'aider à constituer une dotation pour cet établissement. Il avait à surmonter en cela une très grande répugnance, car, s'il aimait à donner, il lui en coûtait beaucoup de demander. Quelques offrandes généreuses furent la récompense de la violence qu'il s'était faite pour solliciter des aumônes. Dès qu'on lui remettait la moindre somme pour de bonnes œuvres, il la portait à l'économiste du grand séminaire, et sa joie grandissait à mesure qu'il voyait grossir ce petit trésor. Son père étant mort, il se hâta d'ajouter à son testament le codicille suivant : « Dieu venant de me condamner à recueillir la succession de mon père, je cède au grand séminaire de Nîmes tout ce qui me vient de cet héritage, afin que, dans cet établissement, on prie à perpétuité pour mon père et pour moi... »

C'était toute sa fortune, car il n'avait rien amassé dans le cours de son épiscopat. Dès ce moment, il n'osa plus toucher à cet héritage, comme s'il eût déjà appartenu à son grand séminaire. Il avait des parents pauvres qui pouvaient en réclamer quelque part; mais il jugeait que sa famille sacerdotale devait seule bénéficier des économies de son père. L'Eglise avait donné à cet horticulteur obscur tout ce qu'elle pouvait lui offrir

de plus précieux, en élevant son fils à l'épiscopat; en recueillant sa succession, elle ne faisait que recevoir une compensation qui lui était due. Puisse la mémoire de tant de prévoyance et de tant de générosité être toujours chère au clergé de diocèse de Nîmes ! Puisse toutes les générations sacerdotales qui profiteront de ce bienfait prier pour l'âme de ce bien-aimé pontife, et demander à Dieu de le récompenser de sa charité !

A cette époque, les villes de Nîmes, d'Uzès, d'Alais et du Vigan, se signalèrent par un acte de munificence. Le Conseil général accordait, chaque année, à l'évêque, au chapitre et au grand séminaire une allocation, qui était regardée comme une tradition d'honneur et de justice. Elle fut supprimée au mois d'août 1873. Aussitôt les conseils municipaux de ces généreuses cités se concertèrent pour prendre à leur charge cette dette de la reconnaissance publique. Touché de cet hommage rendu à son clergé, Mgr Plantier écrivit aux maires : « Je m'empresse de vous exprimer et ma gratitude personnelle et celle de mon clergé pour l'acte noblement réparateur que vous avez accompli. Rien n'était respectable à l'égal des intérêts que vous avez voulu soutenir. Comme nous, la population catholique du diocèse vous bénit d'avoir si bien su le comprendre... »

La leçon porta ses fruits, et, l'année suivante, le Conseil général rétablit l'indemnité inscrite, depuis près d'un demi-siècle, sur son budget, en faveur des ministres du culte et du grand séminaire.

C'est ainsi que le sage prélat prévoit l'avenir, excitant la charité publique, disposant de tout ce qu'il possède en faveur de son Eglise. Il n'a plus qu'un faible reste de vie à donner, et nous allons voir comme il se hâte de consommer ce sacrifice.

Pendant sa longue maladie de 1874, les médecins lui avaient recommandé de renoncer à ses visites pastorales. C'était pour lui une question de vie ou de mort; ils le déclaraient en termes formels, et le vénéré malade tantôt ne leur répondait pas, tantôt s'excusait de ne pouvoir prendre un engagement qu'il se croyait incapable de tenir. Cependant, vaincu par les instances de ceux qui l'entouraient, il promit aux médecins de ne pas commencer sa prochaine tournée, sans avoir pris leurs conseils, et, dans tous les cas, de réduire considérablement la durée de son absence. On lui rappela fréquemment sa parole dans le cours de l'année, mais quand vint l'époque des confirmations, l'amour du devoir l'emportant cette fois encore, il ne voulut à aucun prix renoncer à cette fonction de sa charge pastorale. En recevant l'itinéraire, le clergé du diocèse ne fut pas moins alarmé que surpris, et nul ne manquait de dire : Notre bon évêque n'ira certainement pas au bout. L'effroi et la douleur éclatèrent avec plus de vivacité encore dans l'intérieur du palais épiscopal, mais l'intérêt des âmes avait inspiré la décision prise; il ne fallait plus songer à trouver de la témérité là où se montrait l'héroïsme.

La semaine sainte arriva : procession des rameaux, consécration des saintes huiles, cérémonie du lavement des pieds le jeudi saint, assistance au chant du *Stabat*, à la prédication de la Passion, office pontifical le jour de Pâques, rien ne fut omis. Le lundi de Pâques, le temps était affreux; un mistral terrible et glacial soufflait sur la ville. Mgr Plantier partit pour Castillon, et se prêta, en arrivant dans cette paroisse, à une réception solennelle, malgré l'inclémence de la saison et la fureur de la tempête. Un gros rhume fut la conséquence de cette ardeur à braver le péril. Le prélat, s'interrompant à chaque instant pour tousser, excitait la pitié publique.

Si sa visite mettait en fête les populations, elle leur laissait des pressentiments douloureux. Abuser ainsi d'une santé mal affermie, c'était évidemment courir à une mort prochaine : le bon pasteur s'immolait pour ses brebis. Ce n'étaient pas seulement sa pâleur extrême, sa tête chancelante et son corps brisé par la fatigue qui faisaient naître cette crainte. On remarquait sur ses lèvres des sourires plus tendres, ses paroles respiraient plus d'aménité, son regard plus de douceur. Dans le presbytère, il ouvrait plus volontiers son cœur, admettant ses prêtres à l'intimité la plus délicate. Pasteurs et fidèles, touchés de cet accueil plus affectueux, se plaisaient à répéter : « Notre évêque nous fait ses adieux ; sa bonté est plus expansive, parce qu'elle exprime les derniers battements de son cœur ».

Le prélat avait lui-même la pensée qu'il ne reverrait plus les paroisses qu'il parcourait. Aussi voulut-il faire avec plus d'exactitude que jamais toutes les cérémonies de la visite canonique. Malgré l'épuisement de ses forces, il interrogea presque tous les confirmands, et bien qu'il dût s'arrêter au milieu de ses phrases, pour reprendre haleine, on ne pouvait le décider à omettre ou même à abréger cet examen. C'est à peine s'il fut possible de lui épargner quelquefois la visite des écoles ; encore fallait-il, dans ces rares circonstances, déclarer qu'elle n'aurait pas lieu, sans l'avoir averti.

Des insomnies cruelles, des quintes de toux qui se prolongeaient pendant cinq ou six heures, des étouffements, des accès de fièvre, des crachements de sang, tels furent les fruits de cette lutte opiniâtre contre une fatigue qui augmentait chaque jour. Arrivé à Bagnols, le 3 avril, l'évêque semblait ne pouvoir plus continuer sa course. Les prêtres qui l'entouraient redoutaient de le voir succomber. Il disait lui-même qu'il craignait

une maladie aussi grave que celle de l'année précédente. Les mêmes symptômes se manifestaient. Justement épouvanté, M. l'abbé Sauvage écrivit à l'évêché pour dépeindre ce triste état, et réclamer le secours du médecin. Il n'était pas aisé de faire accepter cette rencontre. Il fallut user de ruse, et il fut convenu que M. le docteur Correnson se trouverait à Orsan, le 8 avril, comme s'il y était venu par hasard. Dès son arrivée dans ce pays, l'évêque fut informé de la présence du docteur. « Je devine, dit-il aussitôt, le motif qui l'amène ; le télégraphe a commis une indiscretion, je consens à lui pardonner. Du médecin et de l'évêque, l'un devra céder, mais ce ne sera pas l'évêque. *En visite pastorale, un évêque peut mourir, mais il ne doit pas être malade ni s'arrêter devant la fatigue.* » M. Correnson fut introduit ; la consultation dura quelques minutes à peine. En sortant, le prélat disait, avec une assurance plus admirable que légitime : « J'ai eu raison des scrupules du docteur, et je continuerai ma tournée ». Ces paroles ne surprenaient personne, mais elles laissaient les âmes en proie à toute sorte d'anxiétés, et le bon docteur était loin d'être satisfait de l'inutilité de ses efforts pour conjurer le danger auquel son illustre client s'exposait avec tant de sérénité.

Les jours qui suivirent amenèrent un peu de soulagement dans la toux, mais la fièvre transformait chaque nuit en autant d'agonies. Malgré des secousses si prolongées et si douloureuses, l'évêque se levait invariablement à cinq heures du matin, récitait matines et laudes, faisait sa méditation et s'en allait, le souffle sur les lèvres, dire la sainte messe, distribuer la communion à des centaines de personnes, et, en vérité, s'immoler à l'autel, en offrant la sainte victime. Notre-Dame de Rochefort fut la dernière station de cette première partie de sa tournée. Prosterné aux pieds de la très sainte Vierge, il se

plut à la remercier de lui avoir obtenu, par sa bienveillante intercession, la joie de travailler pendant vingt ans au service du diocèse de Nîmes, et il déposa dans le cœur de Marie le dernier vœu de sa foi, qui était de mourir après avoir visité Paray-le-Monial. « Maître de moi-même. écrivait-il, environné de paix et de silence devant son autel et sa statue vénérée, j'ai pu parler tout à l'aise à la bonne mère. » Ce fut là le suprême adieu de sa grande âme à un sanctuaire qu'il avait tant aimé.

La visite pastorale devait être interrompue par une halte de quelques jours à Nîmes. Rien n'était plus facile que de supprimer la dernière partie. On essaie vainement de retenir le prélat. Il va bénir l'église de Fontanès. De là il se rend au pied des hautes montagnes des Cévennes, et, quoique ses forces soient épuisées par une course si pénible, il s'arrête au retour dans la petite paroisse d'Orthoux, nouvellement érigée en succursale. C'est une des plus humbles paroisses confiées à sa garde, mais il a pour elle autant d'amour que pour les plus peuplées.

Avant de rentrer à Nîmes, il avait donné l'ordre d'annoncer un pèlerinage à Paray-le-Monial. A peine de retour, il s'occupe de l'organisation ; pour en marquer le but, il prend la plume et compose cette dernière lettre pastorale que l'on a si bien nommée son *Testament spirituel*.

Voici la fête de la Pentecôte. L'évêque de Nîmes avait coutume de célébrer ce jour-là les offices pontificaux. Cette fois, tout doit lui faire craindre une fatigue immense, mais il ne calcule pas le péril. Hélas ! monté à l'autel, il se soutient à peine ; la chaleur l'étouffe et augmente sa souffrance ; s'il achève la cérémonie, c'est grâce au flacon d'éther qu'on ne cesse de lui présenter.

Le peuple, témoin de cette faiblesse corporelle, mêlée à une si grande vigueur morale, ressent autant de pitié que d'admiration.

Le soir de cette fête, assis sous les arbres de son jardin, le prélat ne pouvait ni parler ni respirer. L'un des assistants se mit à rappeler la mission du Saint-Esprit dans l'Eglise, et à faire l'éloge du livre de Mgr Manning sur ce grave sujet. Tout à coup Mgr Plantier relève la tête, analyse l'ouvrage et, comme s'il obéissait à une sorte d'inspiration, il célèbre l'unité de foi que l'épiscopat, sous l'action de l'Esprit de Dieu et la conduite de Pie IX, maintiendra dans la chrétienté.

Selon son usage, il devait administrer la confirmation aux enfants de la ville, durant cette semaine. Leur nombre était considérable : on lui offrit de prier Mgr de Cabrières de le remplacer, comme l'année précédente. « Je ne veux pas, répondit-il, abuser de la complaisance de mon fils. D'ailleurs je lui devrai l'exemple jusqu'à la fin de ma vie. » Le mardi, 18 mai, plus de trois cents enfants furent confirmés à la cathédrale, et aucune observation ne put empêcher l'évêque de leur faire le catéchisme pendant près de trois quarts d'heure.

Deux jours après, il se rendit au prieuré des Dames de l'Assomption, pour y dire la sainte messe et y confirmer un certain nombre de pensionnaires. L'absence d'air, l'intensité de la chaleur, le grand nombre de communions faillirent lui occasionner une défaillance. Il était pâle et couvert d'une sueur froide en quittant l'autel. Une petite harangue lui fut adressée par une élève dans la salle des exercices. On ne s'attendait qu'à une bénédiction ; il commenta ce beau texte de l'Écriture : *Exultavit ut gigas ad currendam viam ; a summo cœlo egressio ejus, et occursus ejus usque ad sum-*

mum ejus (1). C'était l'âme régénérée qui devait, à l'exemple du divin Maître, parcourir, avec promptitude et vaillance, toute la carrière de la vie chrétienne, dont le point de départ et le terme sont également au-dessus des choses de la terre. Dans la description de cette marche laborieuse vers un but sublime, Mgr Plantier célébrait, sans y prendre garde, les luttes de sa propre destinée ; peut-être voulait-il s'encourager lui-même à tendre avec une nouvelle ardeur vers la fin glorieuse dont il approchait. Sa parole n'avait rien perdu de son élévation, sa voix vibrait avec la même énergie, mais il régna un peu de confusion dans le développement de ses idées, et son esprit parut lutter contre un embarras inaccoutumé. « Je sentais, disait-il en retournant à l'évêché, un vide singulier dans ma tête. »

Le lendemain vendredi, 21 mai, il alla confirmer à l'église Saint-Paul. Après la messe, il éprouva dans la sacristie une sorte d'évanouissement. Ne pouvant manger, il se contenta d'étancher un instant la soif qui le dévorait, et il commença la confirmation. Il dut cent fois s'interrompre et appuyer ses mains glacées sur la tête des confirmands pour se soutenir. Mais on ne put le faire consentir à supprimer le moindre détail de la cérémonie. Ceux qui le virent tomber à genoux sur les marches de l'autel, au moment de la bénédiction du Saint-Sacrement, crurent qu'il allait expirer ; quand il prit l'ostensoir dans ses mains, les assistants disaient : Notre bon prélat ne nous donne-t-il pas sa dernière bénédiction ?

A dix heures, il présidait son conseil épiscopal. Il avait eu soin de recommander à M. l'abbé Sauvage de ne point parler de sa récente fatigue. Aussi les membres du con-

(1) Psalm, xviii, 6,

seil n'en aperçurent aucune trace, tant il porta de fermeté d'esprit dans la délibération, tant il sut dissimuler son accablement.

Il avait trop demandé à la nature. Le soir, la suffocation reparut ; il fallut quitter le bureau de travail et chercher un peu d'air sous les arbres du jardin. Il était là tenant dans ses mains les feuilles inachevées de son mandement sur Paray-le-Monial et se reprochant d'en interrompre la composition. On s'approcha de lui pour lui donner des soins : il demanda sa plume. L'ordination devait avoir lieu le lendemain. Mais comment pourrait-il supporter une si longue et si pénible cérémonie ? On lui proposa de renoncer à la collation des ordres, sauf celui de la prêtrise. « Comment ! répondit-il avec vivacité, je priverais la plupart des chers élèves de mon séminaire de la consolation qu'ils attendent pour demain ? Leurs familles n'arriveraient que pour s'associer à ce douloureux sacrifice ? Non, rien ne sera retranché à la cérémonie, à moins qu'il ne plaise à Dieu de me frapper à l'autel. »

La nuit fut sans repos. Dès l'aube du jour, le courageux pontife se leva ; des soupirs entrecoupés annoncèrent sa présence dans le jardin. Immobile, pâle, et comme prêt à défaillir, il ramassait ses forces pour lire quelques pages du Pontifical. Cependant le bourdon de la cathédrale se fit entendre ; l'évêque revêtit ses habits pontificaux et s'achemina vers le perron du palais épiscopal, pour voir défilér les jeunes lévites et les suivre dans le sanctuaire. La joie rayonnait sur le front des ordinands ; leur voix répétait avec un saint enthousiasme les versets du *Veni Creator*. Quand ils aperçurent Mgr Plantier courbé sous le poids de sa mitre, soulevant à peine sa main pour les bénir ; quand, à cette marche assurée, calme et majestueuse, qu'ils avaient tant de fois admirée, ils virent succéder les pas d'un homme qui semblait s'évanouir, ils

furent saisis de je ne sais quelle impression de tristesse et d'effroi. Ils s'avançaient vers l'autel, ne sachant pas s'ils allaient s'immoler eux-mêmes à Dieu, ou être témoins du sacrifice de cette noble victime. Leurs yeux se remplissaient de larmes, pendant que leurs cœurs faisaient monter vers le ciel des prières ardentes pour obtenir un reste de vie à ce père bien-aimé, afin qu'il eût la joie d'enfanter au Christ cette dernière génération sacerdotale.

Même émotion, mêmes vœux parmi les vénérables prêtres accourus à l'ordination. Mêmes angoisses et mêmes supplications parmi les fidèles. Non, rien ne saurait peindre le spectacle qu'il nous fut alors donné de contempler, et rien ne nous frappera jamais dans notre vie autant que ce contraste entre de jeunes clercs se consacrant à Dieu, avec une ardeur d'autant plus sensible qu'elle était moins humaine, et ce pontife fléchissant sous le poids de sa faiblesse, et paraissant, comme les patriarches, n'appeler autour de lui ses enfants que pour leur ouvrir par sa bénédiction une carrière où il'allait s'arrêter lui-même et mourir. C'était la vie perpétuée dans l'Église de Nîmes par la mort.

L'ordination s'acheva au milieu des alarmes que ces pensées faisaient naître dans tous les esprits. Arrivé dans sa chapelle, le prélat fit un suprême effort pour recommander aux ordinands, et surtout aux nouveaux prêtres, de ne point laisser amoindrir la grâce qu'ils venaient de recevoir de ses mains. Il s'attendrit en signalant la stérilité dont son diocèse était menacé, demandant à Notre-Seigneur, dans une humble prière, non seulement de garder les germes sacrés que le sacerdoce venait de semer dans cette terre objet de tant d'amour, mais encore de les multiplier pour la joie et le salut des peuples.

On devine sans peine quel dut être son abattement

après une secousse si violente et si prolongée. Il voulait néanmoins partir pour Montpellier, d'où il avait promis à Mgr de Cabrières de se rendre avec lui, le lendemain, au Grau d'Agde. Là les deux prélats devaient rencontrer un grand nombre de pèlerins accourus pour honorer Marie, dans un sanctuaire cher à la piété des contrées voisines. C'était pour l'évêque de Montpellier un grand bonheur de présenter à ses diocésains l'évêque de Nîmes, son modèle et son père, et de lui montrer que les populations de l'Hérault, comme celles du Gard, accoutumées à voir en lui un défenseur du Saint-Siège, n'attendaient qu'une occasion favorable pour lui témoigner leur admiration, et le remercier de les avoir soutenues, dans de récentes luttes, par l'écho de sa parole. Mgr Plantier était attiré, de son côté, par la joie de voir l'Eglise de Montpellier reflourir sous la houlette de son nouveau pasteur.

Il faut renoncer à une si douce rencontre et se condamner à un repos absolu ; la faiblesse s'aggrave. Le dimanche 23 mai, le prélat ne peut achever la sainte messe qu'en se faisant soutenir par M. l'abbé Sauvage. Le docteur Combal est mandé en toute hâte. Ce célèbre médecin avait partagé avec M. le docteur Correnson, médecin ordinaire du prélat, l'honneur de le soigner, pendant sa longue maladie de 1874. On annonce son arrivée au vénérable malade ; il venait de réciter ses vêpres, ne pouvant assister à l'office public de la cathédrale, et il était encore à genoux en adoration devant le Saint-Sacrement. « Je voulais aller vous consulter à Montpellier, dit-il au docteur ; votre dévouement a tenu à m'épargner cette course, qui n'était peut-être pas sans périls. Je vous remercie ; en vérité, j'ai bien besoin de vos conseils. » Il fit alors au docteur des confidences que ses familiers n'avaient pas obtenues

encore, soit qu'il voulût leur cacher une partie de ses souffrances, soit qu'il craignît d'être condamné à des ménagements auxquels il ne croyait pas pouvoir s'astreindre sans faiblesse. Il se plaignit du désordre absolu de son poulx et de l'impuissance de son esprit. Les médecins se rendirent aisément compte de son état. La maladie du cœur avait fait des progrès effrayants ; un caillot commençait à s'y former, mais il paraissait devoir se résoudre. Mgr Plantier comprit tout ce qu'on ne lui disait pas, sans éprouver aucune émotion. Il promit de faire les remèdes qu'on lui prescrivait, et, après de vaines instances pour retenir M. Combal à dîner, il l'accompagna jusqu'à la porte du palais.

L'heure du repas était venue. L'évêque se mit à table, et entreprit de causer comme s'il n'avait pas reçu la visite du médecin. Cependant, à la fin, pour calmer l'inquiétude de ses commensaux, il leur dit : « On me parle d'un commencement de caillot dans le cœur, mais cela ne vaut pas la peine qu'on y pense. J'espère que demain il n'en sera plus question ». Cette parole nous frappa de stupeur. Comment se défendre des plus sombres pressentiments ? La soirée fut triste. Quand le moment de la prière commune arriva, avec quelle ardeur nous demandâmes à Dieu d'éloigner tout péril de la tête de notre premier pasteur ! Nous exprimions chaque jour ce vœu, sans éprouver le trouble involontaire qui nous saisit à ce moment et remplit nos yeux de larmes. Nos fronts s'inclinèrent pour recevoir la bénédiction de notre père ; chacun de nous eût voulu rester à ses côtés, mais il résista à toutes les instances de notre piété filiale.

Des alternatives d'insomnie et d'étouffement, voilà ce que fut la nuit suivante. Le matin, il fallut renoncer à dire la sainte messe, et ce sacrifice ne fut pas accepté

sans douleur. Le malade commençait à se rendre compte des progrès du mal. « J'ai perdu le cent pour cent cette nuit, nous disait-il ; il en sera ce que Dieu voudra ! »

Le repos forcé qu'il garda toute la matinée amena un certain soulagement. Vers quatre heures, il se mit à réciter son bréviaire. La respiration devenait plus facile, le pouls tendait à se régulariser ; il en profita pour essayer de terminer sa lettre pastorale sur le Sacré-Cœur. L'amour de Dieu soutenait son corps défaillant, et le dernier rayon de cette divine flamme allait tomber sur des pages malheureusement inachevées, mais immortelles. Nous entrâmes dans son cabinet, et, lui voyant la plume à la main : « De grâce, Monseigneur, lui dîmes-nous, veuillez ne pas oublier les recommandations du docteur. Il vous a défendu de dire votre bréviaire ; pouvait-il vous permettre de reprendre la composition de votre mandement ? » — « Ne vous inquiétez pas, répondit-il, je n'en ai écrit que trois lignes. Il ne me faudrait qu'un instant pour finir ! »

Le P. d'Alzon entra. M. l'abbé Sauvage traversait le jardin. Nous l'appellâmes, et chacun de nous prit sa part de l'entretien pour obliger Monseigneur à prolonger son inaction. Il ne se bornait pas à écouter et à soutenir la causerie par ces aimables sourires qui étaient une révélation si lumineuse de ses pensées. Des épanchements, où l'esprit se mêlait à la bonté, réussirent à calmer nos alarmes. Nous nous disions en le quittant : Décidément notre évêque va mieux ; il en sera de cette crise comme de tant d'autres. L'élasticité de son tempérament en triomphera ; il n'y a pour le moment qu'à le contraindre à la solitude et au repos.

Cependant il fut convenu qu'une sœur garde-malade serait appelée ; mais, pour la faire accepter, il fallut l'intervention du médecin. « A quoi bon, disait

Mgr Plantier, fatiguer une pauvre religieuse pour veiller un malade qui ne souffre pas plus que moi ? » Hélas ! son secours lui fut bien nécessaire. Le malaise qui semblait se dissiper ne tarda pas à reparaître avec plus d'intensité que jamais. Quelle nuit cruelle ! Ce fut une sorte de martyre. La bonne sœur nous disait le matin : « Monseigneur ne s'est jamais plaint, mais il ne savait comment faire pour respirer. J'admirais sa patience et j'avais pitié de ses tourments : quel saint ! »

Le 25 mai, à six heures du matin, un grand vicaire se présenta. L'évêque était étendu sur son fauteuil, près de sa fenêtre ouverte. « J'ai cru, dit-il, que l'air du matin me ranimerait, j'étouffe. » Ses yeux ne s'ouvraient qu'à demi ; sa voix était faible ; il semblait chercher péniblement sa phrase pour parler. « Monseigneur, lui dit le grand vicaire, en lui baisant la main, je vais dire la sainte messe pour vous. C'est la fête de saint Grégoire VII. Vous avez une dévotion spéciale à ce grand pape ; je le prierai d'intercéder auprès de Dieu pour votre guérison ». — « Oui, lui répondit le prélat, avec un accent plus énergique. Cet illustre pontife a été un de mes saints de prédilection. Je n'ai pas cessé de l'invoquer ; son courage m'a servi d'exemple. C'est pour moi un vrai sacrifice de ne pouvoir célébrer aujourd'hui la sainte messe, et porter à l'autel les vœux que je formais, chaque année, à pareil jour, pour le règne de Notre-Seigneur sur la terre et le triomphe de Pie IX. Chargez-vous de le faire pour votre pauvre évêque. Je m'unirai à votre sacrifice et j'y ferai la communion spirituelle. »

Quelques moments après, Mgr Plantier reçut la visite du médecin, et, après avoir consenti à prendre un peu de nourriture, il demanda qu'on le laissât en repos. Il paraissait sommeiller. La piété filiale surveillait ce sommeil, mais il entraînait dans les desseins impénétrables de Dieu que sa vigilance fût

trompée. Une heure s'était écoulée, lorsque le valet de chambre accourt en disant : « Je ne sais ce qui arrive ; Monseigneur ne semble plus respirer ; j'ai touché ses mains : elles sont froides ». On se précipite auprès du malade, on l'appelle, une main se lève pour lui donner l'absolution. Le P. d'Alzon arrive. Nous étions à genoux, frappés de stupeur, avec plus de larmes que de paroles, les yeux fixés sur cette belle tête, penchée sur son corps sans mouvement. On apporte les saintes huiles : « C'est trop tard sans doute, dit le P. d'Alzon ». Cependant il fit une onction sur cette bouche déjà décolorée. Puis, ne découvrant aucun signe de vie, nous récitâmes le *De profundis*, et, dans une résignation silencieuse, nos cœurs s'abandonnèrent à l'excès de leur tristesse.

Quel spectacle ! quelle scène ! On était accouru de la cathédrale ; les prêtres, le visage en pleurs, regardaient leur évêque, ne pouvant croire encore que la mort, vaincue tant de fois par leurs prières, eût osé le frapper d'un coup si soudain et si lamentable. Tout retentissait de cris, tout fondait en larmes. Le Père d'Alzon se leva, ferma les yeux de ce pontife qui avait été pendant vingt ans son fidèle ami, et se retira l'âme remplie de deuil.

Que s'était-il passé au moment suprême ? Le prélat vivait-il encore quand il reçut l'extrême-onction, ou du moins l'absolution ? Dieu seul le sait. Toutefois, entre le moment où lui fut donnée l'absolution et celui où il reçut l'extrême-onction, c'est-à-dire durant l'espace d'environ cinq minutes, un changement profond se manifesta sur son visage. Un dernier rayon sembla s'éteindre dans ses yeux, ses lèvres se fermèrent, sa figure pâlit. Cette altération fut sensible pour tous. Était-ce l'indice du départ de son âme ou la suite de la mort ? Nous aimons à croire à la première de ces deux suppositions.

De telles âmes semblent prédestinées à ne pas quitter le monde, sans avoir reçu la surabondance des grâces que tiennent en réserve les derniers sacrements. Dieu, qui s'est plu à les armer pour toutes les luttes de la terre, n'a-t-il pas à les préparer à la dernière de toutes, qui est en même temps la plus redoutable ? Et quel athlète pouvait avoir plus de titres que Mgr Plantier à cette communication suprême de la force d'en haut ?

Mais pourquoi chercher dans ces pensées des sujets de consolation ? Ne savons-nous pas, par son propre témoignage, que ce serviteur fidèle attendait la visite du Père de famille, et pouvons-nous douter qu'il fût prêt à la recevoir ? Ses regards n'étaient-ils pas fixés sur le Sacré-Cœur, quand la mort les couvrit de son voile ? Porter à Notre-Seigneur des hommages de regrets, de dévouement et d'amour, là où il a fait à une vierge héroïque la confidence des amertumes dont il est abreuvé par l'ingratitude des hommes ; communiquer « au diocèse de Nîmes, dont la conscience est toujours ouverte, comme une grande voile, aux souffles d'en-haut, » un noble élan pour se précipiter à Paray-le-Monial ; donner soi-même l'exemple de ce pèlerinage de l'amour pénitent à l'amour méconnu : voilà la sublime ambition qui remplit à la dernière heure l'âme de Mgr Plantier ; elle l'agite, elle la secoue jusqu'à la désunir de son corps. Il n'a pas un battement de cœur qui ne doive rompre tous les liens de ce corps mortel ; il n'écrit pas une ligne qui ne tire en quelque sorte son âme hors de la vie présente pour l'élever vers Dieu ; elle s'envole au ciel sur une nuée de saints désirs et par un transport d'amour. N'est-ce pas ainsi que meurent les saints ?

Toutefois, rien ne pouvait être plus amer au clergé et au peuple que d'être privés des adieux d'un tel pontife. Il avait pour eux tant d'affection ! Il leur en

avait donné tant de gages ! Au moment suprême, son cœur se serait ouvert tout entier, et la douleur que la séparation lui eût fait ressentir aurait donné à sa tendresse je ne sais quoi de si vif et de si pressant pour se faire voir dans son naturel, que jamais elle ne se serait découverte avec plus de force. Nous aurions appris, au pied de ce lit de mort, comment les grands évêques, non seulement se dégagent sans peine, à leur dernière heure, des vains honneurs de ce monde, mais encore sont joyeux d'être enfin débarrassés de toutes les marques de leur puissance, pour se présenter à Dieu comme des serviteurs inutiles ! Quelles recommandations éloquentes seraient tombées de ces lèvres inspirées par la vue de l'éternité !.....

Cependant il fallait rendre à cette chère dépouille les premiers honneurs que l'Église a prescrits pour ces funèbres circonstances. Quand le corps fut dépouillé de ses vêtements, tous les assistants furent saisis de stupeur. Quelle effroyable maigreur ! On eût dit un véritable squelette, que l'on venait d'exhumer, après de longues années passées dans la terre. Les membres paraissaient si peu rattachés les uns aux autres, la colonne vertébrale avait subi une telle déviation, qu'il était difficile de s'expliquer comment le saint prélat pouvait même se tenir debout, avec un corps pareil. Au jeu irrégulier de ses organes étaient venues s'ajouter, pour gêner ses mouvements, de graves infirmités. Il était évident que son âme avait vécu au milieu de ruines. Vivre de la sorte, c'est souffrir et souffrir sans relâche. C'étaient donc comme des reliques de martyr que nous avions sous les yeux. Nos larmes se mêlaient à l'eau sainte et aux arômes que nous répandions sur elles, et la vénération religieuse dont nous étions pénétrés fut comme le premier soulagement de notre douleur. Ceux

qui assistèrent à cette scène ne l'oublieront jamais ; dans leur souvenir, elle se confondra souvent avec les récits que nous a faits l'histoire des impressions de terreur et de respect qu'éprouvaient les premiers chrétiens, lorsqu'on leur apportait dans les catacombes les restes mutilés de quelque pontife immolé dans l'amphithéâtre.

Ce ne fut que le lendemain, 26 mai, vers cinq heures du matin, qu'eut lieu l'embaumement du corps. Mgr de Cabrières était présent, ainsi que M. le docteur Correnson, et quelques amis dévoués. L'opération avait dû être confiée à un médecin de la Faculté de Montpellier. Quand il vit le cadavre du vénérable défunt : « Je voudrais, s'écria-t-il sur un ton ferme et attendri, je voudrais que tous ceux qui ne croient pas à l'existence de l'âme eussent sous les yeux la dépouille mortelle de Mgr Plantier ! Avec un corps si exténué et si disloqué, on ne conçoit pas qu'il soit arrivé à soixante-deux ans, et qu'il ait pu remplir les fonctions épiscopales. Quelle grande âme a dû régner sur cet assemblage bizarre de membres faibles et comme inachevés ! Si j'étais matérialiste, je rougirais de mon erreur devant cette noble dépouille ! »

En effet, le cadavre était paré de je ne sais quel reflet de beauté ; la tête surtout gardait cet air de dignité et d'autorité qui inspirait tant de respect pour le prélat pendant sa vie. Aussi le médecin ne s'en approchait qu'en tremblant, tenté de lui rendre des hommages plutôt que de le préserver de la dissolution. Le corps fut embaumé en entier, parmi ces marques de respect. Le saint prélat n'avait pas exprimé le désir que son cœur en fût détaché. En s'interdisant à lui-même de faire un legs que tant de paroisses et de communautés auraient envié, il avait voulu rester fidèle, dans la mort, à la pudeur austère dont il s'était entouré pendant toute sa vie. Elle allait jusqu'à lui faire refuser souvent les soins des médecins, et son domes-

tique était sans cesse édifié des précautions délicates auxquelles il avait recours pour ne jamais accorder le moindre égard à son corps. Nous l'avons souvent entendu dire qu'il défendrait de l'embaumer, s'il ne devait pas enfreindre les règles de l'Eglise ; c'est le sentiment qui lui avait fait souhaiter d'être déposé dans le caveau commun des évêques de Nîmes, pour que sa poussière y fût ignorée, et ne tardât pas à s'y confondre avec celles que la mort viendrait y amasser.

Dès que le corps fut embaumé, on le revêtit des habits pontificaux, et il fut placé sur un lit de parade. Le chapitre vint après la messe canoniale réciter les prières d'usage ; les prêtres de la ville commencèrent, auprès de ce lit funèbre, une garde d'honneur que les communautés religieuses se firent un devoir de partager. Un grand nombre d'ecclésiastiques accourus de tous les points du diocèse, à la première nouvelle de cette catastrophe, s'empressèrent de baiser avec respect et d'inonder de leurs larmes ces mains qui les avaient tant de fois bénis, et que la mort avait maintenant glacées.

Les préparatifs commencés à la chapelle du palais, pour la transformer en chapelle ardente, ne furent achevés que vers la fin de la journée. On y transporta le corps. Le peuple de Nîmes était impatient de le voir et de l'honorer. Dès que les portes furent ouvertes, la chapelle fut encombrée de visiteurs. On ne saurait se faire une idée du spectacle que présentait cette foule, dominée par le respect et accablée par la douleur. Voilà notre bon Père ! comme il nous aimait ! comme nous l'aimions ! sa perte est irréparable ! C'est un saint, c'est un martyr ! A ces regrets et à ces louanges se mêlaient les plus nobles marques de vénération. Après avoir pleuré, on tenait à faire toucher des médailles, des chapelets, des crucifix aux mains du pontife. On vit plusieurs mères

de famille détacher leur anneau nuptial pour lui donner comme une nouvelle consécration, par le contact des restes d'un évêque justement regardé comme le modèle de la fidélité dans le dévouement et l'amour. D'autres apportaient leurs enfants et s'inclinaient aux pieds du pontife, en le priant de les bénir comme s'il vivait encore.

Nous savons que, sous l'empire de cette désolation universelle, des pécheurs endurcis sentirent naître dans leur cœur des sentiments de repentir qu'ils n'avaient pas connus jusqu'alors, et revinrent à Dieu. Ces conversions ont été le plus bel hommage rendu à la sainteté de Mgr Plantier ; si le monde l'a ignoré, les anges l'ont célébré dans le ciel.

Les habitants des pays voisins accouraient en masse ; l'on peut dire que le diocèse entier s'ébranla pour venir pleurer devant ce cercueil. Le parquet de la chapelle funéraire s'effondra sous le poids de ces multitudes ; il devint si difficile de célébrer la sainte messe et de donner la communion, qu'on dut fermer les portes dans la matinée. Juifs et protestants se confondaient avec les catholiques dans ces flots innombrables de visiteurs ; si la curiosité les avait d'abord attirés, ils étaient ramenés par l'édification dont ils avaient été témoins ou l'attendrissement auquel ils n'avaient pas pu se soustraire.

L'heure vint de déposer cette dépouille sainte dans le cercueil. On ne put se décider à lui ôter aucun de ses insignes. Une croix pectorale, conforme à celle que saint François de Sales avait donnée à ses chères filles de la Visitation, demeura sur sa poitrine ; un anneau en saphir, que lui avait offert la paroisse de Bellegarde, le jour de la consécration de son église, resta suspendu à son doigt ; la petite crosse en bois doré qu'il avait fait faire, pour

s'en servir quand sa faiblesse ne lui permettait pas de porter celle de son siège, fut placée à sa gauche, et le tout fut laissé à la merci de la mort.

Le soir, le chapitre fit l'enlèvement du corps, et le porta à la cathédrale. Ici nous déposons un instant la plume, pour emprunter à la chronique diocésaine un récit que nous ne pourrions pas faire exactement, car nos larmes ne nous permirent pas de tout voir.

« Le jour fixé pour les obsèques est arrivé ; c'est le 2 juin. Nîmes se remplit d'étrangers. Les rues s'encombrent ; le mouvement général de tout ce peuple s'accroît rapidement vers la cathédrale. Le nom de l'évêque est dans toutes les bouches ; on redit ses vertus, et ce concert de louanges et de regrets est comme une première oraison funèbre qui s'échappe de tous les cœurs.

« L'aspect intérieur de la cathédrale a quelque chose de saisissant. Le chœur est entièrement tendu de noir, coupé de bandes blanches et semé des armes de l'illustre défunt ; une large bande noire et blanche court des deux côtés, dans toute la longueur de la nef. Voici au milieu du transept le catafalque qu'une main habile, guidée par un cœur dévoué, a dressé pour la circonstance. Plusieurs gradins tendus de noir, et décorés avec la plus noble sévérité, élèvent à quelques mètres et mettent en relief le riche cercueil et son brancard.

« Ce brancard est drapé de satin violet, frangé et brodé d'argent ; sur ses festons alternent de grandes abeilles et des lions d'argent, ces derniers tenant une plume, symbole de la science du savant défenseur de la Papauté et de la foi. Le corps du prélat est dans un cercueil en bois de chêne, doublé de brocart violet, cloué et frangé d'argent. Quatre fortes et belles poignées d'argent, posées rigides sur les flancs du cercueil, lui donnent à la fois la plus austère et la plus grande richesse. Sur la face des pieds,

se dresse le lion armé du glaive de la ville de Lyon avec ces mots : *Luget Lugdunum* : « la ville de Lyon le pleure ». Sur la face de tête, est suspendue une grande couronne de roses blanches, coupées d'une large croix de roses rouges.

« Un riche baldaquin, atteignant presque la voûte, porte une grande découpe romane en forme de couronne, rehaussée d'or et de couleurs, et jette ses quatre pans de draperies sur quatre grandes crosses, qui se dressent aux coins du catafalque, ornés des armes des quatre arrondissements. Des guirlandes de roses blanches courent le long de ces draperies, et s'échappent en redescendant sur les gradins qui supportent le cercueil. Quatre belles couronnes d'or, souvenir de l'affectueux enthousiasme des paroisses rurales que Mgr Plantier aimait tant à visiter, sont attachées aux coins supérieurs du baldaquin, comme pour dire que, dans les plus petites agglomérations, la mort de notre cher pontife laisse autant de regrets que sa présence y soulevait de légitime enthousiasme.

« Le défilé commence à huit heures. Il est ouvert par un peloton de cavalerie du train, suivi d'un bataillon d'infanterie. Le cortège est formé de toutes les communautés religieuses de la ville, des divers établissements de charité, des confréries et des sociétés de secours mutuels, avec croix, drapeaux, bannières et draps d'honneur portés par leurs dignitaires. Les cercles catholiques, largement représentés, sont conduits par leur président honoraire, M. de Fontarèches. On remarque même des députations des cercles étrangers, une délégation du comité catholique et un groupe de pénitents blancs de Montpellier avec leur costume traditionnel.

« Le clergé du diocèse est là presque en entier, et dans ses rangs sont venues se mêler les notabilités ecclésiastiques des diocèses voisins.

« La tête de ce long cortège avait déjà suivi la rue des Lombards, la ceinture des boulevards, et se montrait à nouveau, par la rue de la Madeleine, sur la place de la cathédrale, quand le vrai cortège, celui qui remplissait le chœur et la vaste nef de l'église, n'avait pas encore commencé à s'ébranler. Cependant, la croix paraît sur le seuil de la basilique et passe à travers cette masse compacte de peuple, qui s'ouvre silencieuse et saisie de stupeur. Derrière elle, les prélats s'avancent en mitre d'argent et en chape noire. Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon, préside la cérémonie. Il est assisté de N.N. S.S. Delcussy, évêque de Viviers, Cotton, évêque de Valence, Ramadié, évêque de Perpignan, Thibaudier, évêque de Sidonie, auxiliaire de Lyon, Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, et des Abbés mitrés de Saint-Michel des Prémontrés et de Notre-Dame des Neiges. Ils précèdent le cercueil. Des hommes vêtus de blanc, et ceints d'un long et large crêpe, le portent avec une religieuse fierté ; leurs visages nous disent que l'honneur qui leur est fait restera comme le souvenir le plus glorieux de leur foyer chrétien.

« Derrière le cercueil, paraissent Mgr de Cabrières et les autres fils en Dieu de l'illustre défunt, tous brisés d'émotion. Deux parents de Mgr Plantier, ses secrétaires et toute sa maison les entourent.

« Nous ne saurions énumérer tous les draps d'honneur. Mentionnons toutefois celui qui était porté par les députés du Gard, et celui qui était tenu par le premier président, le préfet, le général commandant la subdivision militaire, et le maire de Nîmes. La voiture du prélat était là, couverte de drap noir, finement plissé et armorié, les chevaux harnachés de deuil et tenus en main par leurs cochers en habit noir. Un riche corbillard à quatre chevaux suivait le cortège, que fermaient un bataillon

d'infanterie et un peloton de cavalerie. Venaient ensuite la Cour, en robe rouge, le tribunal civil, le tribunal de commerce, le barreau, le conseil municipal, toutes les administrations et les notabilités de la ville et du département.

« Impossible de dire le saisissement de la foule à la vue de cet imposant et royal cortège, qui se déroulait sur les boulevards, et enserrait la ville d'un long ruban de deuil. La pluie compromit un instant l'ordre et la gravité de cette marche funèbre; mais en quelques minutes tout le cortège parvint à la cathédrale, où devait se terminer la cérémonie.

« La maîtrise de la cathédrale, l'une des plus chères créations de l'illustre prélat, chanta, non sans émotion, la messe de *Requiem*, et l'on peut bien dire qu'elle pleura — oh ! oui, c'était un pleur plutôt qu'un chant — un *De profundis* en quatuor, dont le rythme lent, sobrement mouvementé, douloureusement monotone même, était rendu par les déchirements de voix à la fois sûres d'elles-mêmes et discrètes dans leur légitime émotion (1). »

M. le chanoine Gilly avait été chargé par le chapitre de prononcer l'oraison funèbre. Ne pouvant envisager dans son entier un si vaste sujet, il se borna à considérer l'épiscopat de Mgr Plantier dans ses rapports avec l'Eglise, et il montra comment le vénéré prélat l'avait *comprise*, comment il l'avait *aimée*, comment il l'avait *servie*. L'éloge était achevé dans tous les esprits par le souvenir des larmes que Pie IX avait versées sur la perte de celui qu'il désignait devant les foules en disant : Voilà un homme ! et que dans l'intimité il appelait un fidèle ami.

Les cinq absoutes prescrites par le rituel ayant été dites par les évêques les plus anciens et l'archevêque métro-

(1) *Semaine religieuse*, n° du 5 juin 1875,

politain, le corps du prélat fut porté dans le caveau préparé à l'entrée de la chapelle de Lourdes.

Tout était fini, et l'on était là, cloué par les regrets, devant cette tombe qu'il s'agissait enfin de sceller. Mgr l'archevêque d'Avignon comprit qu'il fallait donner une satisfaction suprême à tous les cœurs, et en quelques paroles éloquentes, il salua une dernière fois, non plus dans les ombres du temps, mais sur le vestibule glorieux du ciel, son illustre frère, l'honneur, la gloire de l'épiscopat français, l'ami, le père vénéré de tout un peuple.

Dans la soirée, l'arceau sous lequel repose le cercueil fut muré, et l'on plaça sur la muraille l'inscription suivante, déjà gravée dans le caveau lui-même :

IN . H . TVM . Q . CORPUS
CL . HENRICI . AVG . PLANTIER
EPISC . NEMAUSENSIS
MDCCLXXV

« Dans ce tombeau repose le corps de Claude-Henri-Augustin Plantier, évêque de Nîmes. »

Une statue monumentale, due au ciseau de M. Cabuchet, a été érigée dans cette chapelle. Elle représente, avec autant de noblesse que de fidélité, les traits de l'immortel pontife, tenant à la main la plume du docteur. Sur le socle, on remarque, en bas-relief, un lion, déchirant de sa griffe les feuilles d'un livre, image saisissante du zèle déployé par Mgr Plantier contre les erreurs de son temps. En face est gravé l'inscription suivante :

Hic . in . pace . quiescit
 Cl . Aug . Henricus . Plantier
 Episcopus . Nemausensis
 A . prima . ad . extremam . ætatem
 Piet . et . inge . inter . omnes . emicuit
 Eloquentia . quam . a . sacris
 Litteris . et . Patribus . petendam . docuit
 Galliarum . civitates . et . clerum . excoluit
 Nemausensi . pontificatu . auctus
 Errores . a . fide . vitia . a . moribus . prohibuit
 Hæreticos . ad . ovile . Petri
 Litteris . et . precibus . vocavit
 Pro . juribus . Eccl . acerrime . pugnavit
 Ut . templorum . et . divini . cultus . splendor
 Succresceret . adlaboravit
 Ecclesiast . discipl . synodo . vim . adhibuit
 In . concil . Vatic . a . causa . Pont . Max .
 In . fidei . et . morum . doctrina . inerrantium
 Constante . stetit
 Eum . morbo . gravi . jacentem . Romæ
 Humanissime . solatus . est . Pius IX P . M .
 Fractis . in . visit . diœc . viribus
 De . SS . Corde . Jesu . colendo
 Dum . ultima . verba . faceret
 Decessit . bonorum . omnium . et . Pii IX
 Dolore . honestatus
 VII Kal . Jun . MDCCLXXV
 A N . LXII . M . II . D . XXIII
 Te . in . pace . Christus

« Ici repose dans la paix Claude-Henri-Augustin Plantier, évêque de Nîmes. Dès son enfance et jusqu'à son dernier jour, sa piété et son intelligence le firent remarquer entre tous. Sa parole éloquente, puisée dans les saintes lettres et les Pères qu'il avait brillamment interprétés, édifia les fidèles et le clergé des principales villes de France. Elevé au siège épiscopal de Nîmes, il défendit l'intégrité de la foi et la dignité de la morale chrétienne. Pour

ramener les hérétiques au bercail de Pierre, il n'épargna ni les écrits ni les prières. Aussi ardent qu'intrépide dans ses luttes en faveur des droits de l'Eglise, plein de zèle pour la restauration des temples et la splendeur du culte divin, il affermit puissamment la discipline ecclésiastique. Au concile du Vatican, l'infailibilité du Souverain Pontife eut en lui un champion fidèle. Gravement malade à Rome, il vit Pie IX lui apporter les plus affectueuses consolations. Epuisé par les fatigues des visites pastorales, au moment où il traçait les dernières lignes d'un mandement à la louange du Sacré-Cœur de Jésus, il mourut, pleuré de tous les gens de bien et honoré des regrets de Pie IX, le huit des Calendes de juin 1875, âgé de 62 ans, deux mois, vingt-trois jours. Que le Christ lui donne sa sainte paix ! »

Le 25 juin, le chapitre de la cathédrale fit célébrer le service du trentième jour ; cette cérémonie fut présidée par Mgr Forcade, archevêque d'Aix. Elle fournit l'occasion d'admirer la vivacité des regrets du peuple nîmois, et de voir comment la vénération prenait sa place à côté du deuil sur la tombe du bien-aimé prélat. La chapelle où il repose était remplie de couronnes, et transformée en un véritable parterre de fleurs. On y comptait par centaines des ciergès allumés. Témoin de tant de douleur et de tant de gloire, l'archevêque d'Aix monta en chaire et rendit un hommage éloquent à l'évêque de Nîmes, se plaisant à reconnaître en lui les grandeurs qui rendent les noms à jamais immortels, celles de l'homme, du pontife et du prophète.

Un an après, le clergé et les fidèles étaient réunis pour célébrer le premier anniversaire de la mort de Mgr Plantier. Le temps n'avait pas effacé dans les âmes le sentiment de cette perte, mais on ne la croyait

plus irréparable. Un nouveau pontife était à la tête de l'Eglise de Nîmes. Mgr Plantier, qui l'avait désiré et demandé pour guide du diocèse qui fut son berceau, avait sans doute obtenu du ciel qu'il devînt le chef de l'Eglise qui garde sa cendre. Avec Mgr Besson, l'éloquence sacrée allait briller d'un nouvel éclat sur le siège de Fléchier ; c'est elle qui se chargea de rendre un dernier et magnifique hommage à la mémoire de l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu Mgr Claude-Henri-Augustin Plantier, évêque de Nîmes.

Il faut citer la première page de cette oraison funèbre, parce qu'elle donne une idée exacte de la consternation que la mort de l'illustre défunt avait causée dans le monde.

« Le 25 mai 1875, une nouvelle, aussi cruelle à votre cœur qu'elle était inattendue, partait de cette cathédrale et allait frapper comme d'un coup soudain toute la ville, tout le diocèse, toute la France, toute l'Eglise, et, comme dirait Bossuet, l'humanité tout entière : L'évêque de Nîmes est mort ! En lisant ces deux mots qui firent en quelques minutes le tour du monde, il y eut dans l'univers catholique comme un instant du plus douloureux étonnement ; puis les grandes images de la bravoure et de l'éloquence se présentèrent à tous les esprits ; on se rappelait Fléchier, et le siège de Nîmes semblait porter pour la seconde fois le deuil du grand siècle ; on se rappelait Turenne, que Fléchier avait chanté et dont la mort mit toute l'Europe dans le silence ; c'était, sur un autre champ de bataille, les mêmes larmes et la même stupeur. Pie IX pleura le défenseur de l'Eglise, comme Louis XIV avait pleuré le défenseur de la France. Lyon, Genève, Avignon, Perpignan, Montpellier, Valence, Viviers, envoyèrent leurs pontifes pour célébrer les obsè-

ques ; notre Assemblée nationale, où la députation du Gard tenait une si grande place, se fit représenter dans le convoi, et si j'en juge par les impressions et les sentiments que je vis éclater autour de moi, à deux cents lieues de ce tombeau, il n'y eut presque pas un prêtre qui, même sans avoir connu Mgr Plantier, ne se mît à le pleurer ; pas un prêtre qui ne portât à l'autel ce nom connu de tout l'univers.

« D'où venait cette stupeur profonde dans une douleur si unanime ? Pourquoi, j'emploie encore ici la langue de Bossuet, chacun de nous se sentait-il frappé, comme si quelque tragique accident eût désolé sa famille ? Vous pleuriez un évêque, mais l'Eglise pleurait un héros.... »

Ce mot résume toute la vie que nous venons de raconter. Après l'avoir écrit, il ne nous reste plus qu'à exprimer le regret de n'avoir pas su donner plus d'éclat et de ressemblance à la douce et noble image que nous avons essayé de peindre. Si nous avions pu la reproduire telle que nous l'avions vue, et telle qu'elle était sous l'œil de Dieu, elle aurait eu des traits immortels.

O grand pontife ! O le meilleur des pères ! vous vivrez toujours dans ma mémoire. Je vous appellerai à mon aide, surtout à l'heure des ténèbres qui approchent, en vous répétant les paroles gravées par vos ordres dans la chapelle que vous aviez dédiée à Marie Immaculée : *Ostende mihi faciem tuam ; sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis et facies tua decora* (1) : « Montrez-moi votre visage ; faites-moi entendre votre voix, car votre voix est pleine de douceur, et votre visage d'une majesté incomparable ». Et quand, par cette corres-

(1) Cantic., II 14.

pondance secrète qu'il plaît à Dieu de conserver, à travers les ombres de la mort, entre les maîtres et leurs disciples, je sentirai quelque souffle vivifiant ébranler mon cœur, reconnaissant à ce signe la présence de votre grande âme, et me souvenant d'un autre texte dont vous aviez orné le tabernacle de cette chapelle, je m'écrierai :
En dilectus!

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES



CHAPITRE XXII.

TROISIÈME VOYAGE A ROME. — L'ENCYCLIQUE *Quanta cura* ET LE *Syllabus*.

Deuil de l'évêque de Nîmes après la convention du 15 septembre. — *Lettre pastorale sur les perfidies de langage dont use la presse hostile au Saint-Siège dans la question romaine.* — Jugement sur l'idée d'une confédération italienne. — Départ pour Rome; belles réflexions de l'évêque sur ce troisième pèlerinage. — Halte à Gênes: Mgr Charvaz; caractère de ce prelat; son opinion sur la révolution italienne, et particulièrement sur Victor-Emmanuel et sur l'invasion des Romagnes. — Navigation périlleuse: arrêt forcé à l'île d'Elbe. — Première audience au Vatican. — Pensées de Pie IX sur la convention de septembre. — Il remet à Mgr Plantier l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus*. — Le cardinal Antonelli. — Confidences diplomatiques. — Conférence de l'évêque de Nîmes avec M. de Sartiges, ambassadeur de France. — *Les dogmes politiques.* — Justification du *Syllabus*; suppression de deux propositions. — Rigueur du pouvoir relativement à la publication de l'encyclique en France; belle protestation de Mgr Plantier, datée de Rome. — Mesures prises par la police pour prévenir une ovation à son retour à Nîmes; protestations de l'évêque. — Discussion mémorable au Sénat au sujet de la convention. — Lettres contre MM. Bonjean et Rouland. — Le Gallicanisme politique. 1

CHAPITRE XXIII.

INSIGNES FAVEURS DE ROME. — LES SAINTS. — LES GRANDS HOMMES.

Les anciens évêchés d'Uzès et d'Alais. — Décoration obtenue de Rome pour le chapitre. — Remerciements et don des

chanoines. — *Propre des saints composé par Mgr Plantier.*
 — Culte des martyrs : sainte Artimidora ; le B. Pierre de
 Castelnau ; saint Baudile, apôtre de Nîmes. — Saint Gilles :
 translation d'une relique de ce saint ; invention de son sé-
 pulcre. — Sanctuaires de Marie. — Établissement de l'Ado-
 ration perpétuelle. — Honneurs rendus à Jean Reboul,
 Hippolyte Flandrin, Lamoricière. — Un martyr nîmois. —
 Découverte du tombeau de Fléchier. — Projet d'un monu-
 ment en l'honneur de saint Louis sur les bords de la Médit-
 terranée.

39

CHAPITRE XXIV.

ŒUVRES DE CHARITÉ.

La charité épiscopale au dix-neuvième siècle. — Conditions
 spéciales où elle doit s'exercer à Nîmes. — Achèvement de
 l'hospice du Grau-du-Roi. — Orphelinats créés ou agran-
 dis. — Maison de retraite de Miraman. — Confrérie des
 Servantes. — Les Dames de Miséricorde et l'Œuvre des
 Tabernacles. — Conférences de Saint-Vincent de Paul. —
 Propagation de la foi. — Association de Saint-François de
 Sales. — Denier de saint Pierre. — Quêtes mémorables. —
 Patriotisme et bienfaisance.

67

CHAPITRE XXV.

ÉCOLES ET COLLÈGES.

Sollicitude de Mgr Plantier à l'égard de l'enseignement pri-
 maire. — Écoles congréganistes. — Deux mémoires aux
 députés du Gard contre l'enseignement obligatoire et la
 suppression de la lettre d'obédience. — Les lois existantes.
 — Établissements d'instruction secondaire. — Concours
 entre le petit séminaire et le collège Saint-Stanislas de
 Nîmes. — Distributions de prix. — Allocutions remar-
 quables. — La bifurcation. — Agrandissement du petit
 séminaire. — Les études au collège Saint-Stanislas. —
 Caractère de l'enseignement au collège de Sommières. —
 La maison de l'Assomption. — Projet de M. Duruy sur
 l'enseignement secondaire des filles. — Lettre de Mgr Plan-
 tier à l'évêque d'Orléans. — Visite de Mgr Dupanloup
 à Nîmes ; les catholiques lui offrent une couronne d'or.

88

CHAPITRE XXVI.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. — CORRESPONDANCE SPIRITUELLE.

Visite des communautés. — Quatre lettres sur les *Devoirs et
 les grandeurs de l'état religieux.* — Les Dames de Saint-

Maur: conseils donnés à M^{me} de Faudoas. — Les Sœurs de la Charité, dites de Besançon. — Les Sœurs de Marie-Thérèse. — Les Sœurs de Saint-Joseph. — Les Dames Augustines de l'Assomption. — Les Oblates de l'Assomption. — Le Sacré-Cœur d'Alais. — Les Franciscaines. — Les Carmélites d'Uzès — Un procès mémorable. — Les Visitandines du Pont-Saint-Esprit. — Les Servantes du Sacré-Cœur à Villeneuve. — Les Augustins de l'Assomption. — Mgr Plantier est nommé visiteur apostolique des missionnaires du Saint-Sacrement et des Sœurs gardes-malades, dans le diocèse de Montpellier. — Sa correspondance spirituelle. — Qualités qu'il fait paraître dans la direction des âmes. — Fond de sa doctrine mystique. — Utilité générale de ses lettres. 120

CHAPITRE XXVII.

RAPPORTS DE M^{sr} PLANTIER AVEC LE DIOCÈSE DE LYON.

Attachement de Mgr Plantier à l'Eglise de Lyon, et, en particulier, à la maison des Chartreux. — Visites et conseils aux missionnaires; hommages rendus aux membres défunts de cette Société. — Projet de démembrement du diocèse de Lyon; protestation adressée par l'évêque de Nîmes au gouvernement; bel éloge de l'Eglise de Lyon. — Question liturgique: agitation des esprits; démarches de Mgr Plantier auprès des curés de Lyon, à la prière de Rome. — Son intervention au Vatican; succès de cette négociation. — Reconnaissance du cardinal de Bonald; sa visite à Nîmes. — Pèlerinages de l'amitié dans le Lyonnais. — Tassin; la famille Rieussec. — Le Montcel et la famille de Tézenas. — Le Cluzel. — Pradines. — Cordelles. 140

CHAPITRE XXVIII.

FÊTES ET DISCOURS MÉMORABLES EN DEHORS DU DIOCÈSE DE NÎMES.

Puissance acquise sur l'opinion publique par Mgr Plantier; immense correspondance. — Pèlerinage à Saint-Maximin et à la Sainte-Baume; panégyrique improvisé de sainte Madeleine. — Visite au monastère de Lérins. — Fêtes d'Arras, à l'occasion de la béatification de Joseph Labre; discours de Mgr Plantier sur la *Mortification des sens*. — Apparition à Genève; discours à Notre-Dame sur l'*Etat du Protestantisme*. — Notre-Dame de la Garde; Notre-Dame des Lumières. — Mgr Plantier assiste aux fêtes de Paray-le-Monial, à l'occasion de la béatification de Marguerite-Marie Alacoque; son premier pèlerinage au Sacré-Cœur. — Voyage en Bretagne; discours à Tréguier et à Rennes. —

Allocution à Albi. — La Saint-Henri aux Eaux-Bonnes en 1866. 163

CHAPITRE XXIX.

PIE IX ET LA CIVILISATION. — TRANSFORMATION SOCIALE. — CENTENAIRE DE SAINT PIERRE. — MENTANA.

Lettre pastorale sur *Pie IX, défenseur et vengeur de la vraie civilisation*. — Motifs qui poussent Mgr Plantier à composer cet ouvrage. — Son importance. — Bref du Pape. — Sa sollicitude pour la santé de l'évêque. — Guerre d'Allemagne et d'Italie. — Instruction pastorale sur la *Crise de transformation sociale que traverse l'Europe*. — Grande idée et effet prodigieux de cet écrit. — Grave situation du Saint-Siège. — Débats aux Chambres françaises. — Lettre mémorable à M. Baroche. — Réponse du Ministre. — Don du Crucifix de l'*Algarde*, offert à Mgr Plantier par le clergé et les fidèles du diocèse. — Troisième voyage à Rome. — Entrevue avec Pie IX à la Villa-Borghèse. — Audience. — Adresse des évêques au Pape. — Retour à Nîmes. — Félicitations du chapitre. — Une harangue des *Bourgiadiers*. — Voyage à Toulouse, Pibrac et Sorèze. — Nouvelle invasion des États pontificaux. — Le prélat réclame des secours et des soldats pour le Pape. — Portrait de Garibaldi. — Départ des volontaires nîmois. — Adieux touchants. — Mentana. — Henri Pascal. — La légion nîmoise à Rome. — Bénédictions de Pie IX pour les soldats et leur évêque. 198

CHAPITRE XXX.

POLITIQUE CHRÉTIENNE. — CAS DE CONSCIENCE.

Comment Mgr Plantier entendait ses devoirs de citoyen. Il n'était d'aucun parti. — Son respect pour le pouvoir. — Liberté électorale; adhésion au manifeste signé par sept évêques à l'occasion des élections législatives de 1863; lettre au ministre des cultes. — Elections d'Alais en 1864. — Campagne électorale de 1868; déclarations faites à l'évêque de Nîmes par M. le sénateur Dumas et M. Paulin Talabot. — *L'Union libérale*: jugement qu'en portait Mgr Plantier. — La liberté de l'enseignement supérieur devant le Sénat; lettre à *l'Univers* contre un discours de M. Charles Robert. — Deux autres lettres au même journal contre MM. Duruy et Jules Favre. — *Cas de conscience* du diocèse de Paris en 1868; appréciation de Mgr Plantier. 245

CHAPITRE XXXI.

VOYAGES DANS L'EST DE LA FRANCE, EN SUISSE ET EN HOLLANDE.

Mgr Plantier préside la fête de saint Anthelme, à Belley, le 24 juin 1868; discours au petit séminaire. — Visite au pays natal. — Ceyzerieux. — Le château de Grammont. — Cérémonies touchantes — Mgr Plantier renvoie à son père les honneurs qu'on lui rend à lui-même. — Halte à Berne. — Voyage en Hollande. — Curieux détails. — Visite à l'évêque de Strasbourg. — Séjour en Franche-Comté. — Une première messe à Fertans. — Improvisation éloquente de l'évêque de Nîmes. — Empressement honorable autour de lui. — Charme de ses conversations. — Ses rapports avec son futur successeur. 277

CHAPITRE XXXII.

PRÉPARATION AU CONCILE DU VATICAN.

Troisième visite générale du diocèse. — Le Grau-du-Roi. — L'île de la Barthelasse. — Couronnement de Notre-Dame de Rochefort. — Inauguration du Calvaire. — Visite à Sénanque; étroite union des diocèses d'Avignon et de Nîmes. — Noces d'or de Pie IX. — Alarmes répandues sur le prochain concile. — *Instruction pastorale sur les conciles généraux*. — Réponse aux critiques dont elle fut l'objet. — Études préparatoires au concile. — Le monastère de Pradines. — Visite d'un ami gallican. — Correspondance entre Mgr Plantier et Mgr Maret. — Histoire vraie du gallicanisme de Mgr Plantier. — Deux actes mémorables de charité. — Départ pour le concile. — Vœux du chapitre. — Déclaration de l'évêque. — Adresse du clergé diocésain relative à la définition de l'infaillibilité. 303

CHAPITRE XXXIII.

LE CONCILE DU VATICAN.

Arrivée de Mgr Plantier à Rome. — Entretien avec Pie IX. — Premières impressions. — Ouverture du Concile. — Mgr Plantier est élu membre de la Députation de la discipline. — Ses observations sur le premier *schema*. — Décisions qu'il avait proposées et qui auraient pu entrer dans la constitution *de fide catholica*. — Etat des esprits. — Intrigues et cabales. — *Postulatum* relatif à la définition de l'infaillibilité pontificale. — Mgr Plantier tombe gravement malade. — Visite de Pie IX. — La nouvelle mission de l'évêque de

Nîmes au concile. — Consolations de l'amitié. — Le séminaire français. — Mgr Manning. — Le P. Freyd. — Lettre aux présidents du concile concernant la définition de l'infailibilité. — Discours écrit au crayon, pendant la nuit, sur le même sujet. — Continuation de l'état de langueur. — Une visite au cimetière de Saint-Laurent. — Adieux à Pie IX. — Retour à Nîmes. 342

CHAPITRE XXXIV.

SUITE DU CONCILE DU VATICAN.

Halte à Allasio. — Une tempête. — Arrivée à Nîmes. — Inquiétudes de Mgr Plantier. — Définition du dogme de l'infailibilité pontificale. — Joie de l'évêque. — *Instruction pastorale sur la définition*. — Critiques qu'on en a faites. — Lettres de NN. SS. de Poitiers, de Beauvais, de Namur. — Conséquences de la définition, d'après l'évêque de Nîmes. — Bref du Pape. — Travaux inédits pour le concile. — Questions de discipline. — Comment Mgr Plantier jugeait que cette partie des travaux conciliaires serait nécessairement incomplète. — Ses propositions sur la situation des vicaires généraux, sur les ordres religieux, sur les censures *ex informatâ conscientiâ*. — Questions dogmatiques. — Projets de décrets sur le règne social du Christ, sur l'autorité sociale de l'Eglise, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, sur les concordats. — Concordance des doctrines de Mgr Plantier avec l'enseignement de Mgr Pie. 386

CHAPITRE XXXV.

LA CHUTE DE L'EMPIRE ET L'INVASION DE ROME.

Guerre avec l'Allemagne. — Prières ordonnées par Mgr Plantier : il craint des revers. — Premières défaites. — Une nuit passée à la Préfecture. — Deuil immense de l'évêque de Nîmes. — Nouvelles amertumes : invasion de Rome. — Lettre au Clergé. — Lettre au Pape. — Lutte à outrance ; longue succession de désastres. — *Instruction pastorale sur la chute de l'Empire*. — Souscriptions pour les blessés et ambulances à Nîmes. — Tranquillité et union des esprits dans le diocèse. — Elections du 8 février. — La députation du Gard. — Remarquable pronostic sur l'assemblée de Bordeaux. — Massacre des otages à Paris. — Regrets donnés à Mgr Darboy. — *Instruction pastorale sur les enseignements et les consolations attachés par la Providence à nos derniers désastres*. — Vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Pie IX. — Consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. — *Lettre aux députés du Gard sur la question romaine*. — Belle réponse des députés. — Souscription pour la libération du territoire. — Le vrai patriotisme. 414

CHAPITRE XXXVI.

DEUILS INTIMES. — INSTRUCTIONS MORALES.

Visite de la mort au palais épiscopal. — Décès de M. l'abbé Thibon, secrétaire général de l'évêché. — Des vertus et des œuvres de ce digne prêtre : belle lettre que lui adresse Mgr Plantier. — Mort de M. Plantier père. — Portrait de ce vieillard ; ses obsèques ; son tombeau. — Enseignement moral. — Instructions pastorales sur la *Maladie*, la *Sépulture*, la *Résurrection des corps*, le *Purgatoire*, le *Culte des reliques*, le *saint sacrifice de la Messe considéré comme moyen de soulagement pour les défunts*. — Caractère et mérite de ces œuvres ; leur ressemblance avec les écrits parénétiqnes des Pères de l'Église. — L'horizon de l'éternité. — Pressentiment de la mort. — Ardeur nouvelle pour le service de Dieu. 445

CHAPITRE XXXVII.

CRISE RELIGIEUSE DU PROTESTANTISME. — SYNODE GÉNÉRAL DE 1872.

Progrès du rationalisme dans les Églises réformées. — Orthodoxes et libéraux à Nîmes. — Projets de controverse de Mgr Plantier, demeurés sans effet. — Œuvres diverses et desseins admirables de propagande et de réparation. — Ecoles confessionnelles. — Mariages mixtes. — Création de la paroisse de Saint-François de Sales. — Fondation du couvent des Bénédictines de la Valsainte. — Synode général protestant de 1872. — Scission profonde au sein de cette assemblée. — *Déclaration Bois*. — *Lettre pastorale de Mgr Plantier aux Églises réformées du Gard*. — Hommages rendus à l'esprit de cette lettre. — Bref du Saint-Père. — Sentiment de Mgr Plantier à l'égard de M. Guizot ; il pense à réfuter un de ses ouvrages. — Conversions. — Sages conseils à ce sujet. — Pèlerinages au tombeau de saint François de Sales, à la chapelle des Allinges, à Lalouvesc. — Que penser du retour des Protestants? 471

CHAPITRE XXXVIII.

DERNIER VOYAGE A ROME. — PÈLERINAGES.

La reconnaissance ramène Mgr Plantier à Rome. — Emotions de sa première entrevue avec le Pape. — Dessein qu'avait Pie IX de l'élever au cardinalat. — Comment il ne fut pas réalisé. — L'Archiconfrérie de Notre-Dame du Suffrage. — Rome approuve ses statuts et son chapelet, et lui accorde d'autres faveurs extraordinaires. — Ce qu'a fait le diocèse

de Nîmes pour l'Eglise militante. — Lettre adressée de Rome à M. Thiers en faveur des congrégations religieuses. — Réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Lettre à M Jules Simon sur l'Inamovibilité des desservants. — Signification particulière de ce document. — Tristesse de Mgr Plantier à Rome. — Inscription laissée au séminaire français. — Rapports avec Genève. — La Rome protestante et la Genève française. — Adresse du clergé et lettre de l'évêque de Nîmes à Mgr Mermillod. — Réponse et visite de ce prélat. — L'année d'expiation. — Crypte d'Uzès. — Pèlerinage diocésain à Lourdes, le 15 juillet 1873. — Pèlerinage de Mgr Plantier à Paray-le-Monial. — Douleurs patriotiques. — Mandement sur le *Césarisme*. — Irritation et menaces de l'Allemagne. — Voyage à Paris; entrevue avec le président de la République. 519

CHAPITRE XXXIX.

SACRE DE L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER. — GRAVE MALADIE. —
DERNIERS ENSEIGNEMENTS.

M. l'abbé de Cabrières est nommé évêque de Montpellier. — De la paternité spirituelle. — Circulaire admirable annonçant le sacre du nouvel évêque. — Cérémonie du sacre. — Adieux touchants à Lunel. — Visite pastorale et grave maladie. — Comment Mgr Plantier savait souffrir. — Vœu du diocèse pour obtenir sa guérison. — Un sacrifice héroïque agréé par Dieu. — Pèlerinage à Lourdes. — Voyage du prélat à Annecy, Thorens, Ferney. — Patronage de Saint-François de Sales. — Ressemblances et souvenirs. — *Lettre adressée aux fidèles du diocèse pour les remercier de leur pèlerinage à Lourdes*. — Epanchements et leçons mémorables. — *Lettre pastorale sur le cléricalisme*. — Intuitions remarquables qu'on y rencontre. — Tristesse profonde de l'évêque de Nîmes. — Démission de M. Boucarut. — Nouveaux pressentiments d'une mort prochaine. — Dernier mandement sur la *charité fraternelle*. — Rapprochement entre ces enseignements suprêmes et ceux de Mgr Dupanloup. — Visite de l'évêque d'Orléans à Nîmes. — Echanges de vues entre les deux prélats. — Deux visites à Montpellier. — Honneurs reçus et joies goûtées à cette occasion. — L'année jubilaire. — Belles processions à Nîmes. — Exemples et bonheur de l'évêque. 556

CHAPITRE XL.

VIE PRIVÉE.

Mgr Plantier établit la vie de communauté dans son palais épiscopal. — Son goût pour la retraite et l'étude. — La

compagnie des Pères de l'Eglise. — Culte des lettres. — Un historien de Massillon : conseils à M^m de Marcey. — Des récréations à l'évêché de Nîmes. — Une place au jardin. — Le P. d'Alzon; M. Boucarut; M. l'abbé de Cabrières; l'abbé Sauvage. — Les chanoines Aillaud, Rédier, Privat. — Un trait édifiant de Mgr Cart. — Société laïque : Reboul, Nicot, Ferdinand Béchar, Germer-Durand. — Rapports avec les familles importantes. — Des audiences de Mgr Plantier. — De sa conversation. — Sentiment élevé de l'art : une causerie mémorable. — Transformation de l'intérieur du palais. — Visites des amis. — Administration diocésaine; conseils du vendredi. — Archives du palais. — Soins des affaires particulières; égards pour les domestiques. — Complexion délicate. — Lutte héroïque contre la souffrance. — Portrait physique. 586

CHAPITRE XLI.

VIE SPIRITUELLE.

Esprit d'oraison de Mgr Plantier. — Méditation sur le *Pater* : *Fiat voluntas tua!*... — Sa foi. Combien elle était vive, éclairée et délicate. — Son espérance. Comment il se confiait en Dieu et lui rendait grâces de son assistance. — *Première règle de gouvernement spirituel de son Eglise : laisser agir la Providence.* — Son amour pour Dieu. *Simon, diligis me plus his ?* — Sa dévotion au Saint-Esprit. — Sa piété envers Marie. — Son culte pour les saints. — Amitiés célestes. — Son amour pour l'Eglise. — Touchants aveux. — Sa dévotion pour le Pape. — Son attachement à ses collègues dans l'épiscopat. — Remontrances au Gouvernement à propos d'un blâme infligé à l'archevêque de Paris. — Belle lettre à l'évêque de Para. — Prédications pour les prêtres. — *Seconde règle de gouvernement spirituel : tempérer et soutenir l'autorité par l'amour.* — Sublimes épanchements à ce sujet. — Sa douceur et son zèle pour le salut des âmes. — Son humilité. — Trait édifiant et confidences. — Comment il jugeait les ovations dont il fut l'objet. — Quel prix il attachait à l'approbation du Pape. — De la pureté de son âme. — Attrait qu'elle exerçait sur les natures d'élite. — De son austérité et de son esprit de sacrifice. — *Troisième règle de gouvernement spirituel : s'immoler pour les âmes.* — Comment il la pratiqua. — Fécondité inépuisable de ses souffrances 626

CHAPITRE XLII.

MORT ET FUNÉRAILLES.

Dernières sollicitudes de Mgr Plantier : le recrutement du sacerdoce, la dotation du grand séminaire. — Il donne à cet établissement l'héritage de son père. — Projet de cons-

truction d'une belle chapelle. — Un vote mémorable des villes de Nîmes, Uzès, Alais et le Vigan. — Visite pastorale de 1875. — Cruelles souffrances. — Paroles sublimes. — Halte à Notre-Dame de Rochefort et vœu d'un pèlerinage au Sacré-Cœur. — Nouvelles courses dans les Cévennes. — Office pontifical de la Pentecôte. — Confirmation dans les paroisses de la ville. — Évanouissement à l'église Saint-Paul. — Dernière allocution au prieuré de l'Assomption. — Ordination. — Courage héroïque du prélat; émotion de l'assemblée. — Aggravation de la maladie. — Terrible confiance des médecins. — Lutte suprême. — Le Sacré-Cœur. — La fête de saint-Grégoire VII. — Mort subite. — Désolation immense. — Embaument du corps. — Belles paroles du médecin. — Chapelle ardente. — Obsèques. — Tombeau. — Inscription funéraire. — Office du trentième jour. — Anniversaire. — Oraison funèbre par Mgr Besson. — Derniers adieux. . .



ERRATA.

Page 5, ligne 24, *au lieu de* : christianisme, *lire* paganisme.

P. 173, l. 23, *au lieu de* : pour faire, *lire* peut faire.

P. 473, l. 22, *au lieu de* : piété, *lire* pitié.

P. 510, l. 20, *au lieu de* : vies des quatre, *lire* vies de quatre.

P. 520, l. 12, *au lieu de* : leur, *lire* lui.

